This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue archéologique

Digitized by Google

Arc 1.8.1 Bd. Dec. 1893.

Harvard College Library.

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON,

(Class of 1830).

"For books relating to Politics and Fine Arts."

20 Apr. – 5 Aug. 1893.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN 1893

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXI

JANVIER-JUIN 1893

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1893

Digitized by Google

Arc. 18.1

1893. Apr. 20 - Aug. 5.
Summer fund.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
APR 20 1893
LIBRARY.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXI
JANVIER-FÉVRIER 1893

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1893
Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Statuette en terre cuite et bronze trouvés à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), par M. J.-Adrien Blanchet 1
Une statue crétoise archaïque, par M. André Joubin. 10
La *Lex Hadriana* et son commentaire par le procurator Patroclus, par M. le Dr Carton 21
Catalogue sommaire des monuments figurés relatifs au culte de Mithra (*suite et fin*), par M. Franz Cumont 40
Chronique d'Orient (nº XXVI), par M. Salomon Reinach 55
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions. 123
Société nationale des Antiquaires de France 128
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 130
Bibliographie 132

PLANCHES

I-II. — Bronze et groupe en terre cuite trouvés à Saint-Honoré-les-Bains.
III-IV. — Statue archaïque trouvée dans l'île de Crète, vue de face et de dos.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel..	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
APR 20 1893

STATUETTE EN TERRE CUITE

ET BRONZE

TROUVÉS A SAINT-HONORÉ-LES-BAINS (NIÈVRE)

(PLANCHES I ET II)

A 22 lieues gauloises d'Autun, la Table de Peutinger indique une localité portant le nom de *Aquis Alisencii* (et non *Aquis Nisencii* ou *Nisinaei*, comme on lisait autrefois)[1]. La Commision de la topographie des Gaules a identifié avec raison cette localité avec la station thermale de Saint-Honoré-les-Bains, qui a fourni de nombreuses antiquités romaines. La construction de l'établissement thermal[2] qui existe aujourd'hui amena la découverte de bassins en marbre, de bétons, de statuettes et d'autres objets en bronze, de fragments de poteries[3] et d'une série de monnaies dont les plus anciennes portent le nom de Germanicus. On peut donc croire que les thermes de Saint-Honoré étaient déjà fréquentés au Ier siècle de notre ère. De Tétricus à Constantin, la station fut sans doute délaissée, à la suite de quelque dévastation, car on n'y a pas trouvé de monnaies appartenant à cette période. Par contre, on en a recueilli des successeurs de Constantin jusqu'à Valentinien Ier. C'est donc vers 375 que fut détruit

1. Alexandre Bertrand, *Les voies romaines en Gaule*, *Revue archéologique*, 1863, t. VIII, p. 77 (tirage à part, 1864, p. 24).

2. Une des sources de Saint-Honoré est appelée source des Romains. Les affections traitées dans cette station thermale sont la scrofule, l'herpétisme et l'arthritisme. Voy. la notice intitulée *Établissement thermal de Saint-Honoré-les-Bains*, 1860, et *Les eaux minérales de Saint-Honoré-les-Bains*, par le Dr E. Collin père, Paris, 1888.

3. On a signalé comme étant trouvés à Saint-Honoré des fragments de vases portant BITVRIX F. Voy. *Le Nivernois*, *Album historique et pittoresque* publié par MM. Morellet, Barat, E. Bussière, 2 vol., 1838-1842, t. II, p. 186.

Digitized by Google

définitivement l'établissement antique de Saint-Honoré[1]. Toutes ces monnaies, recueillies pendant les travaux de restauration exécutés par M. le marquis d'Espeuilles, ont probablement la même origine que celles trouvées dans la Mayenne ou aux sources de la Seine. Elles avaient été jetées dans les thermes par suite d'une de ces coutumes superstitieuses conservées dans le Morvan et ailleurs, qui consiste à jeter une pièce dans le fleuve ou dans la source, pour se rendre propice la divinité des eaux ou pour la remercier. Cinq puits romains servent encore à l'usage des habitants. En nettoyant un de ces puits situé dans la cave d'une maison (dite Poitou G.), on en retira, il y a quelques années, un crochet et une anse en fer, une chaîne, une patère en bronze, plusieurs monnaies, deux figurines en terre blanche, dont l'une porte la marque PISTILLVS, des débris de poterie rouge vernissée[2].

Pendant l'hiver 1886-1887, en creusant les fondations d'une nouvelle salle pour les douches, on découvrit une piscine romaine, un couloir revêtu de stuc peint en rouge et plusieurs murs en petit appareil, ainsi qu'une mosaïque très bien conservée, se prolongeant, d'un côté sous le parc de l'établissement, de l'autre sous la butte du casino. On a recueilli des fragments de tuiles à rebords et de tuyaux d'hypocauste, une petite fibule en bronze argenté, des tuyaux de plomb, des morceaux de marbre, enfin de nombreux débris de poterie rouge ou noire[3].

Pendant l'automne de 1891, M. Chaussivert, propriétaire à Saint-Honoré, faisait défoncer un champ qui lui appartient, appelé l'*Ouche des Noyers,* situé à mi-côte, adossé, du côté du midi, au jardin du presbytère, et séparé du cimetière de la commune par une petite langue de terre d'environ 12 mètres de large. On mit au jour les fondations de plusieurs constructions qui furent démolies. Ensuite, à environ 30 mètres des fondations, on

1. J.-B. Bulliot, *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen*, 1856, p. 153. Cf. Comte de Soultrait, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, 1875, p. 29.
2. Dr Henry Collin, *Guide à Saint-Honoré-les-Bains*, 1888, p. 72.
3. Dr Henry Collin, *op. laud.*, p. 69.

Digitized by Google

découvrit un puits de 15 mètres de profondeur. Un puisatier retira de l'excavation des décombres parmi lesquels on trouva les antiquités suivantes :

1° Une trentaine de vases en terre noire, grise ou rougeâtre de formes et de dimensions diverses. Certains ressemblent beaucoup aux cruches actuelles ; d'autres sont de petites burettes ou des soucoupes minuscules. Parmi les vases de ce genre, il y en a dont le pourtour est décoré d'une ou deux bandes de couleur rouge plus ou moins foncé, probablement noire à l'origine [1].

2° Une meule en grès, très usée.

3° Une grande tuile à rebords.

4° Des instruments en fer très oxydé : un fer de hache ou merlin très épais, et une sorte de houe.

5° Des débris de chaînes en fer et une tige plate de même métal paraissant provenir de la garniture d'une porte ou d'un coffre.

6° Une grande clef en fer très oxydé, brisée en deux parties.

7° Quatre plaques de plomb pesant environ 80 kilogrammes [2].

8° Un fleuron en bronze, d'un joli style, muni d'une tige creuse et dont la destination m'est inconnue.

9° Un couvercle en bronze orné d'un tête de Méduse.

10° Deux statuettes en terre cuite de Vénus Anadyomène, en mauvais état de conservation.

11° Un groupe en terre cuite réprésentant Vénus à sa toilette [3].

Aucune monnaie n'a été recueillie avec ces antiquités, de sorte qu'on ne peut fixer l'époque à laquelle ce puits a été comblé. Il est probable, du reste, que la plupart des monuments sont venus successivement dans le puits.

La découverte fut annoncée d'abord dans *Le Courrier de Saône-et-Loire* du 19 décembre 1891, dans *L'Union républicaine de Ne-*

1. Voyez, au sujet de la transformation des couleurs, l'ingénieuse théorie développée par M. E. Durand-Gréville dans la *Revue archéologique*, 1891, II, p. 99 et suiv.

2. Ce plomb a été analysé par M. Boymond, pharmacien à Paris, qui n'a trouvé qu'une quantité d'argent très négligeable qu'il évalue à 30 grammes par tonne de plomb.

3. La plupart de ces objets sont devenus ma propriété.

Digitized by Google

vers du 19 décembre et ensuite par *Le Journal des Arts* du 25 décembre 1891 qui a reproduit l'annonce de la découverte d'après *La Nièvre républicaine*.

Dès que j'eus connaissance des trouvailles, j'écrivis à M. Chaussivert qui voulut bien me donner tous les renseignements désirables.

Les objets les plus intéressants sont le couvercle en bronze et la statuette.

Le Bronze (Pl. I).

Au centre du couvercle qui affecte la forme d'une cymbale est fixé un médaillon en haut-relief représentant une tête de Méduse. Le masque n'a rien des anciennes représentations de la Gorgone primitive et n'est point grimaçant. La Méduse de Saint-Honoré-les-Bains vient se placer à côté des figures analogues que M. Janus Six a rangées dans la septième classe de son recueil [1]. Les Méduses de cette série sont caractérisées par une bouche régulière, quelquefois à demi entr'ouverte, des traits qui ont peu de mouvement ou qui sont même tout à fait calmes, de petites ailes aux tempes entre lesquelles émergent des têtes de serpents; sous le cou, un nœud formé par les replis des reptiles.

Il semble que l'artiste auquel nous devons la Méduse de Saint-Honoré-les-Bains ait voulu enlever à la tête tout reste de l'aspect terrifiant que la Gorgone revêtait à l'époque archaïque [2]. La physionomie de notre Méduse, avec sa bouche légèrement entr'ouverte, est empreinte d'une sérénité parfaite; les yeux sont calmes et les ailerons se dissimulent au milieu des cheveux ondulés qui remplacent les serpents. Sous le cou, on voit le nœud traditionnel qui semble formé par des rubans plutôt que par des serpents.

1. *De Gorgone*, Amsterdam, 1885, p. 72. Voy. pl. III, VII, 1 c. — On peut comparer le bronze de la collection de Luynes, publié par E. Babelon, *Le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale*, 1887, p. 101 et 102, pl. XXXII.
2. Voy. *Iliade*, V, v. 741-742.

Digitized by Google

C'est une charmante création, d'un modelé parfait, qui présente seulement quelque négligence dans le rendu de la chevelure. Mais cette négligence est peut-être intentionnelle et elle a pour effet de laisser notre attention se concentrer sur le visage de la Méduse. Le nez a été légèrement aplati ; mais cet accident ne nuit que fort peu à l'aspect du monument qui est recouvert d'une jolie patine verte, un peu grise. La patine est un peu plus verte pour les parties unies du couvercle dont les bords sont ébréchés. Le dessous laisse voir des traces de martelage, est dépourvu de patine et porte en quelques endroits des taches rougeâtres provenant du contact avec des objets en fer.

Le couvercle est accompagné d'un cercle orné d'une bordure de palmettes d'un style élégant. Ce cercle formait évidemment le sommet d'une ciste ou seau dont les flancs ont disparu. Le couvercle est absolument de même diamètre que le cercle et le recouvre entièrement.

La tête de Méduse avait été arrachée du centre du couvercle pendant le déblayement du puits et elle a été fixée de nouveau à sa place primitive qui est exactement marquée par la saillie du bourrelet en relief.

Le diamètre du couvercle est de 0m,33 et celui du médaillon, qui porte la tête, de 0m,095.

La Méduse de Saint-Honoré-les-Bains est d'une exécution moins fine que la tête de Fleuve trouvée à Lezoux et conservée aujourd'hui au Musée de Saint-Germain-en-Laye [1] ; mais elle est plus grande. Ce bronze appartient certainement à une belle époque de l'art gallo-romain, mais il est difficile de le placer à l'époque des Antonins plutôt qu'au IIIe siècle, pendant la renaissance artistique que nous révèlent les monnaies de Postume, Victorin [2] et Tétricus.

1. S. Reinach, *Tête en bronze de dieu cornu découverte à Lezoux* (*Puy-de-Dôme*), *Revue archéologique*. 1890, II, p. 297, pl. XVI.

2. Un *aureus* de Victorin montre au revers une tête de Méduse d'un assez bon style (Cohen, nos 104 et 105).

Digitized by Google

La Statuette (Pl. II).

La statuette en terre cuite est encore plus importante que le bronze.

La technique et le style de cette figurine sont analogues à ceux des monuments du même genre décrits par Tudot et étudiés par moi-même dans un travail récent. Cette nouvelle statuette est surtout intéressante à cause du sujet qu'elle représente et que je vais décrire.

Le personnage principal du groupe est Vénus vue de face, la tête surmontée d'un large diadème; les cheveux, séparés au milieu du front, retombent sur les épaules. Le corps est svelte; la jambe droite est légèrement repliée, ce qui donne au genou une assez forte saillie. A droite de la déesse, sur une colonnette, est assis un Éros qui tient des deux mains, sur ses genoux, un coffret qui est très probablement une *alabastrothèque*[1], boîte où étaient renfermés les flacons. Au-dessous, devant la colonnette, un autre Éros, vêtu d'une légère draperie nouée sur l'épaule gauche, lève la tête vers la déesse et lui tend de la main gauche un alabastron renfermant l'huile parfumée; de la main gauche il tient une colombe, l'oiseau consacré à Vénus. A gauche de la déesse, sur une colonnette, un troisième Éros se tient debout, portant un arc dans la main droite et appuyant la gauche sur un cippe. Au-dessous, devant la colonnette, un quatrième petit personnage, féminin cette fois, regarde la déesse en lui tendant de la main droite un miroir muni d'un manche, tandis que la gauche repose sur une draperie qui paraît placée sur un cippe. La base antérieure de la statuette est brisée, de sorte que les pieds de Vénus et des petites figures ont disparu.

Au revers du groupe, Vénus est couverte en partie par une draperie qui descend de l'épaule droite et remonte pour passer

1. Cf. Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, fig. 207 et 208.

Digitized by Google

sur l'avant-bras gauche dont la main soutient le petit Éros portant un arc comme attribut. En regardant la face antérieure du groupe, on voit en effet les doigts de Vénus posés sur la cuisse gauche d'Éros. Le bras droit de la déesse sert d'appui au petit gardien du coffret.

Au dos du groupe, on voit trois trous d'évent disposés en triangle. La hauteur est de $0^m,15$ et la largeur de $0^m,07$ environ.

Le sujet que représente cette terre cuite est la toilette de Vénus, et aucune figurine gallo-romaine ne l'avait présenté avec autant de détails.

Une terre cuite, trouvée à Cologne et conservée au Musée de Saint-Germain-en-Laye (n° 9814), nous montre Vénus coiffée par un Éros et tenant de la main gauche le miroir dans lequel elle se contemple[1]. Cette figurine, en terre rouge, est plus grossière et moins compliquée dans la composition du sujet que celle de Saint-Honoré-les-Bains.

Il convient de rapprocher de ces deux pièces une troisième terre cuite trouvée en double exemplaire à Bordeaux et dont voici la description :

Dans le creux d'une coquille ou *pecten*, Vénus nue est assise sur des draperies; de la main gauche, elle tient sa chevelure et de la droite un ustensile de toilette; la jambe gauche est étendue horizontalement. Devant la déesse, un Éros debout présente un miroir dans lequel elle se mire en faisant sa toilette. Derrière elle, et contre son dos, est placé le coffret. Sur la partie convexe de la coquille qui est portée sur un pied, on lit la signature du céramiste : PISTILLVS FECIT[2]. Ce motif de la toilette de Vénus se voit encore sur plusieurs monuments.

Ainsi, sur la face principale d'un autel en pierre trouvé à Liffremont, près de Roncherolles-en-Bray (Seine-Inférieure), on remarque Vénus tenant d'une main un miroir et de l'autre une

1. J.-Adrien Blanchet, *Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, 1891, p. 104 (voy. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LI, p. 168).
2. J.-Adrien Blanchet, *Étude...*, p. 106.

Digitized by Google

mèche de cheveux. A ses pieds est un génie qui lui présente un peigne[1].

Sur une patère en argent, trouvée à Rome en 1793, on voit Vénus sur une coquille de *pecten* et un Amour qui tient le miroir[2].

Dans l'Antiquarium, au Musée de Berlin, il y a une petite plaque en plomb, représentant Vénus debout, dans une niche, et se coiffant; à gauche, à ses pieds, un Éros lui tend un miroir[3].

Parmi les bronzes trouvés à Reims, publiés par M. E. Guillaume[4] et acquis par le Cabinet des médailles, je signalerai le groupe composé d'une Vénus tenant la pomme aux pieds de laquelle sont deux petites statuettes de Priape et d'Éros tenant une patère.

La collection de Luynes renferme un groupe analogue qui provient de Syrie. La déesse tient à la main un miroir en forme de boîte dont le couvercle est levé. A ses pieds, sont deux Éros dont l'un tient un alabastron et une coquille; l'autre, coiffé du bonnet phrygien, ne porte pas d'attribut[5]. Dans la collection Janzé se trouve un autre groupe qui représente Vénus tendant la main droite vers un miroir que lui présente un Éros.

On pourrait encore citer des groupes en marbre, une pierre gravée trouvée en Crimée, des terres cuites, et des peintures murales[6].

1. *Catalogue du Musée archéologique de Rouen*, 1875; Cochet, *Revue archéologique*, 1867, t. I, p. 197; *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, 1871, col. 202. Le moulage de cet autel est au Musée de Saint-Germain (n° 17321; *Catalogue sommaire*, p. 35).

2. *Collection Auguste Dutuit*, 1879, p. 3, pl. I.

3. Ce petit monument est placé avec d'autres objets en plomb qui sont probablement des jouets d'enfants et qui ont été acquis récemment (n° 8196).

4. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXXIX, 1878, pp. 105 et suiv., pl. II.

5. Cf. J. de Witte, dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1856, p. 15.

6. Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 609, n° 1349; pl. 626, n° 1406; *Compte rendu de Saint-Pétersbourg*, pour 1873, Atlas, pl. VI, n° 30; E. Pottier et S. Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 302, pl. VII, n° 2; Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, pl. 133, n° 1; Helbig, *Wandgemälde der vom Vesuv verschütteten Städte Campaniens*, 1868, n° 305, Atlas, pl. XI.

Digitized by Google

Mais, si nous trouvons d'assez nombreuses représentations du motif de Vénus à sa toilette, nous n'en connaissons aucune qui soit aussi importante, au point de vue de la composition, que la statuette gallo-romaine de Saint-Honoré-les-Bains. Le céramiste a peut-être été inspiré par un modèle d'art gréco-romain; peut-être aussi a-t-il été le créateur de cette composition, à laquelle il a su donner un certain charme.

La Gaule romaine a fourni un nombre considérable de statuettes de Vénus Anadyomène qui attestent l'existence du culte particulier dont cette déesse était honorée. Il n'est donc pas étonnant de constater que Vénus est toujours le principal personnage des rares groupes en terre cuite retrouvés sur notre sol.

Le sujet représenté et le lieu de la trouvaille font de notre groupe un monument important pour notre archéologie nationale.

J.-Adrien Blanchet.

Digitized by Google

UNE

STATUE CRÉTOISE ARCHAÏQUE

(Planches III et IV)

Le fragment de statue représenté en héliogravure aux planches III et IV, a été recueilli, il y a deux ans, par le Syllogue de Candie. Il provient de l'ancienne ville d'Éleutherne, située à mi-chemin entre Réthymo et Candie, sur un des contreforts septentrionaux de l'Ida. Des paysans, labourant leur champ au lieu dit « ἡ ὀρθὴ πέτρα », sur le versant occidental de l'acropole d'Éleutherne, trouvèrent ce fragment à quelques centimètres sous terre, au pied d'une colonne quadrangulaire en tuf, haute de $2^{m},50$ et profondément enfoncée dans le sol[2]. Malheureusement, la statue est incomplète, et ce qui en reste est lui-même fort mutilé. Elle a été brisée un peu au-dessous de la ceinture; les deux bras sont cassés au milieu; la moitié du nez manque, et un long séjour dans la terre a fortement endommagé les yeux et le menton qui semblent avoir été rongés par l'humidité. Nous attribuerons à tant de malheurs le manque de grâce et d'élégance de ce visage; nous serons même indulgent pour la laideur de cette statue, car elle nous permet de déterminer et de préciser la nature d'un art dont l'influence sur l'art grec a été considérable, et qui ne nous était connu jusqu'ici que par les textes.

1. Cette statue a été photographiée et étudiée par moi en avril 1891. M. Homolle, directeur de l'École d'Athènes, la communiqua à l'Académie des Inscriptions et en annonça la publication. (Cf. *Bull. de Corr. hell.*, XV, p. 452.) En même temps M. Ferri présentait à l'Académie des Lincei (séance du 21 juin) une note de M. Emm. Loewy sur la même sculpture.

2. Je dois ces renseignements à M. Joseph Chatzidakis, président du Syllogue de Candie.

Digitized by Google

La matière dont est faite cette statue est un tuf grossier, à très gros grains, mélangé de coquillages, de couleur jaune clair[1]. C'est une pierre commune dans le pays, et elle a servi à la construction des murs et monuments dont les ruines subsistent à Éleutherne. Si la statue était de marbre, on eût pu hésiter sur sa provenance; on aurait pu se demander si la matière seule avait été importée et ensuite travaillée par un artiste crétois ou bien si l'œuvre était sortie d'un atelier étranger pour être vendue ou consacrée en Crète. La matière même employée par l'artiste ne nous laisse aucun doute à ce sujet. Taillée dans un bloc de pierre crétoise, cette statue est une œuvre d'art local; le simple aspect du monument confirmera ce que la matière dont elle est faite nous apprenait déjà, qu'elle appartient à l'art archaïque.

L'existence d'une école primitive d'art en Crète ne doit pas nous surprendre. Les plus anciennes traditions, les textes s'accordent pour placer en Crète le berceau des arts plastiques, et le nom de Dédale, créé par la légende, doit certainement représenter les premiers essais des artistes crétois[2]. La découverte de la statue d'Éleutherne suffirait déjà à prouver que la légende de Dédale n'est point sortie tout entière de l'imagination des poètes, mais qu'elle correspond à un mouvement artistique qui se produisit réellement en Crète. Nous n'avons nullement l'intention d'attribuer à Dédale la statue d'Éleutherne, mais il nous paraît que cette œuvre nouvelle permet de fixer dans l'espace et dans le temps une école d'art, que le personnage fuyant et mythique de Dédale rendait jusqu'ici insaisissable. En effet, il s'est produit à propos de Dédale un double phénomène de recul et de rapprochement; de recul, par le fait même qu'il appartenait à la légende, et que cette légende l'associait à des personnages qui, comme Minos, échappent encore trop à la critique; de rapprochement, en ce que l'histoire rattache à Dédale et à son école des artistes, comme Dipoinos et Skyllis[3], dont la réalité n'est pas

1. La pierre ne porte aucune trace de peinture.
2. Cf. Overbeck, *Antike Schriftquellen*, p. 11, 17
3. Pline, *H. N.*, XXXVI, 9; Pausan., II, 15, 1.

Digitized by Google

contestable, ou comme Endoios[1], dont nous possédons la signature. La statue d'Éleutherne vient fort à propos confirmer l'existence de cette école crétoise, dont nous ne connaissions, pour ainsi dire, que les limites extrêmes, l'une flottant encore dans l'indécision de la légende, l'autre, plus réelle, il est vrai, mais encore fort incertaine, puisqu'elle ne nous était connue que par les textes qui rattachaient les écoles du continent à celles de la Crète. A présent, nous possédons une œuvre sortie des ateliers dédaliques, et cette œuvre, si mutilée qu'elle soit, permettra de déterminer les procédés et la technique de leurs artistes.

La statue est un peu plus petite que nature, puisque le buste, qui nous reste seul, mesure 0m,58 de hauteur, de la ceinture au sommet de la tête. Le visage, encadré de deux larges papillottes qui retombent sur la poitrine, semble taillé à coups de hache dans la pierre mal dégrossie; il se compose d'une succession de plans droits se coupant à angles plus ou moins aigus, sans que l'artiste ait pu réussir à indiquer, je ne dis pas le modelé, mais les simples rondeurs du visage. La face a la forme d'un trapèze sur lequel le nez fait saillie, limité à droite et à gauche par le plan des joues, en haut et en bas par le retrait de la chevelure et du menton. Le nez, malheureusement fort mutilé, avait la forme d'une pyramide dont les trois côtés étaient obtenus en trois coups de ciseau. L'artiste, impuissant à rendre le modelé de la nature et à exprimer la vie, s'efforçait de racheter cette impuissance par la minutie du détail facile et par le soin avec lequel il le représentait. C'est ainsi que procèdent les enfants; dans leurs dessins informes où l'humanité est transformée en « bonshommes », ils indiquent toutes les boucles de cheveux, le dessin des narines et les plis des paupières. A leur exemple, le sculpteur crétois a fait la bouche beaucoup trop grande et trop épaisse, le nez trop gros, et les yeux démesurément allongés ne sont pas dans le même plan; mais il a indiqué le modelé des lèvres, il a figuré à l'aide de trois

1. Pausan., I, 26, 4.

Digitized by Google

traits en creux les plis des paupières, et il a traité avec soin l'arc des sourcils. Mais c'est à la chevelure qu'il a donné toute son attention. Cette chevelure, très compliquée et très minutieusement travaillée, est serrée à hauteur des tempes par un bandeau qui fait le tour de la tête. Elle se divise en trois grandes masses, dont l'une retombe sur le dos en huit boucles, ou papillottes; les deux autres, formées chacune de quatre boucles, encadrent la tête et retombent à droite et à gauche sur la poitrine. Chaque boucle se termine en pointe. L'ondulation de la chevelure est très naïvement indiquée par des lignes droites se coupant régulièrement à angle droit et formant une espèce de quadrillage. Le même procédé est employé pour figurer la souplesse moelleuse des cheveux qui forment sur le sommet de la tête une sorte de calotte aplatie, en saillie sur le reste de la chevelure. Sur le front, d'une oreille à l'autre, retombent de petites boucles dont chaque groupe est tracé à la pointe et figuré à l'aide de lignes légèrement courbes.

Comme celles du visage, les lignes du corps sont encore toutes conventionnelles et géométriques. La poitrine présente l'aspect d'une gaine rectangulaire, lourde et massive, s'amincissant à la ceinture, légèrement bombée à la hauteur des seins : c'est une forme dépourvue de vie. Les bras, brisés à hauteur des biceps, paraissent en saillie sur la poitrine et devaient se porter un peu en avant, sans pourtant se détacher franchement du corps. Le dos est lisse, légèrement arrondi, et tourne brusquement à la hauteur des hanches.

Le corps est vêtu d'une grande pièce d'étoffe rectangulaire, serrée à la taille, sorte de chitôn dégageant le cou et la naissance de la poitrine, et enveloppant à la fois le corps et les bras. Ce vêtement, bouffant sur la poitrine, retombait en plis droits sur le ventre et les jambes, et c'est son impuissance à figurer le flottement des draperies qui a forcé l'artiste à donner à ce vêtement si souple et si gracieux l'apparence d'un sac collant qui moule exactement la forme rigide du corps et des bras. Cette sécheresse et cette inélégance, l'artiste semble avoir voulu les racheter encore par le

Digitized by Google

soin du détail et la minutie avec laquelle il indique les broderies du vêtement. Ces broderies se composent d'une rosace à six branches groupées autour d'un petit cercle comme centre. Ces rosaces sont juxtaposées et encadrées d'un double trait qui forme comme la bordure de la broderie. Ce motif, très légèrement indiqué à la pointe, orne le haut du chitôn, à la naissance de la poitrine, et de là passe sur les bras; une seconde bande de broderie est figurée sur la poitrine, au-dessous des seins.

Une pareille inhabileté à représenter la forme humaine explique suffisamment que l'on puisse hésiter sur le sexe du personnage. Est-ce un homme ou une femme, un dieu ou une déesse qu'a voulu représenter l'artiste crétois? Et de fait, si nous nous en rapportons à la grâce ou à la finesse des traits, ou bien au modelé de la poitrine, pour décider que c'est une femme, nous pourrions tout aussi bien y reconnaître un homme. Et pourtant, je ne crois pas qu'il faille douter que le sculpteur ait ici voulu créer une femme. Sans parler d'une impression produite par l'aspect général de la statue, peut-être aussi par un semblant d'effort de la part de l'artiste pour représenter la saillie des seins, il semble que le chitôn dont est vêtu le personnage est le plus sûr indice du sexe. Les artistes de l'antiquité, et principalement les artistes archaïques, ont toujours représenté les hommes nus; d'autre part, le chitôn est un vêtement essentiellement féminin.

Resterait à déterminer l'attitude du personnage. Le problème est aussi embarrassant, car l'expression, qui pourrait nous guider dans une recherche de ce genre, manque encore complètement à des œuvres aussi imparfaites. Les artistes primitifs n'avaient à leur disposition pour leurs statues que deux poses ou attitudes : le personnage était debout ou assis. Debout, il avait la tête droite, les bras collés au corps, les jambes unies ou séparées dans l'attitude de la marche; assis, il avait le corps plié à angle droit, les jambes unies, les deux bras posés sur les genoux. Il semble difficile de déterminer laquelle de ces deux attitudes le sculpteur crétois avait choisie. Le corps est brisé si malheureusement qu'il est impossible de voir si les jambes sont droites ou pliées; néanmoins

Digitized by Google

la légère saillie des bras sur la poitrine paraît indiquer que les bras ne sont pas collés au corps, mais se portent en avant, de manière que les mains se posent sur les genoux pliés d'un personnage assis. Mais surtout l'analogie que cette statue présente avec une autre statue assise trouvée en Arcadie, que nous étudierons tout à l'heure, peut servir sinon de preuve au moins de justification à notre hypothèse [1].

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse, et nous ne chercherons pas à identifier ce personnage. Est-ce une divinité, est-ce une offrande à une divinité? Il est, du moins pour le moment, impossible de le dire. Les textes et les monnaies signalent à Éleutherne un sanctuaire d'Apollon. Des fouilles, la découverte de monuments analogues nous renseigneront peut-être sur la nature et le sens de l'œuvre du sculpteur crétois.

La description que nous avons donnée de la statue nous dispensera aussi de parler du style. Il serait superflu de chercher de l'expression dans l'œuvre d'un artiste, fût-il de l'école de Dédale, quand il se débat encore contre une matière rebelle, et que sa main et ses instruments trahissent sa pensée encore incertaine. Tout ce que l'on peut demander à de pareilles œuvres, c'est de nous faire assister aux premières luttes de l'ouvrier avec la matière, de nous renseigner sur les progrès réalisés dans la technique, en un mot de nous préparer à la naissance de l'art. Les ressources de l'école dédalique étaient encore bien faibles, et les instruments dont disposaient ses artistes bien rudimentaires [2] : une scie, pour dégager le bloc de pierre, un marteau et un ciseau pour le dégrossir et le tailler, une pointe pour indiquer les détails de chevelure et de décoration et pour tracer les traits du visage, voilà tous les outils du sculpteur crétois, et l'on comprendra maintenant qu'avec ces seuls outils, il n'ait pu modeler sur sa statue les surfaces courbes, que le visage soit fait de plans droits

1. Cf. *Bull. de Corr. hell.*, XIV, pl. II.
2. Je renvoie aux articles de M. Lechat sur les sculptures en tuf de l'Acropole, publiés ici l'année dernière.

Digitized by Google

juxtaposés se coupant à arêtes vives, que le corps offre l'aspect d'une longue gaine plate, qu'en somme l'artiste n'ait pu encore représenter la réalité ni rendre la vie.

Si la statue d'Éleutherne nous permet de constater l'existence d'une nouvelle école d'art et d'en étudier les procédés, il est intéressant de déterminer la place que cette école doit occuper dans l'histoire générale de la sculpture. Les textes ont plus d'une fois mentionné l'influence exercée par les artistes crétois sur le développement de la plastique dans la Grèce continentale; la comparaison de la statue dédalique avec les œuvres qui nous sont conservées de la sculpture grecque primitive pourrait nous renseigner sur la nature de cette influence. A cet art primitif appartiennent les statues du type ξόανον, comme l'Artémis de Délos; les statues dites d' « Apollon », comme celle d'Orchomène ou de Théra; les sculptures en tuf de l'Acropole, les sculptures en tuf du Péloponnèse. L'analogie avec l'Artémis de Délos n'est pas frappante; la matière et par suite le style sont différents; la technique ne semble pas, dans la statue crétoise comme dans la statue délienne, procéder d'une technique primitive propre à des œuvres en bois, comme l'étaient les ξόανα. L'archaïsme est le seul caractère commun à ces deux monuments, que l'on sent, au premier coup d'œil, sortis d'écoles d'art très dissemblables. De la comparaison avec les « Apollons » béotiens ou insulaires, il ressort clairement que ceux-ci sont les représentants d'un art plus perfectionné, où l'artiste est déjà beaucoup plus maître de la matière et de la forme; si l'on peut constater quelques ressemblances dans la technique des cheveux, disposés et traités par masses, ce n'est pas une raison suffisante pour attribuer à ces sculptures une origine crétoise[1]. La comparaison avec les sculptures en tuf de l'Acropole sera plus fructueuse, à la condition que l'on ait soin de distinguer les statues d'un art presque archaïsant[2],

1. Dans le sarcophage étrusque du Louvre, la disposition des cheveux des personnages est identique.
2. Cf. Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1891, pl. 13.

Digitized by Google

contemporaines de la sculpture en marbre, des sculptures tout à fait primitives[1], telles que le fronton d'Hercule et de l'Hydre et le fronton d'Hercule et du Triton.

Mais si l'on reconnaît entre ces diverses œuvres et la statue dédalique une certaine analogie qu'expliquerait suffisamment l'emploi des mêmes instruments rudimentaires, il serait difficile de préciser davantage la ressemblance et de retrouver dans la technique des statues de l'Acropole la trace de l'influence de l'école crétoise.

Mais, où la comparaison devient fort instructive, c'est quand on rapproche de la statue d'Éleutherne une autre statue trouvée par M. Bérard en Arcadie[2], près du village d'Hagiorgitika, sur la route de Tégée vers Argos. C'est une statue représentant une femme assise, les deux mains posées sur ses genoux; les jambes en sont brisées. La ressemblance entre ces deux œuvres frappe dès l'abord : la matière est la même; c'est un tuf grossier, jaunâtre et très friable; les dimensions aussi sont semblables; la hauteur du buste, dans les deux statues, ne diffère que de 4 centimètres; il est difficile de parler de l'expression de la statue arcadienne, car le visage est complètement rongé. Mais la disposition de la chevelure est identique dans l'une comme dans l'autre; la division des cheveux en trois grandes masses dont l'une retombe sur le dos en huit boucles, et les deux autres formées chacune de quatre boucles encadrent le visage, se retrouve dans la statue arcadienne. L'ondulation des cheveux est également figurée à l'aide d'un quadrillage régulier. Ces ressemblances que l'on constate dans l'aspect général des deux œuvres et dans les procédés de technique, n'établissent-elles pas entre elles une étroite parenté? Lorsque dans des œuvres d'art archaïque on retrouve une si complète et si minutieuse analogie d'attitude, de technique, de

1. Cf. *Rev. arch.*, 1891, pl. X et XI, et les articles de M. Lechat sur ces sculptures. Ἐφημ. ἀρχ., 1891, pl. XIV.

2. Cf. *Bull. de Corr. hell.*, XIV, p. 382, pl. XI. Cette statue se trouve aujourd'hui au Musée central, à Athènes. Une autre statue de même type, en marbre, de provenance arcadienne, est aussi exposée au même musée, n° 6 du Catalogue. Ἐφημ. ἀρχ., 1874, pl. 71.

Digitized by Google

style poussée jusqu'à la reproduction du même nombre de boucles de la chevelure, n'est-il pas naturel d'admettre que ces œuvres représentent toutes un même type, et qu'elles sont sorties d'un même atelier? Une école a ses procédés que reproduisent tous les artistes qui s'y rattachent. De la comparaison de la statue d'Éleutherne avec la statue d'Hagiorgitika il résulte que des relations étroites unissaient les écoles de sculpture primitives de Crète et d'Arcadie. Les textes nous apprenaient déjà que des artistes crétois étaient passés sur le continent, apportant avec eux leurs procédés, et fondant des ateliers de modelage. Cheirisophos, élève de Dédale, après avoir résidé longtemps à la cour de Minos à Cnosse, s'établit en Arcadie; il fit à Tégée une statue d'Apollon, recouverte d'or; « près de cette statue, ajoute Pausanias, se dressait la statue en pierre de Cheirisophos »[1]. Dipoinos et Skyllis quittent la Crète vers la Lᵉ Olympiade, résident d'abord à Sicyone, puis en Étolie; ils travaillent pour Argos, Ambracie, Cléone[2]. Il paraît donc certain que vers la fin du VIIᵉ siècle un mouvement d'échanges très actif se produisit entre les ateliers de Crète et ceux du Péloponnèse. Que les Arcadiens vinssent étudier en Crète à l'école de Dédale, ou que la Crète exportât en Arcadie ses propres artistes, il n'en demeure pas moins établi qu'à cette époque la Crète était un centre artistique important, que le nom de Dédale représente maintenant pour nous une école parfaitement réelle et une forme d'art particulière, et que la statue d'Éleutherne, d'une part, celle d'Hagiorgitika, de l'autre, nous renseignent sur la manière dont l'influence de l'art crétois s'est exercée sur l'art du Péloponnèse.

Il resterait maintenant à rechercher quelle est la part des influences étrangères dans l'œuvre du sculpteur crétois, et si c'est à l'art oriental, c'est-à-dire à l'art de l'Assyrie et de l'Égypte, que l'école dédalique a emprunté ses modèles. La situation de la Crète

1. Pausan., VIII, 53, 7.
2. Pline, *H. N.*, XXXVI, 9.

Digitized by Google

au centre du bassin oriental de la Méditerranée, à peu près à égale distance de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, a souvent fait considérer cette grande île comme le terrain où s'étaient rencontrés les diverses influences orientales dont la combinaison aurait donné naissance à l'art grec. On pouvait aussi espérer que les œuvres primitives où la part de l'invention personnelle est si restreinte et où l'artiste est le plus soumis à la servitude de l'imitation refléteraient avec plus d'éclat les modèles étrangers. La statue d'Éleutherne trompe un peu cet espoir, et il ne paraît pas que les traces de l'influence orientale s'y manifestent clairement. Dans l'œuvre du sculpteur crétois on ne retrouve rien de la manière violente et impétueuse des maîtres de Ninive ou de Babylone. D'ailleurs la sculpture assyrienne ne s'est, pour ainsi dire, point dégagée du bas-relief, et la conception de cet art, essentiellement décoratif chez les Assyriens, ne correspond en aucune façon à celle qu'a dû se faire l'école dédalique. L'influence égyptienne, plus vraisemblable, semble au moins douteuse, et c'est peut-être la simple disposition de la chevelure de ce personnage crétois qui fait involontairement songer à telle ou telle statue du Musée de Gizeh. Mais si Dédale ou ses élèves ont appris leur art à l'école égyptienne, dont la technique au VIIe siècle est si raffinée et les procédés si savants, comment admettre de la part du sculpteur crétois une pareille ignorance de la forme humaine, comment expliquer ce tâtonnement de l'ouvrier qui lutte contre une matière dont il n'est pas maître et invente les instruments destinés à la dompter? Je serais beaucoup plus porté à considérer cette sculpture primitive comme une œuvre d'art purement original, et dégagée de toute influence étrangère. Sans doute, il est encore bien informe ce corps, et l'on ne peut décider du premier coup s'il est un corps d'homme ou de femme; néanmoins, il semble que l'artiste qui l'a fait sortir de la pierre s'est uniquement proposé de représenter ce qu'il voyait devant lui, sans que la préoccupation d'un modèle étranger se soit imposée à son esprit. La maladresse, la gaucherie dont il fait preuve témoignent assez d'elles-mêmes qu'il créait son art de toutes pièces et sont le

Digitized by Google

meilleur garant de son originalité. Ce n'est pas ainsi que l'on imite, et si l'œuvre du statuaire crétois avait été une imitation, nous y aurions relevé des défauts d'un autre genre.

L'école dédalique, à laquelle nous avons rattaché la statue d'Éleutherne, se présente donc à nous comme une école d'art local, indigène, original, échappant à toute influence étrangère ; et, s'il est vrai, comme nous avons essayé de le montrer, qu'elle a contribué au développement de l'art du Péloponnèse, et par celui-ci à la naissance de l'art grec, il est intéressant de constater que cet art, par ses origines crétoises, est véritablement national, et demeure indépendant de celui de l'Égypte et de l'Assyrie.

André Joubin.

Digitized by Google

LA *LEX HADRIANA*

ET

SON COMMENTAIRE PAR LE PROCURATEUR PATROCLUS

J'ai publié, il y a quelques mois dans cette *Revue* [1], le fac-similé d'une inscription que je venais de découvrir à Aïn-Ouassel. Les conditions où je me trouvais alors m'empêchant d'en essayer l'étude, j'avais cru cependant devoir faire connaître sans retard cet important document.

Je m'étais contenté d'indiquer, par de rares restitutions, comme par la ponctuation et l'emploi de quelques traits séparatifs, comment, à mon avis, devaient être groupés les mots que j'avais déchiffrés, et comment chacun des paragraphes que j'avais formés correspondait à un ordre d'idées différent.

Il était prudent, pensais-je alors avec M. Cagnat, à qui j'avais soumis les réflexions que m'avait suggérées un premier examen de ce document, de ne rien affirmer au sujet d'un texte dont la lecture était si difficile, sans l'avoir longuement étudié.

Je constatais donc en quelques mots que ma découverte était un commentaire de la *lex Hadriana* appliqué, par les *procuratores* des saltus de la région, à l'administration de ceux-ci, traitant des redevances payées par les cultivateurs des terres incultes aux fermiers, et limitant leurs droits.

1. Mars-avril 1892, p. 214.

Digitized by Google

M. Mispoulet a tenté cette étude au point de vue juridique[1].

J'ai constaté avec satisfaction qu'en ce qui concerne la lecture, nous étions d'accord sur la majeure partie de l'inscription. Il n'en est pas de même de l'interprétation de celle-ci et je vais essayer d'exposer sur quoi j'étaye ma propre opinion, en insissant sur quelques points où je suis en désaccord avec le savant juriste[2].

I

Voici comment je lis l'inscription :

I. *Pro salute..... Imperatoris Caesaris Lucii Septi*]*mi*[3] *Severi Pi*[*i*[4] *et Juliae D*]*omnae Aug*(*ustae*) *matr*[*is castrorum*][5], *aram legis divi Hadriani Patroclus, August*(*orum trium*) *lib*(*ertus*), *procurator, instituit et legem infra sc*(*r*)*iptam intulit.*

Exemplum legis Hadrianae in ara propositu(*m*)[6].

Sermo procuratorum.

Quod Caesar noster pro infatigabili cura[*tor*][7] *per quam adsidue pro humanis utilitatibus excubat.*

1. *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, mars-avril 1892, p. 118 et suiv.

2. Le présent travail a été adressé à M. Perrot dans les derniers jours de novembre 1891. M. Mispoulet a depuis publié dans les *Collections du Musée Alaoui*, 1re série, p. 134 et suiv., un article dans lequel il se range à mon opinion, qu'il avait contestée précédemment, en disant que la *lex Hadriana* renferme en « germe » l'institution du colonat.

3. M. Mispoulet n'a pas lu, sur l'estampage, MI qui est très visible sur le mien et que j'ai lu également sur la pierre et sur la photographie que j'en ai prise.

4. Même observation que précédemment. Je remarque de plus que ce mot est nécessaire pour remplir l'espace qui manque.

5. Leçon de M. Mispoulet. On voit, en effet, sur l'estampage, l'extrémité inférieure de la queue de l'R.

6. Sous-entendu *fuit*. M. Mispoulet lit : *propositae*, c'est-à-dire : ceci est une copie ou un extrait de la loi d'Hadrien placée sur un autel. L'inscription nous apprend que ce qui suit est le commentaire de cette loi fait par le procurateur.

7. M. Mispoulet lit, après M. Dareste : *toro, per quam.* — J'avais pensé un instant qu'il y avait ici une transposition de syllabes, pour : *infatigabilis procurator*. Cette distraction du lapicide est due à la présence du mot *procuratorum* gravé dans la ligne supérieure.

Digitized by Google

II. *Omnes partes agrorum quas*[1] *tam oleis*[*quam*] *aliis pomariis conseruerunt,*] *quae in centuriis.....*[2] *is saltus Blandiani Uden*[*sisve*[3] *et i*]*n*[4] *his partibus su*[*nt*][5] *quae ex saltu Lamiano et Dom*[*i*]*tiano junctae Thusdritano sunt, nec a conductoribus ex*[6] *centurisque qui occupaverint*[7] *possidendi ac frue*(*n*)*di heredique suo relinquendi id jus datur*[8] *quod et lege Ha*(*dria*)*na comprehensum de « rudibus agris » et iis qui per decem an*(*n*)*os continuos inculti sunt.*

III. *Nec ex Blandiano et Udensi* [*sal*] *saltu majores partes fruc*[*tuum*[9] *de centuriis quas a conduct*]*oribus*[10] *occupave*[*rit, quam ut sole*]*nt*[11], *quisque tertias partes dare debebit.*

1. M. Mispoulet : lit *quae... consitae sunt*, ce qui ne change, d'ailleurs, rien au sens. Voici les raisons qui me font penser qu'il ne manque ici qu'une ligne. La hauteur de la face 1 est de $0^m,57$, celle des faces 2 et 3 de $0^m,60$. Il n'y a certainement pas place, en haut de la première face, pour plus d'une ligne, que surmontait la corniche de l'autel. Les autres faces sont déjà plus hautes que la première, et ne peuvent guère avoir eu au-dessus d'elles qu'une autre ligne. Ma restitution n'a pas la prétention de reproduire ce qui était gravé, mais seulement celle d'en indiquer le sens.

2. M. Mispoulet lit ici : *junctis*, et en fait le synonyme de *vicinis*. On pourrait comprendre aussi : les parties qui ont été ajoutées.

3. On voit bien sur la pierre l'V et l'extrémité inférieure des trois lettres qui suivent.

4. M. Mispoulet lit : *Udensisve sunt. His partibus.* Voici ce que je vois sur la pierre et l'estampage :

VULIV.....NIIS

5. *nt* n'a jamais été gravé. Il y a un espace lisse à la place.

6. M. Mispoulet suppose qu'il y a ici une lacune. Voir plus loin, p. 25, comment j'explique ce passage, sans lacune. On pourrait lire aussi : *ex centuris quas qui occupaverint*, mais aucune modification n'est nécessaire pour le comprendre.

7. Ce mot régit *partes* : *omnes partes* (*quas*) *qui occupaverint.*

8. J'ai adopté la leçon très correcte de M. Dareste, mais je la comprends ainsi : *id jus datur illis qui occupaverint a conductoribus.*

9. Il doit manquer ici une ligne dont on voit l'extrémité inférieure de quelques caractères.

10. M. Mispoulet lit : *a possessoribus*; M. Dareste et l'auteur d'un article sur ce document, paru dans le *Bull. dell' Instituto di diritto romano*, lisent avec moi *conductoribus*. Dans ce même texte il est dit que celui *qui occupaverit* n'a pas le *jus possidendi*; il est donc impossible de lire quelques lignes plus bas *possessor qui occupaverit*. D'autre part, le mot *nec* qui commence cette phrase répond au *nec* de la phrase précédente ; c'est sous l'impulsion de la même idée de restriction qu'écrit le législateur : il parle toujours de celui *qui occupat a conductoribus*. J'avais pensé un instant que le *possessor* aurait pu, en dehors des *possessiones* qu'il avait, louer des terres de la *conductio* voisine, mais il devait être, dans ce cas, soumis aux mêmes lois que les *occupatorii* qui louaient ces mêmes terres.

11. *Quam ut solent*, est de M. Dareste. Il est certain que ce qu'on lit en bas

Digitized by Google

De his quoque r[.....[1] *quae*] *ex Lamiano et Domit*[*iano saltu jun*]*ctae Thusdritano su*[(*nt*)..... (*dare debe*)]*bit*.

IV. *De oleis quas quisq*[*ue ex possess*]*oribus posuerit aut oleastris* [*inse*]*ruerit captorum fructuum nullus*[3] *decem proximis annis exige-t*(*ur*).

Set nec de pomis septem annis proximis.

Nec alia pom(*a*) *in divisione unquam cadent quam*[4] *quae venibunt a possessoribus.*

V. *Quas partes aridas fructuum quisque debebit dare, eas proximo quinquennio ei dabit in cujus conductione agr*(*um*) *occupaverit.*

Post it tempus, rationi[5].....

II. — *Traduction.*

I *a*. Pour le salut de l'empereur César, Lucius Septimius Sé-

de la deuxième face et ce que nous connaissons du commencement de la troisième font partie de la même phrase. Le *de his quoque* qui suit nous l'indique. L'énumération des saltus continue, énumération analogue à celle qui a eu lieu précédemment.

1. M. Mispoulet lit : *reliquis*. M. Cagnat a fait remarquer qu'on lit sur l'estampage, ensuite, non pas *juncta*, mais *junctae*. J'aurais volontiers admis *partibus* si l'*r* n'était certain.

2. M. Mispoulet lit : *has partes dabit*. Je lirais plutôt un adjectif : *tertias*, *quintas* ou *quartas*. On sait que ces redevances étaient très variables (Hygin, *De limit. const.*, p. 205, 10, éd. Blume, Lachmann, Berlin, 1848). Si la redevance avait été la même que précédemment, on eût réuni en une seule phrase tous les saltus, comme cela a eu lieu plus haut, sans répéter dans un texte aussi concis le *dare debebit*.

3. Sous-entendu *fructus*. M. Mispoulet lit : *nulla* (*pars*).

4. Cette lecture de M. Dareste donne un sens très clair à la phrase. M. Mispoulet émet un doute à son sujet parce que, dans ce cas, écrit-il, l'impôt ne serait pas en nature. N'aurait-on pas pu prélever, sur le lieu de la vente, la part des fruits dus à l'État?

5. M. Mispoulet lit : *rationibus Caesaris*. Je ne pense pas, contrairement à ce que j'ai écrit dans mon premier article, que le commentaire se continue sur un autre texte, car dans le cas où le document n'aurait pas été terminé ici, le lapicide eût fort probablement utilisé la quatrième face qui est lisse. Il y manque sans doute simplement un ou deux mots que le graveur n'a pu y mettre (*venient* par exemple), faute de place, et qui n'étaient pas nécessaires à la compréhension du texte, tout le monde sachant, à cette époque, ce qui advenait aux cultivateurs qui ne payaient pas leurs redevances.

Digitized by Google

vérus Pius et de Julia Domna, mère des Camps, Patroclus, affranchi des trois Augustes, procurateur, a placé un autel portant la loi du divin Hadrien, et a établi le règlement gravé ci-dessous.

b. Une copie de la loi d'Hadrien a été exposée sur un autel[1].

II. Circulaire des procurateurs.

Voici comment notre César, dans son infatigable sollicitude, veille aux intérêts de l'humanité :

1° Tous les champs plantés en oliviers et en autres arbres fruitiers qui sont situés dans les centuries des saltus Blandianus et Udensis et dans les parties des saltus Lamianus et Domitianus qui sont voisines du[2] saltus Sustritanus, tous ces champs, ni le fait d'en cultiver les centuries[3] ni celui de les tenir des *conducteurs* ne confère aux *occupants*[4] le droit de les posséder, de jouir de leurs revenus et de les léguer à leurs héritiers, droit qui est accordé par la loi d'Hadrien aux terres vierges et aux terres restées incultes plus de dix ans continus.

2° D'autre part[5], les récoltes des champs des saltus Blandianus et Udensis loués par les conducteurs aux occupants ne seront pas plus imposées que par le passé ; il en sera dû le tiers.

De même, les parties des saltus Lamianus et Domitianus voisines du saltus Sustritanus devront être imposées comme par le passé, du.....

3° Si l'un des *possessores* vient[6] à planter ou à greffer des oli-

1. Patroclus avait donné aux procurateurs des saltus l'ordre d'exposer une copie de la loi avant d'en publier le commentaire. Les procurateurs disent : Nous avons exécuté l'ordre du *procurator tractus*.

2. On pourrait aussi traduire : qui ont été enlevées de ces saltus pour être ajoutées au saltus Sustritanus.

3. *Id jus non datur ex centuris*.

4. L'expression *qui occupaverit* s'applique ici à des gens qui n'ont pas le droit de *possessio* et qui, d'après mon texte lui-même, dépendent du conducteur. Il ne peut donc être question ici de l'*occupatorius* dont parlent les *agrimensores*.

5. Le *nec* qui commence la phrase indique un rapport avec le *nec* qui précède.

6. Ces verbes, au futur, indiquent que la loi n'a pas d'effet rétroactif et que les arbres greffés ou plantés antérieurement ne seront pas exonérés. Le procurateur vise les champs des *occupatorii*. Il vient de répéter, en passant, que ceux-ci n'ont pas le bénéfice de la *lex Hadriana*, comme cela avait été dit plus haut.

Digitized by Google

viers (dans les terres vierges ou incultes[1] depuis dix ans continus), aucun des fruits qu'il récoltera durant les dix premières années ne pourra être imposé.

De même, les arbres fruitiers ne seront pas imposés durant les sept années qui en suivront la plantation ou la greffe.

En tous cas, les fruits des arbres qui ne sont pas dans le cas d'être exonérés[2] ne seront imposés que si les *possessores* les mettent en vente[3].

4° Les redevances concernant les produits *secs*[4] du sol devront être acquittées par l'*occupatorius* dans les cinq années qui suivront la récolte[5] et entre les mains du *conducteur* dont il occupe la terre.

Après ce délai, [la dette passera] au compte [de l'État][6].

III

L'objection principale que l'on puisse faire à mon interpréta-

1. L'idée de *possessores* entraîne celle de terres vierges ou incultes.

2. Les fruits d'arbres *autres* que ceux dont il vient d'être question, c'est-à-dire les arbres qui peuvent encore exister dans les vergers abandonnés et les arbres récemment plantés ou greffés quand ils seront sortis de la période d'exonération.

3. Le *possessor* ne paiera point pour les fruits qu'il emploiera pour sa consommation.

4. M. Mispoulet traduit : les redevances des terres incultes. Il semble que le procurateur eût dans ce cas employé les expressions de la *lex Hadriana* : *inculti*, *rudes*. *Aridas* veut dire ici les céréales, le foin, etc., par opposition aux *fructus humidi* : huile, vin, etc., M. Cagnat vient de me citer, à l'appui de cette interprétation, le *Cod. Théod.*, L. II, T. XXXIII, note de Godefroid : *Frugum duae species, aliae humidae, aliae arentes; humidae sunt vinum, oleum, arentes vero sunt messes, puta frumentum et quotcumque annonae genus.* — Varron, *De re rustica* : « Fructus aridus est ut faba, foenum... »

5. La traduction de *quinquennium* par bail est bien tentante, mais je m'explique difficilement que, en comprenant ainsi ce passage, le cultivateur soit exonéré durant les premières années de son bail et qu'il ne le soit point la dernière. On lui eût accordé ainsi un avantage bien minime.

6. Le procurateur, qui a la haute main dans ces questions de finances, a accordé un délai. Chacun sait bien ce qui arrivera à l'expiration de ce délai, aussi le lapicide et les procurateurs ne se sont-ils pas préoccupés de l'absence du mot ou des mots qui auraient été nécessaires pour rendre plus claire une phrase dont tout le monde devinait le sens. Le lapicide a mal calculé la surface qui lui serait nécessaire pour inscrire tout le commentaire ; les mots qu'il n'a pu

Digitized by Google

tion, c'est l'absence de lien qui semble régner entre les divers paragraphes de ce commentaire. On peut s'étonner qu'après avoir traité des terres cultivées, le législateur passe brusquement aux terres incultes pour revenir en dernier lieu aux premières.

Mais, s'il est admis, ce qui me semble incontestable, que c'est bien un commentaire de la *lex Hadriana* et non cette *lex* elle-même que nous avons sous les yeux, ce lien, nous devons le chercher non pas en notre inscription, mais dans la loi qui en a été le point de départ.

Le procurateur Patroclus avait sous les yeux la *lex Hadriana*, et ne s'arrêtait qu'aux paragraphes de celle-ci qui avaient besoin d'être développés ou complétés.

Pour bien établir ce fait, je vais d'abord rechercher dans quel ordre a dû être rédigée la *lex Hadriana* elle-même et montrer, quand nous aurons pu entrevoir quel a été cet ordre, que les incohérences du commentaire ne sont qu'apparentes.

Le législateur qui veut faire une loi destinée à appeler le cultivateur sur des terres cultivées ou non adoptera naturellement, pour classer les articles de sa loi, l'ordre dans lequel se succèdent les différents actes de ce cultivateur, dont il va s'occuper.

Il commencera d'abord par dire de quelle espèce de terres il s'agit.

Le premier acte du cultivateur étant d'abord de s'installer sur celles-ci, il lui dira ensuite dans quelles conditions il les tiendra : à ferme, à titre de possession, à titre de propriété, etc.

Le cultivateur laboure ou plante, puis il récolte, d'où un paragraphe disant la part de cette récolte qu'il pourra conserver, et dans quels cas il pourra la conserver tout entière.

Enfin, en dernier lieu, il s'agira d'indiquer quand, à qui et où ces redevances seront payées.

Notre *lex procuratoris* devait évidemment découler d'une loi de ce genre, car, en faisant abstraction du premier paragraphe, qui ne prête guère à discussion, en ne nous occupant

graver n'ont pas d'importance; il ne s'en inquiète pas et ne pense même pas à les inscrire sur la plinthe de l'autel ou sur la quatrième face.

Digitized by Google

pas de la nature des terres ou de la catégorie des cultivateurs dont il y est question, nous voyons qu'il y est parlé : 1° du *jus possidendi,* etc.; 2° de redevances (*partes fructuum*) et d'exonérations d'impôts; 3° d'une période de cinq années durant laquelle devra être acquitté l'impôt, de la *conductio* où et du conducteur à qui il sera payé.

Ce commentaire nous indique donc tout d'abord l'ordre dans lequel était rédigée la *lex Hadriana.*

Nous pouvons, en outre, en étudiant son contenu, avoir quelques notions sur ce que disaient, sinon toutes, au moins certaines des clauses de cette loi, car le *procurator* a pu en sauter quelques-unes.

Il faut remarquer, d'abord, que la *lex Hadriana* s'appliquant suivant toute apparence (de l'avis de ceux qui ont écrit à son sujet et comme on le verra plus loin), à l'administration des domaines impériaux de toute l'Afrique (et peut-être de tout le monde romain), elle a dû forcément s'en tenir aux grands traits, et exposer simplement des principes qui devaient être appliqués différemment suivant les coutumes locales et la richesse, la nature du sol, le climat de propriétés très éloignées les unes des autres. L'empereur avait posé la règle, le *procurator tractus* était chargé de l'appliquer [1].

Le procurateur, ayant sous les yeux la *lex Hadriana*, a décidé ce qui suit :

1° La loi accorde à ceux qui cultivent des terres vierges ou incultes depuis dix ans continus le *jus possidendi*, *fruendi heredique suo relinquendi*, mais elle n'est pas applicable aux *occupatorii* qui louent des terres affermées par les conducteurs [2].

2° Comme par le passé, ils devront le tiers de la récolte ou le...

1. D'où la coutume, quand il s'agit d'appliquer le texte de cette loi, d'en placer une copie auprès du nouveau règlement, comme cela a été fait ici (et au saltus Burunitanus : *ut capite legis Hadrianae, quod supra scriptum est*).

2. Les *occupatorii* ont pu croire que, par suite de la nouvelle constitution que l'on donnait au groupe agricole ainsi formé, on traiterait comme des *possessiones* les terres qu'ils cultivaient et que peut-être ils avaient défrichées; le procurateur leur refuse ce droit.

Digitized by Google

3° L'empereur Hadrien a dit ensuite, dans sa loi, que ceux qui planteraient ou grefferaient des arbres fruitiers seraient exonérés d'impôts. Voici dans quelles conditions cette clause sera appliquée au groupe d'Aïn-Ouassel : Si l'un des *possessores* vient à planter, etc. [1].

4° La loi d'Hadrien dit dans quelles conditions seront acquittées les redevances des terres vierges ou incultes. Voici comment le seront celles des terres cultivées : Ces redevances, etc. [2].

Je vais essayer, dans le tableau ci-dessous, en mettant en regard la *lex Hadriana* et son commentaire, de montrer de quelle façon l'un et l'autre pouvaient être lus, à Aïn-Ouassel, par les cultivateurs des saltus.

Lex Hadriana.	*Lex Procuratoris* [5].
La présente loi s'applique aux terres vierges. Elle sera, en outre [3], appliquée aux champs qui, durant dix ans continus, n'auront pas été cultivés [4].	Le bénéfice que confère cette loi ne sera pas étendu aux terres des saltus Blandianus et Udensis et aux parties des saltus Lamianus et Domitianus voisines du saltus Sustritanus qui renferment des oliviers et autres arbres fruitiers en rapport.
Ceux qui défricheront ces terres auront, sur elles, le *jus possidendi, fruendi, heredique suo relinquendi.*	Ces terres en rapport n'auront pas, par conséquent, les droits conférés aux terres vierges ou incultes par la *lex Hadriana.*
Les redevances que paieront les *possessores* seront les suivantes :	Les redevances dues par les *occupatorii* des saltus Blandianus et Udensis seront donc, comme par le passé, d'un tiers. Celles que devront les parties

1. Voir plus haut la traduction, § 3.
2. Voir la traduction, § 4.
3. L'expression *et eis* indique bien que c'est par extension que ce paragraphe qui traite des terres vierges a été appliqué aux terres incultes.
4. Il semble, d'après cet article, que les terres n'appartenant pas à l'État et que leurs propriétaires ne pouvaient cultiver ont fait retour au premier. C'est ce qui explique peut-être que certaines parties des saltus Lamianus et Domitianus (qui avaient antérieurement appartenu à des membres des *gentes* de ce nom) ont été, par suite de l'abandon où les laissaient leurs propriétaires, mises au nombre des terres à livrer aux *possessores.*
5. Le commentaire du *procurator tractus* est, dans cette inscription, désigné sous le nom de *lex* : *legem intulit.*

Digitized by Google

. . . . . .
. . . . . .

Ces redevances ne pourront pas être exigées pour les arbres fruitiers avant qu'ils ne soient en plein rapport[1].

La façon dont ces arbres, une fois en plein rapport, sera imposée, sera fixée par le *procurator tractus*[2].

Ces redevances seront payées aux époques indiquées ci-dessous. En ce qui concerne les *fructus humidi*..... ... En ce qui concerne les *fructus aridi*.....

des saltus Lamianus et Domitianus voisines du saltus Sustritanus seront aussi, comme par le passé, de...

Si quelqu'un des *possessores* vient à planter ou à greffer des oliviers, ceux-ci seront exempts de ces redevances durant les dix premières années qui suivront ces opérations[3].

Les autres arbres fruitiers en seront exempts durant sept ans.

Les fruits des arbres en plein rapport ne seront imposés que quand ils seront mis en vente[4] par le *possessor*.

Pour les redevances des produits *secs* du sol, un délai de cinq ans est accordé aux *occupatorii*[5], qui les verseront entre les mains de leur conducteur. Après ce délai, la dette passera au compte de l'État.

IV.

Pour tâcher de saisir *quelle influence* la loi d'Hadrien a eu sur le développement de l'agriculture dans les domaines impériaux et de quelle façon elle a été appliquée, je vais montrer dans quelles conditions le *procurator Augustorum* Patroclus a édicté son commentaire.

On sait que quatre-vingts ans avant que ce fonctionnaire eût été amené à doter le centre agricole d'Aïn-Ouassel d'un règle-

1. La *lex Hadriana* ne fixant pas, comme je l'ai montré plus haut, l'époque à aquelle ces arbres seront imposés, c'était au procurateur d'indiquer, dans chaque contrée, à quel âge ils seraient considérés comme étant en pleine production.

2. On sait que l'olivier n'est, en effet, en plein rapport qu'à partir de la dixième année.

3. Conformément aux coutumes locales ou en tenant compte de la fertilité, de la nature du sol, etc.

4. Le procurateur laisse au *possessor* le droit de prélever d'abord la partie de ces fruits nécessaire à sa subsistance.

5. Il s'agit des terres cultivées. Le procurateur règle ou change la façon dont seront désormais perçues les *partes* dans le groupe agricole nouvellement constitué.

Digitized by Google

ment, l'empereur Hadrien avait visité l'Afrique. Dans ce voyage, comme dans ceux qu'il fit à travers tout l'empire, il avait dû être frappé de la grande quantité de terrains en friche qu'offrait celui-ci.

Il y avait, entre autres, tous ces domaines, ces *possessiones* que Néron avait confisqués soixante-dix ans auparavant et que les empereurs se sont ensuite occupés à mettre en rapport [1].

L'*ager provincialis* était dans des conditions analogues à celles de l'*ager publicus* et l'on sait que l'État reprit aux anciens *possessores*, en Italie, des terres qu'ils détenaient en vertu d'une situation établie depuis de longues années et qui leur en donnait sinon la propriété, du moins la *possessio*.

Columelle nous apprend aussi que, de son temps, de nombreux terrains restaient incultes par suite de l'impuissance où étaient les cultivateurs de les mettre en exploitation [2].

Cet état de choses qui durait depuis longtemps, Hadrien, avec cette activité qui le poussa à ne négliger aucun des moyens de faire prospérer l'empire, voulut le faire disparaître. Il promulgua donc une loi dont les conséquences devaient être éloignées, mais durables.

Pour attirer les bras sur ces terres incultes, il dut offrir aux cultivateurs de grands avantages. Le droit de *possessio* avait été, comme je l'ai dit, attaché à ces terres que les premiers occupants détenaient et qui, par suite d'un long usage, étaient considérées comme leur propriété de fait, sinon de droit [3]. Le législateur, appliquant cette vieille coutume, décida que le *jus possidendi* serait donné à ceux qui viendraient à cultiver les terres en friche.

Sous le règne de Septime Sévère, il y avait, dans les environs

1. Bruns, *Fontes juris romani antiqui*, p. 281.
2. Esmein, *Journal des savants*, 1880, p. 698.
3. Giraud, *Recherches sur le droit de propriété chez les Romains*, t. I, p. 189; Festus : *Possessiones appellantur agri late patentes privatique, quia non mancipatione, sed usu tenebantur, et ut quisquam occupaverat collidebat.*

Digitized by Google

d'Uci Majus, des saltus qui, malgré le voisinage de cette colonie, déjà ancienne cependant[1], n'avaient pu être défrichés[2].

Le *procurator* Patroclus décide d'y attirer les colons, et pour cela, il prend les saltus Blandianus et Udensis qui sans doute étaient à peu près incultes et réunit à ceux-ci les parties peu cultivées des saltus Lamianus et Domitianus auxquelles la loi d'Hadrien *de rudibus agris* était plus spécialement applicable. Il rédige enfin un commentaire destiné à réglementer l'application de cette loi aux terres en friche du groupe ainsi formé[3].

Une vaste surface de terrains sur lesquels on appelle les cultivateurs, et auxquels on offre, s'ils veulent les défricher, la possession du sol, c'est un *centre agricole* que l'on va constituer, et ces champs donnés par l'État au colon ont la plus grande analogie avec nos *concessions*.

Le *procurator tractus* communique à ses subalternes, les *procuratores saltus*, la réglementation dont il a doté ce centre, et il leur donne l'ordre de la placer dans le ou les villages en formation en l'accompagnant d'un exemplaire de la loi qui a servi de base au commentaire.

Les *procuratores saltus* exécutent son ordre. C'est un de ces *sermones procuratorum* que j'ai trouvé sur la place d'un village[4].

L'appel de Patroclus a-t-il été entendu? Les nombreuses ruines

1. Elle avait été fondée par des vétérans de Marius : Tissot, *Géog. comp. de de l'Afrique rom.*, II, 359.

2. Varron, *De lingua latina*, V, 36 : *Quos agros non colebant, propter silvas.* La description de cet auteur est évidemment applicable aux contrées qui n'avaient pas encore été, bien plus tard, livrées à la culture.

3. Le procurateur a réuni ensemble toutes les parties en friche de la contrée afin de pouvoir leur appliquer, non pas la *lex Hadriana* qui s'étendait à toutes les terres de cette catégorie, mais un commentaire de cette loi qui leur fût propre, basé sans doute sur les conditions de sol et de climat spéciales à la contrée, et peut-être sur des coutumes locales.

4. C'est dans un espace rectangulaire, où ne se voit aucune trace de constructions qu'était, en effet, cette inscription quand je l'ai découverte. Trois des côtés de ce rectangle sont formés, à une distance de 20 à 30 mètres, par les restes d'habitations; le quatrième côté s'incline, en pente douce, vers la vallée.

La pierre était encore en place, reposant sur lit de maçonnerie, et il est bien possible que la *lex Hadriana*, si elle a été également placée là et gravée sur la pierre, ne soit pas loin. Malheureusement la fosse d'où j'ai extrait le *Sermo pro-*

Digitized by Google

qui couvrent le pays le donnent à penser. Ce sont, entre autres, les restes d'un aqueduc qui amenait l'eau de la source de ce village même jusqu'à des citernes placées auprès des *praedia Pullaenorum*, les beaux vestiges d'édifices que l'on voit près de là, à Henchir-Chett, enfin, les restes de villages que l'on trouve aux abords des nombreuses sources qui jaillissent dans les vallons. Les anciens pressoirs, fréquents sur les collines voisines, actuellement dénudées, nous indiquent que le *possessor* y a planté ou greffé des oliviers dont les descendants rabougris que l'on voit encore nous donnent un peu une idée de ce qu'était le pays à l'époque de Septime Sévère, avant sa colonisation.

V

La « lex Hadriana ».

J'ai dit plus haut dans quelles circonstances cette loi a dû prendre naissance, et je ne reviendrai pas sur ce point.

La *lex Hadriana* dont il est question ici est-elle la même que celle que citent les colons du saltus Burunitanus?

D'après la table de Souk-el-Khemis, cette dernière traitait de redevances agraires et de corvées qui sont complètement omises dans mon document. D'autre part, le chapitre (*kaput*) de la loi d'Hadrien invoqué par les colons de ces saltus s'occupe de terres cultivées et non en friche, et ces dernières relèvent du conducteur.

Ce ne sont donc point des *possessiones*.

Suivant toute probabilité, elles étaient habitées par des cultivateurs du même genre que les *occupatorii*, dont il est question dans l'inscription d'Aïn-Ouassel [1].

curatorum était peu profonde et après quelques labours, son emplacement ne sera plus visible.

1. Nous apprenons, par suite, que ces derniers étaient régis par le chapitre de la *lex Hadriana* citée dans le saltus Burunitanus, et, par conséquent, soumis à des corvées qui étaient : *binas aratorias*, *binas sartorias*, *binas messarias operas*, etc.

Digitized by Google

On est en droit de se demander comment le même nom de *lex Hadriana* était donné à deux documents paraissant de prime abord différents, dont l'un s'occupait des terres cultivées par les *possessores*, et l'autre des *conductiones*.

La réponse à cette question se trouve dans la ligne 4 de la colonne III de la table de Souk-el-Khemis. On entendait par cette expression de *lex Hadriana* non seulement celle-ci tout entière, mais encore une de ses subdivisions, à laquelle, dans le texte du saltus Burunitanus, on donne le nom de *kaput*, mais qui, dans celui d'Aïn-Ouassel, est désignée sous la seule dénomination de *lex*.

La *lex Hadriana* nous apparaît donc comme une œuvre vaste, divisée en chapitres et s'occupant au moins de l'administration des domaines impériaux.

Nous savons, d'une façon plus ou moins précise, de quoi traitaient deux de ces chapitres : l'un s'occupait des redevances des *occupatorii*; l'autre traitait de la mise en culture et de l'exploitation des terres en friche.

Cette loi, qui s'appliquait à des contrées différentes par le sol, le climat, les produits ou les coutumes, était forcément concise et ne posait que des principes généraux. Les détails de son application étaient confiés aux *procurateurs*[1] des *tractus*.

Les saltus.

Le *tractus Karthaginiensis* était subdivisé en *saltus*. Les saltus Blandianus et Udensis étaient de ces subdivisions. Je ne sais si les trois autres qui sont mentionnés par mon inscription étaient ou non des propriétés de l'État[2].

Ces saltus, régis par un procurateur, comprenaient des terres cultivées, *conductiones*, affermées à un conducteur, qui les louait

1. Les *litterae* des procurateurs du saltus Burunitanus, comme le *sermo* de ceux d'Aïn-Ouassel, sont deux exemples de cette application.

2. A titre de curiosité, je note en passant qu'il existait sous Sévère Alexandre un *procurator saltus Domitiani* en Achaïe, cf. *C. I. L.*, III, 649.

Digitized by Google

à des occupants, et des terres en friche, relevant directement du procurateur et destinées à devenir des *possessiones*[1]. Il est probable qu'en outre de ces deux sortes de terrains, les *saltus* renfermaient des enclaves qui étaient de véritables propriétés. Telles étaient sans doute les *praedia Pullaenorum*[2], dont j'ai retrouvé à 1,500 mètres d'Aïn-Ouassel l'entrée constituée par une porte cintrée, donnant sur une voie de grande communication allant de *Thubursicum bure* à *Uci Maius*.

Je signalerai enfin une erreur commise dans les considérations que j'ai émises dans mon premier article au sujet de la position des saltus. Par ce qui précède, on voit que le saltus Sustritanus, qui ne faisait point partie du centre agricole d'Aïn-Ouassel, ne devait point être voisin des saltus Blandianus et Udensis, qui, au contraire, devaient être contigus aux saltus Lamianus et Domitianus. Cette explication concorde mieux avec ce que nous savons sur la position du premier de ces domaines, qui devait être aux environs de Sustrus, dont les ruines sont à environ 15 kilomètres d'Aïn-Ouassel.

Les administrateurs des saltus.

A l'époque de la formation du centre agricole d'Aïn-Ouassel, les *procuratores saltuum* avaient à leur tête le *procurator tractus Karthaginiensis*, Patroclus, un des successeurs de Tussanius Aristo[3] et de Provinciale[4].

Deux d'entre eux étaient des affranchis, ce qui indique qu'il n'était pas rare de voir des hommes de cette condition prendre le rang équestre et arriver à cette haute fonction.

1. Il est fort possible qu'à côté des *conductiones*, le saltus Burunitanus renfermait aussi primitivement des *possessiones*.
2. On doit considérer cependant que ce domaine a pu être constitué ultérieurement et que c'était peut-être une *possessio* qui a dû son origine à la *lex procuratoris*.
3. Table de Souk-el-Khemis.
4. *C. I. L.*, t. VI, n° 790.

Digitized by Google

Le *procurator tractus* avait le droit de légiférer, et le devoir de trancher les différends qui survenaient entre ses administrés.

Les *procuratores saltuum* qui jouent le principal rôle dans le texte du saltus Burunitanus ne nous apparaissent ici que comme les exécuteurs des instructions de leur chef.

Les conducteurs.

Le *conducteur* loue les terres qu'il a affermées à des cultivateurs qui ont la qualité d'*occupatorii*. Il perçoit dans la *conductio* les impôts de l'État.

Il n'est écrit nulle part dans les deux textes dont il vient d'être question que le conducteur ait affaire aux *possessores*, même pour la perception des *rationes* impériales.

Les cultivateurs.

Les colons du saltus Burunitanus, comme les *occupatorii* des saltus de la région d'Aïn-Ouassel, cultivaient des terres de rapport, qu'ils louaient au conducteur. Ils payaient une redevance en nature (*partes fructuum, agrariae*) et étaient astreints, de par la *lex Hadriana*, à certaines corvées. C'étaient des hommes libres et qui, comme je le pense avec M. Mispoulet, ne passaient pas certainement de contrat avec le *conductor* ou l'État. Enfin, et comme le fait très justement remarquer le savant juriste, quoique rien dans la loi n'attache le cultivateur au sol qu'il exploite, il est probable qu'il devait rester de longues années et même se fixer sur celui-ci. Or, quels sont les traits qui caractérisent les colons des législations ultérieures : « ils sont libres et non pas esclaves, ils sont cultivateurs sans contrat; ils sont enfin de fait, sinon de droit, cultivateurs à perpétuité [1]. »

Il s'en faut de peu que nos *occupatorii* ne soient dans ces conditions. Il est très possible qu'après plusieurs générations pas-

1. Fustel de Coulanges, *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, 1885, p. 41.

Digitized by Google

sées dans la même *conductio* ils soient devenus les *coloni* du Code de Justinien, et que ce qui avait été d'abord un droit pour eux se soit transformé alors, par la force d'une longue coutume, en une obligation.

La chose est possible, mais nous allons voir en ce qui concerne les *possessores* que ceux-ci ont dû bien plus sûrement aboutir à la condition de *coloni*.

Ils sont libres, on le sait, et n'ont pas non plus de contrat, puisqu'ils ont le *jus possidendi*; enfin, et c'est ce qu'il y a de plus important[1], ils peuvent léguer la terre à leurs héritiers.

Que, pour plusieurs raisons, dont la plus active a été les dévastations causées par les guerres, intestines ou religieuses, au IVe siècle, le *possessor* n'ait pu payer à l'État les redevances qu'il lui devait[2], force a dû être au procurateur, qui ne pouvait rien gagner à poursuivre un homme déjà misérable, de remettre à l'année suivante l'époque du payement de la dette.

Cette situation alla certainement en s'aggravant à mesure que le désordre et les troubles augmentèrent dans l'empire. Les fils des *possessores*, en héritant de la terre léguée par leur père, héritaient forcément de ses dettes. D'autre part, ils ne pouvaient quitter celle-ci, où étaient leur maison, leurs instruments de labour et leur famille. Ils acceptèrent donc la situation.

Quand deux ou trois générations eurent ainsi accumulé leurs obligations, les cultivateurs furent à la merci de l'État. Si quelque chose subsistait de leur ancien *jus heredi relinquendi*, c'était plutôt l'hérédité de la dette que l'hérédité de la terre et l'on peut

1. Ne pourrait-on aussi faire ce rapprochement que la *possessio* était une propriété *de fait*, non *de droit* (Giraud, *loc. cit.*), et que, de même, le cultivateur l'était également à perpétuité, *de fait* sinon *de droit* (Fustel de Coulanges, *loc. cit.*)? Ces rapports ne nous montrent-t-ils pas comment l'absence d'un contrat consacrant la *possessio* eut pour résultat que ce qui, au début, était à l'avantage du cultivateur, tourna contre lui?

2. En certains cas il a pu être forcé de garder, pour son existence, la part de la récolte qui revenait à l'État (on a vu qu'un article de la *lex procuratoris* avait prévu le cas où le cultivateur n'aurait pas eu une récolte suffisante en n'imposant point ce qui était nécessaire à sa consommation : cela prouve que la *lex Hadriana* ne contenait point une clause semblable).

Digitized by Google

donc appliquer au *possessor*, en la renversant, la formule de Fustel de Coulanges : « S'il tient la terre, la terre le tient [1]. »

Il faut remarquer que précisément l'époque où l'on voit le colonat nettement constitué est celle des luttes intestines que j'ai signalées, et qui ont pu parfaitement en activer le développement.

On voit donc que si la *lex Hadriana* n'a pas institué le *colonat*, elle devait forcément y conduire, étant données les circonstances impossibles à prévoir, c'est-à-dire les temps malheureux de la fin de l'empire, qui changèrent les conditions où était le cultivateur à l'époque de sa promulgation. On peut donc la considérer comme le premier document connu auquel on puisse attribuer la formation du colonat.

Le *possessor* paraît avoir été réellement et au point de vue juridique comme au point de vue physique, l'ascendant du *colonus*. Il est très possible, je l'ai dit, que l'*occupatorius*, par un phénomène que l'on saisit facilement et que j'ai exposé, ait pu, lui aussi, devenir colon. Le colonat doit être considéré comme l'aboutissant des différentes situations juridiques dans lesquelles les cultivateurs des siècles précédents se sont trouvés [2].

L'empereur Hadrien ne pouvait, à l'époque si prospère des Antonins, prévoir les conséquences lointaines qu'aurait eues son œuvre. Celles-ci n'enlèvent rien à l'admiration que doit inspirer la sollicitude qu'il a montrée pour le colon qui acceptait le pénible labeur de défricher les terres des *saltus* et pour l'habileté avec laquelle il sut accroître ainsi les revenus de l'État.

La loi devait s'appliquer à des contrées aussi étendues et aussi différentes les unes des autres que les provinces de l'empire romain

1. *Loc. cit.*, p. 117.

2. Il faut remarquer que, par un retour curieux, ce nouvel état du cultivateur dérive du très ancien droit de la *possessio*, droit sinon ressuscité du moins remis en vigueur et appliqué d'une façon un peu différente par l'empereur Hadrien aux terres en friche des saltus. Il y avait des colons de diverses catégories correspondant sans doute à la qualité ancienne du cultivateur (*Cod. Just.*, XI, 48, *coloni cujusque conductionis*). — Fustel de Coulanges, *loc. cit.*, p. 23, dit aussi : « Le fermage et le colonat étaient deux situations toutes voisines, bien que fort différentes. Passer de l'une à l'autre était la chose la plus facile et la plus commune. »

Digitized by Google

ou tout au moins à la province d'Afrique, qui, de son littoral aux solitudes du désert, présente un sol, un climat, des cultures d'une excessive variété.

Le législateur a su donner à son œuvre l'élasticité nécessaire pour la rendre partout applicable, la précision suffisante pour qu'elle pût être adaptée à des conditions très différentes.

Nous essayons, à notre tour, de rendre à l'Afrique sa prospérité d'autrefois et d'y créer, comme Hadrien, des centres agricoles, à l'aide de concessions.

On pourrait sans aucun doute, pour atteindre ce but, s'inspirer d'une loi qui a fait ses preuves, puisqu'elle a contribué à la richesse de ce pays, attestée par les vestiges de tant de villes et de si beaux monuments.

Il existe, dans les lois qui régissent la Tunisie, des clauses d'exonération qui sont peut-être, elles aussi, les restes de la *lex Hadriana*, car elles ont avec elle plus d'un rapport.

En les développant, en les faisant revivre comme nous ressuscitons les antiques cités, nous arriverons à rendre à l'Afrique une prospérité qu'elle a due au législateur romain.

Dr Carton,
Médecin militaire.

Digitized by Google

CATALOGUE SOMMAIRE

DES

MONUMENTS FIGURÉS

RELATIFS AU CULTE DE MITHRA

(*Suite et fin*[1])

DACIE

123. Orsova. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,20 ; long. 0m,22), trouvé à Orsova. Musée communal de Temesvar. Mithra tauroctone. *Travaux des médecins et naturalistes hongrois, réunion d'Herculesbad*, 1872 (en hongrois), Budapest, 1873, p. 161; Studniczka, *op. cit.* (n° 141), n° 70.

124. Carlsbourg, *Apulum*. Bas-relief de pierre calcaire (haut. 0m,62 ; long. 0m,64), trouvé au XVIIIe siècle, à Maros-Portus. Musée Bruckenthal, à Hermannstadt. Mithra tauroctone avec nombreuses réprésentations accessoires. Köppen, *Nachricht von einigen in Ungarn Siebenbürgen und Polen befindlichen Alterthümern* (*Jahrbücher der Literatur Anzeigeblatt*, XXIV), Vienne, 1823 ; de Hammer, pl. VII, p. 90, 9 ; Lajard, XCVI, 1 et *op. cit.* (n. 125), pl. I, 1, p. 5, sqq. (qui donne par erreur comme origine Sarmizegetusa) ; cf. *C. I. L.*, III, 1109. En même temps que ce bas-relief on trouva un grand autel avec inscription. Lajard, CI, 2 ; *C. I. L.*, III, 1110.

125. Bas-relief de grès (haut. 1m,15 ; long. 1 mètre), trouvé dans les ruines d'Apulum. Institut Bathyani à Carlsbourg. Représentation analogue à celle du n° 124. Koeppen, pl. 1, p. 10, n° XII ; de Hammer, VI, p. 87, 8 ; Lajard, XCXI, 2 et *Deux bas-reliefs déc. en Transylvanie* (*Mém. Acad. inscr.*, t. XIV), Paris, 1840, pl. I, 2, p. 9 sqq.

126. Bas-relief de marbre blanc (haut. 1m,12 ; long. 1m,37). Institut Bathyani à Carlsbourg. Mithra tauroctone avec sept autels, couteaux, cyprès et bonnets phrygiens, etc. Koeppen, *op. cit.* (n. 123), p. 9, n. VI ; de Hammer, pl. VIII, p. 93, 11 ; Lajard, LXXIX, 1.

127. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,25 ; long. 0m,21), trouvé à Carlsbourg. Autrefois au Musée de Clausenbourg. Possesseur inconnu. Moulage à

1. Voyez la *Revue* de novembre-décembre.

Digitized by Google

l'Université de Vienne. Mithra tauroctone avec scènes accessoires sur le bord supérieur et inférieur. Inédit.

128. Bas-relief de marbre blanc, trouvé à Alvincz dans le Maros, en aval de Clausenbourg. Musée Bruckenthal à Hermannstadt. Représentations presque identiques à celles du n° précédent. Œuvre du même atelier. Studniczka, *Arch. epig. Mittheil. aus Oester.*, t. VIII, p. 34, n° 71 et VII, pl. VII, 2.

129. Fragment d'un groupe de marbre blanc (haut. 1m,17 ; long. 0m,95) trouvé entre Carlsbourg et Maros-Porto. Musée Bruckenthal à Hermannstadt. Mithra tauroctone. Köppen (*op. cit.*, n. 124), p. 17, n° XI; de Hammer, p. 93, n. 12; Lajard, pl. CI, 6. Cf., pour la bibl. antérieure, *C.I.L.*, III, 1123.

130. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,16; long. 0m,23), trouvé à Alvincz. Même musée que n° 129. Mithra tauroctone. Goos, *Archiv des Vereins fur Siebenb. Landeskunde*, XII, 170; Studniczka, *l. cit.* (n. 128), n° 72 ; cf. *C. I. L.*, III, S. 7782.

131. Fragment de bas-relief de marbre blanc (long. 0m,18 ; haut. 0m,21), trouvé à Maros-Portus. Musée de Clausenbourg Mithra tauroctone. Inédit.

132. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,32; long. 0m,21). Institut Bathyani à Carlsbourg. Mithra tauroctone au centre; au-dessus et au-dessous, petites scènes. Köppen, p. 14, n° VIII; de Hammer, p. 92, n. 10; Lajard, XCVIII, 1 et *op. cit.* (n. 125), pl. II, p. 38 sqq.; *C. I. L.*, 1120.

133. Statue en pierre calcaire (haut. 0m,50, long. 0m,25), trouvée à Maros-Porto. Musée Bathyani à Carlsbourg. Mithra naissant du rocher; la tête manque. Köppen, p. 14, n. IX; de Hammer, pl. XI, 1, p. 103, 53; Maionica, *Arch. epig. Mittheil. aus Oester.*, t. II, n. X.

**134. Bas-relief autrefois à Carlsbourg, dans le palais du prince. Possesseur inconnu. Mithra tauroctone. Grüter, XXXIV, 10; Zoëga, p. 150, n. 30; *C. I. L.*, III, 1121.

135. Dorstadt. Haut-relief de marbre blanc (haut. 0m,89; long. 1m,43), trouvée au XVIIIe siècle à D. Autrefois à Koncza, puis au Musée de Déva. Mithra tauroctone. Goos, *Arch. epig. Mitth. aus. Oester.*, I, 116; Studniczka, *ibid.*, VIII, n° 173; *C. I. L.*, III, S. 7729.

**136. Bas-relief de marbre (haut. 1 1/2 pied; long. 2 pieds), à Dorstadt en 1723. Possesseur inconnu. Mithra tauroctone. *C. I. L.*, III, S. 7730.

137. Nagy-Enyed, *Brucla*. Statue de grès trouvée en 1888 à Maros-Decse près de N. Collège de Nagy-Enyed. Mithra naissant du rocher. Téglas, *Arch. epig. Mitth. aus Oester*, XII, n° 22.

138. Torda *Potaissa*. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,39; long. 0m,35), trouvé à T. Musée de Clausenbourg. Mithra tauroctone. *C. I. L.*, III, 901.

139. Bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,27; long. 0m,27), trouvé à T. Même musée. Mithra tauroctone avec dix autres scènes à gauche et sur le bord supérieur. Ackner, *Mittheil. der k. k. Centralcommission*, 1860, p. 56.; *C. I. L.*, III, 899.

**140. Bas-relief de marbre blanc (haut. environ 0m,35; long. environ 0m,45), trouvé à T. Autrefois au Collège de Nagy-Enyed. Possesseur inconnu. Mithra tauroctone. Köppen, p. 17, n. XIII; Hammer, p. 93, n° 13; *C. I. L.*, III, 900.

Digitized by Google

141. Clausenbourg, *Napoca*. Moitié de droite d'un grand bas-relief de pierre calcaire trouvé à C. Musée de Clausenbourg. Mithra tauroctone avec scènes accessoires sur les bords. Inédit.

141-186. Varhély, *Sarmizegetusa*. Mithréum fouillé à V., par la Société archéologique de Déva, pendant les années 1881-1883. On y a trouvé, outre des autels, des lampes, etc., des fragments de sculpture appartenant à plus de quarante statues et bas-reliefs, dont quelques-uns fort importants. Ils sont conservés presque tous au Musée de Déva; quelques-uns ont passé au Musée de Temesvar ou dans la collection de l'évêque de Lugos.

Le compte rendu le plus complet des fouilles de Sarmizegetusa a été donné en hongrois par M. Paul Kiraly, *A Sarmizegetusai Mithraeum* (Archeologiai Közlemenyek, XV), avec une introduction par le comte Géza Kuun. Budapest, 1886, 129, pp. xxiii, pl. L'auteur a fait paraître une traduction française d'une partie de son ouvrage dans la *Revue internationale*, 1887 (t. XIV, 563-583, 757-783), mais on y chercherait vainement la description des objets trouvés dans le mithréum. Ils ne sont pas décrits davantage dans l'article de M. Maionica, *Il Mithreo Transilvano* (*Giornale della Società asiatica italiana*, I, 1887, p. 33-40). A défaut de l'ouvrage hongrois on devra donc recourir à la courte mais substantielle notice qu'avait publiée antérieurement sur ces monuments M. Studniczka, *Arch. epig. Mitth. aus Oester.*, VII (1883), p. 200 sqq.; VIII, p. 34 sqq. J'ai étudié et photographié les plus importantes de ces sculptures en 1890, mais comme, à moins d'entrer dans une description minutieuse de chaque monument, ou d'en donner un dessin, je ne pourrais que reproduire le catalogue de Studniczka ou celui de Kiraly, je préfère renvoyer à ces auteurs. Je me bornerai à noter que les n°s 39 et 41 de St. = 123, 144, pl. XIII, 1, XXIII, 2 de K. sont des fragments d'un seul et même bas-relief du type du n° 395 St. = 146, pl. XXXIII, 1, K. Pour les inscr. cf. *C. I. L.* III, n°s 7922 sqq.

187. Fragment d'un bas-relief trouvé à Varhély (haut. 0^m^,25, long. 0^m^,30). Musée de Clausenbourg. Partie inférieure d'un Mithra tauroctone, *C. I. L.*, III, 1437.

188. Fragment de bas-relief de marbre grisâtre, trouvé à Sarmiz. Collection Géza Kuun, château de Maros-Nemeti. Morceau du côté droit d'une représentation de Mithra tauroctone. Kiraly, *op. cit.* (n. 141), pl. XII, 1, n° 101.

189. Veczel. Fragment de bas-relief de marbre, trouvé à Veczel. Musée de Clausenbourg. Bord supérieur d'une représentation de Mithra tauroctone avec scènes accessoires. Inédit.

**190. Bas-relief trouvé à Veczel. Possesseur inconnu. Mithra sur le taureau. *C. I. L.*, III, 1357.

**191. — Bas-relief autrefois à Zam, puis à Déva chez le chirurgien Spanyik. Possesseur inconnu. Mithra tauroctone. *C. I. L.*, III, 1437.

192. — Piédestal de marbre blanc (haut. 1^m^,40; long. 0^m^,34), trouvée en Transylvanie. Musée Bruckenthal à Hermannstadt. Mithra sur le taureau. Hammer, XI, 2; Lajard, XCIX, 1.

**193. — Statue trouvée en Transylvanie. Possesseur inconnu. Dadophore mithriaque. Hammer, pl. XII, p. 103, 56; Köppen, *op. cit.* (n° 124), p. 20, XIV.

Digitized by Google

194. Statue de marbre blanc (haut. 1m,37) trouvée en Transylvanie. Musée Bruckenthal à Hermannstadt. Köppen, p. 20, XIV, 2; de Hammer, pl. XI, 2 (reproduction très inexacte); Maionica, p. 103-55, *op. cit.* (n° 133), n° 5.

DALMATIE

195. *Epidaurum.* Mithréum situé sur la colline de San-Giorgio, près de l'ancien E. Mithra tauroctone, sculpté dans un rocher. Evans, *Researches in Illyricum* (*Archaeologia*, 1884, XLVIII, p. 19-20).

196. Mithréum du village de Canali, à une lieu d'Ep. Même représentation. Evans, *l. c.*, p. 20 sqq., pl. 7.

197. Rozank. Mithréum découvert à R., près de Tschernembl en Carniole. Cirque de rochers où l'on voit sculpté un Mithra tauroctone. Hitzinger, *Mittheilungen des hist. Vereins für Krain*, 1855; Costa, *Mitth. der k. k. central Commission zur Erh. der Baudkm.*, II (1857), p. 381; *C. I. L.*, III, 3933; von Premerstein, *Arch. epig. Mitth. aus Oester.*, XIV, p. 97.

PANNONIES

198. *Aquincum* (près de Bude). Mithréum découvert en 1888 à Altofen. A été conservé. On y trouve : *a)* le torse et la tête d'une statue d'Hermès; *b)* statue de pierre calcaire (haut. 0m,98; long. 0m,55); Mithra naissant du rocher; *c)* quatre piédestaux avec des inscriptions. Kuzsinski Balint, *Budapest Régiségey*, I, 1889, p. 59 sqq.

199. Bas-relief de pierre calcaire (haut. 0m,67; long. infér. 0m,82; long. supér. 0m,47). Musée national de Budapest. Mithra tauroctone. Inédit.

200. Bas-relief de pierre calcaire (haut. 0m,20; larg. max. 0m,13). Même musée. Mithra tauroctone avec représentations accessoires au-dessus et au-dessous. Inédit.

201. Fragment de bas-relief de pierre calcaire (haut. 0m,15; long. 0m,21). Même musée. Coin droit supérieur d'une représentation de Mithra tauroctone, avec nombreuses scènes secondaires. Inédit.

202. Fragment d'un petit groupe de marbre (long. env. 0m,20; haut. moy. 0m,30). Même musée. Inédit.

203. Bas-relief de pierre calcaire (haut. 0m,77; larg. 1m,28) trouvé en 1817 à Buda-örs. Même musée. Mithra tauroctone avec autres représ. sur le bord supérieur. L'extrémité droite est brisée. *Acta litteraria Musei nationalis Hungariae*, I, 1818, p. 225; Koeppen, *l. c.* (n° 124), p. 6; de Hammer, p. 94, n° 14; cf. *C. I. L.*, III, 3383 et 3384.

204. Sissek, *Siscia.* Bas-relief de grès (long. 0m,52; haut. 0m,33) provenant de S. Musée d'Agram. Au centre, Mithra tauroctone entouré des signes du zodiaque. Nombreuses figures secondaires sur les bords. *Arch. epig. Mitth. aus Oesterr.*, 1879, p. 169 sqq.; Boinicic, *Kroatische Revue*, II, 1886, p. 139 sqq.

205. Quatre fragments d'un bas-relief de marbre blanc, travaillé à jour

Digitized by Google

(haut. 0m,37; larg. 0m,27) trouvés à Sissek. Musée d'Agram. Mithra tauroctone dans une couronne; sur les côtés représentations accessoires. Boinicic, *ibidem*.

206. Bas-relief de grès (haut. 0m,25; long. 0m,20) trouvés à Sissek. Même musée. Mithra-Mèn (?) à cheval. Boinicic, *l. c.* (n. 204), p. 104, n° 3.

207. Bas-relief de grès (haut. 0m,60; long. 0m,82) trouvé à Sissek. Même musée. Mithra tauroctone. Boinicic, *l. c.*, p. 144.

208. Kroisbach, *Scarbantia*. Mithréum découvert en 1866. Il contenait : *a*) un bas-relief de Mithra tauroctone, sculpté dans un rocher avec l'inscr. *C. I. L.*, III, 4240; *b*) un autre-bas-relief (haut. 1m,50; long. 1m,30) avec l'inscr. 4237. Mithra tauroctone; *c*) trois autels de grès avec les inscr. *C. I. L.*, III, 4236, 4238, 4239; *d*) un lion et un lionne de grès (haut. 0m,40; long. 0m,60); *e*) des lampes de terre cuite, etc. Kenner, *Mitth. der k. k. central Commission*, XII, 1867, p. 120 sqq.

**209. O-Szöny, *Brigetio*. Deux bas-reliefs de même grandeur trouvés au XVIIe siècle à O-S. Possesseur inconnu. Dadophores mithriaques. *C I. L.*, III, 4302.

210. Deutsch-Altenburg, etc. *Carnuntum*. Mithréum découvert en 1852. On y trouva, outre des vases de terre, monnaies, ossements d'animaux, etc.: *a*) six autels avec les inscr. *C. I. L.*, III. 4414, 4416, 4417, 4419, 4420, 4424; *b*) statuette de grès (haut. 0m,60); Mithra naissant du rocher. Maionica, n° XI; *c*) un petit lion couché; *d*) Fragment d'un grand bas-relief de grès (long. env. 2m; haut. 1m,40). Mithra tauroctone. De Hammer, n° XVIII, p. 95; *e*) petite plaque avec l'inscr. *C. I. L.*, III, 4421. Ces monuments sont aujourd'hui au Musée des antiquités de Vienne. Sacken, *Sitzber. der Akad. der Wissensch. phil. hist. Classe*, XI, p. 334 sqq., Vienne, 1853.

211 — (?). Deux fragments d'un grand bas-relief de grès (0m,90 × 0m,75 et 1m,70 × 1m,30). Même musée. Mithra tauroctone. Manteau du dieu et corps du taureau avec torse du dieu. Inédits.

212. Grand autel au XVIIIe siècle à Petronnell chez le comte Traun. Même musée. Face antérieure inscr. *C. I. L.*, III, 4413. Sur les côtés, dadophores. Hormayr, *l. c.* (n. 214); Labus, *Ara antica di Hanburgo*, 1820, p. 9; Arneth, *Beschreib. der zum k. k. Antikenc. gehör. Meilensteine*, n° 15.

213. Fragment d'une statue de marbre blanc (haut. 0m,40; long. 0m,18) trouvée à Deutsch-Altenburg. Depuis 1876, au même musée. Mithra naissant du rocher. Maionica, XII, *Eph. ep.*, IV, 525.

214. Stix-Neusiedl, *Aequinoctium*. Mithréum découvert en 1816 à S. N. De là proviennent les monuments suivants du Musée de Vienne : *a*) bas-relief de pierre calcaire (haut. rest. 1m,60; long. 1m,40); *b*) deux autels et une plaque de pierre avec les inscr. 4538, 4540, 4541; Hormayr, *Archiv für Geographie, Historie und Kriegskunst*, Vienne, déc. 1816, p. 660; S..., *Wiener Modezeitung*, 19 juin 1816, n° 25; Seel, pl. XIV *c.*; de Hammer, p. 45, n. 17; Arneth, *op. cit.*, n° 250; Sacken-Kenner, p. 49, n° 230; Lajard, LXXVII, 1; *C. I. L.*, III, 4539.

215. Bas-relief de marbre blanc trouvé à Stix-Neusield. Musée de Vienne. Mithra tauroctone. Sacken-Kenner, n° 45; Lajard, LXXXII, 2; *C. I. L.*, III, 4542.

Digitized by Google

216. Bas-relief de grès (haut. 1m,35; long. 0m,55) trouvée à Schwadorf près de Stix-Neusiedl. Même musée, n° 277 *a*. Mithra naissant du rocher. Arneth, *Sitzb. Akad. Wisen. Ph. hist. Classe*, 1853. p. 334; cf. Maionica, pl. II, p. 37 n. 13; *C. I. L.*, 4543.

**217 Pannonie. ?. Plaque de bronze (haut. 0m,15; long. 0m,20) autrefois dans la collection Jankovich à Budapest. Possesseur inconnu. Mithra tauroctone: Köppen, p. 9, n° V; de Hammer, p. 105, n° 71.

NORIQUE

*218. Zollfeld, *Virunum*. Fragment d'un grand bas-relief de marbre blanc trouvés à Z. Château de Tanzenberg, puis Musée de Klagenfurth: *a*) (haut. 0m,34; long. 0m,64); coin gauche supérieur d'une représ. de Mithra tauroctone; *b*, *c*) (haut. 0m,90; larg. 0m,33 et haut. 1m,45; larg. 0m,44); plaques avec figures accessoires qui bordaient à droite et à gauche la scène principale. Jabornegg-Altenfels, *Kärnten's römische Alterthümer*, 1870, pl. CVIII; de Hammer, pl. X (fr. *a*); p. 94, n° 16; Lajard, pl. XCV (fr. *b*, *c*.).

**219. *Virunum*. Petit autel trouvé en 1817 à Töltschach. Mithra (?) entre deux têtes de béliers. Köppen, p. 8; *C. I. L.*, III, 4799.

**220. Sanct-Urban. Grotte mithriaque de Sanct-Urban au-dessus de Glaneck en Carinthie. Hauser, *Mittheilungen der k. k. central Commission*, VIII, 1882, pl. XXII; cf. *C. I. L.*, III, 4804.

**221. *Comagena*. Bas-relief trouvé à Sanct-Andrä vor dem Hagenthal au XVIIIe siècle. Antiquarium de Munich. Mithra tauroctone. *C. I. L.*, III, 5630.

RHÉTIE

222. Mauls. Bas-relief de pierre calcaire (haut. 1m,20; larg. 1m,50) trouvé près de M. dans le Tyrol. En 1797 à la Bibliothèque d'Innsprück, puis au Musée de Vienne. Mithra tauroctone avec nombreuses scènes accessoires sur les bords. Gronov, *Leonardo Augustini gemmae antiquae*, 1694 = Lajard, XCIII, 1; Giovanelli, *Intorno alla zeccha Trentina*, Trente, 1812; Seel, pl. XIX, p. 517 sqq. = Lajard, XCIV; de Hammer, pl. V, p. 83, n. 7 = Seel, pl. XX = Lajard, XCIII, 2; cf. Zoëga, p. 451, n° 32, et beaucoup d'autres.

GERMANIES

223. Strasbourg, *Argentoratum*. Bas-relief trouvé à Strasbourg dans une cave. Détruit en 1870. Il en existe un moulage au Musée de Saint-Germain. Éon mithriaque. Longpérier, *Bull. Soc. Antiq. de France*, t. X, 1868, p. 147; Froehner, *Les Musées de France*, pl. XXIII.

224. Fehlbach. Bas-relief trouvé à F. près de Canstadt. Musée de Stuttgard. Mithra tauroctone. Sattler, *Gesch. des Herzogthums Wurtemberg*, I, pl. XI,

Digitized by Google

p. 191 sqq., cf. Seel, pl. XIII *a*; Welcker dans Zoëga, p. 411; de Hammer, p. 96; Lajard, LXXXIV, 2.

225. Mannheim. Bas-relief de grès rouge trouvé en 1613 à M. Transporté à Ladenburg, puis de nouveau au Musée de Mannheim. Mithra tauroctone avec d'autres figures. Creuzer, *Symbolik*, pl. IV, 11; Seel, pl. XIII *c*; de Hammer, p. 95, n° 20; Lajard, LXXXIV, 1; Stark, *op. cit.* (n. 227), pl. IV, 1; cf. Haug, *Die römische Denksteine des Antiquariums in Mannheim*, Constance, 1877, qui donne une bibl. complète.

226. Neueuheim. Mithréum découvert en 1838 à N. près de Heidelberg. De nombreux objets y furent trouvés. Musée de Carlsruhe. Les plus importants sont : *a*) fragment de Mithra naissant du rocher (haut. 0m,85). Maionica, XIII; *b*) bas-relief de grès rouge (haut. 1m,80; long. 2m,40). Mithra tauroctone, avec représentations accessoires sur les bords. Creuzer, *Das Mithraeum von Neueuheim*, Heidelberg, 1838; *Deutsche Schriften*, II, 2, 282; Clarac, *Musée*, pl. 540; Lajard, XCII; Stark, *Zwei Mithräen der Grossherzogl. Alterth. Sammlung in Karlsruhe*, 1865, pl. I, p. 23 sqq.

*227. Bas-relief de grès rouge trouvé à Neueuheim à peu de distance du mithréum. Musée de Heidelberg. Mithra-Mèn (?) à cheval. Stark, *op. cit.* (n. 226), p. 27 et *Mithrassteine von Dormagen* (*Jahrb. Ver. Altert. fr. Rh.*, t. XLVI), pl. IV, 2, p. 24 sqq.

228. Osterburken. Bas-relief de grès jaunâtre (haut. 1m,76; long. 1m,70) trouvé en 1861 à O. dans l'Odenwald. Musée de Karlsruhe. Mithra tauroctone au centre. Tout autour scènes secondaires fort intéressantes. Stark, *op. cit.* (n. 226).

*229. Gross-Krotzenburg. Mithréum découvert en 1881 à G. K. près de Hanau. De là proviennent diverses sculptures du Musée de Hanau : *a*) bas-relief de grès (haut. et long. 2m). Mithra tauroctone avec signes du zodiaque, etc.; *b*) deux autels avec inscr.; *c*) tête coiffée du bonnet phrygien, etc. Wolff, *Das Römercastell und Mithrasheiligtum von G. K.* (*Suppl. b. der Zeitschr. für Hessische Gesch.*, N. Folge VIII), Kassel, 1882.

*230. Fragment de statue (haut. 0m,20; long. 0m,10) trouvé en 1848 à G. K. peut-être dans le même mithréum. Musée de Hanau. Mithra naissant du rocher. Wolff, *l. c.*, p. 47.

*231. Friedberg. Restes d'un mithréum découvert en 1849 à F. Il contenait : *a*) deux statues (haut. 0m,36) de dadophores mithriaques, cf. *C. I. Rh.*, 1413; *b*) deux bas-reliefs brisés. Dadophores mithriaques; *c*) un cratère. Dieffenbach, *Archiv f. Hessische Geschichte*, VI, p. 243 sqq. Les fouilles reprises en 1880 ont encore mis au jour : *a*) un fragment d'un petit bas-relief de marbre ou d'albâtre. Mithra tauroctone; *b*) une coupe de terre. Dieffenbach, *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins*, 1881, n° 10, p. 73.

*232. Fragment d'un haut-relief de grès grisâtre (haut. 0m,60; long. 0m,53) trouvé à Friedberg en 1875. Collection Dieffenbach acquise par le Musée de Darmstadt. Torse de Mithra tauroctone.; Wolff, *op. cit.* (n. 229), p. 41.

233. Ober-Florstadt. Mithréum découvert en 1888 au lieu dit *Die Warte*, au-dessus d'O.-F. Les objets suivants qu'on y trouva, sont au Musée de Darmstadt :

Digitized by Google

a) statue de grès (haut. 0m,65). Dadophore mithriaque; *b*) quatre autels de grès (haut. 0m,25; larg. 0m,21); *c*) fragment depiédestal portant les images des Dioscures ; *d*) lampes, monnaies, divers objets de fer et d'os, etc. ; Kofler, *Korrespondenzblatt der Westd.*, *Zeitschr*, VII, 1888, n° 48, p. 66 ; Adamy, *Korrpdb. des Gesammtvereins*, XXXVI, n° 10, p. 123 sqq., Berlin, 1888.

234-235. Heddernheim. Deux mithréums découverts en 1825 dans l'*Heidenfeld* près d'H. Il serait trop long de donner même un catalogue sommaire des monuments très importants trouvés dans ces temples et conservés au Musée de Wiesbaden. Je me contenterai de renvoyer à Habel, *Die Mithrastempel bei Hedd.* (*Ann. des Vereins für Nassauische Alterth.*, I, p. 161 sqq.); cf. de Hammer, pl. XIII sqq.; Lajard, XC, XCI, CIV, CV.

236. Mithréum découvert en 1886 à H. Les sculptures et autels qu'on y trouva sont au Musée du *Geschichtsverein* à Francfort : *a*) bas-relief de calcaire blanc (haut. 1m,50; long. 1m,72). Mithra tauroctone; *b*) deux statuettes de grès (haut. 1m,45; long. 0m,48). Dadophores; *c*) vingt-deux fragments d'un bas-relief de marbre blanc (long. 0m35; haut. 0m,43). Au centre Mithra tauroctone. Tout autour scènes accessoires; *d*) bloc de basalte (haut. 0m,94; long. 0m,30) sculpté sur trois faces. Mithra naissant du rocher. Dadophores. Représentations du Ciel et de l'Océan ; *e*) cinq autels de grès; Hammeran, *Korrespdbl. der West. Zeitschr.*, 1887, p. 40 sqq.; Schaaffhausen, *Jahrb. Ver. f. Altth. fr. Rheinl.*, LXXXIV, p. 248.

237. Fragment d'une statue de grès trouvée à H. Musée de l'Université de Bonn. Moitié supérieure d'un Éon mithriaque. *Jahrb. des Vereins für Altfr. Rheinl.*, LVIII (1876), n° 221, pl. VIII, 2, p. 154; Hettner, *Katal. Mus. Bonn*, 1876.

238. Schwarzerden. Mithréum de S. près de Sanct-Wendel (Prusse). Dans le rocher représentation de Mithra tauroctone; Schöpflin, *Alsatia illustrata*, Colmar, 1751, t. I, pl. IX, 1, p. 501 sqq.; Seel, pl. XV, p. 283 sqq.; Hammer, pl. IV, p. 82, 5 ; Lajard, LXXXVI, mieux LXXXVI ; cf. Zoëga, p. 110 sqq. et *Bericht des antiq. historischen Vereins für Nahe und Hunsrucken*, XI, 1869-1871, p. 16 sqq.

*239. Rheinzabern. Cratère de terre cuite trouvé dans un mithréum à Rheinzabern (Palatinat). Musée de Lyon (?). Lajard, pl. C, 3.

240. Mayence, *Moguntiacum*. Fragment d'un bas-relief de grès blanc (haut. 0m,32; long. 0m,67) trouvé en 1864 *auf dem Höfchen* à M. Musée de M. Deux représentations accessoires provenant d'une grande représentation de Mithra tauroctone. Becker, *Ann. des Vereins für Nass. Alterthumer*, VIII, 1866, p. 569; *C. I. Rh.*, 1361, cf. bibl. dans Becker-Keller, *Catal. Mus. Mainz*, n° 66.

241. Wiesbaden, *Aquae Mattiacae*. Bas-relief de grès (haut. 0m,40; long. 0m,18) trouvé en 1858 à W. *Schützenhof*. Musée de Wiesbaden. Dadophore. Inédit.

*242. Neuwied. Fragment d'un bas-relief de marbre (haut. 0m,12; long. 0m,11). Possesseur inconnu. Mithra tauroctone. Au-dessous représentations secondaires; Dorow, *Römische Alterthümer in und um Neuwied*, Berlin, 1827, p. 139, pl. XIII, 4.

Digitized by Google

243. Bonn, *Bonna*. Fragment de statuette de pierre calcaire (haut. 0m,24; larg. 0m,17) trouvé en 1858. Musée de l'Université de B. Partie inférieure d'un dadophore. Hettner, *op. cit.* (n. 237) n° 72, cf., *C. I. Rh.*, 494.

244. Fragment d'une statuette semblable (haut. 0m,35). Même musée; Hettner, n° 219.

245. Fragment d'un bas-relief de pierre calcaire (haut. 0m,18). Même musée. Dadophore. Hettner, n° 220.

246. Cologne, *Colonia Agrippina*. Bas-relief de pierre calcaire (haut. 0m,72; long 0m,25) trouvé à C. Musée Wallraf Richartz. Dadophore. Düntzer, *Verzeichniss des Mus. W. R.*, 1885, n° 82 (qui le donne à tort comme un Attis).

247. Dormagen, *Durnomagus*. Mithréum découvert en 1821 à D. Les monuments qui l'ornaient sont au Musée de l'Univ. de Bonn : *a*) bas-relief de pierre calcaire blanche (haut. 0m,51; long. 0m,57), Mithra tauroctone; *b*) deux fragments (haut. 0m,67; long. 0m,50 et ??) [perdu] d'un bas-relief de même pierre. Mithra tauroctone avec le cratère; *c*) autels, lampes, monnaies, etc. Dorow, *Kunstblatt* redigirt von Schorn, Stuttgard, II, 1821, n° 90, p. 358; Stark, *Die Mithrassteine von Dorm. (Jahrb. Ver. Altfr. Rheinl.*, XLVI), 1868; Lajard, LXXXI, 1, 2; Hettner, *op. cit.* (n° 237), 69, 70. Le plan donné par Lajard, pl. CVII, est une reconstruction arbitraire.

** 248. Xanten, *Vetera*. Mithréum trouvé en 1877 à X. Musée du *Niederrheinisches Altertumsverein* à X. Piédestal de grès blanc (haut. 0m,44; long. 0m,19) portant l'image d'un dadophore : *a*) autel avec inscr.; *b*) piédestal semblable sans sculpture. Düntzer, *Monatschr. fur die Gesch. Westdeutschlands*, t. IV, p. 51, Trèves, 1878.

BRETAGNE

249. Londres, *Londinium*. Sculptures de marbre blanc découvertes en 1888 dans la cité à L. Collection W. Ransom à Hitchin : *a*) bas-relief (haut. 0m,44; long. 0m,52). Mithra tauroctone entouré des signes du zodiaque. Figures accessoires; *b*) fragment d'une statue (haut. 0m,35; long. 0m,27), dieu marin; *c*) statue (larg. 0,25; haut. 0m,54, sans la tête qui manque). Personnage tenant une corne d'abondance. Inédites.

*250. Chester, *Cilurnum*. Petite statue de pierre trouvée à Ch. Possesseur inconnu. Dadophore mithriaque; Horsley, *Britannia romana*, 1732, p. 316, pl. 67, n° V; Camden, *l. c.* (n. 251), I, p. 430.

*251. York, *Eburacum*. Bas-relief trouvé vers 1749 à York. Possesseur inconnu. Mithra tauroctone. Au-dessous scènes secondaires; Browning, *Gentleman's Magazine*, 1751. p. 102; Stukely, *Philosophical transactions*, v. XLVI, 1752, p. 214; Camden, *Britannia*, éd. Gough., 1789, t. III, p. 62 et pl. III, f. 8.

*252. Statue de grès (haut. rest. env. 0m,60) trouvée en 1875. Musée de la Société philosophique d'York. Éon mithriaque. Hübner, *Jahrb. Ver. Alterthfr. Rheinl.*, LVIII, p. 147, pl. VIII, Bonn, 1876, *Eph. ep.*, III, 77.

*253. Rutchester (*Vindobala*). Autel (haut. 1m,25; long. 0m,45) décoré de

Digitized by Google

sculptures en relief trouvé en 1844 près de R. en même temps que cinq autres. Conservé à Otterburn-Tower. Couronne; Mithra saisissant le taureau; trois coutelas. Bruce, *Lapidarium septentrionale*, 1875, p. 42 sqq.; *C. I. L.*, VII, 541 sqq.

*254. Housesteads, *Borcovicum*. Mithréum découvert en 1822. Les monuments mis au jour sont au Musée de Newcastle: *a*) bas-relief travaillé à jour (haut. env. 1m,50; long. 0m,75). Mithra naissant du rocher entouré des signes du zodiaque; *b*) cinq fragments d'un grand bas-relief de Mithra tauroctone; *c*) deux grands autels avec les inscr. *C. I. L.*, VIII, 645, 646, et cinq plus petits, Hogdson, *Archaelogia Aeliana*, I (1828), p. 273 sqq., tab. f. 7; Bruce, *Lapidarium septent.*, p. 96 sqq.; Maionica, III; cf. *C. I. L.*, VII, 645 sqq.

GAULE

*255. Lyon. Petit bas-relief de marbre autrefois à L., mais depuis longtemps perdu. Fragment d'un Mithra naissant du rocher. Simeoni, *Illustrazione degli epitafi e medaglie antiche*, Lyon, 1558, p. 139 et beaucoup d'autres. Cf. Seel, pl. XIV; de Hammer, p. 97, n. 24; Boissieu, *Inscr. Lyon*, p. 39, n° 25; Maionica, XIII.

**256. Vieux-en-val-Romay, *Venetomagus*. Mithréum découvert en 1869. Les objets qui en proviennent sont au château d'Hostel: *a*) autels et piédestaux dont un avec inscription; *b*) débris de sculptures; *c*) lampes, monnaies, etc. Guigue, *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. II, 1870, p. 85 sqq.; *Bull. Soc. Ant. Fr.*, 1870, p. 93; Allmer, *Inscr. de Vienne*, t. III, p. 387.

257. Vienne. Mithréum découvert en 1835 à V. au sud de la Halle neuve. On y trouva: *a*) piédestal en pierre (haut. 0m,70; long. 0m,40) avec l'inscription *C. I. L.*, XII, 1811; *b*) deux dadophores; *b*) fragment de sculpture. En 1840 on trouva au même endroit deux fragments d'un bas-relief de pierre calcaire dont l'un (haut. 0m,78; long. 0m,80) est conservé au Musée lapidaire de V. Éon mithriaque avec les Dioscures. Lajard, LXXIII, 1 et *Mémoire sur un bas-relief déc. à Vienne* (*Mém. Acad. inscr.*, t. XV, 1840, pl. I); Allmer, *Inscr. de Vienne*, t. II, n° 270 et p. 456.

258. Coin supérieur d'un bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,22; long. 0m,21). Musée de la ville. Mithra naissant de la pierre. Inédit.

*259. Bourg-Saint-Andéol. Bas-relief sculpté dans le roc (haut. 1m,85; long. 1m,25). Mithra tauroctone. Lajard, LXXXVII, et beaucoup d'autres; cf. *C. I. L.*, XII, 2706.

*260. Labatie-Mont-Saléon, *Mons Seleucus*. Fragment d'un groupe de marbre blanc (haut. 0m,40; long. 0m,45) trouvé en 1804 à L. M. S. Disparu. Mithra tauroctone. Millin, *Voy. dans le midi de la France*, t. IV, pl. LXXI, n° 16; Zoëga, p. 398, et d'autres; cf. *C. I. L.*, XII, 1535. En même temps que ce groupe on trouva trois coupes de terre avec les inscriptions *C. I. L.*, XII, 5686, 1160.

261. Arles. Fragment d'une statue de marbre blanc (haut. 0m,95; long. 0m,45) trouvé en 1698. Musée de la ville d'Arles. Éon mithriaque avec les si-

Digitized by Google

gnes du zodiaque; Montfaucon, *Ant. expl.*, I, pl. CCXV, 3; Seel, pl. VII, 3; Lajard, LXXIII, 2; Zoëga, p. 204, n° 7 et p. 205, n° 10.

ESPAGNE

En dehors de quelques inscriptions on n'a trouvé en Espagne aucun monument mithriaque, du moins à ma connaissance; cf. *Falsifications*.

III. — AFRIQUE

NUMIDIE

*262. Philippeville, *Rusicade*. Monuments provenant d'un mithréum découvert à Ph. et conservés au musée de cette ville(?): *a*) fragment d'un groupe de Mithra tauroctone; *b*) deux dadophores; *c*) Éon; *d*) vase entouré d'un serpent. Delamarre, *Exploration scientifique de l'Algérie : Archéologie*, pl. XVI.

MAURETANIE

**263. Sétif, *Sitifis*. Bas-relief trouvé en 1861 dans les déblais exécutés à la caserne de S., conservé dans le jardin du commandant du génie; Mithra tauroctone. *Notices et mém. de la Soc. archéol. de la prov. de Constantine*, 1863, p. 259 et (XV), 1871, p. 51; Héron de Villefosse, *Revue archéol.*, 1876 (XXXI), p. 139; *C. I. L.*, VIII, 8440.

*264. Timziouin. Fragment de bas-relief (haut. 1m,22; long. 1m), trouvé à T., près de Saïda. Musée d'Oran; Mithra tauroctone. de la Blanchère, *Voyage en Maurétanie Césarienne* (*Arch. des Missions*, 3e série, t. X, 1883), pl. VII, n° 5, p. 68; Lapaine, *Bulletin de géogr. et d'archéol. d'Oran*, VI (1886), pl. VIII.

Monuments d'origine inconnue.

*265. Groupe de marbre blanc autrefois dans le parc de Fontainebleau. Mithra tauroctone. Clarac, *Musée*, t. IV, pl. 558 B, n° 1194; cf. texte, t. IV, p. 27. Peut-être le n° 75 *a*.

266. Médaillon de marbre blanc sculpté en relief (haut. environ 0m,15; long. 0m,12). Collection Oppermann, Cabinet des médailles de Paris, n° 11. Mithra tauroctone, au-dessous scènes accessoires. Inédit.

267. Figurines de bronze (haut. environ 0m,15). Cabinet des médailles de Paris, nos 3239-3240. Dadophores mithriaques. Clarac, *Musée*, t. IV, pl. 560 A, n° 1189 *a*, *b*; cf. texte, t. IV, p. 369.

Digitized by Google

268. Fragment de bas-relief de marbre blanc (haut. 0m,08). Collection Becker, puis Musée de Berlin. Mithra tauroctone. *Verzeichniss* (cité n. 58), n° 708.

*269. Bas-relief reproduit par Barbault, *Recueil de divers monuments*, Rome, 1770, p. 37. Mithra tauroctone.

*270. Lampe de terre cuite avec la représentation de Mithra tauroctone. Passeri, *Lucernae fictiles*, Pesaro, 1739, pl. V; cf. t. I, p. 90; Barbault, *op. cit.*, p. 37; Zoëga, p. 396-7; Lajard, pl. C, 2.

*271. Lampe de terre cuite en forme de tête de taureau avec l'inscription ἱερὸς Μέθρᾳ. Passeri, *op. cit.*, I, 90; Millin, *Galerie mythol.*, XXIV, 120.

Monuments dont l'appartenance au culte de Mithra est douteuse.

*272. Rome. Lame de bronze avec l'image du soleil, etc., *C. I. L.*, VI, 3721.

*273. Italie. Ostie. Ruines d'un mithréum? découvert en 1867 près du temple de Cybèle, Visconti. *Ann. dell' Instituto*, 1868, p. 402.

*274. Bénévent. Bloc de pierre avec figures en relief et l'inscription *C. I. L.*, IX, 1550; Muratori, *Inscr.* 195, n. 5; Seel, pl. XIV *a*.

*275. Sentino. Mosaïque trouvée près de l'endroit où fut mis au jour le monument n° 91 *bis*. Musée de Munich; Sol et la Terre avec les Saisons. Ramelli, *op. cit.*, p. 26; Engelmann, *Archäol. Zeitung*, XXXV, 1877, p. 9 et pl. III.

*276. Pannonies. Taureau ailé galopant vers la droite, dans le mur de l'église de Projern, près de Klagenfurth. Lajard, CI, 3.

*277. Norique. Bas-relief autrefois à Salzbourg. Mithra(?) frappant le taureau d'un coup de massue. De Hammer, pl. VIII, 5, p. 94, n° 15.

*278. Deux figures de lions flanquées de deux dadophores, l'une à Salzbourg, l'autre à Vienne; de Hammer, pl. XII, n° 85, 86, p. 108 sqq.

**279 Germanies : Sanct-Wendel. Tête coiffée du bonnet phrygien. *Bericht des Vereins für Nahe und Hunsrücken*, XI, 1869, 1871, p. 17.

**280. Haguenau. Bas-relief. Jeune homme debout devant un taureau. *Mém. Soc. Ant. Fr.*, 1842, VI, pl. I, n° 2.

*281. Bandorf. Mithréum(?) découvert en 1870. Schaaffhausen, *Jahrb. de Vereins für Alterthsfr. Rheinl.*, LIII (1873), p. 100 sqq., pl. XIII-XIV.

*282. Bretagne. Autel sculpté trouvé en 1837 à Whitley-Castle. *Lapidarium septentrionale*, p. 381; *C. I. L.*, VII, 309.

*283. Gaule. Sens, Mithra naissant du rocher? *Musée gallo-romain de Sens*, 1869, pl. XXVIII, n° 2; Maionica, p. 44.

*284. Statue autrefois à Montpellier chez M. Bon Saint-Hilaire. Possesseur inconnu. Éon faussement restauré comme Sérapis? Montfaucon, *Antiq. expliquée*, II, pl. XLII; cf. Lajard, *op. cit.* (n° 257), p. 211.

*285. Aix. Bas-relief figurant Sol sur son quadrige. Le dieu était couronné de sept rayons. *C. I. L.*, XII, 511.

Je ne cite ici que pour mémoire les célèbres peintures découvertes dans le cimetière de Prétextat et que Garucci a voulu rapporter à la fois au culte de Mithra et à celui de Sabazius. Garucci, *Tre sepolcri con pitture...*, Naples, 1852; *C. I. L.*, VI, 142.

Digitized by Google

Monuments faussement rapportés au culte de Mithra.

Ils rentrent en général dans une des catégories suivantes :

1) Victoires immolant un taureau, longtemps confondues avec la représentation de Mithra tauroctone qui en est imitée. Ainsi Montfaucon, *Ant. expl.*, pl. CCXIX, p. 384; Seel, pl. XII, *b*; Del Torre, *op. cit.* (n° 81), p. 196 = Seel, XIII, *b*; de Hammer, p. 107, n°s 83-84, etc.

2) Les Attis, la tête appuyée sur la main, que l'on trouve sur les pierres funéraires, sont souvent confondus avec les dadophores mithriaques. Ainsi Dumont, *Revue archéol.*, 1872, I, p. 24 (Salone); Lajard, C, 1 (Aquilée); Simon, *Revue des Sociétés savantes*, 1879, p. 326 sqq. (Saint-Clair, près de Lectoure), etc.; cf. Ruggiero, *Dizion. epigr.*, s. v. *Attis*.

3) La tentation naturelle de reconnaître dans des grottes quelconques des sanctuaires mithriaques a conduit parfois à d'étranges méprises : Prétendu mithréum de *Schwinschied* : Friedlieb, *Jahrb. des Ver. für Altfr. Rheinl.*, IV, 1844, p. 95; cf. *ibidem*, XLVI, p. 169 sqq. Sur l'Externstein en Westphalie : Schierenberg, *Der Ext. zur Zeit des Heidenthums in Westfalen*, Delmold, 1879, et *Jahrb. Altfr. Rheinl.*, LXXXIV, p. 253; cf. Wolff, *op. cit.* (n° 229), p. 91. Sur un mithréum que l'on aurait trouvé à Baden, près de Vienne, *Popolo romano*, 12 juin 1891; cf. *Monatsblatt des Alterthumsvereins zu Wien*, III (1891), p. 119.

4) Il est plus difficile de se figurer comment M. Mélix (*Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 23, 1889, p. 86 sqq.) a été conduit à voir dans certaines sépultures pyramidales d'Algérie des tombeaux élevés au dieu Mithra.

Falsifications modernes.

1. Bas-relief de verre coulé, provenant de Rome. Musée Olivieri à Pesaro. Mithra tauroctone avec une foule de détails étranges. Olivieri, *Antichità cristiane*, pl. VI, p. 23; Zoëga, p. 151 n. 34; Lajard, pl. LXXXVIII. Sur la fausseté : *C. I. L.*, VI. 736; Lebègue, *Revue archéol.*, 1883. Le faussaire a imité librement le bas-relief de Zeno, n° 68.

2. Fragment de marbre blanc (haut. 0m,28; long. 0m,26) à Tivoli. Mithra tauroctone. *C. I. L.*, XIV, 3566; cf. *Revue de Philol.*, 1892, p. 93. Copie grossière du même bas-relief Zeno avec les inscr. du monument Borghèse (n° 9).

*3. Bas-relief surmonté d'une tête de femme autrefois dans la collection Caylus. Caylus, *Recueil d'antiq.*, III, 1759, pl. XCIV, 2, p. 345 sqq. Imité du monum. de Lyon, n. 255. Chabouillet, *Revue archéol.*, XIV (1866), p. 73 sqq.

4. Série de statuettes de bronze figurant un buste de jeune homme ou de jeune fille avec un serpent sur la poitrine et l'inscr. *Deo Invicto Mithir*, etc. On les aurait trouvées.

A Bonn. Overbeck, *Katalog des Museums Vaterl. Alterthümer*, 1851, p. 107, n° 21; Hettner, *op. cit.* (237), n° 196.

A Neuss. Overbeck, *loc. cit.*; *C. I. Rh.*, p. 361, n° 23.

A Cortona en Italie. Donat, II, 173; Overbeck, *ibid.*

A Santiponce en Espagne, *C. I. L.* II, S. 5366.

Digitized by Google

Pierres gravées et bijoux.

Je donnerai ici, sans examiner la question d'authenticité, une liste provisoire des pierres, certainement mithriaques, qui me sont connues. Je commence par celes où est figurée la scène de Mithra tauroctone, soit seule soit avec d'autres représentations.

*1. Intaille de jaspe. Collection Caylus. Possesseur actuel inconnu. Caylus, *Rec d'ant.*, t. VI, pl. 74, 1; Lajard, CII, n. 11.

*2. Intaille de jaspe. Autrefois au Musée Médicis. Souvent reproduite : p. ex. Montfaucon, *Ant. expl.*, I, 2, pl. 217, 2; Seel, pl. XI *a*; Eichhorn, fig. 6; Lajard, CII, 7, 7 *a*; cf. Zoëga, p. 152, 37.

*3. Fragment de jaspe. Autrefois au Musée Borgia. Zoëga, p. 152, n° 4; Lajard, CV, 9, 9 *a*.

4. Intaille sur calcédoine. Cabinet de Paris, n° 2031. Lajard, CII, 8.

5. Intaille sur cristal de roche. *Ibid.*, n° 2032, Lajard, CII, 2.

*6. Intaille. Musée de Berlin. Lajard, CII. 10.

*7. Pâte de verre. *Ibid.* Lajard, CII, 1.

*8. Intaille sur sardoine. *Ibid.* Lajard, CII, 4.

*9. Intaille sur carniole trouvée à Epidaurum. Evans, *op. cit.* (n. 195), p. 23, f. 8.

*10. Plaques de jaspe. Musée de New York. King, *The gnostics and their remains*, 2e éd., 1877, p. 157.

*11. Jaspe vert. Collection Marlborough. King, *ibid.*, p. 117.

**12. Raspe, *Catal. of engr. gems.*, n° 684, cité par Zoëga, n° 39.

**13. Raspe, *ibid.*, 685; Zoëga, 40.

**14. Jaspe sanguine du Musée Borgia, Zoëga, 41.

Le nom de Mithra avec des figures diverses se lit sur les n^os^ suiv.

*15. Plaque de jaspe. Matter, *Histoire du gnosticisme*, pl. VII, 3, p. 82 sqq.; Lajard, CII, 6, 6 *a*.

*16. Intaille sur agate. Musée d'Avignon. Lajard, CII, 3.

*17. Bague d'or magique. Collection Schlumberger, *Revue des Ét. gr.*, V (1892), p. 85.

Un grand nombre de pierres dites gnostiques portent des figures se rapprochant des prétendus Éons mithriaques. L'identification est parfois certaine, p. ex. Matter, *op. cit.*, pl. I, E, fig. 12 où les animaux qui accompagnent d'ordinaire le Mithra tauroctone se trouvent ici sous le dieu ailé, cf. aussi, *ibid.*, n°s 7, 9, 13, etc.

INDEX

DES LIEUX OU SE TROUVENT ACTUELLEMENT LES MONUMENTS CITÉS

Agram, 204, 207; Aix, 285; Angera, 107; Arles, 261; Bergame, 113; Berlin, 58 à 61, 87, 268, P. gr. 6, 7, 8; Bologne, 101, 102; Bonn, 237, 243, 245,

Digitized by Google

247; Bourg-Saint-Andéol, 259; Bucharest, 122, 123; Budapest, 198 à 203; Canali, 196; Carlsbourg, 125, 126, 132, 133; Carlsruhe, 226, 228; Cataio, 105, 106; Clausenbourg, 131, 138, 139, 141, 187; Cologne, 246; Copenhague, 65; Darmstadt, 231, 232, 233; Deva, 135, 141 à 186; Fabriano, 92; Florence, 96, 97, 98, P. gr. 2 (?); Francfort, 236; Grosseto, 94; Hanau, 229, 230; Heidelberg, 227; Hermannstadt, 124, 128, 129, 130, 192, 194; Hitchin, 249; Hostel, 256; K. cf. C.; Klagenfurth, 218; Kroisbach, 208; Londres, 25 *b*, 62, 63; Lyon, 239 (?); Lugos, cf. 141; Mannheim, 225; Maros-Nemeti, 188; Mayence, 240; Modène, 103; Montpellier, 284 (?); Munich, 221, 275; Nagy-Enyed, 137; Naples, 86, 88, 90; Newcastle, 254; New-York, P. gr. 10; Oran, 264; Ostie, 79, 273; Otternburn-Tower, 253; Palerme, 115; Palestrina, 83; Paris, 6, 9, 55, 56, 57, 85, 266, 267, P. gr. 4, 5, 17; Pétersbourg (Saint-), 8, 64; Philippeville, 262; Pise, 95; Pola, 112; Rome, *Collegio Germanico*, 46; *Musées des Conservateurs*, 10, 16, 18; *Kircher*, 41; *du Latran*, 20, 78; *des Thermes*, 21; *Torlonia*, 11; *du Vatican*, 15, 23, 25 *a*, 26 à 35, 76, 77, 80, 99, P. gr. 3, 14 (?); *palais Colonna*, 12; *Corsetti*, 49; *Doria*, 24; *Mattei*, 45; *Rondinini*, 47; *Vaccari*, 44; *Saint-Clément*, 18; *Tabulario*, 14; *Villa Albani*, 36 à 38; *Altieri*, 52; *Borghèse*, 48; *Doria Pamphili*, 42; *Ludovisi*, 39, 40; *Massimi*, 43; *Wolkonski*, 50, 51; Rozank, 197, Schwarzerden, 238; Semendria, 120; Sens, 283; Sétif, 263; Sofia, 119; Spolète, 93; Stuttgard, 224; Syracuse, 117; Tatar-Bazarjik, 118; Temesvar, 121, 141; Terni, 92; Trente, 108; Trieste, 111; Turin, 114; Turrita, 100; Urban (Sanct-), 220; Velletri, 53; Venise, 54; Vérone, 103; Vienne (Autriche), 110, 210 à 216, 222; Vienne (Isère), 257, 258; Wiesbaden, 234, 235, 241; Xanten, 248; York, 252.

FRANZ CUMONT.

Digitized by Google

CHRONIQUE D'ORIENT

(N° XXVI)

Nouvelles et Bibliographie générale. — Depuis le 2 octobre dernier, la science porte le deuil d'Ernest Renan. Il ne faut pas dire que ce grand écrivain était *aussi* un savant : il était savant par-dessus tout. Le génie littéraire est un privilège que la malveillance concède parfois pour dénigrer les qualités qu'il rehausse; Renan partageait, à cet égard, le sort de Fustel. Mais l'avenir en jugera autrement. Dans les nombreux écrits et discours que la disparition de cet homme extraordinaire a provoqués [1], il y a beaucoup de bonnes et de belles choses; il y en a malheureusement aussi d'ecœurantes, dont il vaudrait sans doute mieux ne point parler, crainte de faire trop d'honneur à certains pandours du journalisme ou à tel orientaliste dont le goût n'est pas la marque distinctive [2]. Tout cela est déjà loin, comme le bruit des « funérailles triomphantes », mais il nous reste le sentiment pénible que quelque chose de très grand et de très pur a disparu d'au milieu de nous [3].

1. Les discours prononcés aux obsèques de Renan sont réunis dans la *Revue crit.*, 1892, II, p. 233-239. Il y a de bons articles dans les *Débats* du 3 octobre (Deschamps), du 5 (Berger) et du 10 (Lemaître); le *Temps* du 2 octobre (Sabatier); la *Revue bleue* du 8 (Faguet). Cf. Monod, *Contemporary Review*, novembre 1892 et Vogüé, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1892. On trouvera trois de ces notices réimprimées dans la *Revue archéologique*, 1892, II, p. 351.

2. « Soyez persuadé qu'il n'a jamais regardé un paysage, pas même ceux de Galilée. Il n'en écrit qu'en s'appuyant sur les anciens : c'est la religion de la citation. Entre nous, c'est un des meilleurs joueurs de flûte de ces temps-ci. Il aurait joliment figuré parmi ces rhéteurs qui parcouraient les villes au temps de la décadence romaine, montant sur chaque théâtre pour y traiter au pied-levé un sujet donné — tel l'Eloge de la Mouche de Lucien, etc. » (*Le Journal*, 7 octobre 1892; voir aussi *Le Gaulois*, 9 décembre 1892, extraits d'une singulière leçon d'ouverture à l'Ecole du Louvre). — A rapprocher de cela un paragraphe de la même feuille et un autre publié dans le *Paris* du 8 octobre, où le même orientaliste est présenté comme le successeur obligé de Renan au Collège de France.

3. « Cette mort a laissé la masse indifférente, Renan n'ayant été le pontife que d'un cercle fort restreint de vieux blasés et de sceptiques » (*L'Autorité*, 9 octobre 1892). Mais que dire d'une revue sérieuse, comme l'*Academy*, où un je ne sais qui vient traiter Renan de cynique, avouer qu'il n'a jamais vu la *Mission de Phénicie*, prétendre que le *C. I. S.* « owes little more to him than general supervision » et parler de l'*Hist. des langues sémitiques* en homme qui ne l'a jamais ouverte? (*Acad.*, 1892, II p. 312).

Digitized by Google

— Honneur à la mémoire de Vincent de Vit! Ce bénédictin, mort au mois d'août dernier à l'âge de quatre-vingt-deux ans, est l'auteur du prodigieux *Onomasticon* dont pas un philologue, pas un épigraphiste ne peut se passer. Il le laisse inachevé, il est vrai, mais les matériaux des lettres P-Z sont en bon ordre. De Vit appartient à la petite phalange de savants dont l'œuvre vivra aussi longtemps que le nom, parce qu'ils ont moins cherché à briller qu'à rendre service : *sui memores alios fecere merendo*.

— Le docteur Neroutsos-Bey, dont il a été plusieurs fois question dans ces *Chroniques*, est mort à Ramleh le 22 août 1892. On annoncé aussi la mort, à Alexandrie, du banquier philhellène et archéologue Jean Dimitriou[1].

— Dans le rapport annuel de M. J. Darmesteter à la Société asiatique (1892), nos lecteurs chercheront moins des détails que des vues d'ensemble sur les travaux dont les pays syriens et l'Égypte pharaonique ont été l'objet. Pour les antiquités et l'épigraphie sémitique en particulier, on trouvera une bibliographie critique très abondante et rehaussée d'aperçus personnels dans le *Rapport* de M. Clermont-Ganneau[2].

— Je signale avec reconnaissance la belle table des *Jahrbücher* des Antiquaires du Rhin (fasc. LXI-LXXXX), qui a été dressée par M. Bone et publiée en 1892 comme XCIe fascicule de ce recueil.

— Le cinquième volume des *Papers of the American School* (1892) se compose exclusivement d'articles déjà publiés dans l'*American Journal*; on peut se demander si cette réédition est utile, le *Journal* étant très répandu[3].

— On m'a envoyé quelques spécimens d'une nouvelle édition de la *Realencyclopaedie* de Pauly, ouvrage encore indispensable sous son ancienne forme et qui sera infiniment précieux quand il aura été mis au courant. Il paraît que le travail a été réparti de telle sorte que les volumes se succéderont rapidement. Les horribles caractères gothiques des anciennes éditions ont été remplacés par des caractères romains serrés, mais clairs; la qualité du papier se ressent aussi du progrès accompli dans la fabrication des livres allemands depuis trente ans[4].

— Nous devons à feu Delitzsch une réédition de l'Histoire de l'Assyrie et de la Babylonie de Mürdter et à M. Wiedemann une Histoire de l'Égypte. Ces deux ouvrages sont illustrés et s'adressent au grand public.

— C'est dans le *Rheinisches Museum* (1892), que M. Froehner, homme ingénieux, publie le pendant des *Kritische Analekten* qu'il donna naguère au *Philologus*. Il y a là quantité de choses très fines et quelques corrections certaines; je ne relève que ce qui se rapporte à nos études. Dans l'inscription du coffret de Cypsèle relative à l'enlèvement de Marpessa, lire τὰν Εὐάνοῦ (certain); dans

1. *Athen.*, 1892, II, p. 899.
2. *Journal asiatique*, 1892, p. 103 sq. Sur les travaux critiques de Pellegrini au sujet du *C. I. S.* I, voir Berger, *Revue crit.*, 1892, II, p. 301.
3. Fouilles de Sicyone, d'Icarie, de Stamata, d'Anthédon, de Thisbé, de Platées; mémoires sur les couronnes grecques, l'Iris du Parthénon, le décret des Démotionides, une épitaphe béotienne, les bas-reliefs de Mantinée, le fragment platéen de l'*Edict. Diocl.* Dans un appendice (p. 313), M. Merriam corrige la lecture de quelques inscriptions d'Icarie publiées *C. I. A.*, IV, 3.
4. M. Pasdera commence à Turin la publication d'un *Dizionario di Antichità classica*: cf. *Revue crit.*, 1892, II, p. 335.

Digitized by Google

Pline, XXXIV, 48, lire: consularis *laris* signum (*ben trovato*); *ibid.*, XXXV, 91, à propos de l'Anadyomène, lire *versibus graecis tantopere dum laudatur, vitio est illustrata* (possible); *ibid.*, XXXIV, 76, lire: Minerva *Mystica* au lieu de *Musica* (certain); dans l'inscription de la Table homérique (Jahn, pl. III), Θεοδώρηος ἡι τέχνη signifie *Theodori opus decimum* (certain); dans Cic., *Verr.*, IV, 57, 128, lire *porinum caput* où les mss. ont *parinum* (invraisemblable, j'aime mieux *parium*); dans Paus., I, 24, 5, à propos des frontons du Parthénon, lire τὰ ἀντία, opposé à τὰ δὲ ὄπισθεν qui suit, au lieu de πάντα (probable); dans Paus., V, 27, 3, sur le cheval d'Olympie, lire κατὰ πλαστικὴν au lieu de καὶ ἄλλα ἔστι μὴν (je n'en crois rien); dans *C. I. G.*, 2722, supprimer le prétendu Zeus Ῥεμβήνοδος et écrire ῥέμβην ὁδῷ περάσας (excellent); dans Juv., VIII, 160, lire *Idumeae incola Petrae*, au lieu de *Portae*; dans Sén., *Phaedr.*, 9, lire *Aegalei* au lieu de *hac alii* (excellent). A la p. 307, M. Froehner publie une inscription métrique très obscure, gravée sur une hématite égyptienne de la collection Hoffmann :

Ἷς θεὸς λέγι·
ὃς ἀγαθῇ ψυχῇ σκηνὴν θυμέλης ἐπάτησε,
τούτω κὲ Νέμεσις κὲ Χάριτες συνέποντε·
ἰ δὲ τις ὢν ἀμαθὴς ψυχὴν ἔσχε περίεργον,
τοῦτον ἀπηρνήσαντο θεοὶ
κε Παφίης σύνοδος·
τοίνυν, ἐτέρε, τῶν τροπῶν γίνου φίλος.

— Lecteur fidèle de la *Classical Review*, je prends la liberté d'exprimer le regret qu'elle s'occupe de moins en moins d'archéologie figurée. Des comptes rendus de découvertes locales, même empruntés aux journaux quotidiens, seraient assurément plus utiles au public que de mauvaises conjectures (p. ex. 1892, p. 262) et des vers latins comme nos rhétoriciens d'autrefois n'en eussent pas commis (*ibid.*, p. 275). A propos de vers latins, je ne sais si l'on a encore fait observer que le volume de *Mélanges* dédié au professeur Christ, en 1891, commence par un *carmen* et que ce *carmen* débute ainsi:

Jam lux ter vicies, *animos advertite, Christi*
Natalis genio concelebranda redit.

Vicies en anapeste est déplaisant. Mais qui sait encore la quantité? Qui distingue un mauvais vers d'un bon? C'est un talent qui s'en va — même au Vatican.

— Pour les inscriptions grecques publiées en 1891, on trouvera un sommaire très commode dans la *Revue des Études grecques* (1892, p. 255). Avec ce Bulletin épigraphique et celui que publie M. Cagnat pour l'épigraphie latine, les travailleurs d'aujourd'hui ne sont vraiment pas à plaindre. L'exemple donné en 1883 par ces *Chroniques* a porté ses fruits; ce sont maintenant les *Jahresberichte* allemands qui sont en retard[1].

1. Pour la géographie ancienne de la Grèce et de l'Asie Mineure, je signalerai les comptes rendus donnés par M. Partsch dans le *Literaturbericht* des *Mittheilungen* de Petermann, 1892, nos 15-40, 172-189.

Digitized by Google

— M. Benndorf a annoncé que l'Académie de Vienne songeait à publier un *Corpus* des inscriptions asiatiques[1]. Le travail des fiches, comme j'ai pu m'en assurer en 1891, est déjà très avancé. Il est entendu que l'École française d'Athènes se chargera du *Corpus* de l'Archipel[2].

— Je me contente d'annoncer la publication, par M. Dittenberger, du *Corpus* des inscriptions grecques de la Grèce du nord (t. I, Mégaride, Oropie, Béotie). Ce lourd travail, auquel ont coopéré MM. Lolling et Kirchhoff, a été conduit avec une conscience extrême : je regrette seulement l'absence, à la fin du volume, de tables de concordance avec les recueils antérieurs de Keil, Decharme, Larfeld et Collitz.

— Le second volume du grand ouvrage de M. Hoffmann sur les dialectes grecs (Goettingen, 1893) comprend les monuments des « nord-achaeische Dialekte » ; les épigraphistes y trouveront les inscriptions dialectales de Thessalie et d'Éolide, avec un grand nombre de nouvelles restitutions.

— J'ai reçu les premières feuilles du nouveau *Corpus inscriptionum latinarum*, in-8° et en cursive, publié par MM. di Ruggiero, Pasanisi et d'autres. *Ce n'est ni une compilation, ni un plagiat* : chaque commentaire porte la marque d'un travail personnel. On ne peut que souhaiter le rapide avancement de ce travail.

— Dans le recueil de Collitz, M. J. Baunack a commencé la publication des inscriptions de Delphes. MM. Dareste, Haussoullier et Th. Reinach ont fait paraître le second fascicule des inscriptions juridiques grecques[3]. M. Larfeld a donné, dans la seconde édition du *Handbuch* d'I. Mueller, la fin de son traité d'épigraphie grecque. Bien que la dernière partie soit un peu écourtée, on peut dire que c'est une œuvre considérable, fruit d'un travail personnel digne de toute estime. La même collection s'est enrichie d'éditions nouvelles des antiquités politiques de la Grèce par M. Busolt, des antiquités privées par M. I. Müller, etc. Je n'insiste pas sur ces volumes, que tout archéologue doit avoir sur son bureau.

— Sur un vase béotien[4] sont gravés deux alphabets, paraissant appartenir à la première moitié du IVe siècle : le second se termine par deux signes très confus, présentant une analogie d'ensemble avec Ξ et Ω (en tout, vingt-trois et vingt-cinq signes). Voilà donc un peintre de vases qui ajoute timidement à l'alphabet béotien deux signes propres à l'écriture de l'Ionie. M. Kalinka part de là pour insister sur la lenteur avec laquelle les « innovations alphabétiques » ont pénétré de pays en pays, et sur le peu d'importance que l'on attribuait alors à l'écriture (de là, sur les vases, tant de légendes vides de sens). Mais il croit aussi pouvoir en tirer une théorie sur l'origine des signes secondaires de l'alphabet grec. Si le signe + a signifié ξ à l'ouest, χ à l'est, comme Ψ servait à l'ouest pour ψ, à l'est pour χ, cela s'explique par une confusion et une certaine *socordia*

1. *Anzeiger* de l'Acad., 3 février et 20 juillet 1892.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1892, p. 240.
3. Compte rendu approfondi de la 1re livraison par Schulthess, *Woch. für klass. Phil.*, 1892, p. 733, 761, 790.
4. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 101, pl. VI.

Digitized by Google

dans l'emprunt des signes, pareilles à celles que nous constatons sur le vase béotien. Je ne puis vraiment exposer dans le détail le roman paléographique dans lequel se lance M. Kalinka, réfutant les hypothèses antérieures de Deecke et de Szanto[1]. La sienne me paraît tout aussi peu prouvée, mais, en revanche, beaucoup plus obscure. La fin de l'article est un très utile résumé de tout ce que l'on sait sur les monuments antiques où figurent des alphabets gravés ou peints.

— La question des éponymes n'avait point encore été traitée et il faut savoir gré à M. Gnaedinger de l'avoir abordée dans son ensemble[2]. Il distingue trois sortes d'éponymes: 1° les prêtres; 2° les magistrats civils qui ne sont guère qu'éponymes, comme l'archonte athénien; 3° les éponymes qui sont aussi les chefs du pouvoir exécutif, comme l'éphore spartiate. Les autres magistrats nommés dans les inscriptions après l'éponyme sont ceux que concernait, à un titre quelconque, la matière traitée dans le décret. Dans beaucoup de textes, ces derniers seuls sont mentionnés, sans qu'il soit question de l'éponyme. C'est pour ne point avoir reconnu cela que l'on a multiplié sans raison le nombre des éponymes; j'ai commis cette erreur avec d'autres (*Traité d'épigr.*, p. 349), et je remercie M. Gnaedinger de m'en avoir convaincu.

— M. Wilhelm s'est donné la spécialité de chercher la petite bête dans les inscriptions, et il faut convenir qu'il excelle à l'y trouver[3]. Ainsi il restitue un στιβάδιον dans une inscription de Pergame (*Inschr. v. Perg.*, I, 222), et rétablit d'une manière vraisemblable deux inscriptions attiques (*Bull.*, t. XII, p. 138; *C. I. A.*, II, 333). M. Latyschev a publié des notes analogues sur des inscriptions métriques de Thessalie, d'Amorgos et d'Astypalée[4].

— M. H. Magnus s'est occupé à son tour de la représentation de l'œil dans la sculpture antique[5]; le même sujet a été abordé par M. R. Greeff[6] et par M. Schmidt-Rimpler[7]. M. Helbig s'est appliqué à montrer que la représentation de la poitrine et de l'activité respiratoire avait beaucoup varié dans les différentes écoles grecques; très fortement marquée avant Phidias, cette fonction est moins nettement indiquée par ses successeurs, pour cesser presque entièrement de l'être dans les œuvres influencées par Lysippe[8].

— Les *Denkmaeler* de Brunn-Bruckmann en sont à leur 255e planche, les *Porträts* de Bruckmann à leur 70e. L'éditeur du premier de ces ouvrages ferait bien de surveiller la rédaction des légendes françaises, qui sont très souvent d'une incorrection grotesque.

1. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p 70.
2. Gnaedinger, *De Graecorum magistratibus eponymis quaest. epigr. sel.*, Argentorati, 1892.
3. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 190.
4. *Bull. de Corr. Hellén.*, 1892, p. 302.
5. H. Magnus, *Die Darstellung des Auges in der antiken Plastik*, Leipzig, 1892; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 400. M. Schreiber a jugé très sévèrement l'essai de M. Magnus, *Lit. Centralblatt*, 1892, p. 1587.
6. *Archiv für Anatomie und Physiologie*, 1892, p. 113-136. Cet article, comme d'autres, ne m'est connu que par l'*Arch. Anzeiger*; je n'ai nullement la prétention de faire croire que je puisse tout lire, bien que je lise toujours ce que l'on m'envoie.
7. *Nord und Süd*, fasc. 186, p. 1-27.
8. *Rendiconti della Acc. dei Lincei*, 21 février 1892.

Digitized by Google

— M. Overbeck, toujours sur la brèche, a commencé la publication d'une quatrième édition de son Histoire de la plastique grecque. A l'Académie de Saxe, il a donné des « Mélanges sur l'histoire de l'art »[1], où il traite du coffret de Cypsèle, du trône de l'Apollon d'Amyclae, de la chronologie d'Agelaidas, du groupe des Tyrannicides, enfin du fronton oriental d'Égine. Les amis du Freiherr von Warsberg, un dilettante enthousiaste qui ne manquait pas de goût, ont publié, d'après ses papiers posthumes, un livre sur les œuvres d'art athéniennes[2]. M. Percy Gardner a réuni ses leçons d'archéologie sous le titre de *New chapters in Greek history*; il y est question de Troie, de Mycènes, de Chypre, de Naucratis, de l'Acropole d'Athènes, d'Olympie, d'Épidaure, d'Éleusis et de Dodone[3]. Miss Eugénie Sellers a fait, au Musée Britannique, une série de leçons sur l'art antique, qui ont été résumées dans *The Builder* (nos 2560 et suiv.). La même érudite prépare une édition des livres de Pline relatifs à l'histoire de l'art[4]; elle a écrit, dans la *Classical Review*, un très bon article sur le catalogue des sculptures antiques de Londres[5]. *Euge Eugenia !* Pourquoi ne trouve-t-elle pas d'imitatrices chez nous?

— La belle étude de M. Heuzey sur le *Principe de la draperie antique* fait désirer plus vivement encore qu'il publie un ouvrage d'ensemble sur ce sujet[6]. A propos des « dieux souriants »[7], on a fait remarquer[8] que la théorie du sourire hellénique avait été exposée dès 1885 par M. Ravaisson. Je crois bien qu'en furetant un peu, on trouverait qu'elle est plus ancienne encore.

— M. J. Lange a publié une étude sur la représentation de la figure humaine dans l'art jusqu'au ve siècle avant J.-C.; son travail est en danois, mais accompagné d'un résumé en français. On doit à M. Malmberg une dissertation sur les métopes des anciens temples grecs ; je ne l'ai pas vue.

— J'ai publié au mois de septembre la nouvelle édition des *Antiquités du Bosphore cimmérien*, dont le texte comprend un index général des *Comptes rendus*[9]. Les planches très finement gravées de l'original ont dû être un peu trop réduites, mais sans supprimer aucun détail. Peut-être M. Girard ne regrettera-t-il pas, cette fois-ci, que « le profit qu'on tirera de cette édition ne réponde pas exactement au labeur qu'elle a coûté »[10]. Le même critique me demande pourquoi je ne reproduis pas les *Monumenti*. Il y a de cela deux raisons : la première, c'est que les planches sont d'un si médiocre tirage que les réductions photographiques en seraient mauvaises; la seconde, c'est que les fascicules épuisés des

1. *Berichte*, 1892, p. 1 et suiv.
2. Warsberg, *Die Kunstwerke Athens*, Vienne, 1892; cf. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1459.
3. Cf. *Athen.*, 1892, II, p. 410 ; *Acad.*, 1892, II, p. 488.
4. Elle n'oubliera pas de consulter les nouvelles études critiques de M. Froehner, *Rhein. Mus.*, 1892, p. 291 sq.
5. *Class. Rev.*, 1892, p. 368.
6. *Ami des Monuments*, 1892, p. 271 et suiv. (lu à la séance des cinq Académies le 25 octobre 1892).
7. *Revue archéol.*, 1889, II, p. 93.
8. *Ami des Monuments*, 1892, p. 287.
9. Le premier article sur mon travail a paru dans la *Nation* de New-York, 22 septembre 1892, p. 225. *Many thanks!* Cf. Michaelis, *Centralblatt*, 1892, p. 1586.
10. *Revue hist.*, novembre-décembre 1892, p. 351.

Digitized by Google

Monumenti ayant été tirés à nouveau, ce recueil, quoique coûteux, est toujours facile à acquérir. Je vais au plus pressé, c'est-à-dire aux ouvrages qu'on rencontre même difficilement d'occasion.

— Les belles recherches de M. Heuzey sur les statues de Yécla[1] ont eu leur écho à la Société d'anthropologie de Berlin, où M. Junghändel a lu une longue étude sur les mêmes statues et sur les fameux *toros* de Guisando. M. Virchow a pris part à la discussion, qui n'a pas abouti à des conclusions précises ; mais voilà un champ nouveau ouvert à l'activité des archéologues[2].

— Dans une importante étude sur l'ancienne école des marbriers naxiens[3], M. Sauer se fonde sur une observation de M. Rhousopoulos, relative au grain un peu grossier du marbre de Naxos[4], pour attribuer aux ateliers de cette île toute une série d'œuvres connues, le lion colossal de Venise, les torses d'Actium, plusieurs statues du Ptoïon, le torse colossal de Mégare, beaucoup de sculptures archaïques de l'Acropole, le colosse de Délos[5], la Héra de Samos au Louvre, l'Apollon de Théra. A côté de ces sculptures, toutes archaïques, il y a de nombreux morceaux d'architecture, dont quelques-uns assez récents, où M. Sauer a reconnu le même marbre. Comme, parmi les statues qu'il a étudiées, il y en a une que l'inscription attribue à un artiste naxien, et que, d'autre part, on reconnait entre elles une certaine analogie de style et de motifs, il se pourrait bien que M. Sauer eût fait là une découverte grosse de conséquences pour l'histoire de l'art.

— En 1887 on a trouvé à Rome trois bas-reliefs d'un très beau style, que l'on crut d'abord archaïsants : le plus grand, évidemment placé entre les deux autres, représente la naissance de Vénus. M. Petersen a montré[6] qu'ils ornaient les trois côtés d'un trône[7], sur lequel était assise une Aphrodite, dans le style que nous pouvons attribuer à Calamis. D'accord avec M. Benndorf, M. Petersen pense que la tête colossale d'Aphrodite à la villa Ludovisi (*Mon. d. Inst.*, X, 1) est précisément celle de cette statue. Les deux figures à droite et à gauche — une femme nue jouant de la flûte, et une femme chastement vêtue devant un encensoir — représentent le contraste de la courtisane et de la fiancée (*Amor sacro e profano*). L'auteur de cet admirable mémoire[8] a rendu vraisemblable que nous avions là les morceaux d'une grande statue acrolithe d'Aphrodite, érigée d'abord à Éryx, puis transportée à Rome dans le temple de la porte Colline, non loin de laquelle on a découvert les bas-reliefs.

1. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 400.
2. *Verh. Berl. Ges.*, 1892, p. 66-75, 107-114.
3. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 37.
4. M. Sauer dit avoir retrouvé lui-même ce marbre à Naxos, dans les carrières de Tragea.
5. Je possède la photographie d'un très intéressant dessin où la tête et le torse de ce colosse se voient encore ; je compte le publier prochainement dans le *Bulletin*.
6. *Röm. Mitth.*, 1892, p. 32-80.
7. L'étude donnée par M. Petersen sur les trônes sera précieuse à celui de nos descendants qui rédigera l'article *Thronus* pour le *Dictionnaire des antiquités*.
8. Pour apprécier tout le mérite de ce travail, aussi bien écrit qu'il est plein de choses, il faut essayer de lire, dans les *Mittheilungen* de Rome, l'insupportable article qui lui fait suite, sur les statues d'athlètes versant de l'huile du type Clarac, pl. 270, n° 2166 (*Röm. Mitth.*, 1892, p. 81-105).

Digitized by Google

— J'attribue une très haute importance à un mémoire de M. Kalkmann [1] qui, publiant une statuette en bronze du Louvre, y a reconnu un travail de l'ancienne école d'Égine, antérieure aux frontons, mais apparentée au fronton occidental. Il est arrivé à ce résultat, que je crois certain, par l'étude de très petits détails, notamment de la dépression entre le nombril et le pubis : l'indication de cette ligne, à peine apparente dans la nature, caractérise les figures éginétiques et les peintures de vases du cercle d'Euphronios, que M. Duemmler avait déjà rapprochées des frontons d'Égine. Ces derniers remonteraient, suivant M. Kalkmann, à l'an 520 environ avant J.-C. J'oubliais de dire que la statuette du Louvre représente un palestrite dans l'acte de lancer un javelot [2].

— M. Ch. Ravaisson a étudié la coiffure de l'Apollon de Piombino [3], où il croit reconnaître l'emploi de cheveux postiches, l'image de bronze étant la copie d'un *xoanon* à perruque. Je crois, pour ma part, que la touffe de cheveux introduits dans l'anneau et formant au delà une sorte de rosette, ressort du même anneau pour passer sous le *strophium* et se rabattre en boucles terminales. C'est bizarre, mais non pas inadmissible.

— Il y a deux ans M. Kalkmann m'a dit que les mensurations, dont il s'est fait une spécialité, lui permettaient de reculer l'Apollon du Belvédère bien plus haut qu'on ne le fait généralement. Voici maintenant M. Winter qui, dans un important article [4], rapproche le prototype de la statue du Vatican du Ganymède de Léocharès [5]. Toute l'histoire de l'art grec se trouve peu à peu — depuis les fouilles de l'Acropole — remontée d'un cran. — Dans une note, M. Conze déclare, d'accord avec M. Furtwaengler, qu'il n'admet plus l'authenticité du petit bronze dit *Apollon Stroganoff*, au sujet duquel on a mené si grand bruit. Quant à celle de la réplique Steinhäuser, on ne songe même plus à la contester, mais on voudrait savoir le nom du farceur qui a prétendu connaître l'atelier moderne d'où elle sortait [6].

— Scopas commence à sortir de l'ombre et à revendiquer son bien, souvent confisqué au profit de Praxitèle et de Lysippe. C'est ainsi que M. de Sybel [7] attribue à son influence beaucoup d'œuvres attiques remarquables par la grandeur des yeux et l'arrangement des cheveux relevés sur le front, notamment l'admirable bas-relief de l'Ilissus. Cet arrangement se voit dans les images d'Alexandre « à la crinière léonine », mais est antérieur au héros macédonien, car il se rencontre dès la fin du ve siècle dans les œuvres attiques. Il est possible que l'exemple en ait été donné par Alcibiade. Je trouve que M. de Sybel a raison de ne vouloir classer Scopas ni parmi les Péloponnésiens, ni parmi les

1. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 127, pl. 4.
2. N° 60 de la notice de Longpérier. Voir sur ces figures G. Kietz, *Der Diskowurf bei den Griechen*, Munich, 1892.
3. *Bull. des Musées*, 1892, p. 107.
4. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 164.
5. L'Apollon serait peut-être celui de Syracuse, qu'un épistolographe grec appelle πάνυ κομψόν, *tout à fait joli*. Le seul tort de la statue du Belvédère, c'est d'être un peu trop jolie à notre goût.
6. Voir Overbeck, *Gesch. der Plast.* [3], p. 322, note 120 et la palinodie, *Gr. Kunstmyth. Apollon*, p. 141, note *a*.
7. *Röm. Mitth.*, 1891, p. 241.

Digitized by Google

Attiques, mais de le présenter comme un sculpteur *hellénique* — le premier peut-être, depuis Phidias, qui se soit élevé au-dessus des différences d'écoles, annonçant par là, comme par le pathétique de son style, l'avènement de la sculpture *hellénistique*.

— L'inscription de Praxitèle, ΠΡΑΞΙΤΕΛΗΣ ΕΠΟΕΙ, que l'on a découverte à Vérone, a été publiée en fac-similé par M. Milani[1] : elle est indubitablement d'époque romaine.

— En appelant l'attention sur une tête de Centaure en bronze du Musée de Spire, qu'il considère comme un des chefs-d'œuvre de l'art grec[2], M. Furtwaengler l'a rapprochée du *Laocoon* et de l'ex-voto d'Attale Ier, où il voit le début de l'école pergaménienne dont les bas-reliefs du grand autel marqueraient la décadence. D'après lui, le *Laocoon* appartiendrait à la fin du IIIe siècle avant J.-C.[3].

— Une découverte faite à Rome, en 1884, nous a fait connaître les traits d'Anacréon (*Arch. Zeit.*, 1884, p. 149). M. Kekulé[4] a pu signaler trois autres images du même poète, une tête à Berlin, une autre dans le parc de Glienecke, une troisième conservée par un dessin de Heemskerck, qui viennent s'ajouter à une statue connue depuis longtemps, celle d'Anacréon debout, passée de la villa Borghèse dans la collection Jacobsen. D'après M. Kekulé, l'original était en bronze; il le croit volontiers identique à la statue du poète mentionnée par Pausanias sur l'Acropole et attribuée par M. Brunn à Crésilas. Je ne suis pas convaincu du tout. Le buste de Périclès, qui remonte à Crésilas, est d'un autre style que l'Anacréon; ce dernier me rappelle plutôt l'Esculape Blacas, et s'il fallait prononcer un nom (ce qui n'est pas obligatoire), je proposerais celui de Colotes, l'auteur des portraits de philosophes dont parle Pline. Puisque j'ai parlé d'iconographie, je veux mentionner le *Winckelmannsprogramm* de M. Koepp sur les portraits d'Alexandre (1892) et la jolie découverte de M. Six, qui a reconnu Pyrrhus — une tête de boucher ou de cocher anglais — dans un marbre découvert en 1757 à Herculanum[5].

— M. Strzygowski a donné, dans la nouvelle *Byzantinische Zeitschrift* (1892, p. 61), un intelligent aperçu de l'art byzantin, indiquant surtout ce qui reste à faire sur ce domaine, et combien il est nécessaire que cela se fasse le plus tôt possible[6]. Dans le même recueil (p. 74), M. Diehl a décrit les mosaïques byzantines de Nicée, qu'il attribue au milieu du XIe siècle, et M. Gelzer a donné de précieuses listes inédites d'évêchés grecs, à joindre aux publications de

1. *Röm. Mitth.*, 1891, p. 322.
2. Cette tête a été trouvée près de Spire même; je ne puis m'empêcher de la croire romaine.
3. *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, 1892, p. 54 et pl. VI. Dans le même article, l'auteur étudie une tête de bronze du même musée, où il reconnaît Drusus fils de Tibère ou Caligula fils de Germanicus.
4. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 119, pl. 3.
5. *Röm. Mitth.*, 1891, p. 279, pl. VIII.
6. M. Sp. Lambros a énuméré de même les *desiderata* dans le domaine littéraire, *Byz. Zeitschrift*, 1892, p. 185. Le *Corpus inscriptionum byzantinarum* qu'il réclame est, dit-on, en préparation à Paris.

Digitized by Google

Parthey (p. 244)[1]. Cette excellente revue se distingue, entre autres avantages, par la publication de comptes rendus bibliographiques très approfondis.

— M. Furtwaengler s'est de nouveau exprimé avec décision au sujet de « l'atelier moderne » d'où sont sortis les groupes et les figurines isolées dits « asiatiques »[2]. Je n'ai pas grand'chose à dire de la récente publication de M. Cartault, *Deuxième collection Lecuyer*, un in-folio de 85 planches qui sont, en général, assez bien venues[3]. Dans le nombre, il y a des spécimens parfaitement authentiques et que des voisinages suspects servent plutôt à faire valoir. Le commentaire est très bref, faisant abstraction, pour des motifs qu'on devine, de la controverse courante sur les terres cuites. Le silence est d'or; il ne faut pas raviver les querelles fâcheuses; telle paraît être, depuis plusieurs années, la consigne... du commerce. Respectons-la; aussi bien, le procès est gagné, et il est temps de laisser la parole à ceux qui, s'étant tenus cois tant qu'on se battait, viennent aujourd'hui débiter en leur nom ce qu'ils empruntent à mes vieilles *Chroniques*. De ce nombre est l'auteur d'un article sur la collection Branteghem, qui a paru dans le *Bulletin des Musées*. L'abus du « je pense » y fait sourire; peut-être M. X. s'est-il fait illusion à lui-même? Il y a, dans son article, une idée spirituelle : c'est le rapprochement entre les terres cuites fausses et les portraits de Mme Récamier. Mais l'auteur doit savoir que ce rapprochement n'est pas de lui, qu'il court depuis cinq ou six ans sous le nom d'un de nos maîtres, protégé contre mes velléités indiscrètes par sa modestie. Passons à des choses plus sérieuses[4].

— M. Pernice reconnaît untype de transition entre le style du Dipylon et celui des plus anciens vases proprement attiques dans un grand vase géométrique trouvé entre Athènes et le Pirée[5]. Un des fragments de ce vase offre l'image d'un guerrier dont l'épée est toute pareille à celle qu'on a découverte à Jalysos dans une tombe mycénienne récente; sur les autres vases du Dipylon, la forme de l'épée est moins développée et dépourvue de garde.

— M. Furtwaengler a publié un très intéressant compte rendu du beau catalogue des vases du Musée autrichien par M. Masner[6]. M. Wilish a consacré une monographie, accompagnée de huit planches, à l'ancienne céramique corinthienne. M. Körte a cherché dans les vases corinthiens à sujets dionysiaques les prototypes grotesques de la comédie attique[7]. M. Winter a retracé l'histoire de la palmette sur l'anse des coupes attiques à figures rouges[8]; c'est le premier pas vers une étude générale des ornements sur les vases, qui permettrait de classer avec certitude les produits non signés des céramistes.

1. Du même, dans la collection Teubner: *Georgii Cyprii descriptio orbis Romani, accedit Leonis imper. diatyposis genuina adhuc inedita*, avec des commentaires très érudits (1890).
2. *Phil. Woch.*, 1892, p. 730.
3. 120 francs, chez A. Colin. Tiré à 200 exemplaires.
4. L'*Athenaeum* a publié sur les terres cuites grecques un article d'une naïveté extraordinaire, qui est une vraie curiosité archéologique (*Athen.*, 1892, II, p. 707).
5. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 205, pl. X.
6. *Phil. Woch.*, 1892, p. 725.
7. *Arch. Anz.*, 1892, p. 65.
8. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 105.

Digitized by Google

— Un fragment de vase à figures noires d'Orvieto porte la représentation d'un cheval dont les jambes antérieures sont remplacées par des bras humains[1]. C'est un type jusqu'à présent unique du Centaure, imaginé par quelque peintre ionien ; il est curieux de le rapprocher du cheval *brotopous* de Nicée[2].

— Nous avons raconté (*Revue*, 1892, I, p. 431) que M. Studniczka a reconnu, sur une coupe de Vienne, un chien *déguisé* en porc. Cela posait à l'exégèse une question bien embarrassante. La réponse est venue de M. Klein, qui a montré qu'il y avait là les traces de deux dessins superposés et a allégué un autre exemple de ces *repeints antiques*. L'article est tout à fait intéressant[3]. Mais je crois que l'auteur s'égare lorsqu'il étend son système à la statuaire et prétend que la Diane de Gabies, au lieu de tenir une agrafe de la main droite, allait chercher une flèche dans son carquois. *Ne quid nimis*. M. Studniczka a du reste répondu qu'il n'admettait pas l'explication de M. Klein en ce qui concerne le vase de Vienne[4].

— M. Hartwig a étudié la mort de Penthée sur un vase de la collection Bourguignon à Naples, appartenant au cercle d'Épictète et, par conséquent, antérieur au drame d'Euripide[5]. Par la même occasion, il a publié une coupe de Faléries qui représente des Ménades portant comme en triomphe les membres de leur victime, et il est parti de là pour reconnaître une scène analogue dans la prétendue « scène d'omophagie » commentée jadis par Lenormant[6].

— Dans une importante petite notice, M. W. C. Mueller propose de reconnaître la morte elle-même, parée de ses plus beaux habits et entourée de ses parents, sur le *pinax* de Berlin (*Gaz. arch.*, 1888, pl. 31) où l'on avait vu seulement les suivantes ou les amies d'une morte : il en résulterait que certains *pinakes* comportent la même interprétation que les bas-reliefs funéraires[7].

— Les vases italiques sur lesquels Heydemann reconnaissait des batailles d'Alexandre se rapportent, suivant M. Koepp, aux guerres médiques ; M. Koepp a certainement raison, et l'on doit s'étonner que cette découverte n'ait pas été faite avant lui[8].

— M. St. Poole a ajouté, à la précieuse série des catalogues du Musée Britannique, celui des monnaies d'Alexandrie et des nomes[9]. M. Head a publié dans la même série les monnaies ioniennes[10]. Enfin, nous devons à M. Babelon le second volume du Catalogue des monnaies de la Bibliothèque nationale, consacré aux rois achéménides et aux satrapies, avec des prolégomènes très importants[11].

1. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1892, p. 128.
2. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 119.
3. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 141.
4. *Ibid.*, p. 144.
5. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 153, pl. 5.
6. *Gaz. archéol.*, t. V, pl. 3-5.
7. *Amer. Journ.*, 1891, p. 445.
8. *Arch. Anz.*, 1892, p. 125.
9. Cf. *Acad.*, 1892, II, p. 96.
10. Cf. *Class. Rev.*, 1892, p. 419.
11. Du même, *Monnaies araméennes de la Cappadoce*, dans la *Revue numism.*, 1892, p. 168. Pour les acquisitions récentes des Cabinets de Paris et de Londres, voir *Revue numism.*, 1892, p. 54, 195, pl. IV, V ; *Bull. des Musées*, 1892, p. 176 ; *Numism. Chronicle*, 1892, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

— Dans un essai sur le *Traité des fleuves* de Plutarque[1], M. de Mély nous donne de précieux renseignements sur les lapidaires antiques, sujet difficile, fort négligé et qu'il parait avoir étudié très sérieusement. Il s'en était déjà occupé, dans un autre recueil, à propos des cachets d'oculiste[2], dont nous attendons prochainement un *Corpus*, dû à l'activité infatigable du capitaine Espérandieu.

Athènes. Bulletin de l'Éphorie[3]. — Janvier-mai 1892. — *Antiquités transportées au Musée central*[4]. — Une stèle funéraire, un torse d'Éros, un bas-relief représentant Hercule au repos, des épitaphes (entre autres celle d'un nommé Χοῖρος), le tout provenant des tranchées ouvertes pour le prolongement de la ligne du Pirée. — Métope avec triglyphes, trouvée dans une maison près du nouveau marché; la métope est ornée d'un bas-relief de beau style, représentant deux femmes assises entre lesquelles se tient une femme debout. — Vase funéraire avec reliefs et inscriptions de Céphisia. — Statuette de femme assise, en marbre, de Céphallénie. — Bas-relief représentant un éphèbe à côté de son cheval, analogue au monument connu d'Argos (*Athen. Mitth.*, t. III, p. 287); Carystia. — Épitaphe en distiques de Callias, l'archonte de 412, sous lequel fut instituée l'oligarchie (Arist., Ἀθ. πολ., 32). — Vases du style du Dipylon et à figures rouges, lécythes blancs, une terre cuite représentant une prêtresse, diadèmes en or, *alabastra*, verreries dites phéniciennes, le tout provenant des fouilles dans le terrain Sapountzaki, près de la route du Pirée. — 105 fragments de terres cuites asiatiques, don d'un anonyme. — Bague en or et tête de serpent en bronze (Épidaure).

La collection numismatique Joannes Dimitriou, récemment décédé, a été réunie à celle de la Bibliothèque nationale[5]. Le Δελτίον a publié une notice indiquant le procédé à suivre pour le nettoyage des objets de bronze[6].

— Suivant les journaux grecs, l'Éphorie aurait confisqué un bas-relief, avec l'inscription *Aristion*, qui représenterait le courrier de Marathon arrivant à Athènes. Il faudra voir[7].

— M. Cavvadias avait donné en 1887 les deux premiers fascicules d'un catalogue du Musée central, comprenant 165 numéros. La réorganisation des Musées athéniens interrompit cette publication. Il nous envoie maintenant le premier volume d'un nouveau catalogue descriptif (Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου), comprenant 1,044 numéros en 496 p., plus un index fait avec beaucoup de soin. Le catalogue lui-même est parfaitement composé; M. Cavvadias a profité de toutes les critiques, même d'importance secondaire, qu'on avait adressées à son premier travail. Les *prolégomènes*, qui retracent l'histoire de la collection, sont remplis de renseignements précieux et en grande partie inédits. Grâce à cette œuvre de patience et de conscience, les Musées athéniens, déjà si riches, n'ont plus rien à envier à ceux du reste de l'Europe; mais il en existe plus d'un, en Europe, qui pourrait leur envier ce catalogue[8].

— La Bibliothèque nationale d'Athènes possède aujourd'hui 1,856 mss.; le

1. *Revue des Études grecques*, 1892, p. 326.
2. *Revue de philol.*, 1892, p. 81. Cf. *Revue archéol.*, 1890, I, p. 103.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1892. I, p. 402, avec les renvois aux précédentes *Chroniques*. Le Δελτίον paraît avec un retard considérable.
4. Δελτίον, p. 6, 28, 40.
5. *Ibid.*, p. 30.
6. *Ibid.*, p. 32.
7. *Athen.*, 1892, II, p. 748.
8. Cf. de Mély, *L'Ami des Monuments*, 1892, p. 239.

Digitized by Google

premier volume d'un Catalogue, préparé par feu Jean Sakkélion, a été publié en 1892 par son fils Alcibiade[1].

Athènes. — L'École allemande d'Athènes a continué le déblaiement de la rue antique qui reliait l'Aréopage et le Pnyx[2]. M. Doerpfeld croit être sur l'emplacement de la source Enneakrounos, bien qu'il ne l'ait pas encore retrouvée. Il y a là une question importante de topographie, dont il faut demander la solution à la suite des fouilles. Nous avons annoncé que les recherches conduites par M. Doerpfeld avaient fait découvrir deux stèles avec l'inscription ΗΟΡΟΣ ΛΕΣΧΗΣ; entre les deux stèles on a trouvé un édicule et un autel. Deux stèles hypothécaires ont encore été exhumées dans la même région[3]. Repris au 1er novembre, les travaux ont mis au jour les restes d'une colonnade; le grand nombre des ex-voto accuse le voisinage d'un Asclépiéion[4]. — M. Dragoumis est disposé à croire que les *leschés*, à Athènes comme à Delphes, contenaient un sanctuaire d'Apollon Λεσχηνόριος[5]. L'article de M. Dragoumis est beaucoup trop long et fait l'effet d'une dissertation du XVIe siècle égarée dans les *Mittheilungen* de 1892.

— M. Doerpfeld a répondu à M. Penrose, suivant lequel les grandes fondations du Parthénon auraient supporté, avant l'époque de Périclès, un temple de petite dimension, auquel appartiendraient les fragments d'architrave encastrés dans le mur septentrional de l'Acropole[6]. Cette hypothèse avait déjà été écartée par M. Michaelis, à cause du gaspillage de forces qu'elle supposait. M. Doerpfeld montre que ces fondations étaient destinées à un temple périptère, avec huit colonnes de façade, un peu moins large, mais de 6 mètres plus long que le Parthénon. Cette construction, commencée après Salamine, resta inachevée : les tambours inférieurs des colonnes furent seuls mis en place. L'opisthodome de l'ancien temple devait comprendre deux pièces : Périclès n'en fit donner qu'une au Parthénon, parce qu'il avait à sa disposition l'opisthodome du temple prépersique, et c'est ainsi que s'explique, si l'on peut dire, le *raccourcissement* du Parthénon. Quant à l'élargissement, il se justifierait, suivant M. Doerpfeld, par le projet de placer une très grande statue dans la *cella*. La planche VIII montre la superposition des plans des deux temples[7]. M. Doerpfeld maintient donc toutes ces positions, à savoir que Thémistocle s'occupa seulement de fortifier l'Acropole, que Cimon commença la construction d'un très grand temple vers 470, que ce travail fut interrompu par l'exil de cet homme d'État, que les éléments inachevés de l'édifice furent encastrés dans le mur septentrional de

1. *Byzant. Zeitschrift*, 1892, p. 624.
2. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 90 ; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 403.
3. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 90; Δελτίον, 1892, p. 1.
4. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1634.
5. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 147.
6. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 158, pl. VIII-IX ; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 403. Dans le résumé que j'ai donné là de l'article de M. Penrose, cinq mots se sont perdus, ce qui rend le passage inintelligible. Lire : « *le vieux temple voisin était* peut-être d'ordre ionique ».
7. M. Doerpfeld promet aussi un prochain article sur les *courbes* du temple de Cimon.

Digitized by Google

l'Acropole après la malheureuse bataille de Tanagra (457)[1] et que Périclès, après 449, reprit le travail de Cimon en exécutant l'édifice sur un plan légèrement modifié.

— Dans une étude sur le « Parthénon inconnu », M. Ch. Normand indique les principes qui l'ont guidé dans son essai de restitution de l'Acropole prépersique, exposé au Salon de 1892[2]. Il affirme que les marches du vieux temple étaient peintes et stuquées, et que l'épistyle et l'entablement encastrés dans le mur de la porte Beulé sont ceux des ordres intérieurs du nord du même temple[3].

— L'article d'ensemble que M. Lechat a publié sur l'Acropole d'Athènes[4] montre une fois de plus combien ceux-là seuls sont capables de vulgariser qui ont étudié les questions dans le plus minutieux détail. L'idée maîtresse, « l'harmonie » des édifices, du rocher, du paysage, n'a jamais été plus élégamment exposée. Il y a d'excellentes choses aussi, et quelques gravures inédites dans la partie consacrée à l'Acropole avant Périclès; je relève un mot très juste à propos des *tantes* : « On a parlé souvent déjà du sourire qui relève les coins de leur bouche et les coins de leurs yeux ; mais ceux qui ont dit qu'il était le même chez toutes ne les avaient pas bien regardées[5]. » Je voudrais que M. Lechat réimprimât cet article, sous forme d'un petit volume in-16°, avec une multitude de gravures : cela vaudrait mieux que l'*Acropolis* de Boetticher.

— « Je prie qu'on ne confonde pas avec la subtilité une certaine délicatesse ou, si l'on veut, minutie d'observation, de laquelle on ne saurait se passer ici. » C'est par cette phrase, où son tour de plume est si accusé, que M. Lechat[6] commence, ou peu s'en faut, une très profonde et très solide étude sur les statues archaïques de l'Acropole, étude où il s'est surtout proposé pour but de signaler les *doubles*, c'est-à-dire les statues anonymes qui se réclament d'un même atelier et d'un même auteur. Cela ne se résume pas, mais cela se lit avec respect. Je dis « avec respect » car si je n'aime pas la langue un peu désarticulée de M. Lechat[7], je me plais à reconnaître que personne, aujourd'hui, ne sait *voir* avec autant d'intelligence, ni décrire avec plus de précision que lui.

— M. Fuehrer a signalé[8] dans la *Passio S. Philippi, episcopi Heracleae* (Ruinart, p. 440) un bien curieux passage resté inaperçu, par lequel nous apprenons — entre autres — que l'Athéna Parthénos de Phidias a été consumée

1. Les fragments d'architrave appartenaient, suivant M. Doerpfeld, au vieux temple prépersique. Il faudrait se décider, pour éviter les confusions, à appeler ce temple A, celui de Cimon B et le Parthénon C. Pour le moment, on y perd la tête.

2. *Ami des Monuments*, 1892, p. 65. Cf. les justes réserves de M. Girard, *Revue hist.*, novembre-décembre 1892, p. 350.

3. Je ne sais ce que l'auteur entend (p. 68) par les « restes d'une *restauration* polychrome » qu'il aurait constatés sur les sculptures des frontons d'Egine.

4. *Gazette des Beaux-Arts*, 1er août 1892.

5. *Ibid.*, p. 108.

6. *Bull. de Corr. Hell.*, 1892, p. 177.

7. Où abondent cependant les jolies trouvailles. C'est à lui que nous devons les « sculptures d'Epinal »; cette fois, il risque l'adjectif *cossu* pour caractériser les vêtements ornés des *tantes* (p. 194) ; il nous parle de la *patience aiguë* d'une ciselure (p. 197) d'une statue *xoanisante* (p. 202). Cette dernière expression est exquise de justesse : j'espère qu'elle restera.

8. *Rom. Mitth.*, 1892, p. 159.

Digitized by Google

par un incendie. Ce n'est peut-être pas vrai, mais c'est du moins ce que croyait l'auteur de la *Passio*, disposant de bien des livres qui nous manquent. L'incendie se placerait entre 429 et 485 après J.-C., puisque Proclus vit la statue en 429 et qu'elle n'était plus en place au temps où Marinos écrivait[1].

— En rapprochant d'un passage oublié de Bartholdy quelques lignes de Chateaubriand et de Fauvel, j'ai démontré que le sanctuaire d'Athènes et de Zeus Meilichios était situé à Ampéloképoi, à l'endroit où a été découvert, en 1888, un ὅρος marquant la limite de ce sanctuaire[2]. Du temps de Fauvel, il y avait encore là des restes assez importants d'architecture et des bas-reliefs décrits par Bartholdy. Avec le concours de MM. Wolters et Lolling, M. Homolle a retrouvé l'emplacement exact du temple; un des bas-reliefs a été identifié avec un dessin de Gell.

— Combien y avait-il d'Odéons à Athènes? Quatre, répondent les topographes en crédit; trois seulement, dit M. Doerpfeld[3], car l'Odéon sur l'Ilissus, que l'on croyait antérieur à Périclès, n'est qu'un mythe. Je le veux bien.

— M. Koehler a prouvé que l'Ἡρακλείδης mentionné dans un décret athénien publié par M. Foucart (*Bull.*, 1888, p. 165) est identique à l'Héraclide de Clazomène dont parle Aristote[4]. Ce Levantin rusé, qui fut peut-être drogman du Grand Roi, rendit des services à diverses ambassades athéniennes, en particulier à celle de 423; il alla ensuite s'établir à Athènes et reçut le droit de cité lors du retour des émigrés après le renversement de la tyrannie. Plus tard, il fut élu stratège. M. Koehler a merveilleusement fait sortir de l'ombre cette figure historique hier encore inconnue.

— Au cours des travaux du chemin de fer (prolongement de la ligne du Pirée), on a découvert une inscription *stoichédon*, décret en l'honneur d'un étranger dont les ancêtres avaient rendu des services à Athènes[5]; à la fin il paraît être question de pirates. Une particularité curieuse de ce texte, c'est qu'on y voit la tribu Aegéide (la douzième) exerçant la prytanie au mois de thargélion (le onzième); il faut donc qu'à cette époque il y ait eu treize tribus, c'est-à-dire que la tribu Ptolémaïde ait déjà été ajoutée aux autres. M. Lolling a passé en revue les inscriptions déjà connues qui témoignent du même état de choses, sur l'origine duquel on est encore très mal renseigné[6].

— M. Evangélidès a longuement commenté les lettres de Plotine, découvertes près de la Tour des Vents à Athènes[7], en insistant sur le rôle des femmes dans l'histoire de la philosophie antique[8].

— Une épitaphe en vers de l'acteur Straton (Μενανδρείων ἐπέων δεδαηκότα), accompagnée d'une dédicace de κωμωδοὶ περιδονεῖται, a été trouvée à Athènes

1. Μαρίνου Πρόκλος, éd. Boissonade, p. 24.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 411.
3. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 252.
4. Ἀθ. πολ., 41; *Hermes*, 1892, p. 68.
5. Δελτίον, 1892, p. 42 (Lolling).
6. Cf. notre *Traité d'épigr.*, p. 561.
7. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 83.
8. Ἀθηνᾶ, 1892, p. 241. On peut voir aussi à ce sujet la thèse latine de M. Paris (sur le rôle politique des femmes en Asie Mineure).

Digitized by Google

en 1892[2]. On y remarque deux mots nouveaux (τύξις, ἀερσίφρων) et un signe de ponctuation (ϒ couché), qui ne s'était pas rencontré encore[1].

— M. Millet a décrit les restes de l'église de Saint-André et du monastère de Saint-Philothée à Athènes, où l'on a retrouvé sous le badigeon des peintures intéressantes. Dans le même article, il indique la composition du nouveau Musée des antiquités byzantines[3].

— Pausanias décrit, sur la route du Céramique, un temple avec des statuettes de terre cuite représentant Amphictyon qui reçoit les dieux et Dionysos. Malgré mes efforts, je n'ai pu comprendre pourquoi M. Mayer considère cela comme inadmissible ni ce qu'il voudrait y substituer[2].

Pirée. — Près du cimetière, on a trouvé une stèle funéraire représentant un homme appuyé sur un bâton, qui tend un oiseau à un enfant. Au nord de l'hôpital, non loin de la mer, une stèle a été découverte dans un creux du rocher; elle porte l'inscription : [Η]όρμο(υ) δ[ε]μοσίο(υ) Ηόρος, qui est importante pour la topographie du port[4].

Daphni. — Les fouilles pratiquées au temple d'Aphrodite[5] ont fait découvrir beaucoup d'ex-voto en marbre, statuettes de la déesse, colombes, γεννητικὰ μόρια; plusieurs objets portent des inscriptions, p. ex. : Φιλουμένη Ἀφροδίτῃ χαριζομένη. Ἐπκινεῖτε οἱ παρίοντες[6]. Une grande pierre, datée de l'ère d'Hadrien, contient une liste de συνάρχοντες et d'ἀείσιτοι ; deux autres stèles sont des ὅροι, ὅρος μνημάτων et ὅρος χωρίου καὶ οἰκίας πεπραμένων ἐπὶ λύσει ἐρανισταῖς τοῖς μετὰ Φίλωνος XX[7].

Éleusis. — Quel était le type des images de Déméter et Koré dans le télestérion d'Éleusis? M. Kern croit le savoir[8] : de la comparaison de divers monuments provenant des fouilles de M. Philios, il conclut que Déméter était assise sur la ciste mystique, tenant un sceptre, Koré debout auprès d'elle tenant les torches, groupe que l'on retrouve souvent, plus ou moins modifié, en Grèce et hors de Grèce. De Iakchos, il n'y a point trace, et ce résultat n'est pas le moins intéressant. Iakchos est un étranger, qui vient de temps en temps à Éleusis, mais qui n'y est pas chez lui. C'est le dieu qui annonce aux Athéniens la victoire de Salamine (Hérod., VIII, 65), non pas, comme on l'a voulu, un des éléments essentiels de la religion éleusinienne au ve siècle. Telle est également l'opinion de M. O. Rubensohn, qui a retracé l'histoire du culte d'Éleusis au point de vue spécial de la topographie et de la disposition intérieure des temples. Il nie qu'il ait jamais existé un Iakcheion à Éleusis et pense qu'en dehors du Télestérion, Déméter avait, à Éleusis, un temple particulier. Dans le plan qu'il a donné de l'enceinte sacrée, les constructions des différentes époques sont net-

1. Pernice, *Athen. Mitth.*, 1992, p. 271.
2. *Byzant. Zeitschrift*, 1892, p. 646.
3. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 263.
4. Δελτίον, 1892, p. 24. Autres stèles funéraires, *Phil. Woch.*, 1892, p. 1506.
5. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 405.
6. Δελτίον, 1892, p. 4.
7. *Ibid.*, p. 37.
8. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 125.

Digitized by Google

tement distinguées par la gravure : ce plan annule tous ceux qui ont été publiés précédemment [1].

Araphen. — Le nom moderne de ce bourg, Raphnia, vient de celui d'Araphen, qui était un des cent candidats parmi lesquels le dieu de Delphes choisit les dix éponymes des tribus athéniennes [2].

Laurium. — M. Dragatsis a publié une notice sommaire des antiquités qui appartiennent à la Société des mines [3].

Marathon. — Le rapport de M. Hauvette sur sa mission de 1891 [4] est accompagné de vues du tumulus de Marathon, de quelques vases à figures noires qu'on y a trouvés et de cartes de Marathon et des Thermopyles. Ces dernières sont des copies de documents connus, mais la carte des Thermopyles a été mise au courant par un ingénieur français, M. Chauvin. Le texte, semé de bons croquis, traite des batailles de Marathon, de Salamine et de Platées; on trouve, à la fin, une note sur le passage des Thermopyles. Tout cela est rédigé avec l'élégance et la netteté propres à l'auteur.

Salamine. — Une inscription *stoichédon*, fragment du catalogue agonistique le plus ancien que l'on connaisse, a été publiée par M. Fougères [5]. Les prix offerts sont bien modiques, de 3 à 4 drachmes; on se contentait de peu dans le sport suburbain du ve siècle.

O gran bontà dei cavalieri antichi!

Orope. — M. Léonardos a courageusement poursuivi la publication des textes découverts par lui à l'Amphiareion [6]. Aux longs décrets de proxénie vient faire diversion une épigramme mutilée, suivie de la signature de l'artiste Ξενοκράτης Ἀθηναῖος, qui ornait la base d'une statue d'Asclépios. Les fragments de sculpture sont insignifiants.

Attique. — Le capitaine Winterberger a étudié les postes fortifiés de l'Attique, au point de vue des nécessités stratégiques [7]. Les deux points les plus faibles, qu'on s'est efforcé de couvrir, étaient Éleuthères et Décélie. M. Léonardos a fait un rapport sur les découvertes de deux vignerons à Keratia [8]. Ce sont différents objets provenant de tombes, un vase de marbre avec bas-reliefs et inscriptions, une stèle funéraire, etc. D'autres épitaphes, se rapportant à des citoyens du dème de Céphale, ont été copiées au même endroit par l'éphore. Un des vignerons lui a montré la copie d'une inscription provenant du lieu dit

1. O. Rubensohn, *Die Mysterienheiligthümer in Eleusis und Samothrake*, Berlin, 1892.
2. Haussoullier, *Revue de philol.*, 1892, p. 167.
3. Ἑστία, 1892, p. 334.
4. *Archives des Missions*, 1892. Il est déplorable que ce recueil, aussi inutile que coûteux, ait continué à paraître après la publication de l'index général, alors qu'il existe tant de revues spéciales qui manquent parfois de copie.
5. *Bull. de Corr. Hell.*, 1892, p. 299.
6. Ἐφ. ἀρχ., 1892, p. 33.
7. *Arch. Anz.*, 1892, p. 122.
8. Δελτίον, 1892, p. 24.

Digitized by Google

Πέλγκεζι à Thoricos, et ainsi conçue : Ἥρος τεμένους τοῖν θεοῖν. Il serait tout à fait utile d'instituer des fouilles tant à Keratia qu'à Πέλγκεζι.

Platées. — M. Washington a publié la description d'un temple archaïque, déblayé en 1891 à Platées[1]. Les fondations seules se sont conservées, montrant que l'édifice était périptère. La restitution est donc, en grande partie, conjecturale; mais l'hypothèse que ce temple remonte au ve ou au vi^e^ siècle s'appuie tant sur la forme des scellements que sur le style de la maçonnerie. M. Washington incline à y reconnaître l'Héraion, qui fut reconstruit en 426 sur l'emplacement d'un temple plus ancien. Deux inscriptions chrétiennes, dont l'une mentionnant l'évêque Dionysodore, ont été découvertes à Platées au cours de la même campagne. Un texte bien plus important, exhumé avec le fragment de l'Édit de Dioclétien, en mars 1890, a été publié par M. Richardson[2]; c'est une longue liste de femmes qui ont dédié à Héra ou à Déméter divers objets, phiales, luminaires, têtes de bœuf (βουκεφαλάς), bagues. Il y a là plusieurs noms et plusieurs ex-voto qui ne s'étaient pas encore rencontrés; le plus curieux exemple est celui d'une femme, Héniocha, qui donne « ce qu'elle peut », τὰ ἐφ' αὐτῆς. L'auteur du commentaire aurait eu profit à connaître l'article *Donarium* de M. Homolle dans le *Dictionnaire* de M. Saglio.

Thespies. — Les *Thespiades* de Praxitèle étaient-elles des Muses? On l'a cru d'abord, on l'a nié plus tard, mais M. Mayer l'affirme à nouveau, en se fondant sur les bas-reliefs praxitéliens découverts à Mantinée[3]. Je crois bien qu'il a raison. Il ajoute que les Κόραι tanagréennes sont les filles de ces Muses de Thespies, qui auraient naturalisé *vervecum in patria* les types gracieux de Praxitèle. Il y a bien des années qu'un jeune poète appelait « Praxitèles de vitrine » les figurines de Tanagra; si M. Mayer avait su cela, il eût trouvé son compte à citer M. Abel Hermant.

Ptoion. — M. Holleaux, qui doit publier prochainement une monographie sur ses belles fouilles, a communiqué au *Bulletin* des fragments de bandelettes en bronze travaillées au repoussé[4], dont il a fait ressortir l'analogie avec les produits de la céramique corinthienne. Un des sujets représentés (pl. X, 2) est particulièrement intéressant : on y reconnaît le supplice de Prométhée, comme sur un bas-relief d'Olympie (*Olympia*, t. IV, pl. xxxix).

Delphes. — La nouvelle suivante a couru les journaux à la fin d'octobre :

Les fouilles de Delphes. — Les fouilles de Delphes se font aux frais du gouvernement français, sous la direction de l'École française d'Athènes[5]. L'inaugura-

1. *Amer. Journ.*, 1891, p. 390, pl. XX-XXI.
2. *Ibid.*, p. 406.
3. *Athen. Mitth.*, 1892. p. 261.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 347, pl. X-XV.
5. Les *Débats* du 17 octobre, annonçant le commencement des fouilles, ont tort d'attribuer celles d'Olympie à l'École allemande d'Athènes. Elle aurait bien voulu qu'il en fût ainsi!

Digitized by Google

tion a été faite en présence de M. Homolle, directeur de l'École, et de M. Bourgoing, représentant de la légation de France.

Tout se passa bien le premier jour; mais des paysans expropriés tentèrent de s'opposer, dès le lendemain, à la continuation des fouilles. Les femmes firent d'abord une manifestation contre les ouvriers, qu'elles empêchèrent de travailler. Puis ce fut le tour des hommes.

Les manifestations ayant pris une grave tournure, M. Homolle adressa au gouvernement grec plusieurs dépêches pour l'informer que la situation devenait dangereuse et que la vie même des ouvriers et des savants français qui se trouvaient sur les lieux était menacée. Il faisait savoir, en outre, que la force armée, mise à la disposition des autorités locales, semblait insuffisante pour le maintien de l'ordre.

Au reçu de ces dépêches, le gouvernement a envoyé des renforts à Delphes et a pris toutes les mesures utiles.

La campagne de cette année ne pourra être, d'ailleurs, qu'une campagne de préparation; la saison avancée, d'une part, et, d'autre part, le fait que les maisons sont encore debout, ne permettent pas de pousser, maintenant, les travaux très loin. On se propose, pour le moment, de déblayer la partie de la voie Sacrée qui se trouve immédiatement au-dessous de la *Stoa des Athéniens*. On reprend les travaux exactement au point où M. Haussoullier les a laissés en 1880.

On prétend que les difficultés vinrent ensuite du gouvernement grec, qui crut avoir le droit de publier les textes qu'on découvrirait. Le 8 novembre, un télégramme adressé au *Standard* annonçait que l'entente s'était faite sur ce point, les droits de priorité des auteurs des fouilles ayant été reconnus. Comment auraient-ils pu être contestés[1]?

Beaucoup d'inscriptions, dont une archaïque, ont été découvertes au cours de la première campagne; on n'en avait encore rien publié à la fin de 1892.

Voici, du reste, une note très rassurante[2]:

On écrit d'Athènes, le 27 novembre, que M. le comte de Montholon, ministre de France, a été chargé par M. Ribot d'exprimer au gouvernement hellénique les remerciements du gouvernement français pour l'aide et les facilités accordées par celui-ci à l'Ecole française d'Athènes dans les fouilles archéologiques qu'elle vient d'entreprendre à Delphes.

Corinthe. — M. Skias fouille au vieux Corinthe au nom de la Société archéologique. Il aurait découvert une maison dont le plan ressemble à celui du Theokoleon d'Olympie et deux autres édifices avec colonnes de dimensions colossales. On parle aussi de quelques statues et de nombreuses terres cuites[3].

Pellène. — M. Earle a visité Pellène, où il recommande de pratiquer des fouilles. Sur un rocher, il a copié une inscription de onze lettres, dont il propose une restitution inadmissible[4].

Mycènes. — M. Tsountas a déblayé le second tombeau à coupole, qui, suivant M. Doerpfeld[5], produit aujourd'hui un effet presque aussi imposant que le Trésor d'Atrée. On a retrouvé assez de fragments du décor de l'entrée pour

1. Le *Messager d'Athènes* a démenti l'information du *Standard* (octobre 1892).
2. *Chronique des Arts*, 3 décembre 1892.
3. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1474, d'après l'Ἑστία; *Ath. Mitth.*. 1892, p. 282.
4. *Class. Rev.*, 1892, p. 367.
5. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 94.

Digitized by Google

qu'une restitution de la façade soit désormais possible[1]. A droite et à gauche de la porte il y avait une demi-colonne en albâtre, avec un chapiteau semblable à celui de la porte des Lions. Entre la porte des Lions et le tombeau de Clytemnestre, on a découvert une base de forme singulière, en poros, portant la fin d'une inscription que M. Tsountas a fort ingénieusement commentée[2]. Il y avait entre Argos et Mycènes un héroon de Persée; l'éditeur pense que ce culte était desservi par des enfants et qu'il naissait de là, entre les parents, des discussions dont l'inscription ordonne que les hiéromnémons seront juges.

— Des fouilles ultérieures, faites dans les tombes de Mycènes par M. Tsountas, ont donné des *inscriptions dans un alphabet très archaïque ou phénicien* : je n'en sais pas plus long pour l'instant, et je donne la nouvelle comme je l'ai reçue.

— La seconde édition du livre de M. Schuchhardt sur les fouilles de Schliemann a été l'objet d'un très important compte rendu de M. Belger[3], qui y a relevé beaucoup d'erreurs et de légèretés. M. Belger a notamment insisté sur les deux types de tombes mycéniennes, les chambres creusées dans le roc (type Spata, Nauplie) et les coupoles, ces dernières étant la fin d'un développement dont les premières marquent le début. M. Schuchhardt admet, sans doute à tort, le *processus* contraire. Cette fois encore, M. Belger a courageusement pris la défense de M. Boetticher contre les écarts de langage de M. Schuchhardt (*in Böttichers letzter Schrift steckt, bei aller Verkehrtheit der Grundanschauung, ein ganz Teil ehrlicher Arbeit*). *Ehrliche Arbeit!* Cela n'est pas déjà si commun.

— Au printemps de 1890, un paysan grec découvrit dans une tombe creusée dans le roc à Mycènes un diadème en or, formé de neuf plaques inégales, et deux bracelets serpentiformes en or martelé. Ces objets ont été acquis par un ami de M. Julius Naue, qui vient de les publier[4]. Les plaques du diadème étaient ornées aux quatre angles de verres de couleur; elles présentent des images en repoussé, un bouclier macédonien, une Sirène, une figure féminine assise (?) sous son édicule. MM. Lindenschmit, Pulsky et Evans n'ont pas hésité à considérer ce travail comme « barbare », c'est-à-dire visigothique. Cela eût fait le bonheur de Stephani! D'autres ont cru distinguer des caractères d'écriture sur un bouclier que tient la figure assise d'une des plaques; quelques personnes hardies y ont déchiffré des runes, qu'elles lisent *Guiu ki*, c'est-à-dire *Guiu honoravit*. Tout cela a besoin d'être contrôlé. Pour le moment, faute de preuves que M. Naue *devait* fournir, je n'admets pas l'origine mycénienne de ces objets; je ne crois pas non plus qu'ils appartiennent au IVe siècle après J.-C., ni que le diadème porte une inscription runique. Enfin, je ne puis juger trop sévèrement le procédé qui consiste à donner de misérables dessins d'après des antiquités auxquelles on attribue tant d'importance, alors qu'il est impossible de s'en former une idée sans avoir une héliogravure sous les yeux.

1. On peut se procurer à l'Institut allemand des photographies de l'état actuel.
2. Ἐφ. ἀρχ., 1892, p. 67.
3. *Phil. Woch.*, 1892, p. 789, 821.
4. *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. XCIII (1892), p. 76.

Digitized by Google

— Après avoir découvert une « image du Jupiter troyen » dans un vulgaire ornement de réchaud provenant de Troie[1], M. Krause (de Gleiwitz) a qualifié de *palladia* ou idoles de Pallas les figures gravées, à côté de têtes de bœuf, sur une bague en or de Mycènes (Schuchhardt, p. 315) et les grossières statuettes en terre cuite découvertes à Tirynthe (*ibid.*, p. 155)[2]. Cela avait déjà été dit par Schliemann, comme l'a rappelé M. Virchow[3]. Dans la bractée mycénienne représentant un temple, M. Krause pense que les colonnes latérales appartiennent seules à la construction et que la colonne du milieu est un bétyle[4], explication qui conviendrait aussi à celle de la porte des Lions (où il voit le symbole du Soleil), et qui, du reste, a déjà été proposée[5]. M. de Luschan[6] a objecté que l'architecture orientale présente des exemples de colonnes placées dans l'axe des baies, disposition peut-être due aux Hittites. Reprenant ensuite[7] l'examen de la grande bague gravée de Mycènes (Schuchhardt, p. 313), M. Krause croit y voir une scène d'offrandes aux divinités célestes représentées dans le champ, la lune, le soleil, l'Océan, la hache symbolique de Zeus, le Palladium[8]. Zeus, le dieu tonnant, était tantôt symbolisé par la hache, tantôt par la tête du taureau, tantôt enfin par une tête de taureau dont les cornes encadrent une hache (Schuchhardt, p. 284). Ainsi nous connaîtrions le panthéon mycénien, composé d'une divinité solaire (la colonne accostée de deux lions), de Zeus et d'Athéné[9]. Enfin, sur le vase de Mycènes où figurent des guerriers casqués (Schuchhardt, p. 316), M. Krause dit que les casques sont ornés de dents de sanglier[10], ce qui avait été remarqué depuis longtemps[11]. L'explication de la grande intaille est certainement très digne d'attention.

— Le *row about Aegean pottery*, entre MM. Flinders Petrie et Torr, a dégénéré en un dialogue assez terne, qui menace de se prolonger encore[12]. Ces vases sont de 1300, dit M. Petrie ; ils sont postérieurs à l'an 1000, répond M. Torr. M. Torr conteste les conclusions tirées par M. Petrie des faits qu'il rapporte, et M. Petrie conteste les faits sur lequel M. Torr fonde ses conclusions. On sait que ce dernier, insistant, comme M. Murray, sur la connexion entre le style mycénien et celui du VIIe siècle, n'admet pas la date de 1300-1400 attribuée aux anti-

1. *Verh. Berl. Ges. f. Anthr.*, 1891, p. 463. M. Virchow a donné son approbation à cette grosse bévue (*ibid.*, p. 702), que M. de Luschan, a pris la peine de réfuter (*ibid.*, 1892, p. 202). Ce dernier article contient d'intéressants rapprochements entre les braseros grecs et ceux du Maroc actuel (p. 205).
2. *Ibid.*, 1891, p. 603.
3. *Ibid.*, p. 702.
4. La partie supérieure ne serait pas une acrotère, mais une *kliné* double pour Aphrodite et Adonis (!).
5. S. Reinach, *République Française*, 20 juillet 1890 : « Une fois, à Arslan-Kaya, la colonne est remplacée par une figure de Cybèle et cette sculpture donne peut-être la clef de toutes les autres, quand on se souvient de la tradition qui prêtait à la grande déesse asiatique la forme d'une pierre debout. »
6. *Verh. Berl. Ges.*, 1892, p. 207.
7. *Ibid.*, 1891, p. 699.
8. *Ibid.*, 1891, p. 699.
9. Cf. Virchow, *ibid.*, 1891, p. 701.
10. *Ibid.*, 1892, p. 200.
11. *Ibid.*, 1888, p. 447.
12. *Acad.*, 1892, II, p. 18, 56, 97, 117, 137, 157, 198, 245, 270, 292, 317, 341, 369, 442 (!!)

Digitized by Google

quités de Mycènes, bien que, suivant M. Sayce[1], tous les archéologues compétents soient aujourd'hui d'accord là-dessus avec M. Petrie. Assurément, on peut toujours dire qu'*un* objet portant le cartouche d'Aménophis ou de Ti est archaïsant, qu'il a été conservé pendant des siècles dans une famille, etc.; mais ces fins de non-recevoir s'appliquent à des cas isolés, alors que nous nous trouvons en présence de « cumulative evidence »[2]. C'est ce qu'a fait ressortir M. E. Gardner, dans un second dialogue avec M. Torr, auquel la rédaction de l'*Athenaeum* a dû couper court, parce qu'il n'existe encore aucun argument *sans réplique* à l'appui de l'une ou l'autre opinion[3]. M. Torr est un excellent avocat et, si je ne suis plus de son avis, je ne laisse pas d'être fort sensible à ses objections. Celle qu'il appuie sur la continuité qui paraît entre certains objets mycéniens et ceux du VIIe siècle est particulièrement embarrassante; mais s'il y a vraiment, comme je le crois, six siècles d'intervalle, qui sait si le *missing link* ne se retrouvera pas quelque jour en Crète? C'est de là qu'on doit attendre plus de lumière.

— Outre l'*Academy* et l'*Athenaeum*, le *Times* a ouvert ses colonnes à la controverse égypto-mycénienne, et l'on serait quelque peu embarrassé de se retrouver parmi tant de correspondances si M. Cecil Smith n'avait pris la peine de résumer très nettement la question[4]. Les synchronismes invoqués, dit-il[5] fournissent, pour la civilisation mycénienne, des dates comprises entre 1700 et 970; mais le témoignage des scarabées et des cartouches découverts en Grèce tend à montrer que le *culmen* de cette civilisation est contemporain d'Aménophis III (1500). Entre 970 et 700, date des plus anciens vases du Dipylon, il y a un *hiatus* qu'on peut combler en allongeant encore un peu l'époque mycénienne ou en reculant le début de la suivante. Dans une note publiée après cet article[6], M. Torr fait observer que la date *minima* de 970 est fournie par une *Buegelkanne* de Londres trouvée à Deir-el-Bahari dans la tombe d'un des petits-fils du roi Pinetchem (XXe dynastie)[7], lequel régnait, suivant Brugsch, vers 1033, mais qui serait de deux cents ans postérieur si la XXIIIe dynastie a succédé directement à la XXIe, suivant la théorie de Lieblein. L'intervalle à combler ne serait plus alors que de soixante-dix ans. M. Torr a aussi donné un important compte rendu du *Companion to the Iliad* publié par M. W. Leaf[8]. Il

1. *Acad.*, 1892, II, p. 391.
2. M. Torr rappelle ailleurs (*Class. Rev.*, 1892, p. 415) qu'on a trouvé à Camiros des vases grecs du VIIIe siècle avec des scarabées au nom de Thoutmès III et il se demande pourquoi l'on tire d'un fait analogue, constaté à Ialysos, une conclusion qui, à Camiros, serait absurde.
3. *Athen.*, 1892, II, p. 169, 232, 295, 329.
4. *Classical Rev.*, 1892, p. 462.
5. M. Smith en compte neuf : 1° Epée d'Aah-hotep (1700); 2° tombe d'Ialysos avec scarabée d'Aménophis III (1500) et cartouches au nom de Ti et d'Aménophis III à Mycènes (1500); 3° tombes de Gurob (1200) : 4° tombe de Maket à Kahun (1200-975); 5° poteries mycéniennes à Tel-el-Amarna (1400-1340); 6° tombes de Rekhmara et autres tombes thébaines avec représentation de vases mycéniens (1600-1470); 7° fragment mycénien de Berlin, trouvé en Egypte (1700-1400); 8° tombe de Ramsès III avec représentation de vases mycéniens (1200); 9° *Bügelkanne* de Deir-el-Bahari (970).
6. *Ibid.*, p. 465.
7. *Pinotsem*, Maspero, *Histoire*, p. 272.
8. *Class. Rev.*, 1892, p. 466.

Digitized by Google

n'admet ni que les Achéens soient identiques aux Aquaiousha, ni qu'ils aient dominé en Grèce avant l'invasion dorienne, ni que l'*Iliade* soit achéenne d'origine. Il préfère croire, avec Hérodote, qu' « Homère était un vieillard vers 800 avant J.-C. » et ajoute que la civilisation homérique est toute différente de celle de Mycènes, puisque la première pratique l'incinération et la seconde l'inhumation.

Argos. — M. Waldstein a publié un premier rapport sur les fouilles américaines de l'Heraeum, qui ont donné de très beaux résultats[1]. Dans une autre publication sur le même sujet, faite à Londres, le même antiquaire a reproduit sur huit planches les plus importantes trouvailles, entre autres une tête de Héra, dans le style de Polyclète, des fragments importants des métopes et un choix de terres cuites archaïques provenant d'un dépôt d'offrandes de l'ancien temple[2].

Mideia[3]. — M. Doerpfeld n'admet pas que M. Kophiniotis ait retrouvé Mideia à Katsingri[4], et confirme l'opinion de M. Curtius, qui cherchait cette ville à Palaeokastro près de Merbaka[5]. L'enceinte cyclopéenne est bien conservée et le sol est semé de tessons mycéniens. M. Doerpfeld pense que des fouilles y donneraient de bons résultats.

Épidaure. — M. Cavvadias a continué le déblayement du gymnase et achevé celui du théâtre romain[6]. M. Staïs doit publier prochainement une inscription découverte au cours des fouilles, qui est le devis de construction de la tholos de Polyclète. En poursuivant ses recherches, M. Cavvadias croit avoir mis la main sur le temple d'Aphrodite, construit en tuf, qui est mentionné par Pausanias[7]. — Ne sachant pas le scandinave, j'ignore ce que M. Blinkenberg a trouvé de nouveau à dire sur les inscriptions d'Épidaure dans la *Nordisk Tidskrift for Filologi* (1892, p. 257).

— La publication d'une jolie statuette d'Esculape fournit l'occasion à M. Wolters[8] d'étudier, après M. Loewe[9], le type plastique de ce dieu. Le motif, qui a été fréquemment répété, est évidemment emprunté à une œuvre célèbre, dont la tête trouvée à Milo est la meilleure réplique partielle, à moins qu'elle ne soit un fragment de l'original. M. Wolters pense, avec M. Collignon, que la tête de Milo appartient à l'école de Praxitèle, alors qu'un torse découvert à Munychie, et répondant au même type d'Esculape, trahirait l'influence de Scopas. Ces deux assertions me semblent également risquées. Pourquoi ne pas admettre que le type dont nous possédons tant de répliques est né dans l'école même de Phidias ?

Dymae. — A l'encontre de l'opinion reçue qui place Dymae à Kato-Achaia,

1. *Archaeol. Instit., thirteenth Report*, 1892, p. 54-66 ; Δελτίον, 1892, p. 21 ; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 407.
2. Cf. *Class. Rev.*, 1892, p. 473 ; *Revue crit.*, 1893, I, p. 81 ; j'y reviendrai dans la *Gazette des Beaux-Arts* de mars 1893.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 95.
4. Cf. Ἀθηνᾶ, 1891, p. 617.
5. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 95.
6. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 96.
7. Δελτίον, 1892, p. 39.
8. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 1.
9. *De Aesculapi figura*, Strasbourg, 1887.

Digitized by Google

M. Zékidès veut y mettre Πειραί. Il y a recueilli quelques textes inédits, mais tous funéraires[1].

Olympie. — M. Kœrte a longuement examiné le dernier travail de M. E. Curtius sur l'arrangement des frontons d'Olympie[2] et lui a donné raison contre M. Treu. Il maintient que les frontons sont bien l'œuvre d'Alcamène (l'ancien) et de Paeonios, probablement élève de cet Alcamène, ce qui me paraît aussi très vraisemblable. La réponse de M. Treu ne s'est pas fait attendre[3], mais il s'est contenté de justifier sa thèse au sujet des *Fundumstaende* des fragments, dont l'importance aurait été très surfaite par M. Curtius. M. Furtwaengler, pris à parti par M. Koerte, est intervenu à son tour en faveur de la restauration qu'il a proposée[4].

— M. Mommsen a restitué l'inscription de l'exèdre d'Hérode Atticus, dédicace à M. Appius (ou Atilius) Bradua, gouverneur de Germanie et de Bretagne, consul en 143, grand-oncle maternel de Regilla, la femme d'Hérode. C'est un nom à ajouter aux fastes de la Germanie et de la Bretagne[5].

— La maison Asher a fait paraître, au prix aimable de 250 marck, la première partie du second volume d'*Olympia*, relatif à l'architecture, avec 72 gravures et une centaine de pages de texte. Plaise au ciel que les résultats des fouilles de Delphes soient publiés d'une manière plus raisonnable! Ce n'est pas une affaire de parti pris, mais j'affirme que ces énormes planches allemandes, avec leur garniture en papier de soie qui se chiffonne ou se dérobe, arracheraient des jurements à un saint. Sans compter que la plupart des planches sont des gravures très froides, qui n'ont d'autre mérite artistique que la propreté. Je reprends pour mon compte, avec d'autres compléments, le cri de guerre de certains encyclopédistes : *Écr. l'inf.!* Mais il est à craindre qu'il ne nous écrase tout d'abord.

Lycosura. — M. Normand a publié une notice illustrée sur le temple de Lycosura[6], accompagnée des mesures propres à faciliter une restauration. La « bibliographie lycorasienne » qui fait suite à cet article est insignifiante et incomplète; l'auteur aurait trouvé mieux rien qu'en ouvrant Smith.

Mégalopolis. — Au théâtre de Mégalopolis, un architecte anglais a confirmé l'existence d'un portique à colonnes, là où les auteurs des fouilles avaient cru reconnaître un *logeion* — ce dont M. Doerpfeld a le bon goût de ne pas triompher bruyamment[7]. Le grand édifice, dont le portique en question formait le vestibule, est probablement le Thersileion, lieu de réunion des Dix Mille (Paus., VIII, 32, 1); la construction en est probablement antérieure à celle du théâtre. « Le vestibule du Thersileion pouvait fort bien servir de *scaenae frons* ; quand la pièce

1. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 280.
2. *Phil. Woch.*, 1892, p. 983, 1046.
3. *Ibid.*, p. 1186.
4. *Ibid.*, p. 1282, 1314.
5. *Korrespondenzblatt der westd. Zeitschrift*, 1892, p. 202.
6. *Ami des Monuments*, 1892, p. 150. Cf. *Revue archéol.*, 1890, I, p. 268.
7. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 97. Cf. mon exposé de la question à propos du livre d'E. Capps, *Revue crit.*, 1892, I, p. 448.

Digitized by Google

à représenter l'exigeait, il fallait élever en avant un *proscénion* spécial. Mais c'est seulement à une époque avancée de l'ère romaine, lorsque le Thersileion était déjà peut-être ruiné, qu'on établit là une décoration solide en pierre, du type que l'on rencontre ordinairement dans les théâtres grecs sous l'Empire. La façade, ornée de colonnes de marbre hautes de 3m,50, formait le fond sur lequel se déroulait le spectacle. La seule différence, c'est que ce *proscénion* était plus éloigné que ne le veut Vitruve du mur antérieur de la scène. Le motif de cette différence était la dimension colossale de l'orchestre, qui, convenant à une grande ville grecque, devenait inutile pour une petite ville romaine. » M. Doerpfeld ajoute que sous le stylobate de ce *proscénion* il a découvert le seuil d'un *proscénion* plus ancien en bois, dont les vestiges sont des trous carrés ayant servi à l'insertion des poutres.

Sparte[1]. — Les tranchées d'essai creusées à Sparte par l'École américaine ont fait découvrir un édifice du vie siècle avant J.-C. mentionné par Pausanias (III, 12, 9), la tholos d'Épiménide, dont le diamètre est d'environ 100 pieds. Le prétendu Leonidaion a été déblayé : M. Waldstein pense que ce n'est pas un tombeau, mais un petit temple *in antis*. Les fouilles seront reprises au printemps[2].

— J'ai lu avec un plaisir extrême la description de Sparte et des gorges du Taygète, qui a été publiée par Mme Aline Martel, la femme de l'explorateur des Causses[3]. Cela est simple, juste de ton et très finement senti. Dans une note imprimée à la fin, M. E.-A. Martel rectifie quelques menues erreurs des Guides de Baedeker et de Joanne et donne sept cotes d'altitude d'après des relevés personnels.

Amyclées. — M. Tsountas a publié sa relation des fouilles d'Amyclées[4]. Il y a d'abord les briques inscrites, Ἀπόλλωνος ἐν Ἀμυκλαίοι, puis quatre *ostraka* avec lettres peintes très archaïques, ensuite la description des restes d'architecture et des figurines de bronze, femme nue tenant des cymbales (identique à Perrot-Chipiez, t. III, fig. 629), deux Apollons de bronze archaïques, etc. Parmi les terres cuites et les vases, on trouve de curieux spécimens du style mycénien le plus récent, marquant comme la transition à celui du Dipylon (pl. 4). L'article se termine par des inscriptions qui ne sont pas sans intérêt[5].

1. Une topographie de l'ancienne Sparte a été publiée par M. Nestoridès (Athènes, 1892) ; je ne l'ai pas vue.
2. *Amer. Journ.*, 1891, p. 530 ; cf. *Amer. Inst.*, 13th *rep.*, 1892, p. 66 ; Δελτίον, 1892, p. 22.
3. Aline Martel, *Sparte et les gorges du Taygète*, extrait de l'*Annuaire du Club alpin français*, t. XVIII, 1891.
4. Ἐφ. ἀρχ., 1892, p. 1, pl. 1-4 ; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 100.
5. Dédicace de la ville à Pompeia Paula, τὴν ἀρχηίδα (*quid?*) καὶ θεωρὸν διὰ βίου τοῦ σεμνοτάτου ἀγῶνος τῶν Ὑακινθίων ; autre à Tibère Claude Pratolaos, fils du précédent, ἀγορανόμον καὶ ἐπὶ τὰς ὁδοὺς ; il est dit prêtre κατὰ γένος Καρνείου Βοικέτα καὶ Καρνείου Δρομαίου καὶ Ποσειδῶνος Δωματείτα καὶ Ἡρακλέους γενάρχα καὶ Κόρας καὶ Τεμενίου τῶν ἐν τῷ Ἕλει καὶ τῶν συνκαθειδρυμένων θεῶν ἐν τοῖς προγεγραμμένοις ἱεροῖς (*quid* Τεμενίου?) ; *Kaibel* très mutilé (recommandé à M. Gomperz) ; jolie épitaphe en distiques du Spartiate Botrichos ; dédicace à un prêtre descendant d'Héraklès et des Dioscures ; dédicace à une prêtresse ; fragment où paraît le mot [Ἐ]λευσεινίαν.

Digitized by Google

Gythium. — Dans une étude sur la topographie de Gythium[1], M. Skias a publié une inscription archaïque, Μοῖρα Διὸς Τεραστίου, qu'il a déchiffrée sur le roc à l'endroit dit Πελεκκητόν[2]; c'est là, sans doute, qu'était la pierre brute que Pausanias signale sous le nom de Zeus *Kappotas* (III, 22, 1). M. Skias a aussi retrouvé l'ancien port (ναύσταθμον) de Gythium, dans l'angle méridional formé par la ligne ancienne du rivage avec le bord actuel.

— M. Mommsen a publié[3] un fragment latin du préambule de l'Édit de Dioclétien découvert par M. Skias à Gythium; il nous apprend qu'il faut lire *praeceptricem* là où le texte de Stratonicée donne *praeceptiutem*.

Stratos (Acarnanie). — M. Joubin, fouillant au nom de l'École française, a déblayé un temple archaïque et un grand portique construit au devant du temple[4]. Celui-ci, dont le plan rappelle celui du Théseion, a 34 mètres de long et 18m,20 de large. A l'est s'élève un autel, auprès duquel on a trouvé de nombreux morceaux de statuettes en terre cuite. La récolte épigraphique comprend des fragments de décrets et un long catalogue de donations.

Épire. — M. Szanto a publié[5] quelques fragments de Nicopolis en Albanie et signalé, à Paramythia, l'existence de nombreuses terres cuites, bronzes, etc. Mme Dozon m'a transmis les copies suivantes d'inscriptions découvertes à Dodone; je les donne telles quelles.

1° Sur plomb :

ΟΣΤΥΧΑΑΓΑΘΑ
ΑΩΤΑΣΔΙΑΝΑΙΟΝ
ΙΔΙΩΝΑΝ

ΔΙΙΝΑΙΑΒΑ
ΔΙΟΛΥΜΠΙΑΠΑΛΙ ΔΙΙΒΙΟ
ΔΙΕΥΚΛΕΙΑΩΜΙΟΝ
Α·ΙΒΟΥΛΕΙΛΟΙΒΑΝ
ΤΑΚΟΡΑΑΓΜΙΟΝ
ΑΡΤΑΙΝΤΙΑΓΕΑΓΑΛΜΑ
ΙΡΧΑΓΙΤΑΙΙΡΩΛΟΒΑΝ

2° Sur plomb :

ΘΕΟΣΤΥΧΑΔΕΙΝΑΕΙ
ΠΟΤΕΡΟΜΕΝΜΟΙ
ΟΣΓΕΡΤΑΜΟΝΕ
ΚΑΙΕΣΤΑΙΒΕΛΤΙΟ

— Je connais peu de livres aussi agréables que *La Turquie et l'Hellénisme contemporain* de M. V. Bérard (Paris, 1893). L'auteur a parcouru des régions très peu connues de l'Albanie, de l'Épire, de la Macédoine, dont il a tracé un tableau aussi exact que vivant. Décidément, l'épigraphie n'est pas une mauvaise prépa-

1. Ἐφ. ἀρχ., 1892, p. 55.
2. Le Bas, *Itin.*, pl. 25.
3. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 156.
4. Δελτίον, 1892, p. 39.
5. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1892, p. 127.

Digitized by Google

ration aux autres études; à en juger par MM. Deschamps et Bérard, je crois même qu'il n'en est pas de meilleure.

Thessalie. — M. E. Bischoff a donné, d'après les découvertes épigraphiques récentes, des tableaux des calendriers thessalien, perrhébien et de Halos[1]. M. Ziehen a reconnu l'emplacement de l'Asclépiéion de Trikka et signalé, sans les décrire, beaucoup d'antiquités éparses à Trikkala[2].

Macédoine. — Dans ses études sur la géographie ancienne de la Macédoine[3], M. Doell a montré : 1° que l'Orbelos n'est pas le nom d'une montagne, mais d'une région montagneuse entre l'Axios et le Strymon; 2° que le Φίλιπποι d'Arrien et de Strabon n'est pas identique à l'ancienne ville de Crénides, mais désigne une ville encore inconnue de l'Orbelia.

Salonique. — Sur le sommet du minaret de la mosquée d'Haghia-Sophia, détruite par le feu en 1890, M. Papageorgios a déchiffré l'épitaphe d'un archevêque inconnu de Salonique, Grégorios, qui mourut en 1335[4].

— On a découvert à Salonique, et M. Mordtmann a publié, l'épitaphe de Johanna, la fille de Bélisaire[5]. La collection de M. Zésès Sarropoulos s'est récemment enrichie d'un curieux bas-relief en ivoire, qui représente saint Démétrius, en costume militaire, entouré de quinze médaillons d'argent où figurent Jésus-Christ, la Vierge et des saints[6].

Athos. — Un nouvel ouvrage sur les peintures du Mont-Athos, y compris les enluminures des mss., a été publié par M. H. Brockhaus, avec 23 planches d'héliogravure[7].

Skaptoparéné. — Comme on pouvait s'y attendre, M. Mommsen nous a donné un chef-d'œuvre de plus en commentant le décret de Gordien découvert à Skaptoparéné[8] (cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 119). L'inscription apprend des choses toutes nouvelles sur la publication des rescrits impériaux. Ces rescrits, du moins entre l'époque d'Hadrien et celle de Constantin, n'étaient pas envoyés par la chancellerie impériale aux pétitionnaires, mais exposés à Rome et tenus, dans un registre spécial (*liber libellorum rescriptorum et propositorum*), à la disposition de ceux qui voulaient les copier. C'est ainsi que les jurisconsultes romains ont pu en prendre connaissance. La *propositio* se faisait à Rome dans le portique des Thermes de Trajan. Ainsi s'explique enfin la formule *proposita* (suivie d'une date) que l'on trouve à la suite des rescrits et dont tous

1. *Jahrb. f. class. Phil.*, 1892, p. 479.
2. Cf. Vlytsaki, Σύντομος ἱστορία τῆς πόλεως Τρικκάλων, Athènes, 1892.
3. Cf. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1156.
4. *Athen.*, 1892, II, p. 203; Ἑστία, 1892, p. 394.
5. Σύλλογος, Παράρτ. τοῦ ιθ' τόμου, 1891, p. 28.
6. *Byzant. Zeitschrift*, 1892, p. 478, planche à la page 481. Dans le même article, M. Papageorgios a décrit les oratoires chrétiens récemment découverts à Salonique (cf. Νεολόγος, 27 juin 1892). Sur les ravages produits dans cette ville par l'incendie du 22 août 1890, cf. le même, Νεολόγος, 23 septembre 1891.
7. Cf. Dehio, *Phil. Woch.*, 1892, p. 1395; Strzygowski, *Byz. Zeitschrift*, 1892, p. 347.
8. *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, 1892, p. 244.

Digitized by Google

les jurisconsultes, y compris M. Mommsen qui s'en accuse, avaient jusqu'à présent méconnu la signification.

Serres. — M. Papageorgios a visité près de Serres le monastère du Précurseur, fondé au xivᵉ siècle par Andronic Paléologue[1]. L'église contient une très ancienne image de saint Jean, une vieille peinture bien conservée représentant la Mise au Tombeau, des chrysobulles, une bibliothèque de 238 manuscrits ecclésiastiques, dont plusieurs datés et portant des noms de copistes. Signalons, d'après M. Papageorgios, un *V. T.* de 914, des homélies de saint Jean Chrysostôme de 1006, un *florilegium* du xiᵉ siècle. Le même paléographe a publié quarante-huit vers inédits à la Vierge inscrits à la fin d'un Évangile du xiᵉ siècle.

Périnthe. — M. Stamoulis, de Selymbria, possède quelques inscriptions funéraires de Périnthe; l'une d'elles est surmontée d'un bas-relief représentant un boucher[2].

Constantinople[3]. — M. Michaelis a fait connaître une esquisse de Melchior Lorch, vendue à Francfort-sur-le-Mein en 1890, qui reproduit une colonne historiée de Constantinople: on y distingue une divinité fluviale, des prisonniers barbares conduits par des soldats romains et, tout en bas, un combat de cavalerie. C'est probablement une partie de la colonne d'Arcadius qui fut détruite en 1719. Je regrette de ne pouvoir insister sur les belles études dont les *Skizzenbücher* de la Renaissance sont l'objet dans le *Jahrbuch* et où M. Michaelis témoigne d'une érudition monumentale vraiment écrasante[4].

— M. Strzygowski a fait connaître par des photographies plusieurs sculptures chrétiennes inédites du Musée de Tchinli-Kiosk[5]. L'infatigable M. Papadopoulos Kerameus a commencé la publication du catalogue des manuscrits appartenant au Syllogue : il n'y a guère que des documents de basse époque[6].

Bulgarie. — Les frères Skorpil ont continué la publication des inscriptions grecques et latines de Bulgarie[7]. Signalons (p. 206) une dédicace Ἀσκληπιῷ Παιᾶνι et (p. 214) la mention de la Μῆτερ θεῶν Σκέλεντηνή (de Σκέλεντα en Troade ?) A la page 218, il y a une dédicace Διὶ Διμερανῷ qui a déjà été publiée par Le Bas (nº 1572), ce que ne disent pas les éditeurs, dont les commentaires laissent à désirer.

Roumanie. — Le mystère du monument d'Adam-Klissi est éclairci; il a été construit en mémoire des campagnes de Trajan contre les Daces, en un lieu qui s'appela Tropaeum Trajani. MM. Benndorf et Tocilesco en préparent une publication illustrée[8].

1. Νεολόγος, 10 janvier 1891. On voit ces journaux-là quand on peut.
2. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 203.
3. *Jahrb. des Inst.*, 1892, p. 92.
4. Récents travaux sur la topographie, *Byz. Zeitzchrift*, 1892, p. 639.
5. Dans le même ordre d'études, cf. Schreiber, *Die Fundberichte des Pier Leone Ghezzi* (*Acad. de Saxe*, 1892, p. 105-156).
6. *Byzant. Zeitschrift*, 1892, p. 575.
7. Σύλλογος, Παράρτ. τοῦ κ'-κβ' τόμου, 1892, p. 76-126.
8. *Arch.-ep. Mitth.*, 1892, p. 204.
9. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 8 juillet 1892 ; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 413.

Digitized by Google

— Le Musée de Bucharest possède un fragment de bas-relief funéraire trouvé à Kustendjé, où figure un Hermès debout, tenant le caducée d'une main et une longue baguette de l'autre[1]. M. Münsterberg a énuméré six autres monuments où ces attributs sont donnés ensemble à Hermès; il est entré à cette occasion dans des développements pleins d'intérêt sur le *kérykeion*.

Olbie. — A Poroutino, près d'Olbie, des paysans trouvèrent un tombeau de femme richement parée, avec bractées d'or, couronne funéraire, colliers et boucles d'oreille rehaussés de grenats. Il semble que la morte portait un masque d'or très particulier, composé de plusieurs parties s'ajustant aux différents traits du visage. Dans le même tombeau était un vase à glaçure plombifère verdâtre, orné, ou plutôt chargé de figures en haut-relief qui représentent les trois déesses et Mercure devant Pâris, le tout traité dans un style caricatural avec une forte tendance à l'obscénité. Comme ces objets ont été achetés à ceux qui les avaient découverts, et non pas trouvés en place par des archéologues, on en a suspecté l'authenticité, mais bien à tort; ce sont des ouvrages provinciaux de la fin du IIe siècle après J.-C.[2].

Crimée. — Près de Symphéropol, M. Wesselowski a découvert une tombe scythique. Le squelette était couché sur le dos, la tête vers l'ouest. Il portait sur la tête un bonnet avec ornements en or et d'autres plaques du même métal décoraient ses vêtements. Près de la tête, il y avait deux amphores et, contre la paroi, un carquois de cuir rempli de pointes de flèche en cuivre. Sur un côté, on recueillit une cotte de mailles et un sabre de fer. Au pied étaient deux lances, quatre amphores, les ossements d'un bœuf et un couteau de fer. Le carquois était orné d'une grande pièce d'or d'un très beau travail, avec un aigle en relief emportant un animal dans ses serres. La sépulture est attribuée au IIIe ou au IIe siècle avant J.-C.[3].

— M. Latyschev a donné une édition beaucoup plus complète, suivie d'un long commentaire, du serment civique de Chersonnèse[4].

— Un disque en argent, trouvé à Kertch en 1891, représente un empereur à cheval (Justinien Ier?), précédé d'une Victoire. Les figures, gravées au trait, sont imitées d'un revers de monnaie romaine[5].

— J'ai achevé l'édition française des *Antiquités de la Russie méridionale*, qui forme un gros volume avec 478 gravures. Malheureusement, nos amis de là-bas ont de plus en plus la rage d'écrire dans leur langue, qu'on ne peut raisonnablement pas nous demander d'apprendre. C'est ainsi que je puis rien dire des *Matériaux pour l'archéologie de la Russie*, qui succèdent aux *Comptes rendus*, et où M. Radloff publie les antiquités sibériennes, M. Kulakowski la description d'une catacombe de Kertch, M. Malmberg les nouvelles trouvailles

1. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1892, p. 135.
2. D'après des brochures gracieusement envoyées par MM. Oreschnikoff et Schwartz, et dont j'ai pu obtenir une analyse. Si j'avais plus de place, je donnerais des croquis de ces objets, *car ce qu'on publie en russe est enterré.*
3. *Evening Standard*, 3 septembre 1892; *Anthropologie*, 1892, p. 634.
4. *Sitzungsb.* de Berlin, 1892, p. 479; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 413.
5. *Byzant. Zeitschrift*, 1892, p. 643 (d'après des sources russes).

Digitized by Google

de Chersonnèse. Je n'en sais pas plus long touchant les suppléments, donnés par M. Latyschev, au second volume de ses *Inscriptions du Pont*[1]; du moins pourrons-nous consulter le recueil, commencé par le même auteur, de tous les textes classiques relatifs à la Russie méridionale et au Caucase, recueil où les traductions russes sont précédées des passages grecs et latins[2]. Quelle triste chose, à la fin du XIXe siècle, de voir ainsi s'affirmer partout le particularisme! C'est à devenir partisan du volapük.

Iles Ioniennes. — Après Corfou, Leucade, Céphallénie et Ithaque, M. Partsch a abordé l'étude de l'île de Zante, où il a passé deux semaines en 1888[3]. Dans un article critique, le même géographe a rendu hommage aux mérites du livre de M. Miliarakis sur la géographie de Céphallénie, publié postérieurement à son travail[4].

Malte. — Une nouvelle tentative vient d'être faite pour mettre la *Tour des géants* de Gozzo en rapport avec les constructions mégalithiques de l'Occident. M. Pasfield Oliver considère Stonehenge comme l'infrastructure d'un monument de ce genre, « the skeleton of a former solid construction. » Il allègue, à titre de comparaison, certaines ruines du Mashonaland, les nuraghs de Sardaigne et les talayots des Baléares; il aurait pu rappeler aussi le Tombeau de la Chrétienne et se dispenser de parler d'Avebury et de Carnac, qui sont certainement tout autre chose[5].

Eubée. — Le rapport de M. Pickard sur la topographie d'Érétrie, à l'occasion des fouilles américaines de 1891, est accompagné de six bonnes planches en phototypie[6]; les murs, d'appareil semi-polygonal, ressemblent à ceux de Mantinée. M. Waldstein a donné dans le *Century magazine* de juillet 1892 un article sur le prétendu « tombeau d'Aristote », dont, suivant son habitude, il affirme l'attribution sans rien prouver[7]. A Carystos, on a trouvé des restes de quais, des colonnes de marbre, un fragment de bas-relief représentant un éphèbe à côté de son cheval, un *bathron* orné de bas-reliefs, des inscriptions, dont une latine et une autre rappelant la dédicace d'une statue à Artémis par une prêtresse d'Artémis et d'Apollon nommée Phrynis[8]. M. Papabasileios a publié une notice sur la ville de Chalcis, avec un plan et des inscriptions inédites[9]. L'une d'elles, inscrite sur un rocher, est une défense d'allure bien moderne : Μὴ ἐπιβαίνειν εἰς τὰ χώρια. A la page 611 de ce travail, il y a une épitaphe en distiques qui n'a pas même été transcrite, ce qui est trop commode pour l'édi-

1. *Mémoires de la Société russe d'archéologie*, 1892.
2. L'*Anzeiger* m'apprend aussi que M. Schtschoukarev publie une *Chronique de l'Orient hellénique* dans la *Revue philologique* de Moscou (t. II, 1892); je regrette de ne pouvoir être soupçonné de la copier.
3. *Peterm. Mittheil.*, XXXVII, p. 161-174, 1891; cf. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1490.
4. Miliarakis, Γεωγραφία... τοῦ νομοῦ Κεφαλληνίας, Athènes, 1891.
5. *Athen.*, 1892, II, p. 295.
6. *Amer. Journ.*, 1891, p. 371, pl. XIV-XIX.
7. Cf. *Chronique des Arts*, 1892, p. 284. M. Dimitsas a combattu l'identification proposée dans l'*Hellas* (cf. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 278).
8. *Athen.*, 1892, II, p 203; cf. Ἑστία, 1892, p. 411; *Athen. Mitth.*, 1892, p. 279.
9. Ἀθηνᾶ, 1891, p. 607, 632.

Digitized by Google

teur. Au lieu dit *Bey*, au nord-est de Vathrovouni, une margelle de puits porte l'inscription Τέμενος Ἀθηναίης. Une base de statue découverte au mois d'août près de Chalcis porte la signature Φείδιππος Ἀθηναῖος[1]. M. A. Wilhelm a réédité[2] la liste de proxènes d'Histiaia-Oreos, publiée en 1891 par M. Couve (*Bull.*, 1891, p. 412). Il a aussi communiqué quelques lignes d'un décret presque illisible, découvert par lui à Oreos, qui mentionne également les archontes d'Histiaia et le ἱεροθύτης. Le collège des archontes est formé de six représentants de différentes communes; le ἱεροθύτης est probablement le prêtre d'Artémis Προσηωία. Plusieurs noms des communes mentionnées dans la liste de proxènes sont nouveaux : M. Wilhelm en a cité d'autres empruntés à une inscription inédite. Par une série de rapprochements heureux des noms des proxènes avec ceux d'autres personnages connus, l'éditeur est parvenu à prouver que la liste date de 260 ans environ avant J.-C. Il promet de donner ses soins à une exploration méthodique de l'Eubée, pays qui a été beaucoup trop négligé jusqu'à présent.

Samothrace. — Les inscriptions recueillies par M. Champoiseau[3] comprennent le fragment Σ ΡΟΔΙΟΣ, qui a été rapporté bien gratuitement à la Victoire, un décret de proxénie en faveur d'un Oetéen, une liste d'initiés gravée sur une stèle dont un côté est occupé par le dessin d'une porte monumentale[4], une autre liste d'initiés athéniens et d'époptes, des graffites d'initiés et une dédicace à L. Julius Caesar, στρατηγὸς ἀνθύπατος. M. Rubensohn a fait observer que le même dessin d'une porte, encadrée de deux torches colossales, se trouvait sur le monument d'Asclépiade, aujourd'hui détruit, qui a été publié par Boeckh (*C. I. G.*, 2158) d'après Fauvel, Akerblad et Aberdeen; une troisième représentation analogue a été conservée par Cyriaque d'Ancône, dont le croquis indique un quadrige au-dessus de l'édifice (enlèvement de Proserpine ?); une quatrième se voit sur une monnaie de Commode frappée à Cyzique; une cinquième, réplique de la première, avec inscription différente et les lettres KΥZ au-dessus de la construction, a été signalée par M. Phardys[5]. S'agit-il d'un temple circulaire comme l'Arsinoeion ou d'un autel de grandes dimensions? La première hypothèse me paraît beaucoup plus vraisemblable; le temple aurait été construit par des initiés de Cyzique. M. Rubensohn a publié, d'après des copies de M. Phardys, d'autres dédicaces de mystes, dont l'une mentionne des hiéropes envoyés de Rhodes, peut-être les Σαμοθρᾳκιασταί que M. Foucart a signalés dans cette île en 1865. Enfin, M. Phardys a découvert un bas-relief représentant un navire, qui a été étudié par M. Assmann[6].

— Ce qu'il y a de nouveau dans l'article de M. de Villefosse sur la *Victoire*[7], ce sont les détails sur le transport de la statue en 1863. Arrivée à Toulon le 14 août, elle y resta en caisse jusqu'au 26 avril 1864, les bureaux de la maison

1. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 280.
2. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1892, p. 111.
3. *Revue des Etudes grecques*, 1892, p. 197.
4. Publiée indépendamment, avec l'inscription, par M. O. Rubensohn, *Die Mysterienheiligthümer von Eleusis und Samothrake*, Berlin, 1892, p. 161, 163.
5. Rubensohn, *op. laud.*, p. 228. M. Phardys copie très inexactement.
6. *Arch. Anz.*, 1892, p. 180.
7. *Revue de Famille*, 15 décembre 1892, p. 521.

Digitized by Google

impériale ne voulant pas faire les frais de l'expédition à Paris. C'est M. Duruy qui finit par les y décider. Nous apprenons aussi que M. de Longpérier jugea la statue « extrêmement belle » dès son arrivée; ce n'est donc pas M. Frœhner qui fut le premier, comme on l'a écrit, à reconnaître la valeur artistique du nouveau chef-d'œuvre.

Scyros. — M. Max Mayer a découvert, dans l'île, un certain nombre de petites acropoles, en partie très anciennes, et exploré la grande citadelle, dont les fortifications ont laissé des restes considérables, antérieurs à la conquête de Cimon. Le *Castro* près de Markesi (cap septentrional) est plutôt la ruine d'un temple; tout auprès sont des tombeaux avec des vases de la période mycénienne. Les tombes, construites en plaques de tuf, sont malheureusement mises au pillage par les habitants. Sur les montagnes, M. Mayer a relevé plus d'une douzaine de tours rondes, paraissant antérieures à l'époque attique, et de très anciens murs pélasgiques sur les crêtes du massif montagneux du sud. Dans la même région de l'île, des *routes cyclopéennes* facilitent les communications entre les ports et les vallées cultivées. La végétation est encore d'une puissance remarquable, contrastant avec la triste « calvitie » des autres Sporades[1].

Chios[2]. — On sait que la tradition fait venir de Chios les quatre chevaux de bronze qui, transportés plus tard à l'hippodrome de Constantinople, passèrent de là à Venise, puis à Paris, pour retourner à Venise en 1815. M. Kock pense que le quadrige dont ils faisaient partie est un ex-voto en souvenir de la victoire remportée en 357 par les Chiotes sur la flotte athénienne. Dans le même article, il émet l'opinion que, des deux lions de Venise, le plus grand était peut-être dressé sur le cénotaphe de Thémistocle au Pirée, tandis que l'autre était placé sur l'Acropole devant le Parthénon[3].

— M. Jullian a exhumé des papiers de notre illustre maître et M. Homolle a pieusement publié quelques inscriptions recueillies en 1854 par Fustel, à une époque où les membres de l'École française n'étaient pas encouragés à l'épigraphie[4]. Le premier texte est un décret ayant pour objet la mise en rapport d'une somme léguée à la ville pour la célébration des jeux Augustes; le second est une dédicace à Ptolémée et à Arsinoé; le troisième, que Fustel soupçonnait provenir d'Érythrée, est une dédicace à Déméter Thesmophore et à Héraklès. L'hypothèse est fondée, car nous connaissions déjà de cette ville deux dédicaces à Déméter Thesmophore[5].

— La *Cocarde* du 19 novembre racontait ce qui suit :

On vient de découvrir dans l'île de Chio un buste de Minerve admirablement conservé, qu'on suppose du IVe siècle avant l'ère chrétienne. L'extrémité du nez est légèrement altérée et le dessus de la tête a reçu un coup de pioche pendant

1. Renseignements communiqués par M. Meyer.
2. M. G. Deschamps a publié deux charmants articles sur l'île de Chios, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1892 et 1er janvier 1893.
3. *Deutsche Rundschau*, t. XVIII, p. 391 (*Phil. Woch.*, 1892, p. 1116).
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 321.
5. Cf. *Revue des Études grecques*, 1891, p. 280.

Digitized by Google

les fouilles. Ce buste, très beau, vient d'être acheté par l'impératrice d'Autriche et sera placé dans les jardins de la demeure royale de Charlottenbourg.

Charlottenbourg est en Prusse, non en Autriche. L'impératrice d'Autriche fréquente Corfou et non Chios. Personne, à Vienne, ne sait rien de cette acquisition.

Samos. — M. C. de Stefani a publié à Lausanne une étude géologique et paléontologique sur Samos. — M. L. Bürchner, qui s'était déjà occupé de Samos[1], a donné, comme programme du gymnase d'Amberg, une excellente bibliographie de l'île, suivie d'un exposé très complet de sa géographie physique. Nous attendons avec curiosité la suite de ces *Samiaca*[2].

Patmos. — M. Diehl a fait revivre le trésor et la bibliothèque de Patmos au commencement du XIIIe siècle, d'après un inventaire, dressé en 1201, d'objets sacrés et de manuscrits, qu'il a copié aux archives du monastère. Son travail, publié en français, est fait pour servir de modèle aux rédacteurs allemands de la même revue, souvent durs à lire[3].

Céos. — Une dissertation de M. A. Priŝik, *De Cei insulae rebus*, a paru en 1892 à Dorpat.

Cythnos. — Bien qu'un peu fruste, le bas-relief provenant de cette île qui est conservé au Musée d'Athènes offre une charmante réunion de types éphébiques : il représente un adorant s'approchant d'un groupe de six hommes, à savoir les quatre Asclépiades, Asclépios et un *héros médecin* local. En même temps que cette sculpture, M. Ziehen a publié plusieurs bas-reliefs attiques représentant la visite d'Esculape au lit des malades[4].

Délos. — Aux sept décrets connus des clérouques de Délos, M. G. Doublet en a ajouté deux[5], l'un en faveur d'agoranomes, l'autre en faveur des ἐπιμεληταὶ τοῦ ἐμπορίου. Ce dernier texte place définitivement en 130 avant J.-C. l'archontat de Métrophanès; le premier permet de préciser le sens du mot ἐπιχωρῆσαι (*C. I. G.*, 2270 et *Bull.*, t. VIII, p. 419), qui marque l'assentiment obligatoire du corps politique d'Athènes aux décrets de clérouques concernant des magistrats athéniens.

Milo. — Le *Temps* a reproduit, en leur donnant son approbation, d'étranges propos de M. de Rochefort au sujet de la Vénus de Milo[6]. M. de Rochefort fait dire à Dumont d'Urville que la statue a été découverte avec ses deux bras et que « de la main gauche, elle relève légèrement sa robe, sans doute pour montrer au juge le bas de sa jambe ». Il n'y a pas un mot de cela dans les rapports de l'honnête marin. C'est M. de Rochefort qui, le premier, découvre une intention pornographique dans le chef-d'œuvre de l'art grec; il devrait en rougir deux fois, comme Ausone de son centon virgilien, *ut bis erubescamus, qui et*

1. *Globus*, 1891, LX, p. 375.
2. L. Bürckner, *Das Ionische Samos*, Amberg, 1892.
3. *Byzant. Zeitschrift*, 1892, p. 488.
4. *Athen. Mittheil.*, 1892, p. 229, pl. XI.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 369.
6. Rochefort, *L'Art Français*, 20 janvier 1893 ; *Le Temps*, 21 janvier 1893.

Digitized by Google

Virgilium facimus impudentem. A l'appui de l'absurde racontar sur l'intégrité de la Vénus au moment de la découverte, le *Temps* fait de nouveau intervenir le document Matterer, publié en 1874 par M. Aicard. Il y a là une cascade d'absurdités dont on peut se convaincre en lisant les premières pages du récent travail de M. Ravaisson[1], notamment la lettre inédite de Baptiste, capitaine de frégate en retraite, jadis embarqué sur l'*Estafette*, qui traite de fable la légende de la bataille entre marins français et turcs (p. 35). La simple inspection des épaules de la Vénus, où les cassures portent la patine de longs siècles, prouve que le document Matterer est une imagination saugrenue, écho des imaginations moins innocentes encore auxquelles se livrait, depuis 1835 environ, le consul Brest.

Amorgos. — M. van Herwerden a rectifié ou complété des inscriptions métriques d'Amorgos publiées dans le *Bulletin* (1891, p. 603 sq.)[2]. M. Homolle a publié, d'après des estampages de MM. Dubois et Radet, un contrat de prêt entre Alexandros et la ville d'Arcésiné. Le texte donné en cursive est en grande partie une restitution, à laquelle ont servi un fragment du même document déjà publié dans l'Ἀθήναιον et un contrat de même provenance paru au *Bulletin*. De la même île, M. Homolle publie un acte relatif à un emprunt contracté par trois villes d'Amorgos et un contrat de location des domaines de Zeus Téménitès. Nous retrouvons, dans le commentaire, « l'Homolle du compte des hiéropes », c'est-à-dire un savant qui sait se loger dans la mémoire le *Bottin* d'une île et rendre clairs, pour qui veut le suivre, les grimoires les plus rébarbatifs[3].

— Dans une étude sur le dialecte actuel d'Amorgos, M. Thumb a donné un intéressant résumé de l'histoire de l'île au moyen âge et à l'époque moderne[4].

Théra. — M. Torr a fait ressortir une fois de plus, avec la netteté et la précision qui lui sont propres, l'absurdité que l'on commet en alléguant le témoignage des géologues pour attribuer à l'an 2000 les vases de Théra[5]. Ce sont des géologues qui ont fait remonter l'homme de Saint-Acheul à 200,000 ans, les dolmens d'Afrique à 8,000; nous savons à quoi nous en tenir sur la valeur de leurs chronomètres. Mais le géologue de Théra, M. Fouqué, n'a fait que prêter l'oreille aux assertions de certains archéologues; à y regarder de près, il n'a rien affirmé au nom de la géologie. Raison de plus pour la laisser à ses affaires.

Crète[6]. — M. Joubin a publié deux urnes funéraires crétoises, analogues à celles dont on doit la connaissance à M. Orsi[7]. Comme ces dernières, elles sont trop petites pour avoir reçu des squelettes entiers; elles ont dû servir à des ensevelissement *secondaires*, coutume que l'on constate dans les civilisations pri-

1. *La Vénus de Milo*, extrait des *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XXXIV (1892), avec 9 planches.
2. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1058.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 262.
4. *Indogerm. Forschungen*, 1892, p. 65.
5. *Acad.*, 1892, II, p. 177.
6. Je signale ici l'ouvrage posthume de H. Noiret, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la domination vénitienne en Crète de 1380 à 1485*, Paris, Thorin, 1892.
7. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 29.

Digitized by Google

mitives de l'Occident[1]. — M. Halbherr a inséré, dans l'*Antiquary* (1892, p. 115), une description illustrée de l'Acropole de Sitia et une notice sur la presqu'île de Praesos (p. 214). — M. Th. Baunack[2] a trop longuement étudié une épitaphe en distiques trouvée près du village d'Hughios-Myron ; il y est question d'Achille pleuré par Thétis.

Rhodes. — Dans un faubourg de Rhodes, M. Hiller von Gaertringen a copié une très importante inscription qui a été commentée par M. Mommsen[3]. C'est une dédicace en l'honneur d'un Rhodien qui avait été en relations politiques avec cinq grands personnages romains; elle est inscrite sur la base d'une statue perdue, dont l'auteur était Plutarque, fils d'Héliodore (déjà connu, cf. Lœwy, nos 194, 195). Les cinq Romains sont : *L. Cornelius L. f... praetor pro consule* (στραταγὸς ἀνθύπατος), *L. Cornelius L. f. Lentulus*[4] *pro consule, L. Licinius L. f. Murena imperator* (ἰμπεράτορα), *L. Licinius L. f. Lucullus pro q.* (le grand Lucullus), *A. Terentius A. f. Varro legatus*. Pendant la guerre contre Mithridate, Rhodes resta fidèle aux Romains; c'est vers cette époque, entre 82 et 74, que se place le nouveau texte, qui nous fait connaître aussi la date du sculpteur Plutarque, jusqu'à présent considéré comme bien plus ancien. M. Hiller doit publier un fac-similé de l'inscription.

Chypre[5]. — Les épées de fer trouvées à Tamassos par M. Richter sont les copies de modèles en bronze qui répondent aux descriptions homériques (ξίφος ἀργυρόηλον)[6]. M. Richter aurait pu ajouter que les poignards à clous d'or se rencontrent aussi dans l'Europe occidentale au début de l'ère des métaux. Le type figuré par lui est identique à celui des épées de Mycènes : il est donc fort vraisemblable que les premières épées grecques ont été fabriquées là où l'on trouvait le cuivre (Chypre).

— M. Mondry-Beaudouin a donné un compte rendu sévère, mais instructif, des Κυπριακά de M. Sakellarios[7]. — M. Papadopoulos a publié dans le *Neologos* du 27 janvier un article sur les tombes de Chypre, d'après des observations personnelles.

Asie Mineure. — Dans une conférence faite à Vienne, M. Tomaschek a traité dans son ensemble l'ethnographie de l'Orient hellénique[8]. Les Lélèges, apparentés aux Lyciens, viennent d'Asie Mineure, cette *vagina gentium barbararum*; Apollon et Artémis sont des divinités lélèges. C'est aux Léleges que M. Tomaschek attribue la fondation de l'oracle d'Andanie (cf. *Andania*, nom lelège du port carien de Bargylia). Les Grecs ont tantôt assimilé les Lélèges (comme l'ont fait les Achéens), tantôt (comme les Doriens) ils les ont réduits en servitude. En Asie Mineure, les Lyciens se maintinrent longtemps, mais les Lélèges

1. Cf. mes *Antiquités nationales*, t. I, p. 260.
2. *Philologus*, 1891, p. 577.
3. *Sitzungsb.* de Berlin, 1892, p. 845.
4. Λέντελος, à rapprocher de Νεμέριος (*Hermes*, t. VI, p. 297).
5. M. Oberhummer s'est occupé de la toponymie ancienne de l'île (rivières et montagnes), dans les *Mélanges Christ*, Munich, 1891, p. 88-106.
6. *Phil. Woch.*, 1892, p. 899.
7. *Revue crit.*, 1892, I, p. 445.
8. *Mitth. der anthrop. Ges. in Wien, Sitzungsb.*, 1892, p. 1 sq.

Digitized by Google

furent asservis ou chassés par les Cariens et les Pisidiens, venus des montagnes du Taurus. Les Cariens sont aussi des aborigènes d'Asie, qui établirent leur domination à la place de celle des Lélèges, poussèrent jusqu'à Mégare, Épidaure, peut-être Mycènes, commerçant sur les côtes de la Libye et du Pont. Sur les côtes d'Asie, ils durent bientôt s'effacer devant les immigrants doriens et ioniens[1], mais ils restèrent établis sur les hauts plateaux. Pisidiens, Lycaoniens, Cariens, Lyciens, comme le prouve leur onomastique, sont apparentés entre eux : les noms de lieux en ανδα, ινδα, ασσος, ησσος, ωσσος sont les traces de l'élément indigène dans la toponymie. Les Aryens d'une part, les princes orientaux de l'autre, réduisirent de plus en plus le domaine des indigènes en Asie Mineure. Les Phrygiens sont des Européens qui se sont asiatisés d'abord (sous l'influence des Hittites, asiatisés eux-mêmes), puis hellénisés. Les Arméniens, Européens également, se mêlèrent aux Alarodiens (de la région de l'Ararat) et s'iranisèrent. Au milieu de l'Asie Mineure, dans la région des habitations troglodytiques de la Cappadoce, s'est conservé un dialecte grec qui paraît renfermer beaucoup d'anciens éléments cappadociens (M. Tomaschek s'appuie sur les travaux de M. Carolidès) ; les noms de nombre tels que *lingir* (6), *tatli* (7), *matli* (8), isolés comme ceux de l'étrusque, seraient cappadociens. Le lycien et le carien ne sont pas non plus des langues indo-européennes. Pour déterminer la limite du domaine linguistique anatolien vers l'est, on peut prendre pour guides les noms de lieux en *anda*. On les trouve dans toute la Cilicie jusqu'à l'Amanus (frontière hétéenne), puis au nord jusqu'à l'Halys et sporadiquement jusque dans le Pont (Τεβένδα, *Gagonda*). Aujourd'hui encore, dans la région de Trébizonde, il y a des lieux dits *Serando*, *Masorando*, etc., à moins qu'on ne doive les expliquer par le suffixe géorgien *antha* (*Guriantha*, résidence de la famille Guri). D'autre part, M. de Luschan a mesuré environ trois cents crânes d'Asiatiques et d'Arméniens et trouvé qu'ils présentent une structure brachycéphale homogène. Donc la linguistique et l'anthropologie sont d'accord. Les Arméniens étaient sans doute déjà (!) brachycéphales dans la presqu'île de l'Haemus, puisque les Roumains, descendants de leurs voisins les Thraces, sont brachycéphales aujourd'hui. — J'ai résumé exactement cette conférence, mais on comprend que je ne veuille pas la discuter.

— L'*Archiv für Anthropologie* (1892, p. 1-40) a publié un important mémoire de M. Montelius sur l'âge du bronze en Orient et en Grèce ; j'en ai donné ailleurs une longue analyse avec gravures[2]. Rare encore en Égypte vers 2500 avant J.-C., l'étain y est déjà commun dix siècles plus tard ; la connaissance du fer par les Égyptiens dès l'époque des Pyramides paraît toujours plus douteuse à l'auteur. A Chypre, l'âge du cuivre et du bronze est caractérisé, du moins au début, par l'absence d'influences égypto-babyloniennes. En Assyrie, les armes de bronze sont d'un type analogue à celui des armes égyptiennes, tout différent du type mycénien ; elles sont encore en usage au XIVe siècle. En

1. M. Tomaschek fait venir les Aryens de la région de la Volga ; cf. mon petit livre *L'Origine des Aryens* (Paris, Leroux, 1892), où j'ai exposé de mon mieux les opinions en présence sur cette question.
2. *Anthropologie*, 1892, p. 450.

Digitized by Google

Troade, la pierre et le bronze sont également en usage dans la seconde ville d'Hissarlik ; le fer y manque, comme dans les tombes de l'acropole de Mycènes. Les types égyptiens sont rares dans l'âge de bronze hellénique. En revanche, les mêmes poignards de bronze se rencontrent à Chypre, à Hissarlik, dans l'Italie du sud, l'Albanie, la Hongrie, la Suisse, la Gaule. M. Montelius voit là l'effet d'influences orientales, mais il admet aussi quelques exemples de l'influence inverse. Ainsi il pense que les plus anciennes fibules du Péloponnèse sont venues d'Italie ou du nord de la presqu'île des Balkans ; il rappelle qu'une hache en bronze de style hongrois a été découverte à Dodone, qu'une épée de type danubien s'est rencontrée à Mycènes. C'est fort bien, mais s'il fallait admettre l'existence d'un très ancien courant oriental, comment expliquer qu'aucun scarabée, aucun cylindre ne se soit trouvé en Occident? Je n'hésite plus à croire que la civilisation pélasgique s'est propagée d'Occident en Orient et ne s'est *orientalisée* sur place qu'à son déclin.

Dans l'*Anthropologie*, en rendant compte du travail de M. Montelius, j'ai exprimé l'idée que la céramique mycénienne pouvait être rapprochée des gravures sur granit de l'allée couverte de Gavr'inis (Morbihan). Les croquis ci-dessous serviront à préciser mon sentiment : ils représentent (de gauche à droite) un tesson mycénien, un vase trouvé récemment dans un dolmen près de Quiberon, un vase découvert à Guben et un spécimen des gravures de Gavr'inis [1]. Ceux qui attribueront ces analogies au « hasard » montreront qu'ils sont faciles à contenter et de bonne composition.

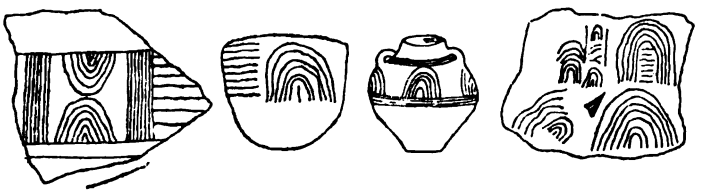

— Ce n'est pas en quelques lignes que je peux rendre compte des deux thèses de M. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mernmades* et *De colonis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis*. Ces ouvrages témoignent l'un et l'autre d'une connaissance personnelle de l'Asie Mineure que pas un Français, depuis M. Waddington, n'a possédée au même degré. Le premier est accompagné d'une carte fondée sur celle de M. Kiepert, mais plus complète et plus exacte. Au point de vue géographique, je signalerai la distinction de Nacrasa et d'Acrasos, l'identification d'Eski-Berghama avec Parthénion, de Boulladan avec le chef-lieu des Mysomacédoniens, de Mermereh avec Hiéracomé, de Gorduk-Kaleh avec Attaleia de Lydie, de Tchikli (entre Smyrne et Ménémen) avec Sillyos d'Ionie. M. Radet prend à partie (avec quelque combativité) MM. Ramsay et Schuchhardt, mais il n'en est pas moins disposé à rendre hommage aux mérites de ses devanciers. La partie historique de la thèse française appellerait de longues discussions : je trouve, en général, que M. Radet abuse de l'evhé-

1. Schliemann, *Mycènes*, pl. XI, 53 : *Bull. Soc. Anthrop*, 1892, p. 41 ; *Verh. Berl. Ges.*, t. XXIV, p. 275 ; Cartailhac, *France préhistorique*, p. 235.

Digitized by Google

mérisme, c'est-à-dire qu'il transforme trop volontiers des contes en histoire, et que, faisant la part trop belle aux Aryens et aux Sémites, il néglige beaucoup trop celle des Allophyles. Car les Lydiens, les Cariens, les Ciliciens, etc., sont des peuples apparentés entr'eux, ni Aryens, ni Sémites, dont la civilisation s'est orientalisée en Asie, mais qui ne viennent pas de l'Orient.

— Je ne vois pas pourquoi M. Ruge a enseveli dans une revue hebdomadaire les quelques textes épigraphiques découverts par lui sur la côte d'Asie Mineure[1]. Il y a pour cela des recueils spéciaux.

Pont. — On lit dans le *Matin* (10 décembre 1892) :

Il paraît qu'en racontant la retraite des Dix Mille, ce cachotier de Xénophon n'a pas tout dit. Un archéologue vient de le prendre la main dans le sac. Il a découvert qu'arrivés près du Pont-Euxin, à douze heures de marche de la ville actuelle de Trébizonde, quelques-uns de ces fameux guerriers, fatigués sans doute par des étapes trop prolongées à travers l'Asie, abandonnèrent leurs camarades et demeurèrent dans le pays, où ils ne tardèrent pas à prendre femme. Leur descendance occupe neuf villages, au nombre de 12 à 15,000 âmes et parle le grec ancien un peu panaché de mots turcs. Cette curieuse colonie est très fière de son origine et méprise les Hellènes d'Europe et d'Asie Mineure, qui ne peuvent fournir des quartiers de noblesse remontant au règne d'Artaxercès-Mnémon. Qu'en pensent les fils des croisés?...

Bithynie. — Deux dédicaces de Cius ont été publiées par M. Lucovitch[2]. Le grand monument funéraire d'Atschik-Kaïa, dont l'inscription avait déjà été publiée par M. Mordtmann[3], est reproduit en photogravure dans les *Mittheilungen*[4] avec une notice de M. B. Graef. L'article fait connaître aussi une épitaphe inédite de la même région, où se trouve le nom rare Ἐπιπόδιος. La forme du monument est jusqu'à présent tout à fait isolée.

Troie. — A cause des quarantaines, M. Doerpfeld a remis au printemps prochain la reprise des fouilles d'Hissarlik, sous le patronage de Mme Schliemann et du gouvernement allemand[5].

— M. H. Appleton a communiqué à M. Virchow un tesson de poterie découvert à Troie, sur lequel est gravé un homme combattant un lion[6]. Cet objet aurait été découvert par M. Appleton lui-même dans une couche de cendres encore intacte

1. *Phil. Woch.*, 1892, p. 707, 739. Environs de Cyzique ; inscriptions latines des environs de Bigha (avec la formule *dio* [lire *idio*] *patri mnemes charin*) ; environs de Teos (inscription chrétienne); inscriptions fixant la situation de la ville d'Αἰραί, connue seulement par les listes de tributs et Etienne de Byzance (Nea Demirdjili).
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 321.
3. *Athen. Mitth.*, t. IV, p. 18.
4. *Ibid.*, t. XVII, p. 80.
5. *Athen.*, 1892, II, p. 395.
6. *Verh. Berl. Ges. f. Anthr.*, 1891, p 812.

Digitized by Google

de la seconde ville. Il est assurément fort extraordinaire et jusqu'à présent unique à Hissarlik. Serait-il lydien?

— M. Orsi a découvert, dans des tombes archaïques de Syracuse, des objets en os décorés de globes en forme de scarabées, dont deux spécimens avaient été recueillis par Schliemann à Hissarlik (*Ilios*, fig. 564). M. Virchow a justement insisté sur l'intérêt de cette constatation[1].

— M. Siret a montré[2] que le néolithique moyen de l'Espagne présentait des analogies frappantes avec celui d'Hissarlik, notamment les petites idoles plates de pierre et certaines formes de vases. A l'époque néolithique récente, celle où paraît la métallurgie, il existe en Espagne, à côté des dolmens, des *sépultures souterraines formées de pierres en coupole* : c'est, je crois, le prototype des *trésors* mycéniens. Devant l'entrée de plusieurs monuments, on reconnaît des séries de petits piliers debout, analogues aux bétyles. L'ornementation de certaines coupes, à la même époque, rappelle celle des fusaïoles d'Hissarlik; M. Siret a signalé des peintures qui le font songer aussi aux décorations murales de Tirynthe. La conclusion de l'auteur, c'est que toute cette civilisation est d'origine orientale; mais, s'il en était ainsi, *cela se saurait*; on ne serait pas réduit à invoquer des analogies. Quand l'influence phénicienne s'établit plus tard en Espagne, elle s'affirme par des marques incontestables. Dans l'état actuel de nos connaissances, ce n'est pas l'Orient qui paraît avoir été l'éducateur de l'Occident.

Troade. — En 1890, M. Virchow a fait l'ascension de l'Ida et visité la source du Scamandre; puis il est descendu, par le col de Zeitunlu, jusque dans la plaine du même nom et a contourné le massif entier de l'Ida (*Kaz-Dagh*). On trouvera le récit de son voyage dans les *Sitzungsberichte* de Berlin[3]. Il a notamment décrit un chemin à l'est de l'Ida, de Zeitunlu à une percée faite de main d'homme dans le roc et nommée encore aujourd'hui *la Porte* : il attribue ce travail à l'armée de Xerxès (Hérod., VII, 42).

Assos. — Un σήκωμα trouvé à Assos, actuellement à Boston, a été publié par M. Tarbell[4], qui se rallie à une hypothèse très vraisemblable proposée par M. Robinson, à savoir que les cavités, travaillées d'une manière assez sommaire, étaient, à l'origine, doublées de bronze. Les inscriptions montrent que les mesures du nouveau σήκωμα étaient le cotyle, le tricotyle, le xestès, le choenix et le trichoenique (= χοῦς). Dans la liste des σηκώματα connus, donnée en tête de l'article, M. Tarbell a oublié celui de Délos (*Bull.*, III, p. 375)[5]. Un nouveau monument du même genre a été découvert à Kossovo en Bulgarie[6] : il présente sur deux rangées les mesures suivantes : 1° ἡμεῖνα, ξέστης οἴν(ου), σημόδι(ο)ν πόδ(ιος), 2° ἡμεῖνα, ξέστης ἐληρ(ός). Sur la tranche est une dédicace en latin : *empori Piretensium*.

1. *Verh. Berl. Ges. f. Anthr.*, 1891, p. 411.
2. *Anthropologie*, 1892, p. 385.
3. *Sitzungsb.*, 1892, p. 969.
4. *Amer. Journ.*, 1891, p. 441.
5. Cf. notre *Traité d'épigr.*, p. 464.
6. *Arch.-ep. Mitth.*, 1892, p. 144.

Digitized by Google

Elaea. — M. Usener a proposé une nouvelle lecture de la deuxième partie de la grande inscription d'Elaea, récemment publiée par M. Fraenkel (*Die Inschr. von Perg.*, n° 246)[1]. L'auteur de l'article se plaint du jugement très sévère dont l'œuvre méritoire de M. Fraenkel a été l'objet[2] : « Si, dit-il, comme je l'espère, nous voulons être comptés dans ce qu'on appelle la bonne société, le moins qu'on puisse nous demander pour cela, c'est d'observer, dans nos rapports, l'équité et le bon ton. » La leçon vient de trop haut et porte trop loin pour que je ne la relève pas; mais tout vaut mieux que la critique de complaisance.

Smyrne. — Dans le IVe volume des *Acta et Diplomata* figurent les diplômes du monastère de Lembos près de Smyrne, fondé au XIIIe siècle par un empereur de Nicée. M. Fontrier a publié un commentaire géographique très important de ces diplômes, avec une carte des possessions du couvent dressée par M. Weber. Il y a là, sur la géographie de l'Anatolie au moyen âge, quantité de renseignements nouveaux. M. Fontrier identifie Lembos avec la localité encore appelée *Monastiri*, Mourmounta avec celle d'où proviennent les ὅροι Μορμόνδων (réédités plus correctement par lui), Larissa avec Ménémen, Sillyon avec Tchikli, etc. La carte est excellente[3].

— M. Contoléon a donné quelques renseignements sur le tracé des murs de Smyrne, en particulier aux environs de l'hôpital grec, où ils sont bien conservés, et vis-à-vis du cimetière turc près de la station de Kassaba[4].

Lydie. — On doit à M. Tsakuroglou la publication d'inscriptions de Gieuldé près de Koula, dont la plus curieuse est une dédicace Ἀπόλλωνι Νισυρείτῃ[5].

— Une inscription de Baïndir, mentionnant le don par un prêtre de Déméter d'un calathos argenté pour une procession et différentes autres fondations du même, a été publiée d'après une mauvaise copie par M. Contoléon[6].

— L'identification de Dios Hiéron et de Birghi, que nous avons attribuée à M. Weber[7], a été proposée dès 1891 par Mgr Tarasios, évêque d'Aïdin[8].

— Les bas-reliefs provenant de Laodicée et de Tripolis, qui sont conservés au lycée de Smyrne[9], ont été publiés par M. Weber[10]. Le second, figurant une forge ou l'atelier d'un orfèvre, est très intéressant pour l'histoire de l'industrie.

Magnésie. — On sait encore peu de chose sur les fouilles des Allemands à Magnésie. A l'ouest du temple d'Artémis, ils ont déblayé une agora pavée de marbre, sur les côtes de laquelle sont des boutiques (ἐργαστήρια). Plus loin, ils ont trouvé une grande colonnade, reste d'un portique, et une fontaine monu-

1. *Rhein. Mus.*, 1892, p. 155.
2. *D. Literaturz.*, 1891, p. 703.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 379, pl. XVIII.
4. *Amaltheia*, 10/22 juillet 1892 ; cf. Μουσεῖον, 1884-85, n° υμγ'.
5. *Amaltheia*, 11/30 mai 1892 ; *Athen. Mitth.*, 1892, p. 198.
6. *Revue des Etudes grecques*, 1892, p. 341.
7. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 420.
8. *Amaltheia*. 13/25 février 1891.
9. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I. p 421.
10. *Ibid.*, 1892, II, p. 288, pl. XXIII.

Digitized by Google

mentale avec l'inscription : ΤΟΠΟΣ ΥΠΗΡΕΤΩΝ ΟΙΚΟΔΟ| ΜΩΝ ΕΠ ΠΩΜΑΙ-ΟΝΟΣ (?) ΤΟΥ | ΑΡΧΙΕΡΕΟΣ ΚΑΙ ΓΡΑΜΜΑΤΕΟΣ. La face sud de l'agora est formée d'une série de constructions carrées en gros blocs de marbre blanc, dont quelques-uns portent des figures en relief. Sur la face est on a trouvé un petit temple et une statuette de Zeus Agoraios. L'entrée principale est au sud; il y en a d'autres à l'est et à l'ouest. Près de cette dernière, on a découvert deux statues, dont l'une représenterait Athéna. Je donne sous réserves ces renseignements, empruntés à un journal de Smyrne et rédigés avec plus de bon vouloir que de compétence[1].

M. O. Kern a publié un bas-relief représentant le sacrifice d'un *zébu* à un héros; cette sculpture, actuellement à Baladjik, proviendrait de Magnésie du Méandre[2].

Clazomène. — Revenant sur les sarcophages de Clazomène, M. E. Pottier en a rapproché la technique de celle des hydries de Caeré, qu'il est ainsi conduit à attribuer aux ateliers ioniens[3], d'accord avec MM. Duemmler, Studniczka et Loeschcke. Il a publié à cette occasion une hydrie inédite du Louvre, où l'on voit représentée une chasse au cerf comme sur le sarcophage de l'Université (et non du *Musée*) de Vienne.

Téos. — M. Wackernagel observe que dans l'inscription de Téos publiée par M. Judeich[4] le mot χλάνδιον n'est pas nouveau, s'étant déjà rencontré à Samos; il met en lumière l'importance de ce texte pour le passage de l'ionisme à l'atticisme et restitue un mot nouveau, ἀθιγίη[ν], comme épithète d'ἀτέλειαν[5]. La copie donnait ΛΟΙΓΙΗΝ. C'est très joli !

Érythrée. — On doit à M. Gaebler une étude sur l'histoire, les institutions et l'épigraphie d'Érythrée à l'époque hellénistique[6] (Berlin, 1892). M. Buresch a réédité avec un long commentaire l'inscription de la Sibylle[7], mais le fac-similé qu'il en donne est, de son propre aveu, fondé sur la copie d'un Grec du pays, de sorte qu'il n'inspire guère de confiance. Je n'admets pas son hypothèse que Κισσώτας désignerait un ruisseau et la restitution du v. 6 (ἔκπε[σ]ον ὠδείνων) ne me semble pas grecque du tout.

Éphèse. — M. Skias a commenté le fragment archaïque d'Éphèse, aujourd'hui au Musée Britannique, qui est le plus ancien monument authentique de l'art augural (Roehl, n° 499)[8].

Apamée. — On ne peut trop encourager la publication de monographies comme celle que M. Weber vient de nous donner sur Apamée[9]. Après l'histoire

1. Evangélidès, Νέα Σμύρνη, 25 juin 1892.
2. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 276.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 240.
4. *Athen. Mitth.*, 1891, p. 291.
5. *Ibid.*, 1892, p. 143.
6. Commentaire développé de la grande inscription Ditt. *Syll.* n° 370 (p. 58-112).
7. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 16 ; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 123.
8. Ἐφ. ἀρχ., 1892, p. 25.
9. G. Weber, *Dinair* (*Gueïkler*). *Célènes. Apamée Cibotos*, avec un plan et deux cartes, Besançon, 1892 (à Paris, chez Fischbacher).

Digitized by Google

de la ville et des recherches dont son emplacement a été l'objet, nous trouvons une description topographique, un essai sur le monnayage local et un petit *Corpus* qui renferme deux textes inédits. La question controversée des rivières d'Apamée a reçu une solution qui paraît acceptable; l'identification de l'Obrimas reste encore douteuse.

Lagina. — Hamdi-Bey, qui doit fouiller à Lagina, s'est associé un membre de l'École d'Athènes, M. Chamonard. Les résultats des fouilles doivent paraître dans le *Bulletin*[1].

Lycie[2]. — L'intéressante série d'inscriptions d'Oenoanda, publiées par M. Cousin[3], a occupé depuis MM. Usener[4] et Gomperz[5]. M. Usener demande avec raison que l'on reprenne les recherches à Oenoanda : la découverte de l'École française sur ce point est bien plus importante qu'on ne le croyait d'abord. M. Benndorf, qui a récemment visité la Lycie, se plaint des ravages que le vandalisme fait dans cette contrée : sur six cents textes connus, il n'a pu en retrouver que la moitié. En revanche, il a découvert un texte inédit de premier ordre, une bilingue de Tlos, qui, seule de toutes les bilingues, n'est pas funéraire[6]. C'est la dédicace de statues à Apollon par un certain Porpax; les statues sont l'œuvre du sculpteur Théodore d'Athènes[7]. Une autre dédicace émane de deux κοινά, τὸ κοινὸν τὸ Πισυητῶν καὶ Πλαδασσέων τῶν μετὰ Πισυητῶν καὶ τὸ κοινὸν τὸ Ταρμιανῶν. De nouveaux blocs de l'inscription d'Opramoas ont été découverts à Rhodiapolis ; au sud-ouest de Gurma, sur la frontière de Pamphylie, l'expédition retrouva la localité nommée Trebenna (encore un nom d'apparence étrusque !). Aperlae et Apollonia ont été définitivement identifiées. A Phaselis, on signale un portique dédié à Hadrien, un édit de Galère à Tlos, enfin, à Arykanda, un document capital, pétition adressée par les Lyciens et les Pamphyliens à Galère et à Licinianus pour qu'ils mettent fin à la secte chrétienne. Quelques épitaphes lyciennes ont été publiées par M. Diamantaras[8].

— M. Bérard nous apporte d'un coup 88 inscriptions funéraires d'Olympos, que, « pour ne point encombrer le *Bulletin* », il publie seulement en cursive et avec l'abréviation ὧν ὁ ἐ. λ. τ. τ. = ὧν ὁ ἐλέξας λήμψεται τὸν τόπον, « pour éviter la répétition de cette formule qui se retrouve entière sur chaque inscription »[9]. Les observations qui font suite à ce *Corpus* sont très judicieuses; il y a là un supplément indispensable au travail de M. Hirschfeld sur les épitaphes asiatiques.

Dans le second lot d'inscriptions d'Asie Mineure publiées par M. Bérard[10]

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 2 sept. 1892.
2. Une étude sur les Lyciarques a été publiée par M. Büchner, *Philologus*, 1892, p. 750.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 421.
4. *Rhein. Mus.*, 1892, p. 414.
5. *Anzeiger* de l'Académie de Vienne, 1892, p. 53.
6. M. Benndorf a pu s'assurer aussi que la colonne de Xanthe était surmontée d'une chambre sépulcrale.
7. *Anz. der Wien. Akad.*, 1892, n° XVIII (20 juillet).
8. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 304.
9. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 213.
10. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892. p. 417 Provenances : Orméli, Comama de Pisidie, Pogla, Isiondu (?), Ariassos, Osia, Milyas (?), Baïndir en Lycie, Kizil-Bell, Phasélis.

Digitized by Google

(nos 39-97), il faut surtout signaler celles qui font connaître l'ethnique d'une ville nouvelle, Μηνιτόλησος, une épithète nouvelle de Jupiter, Ἐγενέτας, l'emplacement d'Ariassos (où Kiepert plaçait Cretopolis), un lieu-dit Παῦν (?), les *Osiènoi* de Pisidie, des bas-reliefs rupestres consacrés aux Dioscures, etc. Nous apprenons encore qu'Hadrien débarqua à Phasélis en 130 et, par deux textes de cette ville, des renseignements nouveaux sur ses jeux. Il faudrait enfin mentionner beaucoup de noms indigènes, qui ne sont pas la partie la moins précieuse de l'épigraphie anatolienne. En divers endroits, M. Bérard parle d'inscriptions à fleurs de terre, qu'il faudrait très peu de travail pour dégager.

Pisidie. — Le second volume du grand ouvrage du comte Lanckoronski, comprenant la description de la Pisidie et de la Pamphylie, a paru en 1892; comme le précédent, c'est un modèle de luxe bien entendu[1]. On y trouve des études approfondies sur l'ethnographie, la religion et la langue des Pisidiens. Les villes décrites sont Termessos, Krétopolis (Ariassos), Sagalassos, Kremna et Selgé. Au point de vue de l'art, il faut signaler les restitutions des théâtres, des *nymphaea* et des tombes monumentales; dans un bas-relief représentant des danseuses (p. 146), une des figures rappelle le type de l'Apollon du Palatin. Les inscriptions, au nombre de 255, offrent surtout de l'intérêt par le grand nombre des noms indigènes; il y a aussi un oracle à cinq dés (no 180) et beaucoup de dédicaces sur lesquelles on voudrait pouvoir insister. En somme, publication admirable, κτῆμα εἰς ἀεί.

Cilicie. — Au printemps de 1892, MM. Heberdey et Wilhelm ont étudié l'emplacement de la bataille d'Issus et découvert une inscription rupestre araméenne où il est question de la chute d'un chasseur. Cette expédition a donné environ 300 inscriptions nouvelles[2].

Sidon. — Un article de la *Revue bleue* nous apporte, sur les sarcophages de Sidon, l'impression enthousiaste d'un amateur, M. Aynard, qui est allé les voir à Constantinople[3]. M. Th. Reinach a donné, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1er sept. 1892), la description du sarcophage dit d'Alexandre avec une très bonne héliogravure; il y reconnaît avec raison la sépulture d'un satrape hellénisé. La seconde livraison du grand in-folio de MM. Hamdi-Bey et Th. Reinach a été mise en vente un peu plus tard. Un fragment de couvercle de sarcophage en diorite, découvert il y a une dizaine d'années à Sidon, a pu être récemment transporté à Paris, avec d'autres antiquités de même provenance qui ont été décrites par M. Clermont-Ganneau[4]. Le même savant a émis l'opinion que Philoclès, stratège de Ptolémée II, nommé « roi des Sidoniens » dans un texte de Délos, acquit ses droits à la couronne sidonienne en épousant Amastoreth, veuve de Tabnit, reine régente de Sidon et mère d'Echmounazar II[5].

1. Lanckoronski, Niemann et Petersen, *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, in-4° avec 3 plans en couleur, 33 héliogravures et 154 vignettes (éd. franc., Paris, Didot, 1893).
3. *Revue bleue*, 23 juillet 1892. Cf. Th. Reinach dans le *Bulletin des Musées*, 1892, p. 98.
2. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1570.
4. *L'épigraphie et les antiquités sémitiques en* 1891, p. 22.
5. *Ibid.*, p. 21.

Digitized by Google

Tyr. — L'histoire et la topographie de Tyr jusqu'à Nabuchodonosor font l'objet d'une brochure de M. Jeremias [1], qui devrait bien avoir pour effet d'allumer l'ambition de quelque Schliemann. M. Clermont-Ganneau propose de reconnaître la ville phénicienne de Mahalliba, nommée dans un bulletin de victoire de Sennacherib, dans la localité moderne de Mahalib, située au nord de Tyr [2].

— Extrait de la *Chronique des Arts* (1893, p. 2) :

On vient de découvrir, en opérant des fouilles dans les ruines de l'ancienne Ptolémaïs, deux statues admirablement conservées de l'époque alexandrine. Quelques objets d'art, d'argent et d'or, très finement ciselés, des armes et de nombreuses médailles, trouvées au même endroit, ont permis d'établir que ces deux statues, qui devaient être réunies par un sceptre dont les fragments adhèrent aux mains, représentaient Ptolémée Philadelphe après son mariage avec Arsinoé, fille de Lysimaque. Ces deux statues iront orner le jardin d'été d'Abdul-Hamid.

Gaza. — Douze épitaphes grecques chrétiennes ont été publiées en fac-similé par M. Germer-Durand [3]. L'une d'elles est datée de 504 ; une autre mentionne expressément l'ère de Gaza, κατὰ Γάζην.

Syrie. — M. Marmier, qui a déjà souvent entretenu l'Académie de géographie syrienne, a publié des recherches à ce sujet dans le *Bulletin de la Société de géographie* (1891, p. 481) [4]. Son article est accompagné d'une carte où les identifications nouvelles sont distinguées par la gravure de celles qui étaient généralement admises. Les changements les plus importants concernent l'Aram Naharaim, ramené de la rive gauche de l'Euphrate au nord de Damas, Kadesch, Singara et Assour transférés, le premier plus au sud, les deux autres de la Mésopotamie dans la région damascène. Un chapitre spécial, avec croquis topographique à grande échelle, est consacré à Kadesch-Kadytis. D'autres contributions importantes à l'ancienne géographie syrienne sont dues à MM. Sachau [5] et Halévy [6].

— De Balanée près de Laodicée proviennent deux fragments de dédicaces dont l'une, à la Fortune, est remarquable par l'épel ἀννέθηκεν (*sic*) [7].

— Il me semble très douteux que le bas-relief d'Hadjivali, entre Biredjik et Alep, représentant un aigle sur une couronne, soit, comme le veut M. Nourian, une œuvre hittite [8]. Au village de Rahaba, entre Tokat et Turmanin, le même

1. Leipzig, 1891 ; cf. *Phil. Woch.*, 1892, p. 914.
2. *L'épigraphie et les antiquités sémitiques en* 1891, p. 20 (cf. *Revue hist.*, juillet-août 1891, p. 392).
3. *Revue biblique*, 1892, p. 239.
4. J'ai eu connaissance de cet article par une note d'un journal *américain*, ne lisant pas le *Bulletin de la Société de géographie*, où il n'est presque jamais question d'antiquités. Pourquoi M. Marmier est-il allé porter là son très intéressant travail? Je ne cesserai jamais de protester contre ce gaspillage de forces et même de talents.
5. *Sitzungsb.* de Berlin, 1892, p. 313.
6. *Journal asiat.*, 1892, I, p. 565. M. Halévy s'est aussi demandé, fort ingénieusement, si le Baal חמן des inscriptions puniques n'était pas le Baal du mont Amanus (*ibid.*, p. 565).
7. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 87.
8. *Amer. Journ.*, 1891, p. 444.

Digitized by Google

voyageur a signalé une grande porte grecque (?) haute de plus de 20 mètres et une inscription byzantine avec mention d'une indiction[1].

— L'histoire d'Édesse de M. R. Duval, qui a obtenu en 1891 le prix Bordin, a paru dans le *Journal asiatique* et ensuite en volume (1892). L'auteur a conduit les destinées de cette ville jusqu'à la première croisade, insistant surtout, comme il convenait, sur le grand rôle qu'elle a joué comme centre religieux. « C'est par elle, a dit M. Darmesteter, que le monde arabe s'initie à la culture syrienne et grecque, et par suite c'est elle en partie qui a rendu possible l'éclosion de la philosophie arabe et tout ce que le moyen âge a connu et compris de l'antiquité[2]. »

Palmyre. — M. de Contenson a décrit deux tombeaux récemment découverts et publié l'inscription qui surmonte l'un d'eux[3]. M. Poste a continué le récit pittoresque et illustré de son voyage à Palmyre[4]. Quelques textes palmyréniens entrés au Louvre ont été publiés par M. Ledrain[5]; d'autres, encore inédits, ont été signalés par M. Clermont-Ganneau[6].

Lachisch. — Reprises au printemps de 1892, les fouilles de Tel-el-Hesy ont dû être interrompues en été, à cause d'une grave indisposition de M. Bliss[7]. Le plus important objet qu'aient fourni ces recherches est une tablette analogue à celles de Tel-el-Amarna, portant une lettre en assyrien adressée au gouverneur égyptien de Lachisch[8]. On y a trouvé aussi des perles de verre et des scarabées égyptiens, ces derniers de la XVIIIe dynastie, des cylindres assyriens, des imitations égyptiennes de ces cylindres, enfin quelques figurines de bronze et deux perles d'ambre. Une série de poids recueillis dans les fouilles a été étudiée par M. Petrie[9]. M. Sayce a insisté, au dernier Congrès des orientalistes, sur le haut intérêt que présente la découverte de la tablette; il espère que les travaux ultérieurs nous rendront toute la bibliothèque amorite de Lachisch. « L'existence de ces archives chananéennes, dit-il[10], expliquerait la forte coloration babylonienne, non seulement de la cosmogonie et de la mythologie des Phéniciens, mais aussi des premiers chapitres de la *Genèse*. Il ne serait plus nécessaire de supposer que la similitude des traditions sur le déluge est due aux relations entre Juifs et Assyriens à l'époque de la captivité. Cela rendrait compte aussi du caractère palestinien de la version élohiste de cette histoire, qui montre qu'elle circulait depuis longtemps en Chanaan avant d'être incorporée dans les Écri-

1. *Amer. Journ*, 1891, p. 445.
2. J. Darmesteter, *Rapport* (1892), p. 60 du triage à part. Cf. Vogüé, *Note sur quelques monnaies des rois d'Édesse* (*Revue numism.*, 1892, p. 209).
3. *Revue biblique*, 1892, p. 433.
4. *Quart. Stat.*, 1892, p. 252, 322.
5. *Revue d'assyr.*, 1891, p. 93.
6. *L'épigraphie et les antiquités sémitiques en* 1891, p. 27.
7. *Quart. Stat.*, 1892, p. 192.
8. *Ibid.*, p. 273; *Acad.*, 1892, II, p. 36. Il y est question d'un Zimrida, qui, dans une tablette de Tel-el-Amarna, est précisément désigné comme gouverneur de Lachisch.
9. *Quart. Stat.*, 1892, p. 114.
10. *Ibid.*, p. 264.

Digitized by Google

tures. » Qui peut dire quelles surprises nous réserve l'exploration complète de Lachisch [1]?

JÉRUSALEM [2]. — Dans la Bibliothèque du Patriarchat, M. Papadopoulos Kerameus a découvert un fragment inédit d'une histoire très sommaire d'Alexandre; nous y apprenons que le jeune fils de Darius fait prisonnier à Issus se nommait Ochus. M. Th. Reinach a essayé de montrer que l'auteur de ce fragment est un certain Amyntianus, cité par Photius [3].

— Le R. P. Cré a découvert à Jérusalem une grosse pierre où il croit lire une inscription en hébreu très archaïque signifiant « poids du roi David ». Je crains fort qu'il n'y ait là quelque erreur [4]. Nous avons déjà parlé [5] de la mention de Jérusalem, sous le nom d'*Urusalim*, sur une tablette de Tel-el-Amarna, à une époque antérieure à l'exode et à la conquête du pays de Chanaan par Josué. L'abbé Fl. de Moor ne veut cependant point bouleverser la chronologie admise; il croit à un établissement antérieur des Hébreux en Palestine. Ces Hébreux sont les Pasteurs *Jérosolymitains* dont parle Manéthon, alliés des Hycsos et expulsés d'Égypte avec eux. A l'époque de Thoutmès III, ce sont ces Hébreux palestiniens qui étaient désignés sous les noms de *Jacob-el* et de *Joseph-el* [6].

— On doit à M. Germer-Durand un mémoire sur la Jérusalem romaine, *Aelia capitolina* [7], et un utile *Corpus* de l'épigraphie chrétienne de Jérusalem [8]. M. Schick croit avoir retrouvé le monument d'Hérode mentionné par Josèphe (*Bell.*, V, 12, 2) sur la colline ouest en dehors de Jérusalem, au lieu dit *Niképhorieh*, où les moines grecs ont découvert des tombeaux considérables creusés dans le roc avec des restes de sarcophages très ornés [9]. On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, du prétendu tombeau du Christ dans le jardin de Joseph d'Arimathie, que le général Gordon disait avoir reconnu au pied de la colline dominée par la grotte de Jérémie [10]. Les protestants ont opposé ce nouveau sépulcre à celui qui

1. Cf. Clermont-Ganneau, *L'épigraphie et les antiquités sémitiques en* 1891, p. 35.
2. Voir les *Chroniques* (un peu frivoles de ton) publiées dans la *Revue biblique*, 1892, p. 257, 439 et le compte rendu pour 1889 et 1890 dans le *Zeit. d. d. Pal. Ver.*, 1892, p. 119. Sur l'Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη de M. P. Kerameus (1891) et ses Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας (1891), cf. Krumbacher, *Byz. Zeitschr.*, 1892, p. 623. Dans cet article, on nous apprend que le grand catalogue des mss. de l'Athos par M. Lambros va être imprimé à Cambridge. Voir aussi, sur Jérusalem, les travaux d'Alb. Ehrhard mentionnés *ibid.*, p. 624.
3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 15 juillet 1892; *Revue des Étud s grecques*, 1892, p. 306. M. Th. Reinach a également reproduit les citations inédites d'un lexique découvert dans la même bibliothèque par M. P. Kerameus (*ibid.*, p. 323.; les auteurs représentés sont Sophocle, Aristophane, Cratinus, Cratès, Eupolis, Apollophane, Phérécrate, Platon, Archippe, Nicocharès, Ménandre.
4. *Revue biblique*, 1892, p. 416; cf. *L'Illustration*, 11 juin 1892; *Quart. Stat.*, 1892, p. 289.
5. *Revue archéol.*, 1890, II, p. 268.
6. *Revue biblique*, 1892, p. 388.
7. *Revue biblique*, 1892, p. 369.
8. *Revue biblique*, 1892, p. 560. Quelques erreurs des épigraphistes de la *Revue biblique* ont été corrigées par M. Batiffol, *Byz. Zeitschr.*, 1892, p. 614.
9. *Quart. Stat.*, 1892, p. 115.
10. Schick, *Quart. Stat.*, 1892, p. 120 (plan et gravures); Hanauer, *ibid.*, p. 199; *Revue biblique*, 1892, p. 446.

Digitized by Google

est en la possession des catholiques : de là des discussions qui ne cesseront pas de sitôt. M. H. A. Campbell et le libraire Murray ont fait appel au public anglais pour réunir une centaine de milliers de francs afin d'acquérir le *tombeau Gordon*. L'appel est soutenu par l'archevêque de Canterbury et de nombreux dignitaires de l'Église anglicane[1]. Je note cela comme un symptôme de la curiosité qui se porte en ce moment, avec un redoublement de ferveur, vers Jérusalem. La première locomotive, venant de Jaffa, est arrivée le 21 août dans la ville de David[2] : c'est un véritable événement dans l'histoire du monde et qui, même pour notre science, peut avoir des conséquences incalculables.

— M. Clermont-Ganneau a publié trois intailles à légendes sémitiques provenant de Palestine et appartenant à M. Herbert Clark[3]. L'une d'elles, sceau d'Elishama *fils du roi*, avait déjà été étudiée par M. Sayce[4], qui identifia ce personnage à l'Elishama de la Bible (II *Rois*, xxv, 25; *Jérémie*, xli, 1). M. Cl. Ganneau n'admet pas cette hypothèse; pour lui, *fils du roi* est une simple qualification du fonctionnaire royal.

— Le P. Séjourné a étudié Médeba, la Μηδάβα de Josèphe, la Μέδαυα des *Notices*. On trouve dans son mémoire un plan, les gravures de deux mosaïques et quelques inscriptions grecques d'époque chrétienne[5].

Emmaüs[6]. — M. Schiffers a cherché à établir que l'Emmaüs des Macchabées et celle de saint Luc sont une même localité, identique à Nicopolis et à Amwâs. M. Clermont-Ganneau s'est rallié à cette manière de voir[7].

Assyrie et Babylonie[8]. — L'expédition syro-babylonienne du Dr Peters, faite aux frais de l'Université de Pennsylvanie, a permis d'identifier quelques localités par les survivances de la toponymie locale et de contrôler des synonymies douteuses. Les fouilles ont porté sur le temple de Bel à Niffer (Nippuru), où l'on a trouvé des inscriptions de Sargon Ier et d'un roi inconnu de la dynastie accadienne. Parmi les sculptures, on signale deux mains jointes dans le style des figures de Tello. En dehors du temple, les explorateurs ont découvert une collection de tablettes votives remontant à la dynastie kassite; il y a, dans le nombre, des morceaux de verre avec inscriptions imitant le lapis-lazuli. Dans les tells voisins, ils ont recueilli des tablettes dont quelques-unes portent le sceau d'Amar-Sin, roi d'Ur. Les objets inscrits les plus récents sont des vases avec formules d'incantation hébraïques : il paraît qu'une ville juive existait sur un des tells jusque vers 700 après J.-C. M. Peters affirme que le travail exécuté

1. *Gazette de Francfort*, 27 septembre 1892.
2. L'effet produit fut, dit-on, immense; cf. *ibid.*, 10 septembre 1892. Une vue de la nouvelle gare a été publiée dans l'*Univers illustré*, 5 novembre 1892.
3. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1892, p. 274.
4. *Acad.*, 2 août 1890.
5. *Revue biblique*, 1892, p. 617.
6. *Revue biblique*, 1892, p. 194, 645.
7. *Revue critique*, 1892, II, p. 306.
8. Je me trouve amené, presque malgré moi, à consacrer quelques pages à cette rubrique; il n'est plus possible d'isoler l'Orient hellénique du monde sémitique qui l'entoure.

Digitized by Google

à Niffer n'est encore qu'un commencement et que la plupart des monticules de la région n'ont pas encore été attaqués [1].

— De nouveaux fragments de la *stèle des Vautours* ont permis à M. Heuzey d'établir que ce précieux monument fut consacré par Enneadou, roi de Sirpourla, fils d'Akourgal et petit-fils d'Our-Nina. Le roi est représenté combattant, en avant de ses guerriers ; les vaincus appartiennent au pays d'Isban-ki ou *de l'arc*. On lit aussi le nom de la ville d'Our, alliée sans doute de Sirpourla. Sur l'autre face de la stèle, on voit des prisonniers se débattant dans une sorte de nasse, ce qui a rappelé à M. Heuzey un passage d'Habacuc sur le peuple chaldéen « qui ramasse les hommes dans son filet comme des poissons » [2]. M. Heuzey a insisté [3] sur les nouveaux résultats des fouilles de Tello, qui ont rendu à la lumière des œuvres d'un caractère très primitif, d'une antiquité véritablement effrayante, telles que l'image d'Our-Nina, le grand-père du roi auquel est due la *stèle des Vautours*. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que cet art primitif de la Chaldée n'est pas égyptisant : il présente des caractères *sui generis* et paraît bien être né sur place.

— M. Y. le Gac a traduit deux inscriptions de Goudéa et le texte gravé sur la statue du patési Ur-Bau de Lagashu [4]. M. Heuzey a traité de la généalogie de Sirpourla [5]. M. Steindorff paraît avoir montré — ce que M. Lyon avait déjà soupçonné de son côté — que la pierre *ugnû*, souvent mentionnée par les textes cunéiformes, est le lapis-lazuli. Sur une tablette de Tel-el-Amarna, l'*ugnû* est, avec l'or, le tribut principal des princes asiatiques au Pharaon [6].

— M. Maspero a montré à l'Académie [7] la photographie d'un bas-relief chaldéen, consacré vers 3800 avant J.-C. par Naramsin, père de Sargon Ier, qui rappelle les monuments égyptiens de la même époque. Comparé à ceux de Tello, il s'en distingue, suivant M. Maspero, comme une œuvre d'art née dans un grand centre de civilisation de sculptures provinciales. M. Ménant a signalé, dans la collection de Clercq, une intaille chaldéenne plus ancienne encore que Naramsin et d'un style analogue au bas-relief.

— Il a déjà été question [8] des découvertes épigraphiques faites par MM. Hyvernat et Müller-Simonis dans la partie de l'Arménie qui paraît être le berceau des Chaldéens. Des voyageurs allemands, parcourant la même région peu de temps après, ont copié les mêmes textes cunéiformes, sur lesquels MM. Belck et Lehmann ont publié une étude intéressante. On s'étonne seulement de la rencontrer dans une revue d'ethnographie, où peu d'orientalistes iront la chercher [9].

1. *Amer. Journ.*, 1891, p. 472 ; cf. *ibid.*, p. 497.
2. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 12 août 1892, p. 262.
3. *Ibid.*, 21 oct. 1892.
4. Sarzec, *Découvertes*, pl. VIII (*Z. f. Assyr.*, 1892, p. 8, 125).
5. *Revue d'Assyr.*, 1891, p. 78.
6. *Z. f. Assyr.*, 1892, p. 194 ; cf. *Proc. Amer. Or. Soc.*, mai 1889, p. cxxxvi. Un travail sur l'émeraude en Egypte a paru dans la *Zeitschrift für Ethnol.*, 1892, p. 41 (O. Schneider).
7. *Comptes rendus de l'Acad.*, 30 sept. 1892 ; *Rec. des Trav.*, t. XV, p. 65.
8. *Revue archéol.*, 1891, I, p. 418.
9. *Zeitschr. für Ethnol.*, 1892, p. 122. Cf. Oppert, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1892, p. 309.

Digitized by Google

— Au Congrès des orientalistes tenu au mois de septembre à Londres, M. Hommel a développé la thèse (déjà indiquée par lui ailleurs) de l'origine babylonienne de la civilisation de l'Égypte. Sans vouloir prendre parti, je me contenterai de faire observer que personne n'a jamais soutenu la thèse opposée, ce qui, *a priori*, serait favorable à M. Hommel. Se fondant sur des considérations astronomiques, M. Hardy croit prouvé que la IVe dynastie égyptienne se place entre 3700 et 3600 avant J.-C., immédiatement après les princes babyloniens Sargon Ier et Naramsin (3800-3750)[1]. Dans le même ordre d'idées, M. Petrie a appelé l'attention[2] sur des cylindres archaïques (IVe et Ve dynasties), que l'on trouve comme amulettes funéraires en Égypte : c'est un usage babylonien, à rapprocher du mode de sépulture accroupie, très anciennement commun aux deux pays, et de la décoration primitive de leur architecture en briques, identique également. M. Petrie pense que, s'il y a eu connexion, c'est à une époque antérieure à celle des dynasties égyptiennes. Dans cette espèce de concours d'antiquité ouvert entre la Babylonie et l'Égypte, c'est la première qui, actuellement, paraît devoir l'emporter.

— Une fois de plus, répondant à M. Lehmann, M. Halévy a essayé de réduire à néant les arguments des « Sumériens »[3]. Le vulgaire est bien embarrassé quand il entend d'un côté M. Sayce reprocher à M. Lehmann d'avoir réfuté l'*antisumérisme*, qui n'en vaudrait pas la peine, et, de l'autre, M. Halévy trouver « insensés », « incroyables », « naïfs », etc., les raisonnements de M. Lehmann. Il y aurait trop de présomption de ma part à m'immiscer dans leur querelle ; je me contente d'en enregistrer quelques épisodes.

— La *Revue archéologique* a publié la traduction française d'un important mémoire de M. Nikolsky[4], d'où il ressort que la femme nue figurée sur les cylindres est la représentation d'une statue chaldéenne. Une image d'homme qu'on voit sur les mêmes cylindres, et qu'on avait prise pour celle d'un sacrificateur, doit s'expliquer aussi comme la copie d'une statue de dieu. Les inscriptions nous font connaître les noms de ces divinités associés, *Ramanu* et *Sala*. Or, dans l'inscription de Bavian, Sennachérib se vante d'avoir ramené à Ekallate, à leur place primitive, les dieux de cette ville, Ramanu et Sala, que le roi d'Accad avait transportés quatre siècles auparavant à Babylone. Ce sont ces deux statues, objet d'une vénération particulière, qui ont été si souvent reproduites sur les cylindres. L'idée que la femme nue représentait une image chaldéenne avait déjà été émise par M. Ménant[5].

— M. Sayce croit avoir trouvé sur une tablette de Koujoundjik une mention de la fondation du royaume d'Assyrie par Nemrod, conforme à ce qui est dit à

1. *Acad.*, 1892, II, p. 391.
2. *Ibid.*, p. 417.
3. *Recherches bibliques*, XIV, p. 652,
4. *Revue archéol.*, 1892, II, p. 36.
5. Je signalerai ici le très long article *Izdubar* publié par M. Jeremias dans la 22e livraison du *Lexikon* de Roscher : c'est un travail du plus grand intérêt même pour les non-orientalistes. Mais quel archéologue, aujourd'hui, peut se désintéresser de l'Orient? MM. Heuzey et Perrot ont donné l'exemple aux plus timides; nous devons les suivre.

Digitized by Google

ce sujet dans le *Genèse*[1]. Un autre fragment de même provenance raconte la création de l'homme Adama par le dieu Ea ; le dieu Anu lui donna ensuite l'*os sublime* et la domination sur les créatures. Un texte de Tel-el-Amarna raconte les aventures de ce même Adama (ou Adapa), fils du dieu marin Ea ; il y a là, assure M. Zimmern, des traits analogues à ceux du mythe de Prométhée et de la tradition du péché dans la *Genèse*. Et maintenant, il faut le demander avec insistance comme feu Ranke : De quel côté est la légende originale[2] ?

Les Hittites. — M. Halévy, ayant étudié à Berlin les deux stèles de Sindjirli [3], y a reconnu non de l'araméen, mais un dialecte phénicien : ce dialecte serait celui des Hittites « qu'on a crus étrangers à la race sémitique et auxquels on a attribué à tort les textes hiéroglyphiques découverts à Hamath et à Alep »[4]. L'argumentation de M. Halévy est très forte. Rien n'autorise, en effet, d'une manière formelle, à identifier aux Hittites de la Bible les auteurs des textes que, depuis M. Sayce, on s'est habitué à qualifier d'Hétéens[5]. Il est bien possible que les Hittites de l'histoire aient été des Sémites et que les auteurs des bas-reliefs de Ptérie, de Nymphi et d'autres lieux soient tout simplement des Pélasges, ni sémites ni aryens, qu'il faudrait alors, à mon avis, considérer plutôt comme européens que comme asiatiques. Ne pas oublier que l'on a signalé une fibule sur un bas-relief lycaonien d'Ibriz (*Ath. Mitth.*, t. XII, p. 11), alors que la fibule n'est certainement pas asiatique, mais originaire de la vallée du Danube. On n'en connaît ni d'Égypte, ni d'Assyrie, ni même de Phénicie avant l'époque de l'influence hellénique.

— Un bas-relief hittite d'Angora, communiqué à M. Ménant par M. Alric, présente, à côté de deux personnages, une inscription qui serait une invocation au dieu Sandu[6]. Un religieux d'Alep a dessiné un cachet hétéen en pierre noire trouvé à quelque distance de Biredjik et vendu, dit-on, à un voyageur[7]. Un bas-relief hittite de Kharpout, appartenant au Louvre, présente une chasse au cerf (le chasseur est monté sur un char) qui ressemble, en *moins vivant*, à l'intaille d'une des bagues découvertes par Schliemann à Mycènes. M. Heuzey croit ce bas-relief du IXe siècle. Je ne vois pas au juste s'il attribue à l'art hétéen une influence sur celui de Mycènes, mais le contraire me semblerait aujourd'hui plus vraisemblable[8].

— Un nouvel essai de déchiffrement des inscriptions hittites est dû à M. F. E. Peiser (Berlin, 1892), dont le petit livre autographié forme un *Corpus* très commode ; l'auteur croit reconnaître des analogies entre la langue hétéenne et le turc[9]. M. de Lautsheere a donné, au *Congrès international des Catho-*

1. *Acad.*, 1892, II, p. 53.
2. *Acad.*, 1892, II, p. 72.
3. Cf. *Revue archeol.*, 1892, I, p. 136.
4. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 5 et 12 août 1892 ; *Recherches bibliques*, XV, p. 731. M. Halévy n'a pas publié ces textes, mais il en a donné une traduction.
5. M. Sayce a maintenu énergiquement son opinion, *Acad.*, 1892, II, p. 390.
6. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 16 septembre 1892.
7. *Ibid.*, 23 septembre 1892 (Cl. Ganneau).
8. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 14 octobre 1892.
9. Cf. Oppert, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1892, p. 290.

Digitized by Google

liques[1], un très bon travail d'ensemble sur les Hittites[2]; son chapitre sur l'onomastique est particulièrement intéressant par les rapprochements qu'il institue entre les noms propres hétéens et ciliciens. Il n'oublie pas, du reste, que le mérite d'avoir indiqué d'abord ces rapprochements (*Tar-ku-dim-me*, Ταρκόνδημος, etc.) appartient à M. Sayce[3]. Je me souviens d'en avoir beaucoup causé avec lui en 1881, pendant les journées inoubliables que nous avons passées ensemble à Myrina. J'avais avec moi — comme toujours — une *Pharsale*, et je lui montrai le vers où il est question du Cilicien Tarcondimotus. De là, à parler de Tarquin et des Étrusques, il n'y avait qu'un pas, et nous ne nous faisions pas faute de le franchir, tout en disant bien haut que « c'était prématuré ». En est-il encore de même aujourd'hui ?

— Nous devons au R. P. de Cara plusieurs nouvelles brochures[4]. Dans la première, écrite à propos de la *Vetulonia* de M. Falchi[5], il résume ainsi son opinion sur la question étrusque. Hérodote et Denys ne se contredisent qu'en apparence ; Hérodote dit que les Tyrsènes viennent de Lydie, et il a raison, car les Tyrsènes sont des Pélasges, les Pélasges sont des Hittites, et le pays d'origine des Hittites est la Lydie, appelée primitivement Hatia (Asia). Mais cette migration est de beaucoup antérieure au xe ou au xie siècle avant J.-C., et c'est pourquoi Denys, qui ne la connaît par aucun témoignage historique, n'a pas tort de faire des Étrusques un peuple indigène. Je vais maintenant dire mon opinion, bien qu'il puisse être plus prudent de la taire. J'admets que les Étrusques et les Hétéens sont des Pélasges, mais je n'admets point que l'origine de cette grande civilisation pélasgique doive être cherchée en Asie. Que le R. P. de Cara oublie la Bible et étudie la question comme si elle était intacte: je crois qu'il arrivera à la même conclusion que moi, à savoir qu'une civilisation née en Asie, à proximité de la Babylonie et de l'Égypte, ne doit pas se présenter avec des caractères de rudesse et d'originalité aussi frappants que celle des Pélasges-Hétéens. Tout ce courant vient de l'ouest de l'Europe, du pays où l'architecture mégalithique est très longtemps restée en honneur, parce que les influences étrangères ne s'y sont exercées que tard. Les Hétéens ont pénétré en Asie vers le xxe siècle peut-être, comme les Phrygiens, les Arméniens, les Galates devaient le faire plus tard ; ils se sont heurtés à la puissance égyptienne vers la même époque ; ils ont été le premier ban de ces envahisseurs qui ont passé sans cesse d'Occident en Orient. Quant à la question étrusque, elle se résout ainsi très simplement. Des Pélasges étaient restés sur le sol de l'Italie, d'autres avaient poussé vers l'Asie. Ces derniers se civilisèrent, s'orientalisèrent, et, un beau jour, revinrent s'établir en Ombrie au milieu de leurs frères arriérés, avec lesquels

1. 1891, VIe section, p. 154, et à part. La Ve section contient un travail de M. Francotte sur les Pélasges, Lélèges, etc., qui peut être consulté comme répertoire, mais aboutit à des conclusions inadmissibles, bien que M. Holm semble les approuver (*Phil. Woch.*, 1892, p. 1489. Cf. sur le même sujet H. D. Müller, *Hist. mythol. Untersuch.*, Goettingen, 1892).
2. Cf. Sayce, *Acad.*, 1892, II, p. 390.
3. Cf. Sachau, *Bemerk. zu cilicischen Eigennamen*, dans la *Z. f. Assyr.*, 1892, p. 85. La liste des noms dont le premier élément est Ταρκο se trouve p. 90.
4. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 425.
5. *Civiltà cattolica*, 2 juillet 1892.

Digitized by Google

ils se sentaient encore cependant des affinités d'origine. Ainsi Hérodote et Denys ont raison l'un et l'autre, mais leurs témoignages s'appliquent à des couches de populations différentes. Il y a plusieurs annés, je signalais ici un mémoire de M. Stillman d'après lequel les constructions pélasgiques d'Italie seraient antérieures à celles de Grèce : il se pourrait bien qu'il eût raison[1].

Le second et le troisième mémoire du R. P. de Cara sont consacrés à des étymologies[2] : Pélasges = Pel (*advena*) As-k-ia (*Asia*), c'est-à-dire *advenae Asiatici* (*Hethaei*) ; Ἀττική = *Hatti-k-è*, à rapprocher de Κύζικος, Ἰθάκη, pays des *Kythii* et des *Chitha*, le suffixe *k* appartenant à la langue hétéenne, comme aussi le suffixe *m* ; Κίσαμος (en Crète) = *Kit-m-os* ; Oisyma = *Χαιθ-υ-μη ; *Maccetia* = pays des *Cettii* = *Hethei* ; Θάσιοι = Χαθιοι = Κάτειοι = Κήτειοι ; au suffixe *n*, également fréquent en étrusque, se rattachent Ἀθῆναι, Ἀσίνη (*Χαθηνη), Καμασηνή (*Χαμαθ-η-νη), Ἀύζάνη, Αὐσονία, etc. Pour l'étymologie des Pélasges, je voudrais une comparaison : quel est le nom de peuple qui signifie *advenae* ? L'explication proposée ne me satisfait donc pas.

Ensuite[3], le R. P. de Cara a étudié le suffixe *r* (*ar* et *ra* en carien), les préfixes *pel*, *peu*, *pe*, *mi*, *ma*, *la*, déclarant hétéens les noms des Peucetii, des Picentins, de la Méonie, de la Macédoine, de Lacédémone, des Latins, de Velletri, de l'Étrurie (Hetruria), de Cythère, Érétrie, Élatée, des Brettii, etc. Je ne puis m'empêcher de craindre qu'il n'ait institué là, comme on l'a dit de Fligier pour les Ibères, de vraies *chambres de réunion* au profit des Hittites-Pélasges. Mais je reconnais aussi qu'il procède méthodiquement et ne traite pas la phonétique avec le mépris ordinaire aux ethnographes. Quand il ne se trouverait, parmi ses étymologies, qu'une vérité sur dix hypothèses, le P. de Cara n'aurait certainement pas perdu son temps.

Le dernier travail du même auteur[4] concerne les suffixes en *-l*. Le nom de l'Italie, identique à ceux d'*Idalie*, *Aethalie* (Lemnos et Chios), *Thessalie*, *Étolie*, dérive d'une forme **Hat-al-i-a*, signifiant la terre des Hittites (comme Ἀττική), d'où *Χετταλία, etc. Il rappelle la glose importante de Festus : *Italia ab Atte Lydo Atya appellata*. Le P. de Cara hasarde aussi la conjecture Ὀδυσσεύς (étr. *Uthuze*) = Ὀδυγένης, c'est-à-dire *Hethogena* (cf. *Cot-y-s*, *Asi-as*), que l'on n'admettra certes pas sans sourciller.

Égypte. — En présentant à l'Académie les derniers travaux de la Mission du Caire, le papyrus mathématique d'Akhmîn commenté par M. Baillet[5], les fragments grecs du livre d'Énoch, de l'Évangile et de l'Apocalypse de saint Pierre (Bouriant), les tablettes de T.-el-Amarna, publiées par le P. Scheil[6], M. Maspero a ajouté : « Nous espérons pouvoir étendre bientôt nos recherches sur la Syrie et sur la Mésopotamie comme sur l'Égypte : l'Orient entier nous appar-

1. *Revue archéol.*, 1889, II, p. 106.
2. *Origine hethea del nome de' Pelasgi*, etc. ; *Origine hethea de' nomi Athene, Asine*, etc., 1892.
3. *Civiltà cattol.*, 5 novembre 1892.
4. *Civiltà cattol.*, 21 janvier 1893.
5. *Mém. de la Miss.*, t. IX, p. 1-89, avec huit planches. Le commentaire fait grand honneur à M. Baillet.
6. Ce sont celles de la collection Rostovicz (*Mém. de la Miss.*, t. VI, p. 297).

Digitized by Google

tient[1]. » C'est en particulier sur la Syrie, aujourd'hui si accessible, que l'on voudrait voir se porter le zèle et les ressources de la mission. Quelques religieux, d'ailleurs bien intentionnés et laborieux, ne représentent pas assez la science française dans un pays auquel nous rattachent tant de souvenirs.

— M. Flinders Petrie, dont la santé n'est pas bonne, a été nommé professeur d'égyptologie à l'Université de Londres, chaire fondée par Amelia B. Edwards[2].

— M. Percy Newberry, accompagné d'un architecte et de deux dessinateurs, a quitté l'Angleterre au mois de décembre pour continuer l'*Archæological Survey*. Les travaux de la commission doivent porter d'abord sur T. el-Amarna[3].

— Le passage des instruments en silex aux outils de cuivre est très sensible dans les produits des fouilles de Kahun : M. E. Cartailhac a eu raison d'y insister[4]. Il est désormais certain que vers 2500 avant J.-C. la pierre taillée par petits éclats et le métal servaient concurremment, la première étant de beaucoup la plus employée. Les silex magnifiquement travaillés qu'on trouve dans les tombes après la XVIIIe dynastie sont des survivances d'ordre religieux. M. Cartailhac maintient qu'il a dû exister en Égypte un âge de la pierre comparable à celui de l'Europe occidentale; je n'en suis pas convaincu du tout[5].

— On a souvent dit que les Égyptiens n'avaient pas de statues de dieux dans leurs sanctuaires : c'est un préjugé dont fait justice une découverte de M. de Morgan, qui a trouvé deux statues colossales de Phtah dans le temple de ce dieu à Memphis[6]. Deux travaux de MM. A. Wiedemann[7] et V. von Strauss[8] ont donné l'occasion à M. Maspero[9] de s'expliquer sur la formation de l'Ennéade héliopolitaine et les adaptations dont elle a été l'objet. La plus intéressante est l'Ennéade hermopolitaine, où le principe créateur n'est plus la force musculaire, mais la voix articulée. Il est très curieux de rencontrer la même idée dans beaucoup de doctrines religieuses qui nous paraissent indépendantes les unes des autres et qui pourraient bien ne pas l'être. Les incantations des religions populaires en sont une survivance. Nos formulettes paysannes sont le dernier echo des formules sacrées, et ces dernières remontent aux formules créatrices des premières théogonies.

— Tigrane-Pacha a donné au Louvre un fragment de plaque en schiste vert, trouvé en Égypte et du même style que le morceau publié en 1890 par M. Heuzey[10]. « On y voit une suite de scènes figurant des hommes qui luttent contre des taureaux, et ces luttes offrent des ressemblances, qui ne sauraient être fortuites, avec les motifs de même genre peints sur la muraille du palais de Tirynthe ou enlevés au repoussé sur les vases d'or trouvés à Vaphio. » L'article où

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 28 octobre 1892.
2. *Acad.*, 1892, II, p. 507.
3. *Acad.*, 1892, II, p. 547.
4. *Anthropologie*, 1892, p. 405.
5. Sur l'âge de la pierre en Egypte d'après les découvertes de M. Petrie, cf. Reiss, *Verh Berl. Ges. f. Anthrop.*, 1891, p. 474, pl. VIII-X.
6. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 26 août 1892 (Maspero).
7. *Die Religion der alten Aegypter*, Münster, 1890.
8. *Der altaegyptische Götterglaube*, Heidelberg, 1889-1891.
9. *Revue de l'Hist. des Religions*, 1892 et à part.
10. *Revue archéol.*, 1890, t. I, p. 145, 334, pl. IV, V.

Digitized by Google

M. Heuzey a signalé ces ressemblances, avec une excellente héliogravure à l'appui[1], présente un très grand intérêt; je me demande cependant si l'on peut admettre un lien direct entre cet art-là et l'art achéen. M. Heuzey traite d'« esprits aventureux » ceux qui seraient tentés de croire que des vases analogues à ceux de Vaphio ont été imités sur les confins de l'Égypte; à quoi je répondrai qu'il y a, dans le récent travail de M. Steindorff[2], plus d'un fait qui rendrait une telle hypothèse fort soutenable. D'ailleurs, si je sais bien lire entre les lignes, M. Heuzey n'en est pas bien éloigné; il semble qu'en parlant comme il le fait il écarte une tentation. Que je regrette de ne pouvoir transcrire ici les pages où il a loué, mieux qu'on ne l'avait fait encore, les admirables qualités de l'art achéen!

— M. R. v. Kaufmann a acquis en Égypte un fragment de modèle d'architecture en relief, qu'il considère comme le plan du Labyrinthe décrit par Hérodote[3]. Un plan du même genre, représentant le temple d'Héliopolis, a été publié par Em. Brugsch dans le t. VIII du *Recueil des Travaux*. M. Brugsch s'est demandé si le modèle de M. v. Kaufmann n'était pas dû à la fantaisie d'un Égyptien de l'époque romaine, c'est-à-dire à une tentative de restitution analogue à celles qu'essaient les modernes d'après les textes.

— D'après M. Amélineau, ce que dit Hérodote des branches du Nil repose sur des informations mal prises et brouillées, à moins que l'on n'admette de grosses altérations dans le texte. La branche Saïtique du fleuve n'existerait pas[4].

— Le manuscrit étrusque d'Agram a été publié en fac-similé et en transcription par M. Krall, qui a joint à cette publication un historique très détaillé de la fameuse momie et de précieux index[5]. M. Krall incline à croire que le texte est un rituel de sacrifices, indiquant le nombre et la nature des diverses offrandes; M. Brinton a émis l'opinion qu'il serait relatif à la divination[6], ce qui ne s'accorde guère avec la fréquence des noms de nombre qu'on y trouve[7]. Un professeur de Milan, M. E. Lattes, pense que l'inscription est relative aux rites funéraires[8]; telle est aussi l'opinion de M. Sayce, suivant lequel nous avons là un *Livre des Morts*, un des douze livres sacrés de Tagès[9]. Aucun essai de traduction n'a encore paru.

— M. Weil a réédité, d'après une collation de M. Th. Reinach, le discours d'Hypéride contre Athénogène[10]. Acceptant une idée de mon frère, il admet que

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 307, pl. I.
2. Cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 12.
3. *Verh. Berl. Ges. f. Anthrop.*, 1892, p. 302.
4. *Revue archéol.*, 1892, II, p. 296.
5. En vente chez Tempsky, à Vienne. Cf. Bréal, *Revue crit.*, 1892, II, p. 307.
6. *Science*, 14 octobre 1892, p. 212.
7. Sur ces noms de nombre, voir Brown jun., *Acad.*, 1892, II, p. 414.
8. *Perseveranza*, 5 octobre 1892 (cf. *The Nation*, 1892, p. 320).
9. *Acad.*, 1892, II, p. 338. M. Sayce note la fréquence du mot *hinthu*, à rapprocher de l'étrusque *hinthial* = εἴδωλον.
10. *Revue des Etudes grecques*, 1892, p. 157. Cf. Kenyon, *Class. Rev.*, 1892, p. 285, qui a donné, p. 288, d'après deux fragments du papyrus Harris, quelques mots inédits d'Hypéride *pro Lyc.* et *adv. Dem.* Dans le même recueil, p. 429, il a fait connaître deux autres fragments d'Hypéride et des *Olynthiennes*, communiqués par M. Tancock, et, dans la *Revue de philologie* (1892, p. 181), des morceaux de la *Théogonie* d'Hésiode d'après un papyrus du British Museum.

Digitized by Google

le benêt, qui s'était laissé aller à acheter la boutique de parfumerie d'Athénogène, n'avait pas été séduit par la vieille courtisane Antigona, mais par l'un des fils du gérant de la boutique, l'esclave Midas. *Graecum redolet.* Le texte est accompagné d'une traduction et de commentaires qui rendent désormais aussi inutiles qu'elles sont illisibles les publications du premier éditeur.

— Les fascicules 3 et 4 du tome V de la collection des papyrus Rainer ont paru à la fin de 1892. Nous en indiquons le contenu en note[1]. La librairie Weidmann commence la publication de cahiers autographiés où sont reproduits les papyrus grecs du Musée de Berlin. Les trois fascicules publiés l'ont été par MM. Wilcken, Krebs et Viereck; il y a là un certain nombre de textes grecs inédits qui présentent de l'intérêt pour l'histoire du droit.

— Je ne m'occuperai plus, à l'avenir, ni de l'Ἀθηναίων πολιτεία ni des *Mimiambes* d'Hérondas[2], ouvrages qui ont passé l'un et l'autre du domaine de l'archéologie dans celui de la philologie pure. Qu'il me suffise de signaler une nouvelle édition d'Hérondas par M. Crusius (un très savant homme)[3], le commentaire archéologique du 4e mimiambe par M. Gurlitt[4], et le compte rendu développé, donné par M. Val. de Schœffer, d'une petite bibliothèque de *dix* écrits récents relatifs à la Πολιτεία[5]. Le Congrès des orientalistes tenu à Londres a eu la primeur d'un manuscrit qui contient une partie du plus ancien texte connu de la Bible grecque et la réunion a émis la vœu que la recherche des papyrus en Égypte fût l'objet d'une attention particulière. Comme dit Ovide,

Nil nocet admisso subdere calcar equo.

— Le papyrus de la collection Rainer qui contient, avec notation musicale, un fragment du chœur d'*Oreste*, a été savamment publié par MM. Wessely et Ruelle; ils ont reproduit aussi, avec transcription en notes modernes, l'inscription de Tralles découverte par M. Ramsay et où M. Wessely, puis M. Crusius, avaient déjà signalé la présence d'une séméiographie. Ces documents soulèvent des difficultés très grandes devant lesquelles il faut savoir gré aux éditeurs de n'avoir pas reculé, mais qu'ils n'ont pas résolues[6].

— Le Musée Britannique a acquis un papyrus contenant un traité médical inédit[7]; le texte est trop mutilé pour qu'une publication soit encore possible. Le fragment sur papyrus du *Phédon* a été étudié par MM. Gomperz[8] et Usener[9].

1. Chœur d'Euripide, *Oreste*, 330 sq. avec notation musicale (p. 65); Eurip., *Phoenic.*, 1097-1107 et 1126-1137 (p. 74); l'Evangile du Fayoum (p. 78); agoranomes égyptiens comme notaires (p. 83); amulettes coptes (p. 115); Hermès Trismégiste (p. 133).
2. *The Teniers of Greek literature* (Palmer, *Acad.*, 1892, II, p. 17).
3. Voir Ellis, *Acad.*, 1892, II, p. 413. Cf. le compte rendu de l'édition de Buecheler par Ludwich, *Phil. Woch.*, 1892, p. 1323.
4. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1892, p. 169.
5. *Phil. Woch*, 1892, p. 1285, 1317. Cf. l'article de Cauer sur les traductions du même ouvrage, *ibid.*, p. 1356, et celui de Bérard, *Revue hist.*, juillet-août 1892, p. 289.
6. *Revue des Études grecques*, 1892, p. 265.
7. *Class. Rev.*, 1892, p. 237.
8. Gomperz, *Die jüngst entdeckte Ueberreste einer Papyrusrolle*, Vienne, 1892.
9. *Nachrichten von der Ges. zu Goettingen*, 1892, p. 25, 181; cf. Immisch, *Phil. Woch.*, 1892, p. 1122.

Digitized by Google

Ce dernier s'est demandé comment il se fait que notre vulgate soit tellement supérieure à ce texte alexandrin, antérieur de dix siècles à nos plus vieux manuscrits; il conclut hardiment que la vulgate dérive d'éditions procurées par Atticus, qui avait à sa disposition les manuscrits possédés par Aristote, rapportés à Rome par Sylla. Si séduisante que paraisse cette hypothèse du plus grand helléniste de l'Allemagne, il faut attendre, pour l'approuver, que nous possédions d'autres manuscrits alexandrins. Le papyrus du *Phédon* peut avoir été écrit par un ignorant d'après un modèle mal conservé qu'il restituait à sa fantaisie[1]. Au mois d'octobre 1892, M. Mahaffy a découvert sur un des papyrus de Gurob des fragments du *Laches*, à peu près conformes à la vulgate. Un morceau de la même collection lui a permis de compléter le testament de Peisias le Lycien (pl. XII des *Petrie Papyri*)[2].

— Dans cinq autres fragments des *Petrie Papyri*, M. Mahaffy a été frappé par les noms de Séleucie et d'Antioche : bientôt il a reconnu qu'il s'agissait du récit d'une campagne fait par un soldat. Il y est question d'Épigénès, l'ami d'Antiochus le Grand, d'Aribaze, le satrape de Cilicie, de la prise d'une ville, d'une entrée triomphale dans le port de Séleucie, puis à Antioche. Tout cela se rapporte à la campagne de Ptolémée II en Syrie (246 av. J.-C.). Voilà enfin de l'histoire! Un détail curieux est la fixation du rapport de valeur entre l'argent et le cuivre, 60 : 1, comme l'avait conjecturé Peyron. La publication intégrale de ce texte n'aura pas lieu avant quelques mois[3].

— Il existe à Paris un papyrus presque indéchiffrable (Brunet de Presle, pl. XLVI), que M. Wilcken a étudié de nouveau en 1887. Fort de ses lectures, beaucoup plus complètes que celles de ses prédécesseurs, il croit pouvoir mettre ce document en rapport avec l'insurrection des Juifs d'Égypte sous Trajan et la proclamation du roi Loukouas en Cyrénaïque[4]. Ces événements avaient eu pour contre-coup, à Alexandrie, des collisions sanglantes entre Juifs et Hellènes. Au printemps de 137, Trajan, étant à Antioche, manda devant lui les Juifs réputés coupables. Le papyrus paraît être une relation, rédigée par un Juif, de l'entretien des accusés avec l'empereur. Celui qui porte la parole en leur nom s'appelle Paul; or, au revers du papyrus, on lit les fragments d'un discours adressé par lui à l'empereur, où il parle de la mort dont il est menacé. Il est donc probable qu'il avait été condamné comme chef de la révolte locale. Tout cela reste très douteux, mais présente un vif intérêt; l'article de M. Wilcken témoigne d'une admirable sagacité[5].

— Il a été question ici du papyrus trouvé dans le Fayoum, qui contient un fragment d'évangile non canonique[6]. Aussitôt que j'en eus connaissance, en 1886, je le communiquai à Renan ; il me répondit que ce morceau appartenait,

1. M. Gomperz pense, au contraire, que le texte du Fayoum dérive d'une tradition meilleure que la vulgate; cf. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1506.
2. *Athen.*, 1892, II, p. 591.
3. *Athenaeum*, 1892, II, p. 818.
4. *Hermes*, 1892, p. 464.
5. Du même, *Bemerkungen zur aegypt. Strategie in der Kaiserzeit*, dans l'*Hermes*, 1892, p. 287 (liste des stratèges connus, p 29 :).
6. *Revue archéol.*, 1886, II, p 168.

Digitized by Google

selon lui, à un évangile ébionite. C'est la conclusion à laquelle est arrivé M. Chiappelli et vers laquelle paraît incliner M. Paolo Savi, dans une excellente étude critique qui tient compte de toute la littérature du sujet[1].

— Si le texte grec du livre d'Hénoch, retrouvé par M. Bouriant, présente surtout un intérêt philologique[2], les deux fragments de l'Évangile et de l'Apocalypse de Pierre, exhumés dans la même tombe de moine à Akhmîn, sont des découvertes de premier ordre qui ont produit une vive émotion..... j'étranger. Pour être bref, je crois pouvoir affirmer, contrairement à l'opinion des premiers commentateurs, que l'Évangile de Pierre est indépendant de nos livres canoniques et remonte à la fin du 1er siècle; il a probablement été écrit en Cilicie, par quelqu'un qui ne connaissait pas la Palestine. Quant à l'Apocalypse, c'est une composition de même époque, qui met en œuvre des idées helléniques, fondées en partie sur les traditions orphiques[3], en partie sur des œuvres d'art représentant les scènes du monde infernal. Je crois avoir établi ces différents points dans deux articles de journal (*République Française*, 5 et 15 janvier 1893), dont il a été fait des tirages à part. J'indique en note la bibliographie de ces deux textes[4].

— M. Mommsen a publié et commenté[5] un document juridique conservé dans la collection des papyrus de l'archiduc Rénier : c'est un procès pour héritage, datant de 124 après J.-C., qui laisse entrevoir un conflit très curieux entre le droit égyptien et le droit romain[6]. Nous voyons que la cause, soumise au préfet d'Égypte Haterius Nepos, fut renvoyée par lui à un certain Blaesius Marianus, préfet de la *cohors I Flavia Cilicum equitata*. L'éditeur se plaint avec raison de l'extrême lenteur avec laquelle on publie, à Vienne, les trésors de la collection archiducale de papyrus.

— Deux autres papyrus, l'un de Berlin, l'autre de Paris, ont fourni à M. O. Hirschfeld d'intéressants détails sur la police en Égypte à l'époque impériale[7]. D'après le premier, les villageois, qualifiés d'*attrape-voleurs* (ληστοπιασταί), doivent prêter main forte à la police; en cas de négligence, on les con-

1. *Revue biblique*, 1892, p. 321.
2. Publié d'abord dans les *Mém. de la Miss. du Caire*, t. IX, p. 93-147. M. Lods en a fait l'objet de sa thèse française; cf. Israël Lévi, *Revue des Etudes juives*, 1892, II, p. 41; *Acad.*, 1892, II, p. 484, 740.
3. Sur les traditions orphiques et leurs rapports avec le christianisme, il y a de bonnes observations de M. Dieterich, *De hymnis orphicis*, Marbourg, 1891. Il faudra s'habituer à faire aux influences orphiques une grande part dans l'exégèse des œuvres d'art, au risque de ressusciter quelque chose du mysticisme archéologique de Millin.
4. Bouriant, *Mém. de la Miss. du Caire*, t. IX, 1, p. 147; Harnack, *Sitzungsb.* de Berlin, 3 et 10 novembre 1892 (travail révisé et complété par l'auteur, avec conclusion analogue à la nôtre [p. 47, n. 1], sous le titre *Bruchstücke des Evangeliums und der Apokalypse des Petrus*, Leipzig, Hinrichs, 1893); U. Robinson et R James, *The gospel according to Peter and the revelation of Peter*, Londres, 1892 (très bien fait, a pu être utilisé dans la 2e édit. du travail de Harnack); Murray, *The Expositor*, 1893, p. 50; Badham, *The Athenaeum*, 17 décembre 1892. La thèse latine de M. Lods traite de ces deux fragments d'une manière trop rapide; on annonce une édition photographique du manuscrit.
5. *Zeitschr. der Savigny-Stiftung*, 1892, p. 284.
6. Sur l'influence du droit romain en Égypte, cf. Th. Reinach, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 20 janvier 1893.
7. *Sitzungsb.* de Berlin, 1892, p. 815.

Digitized by Google

duira enchaînés devant le stratège. Le second document est une liste des officiers de la police avec indication de leur âge et de leur traitement. Il montre, entre autres, que l'εἰρηνοφύλαξ, l'ἐπὶ τῆς εἰρήνης et l'εἰρηνάρχης étaient des fonctionnaires distincts, contrairement à ce que l'on admettait généralement. Les traitements (?) varient de 200 à 400 drachmes; mais peut-être s'agit-il là plutôt du cens.

— Dans un article consacré au livre récent de M. Simaika, *Essai sur la province romaine d'Égypte depuis la conquête jusqu'à Dioclétien*[1], M. Sayce nous apprend qu'il possède une collection de plus de 1,200 *ostraka*, la plupart relatifs à des payements d'impôts; il a donné la traduction de deux d'entre eux où figure le mot nouveau διπλοκεράμια.

— M. Sternbach, qui paraît être un helléniste éminent, s'est donné pour tâche d'enrichir le trésor de la gnomologie grecque. Dans ses *Menandrea*[2], il a montré que la collection de γνῶμαι publiée par Alde Manuce était l'œuvre de Planude et que le texte de ces gnomes était mieux conservé dans un *Marcianus* que dans le *Vaticanus* dont Alde s'est servi. Dans ses *Curae Menandreae*[3], il a publié des monostiques inédits d'après un ms. de Vienne et prouvé que saint Grégoire de Naziance avait compilé lui-même, d'après des sources anciennes, une collection de monostiques classés alphabétiquement. Un *Vaticanus* lui a fourni l'ἐκλογὴ γνωμῶν καὶ ἀποφθεγμάτων du patriarche Photius; il a aussi réédité l'*Opusculum Paraeneticum* du même, très mal reproduit par Hergenroether[4]. A la suite de ce travail, il a donné des gnomes en partie inédites tirées du *Parisinus* 1168. On lui doit encore[5] la publication d'un poème de Psellus sur la mort de Sclerina, maîtresse de Constantin Monomaque (*Parisinus* 690), et, d'après le même ms., une quantité de vers inédits de Georges Pisidès[6], ainsi qu'un éloge en vers de saint Pantélémon par Jean le Géomètre[7]. Je sais bien que tout cela ne regarde pas l'Égypte, mais puisque je traite longuement du grec que nous rendent les papyrus, je puis bien dire un mot de celui que nous ont conservé les parchemins. Par la même occasion, je signalerai un fragment inédit de Julien, relatif aux prostitutions sacrées, que M. Cumont a exhumé d'un ms. d'Oxford[8].

T. EL-AMARNA. — Il faut écrire *Tel el-Amarna*, disent MM. Sayce et Rassam; il faut écrire *Tell*, répond M. Robertson Smith, *who sneers at Sayce* de la plus mauvaise grâce du monde. A l'avenir, pour ne me faire de querelle avec personne, j'écris *T. el-Amarna*[9].

— La collection des 80 tablettes du British Museum a enfin été publiée, après avoir été soustraite pendant des années à la curiosité des savants; suivant

1. *Acad.*, 1892, II, p. 593; cf. Cagnat, *Revue crit.*, 1893, I, p. 63.
2. *Dissert. Acad. Cracov.*, t. XIV.
3. *Ibid.*, t. XVII.
4. *Ibid.*, t. XX.
5. *Ibid.*, t. XIV.
6. *Ibid.*, t. XIII.
7. *Ibid.*, t. XVI.
8. *Revue de Philol.*, 1892, p. 161.
9. Cf. *Acad.*, 1892, II, p. 243, 267, 290, 315.

Digitized by Google

M. Sayce, cette publication tardive est très défectueuse [1]. Les mêmes tablettes ont été rééditées et traduites par M. Boscawen dans le *Babylonian Record* d'août 1892. M. Conder prépare un ouvrage d'ensemble sur toute la trouvaille.

— M. Flinders Petrie a exposé, au Congrès des orientalistes, les résultats de ses fouilles dans le palais de Khuenaten. L'art « réaliste » dont il y a trouvé les restes ne trahit aucune influence babylonienne : il se rattache plutôt à l'art égéen. « Khuenaten était un roi philosophe, ami des étrangers, qui exigea des artistes à son service le naturalisme le plus sévère... Il se déclara ouvertement pour la monogamie ; il se promena en char avec la reine et l'embrassa devant le peuple assemblé pour témoigner son respect. Dans la religion, l'art et la vie, ce fut un homme éclairé, le premier prince qui ait résisté ouvertement à l'orthodoxie de la caste sacerdotale égyptienne. » Je traduis littéralement le résumé très divertissant donné par la *Tante Voss* et reproduit par la *Philologische. Wochenschrift* (p. 1344); ce Khuenaten était décidément un grand homme [2] !

— L'identification des noms géographiques mentionnés dans les tablettes continue à faire couler de l'encre. M. Boscawen a soutenu, contre M. Sayce, que *Temasgi* était Damas [3] ; il identifie le pays d'*Am* au pays des *B'né Ammo* (*Nomb.*, XXII, 5), ce qui paraît très séduisant à M. Sayce [4]. Le nom lu d'abord Arzapi, sur une tablette de T. el-Amarna à Gizeh, doit se lire Arzawa ou Arzama. La lettre écrite par le roi de ce pays est rédigée en une langue inconnue, mais M. Sayce a cru pouvoir en deviner le sens par les idéogrammes [5]. Suivant lui, cette langue a des apparences aryennes, nom. sing. *-s*, acc. sing. *-n*, plur. *-d*, pronom de la 2e personne *tu*, etc. Le roi s'appelle *Tarkhundiraus*, nom qui rappelle à la fois le ps. hittite et le cilicien. Il me semble qu'on n'est pas loin d'aboutir à la conclusion suivante : que la langue pélasgo-anatolienne n'est pas aryenne, mais qu'elle est une *Vorstufe* de l'aryen, à telles enseignes qu'on peut imaginer la langue aryenne mère sortant, par une évolution de quelques siècles, d'un dialecte pélasgo-anatolien isolé au nord de l'Euxin.

— M. Conder croit pouvoir prouver que l'idiome de Mitani est très semblable au turc, c'est-à-dire probablement hittite, car on sait que M. Conder considère la langue des Khétas comme accadienne. J'aime autant ne pas m'arrêter sur ces hypothèses tant que M. Sayce n'aura pas fait connaître son nouveau système [6].

Persépolis [7]. — Grâce au généreux concours de Lord Savile, M. Cecil Smith a pu se rendre en Perse et faire mouler la plupart des bas-reliefs de Persépolis, ainsi que le prétendu Cyrus Ier de Murghab [8]. M. Blundell, qui l'ac-

1. *Acad.*, 1892, II, p. 196.
2. Traduction, par M. Halévy, de la correspondance d'Aménophis III et IV, *Journal asiat.*, 1890, II, p. 298 à 1892, II, p. 499. Suivant le P. Scheil, la 39e tablette mentionne les Juifs, *Yaouda* (*Journal asiat.*, 1891, I, p. 347).
3. *Acad.*, 1892, II, p. 288, 315.
4. *Ibid.*, p. 315.
5. *Acad.*, 1892, II, p. 155.
6. *Acad.*, 1892, II, p. 566.
7. *The Times*, 9 septembre 1892 ; *Macmillans Magazine*, février 1893 (article communiqué en épreuves par M. C. Smith).
8. On peut acquérir des épreuves des moules en s'adressant à M. Cecil Smith, au *British Museum*.

Digitized by Google

compagnait, a pratiqué quelques sondages sur la grande plate-forme où s'élevaient les palais achéménides et déterminé le tracé des fortifications de Persépolis. Comme à T.-el-Amarna, on a trouvé des pavés en ciment peints en couleur rouge ou bleue, à rapprocher des marches peintes que M. Normand signale au vieux Parthénon. Un autre pavé présente le plus ancien exemple connu de mosaïque, composée de cailloux de couleur insérés dans une composition et polis après avoir été mis en place. Cela permet de penser que l'art de la mosaïque a été introduit en Occident à la suite de l'expédition d'Alexandre. Les explorateurs anglais ont pleinement confirmé les dires de Texier au sujet de la polychromie intense des sculptures et de l'architecture; M. Blundell a aussi recueilli sur la plate-forme une brique émaillée toute semblable à celles des frises de Suse, dont on peut voir aujourd'hui d'admirables reproductions dans l'ouvrage de M. Dieulafoy[1].

Musées et Collections. — Londres. — Le premier volume du catalogue des sculptures du Musée Britannique a été l'objet d'une critique approfondie de M. Michaelis[2]; l'article est surtout important par les additions qu'il apporte à notre connaissance des fragments de la frise du Parthénon. Le dernier mot là-dessus ne sera pas dit dans ce siècle-ci, car il y a des morceaux qui se cachent dans des collections particulières. J'en connais un — bien petit! — qui m'a été montré confidentiellement; il y en a certainement d'autres.

— Parmi les fragments provenant du Parthénon, au British Museum, M. Schwerzeck, jeune sculpteur viennois, a retrouvé le torse de l'enfant qui s'appuie contre la figure dite Leucothée dans le fronton oriental. Un maçon du Musée a, de son côté, identifié plusieurs morceaux de la grande figure équestre du Mausolée d'Halicarnasse[3].

— Le Musée a reçu de M. Webb une belle tête virile en marbre, dont les yeux creusés ont dû contenir une incrustation. La description qu'en donne l'*Athenaeum* est si verbeuse et si vague qu'on ne peut même savoir à quelle époque il convient de l'attribuer[4].

— Les journaux ont annoncé au mois de décembre qu'une statue grecque découverte à Égine avait été achetée 65,000 livres sterling par le British Museum. Au Musée, où je me suis adressé, on a déclaré ne rien savoir de cette affaire.

— Le Musée a acquis un beau camée représentant Hygie, autrefois dans la collection Carlisle, et un vase d'argent du Ier siècle avant J.-C., orné de feuillages en relief, qui avait été découvert à Sardes par M. Dennis[5].

— M. Lehmann a étudié les poids sémitiques conservés au British Museum[6]. Je signalerai à ce propos le très intéressant livre de M. Ridgeway, *The origin of metallic currency and weight standards* (Cambridge, 1892), qui réagit avec force contre la théorie de Boeckh sur l'origine orientale des étalons grecs.

1. Dieulafoy, *L'Acropole de Suse*, 1893.
2. *Phil. Woch.*, 1892, p. 1136, 1168. Cf. *Class. Rev.*, 1892, p. 368.
3. *Athen.*, 1892, II, p. 747.
4. *Athen.*, 1892, II, p. 865.
5. *Athen.*, 1892, II, p. 862.
6. *Verh. Berl. Ges. f. Anthr.*, 1892, p. 515.

Digitized by Google

Oxford. — L'*Ashmolean* a reçu en don la collection d'antiquités égyptiennes et orientales formée par feu Greville Chester et la magnifique série d'ivoires de feu Westwood. Il a acquis un cylindre bilingue (hittite et cunéiforme) et cinq vases grecs trouvés à Géla[1].

Moscou. — M. Oreschnikov a publié (en russe!) le catalogue descriptif des monnaies grecques de l'Université de Moscou. Je sollicite respectueusement un ukaze interdisant l'usage des idiomes scythiques en archéologie.

Saint-Pétersbourg. — M. Conze a visité, à Saint-Pétersbourg, la collection de M. W. Golénischeff, qui contient, outre de nombreuses antiquités orientales, des œuvres gréco-romaines provenant d'Égypte et une précieuse statuette dans l'attitude de l'Apollon de Théra[2].

Munich. — On doit à MM. Hager et J. A. Mayer un catalogue illustré des sections antiques du Musée national bavarois, ce *capharnaüm* où se cachent tant de belles choses à côté des décrochez-moi-ça du bric à brac.

Aix-la-Chapelle.— M. Körte reconnaît une représentation de la lampadodromie sur un vase du Musée Suermondt à Aix-la-Chapelle[3] : le vainqueur, tenant sa torche, vient d'arriver à l'autel, où il est reçu par la Victoire.

Duesseldorf. — Le *Gewerbemuseum* a récemment acquis une étoffe de soie pourpre avec la représentation d'un lion passant et l'inscription : Ἐπὶ Κωνσταν[τίν]ου καὶ Βασιλείου τῶν φιλοχρίστων δεσποτῶν (976-1025 ap. J.-C.). Cela donne une date importante dans l'histoire de la fabrication impériale de la soie teinte en pourpre; on trouvera un exposé du sujet dans l'article de M. Frauberger[4].

Berlin. — En 1891[5], le Musée a acquis trois bas-reliefs grecs conservés à Venise, et un grand nombre de vases, parmi lesquels une amphore attique du style du Dipylon, un vase à figures rouges où l'on voit Athéna dans l'attitude de la Parthénos, une coupe attique du style de Brygos (coll. Gréau). C'est également de la collection Gréau que proviennent la plupart des terres cuites dont s'est enrichi l'Antiquarium ; M. Furtwaengler, en les décrivant, a plusieurs fois exprimé son désaccord avec l'éditeur du catalogue, M. Froehner. Quelques autres ont été acquises en Grèce : la plus remarquable est un groupe de Tanagra, Aphrodite assise avec Éros à ses genoux, qui met à l'eau une barque munie d'une voile. Les autres acquisitions comprennent de curieux reliefs en bronze de Sardaigne, des statues chypriotes en calcaire, une très importante trouvaille d'objets en argent faite en Arménie (style gréco-persan), etc. M. Froehner a découvert une mention du *Juvenis adorans* dans une lettre de Pierre Arétin, écrite en 1548 de Venise[6].

1. *Acad.*, 1892, II, p. 507.
2. *Arch. Anz.*, 1892, p. 129.
3. *Jahrb. des Instit.*, 1892, p. 149.
4. *Jahrb. des Ver. der Alterthumfr.*, 1892, p. 224 et pl. XI. Un morceau analogue, avec même inscription, est à Siegburg; un troisième paraît exister dans l'église de Saint-Etienne à Autun. Recommandé aux Eduens — s'il s'en trouve parmi les lecteurs de cette *Chronique*.
5. *Arch. Anz.*, 1892, p. 99.
6. *Arch. Anz.*, 1892, p. 65.

Digitized by Google

Dresde. — M. Treu reconnaît aujourd'hui un Zeus et non un Asclépios dans l'excellente réplique d'un torse d'Olympie qu'il a signalée en 1890 à Dresde[1]. Le type est celui du troisième groupe d'Overbeck (*Kunstmyth.*, t. II, p. 133), dont l'origine doit être cherchée dans une statue de l'école de Phidias à Olympie.

Vienne. — Après avoir consacré deux articles au Musée des marbres antiques à Vienne, j'ai publié, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, une étude d'ensemble sur le Mausolée de Trysa[2]. M. Schneider a décrit, avec d'excellents dessins à l'appui, les bronzes acquis par le Musée de Vienne de 1880 à 1891[3]. Dans le nombre, il y a des figurines archaïques de Crète, un petit bronze de l'Acropole d'Athènes analogue à la Niké de Délos, un groupe péloponnésien d'Héraklès combattant le lion, deux anses de vases ornés de Satyres assis (Étrurie), un admirable négrillon dormant, une Atalante (Albanie), un petit Hermaphrodite callipyge analogue à celui que j'ai publié dans l'*Album des Musées de province* (pl. 6, 7)[4], un pygmée combattant une grue et un berger (Égypte), etc. Les terres cuites[5] comprennent de jolis spécimens de Myrina (signature ΠΥΘΟΔΩΡΟΥ sur un groupe d'Aphrodite avec Éros) et quelques figurines de Tanagra, de Thespies, de Ialysos ; il y a notamment une curieuse série d'acteurs comiques.

Genève. — M. Milliet a publié chez Giraudon un recueil de photographies collées sur bristol d'après les vases des collections génevoises[6]. J'ai déjà dit ce que je pensais de cet abus de la photographie : il est vrai qu'il est plus facile d'entasser ainsi du carton gondolé que de prendre pour modèle le catalogue de l'*Oesterreichisches Museum* de M. Masner.

Lisbonne. — M. Homolle a bien mérité du Portugal. Il a montré que les bas-reliefs du duc de Loulé, quelque peu suspects de *trucage*, sont des chefs-d'œuvre incontestables de l'école néo-attique, et il a prouvé cela d'une manière écrasante en les rapprochant de fragments, répliques du même original, qui ont été découverts sur l'Esquilin à Rome. L'article est accompagné de deux héliogravures Dujardin qui peuvent défier toute concurrence : elles sont dignes du texte[7].

Pola. — M. Reichel a commencé la publication d'un catalogue des sculptures conservées au temple d'Auguste à Pola[8].

Constantinople. — Le Musée de Constantinople a acquis pour 30,000 francs la collection d'antiquités formée par M. de Radowitz, ambassadeur d'Allemagne nommé depuis à Madrid[9].

Alexandrie. — Le *Bulletin des Musées* a publié le projet de règlement re-

1. *Arch. Anz.*, 1892, p. 67.
2. *Gazette des Beaux-Arts*, 1er octobre et 1er décembre 1892.
3. *Arch. Anz.*, 1892, p. 48.
4. M. Schneider attribue cet article à l'éditeur du recueil.
5. *Arch. Anz.*, 1892, p. 115.
6. Cf. *Bull. des Musées*, 1892, p. 246.
7. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 325, pl. VIII-IX.
8. *Arch.-epigr. Mitth.*, 1892, p. 151.
9. *Athen.*, 1892, II, p. 297.

Digitized by Google

latif au Musée archéologique d'Alexandrie, qui a été voté par la Commission municipale[1].

New-York. — Le *Bulletin des Musées*[2] célèbre, d'après le *Progresso italo-americano*, la gloire du *Metropolitan Museum* de New-York, qui posséderait un capital de 75 millions(!!) et dont la « rapide fortune » serait due à son directeur, le général L. P. di Cesnola, « bien connu par ses découvertes archéologiques en Crète ». Notre excellent confrère ne surveille pas assez ses « nouvelles » et sa typographie laisse aussi trop souvent à désirer. Dans une seule page (1892, p. 244), je trouve *Tirguthe* (Tirynthe), *Hola* (Nola), *Késiotes* (Nésiotès) C'est trop.

Philadelphie. — Le Musée de Philadelphie a reçu de l'*Egypt exploration fund* une grande statue de Ramsès II et une colonne historiée de syénite, l'une et l'autre découvertes à Héracléopolis (fouilles E. Naville, 1891)[3].

Louvre. — M. Bouriant a envoyé au Louvre quatre bustes en plâtre peint, détachés de couvercles de sarcophages, qui ont été trouvés dans l'oasis d'El-Kargeh. Ce sont des œuvres très vivantes ; les têtes sont certainement des portraits. On les attribue à l'époque de Septime Sévère[4].

— Acquisitions du Louvre[5] : la grande inscription d'Iasos, que j'avais rapportée à Athènes en 1880; l'édit d'Antiochus de Durdurkar; vases phéniciens donnés par M. Durighello; terres cuites grecques archaïques[6]; joli groupe de deux Eros portant une vasque remplie de fleurs et de fruits ; acteur comique criophore; figurines archaïques d'Halicarnasse; masque de Déméter de Myrina; Éros debout de Myrina, signé ΔΙΟΣ; lot de têtes de Smyrne.

— Une belle tête virile en marbre, arrivée d'Athènes au Louvre, présente une frappante ressemblance avec celle qui, de la collection Rayet, a passé dans celle de M. Jacobsen[7]. C'est un bien précieux morceau, remarquable par une disposition nouvelle de la coiffure sur la nuque et par l'enroulement en volutes des boucles sur le front. Rayet pensait que cette technique avait été empruntée par les ouvriers bronziers aux marbriers ; M. Collignon donne des raisons pour croire le contraire. Nous aurions là un nouvel exemple de l'influence des bronziers du Péloponnèse sur les marbriers athéniens du vi^e siècle.

— Le Louvre a reçu de M. Durighello un grand vase en argent trouvé à Émèse, décoré de sujets chrétiens[8]. C'est un chef-d'œuvre de l'art byzantin au ve ou au vi^e siècle.

— M. Michon a publié une bande de bronze archaïque de Bomarzo conservée

1. *Bull. des Musées*, 1892, pr 139, 184. Sur la réorganisation du Musée de Gizeh, cf. *Athen.*, 1892, II, p. 708.
2. *Bull. des Musées*, 1892, p. 116.
3. *Amer. Journ.*, 1891, p. 449, pl. XXVI.
4. *Comptes rendus de l'Acad.*, 24 juin 1892; *La Nature*, t. XX, p. 305.
5. *Bull. des Musées*. 1892, p. 124.
6. *Ibid.*, p. 142. avec gravures.
7. Collignon, *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1892, p. 447, avec une magnifique héliogravure (n° V).
8. *Bull. de la Soc. des Antiq.*, 16 novembre 1892.

Digitized by Google

au Louvre[1]; il a raison de la considérer comme étrusque plutôt que d'en attribuer l'origine au Péloponnèse.

Ventes. — La vente de la collection Branteghem (juin 1892) a produit plus de 300,000 francs. Le catalogue illustré, dont le texte n'avait pas été corrigé par M. Froehner, a été désavoué par lui dans la spirituelle préface qu'il a mise au petit catalogue. Les beaux vases ont atteint des prix fort élevés, si élevés même que le Louvre et le Musée de Berlin n'ont presque rien acquis[2]. Citons[3] un canthare de Nicosthènes, n° 26 (1,600 fr.); une coupe d'Hermaios, n° 28 (1,125 fr.); une autre du même, n° 29 (2,100 fr.): le stamnos de Smikros, n° 47 (1,600 fr.); la grande coupe d'Euphronios, n° 52 (10,500 fr.); le cotyle de Pistoxenos, n° 64 (1,200 fr.); la coupe d'Hiéron, n° 72 (5,000 fr.); celle de Brygos, n° 76 (1,100 fr.); celle de Xenotimos, n° 84 (4,300 fr.); le skyphos de Xenotimos, n° 85 (3,800 fr.); un oxybaphon, n° 86 (1,950 fr.); un cratère, n° 91 (2.800 fr.); le grand aryballe doré d'Apollonia, n° 98 (5,100 fr.); un autre analogue, n° 99 (4,800 fr.); la balsamaire au nom de Chaerippos, n° 157 (1,500 fr.); les patères de Sotades, n°s 159, 160 (1,675 fr. et 1,550 fr.); les coupes du même artiste, n°s 163-166 (5,100 fr., 3,500 fr., 3,200 fr., 10,100 fr.)[4]; la lampe d'Hegesiboulos, n° 167 (4,750 fr.); un aryballe, n° 169 (2,050 fr.): le lécythe d'Akestoridès, n° 171 (2,000 fr.); un beau lécythe blanc, n° 187 (1,300 fr.); un autre, n° 197 (1,355 fr.); un grand cotyle avec sujets relatifs à Ulysse, n° 210 (1,300 fr.); un cratère avec sujet relatif à Hercule, n° 212 (1.250 fr.); une chytra archaïque, n° 226 (2,800 fr.); un lécythe de Tarente, n° 231 (3,100 fr.); une péliké, n° 232 (2,200 fr.); l'hydrie d'Arsinoé au nom de Timoklès, n° 237 (1,200 fr.); un canthare de Nola, n° 259 (1,000 fr.); un rhyton d'Arsinoé, n° 270 (1,099 fr.); un autre de Capoue, n° 271 (1,455 fr.); l'admirable torse de la collection Gréau, ayant fait partie d'une anse de vase, n° 272 (4,900 fr.); un rhyton de Capoue, n° 291 (3,800 fr.); une coupe de Béotie avec sujets empruntés à l'*Iphigénie* d'Euripide, n° 300 (900 fr.). Les autres vases n'ont pas dépassé 1,000 fr. et quelques-uns, notamment les pièces à reliefs béotiennes, se sont mal vendus. Les vases n'étaient nullement exempts de retouches; lors de l'exposition, deux connaisseurs, qui ne s'étaient pas donné le mot, m'ont fait observer que sur la coupe n° 72 (*Monum.*, II, pl. XLVIII) la signature de Hiéron était fausse. De bien autres soupçons pesaient sur les terres cuites, dont les prix ont cependant été bien tenus (ou soutenus); on a remarqué autour de moi que les groupes évidemment faux atteignaient très rapidement les prix auxquels on les adjugeait. Peut être ceux qui disaient cela étaient-ils des grincheux. Voici quelques enchères : N° 326, Silène de Tanagra (800 fr.); n° 329, Aphrodite de Tanagra (1,025 fr.); n° 330, Eros sur dauphin (1,250 fr.); n° 334, joueuse d'osselets (2,150 fr.); n° 335, joueuse de lyre (2,020 fr.); n° 338, danseuse voilée (2.215 fr.); n° 339, leçon de lecture (2,300 fr.); n° 345, Eros et Pan (1,400 fr.); n° 346, femme sur une kliné (2,500 fr.): n° 347, oracle d'amour (1,350 fr.); n° 348, jeunes femmes causant sur un sarcophage (4,000 fr.); n° 351, femme couchée à terre (1,500 fr.); n° 355, femme allaitant (3,700 fr.); n° 357, Europe sur le taureau (2,495 fr.); n° 359, *ephedrismos* (2,325 fr.); n° 360, Eros discobole (1,300 fr.); n° 362, femme assise) 1,040 fr.); n° 365, liseuse (1,550 fr.); n° 368. jeune fille mettant ses souliers (1,800 fr.; n°s 371-3, trois petits (Erotes de Tanagra (1,050 fr.): n° 377, jeune fille assise 2,850 fr.); n° 384, joueuse d'osselets (2,450 fr.); n° 389, femme assise (3,000 fr.); n° 391, Dionysos et le taureau (8,250 fr. !!); n° 394, femme allaitant (1,030 fr.);

1. *Bull. des Musées* 1892, p. 189.
2. Le Musée Britannique, les Musées de Copenhague, de Bruxelles et de New-York passent pour avoir acheté les plus belles pièces.
3. M. de Villenoisy a bien voulu me prêter son catalogue avec indication des prix.
4. Ce dernier prix a été atteint par la coupe où est figurée l'histoire de Glaukos (Apollodore, III, 2, 3); elle a été acquise par le British Museum.

Digitized by Google

n° 402, jouense d'osselets (1,080 fr.); n° 411, jeune fille achetant des fruits (1,180 fr.). Les figurines suivantes ont été vendues comme asiatiques : n° 414, combattant analogue à l'Harmodios de Naples (940 fr.) ; n° 415, Niké de la collection Castellani (7,500 fr.) ; n° 416, jeune fille versant du vin dans un trépied, de la collection Castellani (2,750 fr.) ; n° 417, hermidion avec inscription (2,750 fr.). Les terres cuites de Myrina ont été sacrifiées : la plus jolie, un Eros planant (n° 439), s'est vendue seulement 880 fr. ; une charmante Psyché (n° 428) n'a pas dépassé 620 fr. Tant mieux pour les acquéreurs !

— Dans le catalogue de la collection égyptienne, grecque, étrusque et romaine, de feu A. Ancona (Milan, décembre 1892), je ne trouve guère à signaler que des figurines et des sculptures de Larnaca, avec deux *glandes* portant les mots ΑΡΣΙΔΑΣ et ΑΝΤΑΛΚΙΔΕΣ (p. 39 du mauvais catalogue), et quelques marbres de l'ancienne collection Bevilacqua à Vérone.

Varia. — Les faussaires ont beaucoup fait parler d'eux en ces derniers temps ; toute la presse a eu son mot à dire sur leur astuce. On connaît l'histoire : un bronze vénitien est payé 40,000 francs sur le budget du Louvre, les journaux s'en occupent et le célèbrent, puis, brusquement, on apprend que le bronze est truqué [1] et les journaux se retournent contre le conservateur qui leur avait fait, un peu indiscrètement, la confidence de sa bonne aubaine.

Le truc a de nos jours des rigueurs sans pareilles !
On a beau l'épier,
Écarquiller les yeux et tendre les oreilles,
Il sait tout copier.
Chacun est mis dedans en croyant qu'il découvre
Un bibelot de Roi,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre !
Ne t'en défend pas, toi !

Cette spirituelle parodie, signée H. de F., a paru dans le *Figaro* du 13 septembre, où Millaud donnait aussi, en manière de plaisanterie innocente, le texte d'un billet d'Othello à Desdémona acquis par le même savant pour le même Musée. Le maréchal Ney disait : « Quel est le... qui prétend n'avoir jamais eu peur ? » On dirait aussi bien, je crois : « Quel est l'ignorant qui prétend ne s'être jamais trompé ? » Les railleries des journaux ne tirent pas à conséquence, non plus que les compliments dont ils écrasent parfois ceux qui ne dédaignent pas de solliciter leurs bons offices. Malheureusement, on ne s'en est pas tenu là : on a daubé sur la *bonne tête de turc*, sur le Conservatoire, dont un docte écrivain du *Gil-Blas* (20 et 30 octobre) a entrepris de présenter le personnel au public, ici les ignares, là les malins, comme s'il se fût agi d'auteurs de romans-feuilletons ou de chroniqueurs sportifs. Or, voyez comme les journalistes sont mal inspirés : l'affaire du bronze truqué n'a même pas été soumise au Conservatoire, ayant été tranchée *motu proprio* par le ministre (ce qui peut être, dans certains cas, fort légitime). Avec ses lenteurs administratives, sa circonspection parfois méticuleuse, le Conservatoire est une institution excellente et offre la meilleure des garanties. Mais les journalistes demandent qu'on noie ce petit groupe d'hommes

1. *Le Temps*, 9 septembre 1892.

Digitized by Google

spéciaux dans un grand comité d'amateurs (et sans doute aussi de journalistes). Nous en verrions de belles alors! « Les amateurs, dit Nisard, sorte de gens dont le propre est de ne rien aimer simplement » ; sans doute, parce qu'ils s'aiment surtout eux-mêmes dans leurs préférences. Neuf fois sur dix, ce sont des *emballés*. Tous les amateurs parisiens, je dis *tous*, n'ont-ils pas donné dans le panneau des terres cuites prétendues asiatiques? Et le Conservatoire du Louvre n'a-t-il pas eu le mérite de les tenir à l'écart? Faut-il rappeler encore l'affaire des tableaux qui, sous le sous-secrétariat de M. Turquet, furent offerts au Louvre « par un groupe d'amateurs » et courageusement repoussés par le Conservatoire? Notez bien que moi, qui parle de la sorte, je n'en fais point partie : je ne plaide donc pas *pro domo mea*. Mais que le ciel nous préserve des gens agités! Cela dit pour ceux qui sont hors des Musées comme pour les autres.

— Il y a beaucoup de choses très justes dans l'article de M. A. Proust sur la « question des Musées »[1]. Nous sommes tous d'accord avec lui pour demander la création de la fameuse *Caisse* et pour souhaiter que le Louvre devienne « un Musée de chefs-d'œuvre ». Mais quand, pour réaliser ce vœu, M. Proust nous parle, comme d'une « nécessité urgente », de la constitution de comités consultatifs auprès des différentes conservations de nos Musées », je me récrie et je n'hésite pas à dire que mieux vaudrait ne rien faire du tout. Ces comités seraient nécessairement composés de dilettanti, de riches collectionneurs, de gens qui ont une marotte et qui lui sacrifient tout. En outre, ces comités deviendraient, même inconsciemment, l'instrument des marchands qui ont l'oreille des amateurs, et de qui viennent les trois quarts des mauvais propos répandus dans le public contre les Musées. Ayez de bons fonctionnaires; si vous n'êtes pas contents d'eux, changez-les; mais, si vous les gardez, laissez-les tranquilles. Leur responsabilité est effective, leur conscience n'est pas élastique : s'ils ont en outre du savoir, quelle autre garantie voulez-vous?

— Sur la foi d'une annonce de journal, je me suis laissé aller à acquérir *Les Musées du Louvre, guide populaire*, par H. O'Shea, 1892. Il y a là des bévues bien divertissantes. A la p. 17, il est dit que la seconde période de l'art grec s'étend « de Cicéron jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse ». La signature du prétendu *Germanicus* (l'auteur ignore que c'est un Jules César et copie l'erreur de M. Froehner sur l'époque où il fut transporté à Paris), « laisse supposer que l'artiste serait le fils du célèbre Cléomène fils d'Apollodore, qui fut l'auteur de la Vénus de Milo ». Le prétendu *Inopos* de Délos « pourrait avoir appartenu au temple d'Apollon et fait partie du frontispice ». Les *Atlantes* de la salle du Tibre « ont supporté l'architrave de la scène du théâtre de Dionysos à Athènes »[2]. Le Gladiateur Borghèse « fut trouvé au XVIIe siècle dans les ruines d'Actium ». — « Nous ne possédons pas de chefs-d'œuvre parmi les 4,500 vases grecs et étrangers (*sic*) qui remplissent les salles. » — « Amphores panathénaïques données en prix aux jeux Olympiques. » — « Briques émaillées appar-

1. *Revue de Famille*, 15 novembre 1892.
2. Vieille erreur autrefois commise par Eug. Piot.

Digitized by Google

tenant à une théorie de guerriers aryens. » Et par ci par là des perles comme celle-ci (p. 152) : « L'art catholique est un art solaire. » Les fautes typographiques sont légion : chiton *tabaire*, Venus *Vixtrix*, deux *Thermes* trouvés avec la Vénus de Milo, *Euphronicos*, etc. Mais pourquoi ce livre, dont l'intention est louable, n'a-t-il pas été publié par l'administration du Louvre, comme les guides populaires des Musées de Londres et de Berlin? Αἰσχρὸν τὸ σιωπᾶν...

— Un rédacteur de l'*Illustrated London News* (6 février 1892) se demande gravement si les « édifices et les statues » découverts à Smyrne et à Éphèse doivent être considérés comme des spécimens de l'art lydien. Un peu plus loin, il fait du Mausolée d'Halicarnasse un spécimen d'architecture carienne. L'ignorance est d'autant plus amusante qu'elle prend ainsi des airs solennels. Un écrivain de la *Revue bleue*, parlant du livre de M. Collignon (*Histoire de la sculpture*)[1], nous en apporte un autre exemple : « Oui, s'écrie-t-il, ce qui classe le plus sûrement un ouvrage de sculpture antique, c'est tel (?) détail d'exécution, une trace (?) de polychromie, la qualité (?) d'un modelé, l'accent (?) d'un relief[2]. » C'est avec des propos de ce genre qu'on se fait passer pour connaisseur et qu'on se persuade à soi-même savoir quelque chose. Si, à la page suivante, le même critique fait découvrir à Mycènes les vases de Vaphio, ce n'est qu'une vétille en comparaison de la phrase que j'ai citée : *malo rusticam inscitiam.*

Non moins amusant le compte rendu du livre de M. Collignon publié dans la *Revue de Famille*[3]. D'abord, il est intitulé : *Histoire de l'architecture grecque*; puis, il parle des produits de l'art industriel « à Hissarlik et à Ilios »; bientôt il mentionne les statues nommées κοανον, le sculpteur *Miron*, les figures polychromes « découvertes il y a quatre ans à l'Acropole ». Tout cela tient en moins d'une demi-page.

— J'ignore quel beau diseur a parlé du Château de Saint-Germain dans l'*Athenaeum* du 4 juin 1892. Autant de phrases, autant d'énormités. « Pour le moment, écrit l'anonyme, la très belle chapelle qui, avec d'autres monuments, comprend celui de Jacques II d'Angleterre, n'a pas été touchée. » Mais Jacques II n'est pas enterré dans cette chapelle, qui ne contient du reste aucun monument : le cœur du roi Stuart est dans l'église paroissiale de Saint-Germain, où d'assez nombreux Anglais vont voir le tombeau où il repose. Ce qui suit est encore plus étrange : « On dit au Château que dans le cas d'une restauration de la dynastie des Stuarts par la Société de la Rose Blanche, les reliques de Jacques d'Angleterre seraient généreusement offertes et gracieusement acceptées. » Qui dit cela au Château ? De quelles reliques s'agit-il ? Je serais fort curieux de les connaître. Franchement, avant d'écrire de pareilles sornettes, on pourrait un peu consulter M. Baedeker !

— Voici donc dix ans que je rédige ces *Chroniques*, dont la première a paru au printemps de 1883. Depuis dix ans, je guette les nouvelles, je dépouille les

1. J'ai parlé longuement de ce livre estimable dans la *Revue crit.*, 1893, I, p. 21-26.
2. *Revue bleue*, 27 avril 1892, p. 286.
3. *Revue de Famille*, 15 novembre 1892, p. VI.

Digitized by Google

revues et je me noie, comme disait Doudan, sous six pieds de livres. D'autres profitent de ce travail plus que moi; tant mieux[1]. *Laborq, aselle, et tibi proderit*, dit un graffite romain. *Et tibi proderit* est bon pour un *asellus*: le *Laboremus* de Septime Sévère suffit aux bipèdes.

SALOMON REINACH.

Mi-janvier 1893.

1. Je ne puis cependant admettre que l'on copie mes *Chroniques* sans les citer, comme on vient de le faire encore dans la *Revue numism.*, 1892, p. 191 (= *Revue archéol.*, 1892, I, p. 119), où l'emprunt est suivi... des initiales de l'emprunteur! Tout homme de bon sens et de bonne foi me donnera raison là-dessus.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 18 NOVEMBRE 1892

ORDRE DES LECTURES

1° Discours de M. Alexandre Bertrand, président, annonçant les prix décernés en 1892 et les sujets des prix proposés;

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le général Faidherbe*, membre libre de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel:

3° *L'art et les mœurs dans le nouveau discours d'Hypéride*, par M. Croiset, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1892

A la Bibliothèque Vaticane, on vient d'inaugurer la salle de « consultation » qui offre déjà aux travailleurs de la Bibliothèque et à ceux de l'*Archivio* vingt mille volumes « à la main ». — L'*Archivio Vaticano* vient de s'augmenter de près de dix mille volumes in-folio (suppliques et bulles du Latran) qui n'avaient pas encore été livrés à l'étude. — Il y a peu de découvertes archéologiques à signaler pendant ces derniers mois. Les travaux du Tibre continuent à mettre au jour des cippes ayant servi aux diverses délimitations du domaine public sur les deux rives, et, près du pont Sixte, des fragments de l'ancien pont du IVe siècle, où se trouvaient des statues et des inscriptions en l'honneur de Valentinien et de Valens.

M. Toutain, chargé de cours à la Faculté des lettres de Caen, expose les résultats des fouilles exécutées par lui, à l'aide d'un subside de l'Académie, à Chemtou (Tunisie). Il a déblayé une grande partie du théâtre romain et mis à jour l'emplacement de la scène, ainsi qu'une mosaïque de 20 mètres de diamètre. Il a dégagé complètement le forum et plusieurs des édifices qui l'entourent. Il signale, entre autres découvertes, celle de dix-huit pièces d'or arabes, de l'an 343 de l'hégire (954 de notre ère), frappées à Mansoura, près Kairouan.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1892

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit, à la date du 29 novembre, qu'une société d'architectes constituée récemment à Rome consacre une grande partie de ses efforts à la conservation et à la restauration des monuments de l'antiquité ou du moyen âge qui subsistent encore en si grand nombre en Italie et dans Rome. L'administration italienne lui a confié il y a quelques mois la restauration de la basilique de *Santa Maria in Cosmedin* (*Bocca della Verità*). On sait que la partie antérieure de cette basilique est engagée dans une série de colonnes où l'on a cru reconnaître un temple du commence-

Digitized by Google

ment de l'empire, le temple de Cérès et de Proserpine, ou celui de la Concorde et de la Pudicité patricienne. Il faut abandonner désormais cette attribution, car les fouilles récentes ont démontré que la construction dont ces colonnes font partie n'a pu dater que d'une époque de décadence avancée. Chacune des colonnes est de bon travail, mais les espaces entre ces colonnes sont inégaux; inégaux sont les niveaux des bases et des chapiteaux. Il s'agit probablement d'un de ces portiques tels que cette partie de Rome en eut plusieurs dans la seconde moitié du IVe siècle. Les travaux de recherche accomplis avec un grand soin dans l'intérieur de la basilique par M. Giovenali, président de la nouvelle société, et dont M. Stevenson vient de rendre compte, ont mis à découvert des stucs très curieux, peut-être de la fin du IVe siècle, et des peintures antérieures à l'an mille. Les dalles du pavage, qui offraient de beaux spécimens de cette décoration fréquente dans Rome qu'on désigne sous le nom d'œuvres des Cosmati, ont montré, quand on les a détachées et retournées, des ornements de date antérieure et d'école byzantine. Le projet de la société des architectes, à la suite de ces travaux non encore terminés, paraît être de restituer la basilique, autant que possible, dans l'état où l'ont pu voir les pèlerins du jubilé de l'anné 1300.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Renan. M. Philippe Berger est élu, par 26 voix, contre 8 données à M. Eugène Müntz.

M. Paul Meyer est élu membre de la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*, en remplacement de M. Renan.

M. d'Arbois de Jubainville communique des observations sur le nom du dieu gaulois Teutatès. Ce nom, dans Lucain, est composé de trois syllabes longues *Teutates*. C'est un barbarisme : la langue gauloise disait *Teutatis* par un *i* bref. La forme *Teutates* a été fabriquée à l'imitation des nominatifs grecs tels que πρωρατής. Ce n'est pas le seul mot gaulois auquel les Romains aient donné une déclinaison empruntée au grec. Ainsi, le gaulois possédait des accusatifs masculins en *as*, qui devaient se prononcer par *a* long : mais, comme la quantite n'était pas marquée dans l'écriture, on crut reconnaître là les accusatifs grecs en ας, par α bref, et Lucain se crut en droit d'écrire :

Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis.

Ce premier pas fait, on étendit la déclinaison grecque du pluriel au singulier, et l'on donna aux noms gaulois masculins un accusatif singulier en *a* bref. C'est ainsi qu'on lit dans Juvénal :

Rufum qui toties Ciceronem Allobroga dixit.

En gaulois, on devait dire, non *Allobroga*, mais *Allobrogen* ou *Allobrogin*. La forme *Teutates* pour *Teutatis* n'est qu'un autre exemple de ce syncrétisme grammatical.

M. Foucart lit une étude sur les empereurs romains qui se firent initier aux mystères d'Éleusis. L'antique réputation de ces mystères, jointe aux espérances qu'ils donnaient pour la vie future, y attirèrent de bonne heure les Romains, à qui leur religion nationale n'offrait rien d'équivalent. Dès le temps de la Répu-

Digitized by Google

blique, Sylla, Antoine, Cicéron, Atticus se firent initier. Auguste fit de même en l'an 21. Après lui, Claude essaya inutilement de transporter les mystères à Rome, et Néron n'osa pénétrer dans le sanctuaire de Déméter, interdit aux parricides. Au IIe siècle, presque tous les empereurs se firent initier, et l'on peut, grâce aux inscriptions et aux auteurs, fixer les dates. Hadrien se présenta pour la première fois aux mystères en 125; il reçut l'époptie, ou degré supérieur d'initiation, quatre ans plus tard. Lucius Vérus fut initié en 167, Marc-Aurèle et Commode en 176, en exécution d'un vœu fait pendant la guerre contre les Quades. Septime Sévère avait été initié dès son avènement à l'empire. Mais au IIIe siècle, les empereurs, d'origine syrienne, se tournent de préférence vers les religions orientales.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1892

M. Geffroy écrit de Rome qu'on vient de trouver, au cours des travaux exécutés au mont Capitolin pour l'érection du monument à Victor-Emmanuel, une inscription en l'honneur d'une prêtresse attachée au culte de la *Dea magna caelestis*, divinité adorée à Carthage, et à celui du *genius loci* du mont Tarpéien. On a repris aussi les travaux du Panthéon. Les fouilles ont fait découvrir, au-dessous du seuil du portique, des constructions du temps d'Auguste. Cette découverte soulève diverses questions, qui ne peuvent être encore résolues.

M. Oppert fait une communication sur le dernier roi d'Assyrie. Qui fut ce dernier roi? Une légende perse, transmise par les Grecs, nomme Sardanapale; il ne faut pas en tenir compte. Sardanapale, ou plutôt Assur-ben-abal, prince guerrier qui régna de 668 à 630 environ, a d'ailleurs encore été l'objet d'une autre erreur, qui a fait tort à sa mémoire : on l'a confondu avec le prince fainéant et efféminé Assur-nirar, qui régna de 800 à 792. Quant au dernier roi d'Assyrie, il s'appelait Sin-sar-iskun, c'est-à-dire « la Lune l'a fait roi », nom dont les Grecs ont fait Saracus. On le connaît par deux documents dont l'un est la dédicace d'un temple de Ninive consacré par lui, l'autre un contrat passé à Sippara ou Héliopolis de Babylonie et daté du 25 sivan de l'an II de son règne. Ce dernier texte permet de fixer l'époque où il a vécu. Pour qu'on ait daté à Sippara, ville babylonienne, par les années d'un roi d'Assyrie, il faut qu'il y ait eu une invasion ou conquête momentanée de la Babylonie par les Assyriens; or les annales babyloniennes, qui nous sont connues d'une façon à peu près complète, ne laissent de place pour cet événement que vers l'an 624 avant notre ère. Selon Hérodote, la chute de Ninive et la fin du royaume d'Assyrie devraient être placées en 606, mais cette dernière date n'est pas certaine.

M. Viollet annonce l'intention de soumettre prochainement à l'Académie un mémoire sur cette question : *Comment les femmes ont été exclues de la couronne de France.* « Le principe qui excluait les femmes de la succession à la couronne s'est élaboré et définitivement fixé, dit-il, pendant les 130 ou 140 années comprises entre la mort de Louis X et le triomphe définitif de Charles VII. L'exclusion des femmes devint une loi fondamentale de la monarchie quand la fille de Louis X, celles de Philippe le Long et celles de Charles le Bel eurent été privées de la

Digitized by Google

succession de leurs pères; ces précédents firent loi. Mais on ignore généralement que l'histoire des successions litigieuses au trône de France s'ouvre par la reconnaissance indirecte des droits des femmes : l'existence de ces droits résulte des actes mêmes par lesquels Philippe le Long réussit en fait à écarter la fille de Louis X. Quant aux descendants des femmes, dont l'exclusion en droit pur ne résultait pas très nettement de celle des femmes elles-mêmes, elle fut définivement inscrite dans notre droit public grâce aux victoires de Jeanne d'Arc et de Charles VII. — Dans les mémoires auquels donna lieu, pendant la période en question, le différend entre les rois de France et d'Angleterre, la loi salique (la loi des Francs Saliens) n'est pas invoquée au commencement du XIVe siècle; on la cita beaucoup plus tard, souvent en altérant le texte. Les Anglais, de leur côté, y puisèrent des arguments en leur faveur. »

M. Bertrand, président, communique une note de M. le Dr Vercoutre, médecin-major, relative aux tatouages dont les indigènes de Tunisie se couvrent les membres et la face. Il a reconnu que tous ces tatouages reproduisent, plus ou moins altéré, un seul et même type : une sorte de poupée, vue de face, les bras étendus. C'est la reproduction, conservée sans modification sensible par la tradition, du petit mannequin, aux bras étendus qui, sur les monuments antiques de la Phénicie et de Carthage (stèles phéniciennes de Lilybée, stèles puniques d'Hadrumète, lampes néopuniques de Carthage), figure ce que les archéologues ont nommé le « symbole de la trinité punique ». C'est un singulier exemple de la persistance d'un type traditionnel et populaire. On avait déjà fait une remarque analogue sur le symbole de la main ouverte, qui figure sur tant de stèles puniques de Carthage et qu'on retrouve aujourd'hui en Tunisie, où, pour écarter le mauvais œil, l'Arabe le peint sur le mur de sa maison.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie un vase d'argent, uni, en forme de sein de femme, qui porte une inscription celtibérienne en très beaux caractères. Ce vase, trouvé à Cazlona (Espagne), l'antique Castulo, appartenait en 1168 au marquis de la Aula; il a été gravé plusieurs fois au XVIIe et au XVIIIe siècles, et depuis lors on le croyait perdu. La personne qui l'a présenté à M. Héron de Villefosse l'a rapporté des environs de Santander. Lors de la première découverte, le vase était rempli de monnaies, les unes consulaires (des dernières années de la République romaine), les autres celtibériennes. Il y avait dans le voisinage de Castulo d'importantes mines d'argent; le métal du vase en provient sans doute. Quant à l'inscription, elle ne peut être lue, car la langue celtibérienne est encore inconnue : c'est tout au plus si, grâce à plusieurs pièces bilingues, on est parvenu à déchiffrer quelques-uns des noms propres gravés sur les monnaies.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1892

La séance est levée en signe de deuil pour la mort de M. Siméon Luce.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1892

M. Goffroy, directeur de l'École de Rome, écrit, à la date du 20 décembre, que

Digitized by Google

M. Ghedanne, dont on connaît les belles études sur le Panthéon de Rome, vient d'être décoré par le gouvernement italien de l'ordre de la Couronne d'Italie. Il est acquis que toute la *Rotonda* est l'œuvre d'Hadrien. Il reste à démontrer si le mur en travertin à bossage, trouvé au-dessous du portique, appartient au temple primitif construit par Agrippa, si la forme de ce temple était carrée ou quadrilatérale, quelle en était l'orientation, et si le portique a été déplacé et reconstruit, peut-être sous Hadrien ou même après lui. — Les travaux d'agrandisement du pont Saint-Ange ont mis à jour de très intéressants restes de l'antique pont Aelius. Il semble que les ingénieurs romains aient été habiles à discipliner ici le cours du fleuve à l'aide d'arches latérales qui, négligées ultérieurement, ont été enterrées sous les berges. La drague a retiré du Tibre un fragment des Fastes triomphaux qui complète l'utile fragment trouvé de même à la fin de 1888, et publié alors dans les Actes de l'Académie des Lincei. Elle a rendu aussi une inscription bilingue, latine-nabatéenne. Un bateau sous-marin, construit en acier sur les dessins de l'ingénieur Pietro degli Abbati, et destiné à la recherche des objets précieux engloutis dans les eaux, vient de subir heureusement, dans le port de Cività-Vecchia, des épreuves publiques.

M. Oppert continue sa lecture sur ses découvertes chronologiques, et sur la fixation exacte de diverses dates qui intéressent également l'histoire biblique. Il a retrouvé le système d'intercalation du calendrier chaldéen, qui consiste en un cycle de dix-neuf ans. Les périodes commencent, comme tous les autres cycles, à l'anné 712 avant notre ère. Dans cette année, le premier jour de l'an coïncidait avec l'équinoxe, et Sirius se leva le 1er ab. — Les intercalations eurent lieu d'après les nécessités astrologiques. Nous savons maintenant que Nabuchodonosor monta sur le trône en juin 605, que Jérusalem fut détruite le lundi 31 juillet 587, et Babylone prise par Cyrus le mercredi 28 octobre 539 avant notre ère. Ces résultats, fait remarquer l'auteur de la communication, sont d'une précision jusqu'ici inconnue pour ces périodes reculées.

M. Viollet commence la lecture de son mémoire sur l'exclusion des femmes du trône de France (la prétendue loi salique), mémoire dont nous avons déjà donné l'analyse.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1892

L'Académie procède à l'élection du bureau pour l'année 1893. M. Senart est élu président; M. Paul Meyer est élu vice-président.

M. Alexandre Bertrand, président, annonce que l'Académie vient d'élire :

1° Correspondant étranger en remplacement de M. Rangabé : M. Ad. Tobler, professeur à l'Université de Berlin;

2° Correspondant français, en remplacement de M. Castan : M. de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, à Tours.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1893

M. Alexandre Bertrand, président sortant, remercie en quelques mots ses confrères du concours qu'ils lui ont prêté pendant l'année de sa présidence.

Digitized by Google

M. Senart, en prenant possession du fauteuil, remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait en l'y appelant.

L'Académie procède au vote pour la formation, le renouvellement ou le complément de diverses commissions.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1892

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau pendant l'année 1892.

Sont élus :

Président : M. l'abbé Duchesne.

1er *Vice-Président* : M. de Boislisle.

2e *Vice-Président* : M. d'Arbois de Jubainville.

Secrétaire : M. Molinier.

Secrétaire-adjoint : M. Lecoy de la Marche.

M. Collignon fait une communication sur une tête de marbre du Musée de Cherchel qui peut être attribuée au Ier siècle et qui reproduit le style du milieu du IVe siècle.

M. Maurice Prou fait une communication sur la porte d'Hagerne à Arras que l'on vient de détruire.

SÉANCE DU 18 JANVIER 1893

M. Adrien Blanchet présente le moulage d'un grand médaillon de bronze possédé par le Musée des Arts décoratifs de Vienne représentant le portrait du médecin du roi Louis XIII, Héroard. Le style de la sculpture aussi bien que la date probable de ce portrait démontrent que ce médaillon est l'œuvre de G. Dupré.

M. Fernand Mazerolle fait une communication au sujet des œuvres d'art exposées en ce moment à Madrid; il insiste particulièrement sur un livre d'heures peint pour le roi Charles VIII et contenant un portrait de ce prince; sur un manuscrit florentin de Plaute (XVe siècle); sur un manuscrit de Pétrarque et surtout sur les beaux émaux exposés par M. le comte de Valencia y don Juan.

M. Cagnat communique de la part de M. le lieutenant Hannezo un carreau de terre cuite trouvé à Bou-Ficha (Tunisie) représentant Pégase soigné par les Muses; et de la part de M. Gauckler une inscription votive à Saturne trouvée près de Carthage.

Digitized by Google

M. Martha expose les raisons physiques qui justifient l'emploi de l'émail rouge comme support de la feuille d'or dans les mosaïques.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1893

M. Maxime Collignon communique des fragments de vases chypriotes du Musée du Louvre représentant la tête de la déesse Hathor. Ces vases permettent d'expliquer comme une tête hathorique la tête figurée sur un vase du Musée Britannique donné comme provenant de Phocée. Le prétendu vase de Phocée est, suivant toute vraisemblance, un vase de fabrique chypriote.

M. Ernest Babelon communique une note sur ce qu'on doit entendre par la monnaie thibronienne qu'il identifie avec la monnaie d'or frappée à Éphèse en l'an 400 quand Thibron vint dans cette ville pour organiser les forces qui devaient protéger les villes grecques d'Asie.

M. Edmond Blanc rend compte des explorations exécutées par lui en Turkestan pendant les années 1890 et 1891 et met sous les yeux des membres de la Société de nombreuses photographies et quelques objets chinois en jade fort anciens.

M. de Villefosse communique une lettre de M. le commandeur de Rossi relative à un vase en argent offert il y a peu de temps au Louvre par M. Durighello. M. de Rossi adopte l'opinion de M. de Villefosse au sujet de l'âge de ce monument qu'il considère comme du vi^e siècle. Le même membre communique ensuite les photographies de deux manches de patères antiques trouvés près de Montbrison qui lui ont été envoyées par M. Brassard.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur les suffixes celtiques et ligures dans les noms de lieux de Corse.

M. de Montaiglon signale, d'après les mémoires du Tyrolien Luc Geizhoffer, des pièces de mariage frappées lors du mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois (1572), pièces inconnues aujourd'hui.

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1893

M. de Baye rend compte des travaux du Congrès d'archéologie et d'anthropologie de Moscou, congrès auquel il avait été délégué pour représenter la Société.

M. Prou communique l'empreinte d'un tiers de sou mérovingien à la légende *Dunoderu*. Il attribue à ce nom une origine gauloise et le sens de *forteresse*, de *Dunos*.

M. Blanchet communique deux jetons de Jeanne d'Albret dont, contrairement à l'opinion de M. Mazerolle, il attribue les poinçons à Jean Beaucousin, monnayeur de la reine de Navarre.

M. Mazerolle maintient l'attribution des poinçons de ces jetons à Guillaume Martin.

M. de Janssens communique les photographies et lit une description des

Digitized by Google

peintures de l'église de Sain-Pierre de Lorouer (Sarthe); il demande que la Commission des Monuments historiques préserve ces intéressantes peintures du moyen âge.

M. Molinier communique un disque de porphyre gravé pour le pape Léon X par Valerio Belli, que M. Stein vient d'offrir au Musée du Louvre. Il en rapproche une plaquette de bronze du même artiste qui fait partie de la collection de M. Gustave Dreyfus.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. le Dr A. Hammerich vient de terminer une étude sur les grandes trompes de l'âge du bronze, dites *lour*, qui sont conservées au Musée de Copenhague. Ces instruments, dont il place la fabrication vers l'an 800 avant J.-C., sont encore si bien conservés qu'on peut très facilement en tirer des sons. Les expériences publiques de M. Hammerich ont prouvé que les dix trompes intactes que possède le Musée sont d'un diapason différent, à savoir en *do*, *ré*, *mi bémol*, *mi* et *sol*. Les trois *lours* en *mi bémol* sont exactement accordés suivant le diapason normal moderne ($a = 870$ vibrations). Un mémoire sur cette intéressante question sera publié, au cours de l'année 1893, par M. Hammerich.

— Nous sommes heureux d'annoncer à tous les amis de l'art antique la publication commencée des monuments de l'une des plus belles collections privées qu'il y ait en Europe, celle du sénateur italien Giovanni Barraco. Amateur instruit et d'un goût très fin, que secondaient d'ailleurs dans ses choix des connaisseurs aussi sûrs que M. Wolfgang Helbig et quelques autres des archéologues qui habitent Rome, il a formé comme un musée complet, tout composé de belles pièces, dont la suite donne une image presque complète des différents types qu'a créés successivement le développement de la faculté plastique chez les peuples principaux du monde ancien.

C'est l'art grec qui occupe la plus grande place dans cette galerie et il y est représenté surtout par des monuments de la période archaïque ainsi que du ve et du vie siècle; mais le maître du logis a compris la nécessité d'ouvrir aussi son cabinet à cet art oriental, qui a précédé l'art grec et dont celui-ci s'est inspiré dans une certaine mesure, à l'art de l'Égypte, de l'Assyrie et de Cypre. Pour l'Égypte surtout, il y a là des pièces d'une grande valeur, qui appartiennent au meilleur temps de la sculpture.

L'ouvrage, dont nous avons les deux premières livraisons sous les yeux, se composera de douze livraisons, dont chacune renfermera dix planches grand in-folio, imprimées en photogravure par un éditeur qui a déjà fait amplement ses preuves en pareille matière, Friedrich Bruckmann. A en juger par celles que

Digitized by Google

renferment les deux premières livraisons, ces épreuves seront encore supérieures à celles de la grande collection entreprise, sous la direction d'Henri Brunn, par ce même établissement. Tandis que, dans le recueil auquel nous faisons allusion, nombre de monuments sont figurés d'après des plâtres, ici, on aura l'avantage de n'avoir que des reproductions faites sur les originaux. Le texte, très succinct, sera rédigé, pour les monuments de la statuaire grecque, par un des maîtres de la science, M. Wolfgang Helbig.

Cet admirable album n'aura qu'un défaut, son prix très élevé; chaque livraison coûtera 25 francs. Si peu d'archéologues seront en mesure de céder à la tentation de se faire ce cadeau, ce sera un devoir pour tous les musées et pour toutes les grandes bibliothèques d'acquérir un recueil où des monuments de premier ordre seront rendus par des images qui ne laisseront rien à désirer pour la beauté de l'aspect et pour la fidélité (G. P.).

— M. le professeur Krall vient de publier, dans le XLIe volume de l'Académie de Vienne, le texte étrusque dont nous avons annoncé il y a quelques mois la découverte, celui qui est écrit sur les bandes de toile dont on s'est servi, à l'époque des Ptolémées, pour envelopper une momie égyptienne aujourd'hui déposée au Musée d'Agram. Sa dissertation est intitulée : *Die etruskischen Mummienbinden des Agramer National-Museums*. Elle contient, outre l'histoire et la description du monument, une transcription complète de ce texte précieux ; M. Krall n'en essaye pas l'interprétation. Il laisse ce soin aux philologues; si jamais le problème de l'étrusque doit être résolu, c'est maintenant; on a en main des matériaux bien plus riches que ceux qui avaient été fournis jusqu'à présent par les inscriptions. Dix planches en phototypie donnent un fac-similé exact du texte et permettent de contrôler la lecture de M. Krall (G. P.).

— M. Babelon, conservateur du département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, continue la publication de ce catalogue des monnaies du Cabinet qu'il a entrepris et qu'il poursuit, à lui seul, avec une si belle vaillance. Le second volume, qui vient de paraître, a pour titre : *Les Perses achéménides, les satrapes et les dynastes tributaires de leur empire, Cypre et Phénicie*, in-8°, CXCIV-412 pages et 39 planches en phototypie. L'introduction, qui forme à peu près la moitié du volume, est un modèle de science sûre et sobre; toutes les questions importantes sont traitées, sans que jamais l'auteur entre dans des développements inutiles. Nous ne saurions trop souhaiter que l'administrateur de la Bibliothèque nationale et la direction des Beaux-Arts fournissent à M. Babelon et à son courageux éditeur, par leur concours libéral, les moyens de persévérer dans ce travail, qui s'adresse à un public trop restreint pour que celui-ci suffise jamais à payer les frais de l'impression et des planches. Ce travail fait honneur à la France; nous espérons qu'il ne sera pas interrompu, et que M. Babelon réussira à s'assurer, au Cabinet même, des collaborateurs qui, formés par son exemple et par ses leçons, deviendront capables de l'aider dans une tâche qui est trop lourde pour les forces d'un seul homme (G. P.).

Digitized by Google

— La première série des *Collections du Musée Aloui*, publiées sous la direction de M. René de La Blanchère, vient de se terminer par les livraisons 9, 10, 11 et 12. Ces livraisons contiennent les articles suivants : A.-L. Delattre, *Amphore cachetée d'un cimetière chrétien de Taparura, Sfax* (vignette). — R. de La Blanchère, *Amulette provenant d'une tombe romaine de Bulla Regia, Hammam-Daradji* (vignette). — R. de La Blanchère, *Caisson de tombe entièrement décoré de mosaïque, Thabraca* (pl. VII). — G. Lafaye, *Course de dromadaires dans un cirque, médaillon de terre cuite. Hadrumète* (pl. VIII). — Mispoulet, *Inscription relative aux saltus impériaux, trouvée à Aïn-Ouassel.* — Si nous avions un désir à exprimer à propos de la seconde série qui, nous l'espérons, suivra de près la première, c'est que l'éditeur fasse dans ce recueil une plus grande part aux planches. Nous avions pensé, que si le format in-quarto avait été choisi, c'était surtout afin de pouvoir donner de belles et nombreuses reproductions de monuments figurés : or, ces douze livraisons ne renferment que huit planches. La dissertation de M. Mispoulet est excellente ; mais elle aurait aussi bien pu trouver sa place dans n'importe quelle revue d'histoire ou de droit.

— La *Revue* compte apprécier avec le soin qu'il mérite, dans un de ses prochains numéros, le beau livre que vient de publier chez notre éditeur, M. Ernest Leroux, M. Gustave Clausse, architecte, sous ce titre : *Les monuments du christianisme au moyen âge. Basiliques et mosaïques chrétiennes. Italie, Sicile.* Ouvrage illustré de 200 dessins, d'après des documents certains ou d'après nature, 1 vol. in-8°, 1893.

— *Revue des Études grecques*, t. V, n° 20. Décembre 1892. Partie administrative. — Partie littéraire : H. Lechat, *Le sculpteur Endoios.* — Notes et documents : Th. Reinach, *Le serment de Chersonèse.* — *Inscriptions d'Asie Mineure.* — Ch. Joret, *Des noms de palmier* κόϊζ, κύκας, etc. — E. Legrand, *Canon à la louange du patriarche Euthyme II, par Marc Eugénicos.* — H. Omont, *Un portrait de Jean de Sainte-Maure.* — *Chronique* : Ch. Diehl, *Bulletin archéologique.* — X. *Correspondance grecque.* — *Actes de l'Association. Ouvrages offerts.* — Bibliographie. — *Comptes rendus bibliographiques.*

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XII° année, fascicule IV-V. Décembre 1892. — Toutain, *Le théâtre romain de Simitthu* (*Chemtou.* Plans et coupes dans le texte). — Ch. Diehl, *Notes sur quelques monuments byzantins de l'Italie méridionale.* — E. Michon, *Groupes de la triple Hécate au Musée du Louvre* (six dessins dans le texte). — St. Gsell, *Note au sujet de l'incinération en Étrurie.* — L. Auvray et G. Goyau, *Correspondance inédite entre Gaëtano Marini et Isidoro Bianchi.* — Bibliographie : Fabre, *Le Liber censuum* (A. G.) — A. Martin, *Manuscrits grecs d'Espagne et Portugal.* — Espérandieu, *Inscriptions de Lectoure* (H. Graillot). — Pératé, *Archéologie chrétienne* (G. Goyau). — *La collection Barracco.* — Franknoi, *Mathias Corvinus.* — Berthier, *La porte de Sainte-Sabine.* — Dupuis, *Théon de Smyrne.* — Waltzing, *Épigraphie latine.* — *Corrispondenza tra Muratori e Leibnitz* (L. Auvray). — *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia* (J. Gay). — *Giornale storico della litteratura Italiana.*

Digitized by Google

-- *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, XXe année, 4e fascicule. Octobre-décembre 1892. — R. Lanciani, *Découvertes récentes à Rome et dans sa banlieue* (pl. XV). — Gherardo Gherardini, *Le Satyre qui verse à boire, études sur Praxitèle* (suite). III. *Le Satyre et les œuvres de Praxitèle* (avec dessin dans le texte). — L. Cantarelli, *Le vicariat de Rome* (suite). — Fr. Cerasoli, *Mélanges de topographie.* — G. Tomassetti, *Nouvelles épigraphiques.* — G. Gatti, *Nouvelles sur les découvertes relatives à l'épigraphie de Rome.* — G. Gatti, *D'un fragment de calendrier rustique.* — Liste des objets d'art antique découverts par les soins de la Commission archéologique municipale du 1er janvier au 31 décembre 1892 et déposés au Capitole ou dans les magasins de la Commission. — Actes de la Commission et dons reçus. — I. Guidi, *Bibliographie.*

— *Bullettino di archeologia cristiana* del comm. Giov. Battista de Rossi, 5e série, 3e année, n°s 1 et 2. M. de Rossi s'excuse auprès de ses lecteurs de n'avoir pu apporter assez de soin à la rédaction et à la correction de ce cahier, en raison de l'accident dont il a été victime au mois d'octobre, accident qui a si fort affligé et inquiété tous ses amis. Nous ne voyons pourtant pas que ce fascicule, dont le retard n'est que trop justifié, le cède en intérêt aux numéros précédents. En voici le sommaire : I. *Avertissement.* — II. *Couvercle d'un sarcophage de Salona où est représenté le groupe de l'Agneau divin sur la montagne au milieu d'agneaux désignés par le nom des apôtres.* — § 1er. La composition symbolique de l'Agneau divin sur la roche d'où jaillit la source de vie où s'abreuveront les disciples du Christ (pl. I). — § 2. L'inscription gravée près de l'Agneau divin sur le couvercle. — § 3. Du sens du mot *saeculum* dans la langue de la littérature ecclésiastique et des inscriptions chrétiennes des premiers siècles. — III. *Résumé des séances de la Société d'archéologie chrétienne.* — IV. *Les monuments chrétiens antiques de Fidène.* — V. *Appendice* (sur la lecture d'une inscription qui donnerait la date de la vieille église chrétienne de Medeba).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs, par M. René Cagnat, professeur au Collège de France, membre de la Commission de l'Afrique du nord. Paris, Imprimerie nationale. Ernest Leroux, éditeur, 1892, 812 pages in-4.

Légion, troupe d'auxiliaires : nous rencontrons, dans nos manuels d'antiquités, la mention de ces « institutions » et des renseignements sur chacune d'elles. Ils nous donnent comme le schéma de la légion en soi : cela est instructif, mais peu vivant ; cela informe, mais n'éclaire pas. Guidés par les historiens latins, nous pouvons suivre ces armées sur les champs de bataille : la lumière alors commence à jaillir, la vie à se réveiller : nous voyons ces organismes se mouvoir et fonctionner. Cependant, pour quiconque observe, le spectacle est insuffisant. Les champs de bataille sont le terrain naturel de leur activité ; mais l'état de guerre n'est pas la condition normale de leur existence. Faits pour combattre à l'occasion, ces corps de troupes vivent d'habitude en une paix armée. Qui nous fera connaître cette vie de tous les jours ? qui nous montrera, dans la réalité des faits quotidiens, parmi leurs campements, ces grandes masses d'hommes ? comment se forment-elles ? quels sont leurs besoins ? comment mangent-elles et comment logent-elles ? quel est enfin leur train de vie, que la monotone rigueur des règles militaires transforme si vite en institution ? Longtemps on ignora tout cela : aujourd'hui, cette lacune est comblée. Il est au moins une armée du grand empire, sur laquelle les inscriptions nous renseignent assez nettement, et que, grâce à elles, nous pouvons saisir dans le milieu même où elle évoluait : c'est l'armée d'Afrique. En une savante monographie, qui épuise le sujet, M. Cagnat nous la fait connaître.

Je ne m'attarderai pas à montrer que son livre est intéressant pour l'histoire africaine, et j'espère avoir fait comprendre qu'il fournit un complément indispensable aux travaux antérieurs sur l'armée romaine. Il nous met en présence d'*une* légion et de *quelques* corps d'auxiliaires : et ce serait trop peu de dire que cette étude de détail développe en quelques points les précédentes études d'ensemble ; elle les prolonge et permettra de les renouveler.

Le gros volume de M. Cagnat abonde en discussions érudites, dont nous indiquons les principales conclusions. Pages 149 et suiv., la légion *Ia Macriana* n'est pas la même que la légion *IIIa Augusta* (opinion contraire à celle de M. Mommsen). — P. 166 et suiv., Capellien est légat de Numidie, comme l'affirme Hérodien, et quoi qu'en pensent, d'après Capitolin, MM. Renier et Pallu de Lessert. — P. 273-277, la légion *XXIIa Primigenia* ne fut pas, en 238, transportée tout entière en Afrique. — P. 282 et suiv., il n'est nullement prouvé, quoi qu'en dise M. Mommsen, que, de 238 à 253, le gouverneur de la

Digitized by Google

Maurétanie Césarienne ait eu autorité sur les troupes de Numidie. — P. 329 et 746, les *praepositi limitum* du Bas-Empire ne doivent pas être assimilés entièrement aux *praefecti gentium* du Haut-Empire. — P. 387 et suiv., les *frumentarii* du Haut-Empire, comme les *primipilares* du Bas-Empire, étaient sans doute chargés à la fois du service de police et de la réquisition des vivres pour les armées.

Les études de géographie ancienne et d'archéologie trouveront dans cet ouvrage une utile contribution : les *limites* y sont minutieusement étudiés; le camp de Lambèse, le port de Cherchel, de nombreux restes de fortifications sont reproduits à l'aide de plans, de photographies et de cartes.

De l'ensemble des documents relatifs à l'armée d'Afrique résulte une conclusion précieuse et nouvelle, c'est que, dès le IIe siècle, l'armée romaine d'Afrique est, dans toute la force du terme, une armée africaine. Ni en apparence ni en réalité, elle n'est, à cette époque, une troupe exotique transplantée par Rome au delà de la Méditerranée, recevant de Rome ce dont elle a besoin pour son existence, et domiciliée sur le sol de l'Afrique comme en un endroit de passage, dans les camps de l'Afrique comme dans des camps volants. Au contraire, ces soldats naissent en Afrique, ils doivent leur solde et leurs vivres aux contributions, en argent et en nature, que payent les habitants; ils ont en Afrique leurs collèges funéraires, qui leur assurent des avantages pour ce monde et pour l'autre; ils y sont établis comme vétérans; ils y meurent. « L'armée, comme le dit excellemment M. Cagnat, n'est plus qu'une milice provinciale soldée par l'État » (p. 491). Tandis que les indigènes d'Afrique se *romanisent*, ces soldats, dont les ancêtres n'étaient pas africains, s'*africanisent*; pères, fils, petits-fils, se succèdent dans les mêmes cadres de la légion *IIIa Augusta*; leur berceau, leur tombe sont proches du campement. Ce ne sont plus les hôtes de l'Afrique, c'est plutôt une armée *more romano* qu'une armée romaine en Afrique.

L'Afrique est la province de l'empire où l'on peut le mieux observer cette transformation du militarisme, le plus important des changements qui établissent comme une transition entre le Haut-Empire et le Bas-Empire. Le livre de M. Cagnat, qui nous permet de suivre les détails de cette évolution, a donc une grande portée pour l'histoire générale.

Georges Goyau.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Le 14 février 1893 est mort à Mayence, à l'âge de 84 ans, l'éminent fondateur et directeur du Musée Central de cette ville, le Dr Louis Lindenschmit. Ce savant se fit d'abord connaître, en 1860, par une belle publication illustrée de la collection Hohenzollern à Sigmaringen (*Die vaterlaendischen Alterthuemer der fuerstlich Hohenzollerschen Sammlungen*); c'était la première réunion de gravures exactes d'après des antiquités de la vallée du Danube, sujet dont l'étude a pris une si haute importance depuis trente ans. En 1864, M. Lindenschmit entreprit une œuvre autrement vaste, bien que conçue sur un plan analogue : ce sont les *Alterthuemer unsrer heidnischen Vorzeit* (Antiquités de notre passé païen), suite d'excellentes gravures, accompagnées de commentaires précis, d'après les objets réunis au Musée de Mayence, originaux ou moulages, et ceux que l'auteur put dessiner dans les collections particulières des pays rhénans. Le premier volume de ce grand ouvrage, qui restera toujours indispensable à la science, parut en 1865; le second porte le millésime de 1870, le troisième celui de 1881. Huit fascicules du quatrième volume ont paru de 1883 à 1891. De 1880 à 1889, M. Lindenschmit avait publié, en trois livraisons, le premier volume très richement illustré d'un Manuel des Antiquités germaniques (*Handbuch der deutschen Alterthumskunde*), comprenant les monuments de l'époque mérovingienne sur les deux rives du Rhin. De 1866 à 1892, il dirigea avec A. Ecker et J. Ranke l'*Archiv fuer Anthropologie* paraissant à Brunswick. M. Lindenschmit publia aussi quelques articles dans notre langue, notamment un exposé de sa théorie sur l'étruscisme des antiquités de l'Europe centrale et septentrionale (*Revue archéologique*, 1877, I, p. 133-136), théorie qui, après avoir fait une fortune rapide en Allemagne, est aujourd'hui universellement abandonnée. Sans faire tort, cependant, aux beaux travaux de M. Lindenschmit, on peut dire que le meilleur de son activité, pendant quarante ans, profita au Musée de Mayence, dont il fit non seulement un admirable instrument d'étude, mais une officine de moulages où les musées plus jeunes, en particulier celui de Saint-Germain, ont puisé dans des conditions très avantageuses. Dès 1869, notre établissement national acquérait à Mayence un lot considérable de reproductions; plus tard, ce fut Mayence qui acheta des moulages à Saint-Germain, et les relations des deux Musées, ainsi fondées sur une réciprocité de bons offices, ont continué presque sans interruption jusqu'à ce jour. M. Lindenschmit, il nous est permis de le rappeler, apporta toujours autant de courtoisie que de bienveillance dans les négociations auxquelles donna lieu cette longue succession d'échanges et d'achats; aussi le tribut d'hommages que nous payons aujourd'hui à sa mémoire ne s'adresse-t-il pas moins à l'homme qu'au savant.

S. Reinach.

Digitized by Google

BRONZE TROUVÉ A SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

Digitized by Google

Digitized by Google

GROUPE EN TERRE CUITE TROUVÉ A SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

Digitized by Google

Digitized by Google

STATUE ARCHAÏQUE

TROUVÉE DANS L'ILE DE CRÈTE

Vue de face.

Digitized by Google

Digitized by Google

STATUE ARCHAÏQUE

TROUVÉE DANS L'ILE DE CRÈTE

Vue de dos.

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
rue Bonaparte, 28

EUG. MÜNTZ, membre de l'Institut.

LA MOSAÏQUE CHRÉTIENNE
PENDANT LES PREMIERS SIÈCLES

I. La Technique. — II. La Mosaïque dans les Catacombes.
In-8°. . . . . 6 francs.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

TOME XXIV

LE ZEND-AVESTA

Par JAMES DARMESTETER
Professeur au Collège de France.

Troisième volume. — Origines de la littérature et de la religion zoroastriennes. Appendice à la traduction de l'Avesta (Fragments des Nasks perdus et Index). — Prix : 20 francs.

REVUE SÉMITIQUE
D'ÉPIGRAPHIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

Recueil trimestriel. — Directeur : J. HALÉVY
Abonnement : Un an. . . . . 20 francs.

REVUE DE L'ORIENT LATIN

Publiée sous la direction de MM. de Vogué, Ch. Schefer, Schlumberger, de Rozière, P. Meyer, de Mas Latrie, membres de l'Institut, Delaville le Roulx. Secrétaire de la rédaction : M. Ch. Kohler.

Publication trimestrielle. — Abonnement : Un an. 25 francs.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

L'ASIE CENTRALE
(Tibet et régions limitrophes)
Par **DUTREUIL DE RHINS**
Texte, un volume in-4° de 636 pages et atlas in-folio, cartonné . . . . 60 fr.

L'ILE FORMOSE
(Histoire et Description)
Par C. **IMBAULT-HUART**
Avec une Introduction bibliographique par H. CORDIER
Un beau volume in-4, avec nombreuses illustrations dans le texte, cartes, planches, etc. 30 fr.

LA SCULPTURE SUR PIERRE EN CHINE
Au temps des deux dynasties Han
Par **ÉDOUARD CHAVANNES**
Un vol. in-4, avec 66 planches gravées d'après des estampages . . 30 fr.

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE DU NORD
entreprise par ordre de
M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Section archéologique

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE LA TUNISIE
Édition spéciale des cartes topographiques publiées par le Ministère de la Guerre, accompagnée d'un texte explicatif, par MM. E. BABELON, R. CAGNAT, S. REINACH.
Livraison 1, illustrée de 4 cartes . . . . . 8 fr.

MUSÉES ET COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE
Publiés sous la direction de M. R. DE LA BLANCHÈRE
III. — **MUSÉE D'ORAN**, par M. R. DE LA BLANCHÈRE. In-4, cartonné, avec 7 planches hors texte . . . . . 10 fr.

GUIDES EN ALGÉRIE
A L'USAGE DES TOURISTES ET DES ARCHÉOLOGUES
I. — **LAMBÈSE**, par R. CAGNAT, professeur au Collège de France. In-18, illustré . . . . . 2 fr.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER.

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXI

MARS-AVRIL 1893

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1893

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 137
Sur l'introduction en Grèce du coq et des combats de coqs, à propos d'un lécythe archaïque du Musée du Louvre, par M. P.-F. Perdrizet 157
Les déesses de la mer dans le fronton oriental du Parthénon, par M. Romain de Sèze 168
La légende de la mort de Caïn, à propos d'un chapiteau de Tarbes, par M. Émile Mâle 186
Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires, par M. Salomon Reinach 195
Lette inédite relative à un épisode du règne d'Antonin le Pieux, par M. Jules Nicole 227
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 234
Société nationale des Antiquaires de France 242
Nouvelles archéologiques et Correspondance 245
Bibliographie 247
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. René Cagnat 253

PLANCHES

V. — Lécythe du Louvre représentant les préparatifs d'un combat de coqs.
VI. — Le Bon Pasteur (mosaïque du tombeau de Placidie à Ravenne; ve siècle).
VII. — Le Christ, la Vierge, saint Jean-Baptiste et saint Nil (mosaïque de Grottaferrata; xie siècle).
VIII. — Abside de Sainte-Pudentienne (mosaïque; ive siècle).
IX. — Église de Saint-Vital, à Ravenne.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Étranger.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.

(*Suite*[1])

CC

BAGUE SIGILLAIRE D'ISIA

Cette bague inédite a été trouvée dans le département de la Loire[2]; elle appartient à MM. Rollin et Feuardent, les savants antiquaires bien connus de Paris, qui, avec leur obligeance habituelle, m'ont permis de la reproduire.

Elle est en cuivre ; elle a 20 millimètres d'ouverture; sa tige, qui a 7 millimètres de hauteur près du chaton, et 3 seulement du côté opposé, est ornée, à droite et à gauche du chaton, de simples traits et d'un cercle avec un gros point au centre.

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341: t. II, p. 1, 40, 137 et 213; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23 et 296; t. II, p. 175; année 1889, t. I, p. 38 et 309; t. II, p. 1 et 309; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321; t. II, p. 365; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273; année 1892, t. I, p. 45 et 169, et t. II, p. 1 et 153.

2. On ignore le point précis où ce bijou a été découvert.

Digitized by Google

Le chaton, ménagé à même le métal, est un carré long, mesurant 11 millimètres de haut sur 15 de large. Il est décoré d'un monogramme composé de quatre caractères gravés en creux, savoir : un I, un S posé en travers d'un second I bouleté, et d'un E terminal : soit I S I E, génitif d'*Isia*. Parmi les noms propres germaniques dont le radical est *is*, Förstemann a mentionné, comme usité au VIIIe siècle, celui de *Isi*[1], qui, à la première déclinaison latine, a fait *Isia*.

En outre, le S barré par le deuxième I, a visiblement la valeur de l'abréviation de *Signum*, comme nous l'avons observé sur plusieurs de nos anneaux et comme nous aurons l'occasion de l'observer plus bas. Nous avons ainsi, pour l'ensemble de l'inscription,

SI(*gnum*) I S I E

Notons, enfin, le cercle avec un gros point au centre, gravé sur la tige, genre d'ornement que nous avons remarqué sur les bagues et objets divers de toilette provenant des sépultures barbares de la Bourgogne cisjurane et transjurane, et qu'il est naturel de rencontrer sur un bijou trouvé dans le département de la Loire.

CCI

ANNEAU SIGILLAIRE AVEC MONOGRAMME, PROVENANT DES ENVIRONS DE REIMS

Voici un anneau inédit en bronze, qui a été trouvé en 1882, à

1. D'après Meichelbeck, *Histor. Frising.*, n° 124, et C. Wigand, *Tradit. Corbeiens.*, 248, 266 et 342; Förstemann, *Personennamen*, col. 803.

Digitized by Google

Muizon, village situé près de Reims, et qui appartient à M. E. Payard, archéologue distingué, résidant à Baccarat (Meurthe-et-Moselle)[1], et correspondant de la Société des Antiquaires de France.

Il a 19 millimètres d'ouverture, mesurés du chaton à la partie opposée, et 20 dans l'autre sens.

Le chaton, ménagé à même le métal et de forme ronde, a 17 millimètres de diamètre. Au point où commence le chaton, on a pratiqué, au burin, trois intailles qui rappellent les trois globules ou cabochons fréquemment signalés sur nos bagues.

Sur le plat du chaton, dans un cadre tracé au burin, il y a un monogramme composé des lettres suivantes : un E rétrograde, au bas de la haste duquel est attachée la barre inférieure semi-horizontale d'un L ; un A au sommet du monogramme ; un N au centre ; un V formé par l'angle supérieur du N ; le S posé sur le trait oblique de cette dernière lettre ; enfin un caractère placé à la suite du S et qui paraît être un I. Ces lettres nous donnent, pour l'ensemble, le nom de

ELANVS ou ELANIVS

Le vocable *Elanus* est celui d'un des témoins d'une charte attribuée à Théodechilde, fille de Clovis Ier, pour le monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, et datée d'environ 570 ; charte reconnue fausse mais ancienne[2]. La lettre I qui accompagne le S, a peut-être ici, comme nous l'avons souvent constaté, dans d'autres monogrammes, la signification de SI(*gnavi*) ; et, dans ce cas, il faudrait lire :

ELANVS SI(*gnavi*).

1. Baccarat est un chef-lieu de canton, dépendant de l'arrondissement de Lunéville.

2. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. I, p. 133. Förstemann mentionne *Ella*, dans son livre des *Personennamen*, col. 373.

Digitized by Google

CCII

ANNEAU DE MARIAGE OU DE FIANÇAILLES DE SABINUS

Cet anneau, trouvé, en 1890, dans le jardin du couvent des Ursulines de Carhaix (Finistère)[1], appartient à M. l'abbé Téphany, chanoine du diocèse de Quimper. Il a été décrit par M. le commandant Faty, dans une notice, insérée au *Bulletin de la Société archéologique de Quimperlé*[2].

Il est en or pur, sans soudure ; le châton que, grâce à une excellente empreinte qui m'a été procurée par mon savant confrère et ami Anat. de Barthélemy, j'ai pu faire reproduire exactement, est pris dans la masse, et a la forme d'un carré long, mesurant 7 millimètres de haut sur 9 de large. Un buste d'homme et un buste de femme affrontés, inhabilement gravés sur le plat du chaton, sont accostés des deux mots

SABINE — VIVAS

C'est une bague que la fiancée de Sabinus a fait confectionner et a donnée à celui-ci au moment des fiançailles ou du mariage.

L'exclamation *Vivas* est un exemple à ajouter à ceux que nous avons déjà rencontrés sur nos anneaux, au cours des présentes Études[3], et parmi lesquels nous rappellerons la charmante parole d'une fiancée : « Micaël, mecum vivas in Deo[4] ! »

1. Carhaix est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Châteaulin.
2. Année 1892, p. 338-344.
3. Voir ci-dessus les nos XXXI, XXXII, CLVI et CXCII.
4. Voir ci-dessus, le no XXXII.

Digitized by Google

Quant au nom de *Sabinus*, il a été, dans le haut moyen âge, d'un emploi très fréquent et porté par de saints personnages que l'Église honore[1].

La forme de l'anneau et la décoration du chaton ont le caractère romain; mais, d'autre part, le travail fort grossier des deux figures et les caractères de l'inscription dénotent une très basse époque, et nous déterminent à donner place dans ces Études au bijou de Carhaix.

CCIII à CCXVIII

ANNEAUX TROUVÉS DANS LES DÉPARTEMENTS DE L'AISNE ET DE LA SOMME

M. Théophile Eck, conservateur du Musée archéologique de Saint-Quentin, possède dans sa collection particulière de nombreux objets de l'époque gallo-franque, provenant d'anciens cimetières, ou découverts isolément dans les départements de l'Aisne et de la Somme.

Parmi ces objets il existe des bagues, la plupart inédites, dont le savant archéologue nous a obligeamment adressé des empreintes, des photographies et des dessins, accompagnés de renseignements détaillés[2]. Il y a joint les dessins de cinq anneaux recueillis, les uns dans le département de la Somme, les autres dans le département de l'Aisne, et appartenant au cabinet d'antiquités de M. Ernest de Chauvenet, à Saint-Quentin.

Ces communications nous ont mis à même de rédiger, sur chacun des intéressants monuments dont il s'agit, les notices suivantes, et nous nous faisons un devoir d'adresser ici à M. Eck nos vifs remerciements.

1. Nous trouvons dans les *Acta SS.* des Bollandistes les Vies de cinq évêques et d'un confesseur (celui-ci du Poitou), nommés saints Sabin, aux ve, vi^e^, viie et viiie siècles. (Mens. Jan., t. II, p. 163; Febr., II, 310 et 336; Jul., III, 189; Oct., VII, 65.)

2. Lettres de M. Th. Eck, des 6 et 11 avril et 2 juillet 1892.

Digitized by Google

(CCIII). — 1° *Bague avec inscription, provenant de Beaurain (Aisne).*

Cette bague inédite a été trouvée, au cours de fouilles opérées durant les mois de mars et d'avril 1892, dans le cimetière mérovingien de Beaurain (Aisne)[1] et fait partie de la collection de M. Ernest de Chauvenet, de Saint-Quentin[2].

Elle est en argent. Elle a 18 millimètres d'ouverture ; la hauteur de la tige près du chaton est de 7 millimètres, de 5 du côté opposé.

Ce chaton, ménagé à même le métal, et de forme irrégulière, a 6 1/2 millimètres de haut sur 12 1/2 de large. Il porte, gravées en creux, les quatre lettres suivantes :

DERI

qui nous donnent le nom ou peut-être une partie seulement du nom de la personne propriétaire de l'anneau.

Nous ne connaissons pas d'exemple du vocable *Derus* ou *Derius*. D'un autre côté, le faible diamètre de la bague qui nous occupe (18 millimètres) indique qu'elle était à l'usage d'une femme ou d'une jeune fille, ce qui donnerait à penser que la légende ne représente que les premières syllabes du nom.

Parmi les témoins d'une charte, passée en 572, dans le diocèse du Mans[3], nous voyons figurer un abbé appelé *Derriceus*,

1. Beaurain est un hameau dépendant de la commune de Flavigny-le-Grand, canton de Guise, arrondissement de Vervins.
2. Lettres précitées de M. Eck.
3. C'est une charte par laquelle une religieuse, nommée Betha, fait un partage de biens situés dans le *pagus Cenomannicus*. Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. I, p. 135-136.

Digitized by Google

mot composé sur un thème semblable à notre légende, et qui a pu servir aussi à la formation d'un vocable féminin *Derricea* ou *Dericea*, ou tout autre analogue.

2° (CCIV). — *Bague en argent d'Ellis.*

Cette bague, que nous croyons inédite, a été recueillie, comme la précédente, dans une des tombes du cimetière mérovingien de Beaurain (Aisne), et appartient à la collection de M. E. de Chauvenet, de Saint-Quentin [1].

Elle a 20 millimètres d'ouverture : elle est formée d'une bande de métal, haute de 11 millimètres, près du chaton, et de 7 millimètres du côté opposé, où les deux bouts de la tige ont été soudés l'un sur l'autre.

A droite et à gauche du chaton, qui est pris dans la masse, sont grossièrement gravés les traits de têtes barbares et des croisettes à branches égales : il y a aussi une petite croix dans un cercle, au point de soudure de la tige.

Sur le plat du chaton qui est un carré irrégulier, de 11 millimètres 1/2 de haut sur 15 de large, on voit un monogramme composé d'un E, de deux L, dont l'un est renversé, et d'un I en travers duquel est posé un S, ce qui nous donne le nom de ELLIS,

1. Lettres précitées de M. Th. Eck.

Digitized by Google

qui fut porté, au XIIe siècle, par un archidiacre de la basilique de Saint-Pierre [1].

En outre, le S, par sa position sur le I, au centre du monogramme, représente, comme nous l'avons remarqué bien des fois, les initiales de *Signavi*. Nous avons ainsi, pour l'ensemble de l'inscription :

ELLIS SI(*gnavi*).

Nous décrirons plus bas [2] un anneau provenant du cimetière mérovingien d'Ercheu (Somme), dont le travail est sensiblement le même que celui de Beaurain.

3° (CCV). — *Autre bague provenant du cimetière de Beaurain (Aisne).*

Ce bijou inédit, trouvé, comme les deux précédents, dans une sépulture féminine du cimetière mérovingien de Beaurain (Aisne), fait partie de la collection de M. E. de Chauvenet [3].

Il a 18 millimètres d'ouverture; la tige à 2 millimètres 1/2 d'épaisseur.

Le chaton, soudé sur cette tige, et de forme ronde, a 18 millimètres de diamètre. Il porte, gravées en creux, des lignes bizarres et des globules qui n'ont aucune signification et n'avaient apparemment d'autre but que de former le *sigillum* de la personne propriétaire de l'anneau.

1. Voir dans Tanner, *Biblioth. Brit.-Hib.*, p. 260. Il y a aussi une forme de nom germanique *Elli* (Förstemann, *Personennamen*, col. 373).
2. Voir, ci-dessous, le n° CCXV.
3. Lettres précitées de M. Eck.

Digitized by Google

4° (CCVI). — *Anneau sigillaire de Rosa.*

Nous reproduisons ici le chaton en argent d'un anneau dont la tige a entièrement disparu, soit qu'elle ait été brisée par l'ouvrier au moment de la découverte, soit par tout autre cause. On ignore le lieu précis où a été recueilli le fragment qui nous occupe et qui appartient à la collection de M. Eck. Toutefois, d'après ce dernier[1], il y a tout lieu de croire qu'il provient du département de la Somme.

Le chaton, de forme ronde, a 12 millimètres de diamètre; dans le monogramme dont il est décoré, on lit très aisément le nom de

ROSA

que nous avons déjà rencontré sur une des bagues précédemment décrites par nous[2], et qui fut très commun dans le haut moyen âge.

5° (CCVII). — *Bague sigillaire de Basine.*

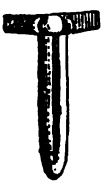

Voici une bague en bronze, qui appartient à M. Eck, et qui lui a

1. Lettres précitées de M. Eck.
2. Voir, ci-dessus, le n° VIII.

Digitized by Google

été donnée par l'auteur même de la découverte, laquelle a eu lieu dans le printemps de l'année 1890. Elle a été recueillie dans une sépulture de femme du cimetière mérovingien de Moislains (Somme)[1].

Elle a 20 millimètres d'ouverture : la tige a 2 millimètres d'épaisseur.

Le chaton, pris dans la masse, est de forme ronde, et, mesuré dans le sens de sa hauteur, il a 12 millimètres de diamètre. Dans la partie du métal qui est à droite et à gauche, l'artisan a buriné trois saillies qui rappellent les trois globules ou cabochons si fréquemment signalés sur nos anneaux.

Sur le plat du chaton est inscrit un monogramme où se déchiffre facilement le mot BASINE, avec, au centre, le S barré (ꝑ) dont nous avons signalé la présence sur plusieurs de nos anneaux, ce qui donne la leçon

SI(*gnum*) BASINE.

Nous avons déjà rencontré deux fois ce nom de femme[2], qui fut célèbre dans le haut moyen âge : il convient surtout de remarquer la frappante ressemblance du travail du bijou et du mode de formation de son monogramme avec l'une des deux bagues[3] provenant de sépultures franques de la province de Namur, que nous avons précédemment décrites.

6° (CCVIII). — *Bague avec cercles concentriques, provenant du cimetière de Moislains.*

Cette bague inédite a été trouvée, comme la précédente, en

1. Moislains est une commune située dans les canton et arrondissement de Péronne.

2. Voir, ci-dessus, les n°s XC et XCI des présentes Études. M. Eck, qui a publié la bague ici décrite, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* (année 1892), induit avec raison de ce fait que le vocable de Basine a été trouvé dans trois sépultures différentes, qu'il était commun chez les envahisseurs d'outre-Rhin ou leurs descendants. Tiré à part, p. 3 et pl. II.

3. Le n° XCI.

Digitized by Google

1890, dans une sépulture féminine du cimetière mérovingien de Moislains (Somme), et appartient à la collection de M. Th. Eck[1].

Elle est en bronze; elle a 18 millimètres d'ouverture; la tige en a 3 millimètres d'épaisseur. Le chaton, ménagé à même le métal, est de forme ronde avec un diamètre de 14 millimètres; il est orné de six cercles concentriques, avec un septième au centre. Nous avons noté la présence fréquente de cette sorte d'ornements sur les anneaux, plaques de ceinturon et autres objets recueillis dans les sépultures barbares de la Bourgogne cisjurane et transjurane et de la Champagne.

Notons enfin que l'artisan a fait saillir le métal à droite et à gauche du chaton, de manière à rappeler les deux globules ou cabochons qu'on voit souvent sur les bagues de ce pays et des contrées riveraines de la Meuse et de l'Escaut.

7° (CCIX). — *Autre bague provenant de Moislains.*

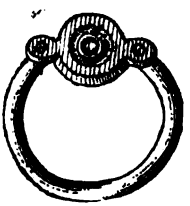

Voici encore une bague en bronze inédite, recueillie, en 1890,

1. Lettres précitées de M. Eck, des 6, 11 avril et 2 juillet 1892.

Digitized by Google

dans une tombe de femme du cimetière de Moislains, et appartenant à M. Eck[1].

Elle a 19 millimètres d'ouverture; la tige a 3 millimètres d'épaisseur. Le chaton de forme ronde, pris dans la masse, a 8 millimètres 1/2 de diamètre; au centre, une cavité ronde, où l'on a ménagé un relief de métal arrondi, sur la surface duquel un cercle est tracé au burin.

Le chaton se prolonge à droite et à gauche sur la tige, en forme de pattes de boulons; à son extrémité il y a un cercle, avec un point au centre, semblable aux ornements de l'anneau précédemment décrit, provenant aussi du cimetière de Moislains.

8° (CCX). — *Bague en bronze, avec les initiales* FE.

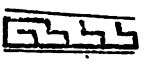

Ce bijou inédit a été trouvé, en 1886, dans une tombe de femme du cimetière mérovingien de Marchélepot (Somme)[2], et appartient à la collection de M. E. de Chauvenet, de Saint-Quentin[3].

Il est formé d'une bande de bronze, plate et d'égale épaisseur (1 millimètre) dans tout son pourtour. Il a 6 millimètres de haut à l'endroit du chaton, qui est pris dans la masse, 4 millimètres 1/2 du côté opposé, et 17 millimètres d'ouverture.

Au centre du chaton sont gravés quatre traits anguleux, destinés peut-être à figurer une croix égale, et à droite desquels (pour le lecteur) on voit inscrit un F, tandis qu'à gauche, il y a un E ré-

1. Lettres précitées de M. Eck.
2. Marchélepot est une commune dépendante du canton de Nesles, arrondissement de Péronne.
3. Lettres précitées de M. Eck.

Digitized by Google

trograde. Ces lettres sont probablement les initiales du nom de la femme ou de la jeune fille propriétaire de l'anneau, peut-être du nom de *Felicitas*, qui fut tant honoré et si usité dans le haut moyen âge[1].

Les autres parties de la bague sont ornées d'une sorte de *grecque* qu'on remarque sur un grand nombre d'objets trouvés dans les cimetières gallo-francs de la contrée.

9° (CCXI). — *Anneau en bronze, avec le* S *barré.*

Voici un autre anneau inédit, trouvé, en 1884, dans une sépulture féminine du cimetière mérovingien de Marchélepot (Somme), et qui appartient à la collection de M. Eck[2].

Il n'a que 6 millimètres 1/2 d'ouverture; la tige a, près du chaton, 8 millimètres de hauteur, 3 seulement du côté opposé.

Le chaton, ménagé à même le métal, a la forme d'un carré long, et mesure 7 millimètres de haut sur 11 millimètres de large; il présente, profondément gravé en creux, un S barré, dont la barre est bouletée à ses deux extrémités, et qui est l'abréviation bien connue de SI(*gnum*), dont nous avons signalé la présence sur plusieurs de nos anneaux. A droite et à gauche du S barré, remarquons deux points destinés sans doute à différencier ce *sigillum* d'avec ceux de même forme qui étaient alors en grand usage.

1. « Ce genre d'ornements est répandu à profusion sur les plaques de ceinturon en bronze que l'on recueille communément dans certains champs de sépulture des VIIe, VIIIe et IXe siècles. » Lettres précitées de M. Eck.
2. Lettres précitées de M. Eck.

Digitized by Google

10° (CCXII). — *Bague avec croix cantonnée des clous de la Passion.*

Cette bague inédite a été recueillie, comme les deux précédentes, dans le cimetière mérovingien de Marchélepot (Somme), et appartient à la collection particulière de M. Th. Eck [1].

Elle est en bronze; elle a 22 millimètres d'ouverture; sa tige a 3 millimètres d'épaisseur.

Le chaton, de forme ronde, ménagé à même le métal, a 15 millimètres de diamètre. Dans un cercle strié, est gravée une croix égale, potencée et cantonnée de pointes représentant apparemment les clous de la Passion, comme nous l'avons vu sur d'autres anneaux [2].

11° (CCXIII). — *Autre bague avec croix cantonnée des clous de la Passion.*

Ce bijou, inédit, a été recueilli dans une tombe de femme du

1. Lettres précitées de M. Eck.
2. Voir, ci-dessus, les n°s LII et XCIX des présentes Études. Voir aussi les n^os CCXIII et CCXVIII ci-dessous.

Digitized by Google

cimetière mérovingien de Marchélepot (Somme) et appartient, comme le précédent, à la collection de M. Eck[1].

Il est en bronze; il a 17 millimètres 1/2 d'ouverture; sa tige a 5 millimètres de hauteur près du chaton, 2 1/2 du côté opposé, et présente, sur tout le pourtour, deux traits gravés au burin.

Le chaton, ménagé à même le métal, est de forme ovale, et mesure 10 millimètres de haut sur 8 de large : il y a, au centre, une croix égale, potencée, cantonnée des quatre clous de la Passion[2].

12° (CCXIV). — *Autre anneau avec croix.*

Voici encore un anneau inédit, provenant comme les quatre précédents, du cimetière mérovingien de Marchélepot (Somme) et appartenant également à la collection de M. Eck[3].

Il est en bronze; il a 20 millimètres d'ouverture; la tige en est ornée, près du chaton, d'un triangle; elle a, en cet endroit, 8 millimètres de hauteur, 9 du côté opposé.

Sur le chaton, qui est ménagé à même le métal, est gravée une croix égale, fortement potencée au sommet et à la base, et encastrée, aux deux bras, dans deux demi-cercles.

1. Lettres précitées de M. Eck.
2. M. Eck me fait savoir qu'il possède un troisième anneau provenant du cimetière de Marchélepot, où la croix du chaton est également cantonnée des clous de la Passion. Voir ci-dessus, les n°s LII, XCIX, CCXII et ci-dessous, le n° CCXVIII.
3. Lettres précitées de M. Eck.

Digitized by Google

13° (CCXV). — *Anneau de bronze, avec l'initiale* F *au chaton et des lettres inexpliquées.*

Cette bague inédite a été trouvée dans une sépulture féminine du cimetière mérovingien d'Ercheu (Somme), au cours de fouilles[1] opérées en 1890, et appartient à la collection de M. Ernest de Chauvenet, de Saint-Quentin[2].

Elle a 17 millimètres seulement d'ouverture; elle est formée d'une bande de métal, épaisse de 2 millimètres 1/2, haute de 9 millimètres près du chaton, et de 6 du côté opposé, où les deux bouts de la tige sont soudés l'un sur l'autre.

Sur le chaton, qui est pris dans la masse, et qui est un carré de 9 millimètres de côté, sont gravés deux F, séparés par une barre oblique, dont l'extrémité supérieure est coupée par un demi-cercle : le F placé à gauche de la barre (pour le lecteur), est accosté d'une trait en forme de virgule. A droite du chaton, deux F, séparés par une croix de Saint-André avec deux V dans deux angles. A gauche, deux V ou deux A non barrés, entrelacés et séparant deux caractères où l'on peut voir deux E.

Je n'ai aucune conjecture à proposer au sujet des caractères gravés sur ce singulier bijou : il est à remarquer toutefois que le chaton était seul destiné à sceller la correspondance ou à accompagner le nom de la femme ou jeune fille sur les actes où elle figurait en qualité de partie ou de témoin, et qu'il ne porte, que deux F, qui étaient vraisemblablement les initiales de son nom.

1. Ercheu est une commune dépendante du canton de Roye, arrondissement de Montdidier.
2. Lettres précitées de M. Eck.

Digitized by Google

Notons enfin que le travail de ce bijou est sensiblement le même que celui de la bague d'Ellis, recueillie dans le cimetière mérovingien de Beaurain (Aisne), et décrit plus haut[1].

14° (CCXVI). — *Bague anépigraphe, provenant de Barleux (Somme).*

Voici une bague en bronze inédite, recueillie, en 1885, dans les fouilles du cimetière mérovingien de Barleux (Somme)[2], et acquise, peu après sa découverte, par M. Th. Eck[3].

Elle a 19 millimètres d'ouverture; la tige, dont l'épaisseur est de 3 millimètres, a 4 milimètres 1/2 de hauteur près du chaton, 2 seulement du côté opposé.

Le chaton, ovale irrégulier, pris dans la masse, a 10 millimètres de haut sur 15 de large; l'artisan y a gravé des traits dont la signification nous échappe, et qui peut-être n'en ont aucune.

15° (CCXVII). — *Autre bague provenant du cimetière de Templeux-la-Fosse.*

Voici une bague en argent inédite, qui appartient à la collection de M. Eck, et qui a été recueillie dans une sépulture féminine du

1. Voir, ci-dessus, n° CCIV.
2. Barleux est une commune du canton de Nesles, arrondissement de Péronne.
3. Lettres précitées de M. Eck.

Digitized by Google

cimetière mérovingien de Templeux-la-Fosse (Somme)[1], avec divers objets de toilette et autres[2].

Elle a 20 millimètres d'ouverture; sa tige a partout 2 millimètres de largeur. Le chaton, soudé sur cette tige, a 3 millimètres 1/2 d'épaisseur; il est de forme polygonale, bordé d'un mince filet d'émail blanc; le champ est une tablette en prisme d'émeraude d'un beau vert, au centre de laquelle est sertie dans un filet d'émail blanc, une verroterie blanche posée sur un paillon quadrillé[3].

16° (CCXVIII). — *Anneau de bronze, avec croix au chaton.*

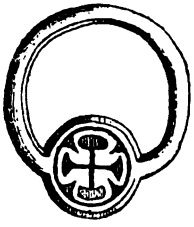

Ce bijou inédit, qui appartient à la collection de M. Eck, pro-

1. Templeux-la-Fosse est une commune dépendante du canton de Roisel, arrondissement de Péronne.

2. De chaque côté de la tête de la défunte, il y avait une paire de grandes boucles d'oreilles en argent à têtes facettées et verroteries blanches; à l'un des doigts de la main droite, l'anneau ici décrit; sur la poitrine, deux fibules en bronze avec verroteries blanches; aux pieds, un vase de terre noire. (Lettre de M. Eck, du 6 avril 1892.)

3. Nous avons déjà signalé ce procédé d'orfèvrerie artistique sur deux anneaux précédemment décrits (n°s CLXXV et CLXXXVIII des présentes Études).

Digitized by Google

vient d'un cimetière mérovingien du département de la Somme[1].

Il a 22 millimètres d'ouverture; sa tige a partout une épaisseur de 2 millimètres 1/2.

Le chaton, de forme ronde, ménagé à même le métal, a 12 millimètres de diamètre; il présente, gravée en creux, une croix égale, accostée aux quatre branches d'un fort tampon ou bourrelet; du cercle qui l'environne, se détachent quatre pointes dirigées sur chaque canton et représentant *peut-être* les quatre clous de la Passion[2]. Ce dispositif et le travail du bijou autorisent à le rapprocher des deux précédents anneaux, trouvés dans le cimetière mérovingien de Marchélepot, et il y a lieu dès lors de présumer qu'il en provient également.

CCXIX

ANNEAU D'OR, AVEC INTAILLE ANTIQUE.

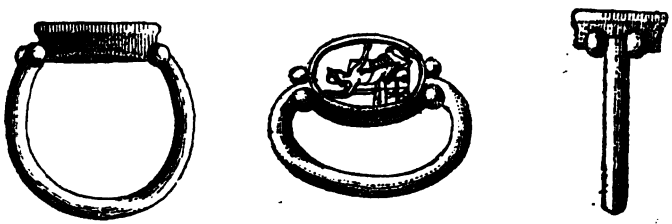

Cet anneau, en bel or jaune, que nous croyons inédit, appartient à la collection particulière de M. Théophile Eck, à qui il a été vendu comme provenant d'un cimetière mérovingien, mais sans indication précise du lieu où il a été trouvé. « Ce qui m'a

1. Lettres précitées de M. Eck, des 6 et 11 avril et 2 juillet 1892; M. Eck ne peut préciser davantage le lieu de cette découverte.
2. Voir, ci-dessus, les nos LII, XCIX, CCXII et CCXIII.

Digitized by Google

été certifié, nous dit son propriétaire actuel, c'est qu'il a été recueilli dans le nord de la Gaule[1]. »

Il a 20 millimètres 1/2 d'ouverture; l'épaisseur de sa tige est de 3 millimètres. Sur cette tige, est soudé un chaton ovale, de 17 millimètres sur 11, dans lequel est sertie une sardonyx, portant une intaille de travail romain, représentant Jupiter assis sur son trône, tenant de la main gauche un long sceptre et de la droite une patère; à ses pieds, l'aigle qui le regarde.

Le chaton est accosté de deux globules ou cabochons aux points de réunion avec la tige.

M. Deloche.

1. Lettre de M. Eck, du 6 avril 1892.

Digitized by Google

SUR

L'INTRODUCTION EN GRÈCE DU COQ

ET DES COMBATS DE COQS

A PROPOS D'UN LÉCYTHE ARCHAÏQUE DU MUSÉE DU LOUVRE

(Planche V)

Les questions que soulève l'histoire des plantes cultivées et des animaux domestiques sont obscures. Abandonnées aux érudits par les naturalistes, renvoyées aux naturalistes par les érudits, elles sont laissées en souffrance par les uns et les autres. D'ailleurs, le petit nombre et le peu de précision des renseignements n'invitent guère, d'ordinaire, à étudier ces problèmes, si intéressants qu'ils puissent être pour l'histoire économique, et d'une façon plus générale, pour l'histoire même de la civilisation. C'est à la solution d'un de ces problèmes que je voudrais tâcher de contribuer, en étudiant le lécythe archaïque reproduit par la planche V[1]. Je voudrais chercher à quelle époque, par quels intermédiaires le coq (*gallus domesticus*), originaire de l'Inde, comme tous les phasidés, a été importé d'Asie

1. Ce vase a déjà été gravé dans Dubois-Maisonneuve, *Introduction à la connaissance des vases peints*, pl. LXVII. Mais le dessin de M. Devillard donne, croyons-nous, une idée plus exacte de l'original.

Digitized by Google

en Europe; et, par suite, à quelle date approximative remonte, en Grèce, l'origine de ces combats de coqs, dont la vogue a été si grande dans toute l'antiquité[1]. Mais. d'abord, décrivons notre vase, et tâchons de le dater.

Le lécythe du Louvre n° 368 appartient à la série dite de Locres. On sait que nulle dénomination n'est plus fausse : dans son *Catalogue des vases du Musée d'Athènes*, M. Collignon n'énumère pas moins de quarante-cinq pièces de ce type, trouvées en Attique (nos 360-405). Il faut voir dans les prétendus vases de Locres une série surtout attique, de la fin du vre et du commencement du ve siècle. Dans une histoire de l'évolution de la technique, elle ferait transition entre la série africaine de Cyrène-Naukratis, et les lécythes à fond jaunâtre du ve siècle, ces beaux lécythes récemment exhumés dans la nécropole d'Érétrie[2]. Notre vase a le fond bistre et les personnages en silhouette noir opaque des vases de sa série; et — ce qui ne semble pas rare sur les vases dits de Locres[3] — il porte des simulacres d'inscriptions, qui n'ont aucun sens.

La peinture nous transporte dans un de ces endroits où les oisifs et les viveurs d'Athènes se réunissaient pour jouer et parier. C'est peut-être un κυβεῖον semblable à ceux où Timarque, au dire d'Eschine[4], passait son temps, véritables tripots où, du matin au soir, l'on entendait sonner les dés, et où les combats de coqs attiraient les parieurs. L'objet que le peintre a figuré

1. Les textes relatifs aux combats de coqs ont été depuis longtemps réunis et commentés. Voir la bibliographie citée par H. Blümner, *Gricch. Privatalterthümer*, p. 115, note 4. Il faut y joindre : de Witte, *Le génie des combats de coqs*, *Revue archéol.*, n. s., XVII, 1868, p. 372; et Curtius, *Arch. Zeitung*, XXXVI, 1878, p. 159. On ne se propose pas ici de revenir sur l'ensemble d'une question souvent traitée.

2. Voir, pour l'histoire de cette technique, E. Pottier, *B. C. H.*, XIV, 1890, p. 380-382, et notice de la pl. XI dans Dumont et Chaplain, *Céramiques de la Grèce propre*. Cf. Weisshaeupt, *Mittheil. des Arch. Inst., Athen. Abtheil.*, 1890, p. 41 et suiv.

3. Collignon, *Catalogue*, nos 365, 383, 390; Dumont, *Céramiques de la Grèce propre*, t. I, pl. XI, fig. 3.

4. Eschin., *In Timarch.*, 23, Schultz : διημέρευεν ἐν τῷ κυβείῳ, οὗ ἡ τηλία τίθεται καὶ τοὺς ἀλεκτρυόνας συμβάλλουσι καὶ κυβεύουσιν.

Digitized by Google

dans le champ pourrait alors être une cage à coq, comme dans un bas-relief d'Égine, reproduit dans les planches de l'*Expédition de Morée* [1], ou comme dans deux terres cuites de Tanagre, décrites par M. Jules Martha[2]. Peut-être sommes-nous simplement dans un gymnase : l'objet figuré dans le champ pourrait alors être un sac à éponge ou à strigile.

Notre vase montre les préparatifs du combat. C'est le sujet qu'on connaît déjà par un alabastron du Musée de Berlin, trouvé en Attique, à Pikrodaphni [3]. Mais tandis que sur le vase de Berlin le sujet est coupé en deux tableaux, ici la scène est composée avec plus d'art et plus d'ensemble. Les trois personnages que le peintre a symétriquement disposés sont des hommes faits qui portent le costume de ville, le manteau artistement drapé. Deux ont la canne sans laquelle l'Athénien de loisir ne sort guère.

La façon dont le personnage de droite est dessiné n'est pas sans gaucherie, ni l'intention du peintre sans obscurité. Mais il y a une intention; et il faut savoir gré à l'artiste de l'effort qu'il a fait pour saisir un mouvement du corps entier. Le personnage de droite, en effet, est représenté à demi penché, soit que le peintre ait voulu indiquer que le parieur vient de déposer son coq à terre et l'ait représenté au moment où il se redresse, soit qu'il l'ait dessiné se penchant sur sa bête pour l'exciter par des paroles et des cris, pour lui donner les exhortations de la dernière minute, pour lui faire, si vous voulez, ces recommandations que le chœur dans les *Chevaliers*[4], avant de le lancer contre Cléon, adresse au charcutier Agoracrite, plaisamment assimilé à un coq de combat :

Le chœur.

Allons, prends ça, et avale.

1. *Expédition de Morée*, t. III, pl. XLI.
2. *B. C. H.*, 1880, p. 71-75, et pl. IV.
3. Curtius, *Arch. Zeit.*, 1878, pl. XXI, 1. Cf. pour l'inscription Μικίων, Wernicke, *Die griech. Vasen mit Lieblingsnamen*, p. 23.
4. Aristoph., *Chevaliers*, 493-497, Dindorf.

Digitized by Google

Le charcutier.

Pourquoi faire?

Le chœur.

C'est de l'ail[1], mon bon; tu te battras beaucoup mieux après; allons, dépêche-toi.

Le charcutier.

C'est fait.

Le chœur.

Et maintenant, souviens-toi de bien le mordre,... de lui dévorer la crête, et de ne revenir qu'après lui avoir mangé les barbes du jabot.

Le personnage de droite est évidemment le plus passionné, celui dont l'attitude exprime le mieux, selon le terme d'Aristote, le πάθος de cette scène. L'autre propriétaire de coq, en effet, est très calme; appuyé sur son bâton, il attend négligemment l'instant de déposer sa bête et de la mettre aux prises (συμβάλλειν) avec l'adversaire[2]. L'artiste a heureusement rendu le nonchaloir de l'attitude; le manteau est élégamment drapé, et dans les incisions rapides, on sent une main sûre et déjà savante, habile à dessiner aussi bien le nu que le vêtement. On remarquera la pose, le pied droit ramené en arrière, le corps appuyé sur l'extrémité du bâton placé sous l'aisselle gauche. Rayet a écrit que cette attitude avait été popularisée dans les arts industriels par la frise du Parthénon[3]; mais notre lécythe est certainement antérieur à Phidias.

Quant au personnage de gauche, il représente à lui seul l'assemblée, l'artiste n'ayant pas cru nécessaire (la place pourtant

1. On faisait manger de l'ail aux coqs, avant le combat, pour les rendre plus ardents. Cf. Xénophon, *Convivium*, IV, 9, Sauppe: Εἰς μάχην ὁρμωμένῳ καλῶς ἔχει κρόμμυον ὑποτρώγειν, ὥσπερ ἔνιοι τοὺς ἀλεκτρυόνας σκόροδα σιτίσαντες συμβάλλουσιν. On trouve la gousse d'ail à côté du coq sur les vases peints. Cf. de Laborde, *Vases Lemberg*, I, p. 79, vign. 15; II, pl. XLV, n° 36; *Monum. ined.*, pl. XXVII et LI.

2. C'est le terme propre. Cf. Xén., *Conv.*, IV, 9; Eschin., *Tim.*, 23; *Schol. ad Aristoph. Aves*, 71.

3. Rayet-Collignon, *Céramique*, p. 236.

Digitized by Google

ne lui manquait pas) de figurer par plus d'un personnage le cercle des parieurs et des curieux qui dans les gymnases et les κυβεῖα se pressaient autour des combats de coqs.

Les découvertes de l'Acropole nous permettent de rapporter notre vase à la fin du VIe siècle, à l'époque des Pisistratides. C'est le temps où Hipparque initie Athènes au luxe et aux plaisirs de l'Ionie[1], où les peintres de vases décorent les coupes et les canthares de dessins réalistes dont la licence est un indice grave pour l'histoire des mœurs[2]. Or, l'époque des Pisistratides, ne serait-ce pas précisément le temps où s'introduisent à Athènes, avec bien d'autres amusements, ces combats de coqs pour lesquels l'Athénien, désormais, sera si passionné? Au IVe siècle, l'auteur des *Lois*[3] se plaint amèrement de cette fureur : il trouve qu'on s'adonne à ces divertissements bien plus qu'il ne faudrait; que non seulement des enfants, mais des hommes faits, y perdent leur temps. Notre vase nous prouve qu'il y avait bien des années que non seulement les adolescents, mais même des Athéniens ayant barbe au menton s'amusaient à ce jeu frivole, ruineux et cruel.

Dans ce tableau fidèle où nous retrouvons tous les détails, et, comme disent les Allemands, toutes les « réalités »[4] de la primitive civilisation hellénique, dans les poèmes homériques, il n'est point question du coq. L'observation est déjà dans Eustathe; mais, de l'aveu même du savant évêque, on l'avait faite bien avant lui[5]. Le coq ne paraît pas non plus dans les poèmes hésiodiques ; on ne le voit pas figurer dans le *Bouclier d'Héraclès*. Pour-

1. Aristote, Ἀθηναίων πολιτεία, p. 46, Kenyon; Idoménée, dans Athénée, XII, p. 532, F.; Collignon, *Sculpture grecque*, t. I, p. 335 et suiv.

2. Klein, *Meistersignaturen*, p. 100 et suiv.

3. Platon, *Lois*, VII, 789 B.-C., Hermann. Τρέφουσι παρ' ἡμῖν οὐ μόνον παῖδες ἀλλὰ καὶ πρεσβύτεροί τινες ὀρνίθων θρέμματα, ἐπὶ τὰς μάχας τὰς πρὸς ἄλληλα ἀσκοῦντες τὰ τοιαῦτα τῶν θηρίων.

4. *Die homerischen Realien*, c'est le titre des trois gros volumes de Buchholz.

5. Eustath., *ad Il.*, XVII, 602, Bekker. Il est question d'un héros nommé Alectryon : τὸ δὲ τοῦ ζῴου ὄνομα, φασὶν οἱ παλαιοὶ, οὐδέπω ἐπὶ Ὁμήρου ἐγνῶσθαι οὗπερ ἐπίθετον ὁ ὀρθροβόας παρὰ τοῖς ὕστερον.

Digitized by Google

tant, Hehn le remarque finement[1], la fureur belliqueuse du coq, son courage, sa fierté, l'éclat de son plumage et de son chant, et aussi son ardeur amoureuse, tous ces traits frappants dont beaucoup font songer à l'homme, auraient sans doute été notés en de naïves comparaisons par les poètes de la Grèce primitive, s'ils avaient connu ce bel oiseau.

C'est à la fin du VIe siècle que le coq apparaît pour la première fois dans les textes littéraires. On le trouve mentionné par Théognis, puis, plus tard, par Pindare, Eschyle, Simonide. Est-ce à cette époque qu'il faut placer l'importation du coq en Grèce? Voici comment raisonne Hehn[2]. Il rappelle que pour les sectateurs de Zoroastre, pour les Perses, le coq, symbole de la lumière, héraut du soleil levant, était sacré ; son cri mettait en fuite les ténèbres, les Dévas de la nuit. Aussi chaque famille nourrissait-elle un coq qui la réveillait à l'aurore, et ne lui permettait pas de laisser passer l'heure de la prière matinale et des ablutions. Naturellement, les Perses apportèrent avec eux des coqs dans les pays qu'ils conquirent, et c'est ainsi qu'au temps des guerres médiques le coq pénètre en Grèce. A l'appui de son hypothèse, Hehn allègue une anecdote célèbre rapportée par Élien[3]. Thémistocle, marchant à l'ennemi et rencontrant près d'une ferme deux coqs qui se battaient, les aurait montrés à son armée, disant qu'il serait honteux que des hommes ne missent pas à défendre leur foyer, leurs femmes et leurs enfants autant de cœur que des bêtes n'en mettaient à se battre uniquement pour la gloire.

Cette anecdote a été trop souvent prise au sérieux[4], même de notre temps, par des auteurs graves, pour qu'il soit superflu de dire que ce n'est qu'un conte. Est-ce d'ailleurs un conte sans

1. *Kulturpflanzen und Hausthiere in ihrem Uebergang aus Asien...*, 2e éd., p. 279.
2. *Op. cit*, p. 277.
3. Élien, *Var. Histor.*, II, 28, Perizonius : Ἀλεκτρυόνων ἀγὼν πόθεν ἀρχὴν ἔλαβεν.
4. Je ne vois que Hugo Bluemner qui se soit inscrit en faux contre l'historiette d'Élien.

Digitized by Google

aucun intérêt? Je ne le crois pas. J'y vois une historiette inventée par quelque Athénien du temps de la domination macédonienne ou romaine, pour servir de justification à ces combats de coqs que les philosophes et les gens sérieux (on l'a vu par le texte des *Lois* que je rappelais tout à l'heure) devaient frapper de réprobation. C'était, disait-on, la vue d'un combat de coqs qui avait donné du cœur aux soldats de Platées ; pour cela, ils méritaient bien que l'État les prît sous son patronage. « C'est après le fait que je viens de raconter, dit Élien, que le peuple athénien décida d'instituer des combats de coqs aux frais du public[1]. » Car, ajoutaient ces Grecs ingénieux, la vue des coqs aux prises ne produirait-elle pas le même effet moral sur les descendants que sur les ancêtres? Aussi voyons-nous, à partir d'une certaine époque dont on ne peut déterminer précisément la date, que des combats de coqs sont offerts aux Athéniens aux frais de la ville. Les Athéniens n'auraient point supporté les combats de gladiateurs ; mais ils aimaient les combats de coqs à la folie. Sur des monnaies de la série de Charias et d'Héraclidès[2], le symbole représente le coq victorieux dans les jeux officiels, avec la palme du triomphe.

Sur un calendrier liturgique athénien, divisé d'après les signes du zodiaque, est sculpté, entre le Sagittaire et le Capricorne, un de ces combats de coqs offerts par la cité ; il a lieu sous l'œil de magistrats et de juges assis derrière une table, et sur la table sont rangés les prix[3]. On sait, d'ailleurs, que le beau trône de marbre du prêtre de Dionysos est orné de sculptures dont l'une représente Agôn, le génie des combats et des jeux, mettant deux coqs aux prises[4] : ceci encore est un souvenir de ces com-

1. Élien, *loc. cit.* : Τὸ τοίνυν γενομένον αὐτοῖς σύνθημα τότε εἰς ἀρετὴν, ἐδουλήθη διαφυλάττειν καὶ εἰς τὰ ὅμοια ἔργα ὑπόμνησιν.

2. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 377-379. Cf. ce que dit Beulé (*id.*, p. 353), d'un *graffito* au revers d'un tétradrachme de la série de Nikogénès et de Callimaque.

3. Le Bas-Reinach, *Voyage archéologique*, p. 58, et pl. 21 et 22. M. S. Reinach a donné, à la page citée, la bibliographie de ce curieux monument.

4. Beulé, *Le siège du prêtre de Bacchus*, dans la *Revue archéol.*, 1862, t. II, p. 349 et suiv.

Digitized by Google

bats de coqs offerts par la cité, et qui sans doute, avaient lieu au théâtre. Mais tous les monuments que nous venons de passer en revue sont postérieurs à la grande époque attique: les monnaies de la série de Charias et d'Héraclidès sont vraisemblablement du IIIe siècle; le zodiaque liturgique est d'une date plus récente encore, et quant au trône du prêtre de Dionysos, Beulé y voit un monument de l'époque d'Hadrien. Or au IIIe siècle déjà, il y avait beau temps que les Athéniens avaient cessé de se battre. Pour justifier auprès des philosophes et des gens raisonnables leur passion pour ce jeu cruel et ridicule, ils inventent des raisons morales, et de belles histoires qu'Élien enregistre gravement. Il ne faudrait pas que nous en fussions dupes; il faut nous en divertir, comme ce grand railleur de Lucien s'en divertissait déjà, dans ce dialogue entre Solon et Anacharsis[1], où il se moquait d'une façon si amusante de la passion des Grecs pour les jeux athlétiques et les combats de coqs, tout en ayant l'air, naturellement, de se faire l'apologiste de ces amusements helléniques.

De l'anecdote d'Élien, il n'y a donc pas de renseignements à tirer sur la date de l'introduction du coq en Grèce. Mais, encore une fois, à quel moment placer cette importation? Hehn, en la mettant à l'époque des guerres médiques, la fait certainement descendre trop bas. L'étude de la céramique apprend qu'avant Pindare, avant même Théognis, le coq était connu des Grecs; sur de très nombreux vases corinthiens, on voit représentés, non pas, il est vrai, des combats de coqs, mais du moins des coqs, soit solitaires, soit affrontés[2]. A quelle époque rapporter ces vases? Comme on ne trouve pas de représentation du coq sur les plus anciens vases corinthiens, je crois que ceux où il figure peuvent être tous considérés comme appartenant au VIe siècle.

Cyrus prend Sardes en 546. Nous sommes donc certains que

1. Lucien, Περὶ γυμνασίων, ch. XXXVII.

2. Cf. Furtwaengler, *Collection Sabouroff*, notice de la pl. XLVIII. M. Furtwaengler remarque que le coq est très fréquent sur les anciens vases chalcidiens dont les rapports avec la céramique ionienne sont bien connus.

Digitized by Google

le coq est importé en Asie Mineure, de ce côté du Taurus, au milieu du VIe siècle, par les adorateurs d'Ormuzd. Mais n'y était-il pas parvenu antérieurement? J'imagine que par la *route royale*, dont on a récemment démontré l'importance pour l'histoire de la civilisation[1], le coq dut arriver à Sardes avant les soldats de l'Iran. Sans doute, déjà du temps des rois Mermnades, bien des Lydiens, trafiquant dans l'Asie transtaurique, avaient remarqué l'oiseau sacré des Perses, et l'avaient acclimaté chez eux. Sans doute aussi, ils avaient observé son goût pour la bataille, et ils avaient imaginé de faire servir cette humeur belliqueuse à leur divertissement. En Lydie, nous dit M. Radet, « les esprits étaient sans cesse tèndus vers le plaisir... On attribuait aux Lydiens l'invention de la plupart des jeux, osselets, dés, balles[2]... » Je leur attribuerai aussi l'invention des combats de coqs: car cette invention n'est point imputable aux peuples pour qui le coq était un oiseau sacré.

La Lydie servait d'intermédiaire entre l'Asie transtaurique et les pays grecs. Sous Gygès et Crésus, sous les rois philhellènes, les Grecs furent en relations perpétuelles et actives avec Sardes; de ce grand marché où ils achetaient et troquaient tant de choses, ils rapportèrent, entre autres productions de l'Asie, le coq et les combats de coqs. Ce fut sans doute après 600 que se fit cette importation[3]. Quand ils commencèrent à le connaître, ils furent, semble-t-il, vivement frappés par cet oiseau qui ne ressemblait à aucun de ceux que jusque-là ils avaient accoutumé de voir. De là probablement, tant de représentations du coq sur les vases corinthiens; nul doute que, sur les plus anciens des vases où il figure, souvent encore grossièrement dessiné, le coq, cet

1. Georges Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, Paris, 1892.
2. Radet, *op. cit.*, p. 298.
3. On reconnaît une allusion fort claire aux combats de coqs dans la décoration d'un sarcophage de Clazomène (*Antike Denkmaeler*, I, pl. 45, fig. 3). Il nous suffira de rappeler un autre monument bien connu, la frise de Xanthos, exécutée sans doute par un artiste ionien (Brunn-Bruckmann, *Denkmaeler*, n° 103).

Digitized by Google

oiseau banal pour nous, n'ait été peint par les vieux céramistes comme une curiosité, comme une rareté ayant l'intérêt et l'attrait des choses exotiques, comme une bête merveilleuse du lointain Orient; pendant un temps, il dut figurer sur les vases au même titre que les autres animaux qui défilent en longues processions sur les zones du décor oriental, animaux sauvages comme les rois d'Orient en nourrissaient dans leurs parcs (παράδεισοι), animaux fantastiques comme il en est tant éclos dans l'imagination des artistes d'Orient.

Il est curieux de voir que la langue populaire d'Athènes conservait, au ve siècle encore, le souvenir de l'origine persique du coq. Ce sont les lyriques, les poètes, dont le vocabulaire est nécessairement noble, qui appellent le coq ἀλέκτωρ, ἀλεκτρυών. Le second de ces deux mots sera celui qu'emploieront les prosateurs du IVe siècle, Xénophon [1], Platon [2]; ce n'est pas en général celui dont usent les comiques du ve. Chez ceux-ci, en effet, qui regorgent, on le sait, d'expressions populaires, si pittoresques, si savoureuses, chez les comiques, non seulement chez le vieux Cratinos [3], mais chez Aristophane encore, le coq est appelé le *Perse* [4], le *Mède* [5]. Ainsi le faisan (φασιανός) a tiré son nom des pays du Phase, d'où les marchands grecs, au ve siècle sans doute, l'ont rapporté; ainsi le gallinacé rapporté des Indes occidentales par les *conquistadors* s'est appelé *dindon*; ainsi la prune rapportée de Damas au temps des Croisades s'est appelée *damassine*. Mais si la langue populaire garde encore le souvenir de l'origine du coq, ceux qui parlent cette langue ne comprennent plus ce que signifie l'expression qu'ils emploient. Pourquoi appelle-t-on le coq l'oiseau perse? C'est qu'aucun oiseau n'est plus perse, aucun, par le plumage et l'allure n'est plus oriental; voyez comme il marche superbement [6],

1. *Conv.*, IV, 9.
2. *Premier Hippias*, 295 C. Lysis 211, E.
3. Cratinos, fr. 259 Kock, cité par Athénée, XIV, 655 A.
4. *Oiseaux*, 485, 707, 833, Blaydes.
5. *Id.*, 277.
6. *Id.*, 276 : Τίς ποτ' ἔσθ' ὁ μουσόμαντις ἄτοπος ὄρνις ἀβροβάτης.

Digitized by Google

comme il se pavane, fier comme le Grand Roi[1], ou comme Artaban; même il a sur la tête une tiare (κυρβασία) comme le Grand Roi. Et savez-vous pourquoi? C'est que jadis, au temps où les oiseaux régnaient, bien avant Darius et Mégabaze, c'était un coq qui commandait aux Perses. « C'est pour cela, dit Pisthétaeros aux oiseaux de l'Attique, à tous ces autochtones qui sont la huppe, le roitelet, l'hirondelle, c'est pour cela qu'on l'appelle l'oiseau perse. » — « Oui, ajoute Evelpidès, c'est pour cela que, seul entre les oiseaux, le coq marche à grandes enjambées, tiare en tête, comme le Grand Roi[2]. »

P.-F. Perdrizet.

1. *Oiseaux*, 486 : Ὥσπερ βασιλεὺς ὁ μέγας διαβάσκει.
2. *Id.*, 481-487.

Digitized by Google

LES DÉESSES DE LA MER

DANS

LE FRONTON ORIENTAL DU PARTHÉNON

Au dire de Plutarque, « les ouvrages de Périclès sont plus émerveillables, attendu qu'ils ont été parfaits en si peu de temps, et ont duré si longtemps : pour ce que chacun d'iceux dès lors qu'il fut parfait sentoit déjà son antique quant à la beauté et néanmoins quant à la grâce et vigueur il semble jusques aujourd'hui qu'il vienne tout fraischement d'être fait et parfait, tant il y a ne sçay quoi de florissante nouveauté, qui empesche que l'injure du temps n'en empire la vue, comme si chacun desdits ouvrages avoit au dedans un esprit toujours rajeunissant, et une âme non jamais vieillissante, qui les entretint en celle vigueur. Or celuy qui luy conduisoit tout et avoit la superintendance de la besongne étoit Phidias [1]. »

Ce jugement auquel la traduction du bon Amyot prête une grâce naïve, ressemble à une prophétie, car, après dix-huit siècles et les catastrophes qui ont détruit la plus grande partie de ces chefs-d'œuvre, il résume encore exactement l'impression qu'on éprouve à la vue des statues mutilées du Parthénon, ou même simplement des moulages qu'on a pu en tirer.

L'École des beaux-arts, comme on le sait, possède depuis longtemps une belle collection de ces moulages.

1. *Vie de Périclès*, 13.

Digitized by Google

En les visitant assidûment, j'ai fini par m'attacher au groupe de ces trois divinités féminines qui, bien qu'affligées, par l'érudition de Visconti, d'un nom sinistre, « les Parques », n'ont pas laissé que d'exercer, sur ceux qui les approchent, une séduction irrésistible.

D'accord sur les éloges que méritent ces statues, les archéologues se sont divisés sur les noms à leur donner.

Faut-il voir, dans ce beau groupe, les *Moires* fatales[1] ou les *Charites*[2] au doux sourire? En dehors de ces deux suppositions extrêmes dont le syncrétisme de la mythologie grecque rend le rapprochement moins invraisemblable qu'on ne pourrait le croire, les appellerons-nous : *Hestia*, *Peitho* et *Aphrodite*[3]; ou bien *Amphitrite*, *Persé* et *Circé*[4]; ou, plus modestement, *Pandrose*, *Thallo* et *Carpo*[5]? Gros embarras!

L'hésitation n'a rien d'humiliant, car chacun de ces noms a pour lui une ou plusieurs autorités des plus graves.

Ce mystère m'a paru attrayant. Il semble si étrange, en effet, qu'un artiste aussi maître de son ciseau que l'était Phidias, n'ait pas su imprimer à des figures d'un style si particulier un caractère assez précis, une physionomie assez claire pour qu'on puisse, sans difficulté, reconnaître si elles représentent des divinités de l'enfer, de la terre ou de la mer!

En l'absence de documents historiques propres à éclairer la question, il restait au moins l'œuvre du maître à laquelle on pouvait demander la solution du problème : étude intéressante au double point de vue de l'archéologie et de l'art.

Grâce à la parfaite obligeance de M. Eugène Müntz, j'ai pu multiplier mes visites, examiner longtemps et de très près les œuvres en question, prendre même quelques mesures... Plus j'ai précisé mon enquête et plus, je dois le dire, le résultat m'en a

1. Visconti, *Mémoires sur des ouvrages de sculpture du Parthénon*, p. 32.
2. Maxime Collignon, *Phidias* dans *Les artistes célèbres*, p. 42.
3. Petersen, *Die Kunst des Pheidias*, p. 128-143.
4. De Ronchaud, *Phidias, sa vie et ses ouvrages*, p. 261 et suiv.
5. Michaëlis, *Der Parthenon*, Text, p. 169.

Digitized by Google

paru décisif en faveur de l'opinion proposée par M. de Ronchaud [1]. Non pas que j'aie la moindre intention de garantir l'identité des déesses [2] que des souvenirs, peut-être trop présents, de l'*Odyssée* l'ont porté à reconnaître; mais je crois qu'il était fondé à voir dans les belles inconnues des *divinités marines*.

I

Ce qui m'a frappé d'abord, c'est le style de leurs draperies.

Je ne parle pas seulement de leur finesse, de la délicatesse de leur travail, déjà bien digne d'éveiller l'attention, dans un ouvrage destiné à n'être vu que de loin, mais surtout du cachet particulier qui les distingue.

Si l'on rapproche nos figures de celles qui leur font pendant à l'autre extrémité du fronton, il est impossible de ne pas remarquer le contraste parfait que forment les deux groupes. Ce sont deux mondes différents : tout ce que l'Ionie peut avoir de grâce voluptueuse, opposé à l'austère simplicité dorienne. C'est Aspasie et ses compagnes en face de deux mères de Spartiates.

Ce contraste tient surtout à deux choses : à la différence de leur pose dont j'aurai plus tard l'occasion de parler, et au caractère des draperies qui les enveloppent.

D'un côté, la sévérité de l'ajustement, la simplicité, j'allais dire la lourdeur et presque la rigidité des plis vous étonne, au moins quand votre œil vient d'être caressé par la grâce et la sou-

1. *Loc. cit.*

2. *Amphitrite*, *Persé*, l'Océanide, et sa fille *Circé*. L'auteur ajoute modestement : « On peut ne pas admettre les noms que je propose, mais il me paraît impossible de ne pas voir ici des divinités du cycle neptunien. » *Phidias*, p. 271, note 1.

Weber (*Classical Journal*, vol. XXVIII, p. 287) avait déjà reconnu en elles des déesses de la mer, auxquelles il donnait les noms de *Rhodé*, d'*Amphitrite* et de *Thalassa*.

Digitized by Google

plesse qui se font remarquer un peu plus loin. Mais l'œuvre est trop belle et la maîtrise du ciseau trop manifeste, pour qu'il vous vienne un instant à la pensée d'attribuer cette simplicité à l'impuissance de l'artiste. On sent trop bien qu'elle est voulue, et que la même main a su, quand il lui a plu, creuser et refouiller le marbre au point de le forcer à rendre le moelleux et la transparence des plus fines étoffes de l'Orient.

On est à peu près d'accord, aujourd'hui, pour reconnaître, dans le premier groupe, Déméter et Coré, qui sont, à la fois, *les Grandes Déesses* dont les mystères ont moralisé la Grèce, et des divinités *telluriques*, symbole du sol même de la patrie. Aussi ne semble-t-il pas téméraire de penser que le sculpteur ait voulu représenter en elles ce double caractère : leur caractère de divinités morales, par la noble simplicité du costume, et leur caractère de divinités telluriques et agricoles, par la solidité de leur construction et par l'énergie et la profondeur des plis de leurs vêtements, semblables à ces sillons dont la Grèce attribuait l'invention à la bienveillance de Déméter.

Si telle a bien été la pensée de Phidias, il faudrait évidemment chercher, dans un sentiment tout opposé, le mobile qui lui a conseillé le contraste si remarquable auquel je viens de faire allusion.

On a épuisé toutes les épithètes pour décrire la grâce de ces draperies, qui sont, d'après Beulé, « le dernier mot de l'art et la limite du génie de l'homme ». Il y a un mot cependant qui revient dans toutes les descriptions, parce que seul il exprime et résume exactement l'impression reçue : c'est le mot *ondoyant*[1]. Il convient aussi bien aux plis du manteau, de l'*himation*, enroulé autour des jambes, de façon à multiplier les courbes gracieuses,

1. « Les larges plis formés par la tunique imitent les *ondulations* des grandes vagues ». De Ronchaud, p. 269.

Voir aussi l'analyse de Benndorf dans l'ouvrage de Conze, Hauser et Benndorf, *Archeolog. Untersuchungen auf Samotrake*, II, p. 72 et sq.

Michaëlis (*Der Parthenon*, p. 159) trouve même qu'il y a là un défaut par exagération dans la minutie. Cette opinion tient peut-être à ce qu'il n'a pas bien compris le sens de ces draperies *liquides*.

Digitized by Google

qu'aux plis de la fine tunique ou *chiton*, à ces « mille plis légers capricieux, vivants, qui *ondoient*, courent sur les seins et vont tomber, par leur pente naturelle sous le côté qui se soulève [1] ».

Sur les deux figures assises, ces plis, après avoir serpenté avec grâce, semblent s'échapper à flots pressés, le long des bustes inclinés.

Mais la tunique de la figure étendue appelle surtout l'attention. Collée et plaquée sur le sein droit au point qu'on pourrait le croire nu, elle se ballonne en dessous, comme gonflée par l'eau qui s'y serait engouffrée; plus bas, retenue par la ceinture qui la fait bouffer, elle semble bouillonner tout autour de ce léger obstacle, comme de minuscules brisants le long d'une barre en miniature.

Ce gracieux effet de bouillonnement ne doit pas jouer un rôle indifférent dans la physionomie de notre déesse, car le ciseau qui l'a dessinée n'a laissé perdre aucune occasion, j'allais dire aucun prétexte, de le répéter. La manche du bras droit, par exemple, qui est à peine une demi-manche, ne devrait point dépasser le coude; fort heureusement la tunique, en glissant sur l'épaule, a permis de la faire apparaître, au dessous de l'avant-bras, où son chiffonnement, très visible entre deux genoux gracieusement repliés, devait faire l'effet d'un flocon d'écume blanche sur la crête d'une vague creuse.

La manche gauche de la même figure est étendue le long du bras, d'où ses plis moelleux retombent sur le corps de la déesse, comme une mince et gracieuse cascade.

Ce détail caractéristique se retrouve même dans le costume de ses deux voisines dont les manches, plus courtes encore que les siennes, sont cependant refoulées vers le haut de chaque bras, au-dessous desquels on les voit pendre à la manière des nappes d'eau qui débordent d'un bassin trop rempli [2].

1. Beulé, *L'Acropole d'Athènes*, p. 240.
2. On peut comparer ces manches avec celles de la Diane de Gabies, du Louvre, lesquelles pendent bien, avec grâce, au-dessous des bras, mais sans affecter en rien cette forme particulière.

Digitized by Google

II

Je n'ai parlé encore que des plis des tuniques. Je n'ai rien dit de leur transparence, trop remarquable, cependant, pour qu'on ne soit pas tenté de lui attribuer une signification.

Car cette transparence complète, parfaite, absolue, voile menteur qui trahit jusque dans leurs moindres détails, les contours qu'il est censé dissimuler, peut être une qualité ou un défaut, suivant qu'elle est ou non justifiée.

C'est le propre des draperies mouillées de produire cet effet; et, si la nature du sujet l'autorise, si par exemple il s'agit de représenter les divinités qui vivent dans la mer, on comprend que l'art le plus consciencieux ne se fasse aucun scrupule d'user de ce procédé[1]. Il est dans son droit tant qu'il se conforme à la nature, et quand il sait donner à cette imitation « une souplesse et une largeur dont on comprend à peine l'alliance »[2], il ne nous reste qu'à l'admirer.

Mais s'il a voulu représenter les Charites ou les Saisons, quel serait le sens des draperies mouillées? Où pourrait-il trouver une excuse à l'exagération de leur transparence?

Dans les statues qui nous occupent, elle se comprendrait d'autant moins que leurs tuniques rabattues, suivant l'usage, tout le long du buste, ont, en cet endroit, l'épaisseur d'un double vêtement. Donner à ces deux étoffes superposées la transparence d'une draperie mouillée que rien n'autoriserait me semblerait une faute grave, indigne de Phidias.

1. La tradition qui, suivant moi, aurait réservé aux divinités marines les draperies spécialement collantes et transparentes, semble bien s'être maintenue durant le IVe siècle. Il est difficile de la méconnaître à la vue du monument des Néréides (voyez notamment la statue qui porte le n° 212 dans la collection Brunn), de la Vénus Génitrix du Louvre, et surtout de l'Aphrodite d'Épidaure (Brunn, n° 14). Je tiens à remercier ici M. Pottier de m'avoir signalé ces exemples, ainsi que des excellents conseils par lesquels il a bien voulu encourager cette étude.

2. Beulé, *loc. cit.*

Digitized by Google

Pour être exact cependant, je dois reconnaître que cette transparence d'une tunique doublée et ces plis qui sillonnent les membres et semblent frissonner sur eux

> Au moindre vent qui d'aventure
> Fait rider la face de l'eau,

se retrouvent sur un beau torse de Londres, recueilli, d'après Visconti, sur le plan inférieur du fronton.

Cette place, et aussi « les trous dans lesquels les ailes de bronze devaient être scellées » ont porté le savant archéologue [1], et, après lui, MM. Michaëlis et Petersen, à voir dans cette figure une Victoire faisant pendant à Iris, et qui, comme elle, mais à l'extrémité opposée du fronton, serait venue annoncer la naissance d'Athéna.

Cette attribution, si elle était fondée, rendrait plus que douteuse, je le reconnais, la signification que j'ai cru pouvoir attacher à ces détails.

Mais, comme on l'a déjà remarqué [2], les raisons les plus sérieuses [3] s'opposent à ce qu'on adopte l'opinion de Visconti et nous croyons, avec M. Brunn [4], qu'il faut restituer ce torse au fronton occidental où il vient naturellement se placer à côté de la statue avec laquelle Visconti lui trouvait tant de ressemblance.

Il est vrai que la force de l'objection n'en serait pas diminuée, s'il fallait voir dans cette dernière la Victoire aptère dont la personnalité n'implique aucune relation avec la mer; mais c'est là une erreur reconnue depuis longtemps.

Les deux torses s'accordent de point en point avec les deux

1. *Mémoires sur des ouvrages de sculpture du Parthénon*, n° 9, p. 33.
2. *Phidias*, par M. Maxime Collignon, p. 44.
3. Ces raisons sont : 1° le mouvement de la statue, qui, pour faire pendant à la figure d'Iris, devrait l'emporter dans le sens opposé, vers la droite, alors que la position de ses jambes indique un mouvement vers la gauche; 2° l'analogie frappante que présente ce torse avec l'une des figures du fronton ouest, dessinée par Carrey; 3° la ressemblance remarquable de ses draperies et de sa ceinture avec la ceinture et la tunique d'une autre figure du fronton occidental prise par Visconti pour la Victoire aptère (*loc. cit.*).
4. *Berichte der bayer. Akad. der Wissenschaften*, 1874. Cf. Matz, *Gœttingische Gelehrte Anzeiger*, 1871, p. 1948; Murray, *Greek Sculpture*, t. II, p. 95.

Digitized by Google

figures, qui d'après les dessins de Carrey, venaient immédiatement après le char de Poseidon, que peut-être elles conduisaient. Cette place ne peut convenir qu'à des divinités de sa suite. Aussi les archéologues sont-ils presque unanimes à voir, dans l'une d'elles, Amphitrite, le pied appuyé sur un dauphin.

On hésite sur le nom de l'autre, mais ce qui paraît certain, c'est que la déesse la plus rapprochée de Poseidon dans sa lutte avec Athéna, ne pouvait être qu'une déesse de la mer[1].

Ainsi, loin d'être contredite par le rapprochement que nous imposait la similitude des caractères, l'interprétation que j'essaye de faire prévaloir est plutôt confirmée par lui, puisque, ce style de draperies qui m'avait paru indiquer des divinités marines, nous le retrouvons sur deux figures dont l'étroite parenté avec le dieu de la mer ne peut être sérieusement contestée.

III

Un troisième détail, dans le style de nos statues, a contribué, je crois, à leur donner cette forme particulière qui fait penser à de belles vagues; c'est la position des jambes de deux d'entre elles, la manière vraiment exceptionnelle dont elles les replient sous elles.

Cette particularité n'a point échappé aux archéologues, qui ont cru pouvoir en donner une explication fort simple.

1. Les trous de scellement pratiqués aux épaules indiquent-ils avec certitude que la statue était ailée?

En ce cas, il faudrait probablement y voir une Victoire. Nous n'y faisons aucune objection, pourvu qu'on reconnaisse que la Victoire qui conduit le char de Poseïdon ne pouvait être qu'une Niké marine, comme cette belle Niké de Samothrace, inspirée peut-être par la nôtre, avec laquelle elle présente plus d'une analogie. On retrouve dans ces deux statues la même pose à peu près, le même élan superbe qui les porte en avant, la même transparence dans les étoffes, le même frémissement et comme le claquement des draperies au vent, ces deux dernières qualités plus prononcées encore et poussées jusqu'au dernier degré de la perfection dans la Victoire de Samothrace.

Digitized by Google

Étant donné le peu de hauteur de la rampe supérieure du fronton, à l'endroit où étaient placées nos statues, elles devaient être ou étendues, comme l'une d'elles, ou du moins assises sur un siège très bas; or si, dans cette dernière position, leurs jambes avaient été posées verticalement, leurs genoux, plus hauts que leur ceinture, auraient dérobé aux spectateurs placés en bas la vue de leur buste et de leur visage.

Pour éviter ce défaut, le sculpteur n'avait pas la ressource de leur faire étendre les jambes en avant, la largeur du fronton s'y opposait. Il ne lui restait donc qu'à les replier.

Soit, mais n'est-ce pas le propre de l'art de ne pas s'arrêter aux difficultés matérielles, de les mépriser ou plutôt de les faire tourner à sa gloire, en trouvant dans ces obstacles apparents, la source de nouvelles beautés?

Cela est si vrai, que l'archéologie, telle qu'on l'entend aujourd'hui, pourrait se définir l'histoire des conquêtes successives de l'art sur les résistances de la matière.

Pour l'honneur de Phidias, il convenait de chercher ailleurs la raison d'une pose si peu en rapport avec la majesté des divinités dont il reproduisait l'image.

On pourrait dire, en sa faveur, que ce repliement exagéré des jambes contribue à donner aux draperies ces plis majestueux, à multiplier ces belles courbes et ces gracieuses ondulations que nous avons admirées.

Mais quelque fondée que soit cette observation, j'ose dire qu'elle ne suffit pas à résoudre la difficulté.

Car il faut avoir le courage de l'envisager telle qu'elle est. Il n'est pas question seulement, comme l'a observé timidement Beulé [1], de jambes *un peu trop repliées*. En ce qui touche au moins la statue du milieu, ses jambes sont repliées sous elle au point qu'on voit le renflement produit sur les mollets par la pression des cuisses, et réciproquement.

1. « Cérès, Proserpine, les Parques assises, baissent leurs genoux et ramènent un peu trop leurs jambes sous elles... » Beulé, *L'Acropole d'Athènes*, p. 261.

Digitized by Google

Regardez bien cette déesse, voyez ses jambes et ses pieds absolument sous elle, le buste penché en avant, comme si elle voulait s'asseoir sur ses talons, ou s'exercer à des *pliés*, ce n'est pas une danseuse de Pompeï, — c'est une des grandes divinités de l'Olympe! Ne semble-t-il pas qu'il ait fallu au statuaire une raison bien particulière pour lui faire braver l'audace de cette position?

Ne vous pressez donc pas de blâmer. Cherchez plutôt ce qu'il a voulu dire. Regardez encore, en vous reculant un peu, pour mieux juger de l'ensemble, et considérez les ouvertures gracieuses formées par ces membres repliés... Ne vous rappellent-elles rien? n'avez-vous jamais vu de lame se creuser avant de déferler,

Ces lames que la mer amincit sur la grève?

Eh bien! c'est ce creusement, partie essentielle de la grâce souple de la vague, que m'ont rappelé les cavités formées par ces jambes divines si familièrement repliées.

IV

Le caractère d'*instabilité* qui résulte, pour la figure dont nous venons de parler, de sa position si remarquable, ne lui est pas absolument particulier. On le retrouve, bien qu'à un moindre degré, dans les deux autres figures, et on est ainsi conduit à une troisième observation non moins intéressante que les premières et peut-être plus neuve.

Je veux parler du manque d'aplomb, du défaut d'équilibre, au moins apparent, de nos statues.

Sauf une allusion dans le livre de M. de Ronchaud[1], qui d'ailleurs n'en donne aucune explication et n'en tire aucune consé-

1. *Phidias*, p. 274.

Digitized by Google

quence, je n'ai vu ce détail signalé nulle part. Il me paraît pourtant bien caractéristique et digne au moins d'être noté.

Voyez la première de nos figures, la plus rapprochée du centre du fronton : son buste incline à droite; son bras[1] s'éloignait de son corps, à droite; sa jambe gauche penche également à droite. Le seul moyen qu'elle pût avoir de consolider sa position serait d'étendre sa jambe droite. Au contraire, elle la replie; aussi voyons-nous son genou s'abaisser et tout le corps suivre le mouvement qui l'incline vers sa droite.

Passons à la seconde. D'après les dessins de Carrey, son bras droit était appuyé sur les genoux de la première. Ce bras malheureusement détruit était destiné à cacher un vide et à lier et grouper deux figures dont le mouvement propre les poussait à se séparer.

Car tout l'élan de celle-ci l'emporte vers sa gauche, où le poids de la figure étendue qui pèse sur le même côté va l'entraîner encore. Pour rétablir son équilibre, il lui faudrait, de toute nécessité, porter les pieds en avant. Mais comment le pourrait-elle? Ces pieds sont entravés dans les plis de son manteau tendu et serré sur ses chevilles, au point qu'on la dirait enchaînée.

Et la troisième elle-même, bien qu'à demi couchée, a-t-elle choisi, pour s'abandonner à ses rêves, une position bien sûre?

Étendue sur un siège allongé, déjà incliné vers la base inférieure du fronton puisqu'elle peut se montrer de trois quarts, sa jambe droite surplombe en dehors de ce siège. D'ailleurs accoudée, à droite et en contre-bas, sur les genoux de la seconde, dont nous avons constaté le défaut de stabilité, elle penche dans le sens du vide.

Sa tête seule, fortement appuyée sur l'épaule gauche de sa voisine[2], lui sert encore de contrepoids; et sans doute cette dernière

1. Il n'existe plus, mais les dessins de Carrey en indiquent la position.

2. Cette tête a malheureusement disparu, comme toutes celles des figures qui ornaient le fronton, à l'exception d'une seule, mais la partie postérieure du crâne est restée attachée à l'épaule de la statue du milieu, sur laquelle sa trace est encore très visible.

Digitized by Google

qui l'ombrage de son himation[1] et l'enlace d'un bras maternel, cherche à la retenir... Effort impuissant! ses genoux que rien n'arrête fléchissent de plus en plus; son buste incline en avant; son bras, au lieu de la retenir, soulève encore l'épaule gauche de la paresseuse déesse. Déjà son beau corps se replie, comme s'il allait rouler sur lui-même et entraîner, avec elle, son imprudente amie.

Si ces trois déesses sont des divinités marines, si leur position, leur attitude, leur manque d'équilibre, les ondulations, l'enroulement répété, multiplié, et comme infini de leurs draperies, n'expriment que l'éternel mouvement des flots qui battent les rochers, nous voilà rassurés et tout à l'admiration que nous cause la vue de leurs formes exquises. Le spectacle de la mer projetant son écume sur les plus hautes falaises ou se précipitant dans des gouffres sans fond ne nous inquiète pas. Nous l'admirons sans arrière-pensée. A plus forte raison pouvons-nous admirer l'artiste incomparable qui a su dans le marbre, c'est-à-dire, dans la matière la plus rebelle à la légèreté, à la transparence, au mouvement, rendre en quelque sorte palpables ces choses insaisissables.

Mais en dehors de cette supposition, n'aurait-on pas le droit de reprocher au sculpteur des attitudes si peu conformes aux règles élémentaires de la sculpture monumentale?

D'après M. de Ronchaud, la position des jambes des deux figures assises « fait *pencher en avant* tout le groupe; il devait paraître *venir au devant du spectateur qui regardait d'en bas* ».

Quand il s'agit de statues placées sur le fronton d'un temple, les voir pencher et venir au devant vous pourrait bien causer au spectateur, qui les regarde d'en bas, quelque inquiétude sur le sort qui les attend et qui le menace lui-même!

Le manque d'équilibre apparent de chacune de nos statues prise à part n'avait point échappé non plus au savant archéologue. Il dit en parlant de la jambe avancée de la première figure

1. Ce détail qui n'est plus visible, puisque le bras est détruit et le pan du manteau brisé, peut s'induire des dessins de Carrey.

Digitized by Google

dont le pied dépassait la corniche : « Elle donnait par cette position un point d'appui à tout le groupe dont le poids portait sur elle. Elle n'affermissait pas seulement le corps auquel elle appartenait, *dans son attitude inclinée*; mais au moyen de ce bras appuyé sur elle dont je parlais tout à l'heure, elle soutenait la figure voisine à laquelle *sa pose penchée et ses jambes repliées qui fléchissaient sous le poids de la troisième figure rendaient ce point d'appui nécessaire*. Par cette combinaison qui donnait satisfaction aux lois de la statique, la variété était introduite dans cette partie de la composition et les lignes en devenaient harmonieuses... »

Je le veux bien, mais pour être vrai, cependant, il convient d'ajouter un détail qui peut avoir son importance, à savoir : que la jambe avancée, *destinée par sa position à affermir le corps auquel elle appartenait dans son attitude inclinée*, est elle-même légèrement inclinée *dans le même sens*, ce qui devait diminuer sa force de résistance.

N'est-il pas étrange de constater chez l'artiste qui « conduisait tout et avait la superintendance de la besogne »[1], dans la construction du Parthénon, ces hésitations, cette sorte de répugnance à se plier aux lois impérieuses de la statique, et, en fin de compte, la mince satisfaction qu'il a consenti à leur accorder?

Plus on regarde de près ces trois statues, plus on se sent pénétré de cette pensée, qu'il mettait tout son art à éviter, à diminuer ou du moins à dissimuler à l'œil une stabilité qui pouvait nuire au caractère mobile et mouvementé qu'il voulait imprimer à son œuvre.

Cette conviction ne peut que s'affermir, par une nouvelle comparaison de notre groupe avec celui de Déméter et Coré, qui lui fait pendant à l'autre extrémité du fronton.

Beulé a remarqué que ces deux divinités « baissent aussi leurs genoux et ramènent un peu trop leurs jambes sous elles ». Mais il faudrait se garder de croire que ce trait, qu'elles ont de com-

1. Plutarque, *loc. cit.*

Digitized by Google

mun avec les nôtres, les fait pencher en avant et venir au devant du spectateur. Tout, au contraire, a été combiné, non seulement pour assurer leur solidité réelle, mais pour l'accuser fortement et la souligner.

Tendrement appuyées l'une sur l'autre, la mère et la fille sont, en quelque sorte arc-boutées, comme les deux branches d'une voûte ogivale. En outre, elles se penchent *en arrière*, et le meuble bas à forme cubique sur lequel elles sont assises, est ce siège *solide*, que, suivant l'hymne homérique, Déméter préféra à la chaise commode (κλισμός) que voulait lui céder Métaneira. Enfin cette solidité est *rendue apparente* aux yeux du spectateur qui aperçoit distinctement entre les deux déesses l'extrémité des deux sièges et en voit assez pour juger de leur forme carrée et de leur large surface.

En ce qui touche les statues de notre groupe, au contraire, la sensation d'instabilité qui résulte des poses diverses que nous avons décrites serait plutôt augmentée par l'étude attentive des blocs, qui leur servent de support, et dont les formes accidentées semblent affecter un caractère rupestre.

Mais d'ailleurs, autant qu'on en peut juger d'après les fragments que le temps nous a laissés ou d'après les dessins de Carrey, il y a lieu de croire que ces supports n'étaient pas visibles. La vue devait en être dérobée par les plis des manteaux enroulés autour des jambes des déesses, par l'extrémité de leur tunique, et surtout par les ondulations des draperies jetées sur les sièges et qui pendaient tout autour d'eux.

Ainsi le même artiste qui a cru devoir fixer les statues déjà si solidement construites de Déméter et de Coré sur cette base carrée qui leur donne une assiette inébranlable, n'aurait su trouver, pour celles qui leur font pendant, aucun appui capable de corriger, d'atténuer tout au moins, ce que leurs poses hasardées pouvaient avoir d'inquiétant pour leur sécurité?

La conclusion ne s'impose-t-elle pas : N'est-il pas vraisemblable qu'après s'être proposé, dans les premières, un idéal de repos et de stabilité, il a voulu exprimer dans les secondes le mou-

Digitized by Google

vement, le roulement, l'inconsistance et la mobilité capricieuse ?

Suivant M. de Ronchaud, « les traces de colliers et de bracelets qu'on a trouvées sur ces figures ne conviennent nullement à des divinités d'un caractère sévère », comme les Parques; mais ces accessoires qui pourraient convenir aux Heures ou Saisons, aux Charites et à tant d'autres divinités charmantes, aussi bien qu'à des déesses marines, laissaient encore le champ libre à bien des conjectures. Il en serait tout autrement des détails significatifs que nous avons cru devoir relever : la forme particulière de ces plis fins et pressés, le moelleux chiffonnement de ces étoffes, qui, par leur chute gracieuse, imitent toutes les formes de l'eau qui tombe, ces attitudes inclinées, ces corps penchés, soutenus par des membres qui partout se replient, les courbes pleines d'ampleur qui s'enroulent dans les draperies et semblent en baigner l'extrémité inférieure, l'absence de sièges visibles remplacés par ces ondulations; enfin et surtout le manque d'aplomb, l'incertitude et l'instabilité qui résultent de tout cet ensemble ne peuvent convenir qu'à l'élément condamné par sa nature même à chercher toujours son équilibre sans pouvoir s'y arrêter — ou, puisque nous sommes en Grèce, aux divinités qui le personnifient.

Je ne me dissimule pas la gravité du problème soulevé nécessairement par cette dernière observation : comment une exception aussi hardie aux lois de l'équilibre plastique n'avait-elle pas pour conséquence fatale, de produire au regard du spectateur, comme une sorte de dislocation du fronton et par suite du temple lui-même?

Au moyen de quels procédés était-on arrivé à éviter ce vice capital, inadmissible dans un monument comme le Parthénon?

Question délicate et peut-être insoluble, aujourd'hui que le temple est en ruines et que les statues ou, plutôt, hélas! les fragments mutilés qui en restent, sont dispersés.

Sans m'attarder à des conjectures qui, dans ces conditions, ne pourraient avoir une grande portée, je me borne à faire re-

Digitized by Google

marquer que dans l'étude de cette question, il convient de ne pas oublier un élément qui, suivant toute probabilité, devait y jouer un rôle capital. Je veux parler de la polychromie dont il nous est bien difficile d'indiquer exactement les effets, puisque le temps en a effacé les traces, au point qu'on a pu en ignorer ou même en nier l'existence, mais qui devait nécessairement apporter à la solution du problème des facilités exceptionnelles.

Quand on a la faculté de joindre au ciseau de Phidias la palette de Panainos, on peut se permettre bien des hardiesses, et il serait téméraire de penser que le génie du premier, armé de pareils outils, eût trouvé au-dessus de ses forces de varier, au gré des circonstances, la physionomie des divinités invitées à orner de leur présence la façade du Parthénon; de laisser à chacune d'elles les traits particuliers qui convenaient le mieux à son caractère propre; et, — pour rompre décidément avec la symétrie monotone et un peu puérile de ses prédécesseurs, — d'opposer la grâce élégante, la légèreté vaporeuse, la molle inconsistance des unes à la noble sévérité, à la force calme et reposée des autres, — sans que ce contraste heureux qui apportait jusque dans les hauteurs du temple la variété, le mouvement et la vie fît rien perdre au monument lui-même de sa belle unité, ni de cette tranquille harmonie qu'on ne peut se lasser d'admirer.

V

En résumé, c'est bien la mer que représentent ces divinités et la mer *en mouvement*. Ce sont trois lames superbes prises en quelque sorte sur le vif, alors qu'elles se creusent et se dressent pour déferler sur la grève.

Parmi ceux qui ont quelque habitude de la mer, qui ne reconnaîtrait ces trois belles vagues, mollement pressées l'une contre l'autre, la seconde portant et entraînant doucement la dernière?

Digitized by Google

Elles sont si ressemblantes et d'un dessin si précis que, avec quelque souvenir d'Homère, on pourrait presque les nommer.

La première serait *Dynaméné*, la puissante, ou l'altière *Agavé*. Elle avançait fièrement droit au rivage, quand elle a rencontré les remous de la lame précédente. Violemment ramenée à gauche et en arrière par ces remous qui lui font perdre pied, et mollement poussée à droite et en avant par l'élan de sa compagne accoudée sur un de ses genoux, elle perd l'équilibre, et sa chute est déjà commencée.

La seconde paraît bien répondre au nom de *Cymodocée*, en français la houleuse ou la lame de fond. Effrayée, par les cris de la Victoire, jusque dans la grotte profonde d'où les anciens voyaient les ondes de l'Océan s'échapper à la manière des eaux d'une source, elle s'est élancée à la surface. Toute haletante encore, les jambes violemment bien que gracieusement repliées sous elle-même à l'instar du coursier qui franchit un obstacle, elle s'accoude sur sa compagne de droite, comme pour se reposer. Mais, repoussée par elle, elle s'incline vers sa gauche et se penche tendrement au-dessus d'une troisième dont le poids sur ses genoux ne pourra que hâter sa chute.

A regarder cette dernière il semble qu'on voie *Mélité*, la vague qui a l'apparence du miel, ou mieux encore *Galatée*, la laiteuse ou lactée. Je reconnaîtrais volontiers cette dernière aux flots d'écume dont paraît tissue la fine tunique à travers laquelle transparaît la blancheur de sa belle poitrine.

Doucement bercée entre les bras de ses compagnes, elle dormait profondément, oublieuse des rochers de la grève, toute à son rêve de volupté. Le bruit de la Victoire est parvenu à la réveiller; l'élan de la houleuse Cymodocée qu'elle a rencontrée sur sa route, la pousse vers la rive. Pleine d'égards pour la belle dormeuse, celle-ci l'enlace, il est vrai, tendrement, mais emportée par son élan, elle ne peut s'empêcher de l'entraîner avec elle, et Galatée approche de la plage qu'elle blanchit déjà de son écume.

Image de la belle maxime : *Plus fait douceur que violence*, elle ne se laisse point entamer ni creuser, comme ses sœurs, par les

Digitized by Google

remous du rivage. Elle les utilise plutôt à son profit. Le lit flottant sur lequel elle est bercée en devient plus moelleux.

Qui n'a, présent à la mémoire, le souvenir de ces lames tranquilles qui s'avancent parallèlement au rivage, à la manière d'un mur liquide dont la hauteur diminue insensiblement, jusqu'au moment où, rencontrant le sable tiède, elles s'étendent mollement comme une femme qui s'endort?

Romain de Sèze.

Digitized by Google

LA

LÉGENDE DE LA MORT DE CAÏN

A PROPOS D'UN CHAPITEAU DE TARBES

La ville de Tarbes a acheté en 1889 le cloître de Saint-Sever de Rustan, qui a été transporté et réédifié dans le jardin du Musée. Ce curieux monument du xve siècle a été étudié par M. de Cardaillac [1], par l'abbé Cazauran [2], et par l'abbé Dulac [3]. L'interprétation des sujets représentés sur les chapiteaux de ce cloître offre quelques difficultés qui n'ont pas toutes été résolues avec succès. Le chapiteau, que M. de Cardaillac et l'abbé Cazaurau décrivent sous le n° XLV, et l'abbé Dulac sous le n° 4, a donné lieu notamment à deux interprétations différentes, dont l'une est inacceptable, et dont l'autre n'est pas complètement satisfaisante. C'est ce chapiteau que nous nous proposons d'étudier; mais il importe d'abord de faire connaître les explications qui en ont été données.

Voici comment M. de Cardaillac le décrit : « Le Christ au nimbe crucifère est représenté sur la face nord de ce chapiteau interrogeant du geste un homme vêtu d'un pourpoint court et armé d'un poignard. Ce personnage tombe à terre, éperdu de crainte. Derrière lui est un sépulcre de pierre évasé et arrondi à l'une de ses extrémités : un cadavre y est couché, les mains jointes sur la poitrine dans une attitude de momie. Cette scène,

1. *Le cloître de Saint-Sever de Rustan*, par X. de Cardaillac, Toulouse, 1891.
2. *Le guide du cloître du jardin Massey*, par l'abbé Cazauran.
3. *Le cloître du jardin Massey. Chapiteau IV*, par l'abbé Dulac. Brochure, Tarbes, chez l'auteur, 1891.

Digitized by Google

très grossièrement rendue, représente probablement Dieu reprochant à Caïn le meurtre de son frère Abel. — Deux chênes, à la cime arrondie, occupent la face de l'est ; — au couchant, est debout un abbé recouvert de la gonelle monastique, le capuchon relevé ; il tient à la main droite un livre à fermoir, à la main gauche la crosse abbatiale ; — un homme vêtu de peaux de bêtes est représenté au midi, priant les mains jointes, agenouillé entre deux chênes ; une flèche vient de lui percer le flanc. A gauche, un enfant, un écuyer sans doute, montre de la main l'ermite à un personnage à longue robe, qui tient encore à la main l'arc, d'où la flèche vient de s'échapper. On reconnaît dans cette scène un épisode de la vie de saint Gilles, ermite, qui vivait dans les bois ayant pour compagne une biche familière. Un jour, des chasseurs poursuivant l'animal dans la forêt, une flèche maladroite vint atteindre le saint homme à la place de la biche. L'abbé crossé serait également saint Gilles, fondateur d'un monastère. Ce saint est en général représenté dans l'iconographie du moyen âge avec sa compagne apprivoisée couchée à ses pieds : c'est le cas de rappeler que la base n° 38 de cette même rangée du levant montre une biche accroupie. On peut supposer avec vraisemblance que cette base supportait autrefois le chapiteau de saint Gilles, en complétant ainsi l'exposé de sa légende. Cette sculpture, d'une médiocrité absolue, ne retient l'attention que par le sens énigmatique des scènes figurées. »

L'abbé Dulac interprète de la même façon les deux faces du chapiteau.

Quant à l'abbé Cazauran, il voit d'un côté Jésus en présence de saint Pierre qui vient de couper l'oreille à Malchus ; — et de l'autre, saint Cassius martyrisé par les écoliers qu'il instruisait. Cettte explication ne supporte pas un long examen, car aucun caractère iconographique ne permet de reconnaître ni saint Pierre, ni saint Cassius.

Reste la première interprétation. On ne peut douter que la face nord ne représente en effet Dieu apparaissant à Caïn et lui reprochant son meurtre. Mais, en revanche, il est impossible

Digitized by Google

d'admettre que la face du midi représente saint Gilles : la biche, qui, en un pareil sujet, est indispensable, et qui seule permettrait de reconnaître le saint avec certitude, n'y figure pas. De plus, le personnage qui est atteint par la flèche ne porte pas l'habit monacal, il est représenté nu et velu comme un homme primitif. C'est qu'en effet, il s'agit encore de Caïn, et c'est la singulière légende de sa mort, que l'artiste a voulu représenter.

Si l'on fait attention à la façon dont ces chapiteaux ont été conçus, on verra que les scènes qui ornent chaque chapiteau présentent un certain caractère d'unité. Tel chapiteau, qui représente d'un côté l'Ascension, représente de l'autre la descente du Saint-Esprit. L'un est consacré, sur ses deux faces, à l'Adoration des Bergers, un autre à deux épisodes de la légende de saint Jacques, un autre à deux scènes de l'histoire d'Élie et d'Élisée[1], etc. Il y a donc presque toujours un rapport étroit entre les sujets figurés sur les deux grandes faces de chaque chapiteau. Quant aux petits côtés, ils sont occupés, en général, par des feuillages, des armoiries ou des figures décoratives qui n'ont aucun rapport avec le sujet principal. C'est ainsi que dans l'exemple qui nous occupe, la présence d'un abbé avec sa crosse sur un des petits côtés ne prouve rien et ne saurait être invoquée comme un argument en faveur de la légende de saint Gilles[2].

Cette constatation une fois faite, on sera déjà beaucoup moins disposé à admettre la présence, sur notre chapiteau, de deux légendes aussi différentes que celle de Caïn et celle de saint Gilles. Il paraîtra infiniment plus logique d'y voir deux épisodes de l'histoire de Caïn.

Ce chapiteau d'ailleurs, qu'on y fasse attention, n'est pas isolé :

1. C'est pour n'avoir pas assez tenu compte de cette symétrie que M. de Cardaillac n'a pas su expliquer complètement le chapiteau XXI, qui représente bien d'un côté Samson étouffant le lion, mais qui ne représente certainement pas de l'autre Judith et Holopherne. Cette autre face est consacrée aussi à la légende de Samson, et elle nous montre Dalila coupant les cheveux au héros endormi.

2. Au n° XL on voit figurer saint Étienne, sur le petit côté d'un chapiteau qui représente le Paradis terrestre.

Digitized by Google

il fait partie d'une série qu'il n'est pas difficile de retrouver. Les chapiteaux qui la composent forment une illustration des premiers chapitres de la *Genèse* et devaient être disposés ainsi :

Création de l'homme et de la femme (n° XI) ;

Le Serpent tentateur (n° XL) ;

Dieu réprimande Adam et Ève ; l'ange leur apporte une tunique de peau (n° IX) ;

Adam et Ève voilant leur nudité sont chassés par l'ange (n° XXX) ;

La Mort d'Abel et de Caïn (n° XLV).

On ne peut douter que ces chapiteaux n'aient été disposés dans cet ordre avant la destruction du cloître par les huguenots et sa réédification au XVIe siècle. Peut-être cette série consacrée à l'histoire primitive du monde était-elle plus riche qu'elle ne le paraît aujourd'hui[1] ; en tout cas, on reconnaîtra que le chapiteau de Caïn y a sa place toute marquée.

Ceci posé, arrivons à l'explication du sujet.

La face du nord représente sans aucun doute la Mort d'Abel. Dieu, la tête entourée du nimbe crucifère, apparaît devant Caïn qui a encore une main sur le cadavre et qui tient de l'autre son poignard ; il semble chanceler en apercevant soudain Dieu devant lui. Il n'y a là aucune obscurité, ni aucune difficulté d'interprétation.

La face du midi représente la Mort de Caïn, non pas d'après la Bible, mais d'après une légende d'origine rabbinique. Voici ce qu'on racontait à ce sujet. Lamech, le septième descendant d'Adam, devint aveugle dans sa vieillesse ; il n'en continuait pas moins à chasser sous la conduite d'un enfant appelé Tubalcaïn. Un jour qu'il chassait dans un bois, l'enfant dirigea l'arc de Lamech vers un fourré où il croyait avoir vu une bête fauve : Lamech tira et tua Caïn qui se cachait entre les branches. Quand il connut son crime, il entra dans une violente colère, et tua l'en-

1. Quand on releva le cloître au XVIe siècle, on remplaça les chapiteaux qui manquaient par des chapiteaux empruntés au cloître de Trie.

Digitized by Google

fant qui l'avait si mal conseillé. C'est là le sujet que le sculpteur de notre chapiteau a voulu représenter. Caïn, caché entre les arbres, vient d'être blessé à mort, et Lamech semble s'apprêter à lancer sa seconde flèche contre l'enfant.

Cette légende a évidemment son point de départ dans la Bible, car dans le cantique que Lamech chante en présence de Ada et Tsilla, il dit : « J'ai tué un homme pour ma blessure, et un jeune homme pour ma meurtrissure[1]. » Les commentateurs juifs s'exerçant sur ce verset avaient été amenés à supposer que cet homme était Caïn et ce jeune homme Tubalcaïn. C'est ainsi qu'aurait été vengé le meurtre d'Abel.

La plus ancienne mention que nous trouvions de cette légende se rencontre dans une de ces nombreuses lettres que Saint Jérôme écrivit au pape Damase, au sujet des passages difficiles de l'Ancien Testament. Il dit dans la lettre CXXV : « Lamech, le septième descendant d'Adam, tua Caïn sans le vouloir, comme il est écrit dans un livre hébraïque[2]. » Il ne dit pas quel était ce livre, mais il est probable que c'était un de ces livres apocryphes, qui apparurent en si grand nombre dans la littérature hébraïque des derniers temps[3]. Il est probable qu'un hébraisant de profession retrouverait la trace de cette légende dans le Talmud de Babylone ou dans celui de Jérusalem, à défaut d'ouvrages plus anciens. La légende est donc d'origine juive et c'est Saint Jérôme qui la fit entrer dans le monde chrétien. Mais il faut remarquer que si Saint Jérôme a connu les détails de la légende, il n'a pas jugé à propos de les donner : il se contente de dire que Lamech tua Caïn, et on ne trouve rien de plus dans toute son œuvre.

Pendant plusieurs siècles, tous les commentateurs de la *Genèse* se contentent de répéter à peu près textuellement sa phrase,

1. *Genèse*, IV, 23.
2. *Ep. ad Dam.* CXXV. « Lamech, qui septimus ab Adam, non sponte, ut in quodam Hebraeo volumine scribitur, interfecit Caïn. »
3. Cette légende ne se trouve pas dans Josèphe, qui en mentionne pourtant quelques-unes.

Digitized by Google

sans rien y ajouter. Isidore de Séville, l'héritier de l'érudition antique et du savoir des Pères de l'Eglise, ne sait rien de plus sur Lamech que Saint Jérôme. Bède le Vénérable répète, comme il fait si souvent, Isidore de Séville. Un peu plus tard, Raban Maur, dans son commentaire de la *Genèse* et dans son *De Universo*, cite simplement le passage de saint Jérôme.

C'est seulement au IXe siècle, si je ne me trompe, qu'apparaît la légende avec tout son développement. On la trouve pour la première fois dans le commentaire de Walafried Strabo, qui a été si célèbre au moyen âge, sous le nom de *Glossa ordinaria*. Walafried Strabo nous fait savoir qu'il a emprunté ce passage à son maître Raban Maur ; mais, comme il ne se trouve nulle part dans l'œuvre de Raban, il faut admettre qu'il vient d'un ouvrage perdu[1].

Comment se fait-il que cette légende, qui tient si peu de place chez les premiers commentateurs de la Bible, apparaisse tout d'un coup au IXe siècle avec des détails si nombreux et si précis ? Tout nous porte à croire que les rabbins du moyen âge ont fait connaître pour la seconde fois cette légende aux chrétiens, qui n'en savaient pas les détails. Elle s'était transmise dans les synagogues, et, quoi qu'en dise M. Lenormant, il est probable que l'histoire de la mort de Caïn était connue des juifs bien avant le commentaire qu'écrivit au Xe siècle Rabbi Salomo ben Isaac, plus connu dans le nom de Raschi[2]. On sait aujourd'hui que les rapports entre les juifs et les chrétiens, dans ces hautes époques du moyen âge, ont été beaucoup plus nombreux et surtout beaucoup plus pacifiques qu'on ne l'imaginait autrefois.

A partir de Walafried Strabo, notre légende se trouve, avec tous ses développements, chez presque tous les commentateurs de la Bible. Au XIIe siècle, Pierre Comestor, ce prodigieux érudit,

1. Voici le passage. Walaf. Strabo, *Gloss. ord. In Genes.*, vers. 23 : « Aiunt Hebraei Lamech diu vivendo caliginem oculorum incurrisse, et adolescentem ducem et rectorem itineris habuisse. Exercens ergo venationem, sagittam direxit quo adolescens indicavit, casuque Caïn inter fruteta latentem interfecit... unde et furore accensus occidit adolescentem » (Raban).

2. Lenormant, *Les origines de l'histoire d'après la Bible*.

Digitized by Google

à qui vient aboutir toute la science des siècles antérieurs, n'a pas manqué de raconter l'histoire de la mort de Caïn dans son *Historia scholastica*[1]. Il ajoute ce détail, que Lamech chassait les bêtes sauvages, uniquement pour s'emparer de leur dépouille, car, avant le déluge, on ne mangeait pas la chair des animaux.

Vincent de Beauvais, qui est, pour le XIIIe siècle, ce que Comestor est pour le XIIe, ne manque pas de mentionner la légende dans son *Miroir historial*.

A partir de ce moment, il n'y a plus aucun intérêt à suivre les traces de cette légende[2]. Cependant, il importe de remarquer que les premiers ouvrages imprimés contribuèrent infiniment à la répandre. Dans la seconde partie du XVe siècle (c'est précisément l'époque du cloître de Saint-Sever), deux ouvrages extrêmement célèbres la rendirent populaire dans l'Europe entière : c'est d'abord la *Mer des hystoires*, imprimée à Paris chez Le Rouge, et surtout la fameuse *Chronique illustrée*, imprimée à Nuremberg en 1491. Dans ce dernier ouvrage, on voit Lamech représenté avec son arc et on lit en dessous : *Iste Caïn inter fruteta jacentem sagitta interfecit, adolescentemque eum ducentem arcu percussum occidit.*

Ce qui prouve jusqu'à quel point cette légende était devenue populaire, c'est qu'elle figure dans le *Mystère du Vieil Testament*, qui fut représenté dans le courant du XVe siècle. La huitième scène de ce vaste drame a en effet pour titre : *Du Desespoir Caïn et de Lameth qui le tua*. La mort de Caïn est mise en scène avec naïveté. Elle est précédée d'un long dialogue entre Lamech et l'enfant qui l'accompagne, que le poète appelle Tubalcaïn[3].

Telle est la filiation de cette légende autant du moins qu'il nous a été possible de la retrouver. Il reste à indiquer les œuvres d'art auxquelles elle a donné naissance.

1. P. Comestor, *Hist. scol.*, *Liber Gen.*, cap. XXVIII.
2. Il n'est pas inutile cependant de rappeler que le fameux Franciscain Nicolas de Lire, ancien juif converti, fait connaître au XIVe siècle beaucoup de légendes rabbiniques dans ses travaux sur l'Ancien Testament.
3. Voir *Le Mystère du viel Testament*, publié par J. de Rotschild dans la Société des anciens textes français, 1878, t. I, partie VIII.

Digitized by Google

C'est dans la cathédrale de Monreale, en Sicile, que se voit la plus ancienne représentation de la mort de Caïn. Cette scène est figurée dans la mosaïque de la nef centrale, qui est consacrée à l'Ancien Testament. Pour qu'il n'y ait pas de doute possible, on lit en dessous : *Trahens Lamec arcu suo interfecit Caym.* La mosaïque de Monreale est du XIIe siècle. Au XIIIe siècle, la représentation de cette légende n'a pas encore été signalée, si je ne me trompe.

Au XIVe siècle, dans la partie la plus anciennement peinte du Campo santo de Pise, une double fresque nous montre d'abord la mort de Caïn, et ensuite la mort de l'enfant que Lamech tue dans sa colère.

Pour le XVe siècle, nous avons le chapiteau du cloître de Saint-Sever.

Au XVIe, une représentation célèbre de cette légende nous est fournie par une des stalles d'Amiens, que MM. Jourdain et Duval dérivent ainsi : « Le premier groupe, placé vers le milieu de la rampe, nous fait voir Lamech, à demi accroupi, bandant son arc et dirigeant le coup du côté de l'extrémité supérieure de la même rampe, où l'on voit l'infortuné Caïn blotti derrière des arbres qui figurent la forêt. Le jeune serviteur est auprès de Lamech, et lui indique du doigt le but qu'il faut atteindre[1] ».

Cet exemple est du commencement du XVIe siècle, car, il paraît vraisemblable que les stalles d'Amiens ont été achevées en 1521.

Trois ans après, Lucas de Leyde gravait une planche de la série de l'Ancien Testament, où le même sujet est représenté. Voici comment Bartsch la décrit : « Lamech est debout à gauche, occupé à bander son arc. Vis-à-vis de lui un enfant, tenant une flèche de la main gauche, fait signe de la droite vers une hauteur, où Caïn est assis sous un arbre. 1524[2]. »

Nul doute qu'on ne découvre, avec un peu d'attention, plusieurs autres représentations de cette même légende. C'est sans

1. Jourdain et Duval, *Stalles de la cathédrale d'Amiens*, p. 95, n° 10.
2. Bartsch, *Le peintre-graveur*, 1808, t. VII, n° 14, p. 345.

Digitized by Google

doute dans les monuments du xve et du xvie siècle qu'on aura le plus de chance d'en rencontrer. C'est à cette époque surtout que fleurissent librement dans l'art toutes les légendes apocryphes. Ce riche épanouissement a duré jusqu'au jour où le protestantisme a obligé l'Église à retrancher toute cette végétation trop luxuriante.

Émile Male.

Digitized by Google

LES

MONUMENTS DE PIERRE BRUTE

DANS LE LANGAGE ET LES CROYANCES POPULAIRES

CHAPITRE PREMIER

DÉSIGNATIONS POPULAIRES DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES[1]

Les désignations populaires des monuments mégalithiques présentent d'autant plus d'intérêt qu'elles sont presque toutes l'écho de légendes très anciennement et très généralement accréditées. Il y a là un chapitre curieux de ce qu'on peut appeler le

1. Abréviations. *Acc.* = *Mémoires de l'Académie celtique.*
BG. = *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie.*
Bsa. = *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris.*
BTh. = Bulliot et Thiollier, *La mission et le culte de saint Martin*, Autun et Paris, 1892.
CBl. = *Correspondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie.*
Ferg. = Fergusson, *Rude stone monuments.*
Greenw. = Greenwell and Rolleston, *British barrows.*
Mat. = *Matériaux pour l'histoire de l'homme.*
Msa. = *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*
Ra. = *Revue archéologique.*
ZE. = *Zeitschrift für Ethnologie.*
Pour les ouvrages suivants, on renvoie seulement au nom de l'auteur :
Bézier, *Inventaire des monuments mégalithiques d'Ille-et-Vilaine.*
Boisvillette, *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir.*
Cambry, *Monuments celtiques.*
Mahé, *Antiquités du département du Morbihan.*
Musset, *La Charente-Inférieure avant l'histoire.*
Gras, *Essai de classification des monuments préhistoriques du Forez.*
Taillefer, *Antiquités de Vésone.*
Pour les répertoires archéologiques et dictionnaires topographiques, on se sert des abréviations *Rép.* et *Dict.* suivies du nom du département, ou l'on cite le nom du département sans autre référence.

Digitized by Google

stone-lore, étude dont les matériaux sont disséminés dans d'innombrables livres ou mémoires, mais dont il n'existe même pas d'esquisse dans les ouvrages que l'on a consacrés aux dolmens. En France, ce que je connais de meilleur à ce sujet est un opuscule de M. Pierre Gras, *Essai de classification des monuments préhistoriques du Forez* (Montbrison, 1872). Il y a de très riches matériaux dans nos *Dictionnaires topographiques*, *Répertoires archéologiques* et *Statistiques* départementales; mais les *Répertoires* sont encore en petit nombre et la publication en paraît malheureusement interrompue. On doit à M. Salmon un *Dictionnaire archéologique* de l'Yonne (1878) et un *Dictionnaire paléoethnologique* de l'Aube (1882), où ce qui concerne les désignations populaires des mégalithes a été traité avec soin. Pour l'Allemagne, il y a une réunion confuse de désignations populaires dans un mémoire de Weinhold (*Sitzungsberichte der bayerischen Akademie*, phil. hist. Classe, 1859 [t. XXIX, 2], p. 119-121), qui a été résumé dans les *British Barrows* de Greenwell et Rolleston (p. 656); on peut voir aussi l'article *Hünen* dans la grande Encyclopédie d'Ersch et Gruber. Du reste, tout en tenant compte, dans la mesure de mes connaissances, des faits similaires constatés à l'étranger, je me suis surtout appliqué au dépouillement des ouvrages français, qui forment une véritable bibliothèque et que je ne me flatte pas de connaître tous. Mon essai doit donc être considéré comme un cadre dans lequel on pourra faire entrer les documents que des recherches plus complètes fourniraient sans peine. Je dois avertir, dès le début, que les désignations populaires classées ci-dessous, comme les légendes que l'on trouvera dans le second chapitre, ne s'appliquent pas exclusivement à des monuments faits de main d'homme; à cet égard, quelque confusion était inévitable, ou, pour mieux dire, une certaine latitude était de rigueur, car s'il est souvent difficile aux archéologues de distinguer un menhir d'un obélisque naturel, ou un cromlech d'un cercle de rochers, on conçoit que l'imagination populaire ne se préoccupe que de l'aspect extérieur des objets, sans s'inquiéter d'en reconnaître l'origine.

Digitized by Google

Pour plus de clarté, j'indique en commençant l'ordre dans lequel j'ai disposé les résultats de mon enquête, sans tenir compte des subdivisions qui seront marquées en temps et lieu :

1° Désignations simplement descriptives.

2° Désignations reflétant l'idée d'une activité propre aux pierres.

3° Désignations reflétant des idées générales.

4° Désignations qui mettent les mégalithes en rapport avec des personnages fabuleux ou historiques, ainsi qu'avec certains animaux.

5° Désignations impliquant une théorie populaire sur la destination des monuments.

6° Désignations impliquant l'idée que les monuments mégalithiques sont funéraires.

7° Désignations impliquant une théorie demi-savante.

8° Part du christianisme; traces de pas.

I. — Désignations simplement descriptives [1].

A) Dolmens. On peut distinguer les désignations de ces monuments en six classes, suivant qu'elles mettent en lumière leur grandeur (*a*), leur poids (*b*), leur aspect extérieur (*c*), leur construction (*d*), leur situation (*e*), un détail accidentel (*f*).

a) *Monument* [2]; *pierre géante* [3]; *grosse pierre* [4]; *roches* [5].

b) *Pierre pesant* [6]; *pierre pèse* [7]; *pierre soupèse* [8]; *pierre*

1. Il arrive qu'un même monument porte plusieurs noms, dont l'un ou l'autre a prévalu à différentes époques : de là résulte qu'il semble parfois que le nom ait changé, alors qu'il n'y a eu que prévalence temporaire d'une désignation sur l'autre. Ainsi l'on trouve *Pierrefitte* et *Pierrefritte* (Marne, Eure-et-Loir); *pierrefolle* et *pierre c.....* (Vienne), etc.

2. *Acc.* IV, p. 62; V, p 64; Bézier, p. 73.

3. *Msa.* VIII, p. 231 (Lozère).

4. *Msa.* II, p. 179; *Rép. Nièvre*, p. 23; Boisvillette, p. 41.

5. Dolmen dit *Les Roches* (Eure-et-Loir).

6. *Msa.* II, p. 175; Eure-et-Loir (Boisvillette, p. 55).

7. Cambry, p. 212, qui voit là le bas-breton *bes* signifiant tombeau; *Acc.* III, p. 484.

8. *Ra.* 1881², p. 52 (Creuse); *Dict. Vienne.*

Digitized by Google

clouée . Un dolmen est dit *crève-sot* pour indiquer, dit-on, l'inutilité des efforts qu'on a faits pour en soulever les blocs [2].

c) *Pierre blanche* [3]; *pierre brune* [4]; *pierre grise* ou *bise* [5]; *pierre croûte* [6]; *peyre nègre*; *roche noire* [7], etc.

d) *Levade* [8] ou *pierre levade* [9]; *pierre levée* [10]; *couverte* [11]; *couverclée* [12]; *écuvéclée* ou *écouvéclée* [13]; *couvretière* [14]; *pierre plate* [15]; *table de pierre* [16]; *pierres closes* [17].

e) *Pierre de la colline* [18]; *de la motte* [19]; *du champ* [20]; *du rocher* [21]; *pierre du gué* [22]; *pierre l'Ormée* [23].

f) *Pierre percée* (un dolmen ainsi désigné présente un trou dans sa table) [24]; *pierre coclée* [25]; *maison trouée* [26]; *pierre du crible* (nom

1. *Bsa.* XXV, p. 119 (Loiret). On a supposé que l'épithète faisait allusion à « l'inébranlable solidité du monument ».
2. Musset, p. 35.
3. *Ra.* 1881², p. 107.
4. Taillefer, I, p. 254. Dolmen de *Peyrebrune* (Dordogne). Aussi *Pierrebure*, dolmen d'Eure-et-Loir.
5. *Msa.* IV, p. 56; cf. *Mat.* XIII, p. 284; *Dict. Dordogne*, *Eure-et-Loir* (menhir).
6. *Msa.* II, p. 27.
7. Dolmens de la Dordogne.
8. Mahé, p. 24; Taillefer, I, p. 255; *Mat.* IX, p. 194.
9. *Rép. Tarn*, p. 16; *Dict. Dordogne.*
10. *Peyro levado*, *Congrès de Paris*, p. 179; *Mat.* XII, p. 543. De simples blocs de pierre sont désignés de même, *Ra.* 1881², p. 42. On trouve aussi *pierre enlevée* (Salmon, *Yonne*, p. 157).
11. *Ra.* 1859, p. 431; Salmon, *Yonne*, p. 60; *Rép. Aube*, p. 83, 84. Un document de 1352 mentionne un lieu dit *ad petram cubertam* (Musset, p. 75).
12. *Msa.* I, p. 14 (Eure-et-Loir). *Pierre covéclée*, *couvéclée* (Salmon, *Yonne*, p. 86, 133); *pierre couverclée* (Salmon, *Aube*, p. 13).
13. *Ra.* 1859, p. 429; *Rép. Aube*, p. 87.
14. Bézier, p. 34.
15. *Msa.* VIII, p. 152; *Rép. Morb.*, p. 6; Eure-et-Loir.
16. Allem. *Steintisch* (*CBl.* 1890, p. 48).
17. Musset, p. 85.
18. *Msa.* VIII, p. 152. On a prétendu que la véritable traduction du nom breton de la *Table des Marchands* serait « table dans les champs » (*Rép. Morb.*, p. 6).
19. *Dict. Eure.*
20. Salmon, *Yonne*, p. 34.
21. *Dict. Eure.*
22. *Dict. Eure.*
23. *Msa.* IV, p. 57.
24. *Rép. Morb.*, p. 139.
25. La dalle du dolmen est fendue au milieu (Boisvillette, p. 96).
26. *Msa.* VIII, p. 144.

Digitized by Google

d'un dolmen du Morbihan dont la table est couverte de petites excavations); *berceau* (nom d'un dolmen d'Eure-et-Loir dont la table brisée forme un angle dièdre)[1]. C'est sans doute dans cette dernière catégorie qu'il faut placer les désignations de *pierre césée*, *pierre fouquerée*, *pierre hachée*[2]; on trouve aussi celle de *pierre coupe*[3].

B) Menhirs. Nous distinguons quatre classes de désignations, suivant qu'elles mettent en lumière la grandeur ou la hauteur des menhirs (*a*), leur couleur ou leur matière (*b*), leur forme (*c*), un détail accidentel (*d*). Un certain nombre de ces désignations sont aussi appliquées aux dolmens, et réciproquement.

a) *Borne*[4]; *grande borne*[5]; *haute borne*[6]; *borne longue*[7]; *gros caillou*[8]; *grande pierre*[9]; *haute pierre*[10]; *pierre lée* (*lata*)[11]; *pierre longue*[12]; *roche longue*[13].

Les noms de *grosse borne*, *grosse pierre*, etc. peuvent indiquer non des menhirs, mais des bornes milliaires romaines; ainsi l'on trouve ces désignations topographiques à Avrolles (Yonne), sur le tracé d'une voie romaine[14]. Des menhirs ont servi aussi à marquer les limites de communes ou de finages et ont été préservés ainsi de la destruction[15]; il en a été de même pour les tumulus[16].

1. *Msa.* II, p. 157; Boisvillette, p. 52.
2. *Acc.* II, p. 195; Musset, p. 27 (qui explique *fouquerée* par *tombée*); *Bull. Soc. Emul. de l'Allier*, t. XI (1870), p. 309.
3. *Dict. arch. de la Gaule, s. v.* Allyes (Eure-et-Loir); Boisvillette, p. 83.
4. *Rép. Morb.*, p. 43.
5. Salmon, *Yonne*, p. 1; *Aube*, p. 42.
6. *Rép. Oise*, p. 33.
7. *Ra.* 1881², p. 112 (Creuse).
8. Boisvillette, p. 10; *Congrès de Copenhague*, p. 329. Un quartier de Paris doit son nom à un bloc erratique ainsi désigné.
9. *Rép. Aube*, p. 91.
10. *Ra.* 1859, p. 431 (Aube).
11. *Dict. Eure*; Bézier, p. 131. On a aussi les formes *pierrelaie* (Mayenne), *pierrelait* (*Msa.* II, p. 140), *peyrelade* (Gard). Un dolmen de la Manche s'appelle *pierrelée* (Salmon, *Yonne*, p. 47).
12. *Msa.* VII, p. xxxv; Bézier, p. 38. Même désignation en Algérie, *Ra.* 1865¹, p. 210.
13. *Acc.* V, p. 369 (Côtes-du-Nord).
14. Salmon, *Yonne*, p. 30.
15. *Ibid.*, p. 52, 98, 161.
16. *Ra.* 1867², p. 73, 210.

Digitized by Google

b) *Pierre* (*peyre, peyro*) *bise*[1]; *blanche*[2]; *jaune*[3]; *lause*[4], etc. (voir aux dolmens, *c*).

c) *Pierre aiguë*[5]; *droite*[6]; *fiche*[7]; *fichée*[8]; *fichade*[9] ou *ficade*[10]; *fitte* ou *fite*[11]; *fritte*[12]; *fixe*[13]; *pierre*[14] ou *roche*[15] *piquée*, *plantée*, *plantade*[16]; *pierre plate*[17]; *pointe*; *pointue*[18].

Le *Dictionnaire de la Vienne* cite une pierre dite *pierre*

1. *Dict. Eure-et-Loir.*

2. *Rép. Morb.*, p. 207. Dans l'Yonne, *Pierre aube* (*alba*); dans le Gard, *Peyre aube*. Un menhir s'appelle ainsi dès le XIIIe siècle (Bézier, p. 125).

3. *Msa.* VIII, p. 137; *Rép. Morb.*, p. 6. Pour d'autres pierres de diverses couleurs, voir Taillefer, I, p. 259.

4. *Msa.* II, p. 140. La pierre dite *lause* est une espèce d'ardoise; *lapis lausia* figure déjà dans la loi d'Aljustrel (*Ephem. epigr.*, III, p. 181). Un dolmen des Pyrénées-Orientales s'appelle *la Lloza* (*Msa.* XI, p. 5).

5. *Dict. Eure-et-Loir*; Salmon, *Yonne*, p. 107; *Aube*, p. 13. Aussi dans la Mayenne, la Nièvre, etc. *Men Cognoc* (traduit par *pierre anguleuse*) dans l'île de Sein, Desjardins, *Géogr. de la Gaule*, t. I, p. 307. Dans le Midi (Dordogne, Drôme), on trouve le lieu-dit *Peyregude* (*petra acuta*, cf. *Rochegude*).

6. *Msa.* II, p. 157 (Eure-et-Loir); *Rép. Morb.*, p. 143; Yonne, Seine-et-Oise (Salmon, *Yonne*, p. 107).

7. *Peyro ficado*, *Congrès de Paris*[1], p. 179; *peyro quillado*, *ibid.*, p. 171 (cf. *Peyréguil*, Gard). Dans l'Hérault, une *peyre-fiche* est dite *petra fortis* au XIIe siècle. Dans les Hautes-Alpes, une charte de 1276 mentionne un lieu *ad petram ficham* (*Rép.*, p. 103).

8. *Msa.* I, p. 11.

9. Mahé, p. 107.

10. *Dict. Gard.*

11. Gras, p. 11. *Petra ficta* en 1252 (Yonne); *pierreficte* en 1556 (Nièvre). Le nom de *pierre fitte* est aussi porté par des blocs erratiques, *Mat.* XIII, p. 285.

12. Un dolmen d'Eure-et-Loir est dit *pierre frite* (*Dict. topogr.*). On connaît des *pierre fritte* (*frite*) dans l'Oise, la Marne, l'Aube, l'Yonne, Eure-et-Loir, Maine-et-Loire, Mayenne. Dans la Marne, il y a une *pierrefitte* qui s'est appelée plus anciennement *Pierrefritte*; même fait dans Eure-et-Loir, ou une *pierrefite* est dite *pierrefrite* en 1494, *pierrefite* en 1505. Dans l'Yonne, un menhir s'appelle *pierrefitte*, *pierreflite* et *pierrefritte* (Salmon, p. 113). On a voulu expliquer *pierre fritte* par *petra fricta* (pierre ointe), mais il semble plus vraisemblable de voir dans cette forme une corruption, par étymologie populaire, de *pierrefitte*. On trouve aussi la forme *pierrefaite* (*Msa.* II, p. 26, Haute-Marne).

13. *Msa.* II, p. 26. Dans la Vienne, on a *perefixte* (1542), *perefixe*, *pereficte* (1508), *pierreficte* (1498), *perreficte* (1536). Un dolmen (?) dit *Pierrefiques* est signalé en Seine-Inférieure (*Rép.*, p. 101).

14. *Msa.* II, p. 163 (Eure-et-Loir).

15. *Rép. Morb.*, p. 143, 182.

16. Gard. Dans un document de 1472, on lit: « Mansus de peyraficha, confrontatur a capite cum lapide plantato » (*Dict. Gard*).

17. *Msa.* XX, p. 153. Ce nom désigne ordinairement un dolmen.

18. Salmon, *Yonne*, p. 91, 107; *Aube*, p. 13.

Digitized by Google

c.....n, qui s'est appelée plus tard *pierre folle*. C'est le seul exemple que je connaisse d'une dénomination phallique ; elle résulte évidemment d'une comparaison rustique et ne peut être alléguée à l'appui de la thèse qui voit des emblèmes de la génération dans les menhirs.

d) *Pierre courbe*[1]; *roche courbeire*[2] ou *corbière*[3]; *pierre galeuse*[4]; *pierre percée*[5].

Pierrelatte, nom d'une ville de la Drôme, ne peut dériver de *petra lata*, qui donne *pierre lée*, mais de *petra lapta* (= *lapsa*). nom qui paraît dans un texte de 1193 et signifie *pierre tombée* (du ciel?). Une légende locale veut que l'énorme rocher qui domine la ville soit de provenance étrangère.

La toponymie de la France a conservé de nombreux vestiges des désignations énumérées ci-dessus[7], comme on peut s'en assurer en ouvrant le *Dictionnaire des Postes* aux mots Pierrefitte, Pierrefiche, Hauteborne, etc. Il n'y a pas moins de quatorze communes qui portent le nom de Pierrefitte[8]. Les noms de lieux dans la composition desquels entre *ficta* doivent être très anciens, car dans le langage commun *fictus*, *ficta* ne s'est pas conservé, du moins en français et en provençal[9].

C. Pierres branlantes, aussi dites *pierres folles*[10], *mouvantes*, *tournantes*, *tremblantes*[11]. On les appelle, par périphrase descrip-

1. *Ra.* 1881², p. 113 (Creuse).
2. *Msa.* II, p. 140.
3. Gras, p. 38. On trouve *Roquecourbe* (Gard), avec les formes anciennes *Roca-Serveria*, *Cerveria*, *Cervaria*.
4. Salmon, *Yonne*, p. 86.
5. Salmon, *Yonne*, p. 59, 86, 98 ; on trouve aussi *pierre perthuis* (*petra pertusa*).
6. Delacroix, *Statistique de la Drôme*, p. 585. Cf. *Dict. Drôme*, *s. v.* Musset (p. 61) signale un dolmen appelé *Pierre late*.
7. Cf. Salmon, *Aube*, p. 23.
8. Cf. *Bull. Soc. Antiq.*, 1860, p. 154.
9. Je dois cette note à l'obligeance de M. P. Meyer. M. Deloche m'a signalé une *Petra ficta* mentionnée comme borne dans un diplôme du viiie siècle.
10. *Ra.* 1881², p. 171 ; Salmon, *Yonne*, p. 63 ; Musset, p. 145. *Roche follet*, *Msa.* III, p. 19. Cf. ce que nous disons plus bas au sujet de l'épithète *fol*, considérée comme l'adjectif populaire de *fée*.
11. Taillefer, I, p. 37.

Digitized by Google

tive, *pierres qui se balancent*[1], *qui bercent*[2] (anglais *rocking-stones*)[3], *qui branlent*[4], *qui cognent*[5], *qui cornent*[6], *qui croulent*[7], *qui dansent*[8], *qui sautent*[9], *qui tournent*[10], *qui virent*[11]. Les noms de *pierre qui tourne* (*tournante*) et de *pierre folle* ont aussi été donnés à des menhirs et à des dolmens[12]; en général, les désignations de ce genre passent très facilement d'une pierre à une autre, suivant des analogies tout extérieures. Une grande pierre placée en équilibre sur une petite s'appelle en Angleterre *great upon little*[13]; une désignation française analogue est *pierre sur autre*, dans le Forez[14].

II. — Activité des pierres.

Quelques désignations reflètent l'idée d'une activité propre que la légende attribue aux pierres : citons le menhir dit *la*

1. *Ra.* 1881[2], p. 171.
2. Menhir(?) dit *pierre-berce* dans la Creuse, *Ra.* 1881[2], p. 112.
3. En danois *Rokkestenene*, *Msa.* t. XII, p. 94.
4. *Ra.* 1881[2], p. 171. Roche *branlaire* dans le Puy-de-Dôme, *Msa*, t. XII, p. 85.
5. *Roche qui cogne*, lieu-dit dans l'Yonne, Salmon, p. 50.
6. Une pierre de la Côte-d'Or est ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle présente un trou à travers lequel on peut parler avec bruit (*Msa.* VII, p. 17). Mais il existe un menhir nommé *Pierre cornoise* (Carro, *Voyage chez les Celtes*, pl. à la p. 154), ce qui s'expliquerait mieux par la forme pointue et légèrement courbe de la pierre. On cite de même une *pierre cornue* à Cussy (BTh. p. 264).
7. Cambry, p. 236; BTh. p. 325).
8. *Msa.* II, p. 141, XII, p. 84; BTh. p. 353; *Rép. Yonne*, p. 19. Menhir dit *Pierre qui danse* (Salmon, *Yonne*, p. 22).
9. Prétendu dolmen, Musset, p. 107.
10. *Pierre tournante* (*Rép. Yonne*, p. 41); *pierre qui tourne* (*ibid.*, p. 111, 218; *Rép. Seine-Inf.*, p. 205; Boisvillette, p. 55); *pierre tourniche* (*Rép. Oise*, p. 118). Dans la Somme, il y a un lieu-dit *Pierre qui tourne* auprès d'un autre appelé *la Fosse aux Bardes* (*Bsa.* 1889, p. 564); cette dernière désignation est sûrement demi-savante.
11. *Msa.* VII, p. 45; *Rép. Yonne*, p. 109. Un dolmen de la Charente-Inférieure est dit *pierre qui vire* (*Assoc. Française*, 1877, p. 692). *Pierre virant* dans la Côte-d'Or, BTh. p. 104; un lieu dans le Haut-Rhin est dit *Pierre-vire-trois-tours*.
12. *Acc.* V, p. 396; *Msa.* II, p. 166; IV, p. 56, 485; *Ra.* 1881[2] p. 44; Eure-et-Loir. Dolmens dits *pierres folles*, *Msa.* XV, p. IX (Charente-Inférieure); menhir dit *Pierre tournante* (Eure).
13. Cambry, p. 88.
14. Gras, p. 17.

Digitized by Google

pierre qui pousse[1], les cromlechs appelés *les danses*[2], *la ronde des pierres* (all. *Steintanz*) ou *la ronde des fées*[3], *le bal des dames*[4], le cercle de Stonehenge appelé par Geoffroi de Monmouth *chorea gigantum*[5]. On peut en rapprocher certaines dénominations comme *pierre de minuit*[6] ou de *midi*[7], répondant à des légendes d'après lesquelles ces pierres tourneraient d'elles-mêmes à certains moments, et les désignations des pierres branlantes énumérées à l'alinéa précédent.

III. — Idées générales.

Nous réunissons ici les *désignations reflétant des idées générales sans relations avec des individus ou une classe d'individus.* On peut les distinguer en six classes :

A) Idée superstitieuse d'ordre cosmique. Il est question de *pierres solaires*, *pierres du soleil* (all. *Sonnensteine*)[8] ; une pierre branlante de la province de Côme s'appelle *sasso della luna*[9].

B) Idée de divination. Des pierres branlantes sont dites *pierres du sort*[10] ; en Bretagne, elles s'appellent *pierres des dogans*, c'est-à-dire des maris trompés[11].

1. *Bsa.* 1889, p. 557.
2. *Acc.* V, p. 321 (Pas-de-Calais). Même nom donné à des tombelles, Musset, p. 43.
3. *Bsa.* 1888, p. 259.
4. Boisvillette, p. 59.
5. Ferg. p. 109.
6. *Acc.* IV, p. 305; *Congrès de Stockholm*, p. 230; Salmon, *Yonne*, p. 162.
7. *Acc.* III, p. 231; *Rép. Yonne*, p. 62 (cf. *ibid.*, p. III).
8. *Acc.* I, p. 66; *Msa.* III, p. 44 (dolmen de la Vienne); Mahé, p. 144; *Rép. Morb.*, p. 219.
9. *Rivista di Como*, 1884, p. 33.
10. *Congrès de Stockholm*, p. 230. Il sera question plus bas des *pierres sortières* ou *des sorciers* (*sortiarii*).
11. *Acc.* III, p. 305 ; cf., dans le même recueil, IV, p. 85, une curieuse notice sur saint Gengoult et les *dogans*. — Il n'y a rien de fondé dans l'opinion d'un antiquaire qui voulait que le nom primitif du dolmen fût *fol-mein*, signifiant « pierre de l'oracle » (*Msa.* XV, p. XI).

Digitized by Google

C) Idée d'une cérémonie religieuse. Certains menhirs s'appellent *pierre du serment*, parce que l'on prêtait serment devant eux[1]; des pierres sacrées sont dites *pierre de la valse*, *pierre du feu*, à cause des danses que l'on célébrait ou des brandons que l'on agitait autour d'elles[2], ou encore *pierres du sabbat*, à cause des démons qui s'y donnent rendez-vous[3]. Le nom de *pierre frite*, que l'on trouve à côté de *pierre fitte*, désigne-t-il, comme on l'a pensé, des pierres ointes et frictionnées, suivant un usage constaté en Judée, en Grèce, à Rome et qui a subsisté jusqu'à nos jours[4]? Cela est fort douteux, *frite* pouvant n'être qu'une altération de *fitte* sous l'influence de l'étymologie populaire.

D) Idée d'un trésor caché. Un dolmen est dit *pierre du trésor*[5]; une pierre sacrée en Allemagne s'appelle *Goldenstein*[6].

E) Idée d'une famille ou d'une assemblée. Un cromlech s'appelle *les demoiselles de Langon*[7]. Le cercle de Penrith est appelé *Long Meg et ses filles*[8]. Une pierre en Ille-et-Vilaine est la *place du juge*[9]; un dolmen de l'Oise est dit *de la Justice*[10]; des restes de dolmens en Eure-et-Loir s'appellent *pierres de la justice*[11]. Quelques cercles de pierre en Scandinavie sont dits *domaresäte*, c'est-à-dire *sièges des juges*[12].

F) Idée d'une commémoration. Des menhirs anglais sont dits *pierres de bataille* (*cath stones*); en Scandinavie, on les appelle *bötastenar*, c'est-à-dire *pierres de souvenir*[13].

1. Mahé, p. 295.
2. *Bsa.* 1877, p. 247, 249 (Pyrénées).
3. Salmon, *Yonne*, p. 98, 146, 157.
4. *Mat.* XIII, p. 563; Gras, p. 11. Voir plus haut, I, *c*, note 12.
5. *Acc.* IV, p. 62, 341; V, p. 67; Bézier, p. 74.
6. *Acc.* V, p. 346.
7. Bézier, p. 162, pl. XXII.
8. Ferg. p. 127.
9. Bézier, p. 43.
10. *Ra.* 1867[1], p. 443.
11. Boisvillette, p. 42.
12. *Congrès de Stockholm*, p. 614.
13. *Congrès de Stockholm*, p. 614.

Digitized by Google

G) Idée vague d'influence bonne ou mauvaise. On peut citer la *pierre mauvaise* (*peyremale* dans le Midi)[1], le dolmen morbihannais dit *pierre bénite*, qui a probablement reçu ce nom à la suite d'une cérémonie d'exorcisme[2], la *table du péché* en Corse[3], la *pierre merveille* dans la Charente-Inférieure[4].

IV. — Personnages fabuleux ou historiques.

Nous abordons les *désignations qui mettent les mégalithes en rapport avec des personnages fabuleux ou historiques*, à savoir :

A) Les dieux du paganisme. Les quelques exemples que l'on pourrait citer ont tous une origine demi-savante. M. Montelius m'écrit qu'il ne connaît pas en Suède de dénominations de dolmens où interviennent les dieux du paganisme; les géants y paraissent seuls, à l'exclusion même des diables, des nains, des fées, etc. Un dolmen du Berkshire est dit *Wayland Smith's cave*[5]; un menhir appelé *pierre d'Odin* est mentionné dans une des îles Orkney[6].

B) Géants. Les dolmens sont les *caves*[7], les *chambres*[8], les *collines*[9], les *forteresses*[10], les *fours*[11], les *lits*[12], les *maisons*[13], les *pierres*[14],

1. *Msa.* III, p. 19.
2. *Rép. Morb.*, p. 219 (Sarzeau).
3. *Assoc. Française*, 1877, p. 693 (douteux).
4. Musset, p. 81; *Assoc. Française*, 1877, p. 69.
5. *Archaeologia*, XXXII, p. 312. Voir le *Kenilworth* de W. Scott.
6. *Ibid.*, XXXIV, p. 101.
7. *Hünenkeller*, *Riesenkeller* (Greenw. p. 656).
8. *Jättestugor* en Suède.
9. *Hünenberge-hügel*, *Riesenberge* (*BG.* IX, p. 302).
10. *Hünenburg* (Greenw. p. 656).
11. *Jätterignar*, *gigerommen*, en Suède.
12. *Hünenbetten*, *Riesenbetten* (*BG.* IX, p. 302). *Hünebedden* de la province de Drenthe, Schayes, *La Belgique*, I, p. 107. Tombelles dites *lits des géants*, Musset, p. 43.
13. *Hünenstatt* (Greenw. p. 656). En Scandinavie, *jättestuer*, salles des géants. Dans l'Inde anglaise, on donne le nom de *maisons des géants* (*Rakchasas*) à des cromlechs analogues aux *chouchet* algériens (*Msa.* XIX, p. 7).
14. *Pierres des géants*, *jayantières* (*peyro joyondo*, en Lozère).

Digitized by Google

les *tables*[1], les *tombeaux*[2] des géants[3]. En Allemagne, les géants sont appelés tantôt *Riesen*, tantôt *Hünen*; ce dernier mot ne désigne pas les Huns de l'histoire : *Hüne* ou *Heune*, en moyen haut-allemand *Hiune*, se trouve depuis le XIIIe siècle avec le sens de géant qu'il a gardé dans l'Allemagne du Nord[4].

C) Le géant français, Gargantua. Les désignations où entrent ce nom sont particulièrement fréquentes dans la Beauce, le Berry et la Franche-Comté[5], mais on les rencontre aussi en Normandie et ailleurs. Quelques savants[6], notamment M. Gaidoz, ont pensé que Gargantua est un Hercule celtique, dont Rabelais aurait trouvé, dans la tradition populaire, non seulement la légende, mais le nom. A quoi l'on a objecté[7] que le nom de Gargantua ne paraît nulle part avant 1526[8] et que, phonétiquement, il est difficile de le considérer comme celtique[9]. Mais il est du moins certain que la place prise par Gargantua dans la toponymie populaire était autrefois occupée, sur le sol de la France, par un géant de même nature; ainsi, une charte du XIIe siècle appelle *curia gigantis* les roches de Saint-Pierre de Varangeville dites

1. *Riesentische* (*CBl.* 1890, p. 48).
2. Thevet, *Cosmogr. Univ.*, t. I, p. 76 *verso*, appelle déjà *sépultures des géants* les dolmens de la Circassie et du Caucase. *Tombeaux des géants* dans les Causses, *Assoc. Franç.*, 1873, p. 695; en Tarn-et-Garonne, *Msa.* XVII, p. 420; en Irlande, Fergusson, p. 228; en Allemagne, *Hünenkirchhoff* (Greenw. p. 656); en Suède, *jättegrafvar*.
3. L'île de *Gavr'inis*, célèbre par sa grande tombe mégalithique, est l'« île du géant » (*Revue celt.*, I, p. 227).
4. Cf. l'art. *Hüne* dans Ersch et Gruber et *Msa.* XIV, p. 104.
5. *Msa.* XVII, p. 417.
6. E. Johanneau, *Acc.* V, p. 395; Bourquelot, *Msa.* XVII, p. 413; Gaidoz, *Ra.* 1868², p. 172 et les auteurs cités par lui.
7. Baudry, *Revue de l'Instr. Publ.*, 19 mai 1859; G. Paris, *Revue crit.*, 1869¹, p. 326.
8. M. Gaidoz, *Ra.* 1868², p. 179, voudrait reconnaître Gargantua dans le *Gurguntius, filius Beleni*, que Giraud le Gallois (Giraldus Cambrensis) fait régner sur la Grande-Bretagne avant César et qui paraît dans Geoffroy de Monmouth sous le nom de *Gurgiunt*, ailleurs sous celui de *Gurgant*. M. Paris répond (*Revue crit.*, 1869¹, p. 327) que ce Gurgunt gallois n'est représenté nulle part comme un géant.
9. Pour M. Gaidoz, *Ra.* 1868², p. 185, Gargantua dérive d'un thème *gargant*, participe présent de *garg*, avaler (cf. l'ogre latin *Manducus*).

Digitized by Google

aujourd'hui *chaire* ou *chaise* de Gargantua[1]. En second lieu, l'opinion de M. Gaidoz a pour elle un argument négatif, qu'il a cependant omis de faire valoir, à savoir qu'on ne connaît pas de désignations toponymiques où entrent les noms de Pantagruel, de Grandgousier ou d'autres héros de Rabelais. La question ne pourrait être définitivement résolue que par la découverte de documents antérieurs au XVIe siècle où figurerait le nom de Gargantua.

Des menhirs s'appellent *but*[2], *caillou*[3], *roche*[4], *grès*[5], *pierre* ou *pierre fiche* de Gargantua[6], *pierre à aiguiser* ou *à affiler* de Gargantua[7], *pierre à faux* de Gargantua[8], *palet*, *quille*, *quillette* de Gargantua[9], *quenouille* ou *fuseau* de la femme de Gargantua[10]. Près d'Avallon, au lieu-dit Gargant[11], un menhir est appelé *petit doigt de Gargantua*[12]. Un tumulus de Varangeville est *la tombe du petit doit de Gargantua*[13]. La table de quelques dolmens est

1. *Rép. Seine-Inf.*, p. 321. *Cathedra gygantis* dans une charte du XIIIe siècle, suivant Baudry, *Revue de l'Instr. Publ.*, 19 mai 1859.
2. Boisvillette, p. 51.
3. *Msa.* XVII, p. 416 (Eure).
4 Salmon, *Yonne*, p. 28 (Manche).
5. Salmon, *Yonne*, p. 28 (Morbihan).
6. *Msa.* XVII, p. 415; *Bsa.* 1889, p. 566 (Somme). Exemples dans l'Orne et le Jura, Salmon, *Yonne*, p. 28. A Vic-sur-Aisne, on montre une *pierre à pisser* (?) de Gargantua, *Msa.* XVII, p. 415.
7. Mahé, p. 107; *Msa.* XVII, p. 415 (Eure); *Rép. Oise*, p. 184; Salmon, *Yonne*, p. 28 (Aisne). On dit aussi *verziau de G.*, *queusse* ou *queue de G.* (*ibid.*, Oise). Un menhir est dit la *Roche à l'éguemelle* (pierre à aiguiser), sans mention du nom de Gargantua (Salmon, *Yonne*, p. 50).
8. Salmon, *Yonne*, p. 28 (Moselle).
9. *Revue celt.*, II, p. 502 (Oise); *Msa.* XVII, p. 414 (Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir); Boisvillette, p. 93, 102. Cf., pour Seine-et-Oise, Salmon, *Yonne*, p. 28.
10. Mahé, p. 119, 120.
11. Il y a une ferme de *Gargant* dans la Côte-d'Or, un cimetière romain appelé les *Gargants* près de Rambouillet, un mont *Gargant* près de Nantes (*Ra.* 1868^2, p. 176, 178).
12. Salmon, *Yonne*, p. 28; cf. Paus., VIII, 24, qui signale le *doigt d'Oreste* sur un tumulus entre Mégalopolis et Messène. On a pensé que ce doigt en marbre était un symbole phallique (*Berl. Phil. Woch.*, 1892, p. 640).
13. *Rép. Seine-Inf.*, p. 83. Les Spartiates montraient le tombeau du doigt qu'Hercule avait perdu dans sa lutte contre le lion de Némée (Ptol. Héphestion *ap.* Phot., *Biblioth.*, p. 244).

Digitized by Google

dite aussi *palet* de Gargantua[1]; un dolmen de l'Eure est la *pierre* de Gargantua[2]. Un dolmen de l'île d'Oléron est dit *cuiller* ou *galoche* de Gargantua[3]; des menhirs sont les *cuillers*, les *galoches*, les *fourchettes* de Gargantua[4]; certaines pierres en Eure-et-Loir, dans le Loiret et le Loir-et-Cher sont appelées *drue* ou *lunette* de Gargantua[5]. On peut regarder comme demi-savant le nom de *tombeau de Gargantua* donné à une allée couverte de Corlay (Côtes-du-Nord)[6]. Dans le Berry, les pierres à bassins s'appellent *écuelles de Gargantua*[7]; dans l'Ain, un bloc erratique avec nombreuses écuelles est dit *boule de Gargantua*[8]. Un vallon creusé dans la falaise en Normandie s'appelle *chaire* ou *chaise* de Gargantua[9].

D'autres rochers présentant des formes singulières sont dits *berceau*, *botte*, *dent*, *fauteuil*, *gravier*, *lit*, *soupière*, etc. de Gargantua[10]. Deux tumulus près de Vernon sont appelés la *hottée* de Gargantua[11]. Rappelons enfin que, d'après F. Lenormant, dont le témoignage doit être accueilli avec quelque réserve, on vendait à Rouen vers 1852, sous le nom de *gargans*, de petites figures priapiques que les jeunes filles mettaient dans leur corsage pour trouver plus facilement un mari[12].

1. *Msa.* I, p. 25 et *Dict. arch. de la Gaule, s. v.* Allyes (Eure-et-Loir); Gras, p. 25.
2. *Dict. Eure.*
3. *Msa.* IV, p. 58.
4 Musset, p. 90.
5. Boisvillette, p. 102; *Msa.* V, p. IX : XVII, p. 414 (où Bourquelot prétend que la pierre appelée *lunette* présente une échancrure dans le milieu et que la *drue* se rapporte aux jeux du géant).
6. Joanne, *Bretagne*, p. 481; Salmon, *Yonne*, p. 29.
7. *Acc.* III, p. 335. Aussi en Ille-et-Villaine (Bézier, p. 24); on dit aussi *le verre de Gargantua* (*ibid.*).
8. *Mat.* XIII, p. 284.
9. *Msa.* III, p. 25 (cf. *ibid.*, XVII, p. 415); *Rép. Seine-Inf.*, p. 321; *Ra.* 1868², p. 175, note 2.
10. *Msa.* XVII, p. 414, 416; Bézier, p. 32, 33. Gargantua aurait perdu sa dent en voulant manger l'enfant qu'il avait eu d'une fée, qui lui présenta une pierre emmaillotée (Bézier, p. 36). L'analogie avec l'histoire de Saturne et de Rhéa est évidente, mais on peut craindre que la tradition bretonne ne soit moderne.
11. *Ibid.*, p. 416; *Rép. Oise*, p. 194. Des tumulus du Châtillonnais sont dits aussi *botte* (?) de Gargantua, *Ra.* 1872², p. 319.
12. *Ra.* 1868², p. 176, 178.

Digitized by Google

D) Nains. Les dolmens sont dits *loge*, *maison*, *manoir*[1], *pierre*, *table* des nains[2]. En Allemagne, on trouve ces monuments désignés sous le nom de « collines des nains », *Zwerg-* ou *Quargberge*[3]. En Bretagne, les nains sont les Poulpiquets, Poulpiquans, Bolbiguéandets, Corighets, etc.[4]; il en sera question plus loin lorsque nous aborderons le classement des légendes. Dans l'Afrique du nord, les mégalithes sont souvent attribués aux *djinn*, d'autres fois aux *ghoul* et aux *ghoulat* (vampires)[5].

E) Fées ou vieilles[6], sorcières, sorciers. Les dolmens sont les *antres*[7], les *cabanes*[8], les *caves*[9], les *châteaux*[10], les *collines*[11], les *fours*[12], les *fuseaux*[13], les *grottes* ou *trous*[14], les *maisons*[15], les *pierres*[16], les *roches*[17], les *tables*[18], les *tuiles*[19] des fées. Le nom de *pied de fée*, donné à un dolmen d'Eure-et-Loir[20], est exceptionnel.

1. Mahé, p. 129; *Rép. Morb.*, p. 77 (dolmen dit *maison des nains* dans le *champ du tombeau*). Une allée couverte en Ille-et-Vilaine est la *maison des feins* (Bézier, p. 48).
2. *Revue celt.* I, p. 228.
3. Greenw. p. 656.
4. Mahé, p. 111, 127, 129.
5. *Congrès de Norwich*, p. 210.
6. Le mot breton qui signifie fée, *groah'*, peut aussi se traduire par « vieille » (*Msa.* VIII, p. 151). D'autres désignations des fées sont les *dames*, les *demoiselles*, les *douées* (Salmon, *Yonne*, p. 93).
7. *Ra.* 1881[2], p. 51 (Creuse).
8. *Ra.* 1881[2], p. 44, 48 (Creuse).
9. *Assoc. Franç.*, 1873, p. 698 (Lozère).
10. Cambry, p. 212; *Acc.* V, p. 396; *Assoc. Franç.*, 1877, p. 692.
11. Le Mané er Hroek en Locmariaker.
12. *Ra.* 1881[2], p. 45 (Creuse); Salmon, *Yonne*, p. 37 (Haute-Vienne).
13. *Msa.* XII, p. 86 (Lozère).
14. Allées couvertes en Provence, Cazalis, p. 8; dolmen près de Tours, *Acc.* V, p. 377, 396. Une grotte célèbre d'Arcy-sur-Cure est dite *grotte des fées* ou *roche percée* (Salmon, *Yonne*, p. 6).
15. *Acc.* V, p. 396; *Msa.* XV, p. VI; XXI, p. 327.
16. *Assoc. Franç.*, 1873, p. 698 (Lozère); 1877, p. 692 (Indre, Var); *Mat.* XX, p. 177 (Gard).
17. *Roche aux fées* en Ille-et-Vilaine à Essé, *Acc.* IV, p. 399; V, p. 371; dans la Nièvre, *Dict. topogr.* Pierre dite la *roche des Fées* ou la *Margot du Bois* (Salmon, *Yonne*, p. 99; cf. *Rép. Yonne*, p. 95).
18. Mahé, p. 24; *Rép. Morb.*, p. 6.
19. *Msa.* VIII, p. 283 (Haute-Loire).
20. *Dict. Eure-et-Loir.*

Digitized by Google

A la même catégorie appartiennent les désignations comme *pierre fade*[1], *pierre des trois filles*[2], *pierre à la demoiselle*[3], qui sont aussi données à de simples blocs de pierres bruts. Des amas de roches granitiques dans l'Yonne sont dits *pierres aux fées*, *roches aux fées*; on y voit tour à tour la *chaudière*, la *chaumière*, la *cuve*, le *fauteuil* des fées[4]. D'autres pierres sont dites *poëlons* ou *berceaux* des fées[5]; un tumulus de la Gironde est dit *terrier des fées*[6].

Les dolmens sont les *tables*[7] et les *tombeaux*[8] des sorcières. Les menhirs sont aussi dits *pierre des sorcières*, *borne* ou *pierre aux sorciers*[9]; un rocher de l'Oise s'appelle *pierre sortière* ou *pierre du sort*[10].

Un menhir de la Creuse, dit *pierre femme*[11], doit probablement ce nom à quelque légende qui le mettait en relation avec une fée, à moins qu'il ne s'agisse d'une tradition relative à la métamorphose d'une femme en pierre. Un autre, dans l'Yonne, est dit la *femme blanche* et inspire des craintes superstitieuses[12]. Les cromlechs sont appelés *jardins des fées*[14], *rondes des fées*[15], et l'on a signalé en Sardaigne un cercle de pierres coniques munies chacune de deux protubérances ressemblant à des seins[16]. Il faut

1. *Ra.* 1881[2], p. 101.
2. *Ra.* 1881[2], p. 49.
3. *Ra.* 1881[2], p. 44.
4. Salmon, *Yonne*, p. 104, 53. Des voies romaines sont appelées *chemins aux fées* (Salmon, *Yonne*, p. 95, 108).
5. Bézier, p. 138.
6. *Assoc. Franç.*, 1877, p. 692.
7. Mahé, p. 24; *Hexentische*, *CBl.* 1890, p. 48.
8. Dolmen irlandais, Ferg. p. 231.
9. *Whitch stones*, en Angleterre.
10. Salmon, *Yonne*, p. 157.
11. *Ra.* 1881[2], p. 111. Dans l'Yonne, on trouve une *Pierre à Matron* (*Matrona*?) et un *Champ Matron*. Cf. Salmon, *Yonne*, p. 118, 144.
12. *Rép. Oise*, p. 163, 181.
13. Salmon, *Yonne*, p. 53; *Rép. Yonne*, p. 259.
14. *Msa.* t. XII, p. 3 (Vosges).
15. *Assoc. Franç.*, 1887, p. 289; *Bsa.* 1889, p. 259.
16. *Assoc. Franç.*, 1887, p. 289. Les mêmes « pierres à seins » ont été constatées en France, à Léry, à Uzès, à Épône, dans la Marne; il est à peine besoin de rappeler les vases analogues découverts à Hissarlik.

Digitized by Google

ajouter que, dans le langage populaire, *fol* et *follet* paraissent être employés comme les adjectifs de *fée*[1] : on pourrait donc considérer comme des pierres de fées les *pierres* ou *roches folles*, *pierres follet*, etc. que l'on a signalées dans diverses provinces de France[2], Il est vrai que les roches folles sont souvent des pierres branlantes[3], ce qui s'accorde bien avec le sens du mot *fol*; mais la preuve qu'on est là en présence d'une sorte de spécialisation relativement récente, c'est qu'il n'existe pas de *tollsteine* en Allemagne, ni de *madstones* en Angleterre, tandis que l'on trouve dans ces deux pays des *hexensteine* et des *whitchstones*[4].

F) Mères. Certains amas de pierres brutes sont dits *grottes*, *roches aux mères*[5]. Ces *mères* ou *maires* sont les *matres* gallo-romaines, dites *matronae* dans la vallée du Rhin, dont le culte survit aujourd'hui dans celui des fées, dames et demoiselles. La persistance de la désignation est attestée par le fait curieux qu'un groupe de Déesses-Mères, conservé à la Bibliothèque de Beaune, a été trouvé au lieu dit les *Bonnes-Mères*[6].

G) Vierges. Le *dolmen des Marchands* en Locmariaker s'appelle de son vrai nom *dol-merch*, c'est-à-dire *table de la Vierge*, mais il ne s'agit certainement pas de la Vierge Marie[7]. Un dolmen de la province de Jaën en Espagne est dit *piedra de las Vir-*

1. Cf. Gras, p. 12, 15. Ailleurs, *follet* est le masculin de *fée*: ainsi l'on trouve un dolmen dit *maison des follets* (*Rép. Morb.*, p. 215); un menhir de la Mayenne est dit *pierre follet*. Un menhir d'Ille-et-Vilaine s'appelle *pierre de la fontaine au feu* (corruption de *aux fées*, Bézier, p. 20).
2. La toponymie conserve de nombreuses désignations comme *La Folie*, *les Champs Fous*, etc. (Salmon, *Yonne*, p. 35, 63).
3. Gras, p. 15.
4. Dans ces désignations, le nom des sorcières est substitué à celui des fées. Schweighaeuser a fait observer, en étudiant la région des Vosges, que la population allemande ignore les traditions relatives aux fées, tandis que la population française s'en occupe beaucoup (*Msa.* XII, p. 5).
5. Cf. *Ra.* 1881², p. 172.
6. BTh. p. 115.
7. H. Martin, *Études*, p. 174.

Digitized by Google

gines[1], désignation qui ne se rapporte pas davantage à des vierges du christianisme. Le vrai sens du mot nous est indiqué par les pierres branlantes qui ont été appelées *roches aux vierges*[2], à cause des vertus probatiques dont il sera question plus loin. Dans le Tarn, on montre deux pierres voisines, dites l'une *palet de Notre-Dame*, l'autre *palet du Diable*, et l'on raconte à ce propos l'histoire d'un défi porté par le Diable à la Sainte Vierge[3].

H) Le Diable. L'étude des désignations où entre le nom du diable[4] ne doit pas être séparée de celles où l'on trouve des vestiges du paganisme. Bien que le diable, en effet, ne soit pas étranger au cycle d'idées judéo-chrétiennes, il s'y montre sans caractère précis, sans légende, comme l'image presque abstraite de la Tentation. Il en est tout autrement dans le paganisme de l'Europe du nord, où la personnalité du diable est accusée par une foule de traditions; et c'est de ces traditions que dérivent exclusivement les désignations populaires des monuments mégalithiques. Dans les légendes chrétiennes relatives à l'évangélisation de la Gaule, le diable, opposé à un saint ou à une sainte, est toujours considéré comme le défenseur de la vieille croyance; nous sommes donc autorisés à voir partout des survivances du paganisme dans les dénominations où il intervient.

Les dolmens sont les *autels*[5], les *caves*[6], les *cavernes*[7], les *chaires*[8],

1. Cartailhac, *Ages préhist. de l'Espagne et du Portugal*, p. 192.
2. *Acc.* III, p. 217. *Pierre de la Vierge* (?) dans l'Yonne (Salmon, *Yonne*, p. 104). Il est évident que, de nos jours, l'imagination populaire a pu faire intervenir dans ces désignations l'idée de la Vierge Marie.
3. *Rép. Tarn*, p. 18.
4. En Corse, on trouve aussi l'ogre, *orco* (Mortillet, *Mon. még. de la Corse*, p. 28).
5. *Teufelsaltäre* (Greenw., p. 656).
6. *Teufelskeller* (Cambry, p. 316).
7. *Congrès de Paris*[4], p. 177 (Cantal).
8. *Teufelskanzeln* (*CBl.* 1890, p. 48); *chaire du Diable* (*Msa.* IV, p. 293; VIII, p. 256). Cette expression désigne souvent de simples rochers (BTh. p. 127; Bézier, p. 92), aussi dits *chaires des fées* (Bézier, p. 98), *chaires* ou *chaises de saint Martin* (BTh. p. 182).

Digitized by Google

les *collines*[1], les *cuisines*[2], les *enclumes*[3], les *forges*[4], les *lits*[5], les *maisons*[6], les *moulins*[7], les *palets*[8], les *pierres*[9], les *tables* du diable[10]. Les menhirs sont ses *flèches*[11], ses *palets*[12], ses *p..s*[13], ses *quenouilles*[14], ses *faix* ou ses *épaulées*[15] et ses *pierres*[16]; les cromlechs sont ses *chaudrons*[17]. Un amas confus de rochers est dit *four au diable*[18].

I) Les Saints. On peut citer des menhirs dits *pierre de sainte Radegonde*[19] (près de Poitiers), *pierre de sainte Christine*[20] (près de Semur), *grès de saint Aignan*[21] (dans la Somme), *grès Saint-Mien* (Ille-et-Vilaine)[22]; les *pierres de saint Hubert*, *de saint Urbain*, *de saint Vaast* (dans l'Oise)[23], *de saint Léger* (Ille-et-Vi-

1. *Teufelsberge* (Greenw. p. 656).
2. *Teufelsküchen* (Greenw. p. 656). Des *pierres qui fument* passent pour être l'abri où le diable va faire sa galette; suivant d'autres, ces pierres, dites aussi *pierres monnayeuses*, seraient l'atelier où le diable fabrique la monnaie avec laquelle il achète les âmes (Bézier, p. 109).
3. *Assoc. Franç.*, 1877, p. 692.
4. Dordogne (*Assoc. Franç.*, 1877, p. 592). *Stazzona del diavolo* en Corse (*Acc.* VI, p. 81). Comparez le dolmen dit *cave du forgeron Wayland* dans le Berkshire (*Archaeol.*, XXXII, p. 313).
5. *Teufelsbetten* (Greenw., p. 656).
6. *Maisons des diables* au Japon (*BG*. XIX, p. 118; cf. *Revue d'anthrop.*, 1888, p. 235).
7. *Teufelsmühlen* (Cambry, p. 316).
8. Gras, p. 24.
9. Schuermans, *La Pierre du Diable*, p. 22; *Congrès de Stockholm*, p. 229; Salmon, *Yonne*, p. 100; Bézier, p. 8.
10. Mahé, p. 24; *Acc.* V, p. 412; Bézier, p. 64. On trouve aussi *roches du diable*, *châteaux du diable* (Bézier, p. 31). En Corse, *demeure de l'Ogre* ou *de l'Ogresse* (A. de Mortillet, *Mon. még. de la Corse*, p. 28).
11. *Devils arrows* (*Archaeologia*, t. XLVIII, p. 426).
12. Cambry, p. 83; *Rép. Tarn*, p. 18.
13. Bézier, p. 62.
14. *Rép. Morb.*, p. 81.
15. Bézier, p. 77, 99 (allusion aux légendes qui font transporter des pierres par le diable).
16. En Catalogne (Cartailhac, *Ages préhist.*, p. 192).
17. Cambry, p. 104; Mahé, p. 35; *Rép. Morb.*, p 61.
18. Salmon, *Yonne*, p. 37.
19. *Bsa.* 1889, p. 562; *L'Homme*, 1884, p. 716.
20. *Société de Semur*, 1865, pl. II.
21. *Bsa.* 1889, p. 562.
22. Bézier, p. 223.
23. *Rép. Oise*, p. 152, 161.

Digitized by Google

laine)[1], de *saint Marc* (Eure-et-Loir)[2], de *sainte Madeleine* (Charente)[3], le petit dolmen dit *pierre de saint Ethbin* (dans l'Eure). Mais ce sont là des noms de saints locaux, qu'aucune légende précise ne met en rapport avec ces pierres. Je ne connais pas d'exemple certain où le nom de saint Martin, si fréquent dans toute la Gaule et si souvent donné à des rochers, des pierres à bassins, des pierres branlantes[4], des polissoirs[5], se soit attaché à un dolmen ou à un menhir. Le prétendu dolmen du Forez dit *pierre de saint Martin* n'est connu que par une description très vague et a disparu depuis longtemps[6]. Le dolmen dit *pierre de saint Martin* dans l'Indre ne devrait ce nom qu'à une empreinte du pied du saint sur la table[7]. La *Pierre Martine* du Lot[8] n'est pas un dolmen, mais une pierre branlante. Le menhir dit la *Vieille de saint Martin*, près de Nantes, doit son nom à une légende dans laquelle le saint n'est que spectateur[9]. En général, les désignations rappelant le christianisme sont rares et s'expliquent toutes facilement par un essai de « christianisation » des monuments[10]. Ainsi le dolmen d'Eure-et-Loir dit *La Chapelle du Martyre*[11] tire son nom d'une chapelle aujourd'hui détruite, qui aura été construite à côté ou au-dessus des pierres sacrées.

J) Héros celtiques (cf. plus haut *Gargantua*). Ces désignations

1. Bézier, p. 87. C'est la pierre sur laquelle le saint aurait célébré la messe.
2. Boisvillette, p. 97.
3. *Assoc. Franç.*, 1877, p. 693.
4. BTh. p. 33, 335, 340, 399, 448 (pierres à écuelles ou rochers naturels); *ibid.*, p. 274 (dalle couvrant une fontaine). La *Pierre de saint Martin* dans le Poitou (*Msa.* VIII, p. 455) n'est pas plus un monument mégalithique que les pierres du même nom dans l'Oise (*Rép.* p. 109) et dans l'Yonne (Salmon, *Yonne*, p. 4), ou celle de saint Martial dans le Limousin (BTh. p. 18).
5. Voir plus bas.
6. Gras, p. 26.
7. *Assoc. Franç.*, 1877, p. 693.
8. Ferg. p. 347. On trouve des rochers dits *pierre Martin* et *pierre Martine* (BTh. p. 340).
9. Une *Pierre Saint-Martin* est signalée comme monolithe dans l'Yonne (Salmon, p. 38); mais il n'est pas certain qu'il s'agisse là d'un menhir.
10. Dans l'Yonne, un lieu-dit *Grottes des Fées* est voisin d'une *Fontaine Saint-Martin*; il est évident qu'il y a eu là une christianisation partielle (*Rép. Yonne*, p. 93).
11. *Msa.* II, p. 160.

Digitized by Google

sont spéciales aux Iles Britanniques. Un dolmen irlandais est dit *lit de Diarmid et de Graine*[1]; un autre est le *tombeau des quatre Maols*[2]. Un dolmen du pays de Galles est le palet d'Arthur (*Arthur's Quoit*)[3]. Un dolmen de Kent s'appelle *Kit's cotty house*[4]; *cotty* est une altération populaire de *coity* (palet), par analogie avec *cottage* (chaumière). Le cercle de Penrith est la *table ronde d'Arthur*[5]; un autre cercle à Caermarthen est le *parc d'Arthur*[6]. La demi-science a été de si bonne heure à l'œuvre sur ce terrain qu'il est impossible d'attribuer une importance quelconque aux dénominations pseudo-historiques qu'il nous fournit.

K) Héros non celtiques. Les dolmens de l'Inde sont les *maisons des Pandus*, héros du Mahabharata[7]; ceux du Caucase sont les *maisons des preux* .

L) Personnages historiques.

1° César. En 1755, les alignements de Carnac s'appelaient dans le pays *camp de César*, désignation demi-savante dont Caylus nia justement l'autorité[9]. Un dolmen de Locmariaker s'appelle *table de César*[10]. Toutes ces désignations paraissent peu anciennes. Nous savons, par exemple, qu'un dolmen de Felletin, appelé dans le pays *cabano de las Fadas* (cabane des fées), reçut en 1771 seulement le nom de *cabane de César*, qui lui fut donné par le président de Saint-Fargeau, alors exilé dans la Creuse[11].

1. Ferg. p. 225.
2. Ferg. p. 231, qui s'autorise de cette dénomination pour placer le monument en question au vi^e siècle après J.-C.!
3. Ferg. p. 170.
4. Ferg. p. 116.
5. Ferg. p. 128.
6. Cambry, p. 84.
7. *Congrès de Norwich*, p. 241.
8. *Mat.* XX, p. 320.
9. Caylus, *Recueil*, t. VI, p. 384. Dans les environs sont deux buttes dites de César, *Acc.* V, p. 302; cf. *Rép. Morb.*, p. 216 (tumulus-dolmen de Tumiac, dit *butte de César*).
10. *Msa.* XIV, p. 13.
11. *Ra.* 1881^a, p. 48.

Digitized by Google

2° Attila. Des traditions demi-savantes veulent que les trois pierres couvertes de Pont-sur-Seine aient servi d'autels à Attila et que le roi des Huns ait embrassé le menhir dit *Pierre au coq*[1]. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter[2].

3° Brunehaut. Un dolmen de Jambes en Belgique s'appelait *pierre Brunehaut*[3]; il y a aussi une pierre Brunehaut près de Cahors[4]. En général, dans le folklore, le nom de Brunehaut est surtout attaché à des routes romaines[5], qui s'appellent aussi *chemins* ou *chaussées du diable*, *des fées*, *des païens*, *des Romains*, *des Sarrasins*, *de Jules*, *de Julien*, *de César*, *de Charlemagne*, *de la duchesse Anne*, *de la reine Juliette*[6].

4° Charlemagne. Son nom paraît peut-être dans un *Carlstein* cité par Weinhold[7], mais je n'en connais pas d'exemple en France.

5° Roland. Un dolmen des Pyrénées-Orientales est dit *palet de Roland*[8]; un menhir dans la Corrèze est le *grave de Roland*[9].

M) Les Druides. Le dolmen de Trie aurait porté le nom de *pierre des Druides*[10]. On trouve un *autel des Druides* dans la Corrèze et en Ille-et-Vilaine[11], une *chaire du Druide* dans la Côte-d'Or[12], un alignement breton dit *cordon des Druides*[13], des menhirs anglais qualifiés de *Druid stones*. Mais toutes ces désignations sont demi-savantes et sans valeur.

1. Salmon, *Aube*, p. 133, 171.
2. Une légende non moins suspecte veut que saint Louis ait couché dans le dolmen de Civrac après la bataille de Taillebourg (Musset, p. 142).
3. Schuermans, *La pierre du diable*, p. 25.
4. Beaulieu, *Archéol. de la Lorraine*, t. I, p. 68.
5. *Msa.* IV, p. 29; Beaulieu, t. I, p. 66, note.
6. Longnon, *ap.* Desjardins, *Géogr. de la Gaule*, t. IV, p. 230; pour les *chemins du diable* et *de Charlemagne*, Musset, p. 21, 84.
7. Sur les divers sens du mot *Karl*, cf. *Acc.* III, p. 472.
8. *Mat.* XXII, pl. I.
9. *Congrès de Paris*[1], p. 173.
10. *Rép. Oise*, p. 41. Même désignation en Eure-et-Loir, Boisvillette, p. 43.
11. *Congrès de Paris*[1], p. 175; Bézier, p. 8.
12. BTh. p. 273.
13. Bézier, p. 75.

Digitized by Google

N) Les prêtres chrétiens. Un dolmen d'Ille-et-Vilaine s'appelle *tombeau du prêtre*[1]; un alignement à Crozon est dit *maison du prêtre*[2]; un menhir de l'Aube s'appelle *pierre à l'abbé*[3]. Ce sont des dénominations modernes et insignifiantes.

O) Les étrangers. Il faut distinguer trois séries d'appellations de ce genre, suivant qu'elles se rapportent aux païens en général, aux Sarrasins ou aux Mores, enfin à d'autres étrangers païens ou à des hérétiques.

1° *Païens en général.* Dans les Pyrénées, en Espagne et en Afrique, les dolmens sont dits *sépultures des gentils*, *tombeaux des idolâtres*[4]. En Espagne, les menhirs s'appellent aussi *piedras gentiles*[5].

2° *Sarrasins*, *Mores.* Un dolmen d'Ille-et-Vilaine s'appelle *four Sarrasin*[6]. Les allées couvertes des environs d'Arles sont dites *prisons* ou *magasins des Sarrasins*[7]; des dolmens des Pyrénées-Orientales s'appellent *balma*, *cabana del Moro*[8]. On connaît des blocs dits *pierre sarrasine*, *sarrasinière*, *roche sarrasine*[9]. Dans plusieurs localités, les Sarrasins passent pour avoir été les maris des fées[10]; un rocher du Forez s'appelle *roche des Sarrasins* ou *roche des fées*[11]; beaucoup de grottes naturelles du même pays sont dites *grottes des fées* ou *des Sarrasins*[12]. La tradition attribue d'ailleurs aux Sarrasins et non aux Romains beaucoup de ruines

1. Bézier, p. 121.
2. Paul du Châtellier, *Époques*, p. 31.
3. *Ra.* 1859, p. 431; *Rép. Aube*, p. 96.
4. *Msa.* XI, p. 3 (Pyrénées-Orientales); Cartailhac, *Ages*, p. 186 (Espagne); Faidherbe, *Congrès de Bruxelles*, p. 409 (Afrique). Cf. *Congrès de Norwich*, p. 209. Les menhirs africains sont quelquefois appelés *esnam*, c'est-à-dire idoles.
5. Cartailhac, *Ages*, p. 192.
6. Bézier, p. 207.
7. Cazalis, *Allées couvertes*, p. 9.
8. *Mat.* XXI, p. 440; *Msa.* t. XI, p. 9.
9. BTh. p. 272; Gras, p. 12.
10. Gras, p. 37.
11. Gras, p. 12.
12. Gras, p. 39.

Digitized by Google

de tout âge, y compris des ruines romaines[1] : c'est par exception que l'on cite en Eure-et-Loir des pierres dites *tables des Romains*[2].

3° *Autres étrangers et hérétiques.* Les dolmens sont dits *Sorbengraeber*, *Wendengraeber* dans l'Allemagne du Nord. En Écosse, on attribue toute sorte de monuments très anciens aux Picts[3]. Un dolmen de l'Oise est dit *pierre Turquaise*[4]. Dans les Causses, les dolmens sont les *tombeaux des Poulacres* ou *Polacres*[5] ; ce mot paraît avoir désigné à l'origine les Bulgares, hérétiques manichéens de l'Orient, et avoir été appliqué ensuite à des juifs venus de Pologne[6]. On signale une *pierre des Huguenots* en Ille-et-Vilaine[7].

P) Animaux. Les dolmens de l'Inde sont dits *pierres des singes*[8]. Quelques dolmens (?) allemands portent le nom de *Wulfsteine*[9] ; une *pierre du loup* existe en Ille-et-Vilaine, des *pierres au loup* en Eure-et-Loir[10] ; un dolmen (?) dit *le Loup* en Seine-et-Oise[11]. Un dolmen de Vaucluse s'appelle *autel du loup*[12] ; d'autres, dans la Corrèze, sont dits *maison, table du loup*[13] ; dans l'Aube, on trouve la *chambre du loup*[14]. Un menhir s'appelle

1. P. ex. *Ra.* 1864[2], p. 12 ; *Msa.* XVIII, p. 31. Mais souvent aussi la toponymie atteste la présence authentique des Sarrasins dans le midi de la France ; cf. *Msa.* XVIII, p. 18. Voir, sur l'épithète de Sarrasin, *Répert. des trav. histor.*, 1882, p. 18.
2. Boisvillette, p. 42.
3. Cf. *Archaeologia*, t. XXXIV, p. 89.
4. *Congrès de Paris*[1], p. 41.
5. On les appelle aussi *cibournié*, c'est-à-dire cendriers (*Mém. Soc. Aveyron*, 1837-38).
6. *Msa.* VIII, p. 328 ; F. Michel, *Histoire des races maudites*, II, p. 106 ; Mistral, *Dict. prov.*, *s. v.*
7. Bézier, p. 73.
8. *Congrès de Norwich*, p. 241. Deux menhirs bretons sont dits le Babouin et la Babouine (*Rép. Morb.*, p. 179), mais ces désignations ne sont peut-être pas bien anciennes.
9. Greenw. p. 656 ; cf. *Msa.* XIX, p. 233.
10. Bézier, p. 154 ; Boisvillette, p. 42 ; dans l'Oise, *Rép. Oise*, p. 174.
11. Boisvillette, p. 74.
12. *Mat.* XX, p. 181. Sur les climats dits *trou aux loups, case à loups, cave au loup, four au loup, mardelle au loup, fosse au loup*, cf. Salmon, *Yonne*, p. 74.
13. *Congrès de Paris*[1], p. 175.
14. Salmon, *Aube*, p. 115.

Digitized by Google

pierre du champ des loups[1], une enceinte (ou cromlech?) est dite *parc aux loups*[2]. On cite encore en France les pierres à l'oiseau[3], au coq[4], au pigeon[5], aux alouettes[6], aux corbeaux[7], à la marte[8], mais ces désignations sont insignifiantes. Les *cathstones* anglais, qui sont des menhirs, ne se rapportent pas au chat : il faut lire *cath*, mot celtique qui signifie « bataille » et qui se retrouve dans le nom de divinité *Cathubodua*[9].

V. — Théories populaires.

Passons aux *désignations impliquant une théorie populaire ou une conjecture naïve sur la destination des monuments*[10].

Les dolmens sont des *caves*, des *cavernes*, des *chaires*, des *chambres*, des *châteaux*, des *collines*, des *cuillers*, des *cuisines*, des *églises*[11], des *forges*, des *fours*[12], des *fuseaux*, des *galoches*, des *grottes*, des *lits*, des *loges*, des *magasins*, des *maisons*, des *moulins*, des *palets*[13], des *pierres à repasser*[14], des *prisons*, des *roches*, des *tables*, des *tuiles*.

1. *Acc.* V, p. 182.
2. *Rép. Oise*, p. 113.
3. *Pierre oiseau*, bloc erratique, *Rép. Hautes-Alpes*, p. 103.
4. *Pierre coq* (*Rép. Oise*, p. 178) ; *pierre au coq* (*Rép. Aube*, p. 87 ; Salmon, *Aube*, p. 37, 176).
5. *Ra.* 1859, p. 429, 431 ; *Rép. Aube*, p. 87.
6. Dolmen, *Rép. Aube*, p. 94 ; Salmon, *Aube*, p. 88.
7. *Rép. Oise*, p. 174.
8. *Msa.* II, p. 141. S'agit-il bien de l'animal appelé *marte*? On pourrait songer aussi à rapprocher la *pierre à la marte* des nombreuses *pierre Martine* (cf. plus haut, IV, 1) et de la *pierre à la Marthe* (*sic*, *Msa.* XII, p. 89).
9. Cf. *Revue celt.*, I, p. 32 ; IV, p. 19.
10. Les matériaux que nous employons ici sont pour la plupart identiques à ceux que nous avons mis en œuvre plus haut ; il est donc inutile de répéter les références.
11. *Steinkirche* (Greenw. p. 656). Un dolmen de Hollande s'appelle « l'église sans pasteur » (*Congrès de Pesth*, p. 495).
12. *Steinöfen* (Greenw. p. 656).
13. L'étymologie populaire a quelquefois transformé ce mot en *palais*. Ch. Nisard s'y est trompé et a parlé des *palais de Gargantua* (*Dict. de la conversation*, 2e édit., t. VII, p. 729).
14. Dolmen de l'Aube.

Digitized by Google

Les menhirs sont des *cuillers*, des *dents*, des *flèches*, des *fourchettes*, des *fuseaux*, des *galoches*, des *palets*, des *pierres à aiguiser*[1], des *quenouilles*[2], etc.

Les cromlechs sont des *chaudrons* ou la *table ronde d'Arthur* (?).

Les pierrres branlantes sont des *casse-noisettes*[3].

VI. — Caractère funéraire des mégalithes.

Il est probable que les désignations impliquant l'idée que les monuments mégalithes sont funéraires ont pris naissance à la suite de fouilles, qui ont amené la découverte d'ossements sous les dolmens.

Plusieurs dolmens et menhirs portent le nom de *Pierre au Champ Dolent*[4]. *Champ dolent* est naturellement *campus dolens*[5], mais on a mis du temps à s'en apercevoir. Le celtomane Déric expliquait *dolent* par « temple de pierre » et Le Gonidec, réfutant cette étymologie, traduisait *dolent* par « chemin de Dol[6]! » En 1829 encore, le chevalier de Fréminville affirmait que ce mot était d'origine celtique[7].

Un dolmen de Locmariaker s'appelle *tombeau du vieillard*[8]; un dolmen (?) de la Charente-Inférieure s'appelle *tombeau de la demoiselle*[9]; on cite un *tombeau des fées* dans la Gironde, des

1. *Pierres à aiguiser de Gargantua* (Mahé, p. 107); *pierre à aiguiser des bons faucheurs d'autrefois* (Mahé, p. 301).
2. Menhir dit *quenouille de la bonne femme* (*Acc.* III, p. 224); pierre en Alsace dite *Kunkel* (*Acc.* V, p. 346).
3. Taillefer, I, p. 178.
4. *Acc.* IV, p. 64, 341; Salmon, *Yonne*, p. 48; Bézier, p. 51.
5. Au Bengale, les emplacements de monuments mégalithiques s'appelleraient aussi « places de deuil » (Salmon, *Yonne*, p. 3). Un dolmen breton, dit *maison des nains*, est situé dans le *champ du tombeau* (*Rép. Morb.*, p. 77). Même désignation à Saint-Gildas de Rhuis (*ibid.*, p. 217).
6. *Msa.* I, p. 264.
7. *Msa.* VIII, p. 136.
8. Nadaillac, *Premiers hommes*, t. I, p. 328.
9. Musset, p. 115.

Digitized by Google

tombeaux de l'ogre ou *de l'ogresse* en Corse[1], un dolmen dit *tombeau du prêtre* et un autre dit *tombeau de Merlin* en Ille-et-Vilaine[2]. Deux dolmens de l'Indre s'appellent *pierre à la morte* et *pierre du charnier*[3]. Dans les Causses, on a les *tombeaux des géants* ou *des Poulacres*, les *cimetières des Poulacres*[4]; en Irlande, les *tombeaux des géants* et *des sorcières*[5]; en Espagne, les *tombeaux des gentils*[6]; en Afrique, les *tombeaux des idolâtres*; en Palestine, ceux des Juifs, *Kbour beni Israel*[7]; en Allemagne, les *tombeaux des géants*, *des Sorbes* et *des Wendes*; dans le Caucase et en Circassie, les *sépultures des géants*[8].

Pour les menhirs, la seule désignation de ce genre qui me soit connue est celle de *plourouses*, donnée à quelques-uns de ces monuments en Auvergne[9]. Bézier cite un menhir dit *pierre du tombeau*[10]. Il faut dire que les découvertes d'ossements au pied des menhirs sont rares et que leur destination funéraire est loin d'être démontrée même aujourd'hui[11].

VII. — Désignations impliquant une théorie demi-savante.

Nous rangeons d'abord sous ce chef les dénominations assez rares qui assimilent les dolmens à des autels, *aras* en Portugal[12],

1. *Assoc. Franç.*, 1877, p. 692; Mortillet, *Mon. még. de la Corse*, p. 28.
2. Bézier, p. 121, 234.
3. *Assoc. Franç.*, 1877, p. 69.
4. *Assoc. Franç.*, 1873, p. 695.
5. Ferg. p. 228, 231.
6. Cartailhac, *Ages préhist.*, p. 186.
7. *Congrès de Bruxelles*, p. 409; *Ra.* 1888[1], p. 95.
8. Thevet, *Cosmogr. Univ.*, t. I, p. 76.
9. Nadaillac, *Premiers hommes*, t. I, p. 327. Le prétendu menhir dit *pierre qui pleure*, dans la Creuse, n'est que le reste d'une falaise voisine d'une fontaine (*Ra.* 1881[2], p. 115); on peut en rapprocher une *pierre dégouttante*, qui serait la dame éplorée du paladin Roland (Bézier, p. 83). Est-il nécessaire de rappeler la prétendue Niobé du Sipyle?
10. Bézier, p 28.
11. Quelques sépultures dolméniques s'appellent *les Dormants* (Salmon, *Aube*, p. 126, 203); mais ce nom désigne de grosses pierres gisant sur le sol et n'implique pas qu'elles recouvrent des morts.
12. *Congrès de Lisbonne*, p. 343. Le terme populaire est *antas*.

Digitized by Google

autels du diable (*Teufelsaltäre*) en Allemagne. On trouve un *autel du Loup* en Vaucluse[1], un *autel des Druides* dans la Corrèze[2]. Une commune près de Nogent-le-Rotrou, où se trouvent beaucoup de grosses pierres, a pris et conserve le nom de *Les Autels*[3].

En Allemagne, les dolmens sont aussi dits *tables de sacrifice*[4] et l'on a signalé dans l'Aube des pierres de cromlechs appelées *pierres des autels*[5].

Nos dépouillements nous ont fourni un certain nombre de dénominations obscures ou vagues, qui ne rentrent, que nous sachions, dans aucune des catégories précédentes. Nous croyons devoir les énumérer comme un résidu du présent essai de classification et avec l'espoir que les archéologues locaux pourront nous fournir les éclaircissements à leur sujet :

Pierre courcoulée[6]; *pierre de la Gour*[7]; *pierre pécoulée*[8].

Roche aux enfants[9]; *pierre de l'enfant*[10].

Pierre garde[11]; *pierre de la charte*[12].

Pierre à Margot ou *à Marguerite*[13].

Pierre Joassine ou *Joachim*[14].

Chaise à Buthiau[15].

Pierre Gaubert[16]; *pierre Maubert*[17].

1. *Mat.* XX, p. 181.
2. *Congrès de Paris*[1], p. 175.
3. *Acc.* IV, p. 457.
4. *Opfertische, Opferaltäre* (*CBl.* 1890, p. 48).
5. *Ra.* 1859, p. 429; *Rép. Aube*, p. 91; Salmon, *Aube*, p. 148.
6. Dolmen de l'Eure; aussi en Ille-et-Vilaine, Bézier, p. 73.
7. Dolmen de l'Eure.
8. Eure.
9. *Msa.* III, p. 19.
10. Salmon, *Yonne*, p. 62, 149. Il ne peut guère s'agir de l'Enfant Jésus.
11. *Msa.* III, p. 19.
12. Menhir à Boury (Oise), non loin de souterrains dits *caves de la charte* ou *caves aux fées*.
13. Salmon, *Aube*, p. 37, 156; le nom désigne assez fréquemment des mégalithes (menhir dit *Margot du bois*, Salmon, *Yonne*, p. 95). On a trouvé souvent des silex sur des points nommés *Margot* et *Margotterie*.
14. Dolmen (Salmon, *Aube*, p. 176).
15. *Rép. Nièvre*, p. 30.
16. Dolmen d'Eure-et-Loir; Boisvillette, p. 63.
17. Dolmen d'Eure-et-Loir; Boisvillette, p. 63.

Digitized by Google

Pierre cabasselade[1]; *pierre chatonière*[2]; *pierre cocharde*[3].

VIII. — Part du christianisme. — Traces de pas.

Ce qui frappe le plus dans l'espèce de statistique que nous venons de dresser, c'est, à côté du rôle important joué par les géants, les nains, les fées et le diable, la très faible part laissée à l'élément chrétien. Il n'en est plus de même si, des monuments mégalithiques proprement dits, on passe aux polissoirs[4]. Quelques-uns, il est vrai, s'appellent *roc des sorcières*[5], *pierre du diable*[6], *pierre aux fées*[7], *roche des fées*[8], mais d'autres sont placés sous le vocable de saint Martin[9] ou de sainte Radegonde[10] et font l'objet de légendes où ces pieux personnages jouent un rôle. Sur le polissoir dit *Pierre aux dix doigts*, les rainures passent pour être la trace des doigts de saint Flavit[11]. La Vierge et les saints figurent aussi fréquemment dans la nomenclature des pierres à bassins ou à écuelles. Le nom de saint Martin est resté attaché à nombre de cavités naturelles ou artificielles, dites *pas*

1. Dolmen du Gard.
2. Dolmen d'Eure-et-Loir; Boisvillette, p. 85.
3. Boisvillette, p. 69.
4. Ces monuments portent souvent des noms qui conservent l'idée de leur destination primitive, tels que *pierre aux sabres* (*Rép. Yonne*, p. 140), *aux couteaux* (Salmon, *Aube*, p. 161), *à repasser* ou *à repasser les sabres* (*ibid.*), *pierre aiguisoire* (Salmon, *Yonne*, p. x). On mentionne un menhir appelé également *pierre aux couteaux* en Seine-et-Marne (Salmon, *Yonne*, p. 54), un autre dite *pierre au sabre* dans l'Aube, un dolmen dit *pierre à repasser* dans le même département.
5. *Mat.* XX, p. 73 (Dordogne).
6. Salmon, *Aube*, p. 124.
7. *L'Homme*, 1886, p. 225 (Yonne); Salmon, *Yonne*, p. x.
8. *Rép. Yonne*, p. 140.
9. *Bsa.* 1889, p. 557 (Somme, *grès de saint Martin*). Polissoir (?) d'Eure-et-Loir dit *Pinte de saint Martin* (Boisvillette, *Statist. archéol. d'Eure-et-Loir*, I, p. 57).
10. *Bsa.* 1889, p. 561 (Somme).
11. Salmon, *Aube*, p. 195.

Digitized by Google

de saint Martin[1], *pas du cheval, du mulet*[2], de *la mule* ou *de l'âne de saint Martin*[3]. Il en est que l'on montrait déjà du temps de Grégoire de Tours[4]. Ailleurs, il est fait mention du *pas de la jument de saint Jouin*[5], de *l'empreinte des genoux de la mule de saint Hilaire*[6], du *pas du cheval de saint Julien*[7]. L'idée que des cavités sont l'empreinte des pieds de saints personnages ou de leurs montures est répandue d'ailleurs dans le monde entier[8]: à côté de saint Martin, tout à fait privilégié à cet égard, on trouve saint Pierre, saint Paul, saint Thomas, saint Michel, saint Georges, saint Germain[9], saint Hilaire, saint Lucien[10], Hercule, Gargantua, Roland[11], Adam, Abraham, Moïse, Ismaël, Siva, Bouddha, Quezalcoatl[12]. En Allemagne, on montre des pas de géants qui s'appellet *Hünentritte*[13] et l'on a même décrit une pierre à Bärting, dans la Prusse orientale, qui passe pour porter l'empreinte des pas de Dieu[14]. Une pierre dans une église dédiée à sainte Radegonde en Poitou porte,

1. Un bloc en grès de l'Oise est nommé *pierre saint Martin* parce que l'on croit y voir l'empreinte du pied de ce saint (*Rép. Oise*, p. 109). Les exemples analogues sont très nombreux (*Assoc. Franç.*, 1877, p. 693; Bézier, p. 222).

2. *Pierre mulet* dans la Creuse (*Ra.* 1881², p. 175).

3. BTh. p. 8 et suiv. *Chaise de saint Martin* (*ibid.*, p. 182); *creux de saint Martin* (p. 78); *écuelle de saint Martin* (p. 378); *puits de saint Martin* (p. 127); *empreinte des roues du char de saint Martin* (Gras, p. 28). On trouve aussi des rochers appelés *autel*, *flambeau* de saint Martin (BTh. p. 179), des *tombelles* ou *tertres* de saint Martin (*ibid.*, p. 41), etc.

4. *De glor. confess.*, VI; *De mirac. S. Mart.*, XXXI.

5. *Msa.* VIII, p. 454 (Poitou).

6. BTh. p. 9.

7. BTh. p. 287. A Presle, on montre le *pas du cheval de Gargantua* (*Assoc. Franç.*, 1877, p. 694).

8. A Ceylan, on montre aux touristes l'empreinte du pied de Gâutama, que les Çivaïtes rapportent à Çiva, les Vichnouistes à Rama, les Musulmans à Ali, les chrétiens à Adam ou à saint Thomas (*Bsa.* 1892, p. 415).

9. Salmon, *Yonne*, p. 179.

10. *Rép. Oise*, p. 143. Pour d'autres saints dont on montre les pas, voir BTh. p. 10, 395; Boisvillette, p. 76.

11. *Pas de Roland* dans la Lozère, *Msa.* XIV, xxix.

12. *Acc.* IV, p. 268; *Revue celt.*, VI, p. 247 sq.; *BG.* XV, p. 227; BTh. p. 8; *Ra.* 1881², p. 175; Gras, p. 28 sq.

13. Greenw. p. 656.

14. *BG.* XVIII, p. 513. Un menhir à Sognes, aujourd'hui surmonté d'une croix, est appelé *le Pas-Dieu* (*Rép. Yonne*, p. 223; Salmon, *Yonne*, p. 116).

Digitized by Google

dit-on, l'empreinte du pied de Jésus-Christ[1], que l'on montre aussi à Rome, dans l'église près de la porte San Sebastiano[2]. D'autres pierres, dans le Forez, ont gardé l'empreinte du pied de la Sainte Vierge[3]. En beaucoup d'autres lieux, on fait voir l'empreinte des pieds du diable et de l'archange Michel[4], de la griffe du diable[5]; on montre aussi, dans la Creuse, l'empreinte des pieds de la mule du diable[6], ce qui laisse soupçonner qu'ici encore les saints du christianisme, Martin en particulier, ont pris, dans la tradition, la place d'un démon païen. Sans parler, en effet, des pas d'Héraklès mentionnés par les anciens et dont la station dite *Calceus Herculis*[7], dans l'Afrique du nord, a conservé la mémoire, il est certain que le culte des pas a précédé, même dans l'Europe du nord et de l'ouest, l'époque du moyen âge chrétien. Des marques de pieds dues au travail humain et de signification indubitablement religieuse ont été signalées sur des dolmens armoricains[8]; on en a relevé aussi parmi les gravures rupestres scandinaves et même, en plein Océan, au milieu des bizarres sculptures de l'île de Pâques[9].

Des dédicaces grecques gravées à Lesbos et ailleurs sur des plantes de pieds humains figurés en relief sont des ex-voto de pèlerins[10], mais cette explication ne peut évidemment pas convenir pour tous les cas. Il est bien plus probable que l'image de la plante du pied, considérée comme symbolisant le voyage, est une idée secondaire et que l'origine de cette superstition dérive de la croyance aux théophanies. Il suffit de rappeler, à cet égard, la

1. *Msa.* VIII, p. 454; *Bsa.* 1892, p. 415.
2. *Archaeol. Anzeiger*, 1892, p. 64.
3. Gras, p. 28.
4. Bézier, p. 32, 53.
5. *Msa.* V, p. CXLIV; *Ra.* 1881², p. 107; BTh. p. 321, 331. Pour l'Allemagne, cf. *ZE*, XII, p. 259.
6. *Ra.* 1881², p. 74.
7. Tissot, *Géogr. de la prov. rom. d'Afrique*, t. II, p. 516.
8. H. Martin, *Congrès de Lisbonne*, p. 311.
9. *BG.* XV, p. 232.
10. Voir les renseignements fournis à ce sujet dans notre *Traité d'épigraphie grecque*, p. 385.

Digitized by Google

légende romaine sur l'empreinte des sabots des chevaux des Dioscures, que l'on montrait sur les rochers près du lac Régille[1].

(*A suivre*).

SALOMON REINACH.

1. Cicéron, *De nat. deor.*, III, 5. A rapprocher du *pied du cheval de Roland* que l'on montre sur un rocher en Ille-et-Vilaine (Bézier, p. 80).

Digitized by Google

LETTRE INÉDITE

RELATIVE A UN

ÉPISODE DU RÈGNE D'ANTONIN LE PIEUX

(N° 15 de ma collection de papyrus grecs.)

Comme la plupart des textes grecs sur papyrus achetés pour moi en Égypte l'année dernière, la lettre que je publie ici a été écrite sur le recto d'une feuille unique, puis pliée dans le sens de sa longueur en une bande étroite, que l'on a ensuite repliée en deux. Le verso du second pli à gauche porte la note ἐπιστολὴ Θεοκρίτου, tracée sans doute après coup, pour aider à retrouver facilement cette pièce dans le dossier où on l'avait classée sous le chiffre α', qui est marqué de l'autre côté sur le bord supérieur. Longue de 0m,20, large de 0m,095, la feuille n'est remplie qu'à moitié. Un morceau de 2 centimètres carrés s'en est détaché, enlevant les premières lettres des lignes 3, 4, 5 et 6; de plus, le papyrus s'est effrité aux cassures des plis. Mais les lacunes sont, en somme, peu considérables, et la grande régularité de l'écriture permettant toujours de compter exactement les lettres disparues, le texte peut être restitué avec un degré de vraisemblance voisin de la certitude.

L'écriture est ce que j'appellerais une cursive calligraphique. Nette et large, elle se détache en vigueur sur le fond très brun du papyrus. Nous avons là, de toute évidence, la main d'un expéditionnaire: l'auteur de la lettre s'est contenté de griffonner en guise de signature la salutation finale, ἔρρωσθε, en l'accompagnant de son parafe. Les exemples de ce genre ne sont pas rares d'ailleurs, comme on l'a depuis longtemps remarqué.

Digitized by Google

Voici ce texte. J'en comble les lacunes, excepté à la troisième ligne, que je me réserve de compléter plus tard[1].

α′

Αὐρήλιος Θεόκριτος στρατηγοῖς
Ἀρσινοείτου χαίρειν
. . .λιον Τιτανιανὸν τὸν [κ]ράτισ-
[τον] ὑπὸ τοῦ κυρίου ἡμῶν ἀηττή-
5 [του] αὐτοκράτορος Ἀντωνείνου
[εὐσ]εβοῦς τειμᾶσθαι οὐδείς ἐστιν
ἀγνοῶν · διὸ συνβουλεύω ὑμῖν
αἰδημόνως περὶ τοὺς οἰκείους αὐ-
τοῦ προσενεχθῆναι, μηδὲ βιαίω[ς],
10 ὡς καὶ τὰ κτήματα αὐτοῦ [ἐ]πιτρέ-
χειν, μηδὲ συνταράσσειν τοὺς
συνοργοὺς (*sic*), ἀλλὰ καὶ τοῖς ἀρίστοις
καὶ συναί[ρ]εσθαι αὐτῷ. ἄλλως (?) εἰ
μάθοιμι παρὰ τὰ κεκελευσμέ-
15 να πρά[σ]σοντας, ἐπιστρε-
φ[έ]στερον ὑμᾶς ἐπανορθώ-
[σο]μαι.

ἔρρωσθε

20 ἔ[τους] κα′ [π]αυνὶ ιε′

I

« Aurélius Théocrite, aux stratèges du nome d'Arsinoé, salut!

« Personne n'ignore l'estime de notre seigneur, l'invincible empereur Antonin le Pieux, pour Son Excellence..... Titanianus. C'est pourquoi, je vous conseille d'user d'égards avec les siens, au lieu de vous porter à des violences allant jusqu'à l'invasion de ses propriétés ou de molester ceux qui l'aident dans ses travaux. J'engage même les plus honnêtes gens à lui être secoura-

1. Il n'y a dans le papyrus ni accents ni esprits, pas plus que de séparations entre les mots ou de ponctuation.

Digitized by Google

bles. D'ailleurs, si j'apprenais que vous agissiez contrairement à mes ordres, je vous châtierais avec sévérité.

« Portez-vous bien.

« An 21. le 15 Payni. »

Antonin le Pieux étant monté sur le trône l'an 138, notre lettre a pour date le 9 juin de l'an 158.

Aurélius Théocrite était sans nul doute un de ces affranchis de l'empereur qui, au-dessous du préfet, du δικαιοδότης et de l'ἰδιολόγος, dirigeaient d'Alexandrie, leur résidence, l'administration générale de l'Égypte (voir Strabon, XVII, 1, 12). Il semble à tout le moins étrange que, sous le règne d'Antonin, il fallût une lettre ministérielle, parlant de ce ton-là aux premiers magistrats d'un district, pour mettre à l'abri des pires aventures la famille, les serviteurs et les biens d'un des amis du prince, d'un personnage qualifié du titre d'Excellence, tout comme le δικαιοδότης, dans un un autre de mes papyrus[1]. On doit admettre que ce personnage se trouvait alors dans des circonstances tout à fait particulières. Riche, influent, bien en cour, il se voyait en butte à des dangers auxquels non seulement le premier venu parmi les Romains ou les Grecs de la province, mais le plus infime représentant de l'humble classe indigène n'eût pas été exposé à cette époque. Et il était besoin que l'autorité centrale le protégeât contre qui? Contre les stratèges du nome où il avait élu domicile, c'est-à-dire contre ses protecteurs naturels et responsables, contre les hommes chargés de veiller au respect des lois par tous et pour tous. Je ne découvre qu'un seul cas où l'on puisse concevoir une situation pareille. Que l'on suppose un individu frappé de proscription pour crime de lèse-majesté ou de haute trahison. La sentence qui l'atteignait enlevait à sa personne et à sa fortune la sauvegarde de la loi; mais il y a plus: elle faisait courir de très sérieux périls à ses proches, que des haines privées ou certaines con-

1. Ou le préfet lui-même, dans le n° 1492 de la collection de Vienne (voir *Zeitschrift der Savigny-Stiftung*, XII, 3, p. 285).

Digitized by Google

voitises avaient intérêt à considérer comme ses complices. Si le père, l'oncle ou le frère de ce Titanianus, en faveur duquel Théocrite intervient ici, a été déclaré ennemi public, on comprend très bien la nécessité de cette intervention. On comprend aussi que l'avertissement parti de haut lieu s'adressât d'abord aux stratèges du nome où Titanianus avait ses propriétés. C'était à eux de faire exécuter les ordres venus d'Alexandrie ; et puis, abandonnés à leurs propres inspirations, ils pouvaient, dans l'espèce, pour afficher un complet dévouement à la cause de l'empereur, encourager leurs administrés à la violation du droit commun.

Voilà l'hypothèse qui me paraissait expliquer le curieux document qu'on vient de lire. Restait à chercher si dans les témoignages des historiens quelque chose la confirmait. Or, au chapitre VII de la *Vie d'Antonin le Pieux*, Jules Capitolin s'exprime en ces termes : « Publicatio bonorum rarior quam unquam fuit, ita ut unus tantum proscriberetur adfectatae tyrannidis reus, hoc est Atilius Titianus, senatu puniente, a quo conscios requiri vetuit, *filio ejus ad omnia semper adjuto.* » « Jamais les confiscations ne furent plus rares. Cela est si vrai qu'on ne proscrivît qu'un seul individu, accusé d'avoir aspiré au pouvoir suprême, Atilius Titianus. Ce fut le Sénat qui procéda contre lui : encore l'empereur défendit-il à cette assemblée de rechercher les complices du coupable, *et vint-il toujours en aide à son fils.* »

Reprenons maintenant la troisième ligne de la lettre que nous avions renoncé provisoirement à restituer. Le *gentilicium* du protégé d'Antonin y est mutilé ; mais les trois dernières lettres λιον en sont intactes, et il reste de la première le trait initial qui, dans ce type de cursive, caractérise régulièrement l'α : enfin, en mesurant le vide de cette ligne sur celui des lignes suivantes, on voit qu'il ne nous manque que deux lettres, sans compter le corps même de l'α. Dès lors, on peut dire en toute assurance que ce nom est Atilius. Pour l'autre nom, notre papyrus a Titanianus au lieu du Titianus de Capitolin. Cette différence tient sans doute à une inexactitude, imputable soit à l'expéditionnaire qui

Digitized by Google

a transcrit la lettre, soit, ce qui semblerait plus probable, à un copiste du livre de Capitolin ou à cet écrivain lui-même. On sait tout ce que laisse à désirer la tradition scripturaire de l'histoire d'Auguste; on sait également de combien d'erreurs de détail les papyrus d'Égypte sont venus convaincre les auteurs qui l'ont rédigée. Ils ont perdu à la découverte de ces documents dans la mesure de ce que Dion Cassius y gagnait en autorité.

En combinant les données de Capitolin avec celles de notre texte, nous arrivons aux résultats suivants.

Atilius Titanianus, proscrit par le Sénat sous le règne d'Antonin le Pieux, pour crime d'usurpation en l'année 158, avait un fils qui portait les mêmes noms que lui et qui était revêtu à cette époque du titre de κράτιστος, impliquant l'exercice de hautes fonctions publiques. L'empereur honora ce personnage de sa constante bienveillance. Elle eut à s'affirmer avec une énergie particulière, lorsque la famille et les biens du favori coururent de graves dangers à la suite de la condamnation prononcée par le Sénat contre son père. Aurélius Théocrite, affranchi d'Antonin et ministre du préfet d'Égypte, dut adresser une épître comminatoire aux stratèges du nome d'Arsinoé, où étaient situées les propriétés de Titianus, non loin probablement de celles de son père et où il avait installé toute sa maison. Il ne semble pas qu'il y résidât lui-même; autrement, il y aurait dans la lettre un passage spécifiant les mesures à prendre pour sa sécurité personnelle. Le nome Arsinoïte étant administré par deux stratèges, dont l'un avait pour ressort ce qu'on appelait Ἡρακλείδου μερίς ou région d'Héraclide, et le second les deux autres régions du nome, les μερίδες Θεμίστου καὶ Πολέμωνος, comme les ordres de Théocrite concernent à la fois les deux stratèges, il est vraisemblable que les terres d'Atilius n'étaient pas comprises dans une seule de ces juridictions, mais dans toutes les deux. Nous voyons très bien, en effet, que la compétence des stratèges d'Arsinoé n'était pas collective : ainsi, dans le papyrus dont j'ai déjà parlé plus haut et qui date de la onzième année du règne d'Antonin, le δικαιοδότης ou grand juge d'Égypte, ayant à pro-

Digitized by Google

téger les intérêts d'une famille romaine de la ville d'Arsinoé, ne s'adresse qu'au stratège de la région d'Héraclide, où se trouvait la capitale du nome.

Au chapitre v de la *Vie d'Antonin*, Capitolin nous dit que cet empereur eut à réprimer plus d'une révolte en Égypte: « in Aegypto rebelliones repressit ». Il n'est pas téméraire de penser à un rapport quelconque entre une de ces révoltes et la sentence de proscription dont Atilius Titanianus le père fut frappé comme usurpateur. Nous savons que sous les Antonins le haut personnel du gouvernement de la province fut à plusieurs reprises accusé de visées ambitieuses. Avidius Cassius, le fils du préfet Héliodore, donna lieu, vers l'an 148, à des soupçons qu'il ne devait justifier que beaucoup plus tard, sous Marc Aurèle, en se faisant proclamer empereur, mais qui eurent très probablement pour conséquence immédiate la disgrâce de son père (voir Letronne, *Inscriptions d'Égypte*, I, 129 sq.). Au nombre de ses complices figura Calvisius, un autre préfet d'Égypte, que la clémence du prince sauva de la mort.

Dirigeant la province la plus riche de l'empire et la plus éloignée de l'œil du maître, vivant toujours dans le milieu agité de cette grande ville d'Alexandrie, où la popularité était facile à conquérir et où l'émeute levait si vite une armée, le préfet et ses deux auxiliaires, le δικαιοδότης et l'ἰδιολόγος, avaient à combattre des tentations dangereuses. Peut-être, si nous avions la liste complète des chevaliers romains qui, sous Antonin le Pieux, revêtirent un de ces trois titres, y lirions-nous les noms d'Atilius Titanianus, le proscrit. Peut-être aussi son fils, que Théocrite appelle dans sa lettre ὁ κράτιστος, exerçait-il quelque haute charge à côté de lui ou sous ses ordres. Le document presque contemporain que j'ai mentionné ci-dessus accompagne de la même épithète le nom d'un δικαιοδότης, qui n'était autre que Calvisius, le futur préfet et le futur rebelle. Les fonctions de grand juge préparaient naturellement à celles de préfet. Antonin le Pieux pouvait avoir destiné son favori au gouvernement suprême de la province. Mais, cette supposition admise, il arriva sans doute

Digitized by Google

que celui-ci dut renoncer, par la faute de son père, à ce brillant avenir, et que l'on eut la contre-partie de ce qui s'était passé pour Herennius, victime de l'ambition précoce de son fils Avidius Cassius.

Rappelons en terminant que sous Caracalla un certain Théocrite, affranchi de l'empereur, fit assassiner le préfet d'Égypte Titianus. Il n'y a là, évidemment, qu'une coïncidence de noms tout à fait fortuite, mais cette coïncidence est singulière.

Jules Nicole.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 13 JANVIER 1893

M. Philippe Berger communique une inscription punique trouvée à Maktar par MM. Bordier et Delherbe, et dont il doit la connaissance à M. Gauckler, inspecteur des antiquités et des arts. Elle a 2 mètres de longueur et se compose de dix colonnes, de 4 à 6 lignes chacune; la pierre sur laquelle elle est gravée paraît avoir été un linteau de porte. C'est la dédicace de la portion orientale d'un temple, portion appelée, dans cette inscription, *mizrach*: M. Berger rapproche ce *mizrach* du *mihrab* des mosquées arabes. La construction de l'édifice avait été provoquée par une vision des divinités Tât et Amon; une statue de Tât avait été érigée en même temps. Les sept dernières colonnes ne contiennent qu'une liste de noms propres, les uns puniques, les autres berbères, d'autres encore latins.

M. Georges Perrot met sous les yeux de ses confrères une patère d'argent à reliefs dorés, trouvée dans une vigne du cap Chénoua, entre Tipasa et Cherchel, par un colon, M. Rolland, et acquise pour les collections nationales par M. Victor Waille, professeur à Alger. Elle pèse 1 kilogr. 670 et est couverte d'ornements en relief, ciselés dans le métal. On y voit une figure de Neptune, debout, tenant le trident, trois pêcheurs à la ligne et une quantité d'ustensiles de pêche, de poissons, de mollusques, de crustacés, d'oiseaux de mer. Le style est empreint à la fois de lourdeur, de franchise et de fermeté. C'est probablement un travail provincial du IIe ou du IIIe siècle de notre ère. Quatre poinçons d'époque byzantine, apposés sous l'anse ou sous le fond du vase, donnent des noms grecs, peut-être ceux des propriétaires de l'objet dans la dernière période de la domination romaine en Afrique.

M. Héron de Villefosse fait remarquer que l'ornementation de cette coupe doit être rapprochée de celle des mosaïques romaines d'Afrique, où on retouve sans cesse des scènes maritimes et où les poissons apparaissent sous les formes les plus variées. Les artistes de l'Afrique romaine semblent avoir eu une prédilection particulière pour les choses de la mer et de la pêche. On voit constamment, sur leurs œuvres, Neptune, Amphitrite, les Néréides, les Tritons les dauphins et tous les poissons ou coquillages qui peuplent la Méditerranée.

M. Théodore Reinach commence la lecture d'un travail intitulé: *De la représentation en matière de successions féminines dans les droits égyptien, grec et romain* (à propos d'un papyrus du Musée de Berlin).

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 JANVIER 1893

M. le comte de Mas Latrie commence la lecture d'un mémoire sur l'*empoisonnement politique à Venise*. Il insiste sur les preuves multiples et convaincantes d'où il résulte, en dépit des dénégations de quelques historiens, que pendant plusieurs siècles l'assassinat politique a été pratiqué comme un moyen ordinaire de gouvernement par la Seigneurie vénitienne. Il cite et traduit *in extenso* des procès-verbaux des délibérations du Conseil des Dix, acceptant des propositions faites par des particuliers qui s'offraient à faire périr les ennemis de la République, tels que le sultan, les généraux des armées ottomanes, etc.

M. Théodore Reinach continue et termine sa communication sur la représentation en matière de succession féminine, en droit grec, romain et égyptien. L'objet essentiel de ce travail est le commentaire d'un papyrus d'Égypte, conservé au Musée de Berlin et publié récemment par M. Wilcken. Il s'agit d'un procès de succession plaidé en Égypte au temps d'Hadrien: la question en litige était de savoir si la petite-fille devait être admise à venir, en concours avec ses oncles, à la succession de son aïeule. Le droit grec admettait en pareil cas l'affirmative; la même solution fut étendue par Hadrien au droit égyptien et par les empereurs chrétiens, deux siècles seulement plus tard, au droit romain. C'est un exemple remarquable de la lente pénétration du droit grec dans la législation romaine.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1893

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit de cette ville, le 24 janvier : « Des travaux exécutés dans le palais Cafarelli à Rome, ont mis à jour un pan de mur ayant sans doute appartenu à la *cella* orientale de l'antique temple de Jupiter Capitolin. On avait découvert en 1875 une partie de l'aire primitive du temple et un fragment des colonnes de marbre pentélique que Domitien avait fait venir de Grèce. Ce fragment indique un diamètre de $2^{m},10$; les colonnes du Panthéon de Rome n'ont qu'un diamètre de $1^{m},90$. — On a trouvé dans une tombe de Chiusi un bronze représentant une tête de louve semblable à celle de la célèbre Louve du Capitole. La comparaison entre ces deux monuments, dont l'un est évidemment étrusque, et d'une technique postérieure par la date, suivant le professeur Helbig, à celle de la Louve du palais des Conservateurs, offre un nouvel argument à ceux qui soutiennent que cette dernière œuvre date, non du moyen âge, mais de la période étrusque. Au contraire, un nouvel examen du célèbre Lion de Saint-Marc, réparé en 1815 à son retour de Paris, réparé au commencement de 1892, démontre que c'est un ouvrage du XIIe ou du XIIIe siècle, composé de pièces de bronze attachées sur une armature de fer et fort éloigné de la technique étrusque. »

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1893

Il est procédé au vote pour l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement

Digitized by Google

du marquis d'Hervey de Saint-Denys. Deux tours tours de scrutin ont lieu et donnent les résultats suivants :

	1er tour	2e tour
M. Barth	11 voix	23 voix
M. Müntz	11 —	9 —
M. Hartwig Derenbourg	5 —	1 —
M. Louis Havet	5 —	1 —
M. Cordier	2 —	» —
	34 votants	34 votants

M. Barth est élu.

M. Schlumberger met sous les yeux de ses confrères un magnifique reliquaire byzantin appartenant à M. le comte Grég. Stroganoff, qui vient de l'acquérir en Italie. Ce monument est formé d'un cadre de bois à revêtement métallique, orné de figures de saints et muni de divers réceptacles qui contiennent encore des reliques, fragments d'os ou parcelles de sang coagulé, attribués à divers saints. La face principale est ornée de très belles plaques d'émail cloisonné, du travail le plus beau et le plus fin, d'une coloration admirable, représentant les scènes de la Crucifixion et de la Mise au tombeau. Ces plaques sont de la plus belle époque de l'art byzantin, du xe ou du xie siècle. Nous sommes très probablement, ajoute M. Schlumberger, en présence d'une de ces *exuviae Constantinopolitanae*, d'une de ces pieuses dépouilles rapportées en Occident par les Croisés latins à la suite du grand pillage de 1204, et dont les derniers vestiges survivants ornent encore quelques églises de France, d'Italie et des bords du Rhin.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1893

Il est procédé à la présentation de deux candidats pour la chaire de critique des sources de l'histoire de France, vacante à l'École des chartes par la mort de M. Siméon Luce.

M. Auguste Molinier, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est présenté en première ligne, par 17 voix contre 12 données à M. Élie Berger.

M. Élie Berger, archiviste aux Archives nationales, est présenté en seconde ligne par 29 voix.

M. Georges Perrot communique une inscription romaine du temps de Septime Sévère, découverte en 1891, à Sidi-Brahim, près Gouraya (Algérie), par M. Gauckler, chargé d'une mission archéologique, aujourd'hui directeur des fouilles et antiquités en Tunisie. Elle est ainsi conçue : *C(aio) Fulcinio Fabio Maximo Optato c(larissimo) v(iro) quaestorio trib(uno) plebis praet(ori) leg(ato) prov(inciae) Baet(icae) patron(o) incomp(arabili) resp(ublica) G(unugitanorum)*. Ce texte contribue à fixer à Sidi-Brahim l'emplacement de la ville antique de Gunugus. Le gouverneur de Bétique dont il donne les titres était probablement originaire de la ville voisine de Cartenna, où ont été trouvées des inscriptions en l'honneur de plusieurs personnages qui portent les mêmes noms.

M. Foucart propose une restitution d'un passage de l'Ἀθηναίων πολιτεία d'A-

Digitized by Google

ristote, qui, rapproché du texte de plusieurs décrets athéniens, permet de fixer la date de la publication de cet ouvrage à l'an 329 avant notre ère.

M. Clermont-Ganneau lit une étude sur l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte et le déplacement de l'extrémité septentrionale de cette mer depuis l'antiquité. Le livre de *Josué* dit que la limite entre les tribus de Juda et de Benjamin était formée par une ligne allant de Jérusalem à l'embouchure du Jourdain. Aujourd'hui, cette embouchure étant à la latitude même de Jérusalem, la ligne dont il s'agit serait dirigée de l'est à l'ouest. Mais le texte ajoute qu'elle passait par Beth-Hoglah, ville dont l'emplacement est connu, car elle a conservé son nom, sous la forme arabe Kasr-Hadjlâ : or, une ligne tirée de Jérusalem à Kasr-Hadjlâ se dirigerait non vers l'est, mais vers l'est-nord-est, et irait rencontrer le Jourdain, non à son embouchure, mais à 6 ou 7 kilomètres plus haut, au lieu dit Kasr-el-Yahoûd, où la tradition place le baptême de Jésus. De plus, la rive du Jourdain, de Kasr-el-Yahoûd à l'embouchure, longe une vaste dépression de terrain qui semble un marais desséché ; et, précisément, le livre de *Josué* mentionne, à l'extrémité de la limite qu'il décrit, un marais ou une langue de la mer Morte, *lâshôn*, appelé la lagune du Nord, par opposition à celle qui existe encore aujourd'hui à l'extrémité méridionale de la même mer et qu'il appelle la lagune du Sud. Il est encore question de ce marais septentrional, voisin du Jourdain, dans Flavius Josèphe, à propos de la lutte entre les frères Asmonéens, Jonathas, Simon et Jean, et le général syrien Bacchidès. Enfin, un pèlerin russe qui visita la Terre Sainte en 1106 et 1187 de notre ère, l'higoumène Daniel, témoigne que de son temps la distance de Kasr-el-Yahoûd était d'un peu plus de 4 kilomètres, tandis qu'aujourd'hui cette distance est de 6 à 7 kilomètres. De toutes ces circonstances, on peut conclure que, soit par l'effet de l'évaporation, soit par l'accumulation des dépôts d'alluvion, le rivage septentrional de la mer Morte a reculé de siècle en siècle vers le sud, tandis que le cours du Jourdain s'allongeait d'autant. A l'époque où fut écrit le livre de *Josué*, la mer Morte atteignait Kasr-el-Yahoûd, et c'était là qu'elle recevait les eaux du Jourdain; au temps de l'higoumène Daniel, la mer avait perdu et le fleuve avait gagné 4 kilomètres; depuis sept siècles, le mouvement s'est continué à raison d'environ 300 mètres par siècle. Il est évident qu'il ne s'arrêtera pas là.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1893

L'Académie se forme en comité secret, pour l'examen d'une proposition de la commission de la fondation Piot, relative à un projet de publication d'un *Recueil de monuments et de mémoires relatifs à l'archéologie et à l'histoire de l'art.*

La séance étant redevenue publique, M. le marquis de Vogüé communique à l'Académie la première partie du compte rendu publié par le Comité oriental allemand, au sujet de fouilles que ce comité poursuit depuis trois ans à Sendjirli (Haute-Syrie). On a découvert une ville circulaire d'environ 800 mètres de diamètre, entourée d'un double mur flanqué de cent tours carrées et percé de portes monumentales. Deux palais intérieurs ont été déblayés ; on a recueilli plusieurs

Digitized by Google

milliers de fragments sculptés et de nombreuses inscriptions en hiéroglyphes dits hittites, ainsi qu'une stèle assyrienne du roi Assar-haddon et trois inscriptions sémitiques de la plus haute antiquité. La plus ancienne de celles-ci remonte du VIIIe ou au IXe siècle avant notre ère; c'est un long texte, gravé sur le vêtement d'une statue du dieu Hadad; les caractères diffèrent peu de ceux de la stèle de Mésa. M. Joseph Halévy a seul tenté jusqu'ici d'en donner une traduction partielle et provisoire qu'il a communiquée à l'Académie. M. de Vogüé estime, comme lui, que la langue de l'inscription est de l'hébreu mélangé de quelques aramaïsmes et de mots empruntés à un vocabulaire inconnu. La seconde inscription est plus récente d'environ un siècle; le roi assyrien Tiglat-pileser y est mentionné comme suzerain du pays. Elle est gravée sur la face antérieure de la statue d'un roi nommé Panamou. MM. Philippe Berger, Halévy et Sachau se sont appliqués, chacun de son côté, à l'explication de ce texte; la langue est la même que celle du texte qui accompagne la statue de Hadad. La troisième inscription est en araméen pur. Ainsi, la succession de ces textes nous fait assister à l'invasion graduelle de la langue araméenne, sous l'influence de la conquête assyrienne. M. de Vogüé se borne pour aujourd'hui à signaler ces monuments, qui feront époque dans l'archéologie orientale, et dont l'étude fournira peut-être la solution de quelques-uns des nombreux problèmes que soulève encore l'histoire de la Haute-Syrie à ces époques reculées.

SÉANCE DU 3 MARS 1893

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Siméon Luce.

Quatre tours de scrutin ont lieu successivement et donnent les résultats suivants:

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour
M. Eugène Müntz	10 voix	12 voix	15 voix	17 voix.
M. Louis Havet	10 —	10 —	10 —	14
M. Courajod	12 —	11 —	8 —	2
M. Beautemps-Beaupré	1 —	» —	» —	»
Votants	33	33	33	33

M. Müntz, ayant réuni la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu.

M. Boissier communique, de la part de M. Ch. Diehl, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, une note sur une inscription découverte à Sériana (Algérie) C'est un fragment d'un message par lequel Quintus Anicius Faustus, légat de Numidie de 196 à 201, communique aux magistrats de ce lieu un fragment d'une lettre impériale, *partem epistulae s(acrae)*. Ce texte nous apprend que Sériana occupe l'emplacement de la ville romaine de Lamiggiga, qui formait une des stations de la voie de Lambèse à Sétif.

M. Halévy revient sur les inscriptions sémitiques découvertes par le Comité oriental allemand à Zindjirli, qui ont fait déjà l'objet de deux communica-

Digitized by Google

tions, l'une de M. Halévy lui-même, l'autre de M. le marquis de Vogüé. Il relève, dans le plus ancien de ces textes, un passage qui offre, dit-il, un grand intérêt, parce qu'il fournit une preuve formelle de la croyance à l'immortalité de l'âme chez les Sémites de Syrie, au IXe siècle avant notre ère. Le roi Panammou Ier adjure chacun de ses successeurs futurs de faire, au moment de son couronnement, des libations particulières à son intention, qui se joindront aux sacrifices usuels en l'honneur du dieu Hadad : « Quand on aura, dit-il, prononcé mon nom et récité la formule : *L'âme de Panammou boira avec toi*, alors l'âme de Panammou boira avec toi. Mais celui qui négligera cette cérémonie funéraire verra son sacrifice repoussé par Hadad, et l'âme de Panammou boira avec Hadad seul. »

SÉANCE DU 10 MARS 1893

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit de cette ville, le 7 mars : « Un effondrement au Palatin, la chute d'une partie du mur, soutenant les terres au-dessus desquelles, à une hauteur de 8 à 10 mètres, s'élève la villa Mills, a failli entraîner, avec plusieurs des grands arbres qui l'avoisinaient, cette villa elle-même qu'on souhaite depuis si longtemps voir disparaître. — M. le professeur Barnabei a montré à l'Académie des Lincei deux fragments d'anses d'un vase de bronze : un taureau et une lionne d'un très beau travail archaïque et d'une admirable patine. Les fragments du vase avec ceux du trépied qui le soutenait ont été découverts près d'Ascoli, non loin de la côte de l'Adriatique. On a trouvé à plusieurs reprises dans cette région de beaux fragments d'ouvrages de bronze, ouvrages grecs sans doute, que les Tarentins apportaient pour les échanger contre la laine nécessaire à leur industrie de teinture. — La science aura eu sa part dans les fêtes du jubilé de Léon XIII. Le Sultan a fait présent au Pape du marbre portant l'inscription d'Albercius, évêque de Phrygie au commencement du IIIe siècle, inscription grecque connue depuis longtemps, où il est question du poisson mystique, et qui est de grande importance pour l'archéologie chrétienne. — M. de Rossi va publier une notice sur les accroissements qu'a reçus sous Louis XIII le Musée chrétien de la Vaticane. Une série de rapports officiels rappellera toutes les notables améliorations apportées par le Saint-Père aux conditions du travail scientifique, toute une suite de catalogues d'imprimés ou de manuscrits des divers fonds livrés à la publicité, la formation d'une salle de consultation, etc., sans parler de l'ouverture des Archives. »

M. Casati, conseiller honoraire à la cour d'appel de Paris, adresse une nouvelle lettre relative au Lion de Saint-Marc à Venise. L'opinion qui attribue ce monument au XIIe siècle de notre ère vient d'être soutenue par un Italien, M. Giacomo Boni. M. Casati la combat pour trois raisons : 1° le bronze du moyen âge contenait généralement 1/4 ou 1/5 de plomb, celui du Lion de Venise se compose de cuivre avec 15 pour 100 d'étain ; 2° le style du Lion de Venise ne rappelle en rien l'art du moyen âge ; 3° l'exécution d'un monument semblable au XIIe siècle aurait laissé des traces dans les archives des villes italiennes. M. Casati main-

Digitized by Google

tient qu'il y a de fortes raisons d'attribuer au Lion de Saint-Marc une origine étrusque.

M. G. Schlumberger fait passer sous les yeux de ses confrères un ivoire chrétien fort ancien que le Louvre vient d'acquérir, et qui est, dit-il, une des pièces les plus curieuses de cette série dans notre Musée national. La face antérieure, sculptée, représente un apôtre prêchant au milieu d'une foule d'auditeurs vêtus de costumes analogues à celui des personnages des mosaïques de Ravenne. Il s'agit peut-être de saint Paul prêchant aux gentils. Les auditeurs sont groupés sous la porte d'une ville en miniature, dont les principaux monuments, de formes très diverses, sont figurés en relief, peuplés de petits spectateurs qui, penchés aux fenêtres et aux balcons, écoutent eux aussi la prédication du saint. La disposition très particulière des édifices, l'irrégularité voulue avec laquelle ils se dressent les uns à côté des autres, la variété très caractérisée de leurs formes, la présence d'un vaste portique demi-circulaire central, toutes ces circonstances réunies permettent de supposer que l'artiste a voulu représenter une cité en particulier, cité probablement très connue.

M. l'abbé Duchesne indique un rapprochement entre deux détails de cette sculpture et deux épisodes de la prédication de saint Paul. En Troade, les *Actes des Apôtres* parlent d'un jeune homme qui s'endort près d'une fenêtre et tombe sur le sol : à droite de l'ivoire, on voit une figure d'homme qui a la moitié du corps en dehors d'une fenêtre. A Iconium, selon la légende de sainte Thècle, la jeune sainte, écoutant de sa fenêtre l'Apôtre qui prêchait dans une maison voisine, était si absorbée par l'éloquence de saint Paul que sa mère ne pouvait la décider à s'éloigner : les figures de la mère et de la fille se voient à gauche de l'ivoire, faisant pendant à celle du jeune homme qui tombe de la fenêtre.

M. le comte de Mas Latrie termine la lecture de son mémoire sur l'emploi du poison comme moyen de gouvernement dans l'ancienne république de Venise. Ce travail est fait tout entier sur les procès-verbaux authentiques des inquisiteurs d'État dans le Conseil des Dix. Il montre l'usage des décrets d'empoisonnement répandu dès le XVe siècle, très fréquent au XVIe, usité encore au XVIIe; on en trouve les derniers exemples au XVIIIe siècle, en 1729 et en 1775. Ont été l'objet de décrets d'empoisonnement :

Les rois de France Charles VIII et Louis XII ;

Les empereurs Sigismond et Maximilien Ier ;

Les sultans Mahomet II, Bejazet II et Sélim III, et sept ou huit vizirs.

Le connétable de Bourbon, le duc Jean-François Gonzague de Mantoue, le duc Alphonse de Calabre, le comte Louis dal Verme, le comte Jérôme Riaro, le comte de Bonneval, le comte Jean de Politza, le cardinal de Gurck, un évêque dalmate, etc.

M. Clermont-Ganneau lit une note sur le passage du Jourdain à pied sec par les Israélites. La tradition d'une interruption soudaine et miraculeuse du cours du Jourdain en pleine crue, rapportée par le livre de *Josué*, repose, selon M. Clermont-Ganneau, sur l'observation d'un fait naturel : le Jourdain est sujet à des interruptions de ce genre, amenées, au moment des grandes crues, par l'ébranlement des terres riveraines. Un fait analogue à celui que raconte la Bible

Digitized by Google

est rapporté, en des termes dont l'extrême précision doit inspirer toute confiance, par l'historien arabe Nowairi : en l'an 1267 de notre ère, pendant une crue du fleuve, l'éboulement d'un monticule qui surplombait le courant arrêta subitement le cours de des eaux, et l'on put, pendant quatre heures, travailler à pied sec à la réparation des piles d'un pont récemment construit par ordre du sultan Beibars. Ce pont, dont les ruines subsistent, avait été bâti en un point situé entre Dâmié et Qarawâ, à une trentaine de kilomètres au nord de Jéricho.

M. Philippe Berger commence une communication sur les tatouages tunisiens.

SÉANCE DU 17 MARS 1893

M. Gaston Paris fait une communication sur les faits épigraphiques ou paléographiques allégués en preuve d'une altération ancienne du *c* latin. Partant de ce point (qu'il s'est attaché à démontrer ailleurs) qu'en latin classique le *c* devant *e* ou *i* se prononçait invariablement comme un *k* (ou comme *qu* dans les mots français *qui*, *quel*), il recherche s'il est vrai que l'altération qui a donné à cette lettre, dans les diverses langues romanes, le son de l'*s* ou un son analogue, se soit produite dès la fin de l'antiquité ou le commencement du moyen âge. Il montre que tous les exemples en ce sens, qui ont été tirés d'inscriptions ou de manuscrits antérieurs au VIIe siècle, sont faux ou incertains, et qu'il n'y a pas de motifs de supposer que cette altération se soit produite nulle part avant ce siècle.

M. Bréal conteste ces conclusions. Les faits cités par M. Paris prouvent que jusqu'au VIIe siècle le son du *c* devant *e*, *i* n'était pas assez différent de celui du *k* pour qu'on exprimât cette différence dans l'écriture : ils ne prouvent pas que les deux sons fussent identiques, et peut-être ne l'étaient-ils pas même en latin classique. Le C s'étant altéré en osque et en ombrien, il serait surprenant que le latin l'eût conservé à l'état de parfaite intégrité. Il y a, ajoute M. Bréal, beaucoup de degrés intermédiaires entre KINEREM et le français *cendre*.

M. Gaston Paris ne pense pas que le latin ait dû nécessairement se comporter comme ses voisins l'osque et l'ombrien. Le français moderne, qui a perdu le son du *c* latin devant *e*, *i* dans les mots où ce son existait en latin, l'a reconstitué dans d'autres mots, comme *qui*, *quel*, *cœur*, etc. Dans ces mots, certains dialectes ont conservé ce son intact jusqu'à ce jour, d'autres l'ont déjà altéré. Il faut en conclure qu'en phonétique, ce qui s'est passé en un lieu ne prouve pas que la même chose ait dû se passer en un autre.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie deux fragments d'inscription provenant d'Orange. Ils avaient été achetés, il y a quelques années, à Orange, par un correspondant de l'Académie, M. Otto Hirschfeld. Celui-ci, après les avoir publiés et expliqués dans le tome XII du *Corpus* de Berlin, a chargé M. Héron de Villefosse de les offrir en son nom au Musée de Saint-Germain-en-Laye : il a pensé, avec raison, dit M. Héron de Villefosse, que leur place était marquée dans le Musée de nos antiquités nationales. L'Académie, ajoute l'auteur de la communication, reconnaîtra certainement cette délicate pensée en adres-

Digitized by Google

sant au donateur ses félicitations et ses remercîments. — Le texte, unique en son genre, est un parcellaire cadastral de la colonie d'Orange, à la fois descriptif et figuré. Un passage d'Hygin, relatif à l'établissement d'une colonie et à la division du terrain à distribuer, a fourni l'explication de ce document. On retrouve dans Hygin les mêmes formules que sur les fragments d'Orange. Nous avons là une centurie complète, avec les noms des trois propriétaires du terrain, tout à fait comme l'indique l'agronome romain. Après les noms se trouve l'indication des parcelles de terrain qui appartiennent à chacun. — Un troisième fragment du même texte, s'appliquant exactement à côté des deux premiers, appartient à un habitant de Nimes, M. Estève. M. Héron de Villefosse souhaite que ce fragment puisse aussi prendre le chemin du Musée de Saint-Germain-en-Laye, ou tout au moins y être représenté par un moulage.

M. Barth commence une communication sur deux inscriptions rapportées récemment de Siam par M. Fournereau, aujourd'hui sous-bibliothécaire de l'École des beaux-arts.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : *Demosthenis orationum codex* Σ. *Œuvres complètes de Démosthène, fac-similé du manuscrit grec* 2934 *de la Bibliothèque nationale*, publié par Henri Omont ; — par M. Bréal : *Zend-Avesta*, traduit par James Darmesteter, tome III (en faisant cette présentation, M. Bréal insiste avec détail sur les idées nouvelles que M. Darmesteter a eu l'occasion d'exposer et d'établir par des démonstrations concluantes : il signale notamment l'influence de la Grèce sur les conceptions philosophiques de l'Avesta, et celle de l'alphabet grec sur l'écriture zende); — par M. Maspero, au nom de M. Georges Perrot : *Description de l'Afrique du Nord : Atlas archéologique de la Tunisie* accompagné d'un texte explicatif par MM. E. Babelon, R. Cagnat, S. Reinach, 1re livraison.

(*Revue Critique.*) Julien Havet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1893

M. Cagnat communique quelques inscriptions relevées à Doukla (Montenegro) pour M. Nicod, chargé d'une mission archéologique par le Ministère de l'Instruction publique.

M. Durrieu à propos des peintures du célèbre *Codex aureus* de la Bibliothèque de l'Escorial, signale des particularités qui prouvent le contact direct de l'art allemand et de l'art byzantin à l'époque où ces peintures ont été exécutées (première moitié du XIe siècle).

Digitized by Google

M. Müntz confirme la communication de M. Durrieu en rappelant que des artistes grecs ont été amenés en Allemagne par l'impératrice Théophanie.

M. Émile Molinier, tout en admettant l'influence exercée par l'art byzantin, fait ses réserves en ce qui concerne la valeur des textes et des monuments sur lesquels on s'appuie pour affirmer qu'une colonie d'artistes byzantins s'est établie en Allemagne. Une discussion s'engage à ce sujet entre MM. Müntz, l'abbé Duchesne, Berger, de Geymüller, Guillaume et Molinier.

M. Blanchet communique une terre cuite gallo-romaine dans laquelle M. Jullian a voulu reconnaître à tort l'imitation d'un monument étrusque. M. Martha se range à l'avis de M. Blanchet.

M. Émile Molinier communique un très beau volet de triptyque byzantin en ivoire, du xe ou du xie siècle, faisant partie de la collection de M. Hochon.

M. Michon communique une boucle d'oreille d'or appartenant à l'art grec archaïque semblable à celles que M. de Baye a attribuées à l'art hongrois à l'époque des Avares.

M. de Villenoisy communique une pioche à main en pierre découverte par M. le commandant Rochas, près de Voiron.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1893

M. Roman donne lecture, au nom de M. Auguste Prost, d'une communication relative au groupe de l'Anguipède et du cavalier, découvert à Schierstein, entre Coblentz et Mayence.

M. Müntz, revenant sur sa communication de la précédente séance, communique une série de textes du ve au xve siècle établissant les rapports artistiques de l'Allemagne et de l'Italie avec l'empire byzantin.

M. Émile Molinier, tout en reconnaissant l'intérêt de ces textes, déplore leur silence au point de vue du rôle que l'on attribue d'ordinaire à l'impératrice Théophanie dans l'influence exercée par les Byzantins sur l'art allemand à l'époque des Othons, et ne croit pas qu'il ait existé en Allemagne de colonie d'artistes grecs.

M. Müntz, à l'appui de sa thèse, fait encore remarquer la collaboration probable d'artistes byzantins dans les peintures du manuscrit de l'Escorial qu'a signalé M. Durrieu et dans un manuscrit conservé à Trèves.

M. l'abbé Duchesne fait remarquer que dans les monastères grecs d'Occident, il a dû exister des ateliers d'artistes.

M. Berger fait remarquer la présence, dans le manuscrit de l'Escorial, du saint grec Pantaléon, au milieu de saints des diocèses de Cologne et de Constance.

M. Martha communique une terre cuite grecque très primitive donnant une des représentations les plus anciennes en relief de la charrue.

M. Mazerolle communique un beau médaillon en plomb appartenant à M. Vasset, représentant le connétable Anne de Montmorency. D'après le monogramme que porte ce médaillon, on pourrait l'attribuer à Jean II Cousin.

Digitized by Google

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1893

M. G. Rey lit une note relative à la situation géographique de plusieurs châteaux élevés en Orient à l'époque des croisades et dont la position était jusqu'à ce jour inconnue ou indécise.

M. Durrieu montre les photographies d'un manuscrit du xve siècle conservé à la Bibliothèque de l'Escorial. C'est un manuscrit de l'Apocalypse qui a appartenu à Philippe II. M. Durrieu établit que ce manuscrit, exécuté pour un prince de la maison de Savoie, a appartenu à Philibert le Beau et à Marguerite d'Autriche.

M. Thiollier lit, au nom de M. Vincent Durand, un mémoire sur les noms de lieu dérivés de la forme *ewiranda*.

SÉANCE DU 1er MARS 1893

M. Karousine lit un mémoire sur les *Kourganes* ou monuments funéraires surmontés de *tumuli* de la Russie centrale. Il établit que ces monuments ne sont pas dus aux Finnois.

M. l'abbé Bernard communique un médaillon en ivoire du xviiie siècle représentant saint Jérôme et saint Bonaventure.

M. Prou signale la forme *Areverno* pour *Arverno* sur des monnaies mérovingiennes de Clermont; il convient de rapprocher cette forme de celle d'*Arevernus* donnée par un glossaire du ve siècle.

SÉANCE DU 8 MARS 1893

M. Berger fait une communication sur la façon dont se faisaient les miniatures des manuscrits au moyen âge et la manière dont les chefs d'ateliers distribuaient la besogne aux artistes travaillant sous leur direction; il mentionne les indications de sujets que l'on rencontre dans beaucoup de manuscrits.

M. Durrieu confirme la communication de M. Berger et mentionne des manuscrits français portant des indications de peintures en langue flamande; quelquefois même dans ces inscriptions on relève des noms de miniaturistes.

M. A. Héron de Villefosse fait une communication au sujet des répliques romaines de la fameuse statue d'Hermès par Praxitèle découverte à Olympie. Il mentionne quelques monuments découverts en Gaule qui permettent de restituer sûrement cette sculpture.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft.* — Vol. XLVI, fasc. III. — Jolly : *Contributions à l'histoire du droit indien.* — Schroeder, *Sur un manuscrit du Kâthaka et ses accents.* — Rösch, *Les noms du Prophète, Mohammed et Ahmed.* — van Vloten, *Sur quelques monnaies inédites des Ommiades.* — von Bradke, *Sur un passage du Rig-Véda relatif à la course de chars comique de Mugdala.* — Gottheil, *Apollonius de Tyane* (fragment syriaque). — Goldziher, *Le divan de Djarwal* (suite). — Hommel, *Sur la sifflante samech dans les inscriptions minéennes* (tire de diverses observations phonétiques la conclusion très importante, si elle est confirmée par d'autres faits, que les Abyssiniens sont originaires du Hadramaut). — Bühler, *Addition à l'étude sur le quatrième édit d'Asoka.* — Bacher, *Le titre arabe de l'ouvrage philosophique de Ibn Daoud* (rabbin du XIIe siècle).

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft.* — Vol. XLVI, fasc. IV. — Leumann, *Le Dasavaikâlika-Sutra et la Niryukti.* — R. Schmidt, *Spécimen de la Çukasaptati.* — Barth, *Études de philologie sémitique comparée* (la déclinaison des noms diptotes en arabe et en éthiopien; l'auteur attribue aux flexions de la diptose une origine pronominale). — Steindorff, *L'alphabet égyptien et sa transcription.* — R. Otto Franke, *Le mot sanscrit Mudrâ désigne-t-il l'écriture ou la lecture?* (L'auteur croit qu'il désigne l'écriture et en conclut que la connaissance de l'écriture dans l'Inde remonte à une haute antiquité). — Du même, *La signification du nom Dhammapada.* — S. Fraenkel, *Origine grecque du dicton arabe relatif au mouton et au couteau* (= Αἰξ τὴν μάχαιραν); *explication et restitution de divers mots obscurs du Fihrist.* — Guidi, *Remarques sur le premier volume des Actes syriaques des martyrs et des saints publiés par le R. P. Bedjan.* — Bibliographie.

— *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins.* — Vol. XV, fasc. 4. — Schack-Schackenburg, *Sur la pierre de Job* (stèle égyptienne trouvée dans le Haurân; la partie figurative indique non pas un travail égyptien pur, mais un travail sémitique exécuté sous l'influence égyptienne; reste d'un nom propre sémitique, de dieu ou de personne, se terminant par *nâ*; il y avait peut-être, en bas de la stèle, une inscription en caractères sémitiques accompagnant l'inscription hiéroglyphique). — van Kasteren, *Sur l'histoire de Cheikh-Sa'd* (lieu où a été trouvé le monument précédent; cette localité serait la *Karnaim* de la Bible; légendes arabes relatives au monument; origines chrétiennes du sanctuaire). — A. Erman, *Sur la pierre de Job* (la stèle représente la scène si fréquente de l'offrande faite par un roi à la divinité; ici, le nom de ce roi doit être *Wesr-ma'-Re'*, titre officiel de Ramsès II; le nom de la divinité, représentée de face, non égyptienne, mais sémitique ou autre, semble être écrit *i-k-n-i-*

Digitized by Google

ç-ph-n[1]. — von Riess, *Le couvent de Saint-Euthyme, l'église de Saint-Pierre construite par Eudocie, et la laure de l'Heptastomos* (conclusions : le couvent de Saint-Euthyme est *Khân es-Sahel*; l'église de Saint-Pierre est *Khirbet el-Mourassas*; la laure de l'Heptastomos est *Khirbet Zenndki* (Ζαννάγων), le couvent de Martyrios est *Deir es-Sidd*). — Spiess, *Le portique royal d'Hérode dans le temple de Jérusalem* (essai de restitution)[2]. — Nestle, *Observations diverses*[3]. — Bibliographie. — Gardthausen, *Sur le catalogue des manuscrits du couvent grec de Jérusalem, par Papadopoulos-Kerameus.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archeology*, t. XV, 23e session, seconde séance, 6 décembre 1892 : P. Le Page Renouf, président, *Notes sur divers sujets*. I. *Le Pharaon de l'Exode. Le Livre des Morts. Chapitres* XXI *à* XXV. — W. Francis Ainsworth, *Les deux captivités. Le Habor et le Chebar.* — F. Cope Whitehouse, *Le Raiyan-Mœris et les cartes ptolémaïques* (2 planches). — *Un papyrus contenant des fragments du discours de Démosthène contre Midias.*

— *Revue des Études grecques*, tome V, juillet-septembre 1892 : Ch. Wessely et Ruelle, *Le papyrus musical d'Euripide.* — V. Henry, *Quelques mythes naturalistes méconnus. Les supplices infernaux de l'antiquité.*— Th. Reinach, *Un fragment d'un nouvel historien d'Alexandre le Grand.* — F. de Mély, *Le traité des Fleuves de Plutarque.* — Notes et documents : A.-E. Contoléon, *Inscription de Baindir* (*Asie Mineure*). — Paul Tannery, *Psellus sur les nombres.* — A. Croiset, *L. Herbst sur Thucydide.* — Reinach, *Bulletin épigraphique.* — *Correspondance grecque.* — *Actes de l'Association, ouvrages offerts.* — Comptes rendus bibliographiques.

1. Le dernier élément me semble représenter le nom du dieu sémitique bien connu, *Çaphon*, ou *Çephon*, peut-être avec un aleph prosthétique. Il ne faut pas oublier qu'il y avait non loin de là, dans le territoire de la tribu de Gad, une ville du nom de *Çaphon*, qui avait appartenu à l'ancien royaume de Sihon, roi des Amorites. Il s'agit peut-être ici d'une déesse parèdre de Çaphon.

2. M. Spiess n'a pas connu l'existence d'une grande colonne monolithe, engagée d'un quart dans un pilastre (qui se trouve encore dans la carrière), et où j'ai proposé autrefois de voir un des éléments de ce portique (colonne d'application). Ses dimensions (plus de 12 mètres de longueur) répondent sensiblement à celles indiquées par Josèphe (25 coudées). La travée centrale du portique royal se composait, en réalité, de deux ordres de *colonnes* superposées. Il ne faut pas perdre de vue que lorsque Josèphe évalue à 6 stades le pourtour du hiéron, il entend peut-être parler de la *surface hypèthre*, déduction faite de la bordure des portiques; ce qui reviendrait à inscrire dans le parallélogramme actuel du Haram, un second parallélogramme de 1 + 2 + 1 + 2 stades de côtés.

3. Pour *Gônia* et le *Angulus Arabiae*, M. N. aurait pu rapprocher la κώμη Γωνίας de l'éparchie d'Arabie, mentionnée dans la description de Georges de Chypre, p 55 et 208, édit. Gelzer. — L'explication du nom *'Adriel*, comme un araméisme pour *'Ezriel*, est ingénieuse; je signale à M. N. un cachet publié par moi (*Sceaux*, etc., n° 13), où se trouve le nom congénère de *Ye'dra'el*.— Le changement extrêmement fréquent en arabe du *sad* en *sin* est dominé en réalité par cette loi, qu'il a lieu quand il se trouve dans le mot une autre lettre emphatique, une aspirée ou une gutturale; עדר est déjà écrit שדר sur la stèle de Mesa (à la fin). — C. C.-G.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Basiliques et Mosaïques chrétiennes. Italie-Sicile. Ouvrage illustré de 200 dessins d'après des documents certains ou d'après nature, par Gustave Clausse, architecte. Tome premier. Paris, Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, 1893. Un vol. in-8° de VIII-479 pages. Prix : 15 francs.

L'importance de la peinture en mosaïque, tant au point de vue de l'histoire de l'art qu'au point de vue de l'archéologie et de l'iconographie, a été appréciée de fort bonne heure. Il suffit de rappeler ici la place que lui ont faite les érudits des XVIe et XVIIe siècles, Onofrio Panvinio, Pompeo Ugonio, Alfarano, Rossi de Ravenne, Grimaldi et surtout Ciampini, dont le recueil — le plus considérable qui ait été consacré dans le passé aux antiquités chrétiennes — a principalement pour base l'étude des mosaïques conservées soit en Italie, soit en Gaule, en Germanie ou en Orient.

Dans ces dernières années, il est peu de matières qui aient été l'objet de travaux aussi nombreux et aussi importants. La science française a consacré aux mosaïques de Rome et de l'Italie en général trois ouvrages intéressants ou remarquables à des titres divers : celui de M. Barbet de Jouy, avec ses descriptions aussi exactes qu'élégantes, la série d'articles vraiment lumineux de M. Vitet, enfin le travail plein de faits, mais parfois d'une critique trop flottante, inséré dans l'*Histoire des Arts industriels* de Labarte. Si les productions de l'Allemagne et de l'Angleterre offrent une valeur moins considérable, en Italie, par contre, ces études ont reçu une impulsion nouvelle, grâce à M. de Rossi. Ses *Mosaïques chrétiennes des églises de Rome* resteront un des plus importants monuments élevés aux arts de la Ville éternelle. Je passe sous silence d'innombrables monographies, d'un caractère plus ou moins local; elles se succèdent sans interruption d'un bout de la péninsule à l'autre, depuis Murano jusqu'à Monreale.

Ce redoublement d'activité s'explique par l'intérêt multiple de ce sujet. En effet, si, du IVe au XIIe siècle, la mosaïque peut être considérée comme la vraie et seule peinture décorative, le secours que ses productions offrent aux savants voués à l'étude des antiquités chrétiennes n'est pas moins précieux. Qu'on ouvre le premier manuel d'iconographie venu, le *Dictionnaire* de Martigny ou la *Mythologie de l'Art chrétien* de Piper, on verra qu'un tiers au moins des monuments qui y sont décrits appartiennent à l'art de l'incrustation. Pour l'ère carolingienne surtout, il n'existe pas d'archives plus variées, plus complètes.

L'ouvrage dans lequel M. Clausse s'attaque à son tour à cette mine si riche est destiné à faire connaître et à faire aimer des artistes et des hommes du monde les grands cycles décoratifs de l'Italie et de l'Orient. Architecte d'un rare mérite, familiarisé par des études assidues avec tous les secrets de la construction et de la décoration, le nouvel historien de la mosaïque avait une préparation toute spéciale pour l'analyse de ces grandes pages monumentales. Il les décrit

Digitized by Google

et les commente avec la compétence d'un homme du métier, mais sans oublier de marquer leur place dans le développement général de l'art, et, qui mieux est, leur rôle dans la transformation profonde que le christianisme, d'un côté, l'invasion des barbares de l'autre, firent subir à l'esprit humain. Quoique ce double point de vue soit comme la raison d'être de son ouvrage, M. Clausse n'a pas dédaigné, il s'en faut, de faire à l'archéologie la place à laquelle elle a droit. A tout instant, un excursus ou une note vient témoigner de ses préoccupations : ici il analyse les différentes formes des monogrammes du Christ, ailleurs il discute des problèmes de construction. Malgré son respect pour les enseignements de l'Église, il n'hésite pas, quand l'occasion s'en présente, à faire justice des légendes dont la critique a démontré la fausseté. C'est ainsi qu'il établit (p. 169) que le baptistère romain dit de Constantin n'a rien à voir avec le baptême de ce prince.

Est-ce à dire que je m'associe sur tous les points aux appréciations de l'auteur des *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*? M. Clausse ne m'en voudra pas de cet aveu : il est certaines questions sur lesquelles je suis forcé de réserver ma manière de voir. Mais ce n'est pas le moment de formuler des critiques; je le ferai en temps et lieu, quand je livrerai à mon tour à la publicité le travail que je prépare sur les mosaïques des premiers siècles.

Un extrait de la table des matières donnera une idée de la richesse et de la variété des informations et des aperçus réunis dans le premier volume. Dans l'introduction, M. Clausse étudie les relations entre la société civile romaine et la société chrétienne, en même temps qu'il établit les rapports entre les basiliques païennes et les basiliques chrétiennes[1]. Le premier chapitre est consacré à l'art des catacombes; le second l'est au parallèle entre les mosaïques antiques et les premières mosaïques chrétiennes. Dans les cinq chapitres suivants, M. Clausse passe en revue les monuments de la ville de Rome compris entre le IVe et le IXe siècle; dans le chapitre VIII, les monuments de Ravenne; dans les chapitres IX et X, les monuments de Naples, de Capoue et de Milan; dans le chapitre XI, enfin, les monuments de l'époque de transition : Grottaferrata, le Mont-Cassin, le Mont-Athos.

Je ne résiste pas au plaisir de transcrire une des pages dans lesquelles M. Clausse apprécie ces productions vénérables à tant de titres. Sa description des mosaïques du tombeau de Placidie à Ravenne est bien faite pour montrer combien d'amour et combien de distinction il a mis dans ses analyses (pl. VI) : « Sur un fond uniformément bleu, — c'est M. Clausse qui parle, — se détachent une quantité de rosaces, d'étoiles, de cercles, d'arabesques d'une infinie variété. Au fond de la coupole étoilée, s'élève une grande croix environnée d'une auréole; les animaux symboliques rappelant les évangélistes

1. En même temps que le volume de M. Clausse paraissait à Rome une intéressante et importante dissertation sur le même sujet : *Le Basiliche cristiane. Dissertazioni lette nell' Accademia pontificia di archeologia*, par Mgr Pietro Crostarosa (Cuggiani, 1892, in-4°). On sait que M. le comte de Lasteyrie a, de son côté, communiqué à l'Académie des inscriptions un mémoire des plus nouveaux et des plus suggestifs sur l'origine des basiliques chrétiennes.

Digitized by Google

occupent les quatre pendentifs. D'autre part, on voit des apôtres vêtus de blanc, un vase où viennent boire des colombes, des cerfs se désaltérant dans l'eau d'une source. Tous ces motifs, bien que d'un dessin un peu négligé, sont traités avec sobriété et forment un harmonieux ensemble. Les deux compositions les plus importantes sont placées, l'une au fond de la chapelle, l'autre vis-à-vis, au-dessus de la porte d'entrée. La première représente saint Laurent marchant au supplice; devant lui un gril est placé sur le feu; la tête est fine et le mouvement général est empreint de noblesse. La seconde est une des œuvres les plus remarquables de la peinture chrétienne au ve siècle. C'est le tableau du Bon Pasteur au milieu de ses brebis. Notre-Seigneur apparaît sous la figure d'un jeune homme imberbe, à la physionomie grave; sa tête est nimbée; il est vêtu d'un grand manteau de pourpre qui tombe en plis harmonieux sur une tunique dorée; il porte en main une longue hampe surmontée d'une croix d'or. C'est bien la représentation d'un personnage divin; ce n'est plus, comme aux voûtes des catacombes, l'image d'un simple berger, c'est un Dieu. Il a une allure tellement noble qu'il faut en chercher l'inspiration dans les types les plus purs de l'art grec. Jésus, assis sur un rocher, caresse de la main gauche la tête d'une des six brebis qui forment son troupeau. Cette scène, d'une grandeur si simple, où règne un calme religieux et une douceur toute pastorale, se passe au milieu d'un véritable paysage et, chose digne encore de remarque, le sujet se détache non pas sur un fond d'or, ni sur le bleu d'azur qui sert de fond général à toute la chapelle, mais s'enlève en vigueur sur un ciel habilement dégradé, aux teintes claires et lumineuses. L'exécution de cette mosaïque est du reste excellente. — Toutes ces peintures sont de véritables œuvres d'art et d'un art complet, sachant faire concourir toutes les parties de la décoration à un effet d'ensemble obtenu avec un rare bonheur. »

Le second volume des *Basiliques et Mosaïques chrétiennes* est sous presse : je suis assuré qu'il tiendra les espérances qu'a fait concevoir son aîné et qu'il trouvera auprès du public un accueil non moins favorable[1].

Eugène Müntz.

Bibliotheca geographica Palestinae. — Chronologisches Verzeichniss der auf die Geographie des Heiligen Landes bezüglichen Literatur, von 333 bis 1878, und Versuch einer Cartographie. — Herausgegeben von Reinold Röhricht. — Berlin, 1890, Reuther. — xx-742 pp. in-8°.

Ce beau volume est un instrument de travail indispensable à quiconque s'occupe des recherches relatives à la Palestine, non pas seulement des recherches

1. Pour donner une idée du mérite des planches hors texte qui accompagnent l'ouvrage et qui sont exécutées, soit d'après des photographies, soit d'après de belles aquarelles de MM. Moyaux et Clausse, nous reproduisons ici, outre le dessin d'une des mosaïques du tombeau de Galla Placidia (pl. VI) et de la mosaïque de Grottaferrata (pl. VII), la mosaïque de l'abside de Sainte-Pudentienne, à Rome (pl. VIII), et une vue de l'église de Saint-Vital, à Ravenne (pl. IX). [*Réd.*]

Digitized by Google

géographiques, comme on pourrait le croire sur le vu du titre, mais des recherches archéologiques et historiques, qui tendent de plus en plus à devenir deux maîtresses branches de l'exégèse biblique. L'on ne peut que féliciter M. Röhricht, qui était peut-être actuellement le seul savant en état d'entreprendre une pareille tâche, d'avoir su la mener à bonne fin, sans se laisser arrêter par les difficultés de toute sorte qu'il a rencontrées, soit pour dresser cet énorme et consciencieux inventaire, soit pour parvenir à en faire profiter le public savant. Il a trouvé, du reste, il se plaît à le reconnaître, des encouragements et des concours précieux sous ce double rapport. L'ouvrage est dédié à la mémoire du comte Riant, à qui il doit beaucoup et qui en aurait certainement salué l'apparition avec joie.

Conçue sur un plan beaucoup plus vaste que la *Bibliographia geographica Palestinae*[1] du regretté Tobler, la Bibliographie de M. Röhricht ne la remplace pas cependant complètement. L'auteur, sous peine de grossir démesurément ce volume déjà considérable, s'est abstenu de porter sur les ouvrages qu'il énumérait ces brefs jugements, parfois sévères, souvent utiles, dont Tobler faisait suivre beaucoup d'articles de son énumération bibliographique. M. Röhricht a préféré donner des analyses, souvent fort étendues, des matières et des sujets traités dans ces ouvrages. Ces analyses, surtout pour les ouvrages les plus récents et les plus sérieux, atteignent souvent de grandes proportions. Personne ne songera à s'en plaindre. L'on se demandera plutôt pourquoi l'auteur s'est abstenu de procéder ainsi pour tels travaux qui le méritaient autant que d'autres, et l'on ne voit pas toujours la raison de cette préférence. Le plan général adopté par M. Röhricht est celui de Tobler: l'ordre chronologique. Il n'y en a guère d'autre à suivre en pareille matière. L'auteur commence donc, naturellement, par l'*Itinerarium Antonini Augusti* et celui du Pèlerin de Bordeaux qui ouvrent, au IVe siècle, la bibliographie géographique de la Palestine. Jusqu'en 1868, il marche parallèlement à Tobler, tout en comblant ses lacunes, rectifiant ses erreurs et indiquant les nouvelles éditions de textes anciens publiées depuis lui. Il s'arrête en 1878, époque où ont commencé à paraître dans des recueils spéciaux, tels que la *Zeitschrift des Palaestina-Vereins*, des revues bibliographiques très détaillées des ouvrages concernant la Terre Sainte. Il ne faudrait pas croire, pourtant, que cette limite soit absolue. M. Röhricht est amené à la franchir souvent, en poussant, jusqu'à l'époque de sa mise sous presse, l'énumération des travaux ultérieurs de tel ou tel auteur dont le nom a fait son apparition dans la bibliographie palestinienne antérieurement à 1878.

Une seconde partie, intitulée *Cartographia*, contient la liste et la description de toutes les cartes et plans relatifs à la Terre Sainte, depuis la Table de Peutinger jusqu'aux plus récentes publications de cette catégorie.

En dehors d'un index des noms d'auteurs et des anonymes, M. Röhricht nous donne un *Index variorum*, auquel on peut reprocher d'être un peu maigre, et un *Index locorum* très copieux, qui faisait défaut dans Tobler et qui sera extrême-

1. Cf. le Supplément du même auteur, dans le recueil de Petzholdt, 1875, fasc. 6, 7, 8 et 9.

Digitized by Google

ment apprécié de tous ceux qui ont une vérification rapide à faire sur un point de géographie palestinienne et même syrienne; car M. Röhricht a compris la Palestine dans son sens le plus large, et ce n'est pas nous qui songerons à l'en blâmer, bien qu'on le lui ait reproché.

Une lacune dont j'ai vivement regretté l'existence et qui était facile à combler, par un petit index spécial, c'est celle qui concerne la répartition des sources bibliographiques suivant leur origine. La distribution des auteurs en latins, anglais, allemands, français, etc., eût peut-être entraîné bien loin, et sans grande utilité. Il n'en va pas de même, pour les sources infiniment moins nombreuses, orientales, grecques et slaves. Il est évident, pour ne prendre qu'un exemple, qu'il eût été extrêmement utile de trouver sous une même rubrique tous les auteurs arabes dont les ouvrages intéressent la Palestine. C'est la seule critique sérieuse que je ferai à l'ouvrage excellent de M. Röhricht, sans insister sur diverses erreurs de détail qui étaient inévitables dans un travail aussi considérable. M. Röhricht a rendu à nos études un véritable service. Il serait vivement à souhaiter qu'il nous donnât, au moins par périodes décennales, des suppléments destinés à tenir ce recueil au courant de la science. C'est une tâche à laquelle il doit se préparer dès maintenant, en recueillant au fur et à mesure de leur apparition les matériaux nécessaires. Nous ne doutons pas que l'accueil fait au présent volume ne l'encourage à continuer dans cette voie si magistralement ouverte par lui.

CLERMONT-GANNEAU.

Hippolyte BAZIN, **Villes antiques: Vienne et Lyon gallo-romains.** Dessins d'A. Barqui, Paris, Imprimerie nationale, Hachette et Cie, éditeurs, 1891, in-8°, XII-407 pages, 90 figures dans le texte, deux cartes-plans.

Hippolyte BAZIN, **Villes antiques : Nîmes gallo-romain; Guide du touriste archéologue.** Dessins de Max Raphel. Nîmes, Henry Michel, imprimeur-éditeur; Paris, Hachette et Cie, éditeurs, 1892; in-8°, III-300 pages, 22 figures dans le texte.

Nous sommes quelque peu en retard pour rendre compte du premier de ces ouvrages, paru déjà depuis plus d'un an, mais il a été suivi du *Nîmes gallo-romain* à si courte distance, qu'il y a encore avantage à les signaler simultanément.

L'auteur s'est proposé de faire revivre la physionomie de nos villes du midi aux époques gauloise et romaine; en combinant les données de l'histoire avec les résultats fournis par l'archéologie et par l'épigraphie, il a réussi à peindre les portraits des colonies de Lyon, de Vienne, de Nîmes, sinon avec une fidélité indiscutable, puisque le critérium de la certitude absolue nous échappe, du moins avec toute la vraisemblance qu'il est permis d'atteindre dans l'état actuel de la science. C'est tout ce que l'on est raisonnablement en droit d'exiger de celui qui entreprend une tâche rétrospective de ce genre; M. Bazin s'en est tiré à son honneur. Arles, Orange, Avignon, Marseille, Nice, Antibes, Cannes, Fréjus, Monaco, auront leur tour et ne tarderont pas à compléter cette galerie inaugurée avec

Digitized by Google

succès. S'il est permis de continuer la comparaison, nous dirons que le cadre adopté séparément pour ces divers tableaux est uniforme comme il convient à une série de portraits de famille. Après une introduction substantielle résumant à grands traits les événements qui rattachent à notre histoire nationale chacun de ces centres de vieille civilisation, l'auteur fait la description de ses monuments au double point de vue de l'art et de la topographie; à l'aide de ces indications on se rend compte de l'emplacement respectif de l'enceinte fortifiée, du forum, des aqueducs, des temples, des théâtres et des autres édifices publics et l'on se représente assez exactement la physionomie de la population gallo-romaine, quand on a ainsi reconstitué par la pensée la scène sur laquelle elle se mouvait. Dans la deuxième partie, on trouve la reproduction en fac-similés typographiques des inscriptions les plus intéressantes, judicieusement choisies parmi celles qui ont trait aux institutions, aux mœurs, aux idées religieuses et aux rapports sociaux; pour cette partie, M. Bazin a largement mis à profit les beaux travaux de M. Allmer et de M. Hirschfeld qu'il a pris comme les guides les plus sûrs et les plus autorisés pour l'interprétation des textes épigraphiques, grâce auxquels son récit prend une animation toute particulière; c'est qu'en effet le langage des inscriptions, d'une saveur si caractérisée, a le don magique de rendre l'antiquité parlante et de lui conserver une éternelle jeunesse. La troisième partie est consacrée à la visite du musée archéologique local et achève de nous familiariser avec les usages de la vie domestique par la vue des objets mobiliers.

Cette méthode d'exposition est à l'abri de toute critique; on ne peut que louer M. Bazin d'avoir rassemblé et mis en ordre, sous une forme attachante, une aussi grande quantité de renseignements intéressants; il a fait plus qu'une œuvre de vulgarisation saine et utile, car son travail rendra service non seulement aux touristes archéologues auxquels il s'adresse plus spécialement, mais aussi aux érudits qui y réapprendront une foule de choses et de faits oubliés. Nous regrettons cependant l'absence d'un plan topographique du Nimes gallo-romain, comme aussi la parcimonie relative des figures dans le deuxième volume. Il est clair que nous mettons l'auteur hors de cause pour l'exécution matérielle; nous n'en faisons pas moins le vœu que, par la suite, les éditeurs reviennent au modèle du premier volume qui est d'une supériorité marquée. En formulant ce *desideratum*, nous ne faisons que témoigner de l'intérêt que nous prenons à l'achèvement d'une série si bien commencée.

R. Mowat.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Janvier—Février

1° PÉRIODIQUES

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHELUNGEN AUS OESTERREICH, 1892.

P. 22 et suiv. Kubitschek. Inscriptions de la Hongrie occidentale.

P. 35. A Komorn.

1)

SILV NO
SILVEST
RI AELI
VS TER
TIVS PEQ
VARIVS
VSLLM

l. 7. *v(otum) s(olvit) l(ibens) l(aetus) m(erito)*. Il s'agit, d'après M. Kubitschek, d'un *pecuarius legionis I Adjutricis*. Il cite à l'appui un autre texte de Brigetio, nouvellement trouvé.

2) *D. M. et perpetuae securitati Aeli Sabini [p]ecuari leg. I Ad.; Plotia Ulpia conjugi f(aciendum) c(uravit).*

P. 26. A Raab.

3)

M AVR
VS · VEX · AL · P · C · NTO
F · ELV · BONE · C · CAR
E · F · AVR · VALERINE..
E · AE · SABINE · E · ELV
VERECVNDO · N LXX
PVLCRE · SVRI · N LX
E · ELV · VITALI · N XVIII
E · N · MASVEIANO N
VII · E Æ FLORIDO
M · AVR · VALERIANVS
SIB · E · SuiS · VI · VI · F

M. Aur(elius)... us vex(illarius) al(ae) p(rimae) C(ontariorum) Anto(ninianae) et Elv(iae) Bon(a)e c(onjugi) car(issimae) et f(iliis) Aur(eliae) Valerin(a)e et Ae(liae) Sabin(a)e et Elvi(o) Verecundo an(norum) LXX, Pulc(h)r(a)e, Suri, an(norum) LX et Elv(io) Vitali an(norum) XVIII et Au(relio) Ma(n)suetiano an(norum) VII et

Digitized by Google

Ae(lio) Florido; M. Aur(elius) Valerianus sib(i) et s[ui]s vivi f(ecerunt).

P. 27. Même endroit.

4) D · M
AVR · SAVRNIONI
LIBR · EQ · ALAE ·
CONT · STIP · XV ·
AN · XXXV · DOMO
SISCIAE · IVC
VINDEX · LIBR ·
IIVSDEM

Aur(elio) Saturnioni libr(ario) eq(uitum) alae Contariorum, stip(endiorum) XV, an(norum) XXXV, domo Sisciae, Juc(undius) Vindex libr(arius) [...alae] ejusdem.

P. 32 et suiv. Sticotti. Inscriptions de Liburnie et de Dalmatie.

P. 33. Dans l'île de Luscino.

5) IS ERGASTVLVM

[Impensis su]is ergastulum.

P. 35. Dans l'île de Veglia.

6)
IVRVS · PATALIVS · GRANP · OPIA · F
VENETVS · LASTIMEIS · HOSP · F
PRA · MVRVM · LOCAVERVNT · LOC
P · CXI · ALT · P · XX · EISDE · PROBAV

[T]urus Patalius Granp? Opia(vi)? f(ilius), Venetus Lastimeis Hosp(olis) f(ilius) pra(efecti) murum locaverunt lo(n]g(um) p(edes) CXI, alt(um) p(edes) XX, eisde(m-que) proba[v](erunt).

P. 45. A Asseria. Briques.

7) *le* G VIII *aug*

P. 48. A Knin.

8) I P
AEL · AELIANVS
EQ · PRAET · ET
VLP · LICININS
A SCR · PRAEF
SANCXER

l. 1. *J(ano) p(atri).*
l. 3. *eq(ues) praet(orianus).*
l. 5. *a scr(inis) praef(ecti).* — Il s'agit du préfet du prétoire.

P. 75 et suiv. Patsch. Voyage en Bosnie.

P. 87. A Zupanjac. Brique.

9) LEG VIII AVG

P. 91. A Srebrenica.

10) I · O · M
IVNONI · R
M ARRIVS
*iu*NIANVS
*pro*C AVG ·

l. 1 et 2. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo), Junoni r(eginae).*

P. 93 et suiv. Th. Mommsen. Inscription bilingue d'Arykanda (Lycie).

11) *Quamcumque munific]entiam vol[etis pro hoc vestro pio proposito pet]ere jam nunc ho[c facere et accepisse vos credere li]cet impetraturi e[am sine mora quae in omne aevum t]am nostram juxta deos i[immortales pie-*

Digitized by Google

tatem testabi]tur quam vero condigna pra[emia vos esse a nostra cl[ementia consecutos liberis ac po[steris [declarabit].

Τοῖς σωτῆρσιν] παντὸς ἀνθρώπων ἔθνους καὶ γένους σεβαστοῖς Καί]σαρσιν Γαλερ. Οὐαλερ. Μαξιμείνῳ καὶ Κωνσταντείνῳ] καὶ Οὐαλερ. Λικιννιανῷ Λικιννίῳ. Παρὰ τοῦ Λυκίων καὶ Π]ανφύλων ἔθνους δέησις καὶ ἱκεσία. Ἔργοις ἀποδεδωκότων τ]ῶν θεῶν τῶν ὁμογενῶν ὑμῶν φιλανθρωπίας πᾶσιν, ὦ θειό]τατοι βασιλεῖς, οἷς ἡ θρησκεία μεμελέτηται αὐτῶν ὑπὲρ τῆ]ς ὑμῶν τῶν πάντα νεικώντων δεσποτῶν αἰωνίου σω]τηρίας, καλῶς ἔχειν ἐδοκιμάσαμεν καταφυγεῖν πρὸς τὴν ἀθά]νατον βασιλείαν καὶ δεηθῆναι τοὺς πάλαι μανικοὺς Χρι]στιανοὺς καὶ εἰς δεῦρο τὴν αὐτὴν νόσον διατηροῦντά]ς ποτε πεπαῦσθαι καὶ μηδεμιᾷ σκαιᾷ τινι καινῇ θρησκείᾳ] τὴν τοῖς θεοῖς ὀφειλομένην παραβαίνειν. Τοῦτ' ἂν εἰς] ἔργον ἀφίκοιτο, εἰ ὑμετέρῳ θεῖῳ καὶ αἰωνίῳ νεύματι π]ᾶσιν κατασταίη ἀπειρῆσθαι μὲν καὶ κεκωλύσθαι ἐξουσία]ν τῆς τῶν ἀθέων ἀπεχθοῦς ἐπ[ι]τηδεύσεως πάντας δὲ τ]ῇ τῶν ὁμογενῶν ὑμῶν θεῶν θρησκείᾳ σχολάζειν ὑπὲρ] τῆς αἰωνίου καὶ ἀφθάρτου βασιλείας ὑμῶν, ὅπερ πλεῖστον συμ]φέρειν πᾶσιν τοῖς ὑμετέροις ἀνθρώποις πρόδηλόν ἐστιν.

Cf. p. 108, où est donné un nouveau complément de l'inscription un peu différent.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1892.

P. 183. Héron de Villefosse. Inscription d'Égypte.

12) C · PETRONIVS
VALENS · M
BENEF · COH · II
THRAC · 7 · CAECILL

l. 2 et suiv. *m(iles) benef(iciarius) coh(ortis) II Thrac(um), c(enturia) Caecill(iani).*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1892.

P. 417. Bérard. Inscriptions d'Asie Mineure.

P. 419. A Urgendlu.

13) ϕOYAΛEPIAΣϕ
L PACCIAM VALE
RIAM SATVRNINAM
HONORAVIT COL
IVL AVG PRIMA FI
DA COMAMA STATV
AMQVE POSVIT AV
RELIA VALERIA
SCRIBONIANA FRON
TINA FILIA EIVS

Digitized by Google

P. 420. Même endroit.

14) PACCIVM ME
AB MONTANV
IB LEG . III

Paccium M. [*f(ilium) F*]*ab(ia tribu), Montanu*[*m tr*]*ib(unum) leg(ionis) III.*

P. 428. A Isténas.

15) L · FRONTON
L · P · F · G · I · M · P · F
E · I · VIII A · S · II · C ·

Le sens de ces sigles est fort obscur.

P. 438. A Milli.

16)
ΠΑΡΑ ΤΗΕ ΒΟΥΛΗΕ
ΚΑΙ ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ
ΟΥΛΠΙΩ ΚΥΡΙΝΙΩ ΚΟ
ΔΡΑΤΙΑΝΩ ΕΥΝΚΛΗ
ΤΙΚΩ ΤΑΧΘΕΝΤΙ ΕΝ
ΔΗΜΑΡΧΙΚΟΙΕ ΕΤΡΑ
ΤΗΓΩ ΑΝΑΡΗΘΕΝΤΙ ΕΤΡΑ
ΤΗΓΙΚΩ ΑΠΟΔΕΙΧΘΕΝ
ΤΙ ΠΡΕΕΒΕΥΤΗ ΚΑΙ
ΑΝΤΙΕΤΡΑΤΗΓΩ ΚΡΗ
ΤΗΕ ΚΑΙ ΛΙΒΥΑΕ

P. 442. A Phasélis.

17) Αὐτοκράτορι Καίσαρι
Τραιανῷ Ἀδριανῷ
Σεβαστῷ πατρὶ πατ
[δ]ΟΣ ΟΛΥ(μπίῳ
σ(ΩΤΗΡΙ ΤΟ)υ κόσ
μ(ΟΥ ΥΠΕΡ(τῆς ἐπι
βά)ΣΕΟΣ ΑΥΤΟΥ
κορυ)ΔΑΛΛΕΩΝ Η βου
λ)Η ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ

Ce débarquement d'Hadrien à Phasélis doit être de l'an 130/131. Cf. *C. I. Gr.*, 4334-4336.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BÉZIERS, 1892.

P. 424. Chronique archéologique. — Remarques sur quelques inscriptions de Béziers.

P. 438. Coupe représentant une frise composée de feuilles et de fleurs avec l'inscription

18) REMIS FELICITER

Cf. An. de Barthélemy, *Gazette archéol.*, 1877, p. 79.

BULLETINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1892.

P. 291 et suiv. Suite du travail de M. Cantarelli sur les vicaires de Rome.

P. 271 et suiv. Lanciani. Découvertes récentes à Rome.

P. 295. A Tivoli.

19) LLINO ET MAX
VM HERCVLA

... *llino et Max*[*imo? co*(*n*)*s*(*ulibus*)... *collegi*]*um Herculano*[*rum Augustalium*].

P. 296. A Rome.

20) COLLE(
APOLLINIS · G(
TI · CLAVDIV(

P. 298. Différentes épitaphes de soldats des cohortes urbaines.

21) M · TVCCIVS · C F
COL · MAXIMVS
TIBERIOPOLI
MILES · COH · VII PR
7 · MARCELLI
VIXIT · ANNOS...
MILIT · *annos*...

Digitized by Google

l. 159. *M. Tuccius C. f(ilius) Col(lina tribu) Maximus Tiberiopoli, miles coh(ortis) VII pr(aetoriae), c(enturia) Marcelli...*

P. 299, n° 12.

22) d OMV · FLORENTIA
mi LES · COH · IIII · PR ·
mi LITAVIT · ANN · XII
IN · F · P · XXXII
IN AGR · P · XXI

l. 3 sq. *in f(ronte) p(edes) XXXII, in agro p(edes) XXI.*

Ibid., n° 13.

23) L · CAESERNI
O · L · F · VOL ·
PROCVLVS
AQVILEIA
VETERANVS
AVG · EX · COH ·
I PR*aet*.

7 ROMVLI · MIL ·
AN · X · V · AN · XXXX
ANTONIA · GRA
CONIVGI · B · M · F

l. 1 et suiv. *L. Caeserni[us] L. f(ilius), Vol(tinia tribu).*
l. 6. *Aug(usti) ex coh(orte) I pr[aet(oriae)], c(enturia) Romuli mil(itavit) an(nis X), v(ixit) an(nis) XXXX.*

P. 340. Cantarelli. Suite de la liste des vicaires de Rome.

P. 354. Tomassetti. Inscriptions diverses de Rome.

P. 361. Gatti. Inscriptions de Rome.

P. 365. Inscription relative à L. Virius Lupus Julianus (voir *Année épigraphique*, 1892, n° 141).

P. 367. Inscription relative à Symmaque (voir *ibid.*, n° 43).

P. 370. A Ostie.

24) P*ostu*MVS · PLOTIVS · M · F · QVARTIO
A · GENVCIVS · A · F · ITER · DVO · VIRI
LOCVM · DEDERVNT · COMPITI · AEDIFICANDI
C · CARTILIVS · C · F · POPLICOL · DVO · VIR · VII
CENS · III · COMPITVM · TRANSTVLIT
D · CAECILIVS · D · D · L · NICIA · MEDICVS
L · MARCIVS · L · L · STEPHANVS
P · NAEVIVS · P · L · HERACLIDA
MAG · VICI · MACERIEM
ET · COLVMNAM · DE · SVO · FECERVNT
C · CARTILIVS · C · L · HERA*clida*

l. 2. *A Genucius A. f(ilius) iter(um) duoviri.*
l. 4. *C. Cartilius C. f(ilius) Poplicol(a) duovir septimum cens(or) tertium.*
l. 6. *D. Caecilius D(ecimorum duorum) l(ibertus).*

Digitized by Google

BULLETINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1892.

P. 98.

25)

ROMA NVS	V C	PRQ	✱

Romanus v(ir) c(larissimus) pr(inceps) [c(oloniae)] q(uinquennalis), explique M. Búlic. C'est une lecture tout à fait incertaine.

P. 131.

26) +ARCA MONDO PVERO
SCAE ECCLES SAL

Arca Mondo puero s(an)c(t)ae Ecclesiae Sal(onitanae).

P. 145 et suiv. Búlic et Jelic. Relation très intéressante des fouilles faites dans le cours de ces dernières années au cimetière chrétien, ou plutôt dans des cimetières de différentes époques, établis autour de la grande basilique de Salona. Inscriptions chrétiennes relatives aux martyrs et aux fidèles qui y furent ensevelis.

CIVILTÀ CATTOLICA, 1892.

Le fascicule de juillet contient une étude sur quelques tessères de gladiateurs déjà connues avec des fac-similés et des réflexions intéressantes à leur sujet.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1892.

P. 231. Héron de Villefosse. *Tabella devotionis* trouvé à Hadrumète.

27) *Adjuro te demon quicunque es et demando tibi ex anc ora ex ac die ex oc momento ut equos prasini et albi crucies ocidas et agitatore(s) Clarum et Felicem et Primulum et Romanum ocidas collidaneave spiritum illis lerinavas. Adjuro te per eum qui te resolvit temporibus deum pelagicum aerium, Iaô, Iasdaô, oorió aêia.*

M. Bréal propose de lire à la ligne : *collida(s) ne[r]v[os], spiritum illis [ext]in[g]uas.*

P. 319. Fac-similé de la mosaïque du Minotaure trouvée à Souse avec l'inscription.

28) *Hic inclusus vitam perdit.*

On n'en connaissait encore que des descriptions.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1892.

P. 21 et 22. Delattre. Marques sur plombs trouvés à Carthage au bord de la mer.

P. 24. Inscription de Mdaourouch où se lit le nom de Solomon. — Le texte est trop incertain pour qu'il y ait lieu de le transcrire ici. M. Papier en fait espérer une meilleure lecture.

P. 30. Inscription de Medjez-el-Bab trouvée par M. Bouyac.

29) SALVIS
DD NN *honoR*IO ET
THEODOSIO PP AVG
ADMINISTRANTE Q SEN
TIO FABRICIO IVLIANO
[illegible]
STATVAS [illegible]
[illegible]
[illegible] ORDINESQVE

Digitized by Google

l. 3. *p(er)p(etuis) Aug(ustis)*.

P. 38. Inscription de Chehoud-el-Batel, près Medjez-el-Bab. Mal relevée et incompréhensible.

P. 39. Inscription de Chaouach.

30) C · IVLIO · MAEANDRO
SOCERO
L · POPILI PRIMI
AFRI ET CIVES
ROMANI SVENSES
OB MERITVM
D D

Ce texte fait connaître l'emplacement de la ville de *Sua*, signalée par les listes épiscopales d'Afrique.

HERMES, 1893.

P. 33. Th. Mommsen. Dissertation sur l'Inscription funéraire de l'empereur Constance Chlore.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, 1892, fasc. XCII.

P. 256 et suiv. Inscriptions diverses des bords du Rhin.

P. 261. M. Ihm. Texte trouvé à Cologne.

31) A P O L L I N I
C · A V R E L I V S · C L
V E R V S N E G O T I A T O Я
B R I T A N N I C I A N V S
M O R I T E X · D · D
L · D · D · D

l. 2. *C. Aurelius Cl(audia) Verus.*
l. 5 et 6. *moritex, d(ono) d(edit), l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).*

Le sens du mot *moritex* est inconnu.

IBID., fasc. XCIII.

P. 180 et suiv. Klein. Inscriptions du Musée de Bonn; inscriptions diverses.

P. 185. A Bonn.

32) VOL · LVCO *mil*
LEG · I · V I X I T
A N N O S · X X X X
MILIT*N*IT · ANNoS
X V · H I C · S · E

Vol(tinia tribu) Luco, [mil(es)] leg(ionis) I, etc.

P. . Même endroit.

33) Cavalier.

R E C T V G N V S M A G I L O N I S · F
S E G O N T I L I E S E S · E Q V E S · A L A
L O N G I N I A N A [ANN · L · AER · XXII]

l. 2. *Segonti[n]e(n)s[i]s.*
l. 3. *ann(orum) L, aer(um) XXII.*

P. 219. A Remagen.

34) P I i A V G
c O H O R s H I S P · E
Q V I T · P · F · I V S S V
i P S I V S P O
s V I T T E R T V L L
O E T C L E M E N T E
Ø C O S (a. 158)

[*Pro salute Imp(eratoris)*] *Antonini* [*Pii*] *Aug(usti)* [*c*]*ohor*[*s*] *Hisp(anorum) equi(tata) p(ia) f(idelis).*

Digitized by Google

P. 222. Même endroit.

35) *d* E A E
s u n V X A L I
. . V A L E R
ba SSVS OP*t*IO
leg I M P F
pro se E SVIS
v S L M

l. 5. [*leg*(*ionis*)] *I M*(*inerviae*) *P*(*iae*) *f*(*idelis*) [*pro se*] *et suis* [*v*(*otum*)] *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

P. 250 et suiv. Diverses inscriptions des bords du Rhin.

P. 256. Inscription de Bonn relative à un cavalier du nom de Vonatorix (cf. *Année épigr.*, 1892, n° 35, où il faut lire *Vonatorix*, non *Vonatrix*). — Fac-similé. — La sculpture est très bien conservée.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FUR GESCHICHTE UND KUNST, 1892.

P. 102. Th. Mommsen. Inscription d'Olympie d'après Dittenberger et Purgold.

36)
M ΑΠΠΙΟΝ ΒΡΑΔΟΥΑΝ ΤΑΜΙΑΝ CΤΡΑΤΗΓΟΝ
ὕπατον . . . . . σύνοδον καὶ φίλον
ΘΕΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΥΠΑΤΙΚΟΝ ΓΕΡΜΑΝΙΑC ΚΑΙ ΒΡΕΤΑΝΝΙΑC ΠΟΝΤΙΦΙΚΑ
COΔΑΛΛΙΝ ΑΔΡΙΑΝΑΛΙΝ ΤΟΝ ΡΗγῆλης πρOC ΜΗΤΡOC ΠΑΠΠΟΝ ΤΗC ΗΡΩΔΟΥ
ΓΥΝΑΙΚOC Η ΠΟΛΙC Η ΤΩΝ ΗΛΕΙΩΝ

LIMESBLATT.

A partir du 10 décembre 1892 a commencé de paraître un périodique nouveau qui est l'organe de la Commission du *limes*. Il tiendra le public savant au courant des découvertes et des fouilles faites sur la frontière de l'empire romain en Germanie, à la suite des fouilles que le gouvernement allemand a décidé d'y poursuivre.

P. 5. Castellum de Feldberg.

37) I V L I A E M A M E
A E · A V G · M A T R I
S E V E R I · A L E X N
D R I · A V G · N · C A S
T R O R V M · S E
N A T V S · P A T R I
A E Q V E · E X P L
H A L I C · A L E X N
D R I A N A · D E V O
t A · N V M I N I
E I I V S

l. 4. *Aug*(*usti*) *n*(*ostri*).
l. 7 et 8. *expl*(*oratio*) *Halic*(*ensis*?).

P. 23. A Langenhain, près Feldberg. Plaque de bronze avec lettres ponctuées.

38) IMP · COM · VAG[illegible]
COH · I · BIT · C · PRIMI
TIVI · MASCLIONI
P R I M V S

Imp(*eratore*) *Com*(*modo*) *V*, *A*(*cilio*) *G*(*labrione*) [*co*(*n*)*s*(*ulibus*)] *coh*(*ors*) *I Bit*(*urigum*), *c*(*enturia*) *Primitivi*, *Masclionius primus*.

Digitized by Google

P. 24. Briques.

39) *a)* LEG XX*i* R—

Leg(io) XX(I) R(apax).

b) LEG XXII PR P

c) LEG *xxii pr.*

(Empreinte circulaire. Au centre une chèvre.)

Leg(io) XXII Pr(imigenia) P(ia).

40) COH I BL

Coh(ors) I B(e)l(garum).

41) COH II*ii vinde* L

Coh(ors) II[II Vinde]l(icorum).

P. 42. Dans le castellum d'Osterburken.

42) GENIO. T I*us*
TI · AT*ti*AN*i*
IVSTIVS AT
TIANVS D
DE SVO · POS

Genio T. J[us]ti(i) At[ti]an[i], Justius Attianus d(ecurio) de suo pos(uit).

43) LEG XXII
Ɔ PRI MON
T A N I

Leg(io) XXII, c(enturio) Pri(mii) Montani.

M. Hettner a rendu compte également des fouilles du *limes* dans l'*Archäolog. Anzeiger* (*Beiblatt zum Jahrbuch des archäologischen Instituts*) de 1892, p. 147 et suiv. On y retrouve les inscriptions précédentes; mais il a ajouté les suivantes en caractères courants.

P. 153. Trouvée à Neckarburken, à côté de la porte décumane du castellum.

44) *Imp. Caes. T. Ael(io) Had(riano) Ant(onino) Aug(usto) Pio pon(tifici) max(imo) trib(unicia) pot(estate) co(n)s(uli) IIII p(atri) p(atriae), n(umerus) Brit(tonum) Elant(iensium).*

P. 154. **45)** Dans le praetorium, on a trouvé les restes d'un diplôme militaire du 16 octobre 134; il donne les privilèges habituels aux soldats des troupes de Germanie Supérieure, commandées par le légat Claudius Quartinus. Ces troupes sont : l'*ala Indiana Gallorum*, et les cohortes : *I Flavia Damascenorum miliaria, I Germanorum, I Ligurum et Hispanorum, I civium romanorum, I Aquitanorum (veterana), I Biturigum, I Asturum. II Augusta Cyrenaica, II Raetorum, III Aquitanorum, III Dalmatarum, IIII Aquitanorum, IIII Vindelicorum, V Dalmatarum, VII Raetorum.*

P. 154. Dans un castellum, tout voisin, on a trouvé une inscription (**46**) portant le nom de la *coh(ors) III Aq(uitanorum) [e]q(uitata) c(ivium) r(omanorum).*

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

P. 433 et suiv. Correspondance inédite entre Marini et Is. Bianchi. — N'a qu'un intérêt rétrospectif pour les études épigraphiques.

Digitized by Google

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1892.

P. 267 et suiv. Vaglieri. Observations sur les Actes des Arvales; nouveaux groupements de fragments déjà connus; quelques petites parcelles inédites.

P. 289. Tamponi. Trouvée sur la route antique de Cagliari à Portotorres, sur le territoire de la commune de Busachi.

47)

XXVII A TVRRE
ti · *cl*AVDIVS · CAESAR · AVG
*ger*MANICVS · PONT · MAX ·
tr·*pot*· VI · P P · IMP · XI · COS · DES · IIII
l·*aurel*IO · PATROCLO
PRAEF*ecto* SARD

(*Miliarium*) *XXVII a Turre.* [*Ti. Cl*]*audius Caesar Aug*(*ustus*) [*Ger*]*manicus pont*(*ifex*) *max*(*imus*) [*tr*(*ibunicia*) *pot*(*estate*)] *VI, p*(*ater*) *p*(*atriae*), *imp*(*erator*) *XI, co*(*n*)*s*(*ul*) *des*(*ignatus*) *IIII;* [*L. Aurel*]*io Patroclo praef*[*ecto*] *Sard*(*iniae*). (a. 46.)

Cette inscription est pareille à une autre déjà connue (*Eph. epigr.*, VIII, 744), mais elle précise le nom du gouverneur L. Aurelius Patroclus.

P. 344. Borsari. Inscriptions de Rome.

48)

Statue de la Fortune.

PER VOCE*m* SANCTO DEO SABAZI
PEGASI ·D·
SACERDOT ATTIA CELERINA·D·

Attia Celerina d(*ono*) *d*(*edit*)

P. 345. Même provenance.

49)

DEO · SANCTO · NVMINI ·
DEO · MAGNO · LIBERO ·
PATRI · ET · ADSTATORI ·
ET CONSERBATORI · H · L · COLL ·
VEIABRENSIVM ·
DOMITIVS · SECVNDVS · CVRAT ·
INSTAVRATOR · FRATRIB · SVIS

Publiée déjà au *Corpus* (VI, 467), d'après d'anciennes copies.

P. 351. A Santa-Maria di Palazzo.

50)

M · AVFATIO · M · F
ARN · FIRMO
NOVIO · PROBO
AEDILI · IIII · VIRO · I · D
QVAESTORI · QVINQ · II
PRAEFECTO · FABRVM
M · AVFATIVS · P · F · ARN
VINDEX · NOVIVS · PROBVS
PRAEFECTVS · EQVITVM
FRATRIS · FILIVS · FECIT

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1892.

P. 197. A Lyon.

51)

c · *iu*{LIO · C{*ßl*
quir{IN · LA{*tino*
a{STVD{*iis proc*
aug pr{OVIN{*ciarum*
lugudu{N · ET{*aquitan*
{VI}

Digitized by Google

SITZUNGSBERICHTE DER AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU BERLIN, 1892.

P. 845. Inscription de Rhodes.

52)

ΚΑΙ ΠΟΤΙ ΛΕΥΚΙΟΝ ΚΟΡΝΗΛΙΟΝ ΛΕΥΚΙΟΥ ΥΙΟΝ
ΣΤΡΑΤΑΓΟΝ ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ ΡΩΜΑΙΩΝ
ΚΑΙ ΠΟΤΙ ΛΕΥΚΙΟΝ ΚΟΡΝΗΛΙΟΝ ΛΕΥΚΙΟΥ ΥΙΟΝ
ΛΕΝΤΕΛΟΝ ΑΝΘΥΠΑΤΟΝ
ΚΑΙ ΠΟΤΙ ΛΕΥΚΙΟΝ ΛΙΚΙΝΙΟΝ ΛΕΥΚΙΟΥ ΥΙΟΝ ΜΟΥΡΗΝαν
ΙΜΠΕΡΑΤΟΡΑ ΠΡΟΞΕΝΟΝ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΑΝ ΤΟΝ ΔΑμου
ΚΑΙ ΠΟΤΙ ΛΕΥΚΙΟΝ ΛΙΚΙΝΙΟΝ ΛΕΥΚΙΟΥ ΥΙΟΝ ΛΕΥΚολλον
ΑΝΤΙΤΑΜΙΑΝ
ΚΑΙ ΠΟΤΙ ΑΥΛΟΝ ΤΕΡΕΝΤΙΟΝ ΑΥΛΟυ ΥΙΟΝ ΟΥΑΡΡΩΝα
ΠΡΕΣΒΕΥΤΑΝ ΡΩΜΑΙΩΝ
ΠΡΟΞΕΝΟΝ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΑΝ ΤΟΥ ΔΑΜΟΥ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΛΥΣΑΝΙΑ
ΕΥΝΟΙΑΣ ΕΝΕΚΑ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ
ΤΑΣ ΕΙΣ ΑΥΤΩΝ
ΘΕΟΙΣ
πλΟΥΤΑΡΧος ΗΛΙΟΔΩρΩΥ ΡΟΔΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕ

Les deux seuls personnages ici cités dont l'identification soit hors de doute sont L. Licinius Lucullus et A. Terentius Varro. Pour les trois autres cf. le commentaire de M. Mommsen.

WESTDEUTSCHE ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST.

P. 231. Inscription de Xanten?

53)

DVPL · ET · SESQVIPL ·
ALAE · VETER · FLAV ·
SIMPLEX · VET · R · EX
DVP · ALE EIVSD · D · D ·

dupl(arius) et sesquipl(arius) alae veteranae Flav(iae) Simplex, vet[e]r(anus) ex dup(lario) al(a)e ejusd(em) d(ono) d(edit).

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

ARCHAOLOGISCHE EHREN-GABE ZUM SIEBENZIGSTEN GEBURSTAGE DE ROSSI'S.

Suite de mémoires relatifs à l'archéologie et à l'épigraphie chrétiennes.

Digitized by Google

Lanckoronski, Niemann et Petersen, STADTE PAMPHYLIENS UND PISIDIENS, t. II.

P. 241, n° 214.

54) Ἡ βουλὴ
καὶ ὁ δῆ
μος
//////////////
//////////////
//////////////
//////////////
//////////////
Τ. Φλ. Οὐα
λεριανὸ[ν
Παπειρία
Αλεξάν
δρου, ἐπάρ
χου χώρ[της
τῆς τετάρ
της Γαλ
λων λ? σω
φροσύνης
ἕνεκεν
καὶ [εὐνοί
ας· τὴν δὲ ἀν
άστασιν τοῦ
ἀνδρίαντος
ἐπ[οιήσατο
//////////////
//////////////
//////////////
//////////////

P. 242, n° 221.

55)
Νέωι Ἡλίωι Νέρωνι Τιβέριωι Κλαυδίωι Καίσαρι Γερμανικῶι [Τι. Κ]λ. Δαρεῖος καὶ οἱ υἱοὶ αὐτοῦ [ἀ]νέθηκαν

R. CAGNAT.

Digitized by Google

LÉCYTHE DU LOUVRE

REPRÉSENTANT LES PRÉPARATIFS D'UN COMBAT DE COQS

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BON PASTEUR

MOSAÏQUE DU TOMBEAU DE PLACIDIE A RAVENNE (Ve SIÈCLE)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

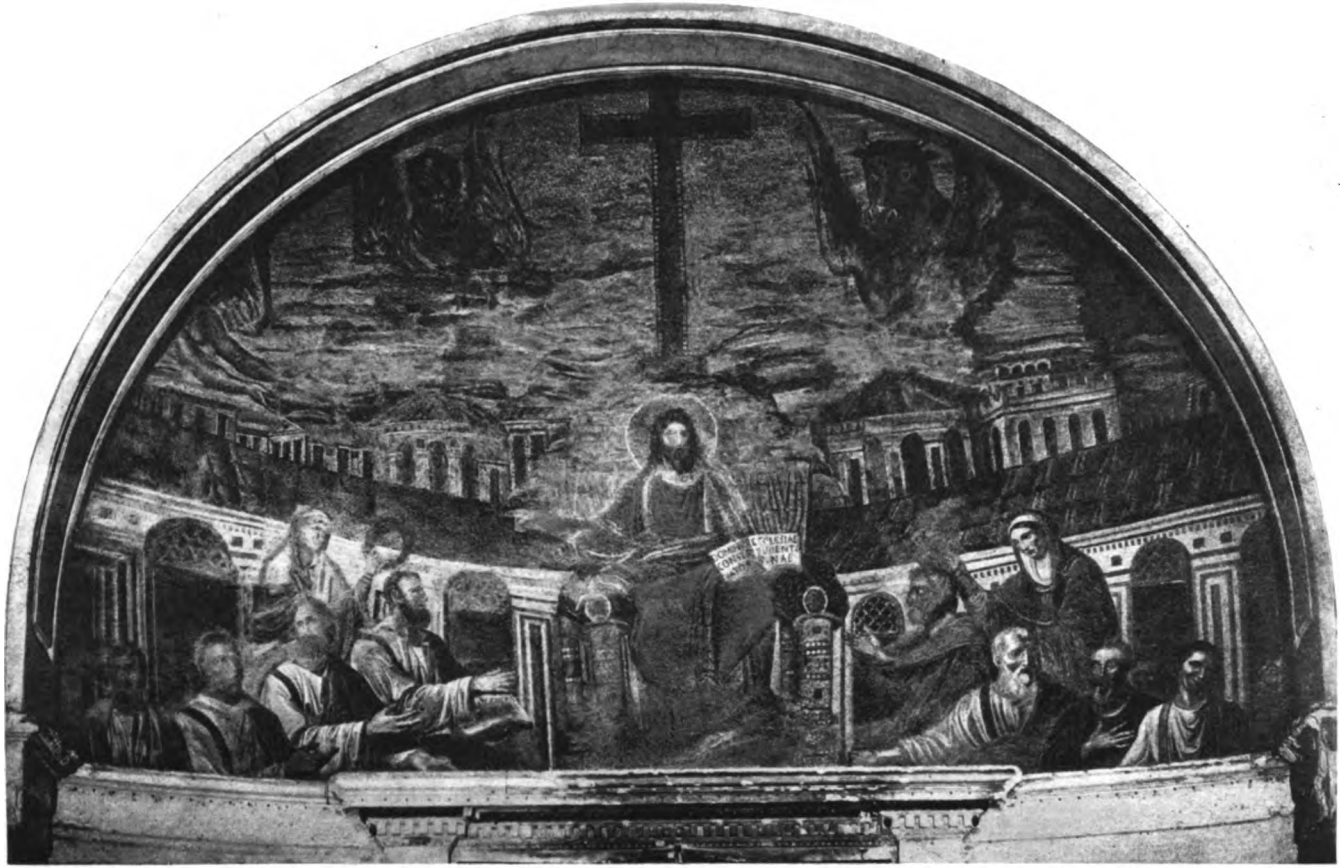

ABSIDE DE SAINTE PUDENTIENNE
Mosaïque IVe Siècle d'après une photographie

...ment Leroux, Édit.

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES

DE LA

MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE AU CAIRE

TOME I

PREMIER FASCICULE : U. BOURIANT. Deux jours de fouilles à Tell-el-Amarna. — V. LORET. Le tombeau de l'Amxent Amen-Hotep. — U. BOURIANT. L'église copte du tombeau de Déga. — V. LORET. La stèle de l'Amxent Amen-Hotep. — H. DULAC. Quatre contes arabes en dialecte cairote. — V. LORET. La tombe de Kham Ha.

In-4°, avec planches noires et en couleur. 25 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : G. MASPERO. Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis. — U. BOURIANT. Les papyrus d'Akhmim. — V. LORET. Quelques documents relatifs à la littérature et à la musique populaires de la Haute-Egypte.

In-4°, avec 9 planches en couleur, 2 planches noires, 40 planches de musique. 40 fr.

TROISIÈME FASCICULE : U. BOURIANT. Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur une mission dans la Haute-Egypte (1884-1885). — P. RAVAISSE. Essai sur l'histoire et sur la topographie du Caire, d'après Makrizi (Palais des Khalifes Fatimites). Avec plans en couleur. — PH. VIREY. Etude sur un parchemin rapporté de Thèbes. Avec une héliogravure du papyrus en 4 planches.

In-4°. 30 fr.

QUATRIÈME FASCICULE : LES MOMIES ROYALES DE DEIR-EL-BAHARI, par G. MASPERO.

In-4°, avec 27 planches. 50 fr.

TOME II

LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par E. LEFÉBURE. 1re partie. Le tombeau de Séti Ier, publié in-extenso avec la collaboration de U. BOURIANT et V. LORET, membres de la Mission archéologique du Caire et avec le concours de M. ÉDOUARD NAVILLE.

In-4°, avec 27 planches. 75 fr.

TOME III

PREMIER FASCICULE : LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par E. LEFÉBURE. 2e partie. Notices des HYPOGÉES publiées avec la collaboration de MM. ED. NAVILLE et ERN. SCHIAPARELLI.

In-4°, avec planches. 35 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : LES HYPOGÉES ROYAUX DE THÈBES, par E. LEFÉBURE. 3e partie. Tombeau de Ramsès IV.

In-4°, avec planches. 25 fr.

TROISIÈME FASCICULE : AL. GAYET. Les monuments coptes du Musée de Boulaq. Catalogue des sculptures et stèles ornées de la salle copte du Musée de Boulaq.

Un volume in-4°, avec 100 planches, dont deux en chromolithographie. 40 fr.

QUATRIÈME FASCICULE : P. RAVAISSE. Essai sur l'histoire et sur la topographie du Caire, d'après Makrizi (Palais des Khalifes Fatimites) 2e partie avec plans. — Supplément aux Monuments coptes du Musée de Boulaq, par AL. GAYET. — Planches supplémentaires pour les Fouilles de Thèbes et de Memphis de M. MASPERO. 20 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28

TOME IV

MONUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE CHRETIENNE AUX IVe ET Ve SIECLE. Documents coptes et arabes inédits, par E. AMELINEAU.
Un fort volume in-4°. 60 fr.

TOME V

PREMIER FASCICULE : PH. VIREY. Le Tombeau de Rekhmara.
In-4°, avec planches. 40 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : PH. VIREY. Tombeaux thébains de la XVIIIe et de la XIXe dynasties, avec planches. 40 fr.

TROISIÈME FASCICULE : G. BÉNÉDITE, BOURIANT, BOUSSAC, MASPERO, CHASSINAT. Tombeaux thébains.
Un volume in-4°, avec planches en couleur. 40 fr.

QUATRIÈME FASCICULE : Tombeaux thébains, par le P. SCHEIL. (*Sous presse.*)

TOME VI

PREMIER FASCICULE : G. MASPERO, membre de l'Institut. Fragments de la version thébaine de l'Ancien Testament. Texte copte.
In-4°. 20 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : G. MASPERO. Suite et fin des Fragments. — SCHEIL. Tablettes de Tell-el-Amarna. — CASANOVA. Une sphère arabe. — Notice sur les stèles arabes appartenant à la Mission du Caire.
In-4°, 25 fr.

TOME VII

PRÉCIS DE L'ART ARABE, par J. BOURGOIN.
In-4°, avec 300 planches. 150 fr

TOME VIII

PREMIER FASCICULE : Actes du concile d'Ephèse, texte copte, publié et traduit par U. BOURIANT.
In-4°. 15 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : Vie de l'Apa Victor, texte copte thébain, publié par U. BOURIANT. — DARESSY. Cônes funéraires. (*Sous presse.*)

TOME IX

PREMIER FASCICULE : BAILLET. Le Papyrus mathématique d'Akhmîm — U. BOURIANT. Fragments du texte grec du livre d'Enoch, et de quelques écrits attribués à saint Pierre.
In-4°, avec planches. 30 fr.

DEUXIÈME FASCICULE : Φίλωνος περὶ τοῦ τις ὁ τῶν θειῶν ἐστὶν κληρόνομος ἢ περὶ τῆς εἰς τὰ ἴσα καὶ ἐναντία τομῆς. Φίλωνος περὶ γενέσεως Ἀβέλ καὶ ὧν αὐτός τε καὶ ὁ ἀδελφὸς ἱερούργουσι. Deux traités de Philon, réédités d'après un papyrus du VIe siècle environ, par V. SCHEIL, O. P.
In-4° avec 4 planches. 16 fr.

TOMES X et XI

(*En cours de publication*)

LE TEMPLE D'EDFOU, publié in extenso, par Le Mis DE ROCHEMONTEIX, avec nombreuses planches.
1re livraison. In-4°. 30 fr.

TOMES XII et XIII

(*En cours de publication*)

LE TEMPLE DE PHILÆ, par G. BÉNEDITE, et Recueil des inscriptions grecques, par J. BAILLET.

TOME XIV

(*En préparation*)

LE TEMPLE DE LOUXOR, par A. GAYET.

TOME XV

LE TEMPLE DE MÉDINET-ABOU, par U. BOURIANT. PREMIER FASCICULE comprenant environ 50 planches. (*Sous presse.*)

TOME XVI

(*En préparation*)

LE TEMPLE DE DÉIR-EL-MÉDINEH et LE TEMPLE DE BEHENI (Wadi-Alfa), par G. BENEDITE.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXI

MAI-JUIN 1893

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1893

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 265
Le vase d'argent de Gundestrup (Jutland), par M. Alex. Bertrand 283
Statuettes en bronze de prisonniers barbares, par M. J.-Adr. Blanchet . . . 292
Recueil des cachets d'oculistes romains, par M. le capitaine Em. Espérandieu . 296
Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires (*suite*), par M. S. Reinach 329
Le septizonium, par M. C. Boissonnet 368
Correspondance d'Etrurie 371
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 380
Société nationale des Antiquaires de France 384
Nouvelles archéologiques et Correspondance 385
Bibliographie 386
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. René Cagnat 389

PLANCHES

X. — Vase d'argent de Gundestrup, vue générale.
XI-XII. — Vase d'argent de Gundestrup, vue partielle.
XIII. — Statuettes de prisonniers barbares.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE
AUG 5 1893
LIBRARY.

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE.

(*Suite*[1])

CCXX

ANNEAU SIGILLAIRE DE VIRIA

Cet anneau a été trouvé, le 10 septembre 1863, dans une sépulture mérovingienne, en un champ dépendant du domaine de Bouillé et dit *du Chiron-l'Ardoise*, commune de Villemain (Deux-Sèvres)[2].

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141 : t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341 : t. II, p. 1, 40, 137 et 213 ; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289 ; t. II, p. 42 et 295 ; année 1888, t. I, p. 23 et 296 ; t. II, p. 175 ; année 1889, t. I, p. 38 et 309 ; t. II, p. 1 et 309 ; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321 ; t. II, p. 365 ; année 1891, t. I, p. 277 et t. II, p. 1 et 273 ; année 1892, t. I, p. 45 et 169, et t. II, p. 1 et 153 ; année 1893, t. I, p. 137.

2. La commune de Villemain est dans le canton de Chef-Boutonne, arrondissement de Melle.

Digitized by Google

Le possesseur de ce bijou, M. Beauchet-Filleau, de Chef-Boutonne, en a donné la description dans une intéressante notice insérée au tome XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*[1]. Le savant archéologue a bien voulu, sur notre demande, nous le communiquer, et, grâce à cet acte d'obligeance, nous avons pu l'étudier sur nature et le faire dessiner sous nos yeux.

La bague de Bouillé, parfaitement conservée, est en argent: elle a 6 millimètres de hauteur, 18 millimètres seulement d'ouverture, ce qui indique qu'elle était à l'usage d'une femme. Le chaton, ménagé à même le métal, est un ovale, simplement formé de deux traits au burin, points de départ d'enroulements qui se développent à droite et à gauche. Dans cet ovale sont gravés des caractères, où nous lisons, comme M. Beauchet-Filleau, le nom de

VIRIA.

Les quatre dernières lettres sont à peu près certaines, et quant à la première, le seul trait qui reste ne peut être que la deuxième barre oblique d'un V.

Nous n'avons pas d'exemple à citer du nom de *Viria* : le seul vocable connu du moyen âge que nous puissions en rapprocher, est celui de sainte *Viridiana* (sainte Verdienne), qui vécut dans la première moitié du XIIIe siècle[2]. Notre savant confrère M. E. Le Blant ayant rencontré, dans une épitaphe de Maguelonne, le nom de VIRA, y a vu une altération de VERA[3], qui a été, en effet, usité (de même que le masculin VERVS qui y correspond) dans l'antiquité et le haut moyen âge[4]. La légende de l'anneau de *Viria* disposerait à penser qu'il convient peut-être de maintenir, là où elle se trouve, la forme *Vira*.

1. Pages 273 et suiv.; planche XIII, fig. 13.
2. Bolland., *Acta SS.*, mens. Febr., t. I, p. 255.
3. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 324, p. 372. M. Le Blant n'a même mentionné, dans sa table de noms propres, que celui de *Vera*.
4. Il y a une sainte Vère, honorée à Clermont-Ferrand. Bolland., *Acta SS.*, mens. Jan., t. II, p. 593.

Digitized by Google

CCXXI

BAGUE EN ARGENT SANS INSCRIPTION

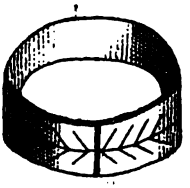

La sépulture où a été trouvé l'anneau sigillaire de *Viria,* ci-dessus décrit[1], renfermait une deuxième bague en argent, dépourvue d'inscription. Elle appartient, comme la première, à la collection de M. Beauchet-Filleau, qui l'a également éditée dans le recueil précité. Voici ce qu'il en dit : « Elle est formée d'une simple feuille d'argent assez mince ; le chaton, qui était soudé au point où se joignaient les deux extrémités, a été brisé, sans doute par le coup de pioche qui a faussé d'une manière sensible la bague elle-même[2]. »

Ajoutons à ces renseignements que l'anneau dont il s'agit a 7 millimètres de hauteur et 22 à 23 millimètres d'ouverture, ce qui semble dénoter qu'à la différence du précédent, il était porté par un personnage du sexe masculin.

CCXXII

ANNEAU INÉDIT DE SIPURA SATIGENI

Voici un très intéressant anneau, trouvé, en 1892, dans la ville d'Autun, à gauche de l'ancienne voie pavée de grands blocs, rue de Marchaux, dans la direction de la porte d'Arroux. D'après une

1. Voir n° CCXX.
2. *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXIX, p. 273; planche XIII, fig. 15.

Digitized by Google

note de notre savant confrère et ami, M. Anat. de Barthélemy, qui nous a remis d'excellents dessins de ce bijou, le lieu précis de la découverte est un jardin situé à 60 mètres environ de la dite porte, dans un défoncement de terrain d'un mètre de profondeur.

Sur cet emplacement, où il y avait une habitation de grande étendue, on a trouvé, depuis un demi-siècle, une quantité considérable d'antiquités[1].

Notre bague est en argent; elle a 16 millimètres seulement d'ouverture entre le chaton et la partie opposée de la tige, 18 1/2 mesurés dans l'autre sens. La tige a 2 1/2 millimètres de hauteur près du chaton, et présente, à cet endroit ainsi que sur ses deux côtés, un renforcement sensible. Le chaton, pris dans la masse, est un petit carré long, de 3 millimètres de haut sur 4 de large, sur lequel est gravé un lion passant à gauche (pour le lecteur).

A gauche du chaton, la légende SIPVRA ; à droite : SATIGENI.

D'après les très faibles dimensions de cet anneau, il faut y voir le bijou d'une femme appelée *Sipura*, et le deuxième nom, au génitif, *Satigeni*, désigne le père[2]; en sorte que l'inscription, complétée dans ce sens, doit se lire ainsi :

SIPVRA SATIGENI (*filia* sous-entendu).

1. Notamment une belle lampe en bronze, deux statuettes de génies ailés, des débris de figurines en terre cuite blanche, des débris de creusets avec résidus de bronze, des fragments de peintures murales, etc.

2. *Satigenus* est un vocable gaulois; il y a, dans César, *De Bello Gallico*, la mention d'un chef aulerque appelé *Camulo-genus* (VII, 57, 59, 61); une esclave de la cité de *Burdigala*, sous l'empire romain, s'appelait *Nemeto-gena* (Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, n° 76). Notre savant confrère d'Arbois

Digitized by Google

Quant à la date de la confection de notre anneau, si le bon style de la gravure du chaton et le caractère des autres objets recueillis en même temps que ce bijou semblent devoir la faire remonter à une belle époque, par contre, la lettre G et les deux A non barrés de l'inscription marquent des temps plus bas. Nous connaissons en outre et nous avons décrit précédemment [1] une bague en or provenant du *cimetière mérovingien* d'Abbeville (Aisne), qui présente, gravé sur le chaton, un *lion passant à gauche*, de même dimension et de même style que celui de l'anneau d'Autun.

CCXXIII

AU SUJET DE L'ANNEAU DE LA REINE BERTILDE, PRÉCÉDEMMENT DÉCRIT.

Dans une de nos précédentes notices, nous avons reproduit un anneau d'argent de la collection de M. le baron Pichon, sur lequel, suivant l'exemple de notre éminent et regretté confrère, Adrien de Longpérier, nous avons lu, avec le nom de *Bertildis*, qui est celui d'une des femmes du roi Dagobert Ier, le mot *regina* en monogramme [2].

Notre savant confrère M. E. Le Blant, dans son *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, a mis en doute

de Jubainville attribue à *genos* et *gena* le sens d'une filiation mythologique (*Les noms gaulois chez César et Hirtius, de Bello Gallico*, 1re série, p. 157).

1. Voir ci-dessus, n° CXCV.

2. Voir ci-dessus, le n° XXIX des présentes Études; dans *Revue archéol.*, année 1886, t. II, p. 141-143.

Digitized by Google

l'exactitude de cette lecture. « Les éléments du mot *regina* me paraissent, dit-il, faire défaut. Sans parler du G, dont l'existence me semble problématique, je ne suis pas persuadé que l'E, gravé en dehors du chiffre, au rebours de ses lettres et dans le sens direct de celles du nom, n'appartiennent pas à ce dernier, qui serait orthographié *Berteildis* pour *Bertechildis*, terminaison très commune dans les noms de femmes de l'époque mérovingienne[1]. »

Cette dernière remarque est juste ; nous reconnaissons que la lettre E doit être envisagée comme faisant partie de l'inscription circulaire, et qu'il y a lieu, suivant l'opinion de M. E. Le Blant, d'y lire *Berteildis* au lieu de *Bertildis*.

Mais cette correction ne fait nullement obstacle à l'interprétation du monogramme par *regina*. Notre confrère sait bien, comme nous, que, dans les chiffres gravés sur les anneaux sigillaires, une ou deux lettres peuvent avoir et ont en effet un double emploi : les exemples en sont fréquents et M. Le Blant lui-même l'a nettement admis[2]. Il est donc tout naturel que l'E de BERTEILDIS serve à la fois pour ce nom et pour le mot REGINA : et cela est d'autant plus croyable dans l'espèce, que cette lettre est placée, et pour ainsi dire enclavée entre les deux hastes du monogramme. C'est même ce qui explique que le graveur n'ait pas ajouté un troisième E, qu'il a jugé superflu.

Quant à l'existence de la lettre G dans le monogramme, la boucle et l'appendice du G mérovingien y sont tellement visibles, qu'il semble difficile de la mettre sérieusement en doute.

En résumé, nous estimons : 1° que, dans la légende circulaire de notre bague, il convient de substituer BERTEILDIS à BERTILDIS ; 2° que l'interprétation du chiffre central par REGINA doit être maintenue ; 3° qu'il faut continuer de voir dans ce précieux bijou l'anneau sigillaire de la reine Bertilde.

1. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, n° 49, p. 71-72.
2. *Op. cit.*, n° 421, p. 426.

Digitized by Google

CCXXIV à CCXXIX

SIX BAGUES APPARTENANT AU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE GENÈVE

M. J. Gosse, conservateur du Musée archéologique de Genève, nous a fort obligeamment adressé des dessins et des photographies d'anneaux appartenant à ce musée et recueillis, savoir : deux à Genève ou sur son territoire, deux en Savoie, et deux dans le département de Seine-et-Oise. Il y a joint des renseignements détaillés, à l'aide desquels nous avons pu rédiger les notices qui vont suivre.

Nous prions le savant archéologue de recevoir ici l'expression de notre vive gratitude.

1° (CCXXIV). — *Anneau sigillaire avec le* S *barré et l'initiale* E.

Voici un anneau de plomb (ou d'étain?), trouvé dans le lit du Rhône à Genève, au cours des travaux exécutés en vue d'utiliser les eaux du fleuve comme force motrice[1]. Il appartient au Musée archéologique de Genève[2], et a été publié par le savant conservateur de ce riche dépôt[3].

La tige étant très déformée, l'ouverture de l'anneau ne peut être mesurée exactement : elle a entre le chaton et le côté op-

1. Lettre de M. J. Gosse, du 20 octobre 1892.
2. Il figure sur le Catalogue du Musée de Genève sous le n° E 276.
3. Rapport de M. Gosse sur divers objets trouvés dans le lit du Rhône, in-fol., 1890, p. 6, pl. III, fig. 3.

Digitized by Google

posé 13 millimètres seulement, et 23 millimètres dans l'autre sens : au point où commence le chaton, qui est pris dans la masse, il y a trois cabochons ou globules disposés en feuille de trèfle, comme nous l'avons vu sur un si grand nombre de nos anneaux. Sur le chaton, qui est de forme ronde et qui a 17 millimètres de diamètre, sont gravés, au centre, deux traits posés en travers l'un de l'autre, et qui, dans la pensée de l'artisan, devaient figurer le S barré ; aux quatre côtés, un E ; le tout encadré dans un filet, doublé, dans sa moitié inférieure, d'un cordon de grènetis. La lettre E, tracée quatre fois, est assurément l'initiale de la personne propriétaire de ce bijou, qui servait à sceller sa correspondance ou les actes dans lesquels elle figurait, de la manière suivante :

SI(*gnum*) E.

2° (CCXXV). — *Bague sigillaire de Savine.*

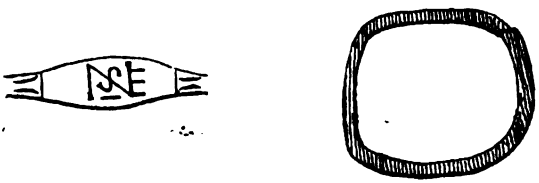

Cette bague en bronze inédite a été trouvée près de Genève et appartient au Musée archéologique de cette ville[1].

La tige, qui est déformée et ne peut être, par suite, exactement mesurée, a 20 millimètres d'ouverture entre le chaton et le côté opposé, 23 dans l'autre sens.

Le chaton, pris dans la masse, a 15 millimètres dans sa plus grande hauteur. Il présente un monogramme, où l'on distingue, au centre, un S posé en travers de la barre intérieure d'un N ; un

1. Lettre de M. J. Gosse, du 30 octobre 1892. Ce bijou est inscrit au Catalogue du Musée de Genève, sous le n° E 332.

Digitized by Google

A formé par l'angle inférieur de N; un V formé par l'angle supérieur; enfin un S; ce qui nous donne SAVINE, génitif d'un nom usité durant le haut moyen âge[1], et qui fut porté, dans la deuxième moitié du IIIe siècle, par une vierge de Troyes que l'Église honore[2].

Ici, comme sur d'autres anneaux, le S du centre a la valeur du S barré, abréviation bien connue de SI(*gnum*). Il faut donc lire :

SI(*gnum*) SAVINE.

3° (CCXXVI). — *Anneau sigillaire de Faustine.*

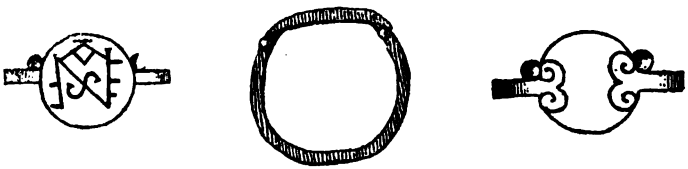

L'anneau inédit que nous reproduisons ici a été trouvé près de Perignies, dans la Haute-Savoie, et appartient au Musée archéologique de Genève[3].

Il a 19 millimètres d'ouverture entre le chaton et le côté opposé de la tige; 20 millimètres dans l'autre sens. La tige se prolonge en la forme de pattes à deux volutes, sous le chaton qui y est soudé. Il y avait primitivement, à droite et à gauche du chaton, deux cabochons qui étaient également soudés sur la tige et dont deux ont disparu : on en voit encore des traces aux endroits qu'ils occupaient.

Le chaton est de forme ronde un peu irrégulière, car il a

1. Il est mentionné dans le testament de saint Yrieix, de 572 (Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. I, p. 139).
2. Voir dans Surius, *Vitae sanctorum*, t. VIII, p. 327.
3. Lettre de M. J. Gosse, du 20 octobre 1892. Ce bijou est inscrit au Catalogue du Musée de Genève, sous le n° E 316.

Digitized by Google

12 millimètres de diamètre, mesuré dans sa hauteur, et 12 millimètres 1/2 dans l'autre sens. Il est décoré d'un monogramme, dans lequel on distingue, en partant de la gauche (du lecteur) : un F renversé; au sommet un A avec un V à l'intérieur, un S, un T surmontant le A; un I et un N au centre, et enfin le E terminal de droite. Ces lettres forment le génitif du nom de FAVSTINA, qui fut usité dans le haut moyen âge, de même que dans l'antiquité, et porté par plusieurs saintes femmes que l'Église honore[1], notamment par sainte Faustine, vierge morte vers 580[2]. J'ajoute que le S barré du centre du monogramme a ici, comme dans beaucoup d'autres anneaux, la valeur de l'abréviation de *Signum*. C'est pourquoi nous lisons :

SI(*gnum*) FAVSTINE.

4° (CCXXVII). — *Bague sigillaire de Savinus.*

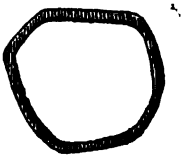

Cette bague inédite a été trouvée en Savoie par M. Blavignac, architecte et antiquaire distingué du canton de Genève, qui l'a cédée au Musée archéologique[3].

Elle est en bronze; la tige en a été accidentellement déformée, et l'ouverture qui ne peut, pour cette cause, en être mesurée exactement, est de 18 millimètres entre le chaton et le côté opposé,

1. Bolland., *Acta SS.*, mens. Febr., t. II, p. 824, et mens. Jul., t. II, p. 680.
2. Bolland., *Acta SS.*, mens. Jan., t. II, p. 196. On trouve dans le testament de saint Yrieix de 572, le nom d'un affranchi du saint abbé, nommé *Faustinus* (Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. I, p. 138).
3. Elle est inscrite, sous le n° E 43, dans le Catalogue du Musée. (Lettre de M. J. Gosse, du 20 octobre 1892.)

Digitized by Google

de 19 dans l'autre sens. A droite et à gauche du chaton, la tige présente un ornement en forme de rameau ou d'arête de poisson.

Le chaton, ménagé à même le métal, est un carré irrégulier de 11 millimètres de haut sur 9 de large; il est décoré d'un monogramme, où l'on distingue : au centre, un grand S posé en travers du trait oblique intérieur d'un N; un A non barré, formé par ce trait oblique intérieur et le trait perpendiculaire de gauche (pour le lecteur); un V dans la partie supérieure du monogramme; un I à gauche; le N du centre[1]; ce qui donne SAVIN et avec le redoublement de I, SAVINI, génitif d'un nom très usité dans le haut moyen âge, et qui fut celui de deux saints personnages des IVe et Ve siècles[2]. En outre le S traversé par le trait oblique du N, a, comme nous l'avons vu sur beaucoup d'autres anneaux, la valeur du S barré, abréviation de *Signum*. C'est pourquoi l'ensemble du monogramme nous donne la leçon suivante :

SI(*gnum*) SAVINI.

5° (CCXXVIII). — *Bague sigillaire d'Aton.*

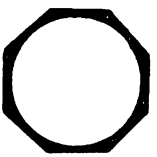

Voici une bague octogonale inédite, qui, d'après les déclara-

1. Les autres marques gravées sur le chaton paraissent n'avoir pas de signification littérale et n'être destinées qu'à former un *sigillum* d'une imitation plus difficile.

2. L'Église honore un saint Savin, confesseur dans le Poitou au IVe siècle, et un autre saint du même nom, qui vivait au Ve siècle. Bolland., *Acta SS.*, mens. Jul., t. III, p. 190; mens. Octobr., IV, 1002.

Digitized by Google

tions faites à M. Gosse, a été découverte dans le département de Seine-et-Oise et appartient au Musée archéologique de Genève.

Elle est en bronze et paraît présenter, en certains endroits, des traces de dorure[1].

Elle a 18 millimètres d'ouverture; sur une de ses huit faces extérieures, dans un cadre formé par un simple trait au burin, on lit le nom de

ATO.

Ce vocable germanique, fort usité dans le haut moyen âge, se trouve notamment dans de nombreuses chartes rapportées par Neugart[2] aux années 769, 778, 787, 795, 805, 813 et 821.

A droite de ce nom (pour le lecteur), qui était apparemment celui du propriétaire de l'anneau, on voit, dans la première facette, un oiseau, sans doute la colombe symbolique dont nous avons rencontré plusieurs fois la figuration sur nos bijoux; dans le cadre suivant, un F, un A non barré, et un troisième caractère indéfinissable; dans les cadres suivants, des traits dont nous ne pouvons indiquer la signification et qui probablement n'en avaient aucune; enfin, sur le pan et dans le cadre qui sont immédiatement à gauche (pour le lecteur) de la légende *Ato*, un petit personnage grossièrement gravé, et dont la jambe droite, relevée, marque un mouvement d'ascension.

6° (CCXXIX). — *Bague avec croisette accostée de l'initiale* A *ou* V.

Cette bague inédite a été trouvée, comme la précédente, dans

1. Lettre de M. Gosse, du 30 octobre 1892. Ce bijou est inscrit au Catalogue du Musée, sous le n° E 338.

2. *Cod. diplomatic. Alamanniae.* Voir aussi le *Codex diplomatic. Fuldensis*, de Dronke, n° 701, et le *Corpus tradition. Fuldens.*, de Schannat, cité par Förstemann, *Personennamen*, col. 131. Le nom d'*Atto* est mentionné, aux années 537, 538 et 670, dans Pardessus, *Dipl. et ch.*, t. I, p. 95, 99, et t. II, p. 152; et dans Bolland., *Acta SS.*, mens. Maii, t. V, p. 194 et VII, 830.

Digitized by Google

le département de Seine-et-Oise, et appartient aussi au Musée archéologique de Genève[1].

Elle est en bronze : elle a 20 millimètres d'ouverture entre le chaton et le côté opposé de la tige, 21 millimètres dans l'autre sens. La tige est ornée, à droite et à gauche du chaton, de points ou perlés.

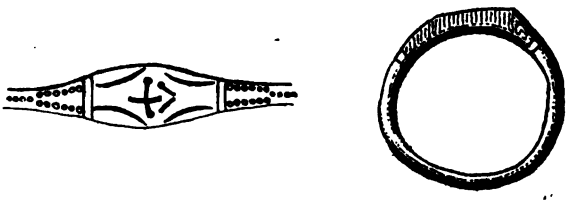

Le chaton, pris dans la masse, a 9 millimètres dans sa plus grande hauteur; il est décoré d'une croisette, dont le bras gauche (pour le lecteur) est accosté d'un A non barré ou d'un V, sans doute l'initiale du nom de la personne propriétaire de l'anneau : cette lettre et la petite croix sont dans un cadre formé par quatre lignes courbes tracées au burin.

CCXXX à CCXXXV

SIX ANNEAUX APPARTENANT AU MUSÉE DE TOURNUS (SAÔNE-ET-LOIRE)

Le savant et obligeant conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Tournus, M. Martin, a bien voulu nous adresser, avec d'utiles renseignements, les dessins des six anneaux inédits que nous allons décrire, et qui ont (assurément pour trois d'entre eux et probablement pour les autres) été trouvés dans le département de Saône-et-Loire. Nous lui adressons ici tous nos remerciements pour cette intéressante communication.

1. Lettre de M. J. Gosse, du 20 octobre 1892. Ce bijou est inscrit au Catalogue du Musée de Genève, sous le n° E 339.

Digitized by Google

1° (CCXXX). — *Anneau avec le* S *barré au chaton.*

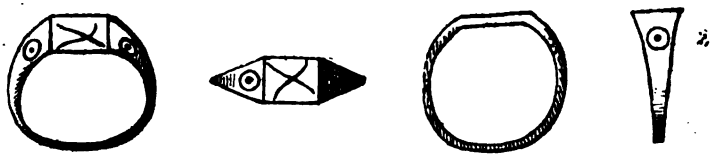

Cet anneau, en bronze, inédit, a été trouvé à Oulphey, village dépendant de la commune de Mancey (Saône-et-Loire)[1], dans une tombe couverte de dalles brutes; il appartient au Musée de Tournus[2].

Il a 16 millimètres d'ouverture entre le chaton et le côté opposé de la tige, 17 1/2 dans l'autre sens, dimensions qui indiquent que le bijou était à l'usage d'une femme ou jeune fille. Cette tige, qui a 6 millimètres de large auprès du chaton, va se retrécissant de façon à n'avoir plus qu'un millimètre. Elle est ornée, à droite et à gauche du chaton, d'un cercle avec un point au centre, particularité que nous avons observée sur les bagues et sur les autres bijoux du pays burgunde.

Le chaton, en forme de carré long, pris dans la masse, a 6 millimètres de haut sur 8 de large. Il porte, inhabilement gravé en creux, un S barré, l'abréviation de SI(*gnum*) ou SI(*gillum*), qu'on imprimait, à côté du nom de la personne propriétaire de l'anneau, au bas des actes dans lesquels elle figurait, ou qui servait à sceller sa correspondance.

2° (CCXXXI). — *Autre anneau avec le* S *barré au chaton.*

Voici un deuxième anneau en bronze, inédit, trouvé chez

1. La commune de Mancey dépend du canton de Sennecey-le-Grand, arrondissement de Chalon-sur-Saône.
2. Lettre de M. Martin, du 19 juin 1892.

Digitized by Google

M. Bourdon, propriétaire à Farges-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)[1], dans une tombe de femme, couverte de dalles brutes, et où l'on a recueilli en même temps une fibule en fer plaquée d'or. Il appartient au Musée de Tournus[2].

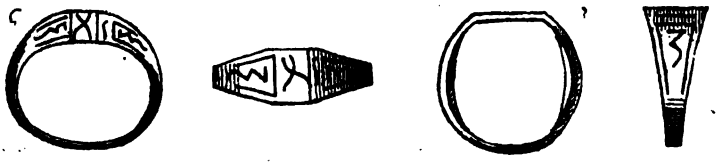

Il a 17 millimètres d'ouverture entre le chaton et le côté opposé; la tige qui a, près du chaton, 7 millimètres 1/2 de hauteur, va se retrécissant jusqu'à n'en avoir que 2 : elle présente, à droite et à gauche, quelques ornements très rudimentaires. Le chaton, ménagé à même le métal, a la forme d'un carré allongé en hauteur, de 7 millimètres 1/2 sur 5. On y voit, comme sur le précédent, un S barré, abréviation de Sl*g*(*num*) ou Sl(*gillum*).

Il y a, entre ce bijou et le précédent, une telle ressemblance qu'il y a lieu de supposer que l'un et l'autre sont sortis du même atelier.

3° (CCXXXII). — *Bague avec l'initiale* N *au chaton.*

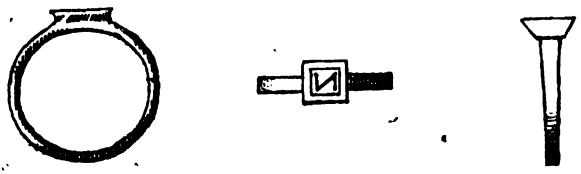

Cette bague en bronze inédite, conservée comme les deux précédentes au Musée de Tournus, fait partie d'une collection,

1. Lettre de M. Martin, du 19 juin 1892.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

formée par M. Legrand de Mercey, d'objets recueillis dans la contrée, et libéralement donnée par lui audit musée[1].

Elle a 17 millimètres d'ouverture entre le chaton et le côté opposé, 18 dans l'autre sens, ce qui indique un bijou de femme ou de jeune fille. La tige a, près du chaton, 2 millimètres 1/2 de hauteur, 2 à la partie opposée de la tige.

Le chaton, soudé par la tige, est un carré régulier de 6 millimètres de côté; on y voit, gravée dans un cadre tracé au burin, la lettre N, qui est sans doute l'initiale du nom de la personne à l'usage de laquelle le bijou était destiné.

4° (CCXXXIII). — *Bague en verre anépigraphe du Musée de Tournus.*

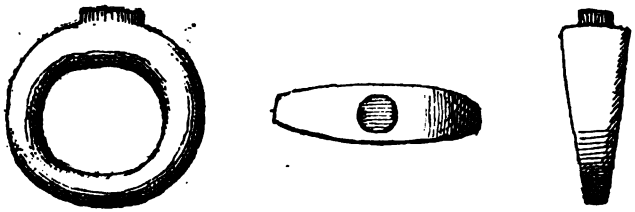

Nous reproduisons à cette place une bague inédite, trouvée dans le village de Fissy, commune de Lugny (Saône-et-Loire)[2]. De même que celles qui viennent d'être décrites[3], elle a été recueillie dans une tombe couverte de dalles brutes[4]. Elle fait partie de la collection donnée au Musée de Tournus par M. Legrand de Mercey.

Elle est en verre blanchâtre.

1. Lettre de M. Martin, du 19 juin 1892.
2. Lugny est un chef-lieu de canton dépendant de l'arrondissement de Mâcon.
3. Nos CCXXX, CCXXXI et CCXXXII.
4. On a recueilli, en outre, dans cette sépulture, une monnaie romaine. (Lettre de M. Martin, du 19 juin 1892.)

Digitized by Google

Elle a 14 millimètres d'ouverture entre la partie où est le chaton et la partie opposée de la tige, 15 millimètres dans l'autre sens : ce faible diamètre indique un bijou de femme. La tige, ronde et grossièrement venue à la fonte, a 6 millimètres 1/2 sous le chaton et 4 millimètres 1/2 du côté opposé. Elle est ornée d'un chaton en verre bleu.

5° (CCXXXIV). — *Autre bague anépigraphe du Musée de Tournus.*

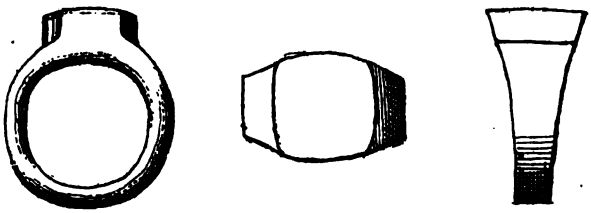

Voici une autre bague inédite, qui appartient aussi au Musée de Tournus, et dont on ignore la provenance[1].

Elle est en bronze argenté et a 17 millimètres d'ouverture; sa tige ronde a, près du chaton, 4 millimètres d'épaisseur, 2 1/2 du côté opposé; le chaton, qui est ménagé à même le métal, en relief sur la tige et de forme assez irrégulière, a 15 millimètres dans sa plus grande hauteur, sur 14 1/2 de large.

6° (CCXXXV). — *Autre bague anépigraphe du Musée de Tournus.*

Cette bague inédite qui appartient au Musée de Tournus et dont on ignore la provenance est en fer. Elle a 15 millimètres d'ouverture entre le chaton et le côté opposé, 13 seulement dans

1. Lettre de M. Martin, du 19 juin 1892.

Digitized by Google

l'autre sens, ce qui indique avec certitude qu'elle était faite pour une main de jeune fille ou même d'enfant. La tige a, près du chaton, 5 millimètres d'épaisseur, et va se retrécissant jusqu'à n'avoir plus que 2 millimètres.

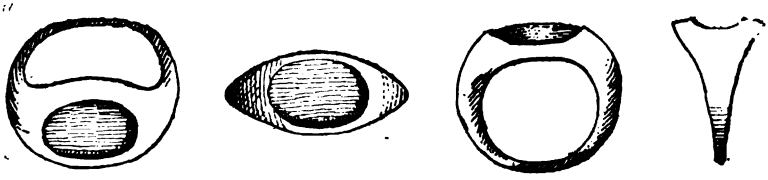

Le chaton, ménagé à même le métal, est un ovale destiné sans doute au sertissement d'une pierre ou d'un verre de couleur.

M. Deloche.

Digitized by Google

LE

VASE D'ARGENT DE GUNDESTRUP

(JUTLAND)

(Planches X, XI, XII.)

M. Sophus Müller, conservateur du Musée des antiquités du nord à Copenhague, secrétaire de la Société des antiquaires, vient de publier avec un grand luxe de planches une étude approfondie sur un grand vase d'argent découvert le 28 mars 1891 dans une tourbière, à l'extrémité septentrionale du Jutland[1]. Le vase était en morceaux, mais il a pu être reconstitué. Nous en donnons, d'après M. Sophus Müller, une représentation à petite échelle (pl. X).

Cette découverte est assurément une des plus importantes que l'on ait faite depuis longtemps dans cet ordre d'antiquités. Le vase, nous devrions dire le grand chaudron de Gundestrup, mesurant 0m,69 de diamètre sur 0m,21 de profondeur, est couvert, à l'intérieur et à l'extérieur, d'une série de reliefs du plus haut intérêt historique. Nous essayons de le démontrer dans un mémoire soumis actuellement au contrôle de nos confrères de l'Académie des inscriptions. Nous y soutenons les propositions suivantes :

1° Le chaudron de Gundestrup est un chaudron *cimbre*, comme le faisait naturellement présumer sa provenance : la presqu'île cimbrique.

1. *Det Store Solukar fra Gundestrup i Jylland, ved* Sophus Müller, dans *Nordiske Fortidsminder*, 2. Hefte, 1892.

Digitized by Google

2° Le défilé de guerriers figuré sur le tableau n° 1 (notre pl. XI) met sous nos yeux l'armement — cavalerie, infanterie et musique — d'une armée cimbre à l'époque de la grande invasion qui, après plusieurs victoires éclatantes, aboutit au désastre de Verceil.

3° Cet armement, aux yeux des Romains de la République et des premières années de l'Empire, représentait les armes typiques de la grande famille gauloise. C'est à ce titre que celles-ci concourent en immense majorité à la composition des trophées de l'arc d'Orange.

4° Comme corollaire : l'arc d'Orange a été élevé en l'honneur de la victoire de Marius sur les Cimbres.

5° Les scènes religieuses représentées sur les douze autres tableaux suivants (notre pl. XII en donne un spécimen) appartiennent à une mythologie qui peut être également qualifiée de cimbrique ou *kimrique*, selon l'expression que la populaire *Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry a fait passer dans l'usage.

6° Cette mythologie, étrangère au druidisme celtique, dominait dans le nord-est de la Gaule à l'époque de la conquête de César, avec rayonnement dans le centre et dans l'ouest où elle se maintint jusqu'au triomphe du christianisme, en se fondant plus ou moins avec la mythologie gréco-romaine.

Depuis quelques années, de nombreux monuments d'un caractère spécial et imprévu, sans aucun rapport avec l'idée que la lecture des auteurs anciens permet de se former de la religion gauloise, ont été recueillis particulièrement dans les départements correspondants soit à la Belgique de César, soit aux Armoriques. Le trait caractéristique de ces monuments est la représentation d'une triade [1], dont le personnage divin dominant est un dieu *cornu, à attitude bouddhique*, ayant pour emblèmes le torques et le dragon à tête de bélier. Les principaux détails de cette mythologie bizarre, extra-druidique et extra-classique, se retrouvent sur le vase de Gundestrup, entourés d'autres détails se rattachant

1. Voir *L'autel de Saintes et les triades gauloises* (*Revue archéol.*, juin, juillet, août 1880).

Digitized by Google

au même cycle religieux, détails que d'un autre côté nous retrouvons en partie sur les monnaies gauloises des contrées correspondantes.

Nous sommes donc en présence d'une série de faits particuliers, géographiquement limités dans leur ensemble, ou, si l'on aime mieux, ayant un centre et une orientation nettement déterminés, dont nous suivons la piste de la *civitas* des Parisii[1] jusqu'au Jutland, à travers la Belgique.

On ne peut refuser à cet ensemble la qualification d'antiquités gauloises, — nous n'oserions dire celtiques. — Mais on sait aujourd'hui, à n'en plus douter, que la grande famille celtique, comme l'ont suffisamment démontré Amédée Thierry et Roger de Belloguet, se composait de plusieurs branches, unies sans doute par un lien commun, quelque difficile qu'il soit de le bien définir, mais séparés par des différences de mœurs, de coutumes, de religion, qui ne permettent pas de les confondre. Les monuments dont nous parlons appartiennent à une de ces branches les mieux caractérisées, les plus distinctes, les Kimris.

Notre conviction est que les reliefs du vase de Gundestrup sont une manifestation de l'esprit particulier à ce grand groupe, l'esprit kimrique ou kimro-belge, saisi au centre même du développement de cette branche greffée sur le grand tronc celtique.

En attendant que nous puissions publier notre mémoire, nous croyons rendre service à la science en donnant une analyse succincte de l'excellente et consciencieuse étude de M. Sophus Müller, malheureusement écrite en danois[2]. Tous les faits que nous venons de signaler, M. Sophus Müller les signale, les constate, les souligne et fait entrevoir la conclusion logique à laquelle ils conduisent, puis hésite, se réserve, craignant les hypothèses et désirant que son rapport, ne donnant que des faits certains, ne vieillisse pas. Nous ne faisons dans notre mémoire que marcher sur

1. Autel de Notre-Dame de Paris.
2. Nous devons dire cependant que, à la fin du fascicule, un court résumé en français en a été donné par M. Beauvois.

Digitized by Google

les traces du savant rapporteur, en allant avec moins de timidité ou plus d'audace, si l'on veut, jusqu'à la conclusion.

Après avoir exposé jusque dans les plus minces détails les circonstances de la découverte, démontré l'authenticité incontestable de l'objet, discuté et justifié la reconstitution du vase qui n'était pas en moins de quatorze morceaux au moment où il est sorti de la tourbe (p. 1-26), M. Sophus Müller aborde l'examen de *la signification des scènes représentées* : 1° à l'intérieur; 2° à l'extérieur du vase.

L'examen de la première plaque (chaque scène est sur une plaque séparée) : un défilé de guerriers et une scène de sacrifice humain (voir notre pl. XI), donne occasion à M. Sophus Müller de relever plusieurs détails importants. Pour les cavaliers : les casques à rouelle, à cornes, ou surmontés d'un sanglier ou d'un oiseau; la selle et le harnachement des chevaux. Pour les fantassins : l'absence de casque, sauf sur la tête de celui qui commande et qui est armé de la grande épée au lieu des longues piques des fantassins; le long bouclier ovale, avec umbo; le carnyx porté haut par les musiciens qui l'ont en bouche. Au-dessus du défilé, *le dragon à tête de bélier.* « Ces détails, fait remarquer M. Sophus Müller, sont du plus haut intérêt pour la détermination du caractère de l'œuvre. Les casques à cornes, les selles à courroies pendantes, les grands boucliers oblongs à umbo des fantassins, le carnyx forment les principaux éléments des trophées de l'arc d'Orange. Ce sont des armes gauloises. »

Le vase est-il donc un vase gaulois? Attendons avant de conclure, dit l'auteur du rapport : d'autres nations que la nation gauloise ont porté le casque à cornes, le grand bouclier et ont eu le carnyx pour trompette guerrière. Recueillons un des éléments de la solution sans conclure. La conclusion ne peut sortir que de l'examen de l'ensemble. En effet, sur cette plaque même, nous nous heurtons à une contradiction. Les armes sont gauloises; mais le sacrifice humain, ce personnage précipité tête la première dans un vase où il doit trouver la mort, est une

Digitized by Google

scène rappelant la Germanie plutôt que la Gaule. Strabon et Tacite nous parlent de sacrifices semblables (p. 26-42).

Les douze autres plaques sont ainsi étudiées tour à tour, avec un grand déploiement d'érudition. De nombreux rapprochements avec les antiquités des pays les plus divers mettent en garde contre des généralisations hâtives, conséquence d'un point de vue trop restreint.

La seconde plaque, aux yeux de M. S. Müller, représente une chasse de taureaux sauvages, « amusement national et religieux du Germain ».

Ce qui est représenté sur la suivante : le buste de la déesse du Soleil, entouré de symboles significatifs, la roue à six rayons et le griffon; deux éléphants; au-dessous, une hyène ou un loup — paraît oriental. La piste est perdue, bien que la déesse porte le torques. Mais le torques est-il nécessairement un symbole gaulois?

Avec les figures de la quatrième plaque, nous sommes ramenés en Gaule. Un dieu accroupi dans l'attitude bouddhique, tenant, de la main droite, le torques, de la gauche, le serpent à tête de bélier, portant le torques au cou (voir notre planche XI), rappelle, de la manière la plus positive, la série de monuments, bien connus des archéologues, dont le type est l'autel de Reims et sur lesquels nous avons, plusieurs fois, attiré l'attention des lecteurs de la *Revue*[1].

La cinquième plaque nous met en présence d'une autre divinité du même cycle : un dieu barbu, tenant, de la main droite, une demi-roue, qu'un personnage imberbe, coiffé d'un casque à cornes, agenouillé, tient des deux mains, comme s'il voulait ou l'arrêter, ou lui donner le branle; dans le champ, à droite et à gauche du dieu, deux hyènes et, au-dessous, trois griffons galopant à gauche; entre eux, de nouveau, le serpent à tête de bélier. La mythologie est toujours la même, en partie gauloise, en partie orientale.

1. Voir *Revue archéol.*, juin, juillet et août 1880.

Digitized by Google

A l'extérieur du vase, d'autres plaques, de moindres dimensions, donnent de nouveaux renseignements sur la famille divine dont relèvent les plaques de l'intérieur.

Le sujet principal de ces nouvelles plaques est un grand buste d'homme ou de femme, se terminant au milieu de la poitrine,

Fig. 1. — Vase en terre du Cabinet des médailles.

types uniques auxquels M. Sophus Müller ne connaît pas d'analogues. Un vase en terre, du Cabinet des médailles, de provenance incertaine, lui paraît, seul, s'y rattacher de loin, par l'ensemble des bustes dont il est orné (fig. 1). L'arrangement des cheveux, la forme de la bouche, la circonstance que les yeux manquent ou sont seulement indiqués, la grande distance existant entre le nez et la bouche sont des points de rapprochement

Digitized by Google

qui ne peuvent échapper. On ne connaît pas, ajoute l'auteur, le lieu exact de la découverte, mais on sait qu'aux environs de Mons ont été recueillis des fragments de vases semblables, ornés des mêmes têtes, bien reconnaissables, dont l'une, comme sur le vase du Cabinet des médailles, est un tricéphale (fig. 2). « Le vase, poursuit M. Soph. Müller, provient donc des régions septentrionales de l'empire romain, *d'où proviennent, comme nous le verrons, toutes les autres pièces jusqu'ici connues*, dont

Fig. 2. — Vase du Musée de Mons.

la parenté avec le vase d'argent est évidente. » Il y a là une constatation des plus précieuses.

A côté des plaques où figure le buste d'un dieu, plaques 5, 6, 7, 8, 9, d'autres nous présentent des bustes de déesses. Les dieux ne se distinguent pas seulement des déesses par l'arrangement des cheveux, le port de la barbe et des moustaches, mais par l'attitude particulière des bras, symétriquement levés des deux côtés de la tête, attitude évidemment hiératique. La fermeture de la main, dont le pouce est en dehors, est à remarquer. Les femmes, au contraire, aux longs cheveux pendant sur

Digitized by Google

les oreilles, ont les bras repliés sur la poitrine, au-dessous des seins (plaques 10, 11, 12). Les déesses, comme les dieux, portent le torques. Une seule des figures humaines, une femme acolythe de la déesse (plaque 10), porte ce signe de suprême distinction.

Ces plaques, à part le torques, ne présentent plus que de lointains rapprochements avec les antiquités de la Gaule. Les objets de comparaison, il faut les chercher plutôt du côté de l'Asie Mineure, de l'Assyrie, même de l'Égypte. Les plaques 7 et 9, où le dieu soulève de chaque main, à bras tendus, un animal saisi par les pattes de devant, un cerf (plaque 7), un hippocampe (plaque 9), paraissent, surtout, avoir ce caractère. Pourtant, sur les plaques 8 et 12, un personnage sautant rappelle certaines monnaies gauloises du Belgium. M. Sophus Müller signale, en plus, sur des pièces de monnaies gauloises de la Bavière, du type des *Regenbogen-Schüsselchen*[1], le serpent à tête de bélier.

On voit quelle variété de sujets, quels motifs à méditation présente ce curieux chaudron.

M. Sophus Müller a rendu le plus grand service en faisant connaître, dans tous ses détails, ce remarquable monument.

Devons-nous lui reprocher le vague de ses conclusions? Nous n'en avons pas le droit. Des hypothèses même très vraisemblables n'auraient rien ajouté à la valeur de ce remarquable travail, ni à l'éloquence des faits, que l'auteur a mis tous en pleine lumière.

M. Müller, si réservé, croit toutefois, dans sa conclusion, pouvoir affirmer que :

1° Le vase, bien que portant des figures d'un caractère incontestablement gaulois, n'a pas été fabriqué en Gaule.

2° Le vase n'est pas non plus un vase germanique, bien que quelques détails de costume rappellent les Germains.

3° Il n'est pas danois.

1. Franz Streber, *Ueber die sogenannten Regenbogen-Schüsselchen*, p. 4 et pl. I, fig. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Digitized by Google

4° Bien que les artistes qui l'ont sculpté se soient, à plusieurs reprises, inspirés de traditions classiques, on ne peut l'attribuer à des artistes romains.

5° Il faut en chercher l'origine dans une région voisine de la Gaule, sans être, à proprement parler, gauloise, assez rapprochée pour en avoir subi l'influence, assez éloignée pour être restée en dehors des connaissances des historiens classiques. N'est-ce pas désigner le Jutland ?

Ces conclusions nous paraissent de tout point justifiées. C'est sur elles que s'appuie la majeure partie de nos raisonnements. Nous ne pouvons, en terminant, que féliciter le savant conservateur du Musée des antiquités du nord d'avoir, en si peu de temps, réussi à offrir aux archéologues de tous les pays un si fécond sujet d'études, et la Société des antiquaires de Copenhague de lui avoir si généreusement procuré les moyens de le publier.

A. Bertrand.

Digitized by Google

STATUETTES EN BRONZE

DE

PRISONNIERS BARBARES

(Planche XIII)

Le département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale possède deux figurines en bronze qui présentent un grand intérêt.

La première a été citée brièvement et il est utile d'en donner une bonne description (au bas de la planche XIII).

Elle représente un Barbare, assis sur un rocher, les mains liées derrière le dos. Il porte la barbe et les moustaches ; il est vêtu de braies et d'un manteau, qui est attaché par une fibule sur l'épaule droite et retombe en arrière. Un long bouclier hexagonal est appuyé contre le dos du personnage dont l'épaule gauche supporte un grand pied humain, brisé au-dessus de la cheville. Le bas de la jambe est entouré d'une courroie nouée en arrière d'où pendent deux festons d'étoffe dont l'un est incrusté d'argent. La hauteur totale est de 65 millimètres.

D'après une note de Longpérier, ce bronze aurait été trouvé à Bavay[1].

Ce monument a été rapproché avec raison de celui qui, trouvé à Reims, avait passé entre les mains de Grivaud de la Vincelle, avant d'entrer dans les collections Denon (*Cat.*, n° 485) et Pour-

1. Longpérier, *Œuvres*, t. II, p. 378, note 2; cf. S. Reinach, *Revue archéol.*, 1889, I, p. 195.

Digitized by Google

talès-Gorgier. Grivaud ne s'était pas rendu compte de la destination que pouvait avoir la plaque de bronze posée sur l'épaule gauche du personnage ; il la décrit comme une sorte de joug ou carcan et déclare que le bronze représente un soldat gaulois qui subit une punition militaire [1].

Cette explication fut admise, car les catalogues de la collection Pourtalès donnent la description suivante :

« Un prisonnier gaulois ou germain, nu et à demi agenouillé. Ses bras sont attachés en arrière sous son bouclier, et son cou est contenu dans un carcan [2]. »

Longpérier, en examinant le bronze du Cabinet des médailles, a été naturellement amené à conclure que ces figures de prisonniers servaient de supports à des images de la Victoire ou d'empereurs [3].

La seconde statuette, conservée au Cabinet des médailles, n'est pas connue.

Elle représente un prisonnier barbare, portant la moustache, une chevelure et une barbe abondantes ; le sommet de la tête est couvert d'une coiffure en forme de pyramide quadrangulaire tronquée ; le genou droit est posé en terre, les bras sont ramenés derrière le dos. Le captif est vêtu de braies. Sur son épaule gauche est placée une large base en forme de pied (hauteur, $0^m,08$) [4].

Ce bronze, qui provient de la collection du vicomte H. de Janzé, n'est pas le même que celui de Reims, décrit par Grivaud, car il est caractérisé par l'absence du bouclier placé derrière le captif.

Le style de cette seconde statuette est beaucoup moins bon que celui de la première. Il est probable cependant qu'elle appartient à la même époque, ou au moins au même siècle.

1. *Recueil de Monuments antiques, la plupart inédits, et découverts dans l'ancienne Gaule*, 1817, p. 47, pl. V, II.
2. J.-J. Dubois, *Description des antiques de la collection Pourtalès*, 1841, p. 108, n° 561 ; — *Catalogue* de la vente, 1865, p. 115, n° 580. — Voy. *Revue archéol.*, 3e série, t. XIII, p. 195.
3. *Œuvres*, t. II, p. 378, note 2.
4. Le pied gauche de cette figurine est de restauration moderne.

Digitized by Google

C'est seulement au IVe siècle de notre ère que les monnaies offrent des représentations analogues à celle des figurines que je viens de décrire. Ainsi un médaillon de Constant[1] montre au revers, avec la légende GLORIA ROMANORVM, une figure de femme ailée et casquée, debout à gauche, tenant de la main droite deux palmes et de la main gauche un vexillum ; le pied gauche pose à terre, tandis que le pied droit, levé, s'appuie sur l'épaule droite d'un captif assis à terre, les mains liées derrière le dos et qui est coiffé d'une espèce de bonnet phrygien[2]. Un type

presque semblable se voit sur un médaillon de Magnence[3]. Sur un médaillon de Julien II César, le revers, avec la légende VIRTVS AVG, montre le prince, vêtu du *paludamentum* et de la cuirasse, tenant un rameau et un vexillum, debout à gauche et plaçant son pied droit sur le dos d'un captif assis à terre et regardant en arrière[4].

Les deux figurines du Cabinet de France sont malheureusement incomplètes et il est impossible de dire si elles étaient associées à des figures de la Victoire ou d'un empereur.

Quant à la nationalité des captifs, elle peut être reconnue par induction. En effet, au IVe siècle, il ne peut être question de cap-

1. Médaillon en bronze du Cabinet de France; Froehner, *Les Médaillons de l'empire romain*, 1878, p. 302.
2. Ce bonnet, à bout recourbé, n'indique pas nécessairement que les captifs sont orientaux; cf. mes *Études de numismatique*, t. I, 1892, p. 40, note 4.
3. Froehner, *op. laud.*, p. 316; H.-A. Grueber, *Roman Medallions in the British Museum*, 1874, pl. LXIII, 3, p. 93.
4. H.-A. Grueber, *op. laud.*, pl. LXIV, 3, p. 96.

Digitized by Google

tifs gaulois, mais seulement de Germains. Du reste, la forme hexagonale du bouclier que présente une des statuettes est exactement la même que sur les monnaies de Néron Drusus qui portent la légende DE GERMANIS, accompagnée d'une enseigne militaire au milieu de deux boucliers, de quatre hastes et de deux trompettes [1].

Je crois donc qu'il ne peut y avoir de doutes sérieux sur la signification des deux statuettes dont je viens de parler : ce sont des monuments destinés à rappeler des victoires remportées au IVe siècle de notre ère par les Romains sur des peuples germains.

J. Adrien Blanchet.

1. Cohen, *Mon. imp.*, 2e édit., nos 5 et 6; *Catalogue de vente de la collection du vicomte E. de Quelen*, 1888, no 740, pl. II.

Digitized by Google

RECUEIL

DES

CACHETS D'OCULISTES ROMAINS

I. — INTRODUCTION.

On désigne sous le nom de cachets d'oculistes des plaquettes d'un grain très fin, habituellement en serpentine, en stéatite ou en schiste ardoisier, sur les tranches desquelles sont gravées en creux, et au rebours, différentes indications se rapportant à des collyres de l'antiquité. Presque toujours, la forme des cachets d'oculistes est celle d'un prisme rectangulaire, à arêtes parfois en biseau, dont les dimensions ne dépassent pas $0^m,08$ de long sur $0^m,06$ de large et $0^m,02$ d'épaisseur. Les inscriptions gravées sur les tranches comprennent, le plus souvent, les noms, au génitif, de l'oculiste qui fabriquait ou vendait le collyre, ensuite, et au-dessous, le nom de ce collyre, son usage et quelquefois aussi son mode d'emploi [1].

Il peut arriver que les noms de plusieurs oculistes figurent

1. On lit, par exemple, sur l'empreinte d'un cachet découvert dans le département de la Nièvre (ci-après, n° 3) :

L POMPNIGRINIARPAS
TONADRECENTLIPPIT
VDINEODENTEDIEEXOVO

L(ucii) Pomp(eii) Nigrini arpaston ad recent(es) lippitudine(s) odent(es) die(m) ex ovo.

« Collyre *arpaston* (à l'ambre) de Lucius Pompeius Nigrinus à appliquer dans du blanc d'œuf, contre les ophtalmies récentes que blesse la lumière. »

Digitized by Google

sur les tranches d'un même cachet. On ne peut guère expliquer cette bizarrerie que par ce fait que les cachets à noms multiples servaient à contrefaire, ou à imiter, ce que nous appellerions aujourd'hui des *spécialités pharmaceutiques*.

Les collyres étaient en général des préparations solides vendues sous la forme de petits bâtonnets de $0^m,05$ à $0^m,06$ de long. A l'état frais, ces préparations avaient une consistance pâteuse qui permettait de les estampiller par la simple application d'un cachet. On les faisait ensuite sécher à l'ombre, et elles durcissaient assez, au moins à ce que l'on croit, pour qu'il devînt nécessaire de les broyer dans un petit mortier, au moment d'en faire usage, et de les délayer dans un liquide dont la nature variait avec le genre de maladie que l'on avait à combattre [1].

Ces renseignements peuvent être donnés avec assez de certitude depuis la découverte, qui a été faite à Reims en 1854, de la trousse d'un médecin-oculiste, composée de dix-neuf instruments de chirurgie [2], tous en bronze, de deux petites balances, d'un cachet d'oculiste [3] et de 40 grammes de collyres.

Durcis outre mesure, et peut-être aussi partiellement décomposés par l'action du temps, ces collyres ne furent pas dosés d'une façon rigoureuse. Un pharmacien de Reims, M. Duquenelle, en fit bien l'analyse quantitative, mais il eut le tort de ne pas les trier d'après les noms de leurs inscriptions, ce qui fait que les résultats qu'il obtint s'appliquent à plusieurs produits, et non

1. On trouve, sur les cachets, des légendes telles que : *ex ovo, ex aqua, e musto, e lacte*, etc.

2. Voici la liste de ces différents outils : deux scalpels, trois spatules damasquinées en argent, une spatule longue, une pince circulaire, trois pinces plates à épiler, trois pinces dites à dents de souris, trois érignes de dimensions différentes, une érigne terminée par une spatule recourbée et deux fers à cautériser (l'un en pointe, l'autre en bouton). La découverte comprenait aussi : trois sébiles en bronze (dont une avec deux grands bronzes, l'un d'Antonin, l'autre de Marc-Aurèle), une bouteille en fer contenant une préparation médicale composée en grande partie de fer, et, finalement, une poignée en bronze, une clef et un cadenas ayant appartenu à une petite caisse en bois dont on a retrouvé les débris.

3. Celui de *C. Firmius Severus*.

Digitized by Google

pas à un seul, le *nardinum*, dont la présence a été surtout constatée dans la découverte de Reims.

Quoi qu'il en soit, voici quels furent les éléments que cette analyse permit de découvrir :

Matière organique	33,33	100
Silice	4,00	
Peroxyde de fer	16,00	
Oxyde noir de cuivre	4,32	
Oxyde de plomb	23,00	
Carbonate de chaux	17,66	
Perte	1,69	

Il est intéressant de les connaître parce qu'ils confirment, dans une certaine mesure, ce que les auteurs anciens nous ont appris de la composition des collyres.

Les noms que les oculistes donnaient à leurs remèdes avaient presque toujours une origine grecque. Un assez grand nombre étaient formés de la préposition διὰ suivie du nom de l'ingrédient qui entrait plus particulièrement dans la préparation. A cette catégorie appartiennent les collyres :

à base de corne . . . . . *Diaceratos* (Διὰ κέρατος),
à base de fiel . . . . . *Diacholes* (Διὰ χολῆς),
aux sucs de plantes . . . . *Diachylum* (Διὰ χυλῶν),
au lierre . . . . . *Diacisias* (Διὰ κισσοῦ),
à la terre de Samos . . . . *Diagessamias* (Διὰ γῆς Σαμίας),
à la chélidoine . . . . . *Diaglaucium* (Διὰ γλαυκίου),
à l'encens. . . . . *Dialibanum* (Διὰ λιβάνου),
au misy . . . . . *Diamisus* (Διὰ μίσυος),
au baume de Judée. . . . . *Diaopobalsamum* (Διὰ ὀποβαλσάμου),
à base de cuivre. . . . . *Diapsoricum* (Διὰ ψωρικός),
à la rose. . . . . *Diarhodon* (Διὰ ῥόδων),
à la myrrhe . . . . . *Diasmyrnes* (Διὰ σμύρνης), etc.

D'autres étaient simplement tirés du mot grec par lequel était

Digitized by Google

désignée la base du médicament. Tels étaient les noms de collyres :

arpaston. . . . . (de ἅρπαξ, ambre),
crocodes . . . . . (de κρόκος, safran),
galbanum . . . . . (de χαλβάνη, galbanum),
haematinum. . . . . (de αἱματίτης, hématite),
nardinum. . . . . (de νάρδος, nard),
opobalsamum et *opobalsamatum* (de ὀποβάλσαμον, suc de baumier),
stactum . . . . . (de στακτή, huile de myrrhe),
stratioticum . . . . . (de στρατιωτική, millefeuille),
trigonum . . . . . (de τρυγώνιον, verveine), etc.,

Parfois aussi les mots grecs que l'on employait avaient une signification telle qu'il est complètement impossible d'en inférer la composition même du produit. On peut citer, à titre d'exemple, les noms de collyres:

anodynum . . . (de ἀνώδυνος, anodin),
dialepidos . . . (de διὰ λεπίδος, aux squames métalliques),
diatessarium . . (de διὰ τεσσάρων, aux quatre ingrédients),
hyginon. . . . . (de ὑγιεινός, salutaire),
smecticum . . . (de σμηκτικός, détersif),
sphragis. . . . . (de σφραγίς, cachet, empreinte, pierre précieuse),
spodiacon. . . . (de σποδιακός, fait avec de la scorie de métaux), etc.

Et dans un autre ordre d'idées, ceux :

ambrosium. . . (de ἀμβρόσιος, divin),
amimetum . . . (de ἀμίμητος, inimitable),
anicetum. . . . (de ἀνίκητος, invincible),
basilium. . . . . (de βασίλειος, royal),
foos. . . . . (de φῶς, lumière),
isochrysum. . . (de ἰσόχρυσος, égal de l'or),
isotheon. . . . . (de ἰσόθεος, pareil aux dieux),
theochristum. . (de θεόχριστος, oint des dieux),
theodotium. . . (de θεόδοτος, donné par les dieux), etc.

Digitized by Google

Plusieurs collyres ne devaient leur nom qu'à leur coloration particulière. Les suivants peuvent être sûrement compris dans cette catégorie :

chloron . . . . . (de χλωρός, vert),
cirron. . . . . (de κιρρός, jaune),
cycnion et *cynarium* (de κύκνειος, blanc [couleur de cygne]).

On en connaît enfin quelques-uns dont la désignation a pour nous un sens équivoque, qui peut s'entendre aussi bien de la couleur du médicament que du principal ingrédient qui le composait. Parmi les collyres qui sont dans ce cas, on peut surtout citer le *melinum* et le *thalasseros*, dont les noms paraissent dérivés des mots μήλινον, alun de Mélos, couleur jaune, et θάλασσα, mer, et par extension, couleur verte et eau de mer[1].

Les noms purement latins étaient excessivement rares. On n'en rencontrera guère que quatre ou cinq dans la liste de médicaments que je donnerai ci-après.

Il arrive fréquemment que l'on trouve, sur les plats des cachets d'oculistes, des *graffiti*, tracés à la pointe, dont le rapport avec l'objet n'apparaît pas toujours bien clairement. Il est certain que quelques-uns d'entre eux ont eu pour but de faciliter aux oculistes l'usage de leurs cachets, en les dispensant de recourir aux légendes inversées des tranches ; mais pour le plus grand nombre on ne peut que conjecturer une fantaisie sans portée.

1. La *Revue de philologie* a publié, dans le courant de l'année dernière, une note très intéressante de M. de Mély sur les *Cachets d'oculistes et les lapidaires de l'antiquité et du haut moyen âge*. M. de Mély a reconnu que, parmi les collyres dont on a retrouvé les noms sur les cachets, dix-neuf ont une appellation qui dérive d'un nom de pierre. Cette constatation est importante ; mais il ne faudrait pas en conclure que la pierre qui donnait son nom à un médicament entrait, par cela même, dans sa composition. Le misy, l'ambre et la terre de Samos ont pu être employés avantageusement ; l'améthyste, la turquoise, le saphir, l'émeraude et le jaspe n'auraient donné que de mauvais résultats. Conçoit-on que du verre, même fortement pilé, puisse jamais servir pour le traitement des maladies d'yeux ? Il est plus naturel de supposer que le médicament recevait le nom d'une pierre précieuse parce qu'il en avait l'aspect, et que la pierre précieuse, dans la croyance du vulgaire, passait pour jouir d'une certaine efficacité non seulement pour les yeux, mais encore pour beaucoup de maladies.

Digitized by Google

Ainsi que l'a dit Charles Robert, les sceaux d'oculistes, qu'on les considérât comme des œuvres cabalistiques ou qu'une critique tardive leur eût rendu leur véritable caractère, ont toujours compté parmi les objets antiques que l'on a recueillis avec le plus grand soin[1]. En 1678, Jean Smet en publia deux — et ce furent les premiers — dans son livre sur les *Antiquités de Nimègue*[2]. Caylus en réunit onze, en 1752, dans le premier volume de son *Recueil d'antiquités*, et Saxe, en 1774, en fit paraître dix-neuf, dans une lettre à Henri van Wyn : *De veteris medici ocularii gemma sphragide*. En 1816, Tôchon d'Annecy n'en connaissait que trente; mais Grivaud de la Vincelle, Bottin, Rever, Éloi Johanneau, Fevret de Saint-Memin, d'autres encore, ne tardèrent pas à en signaler de nouveaux, ce qui permit à Duchalais d'en consigner cinquante et un dans un mémoire, malheureusement fort inexact, qu'il publia en 1846.

Depuis cette époque, le nombre des cachets s'est accru d'une façon très notable. Il était de quatre-vingt-six en 1858, de cent deux en 1866, de cent quatorze en 1868, de cent vingt-neuf en 1875, et il est aujourd'hui d'environ deux cents.

En 1882, lorsqu'ils ont publié leur premier volume de *Cachets d'oculistes*, si remarquable à tous égards, MM. Héron de Villefosse et Thédenat ont laissé entendre qu'un travail d'ensemble était préparé par plusieurs savants. Depuis cette époque, dix années se sont écoulées sans qu'un recueil nouveau soit venu remplacer les *Corpus* trop vieillis de Grotefend et de Sichel. La nouvelle période décennale qui commence se terminera-t-elle, comme celle qui finit, sans que nous possédions un instrument de travail qui devient de plus en plus nécessaire à mesure que le nombre des cachets s'accroît? Je voudrais pouvoir affirmer le contraire; mais comme je ne puis rien préjuger de ce qui se fera,

1. Ch. Robert, *Mélanges d'archéologie*, Paris, 1875, in-8°, p. 5.
2. En 1606, Jean Bauhin signala au duc de Wurtemberg une pierre sigillaire provenant de Mandeure, qui n'était autre qu'un cachet d'oculiste. Mais sa lettre, écrite en latin, n'a été publiée que vers 1834 par Duvernay, dans sa *Notice sur quelques médecins nés ou établis à Montbéliard dès le* XVI*e siècle*.

Digitized by Google

je me rends aux sollicitations dont j'ai été l'objet de la part de quelques personnes, et je fais paraître un court résumé de ce que les découvertes de cachets nous ont appris.

Il ne sera peut-être pas inutile en attendant que quelqu'un fasse mieux [1].

II. — CACHETS [2].

1. — Alise-Sainte-Reine; appartient à M. le docteur Marchant, de Dijon. Stéatite verdâtre de 0m,035 de long, 0m,032 de large et 0m,008 d'épaisseur. Le Musée de Saint-Germain en possède un moulage (n° 32853) :

IDONEIHDDIA

VVVDINBICVI

Idonei ad dia(theses) unudin(um) [= *anodynum*] *bis vi(ride?)*.

Héron de Villefosse et Thédenat, *Bulletin monumental*, 1883, p. 164 (avec une gravure et l'interprétation ci-dessus.) MM. Héron de Villefosse et Thédenat

1. Les auteurs anciens que l'on pourra consulter avec fruit, aussi bien pour les médicaments déjà connus par des cachets, que pour ceux qui n'appartiennent encore qu'à l'histoire médicale, sont plus particulièrement : Actuarius, Aetius, Celse, Dioscorides, Galien, Marcellus Empiricus, Scribonius Largus, Paul d'Égine, Nicolas Myrepsus, Oribase, Pline et Alexandre de Tralles.

2. La plupart des copies de ce recueil ont été vérifiées sur des empreintes, sur des moulages, et souvent aussi sur les originaux des cachets. Je dois de publics remerciements à MM. le docteur Robert von Schneider (de Vienne), Salomon Reinach, le commandant Mowat, le docteur Marchant (de Dijon), Allmer, Palustre, Adrien Blanchet, Schuermans et le docteur J. Alexandre (de Liège), A.-S. Murray et A. P. Ready (de Londres), L. Meunier (de Montbéliard), Frœhner, les docteurs C. Will et Jos. Dahlem (de Ratisbonne), le docteur W. Christ (de Munich), Demaison, Jadart, E. Courmeaux et le docteur O. Guelliot (de Reims), R. de Guyencourt (d'Amiens), Z. Robert (de Lons-le-Saunier), Fourtet (de Péronne), les docteurs Jacobi (de Hombourg) et Lindenschmit (de Mayence), Destrée (de Bruxelles), P. de Lisle du Dreneuc (de Nantes), le docteur Lehner (de Trèves), Julliot (de Sens), A. Chassant (d'Évreux), J. d'Arbaumont (de Dijon), d'Asis Gaillissans (de Nevers), de La Vallière (de Blois), et à d'autres personnes encore qui ont bien voulu me fournir des renseignements précieux.

Je profite de cette note pour faire appel à l'obligeance de tous ceux qui connaissent ou possèdent des cachets d'oculistes, et pour les prier de me signaler, soit au bureau de la *Revue*, soit à mon domicile (14, rue de l'Hôtel-de-ville, à Alais), les erreurs ou omissions qu'ils pourront remarquer dans ce travail.

Digitized by Google

ont lu *ynudinum*, mais la première lettre de la seconde ligne paraît être un V); Mowat, *Bulletin épigraphique*, 1883, p. 258: Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, p. 33.

2. — Alleriot, près de Saint-Marcel-les-Chalon (Saône-et-Loire); est au Musée de Saint-Germain-en-Laye (n° 23454). Stéatite de 0m,083 de long, 0m,022 de large et 0m,016 d'épaisseur.

REGINIDIASMYRNESPOST
LIPPITVDINESEXOVOPRIMM̄

Regini diasmyrnes post lippitudines ex ovo primum.

Sur les plats, d'un côté :

a. — ƧƆ
ꓘ

De l'autre ;

b. — C

et le graffite que voici :

NƆꓕO//V
ꓘ✱ꓕCA
IAΓ

Sur l'un des bouts de la réglette est un autre graffite dont je n'ai rien pu tirer de satisfaisant.

Baudot, dans le *Magasin encyclopédique*. 1809, t. II, p. 105; Duchalais, p. 71[1]; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 156, n° 56 (t. à p., p. 37); Grotefend, p. 107, n° 84.

3. — Près d'Alluy, canton de Châtillon-en-Bazois (Nièvre); est au Musée de la place ducale, à Nevers. Stéatite marbrée d'un vert clair, ayant 0m,052 de long, 0m,031 de large et 0m,013 d'épaisseur.

1 LPOMPNIGR̄NIARPAS
TONADRECENTLIPPIT
VDINEODEN̄DIEEXOVO

2 LPOMP[illegible]FOOS
ADLIPPITVDINEXOVO

1. On trouvera, à la fin de ce recueil, les titres complets des travaux cités ici par les seuls noms de leurs auteurs.

Digitized by Google

1. — *L(ucii) Pomp(eii) Nigrini arpaston ad recent(es) lippitudine(s) odent(es) die(m) ex ovo.*

2. — *L(ucii) Pomp(eii) [Nigrini] foos ad lippitudin(es) ex ovo.*

Abbé Crosnier, *Sur les cachets des médecins oculistes romains*, dans le *Bull. de la Soc. nivernaise*, t. I, 1855, p. 352; Buhot de Kersers, *Congrès arch. de France*, 1873, p. 261; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIV, p. 629, n° 77; Grotefend, n° 82 (n'en donne pas le texte); Héron de Villefosse et Thédenat, t. I, p. 95 (avec une gravure).

4. — **Amiens**; est au Musée de Péronne. Stéatite noire de 0m,039 de long et de large et 0m,006 d'épaisseur.

1 ACHILLEI

2 G·ACHILLEI DIO
XSVS AD CICATR

3 G · ACHILLEIDIA
LEPIDOSADAS R

4 G · (*gravure inachevée*)

1. — *Achillei(i).*
2. — *G(aii) Achillei(i) dioxsus ad cicatr(ices).*
3. — *G(aii) Achillei(i) dialepidos ad aspr(itudines).*
4. — *G(aii)...*

Danicourt, *Note sur deux cachets d'oculistes romains*, Paris, 1884, in-8 Mowat, *Bull. épigraphique*, 1884, p. 255.

5. — **Amiens**; est au Musée d'Amiens. Stéatite vert-pâle de 0m,038 de long, 0m,037 de large et 0m,013 d'épaisseur.

1 Q ALLI T-REPTI
NARDINVM

2 Q ALLI THREPTI
DIOXSVS AD CI

3 Q ALLI T-REPT
TVRINVMD L

1. — *Q(uinti) Alli(i) Threpti nardinum.*
2. — *Q(uinti) Alli(i) Threpti dioxsus ad ci(catrices).*
3. — *Q(uinti) Alli(i) Threpti turinum ad l(ippitudines).*

Digitized by Google

Garnier, *Notice sur un cachet d'oculiste romain*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de la Picardie*, t. XXVI (tirage à part, Amiens, 1880, in-8).

6. — **Amiens**; est à Tours, dans la collection Palustre. Réglette en stéatite verdâtre de 0m,045 de long, 0m,009 de large et 0m,008 d'épaisseur moyenne.

1 [redacted] LAVSTISTACTVS ADSCA
[redacted] ASGENAS ET KALIGINES
2 APOLAVSTIST
3 [redacted] S [redacted] CODS AD
[redacted]
4 [redacted] POLAVSTIC

1. — *Apo]lausti stactus ad sca[b]ras genas et kaligines.*
2. — *Apolausti st(actum).*
3. — *[Apolau]s[ti cro]codes ad...*
4. — *[A]polausti c(rocodes).*

Sur les bouts, d'un côté un A (ou un Y) dans un cercle; de l'autre, le monogramme :

T
X Φ O

Héron de Villefosse, *Bull. monumental*, 1882, p. 663 (avec une gravure); Mowat, *Bull. épigraphique*, 1883, p. 103.

7. — **Amiens**; est à Paris, au Cabinet des médailles. Tablette rectangulaire en stéatite verdâtre de 0m,033 de long, 0m,030 de large et 0m,006 d'épaisseur.

1 MARCELLINI
DIALEPIDOSADC
2 MARCELLINIDI
ASMYRNESPOS̄
3 MARCELLINCYCN
4 MA (*gravure inachevée*)

1. — *Marcellini dialepidos ad c(icatrices).*
2. — *Marcellini diasmyrnes post (impetum lippitudinis).*

Digitized by Google

3. — *Marcellin(i) cycni(on).*
4. — *Ma[rcellini...*

Sur l'un des plats, un buste à droite, et à côté, les lettres : MAR (*Marcellinus*), S, A, M et M.

Dufour, *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de la Picardie*, 1845, p. 577 (tirage à part, p. 5); Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 153, n° 46 (tirage à part, p. 32); Grotefend, n° 66.

8. — En **Angleterre**; est à Londres, au British Museum. Tablette rectangulaire de $0^m,048$ de long, $0^m,045$ de large et $0^m,009$ d'épaisseur.

1 MIVLSATYRIDIASMIR
NESPOSTIMPETLIPPIT

2 MIVLSATYRIPENI
CILLENEEXOVO

3 MIVLSATYRIDIA
LEPIDOSADASPR

4 MIVLSATYRIDIALI
BANVADSVPPVRAT

1. — *Marci) Jul(ii) Satyri diasmyrnes post impet(um) lippit(udinis).*
2. — *M(arci) Jul(ii) Satyri penicil(lum) lene ex ovo.*
3. — *M(arci Jul(ii) Satyri dialepidos ad aspr(itudinem).*
4. — *M(arci) Jul(ii) Satyri dialibanu(m) ad suppurat(iones).*

Gentleman's magasine, 1778, p. 442; Gough, dans *Archaelogia*, t. IX, pp. 227 et 239; Duchalais, p. 72; Simpson, dans *Monthly-Journal of medical science*, 1851, p. 241 et pl. II, fig. 6; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 145, n° 31 (t. à p., p. 21); Grotefend, p. 72, n° 49; *C. I. L.*, t. VII, n° 1312.

9. — En **Angleterre**; est à Londres, au British Museum. Tablette rectangulaire de $0^m,028$ de long, $0^m,027$ de large et $0^m,009$ d'épaisseur.

MVITELCRESC
STACTADCLAR

M(arci) Vitel(lii) Cresc(entis) stact(um) ad clar(itatem).

Sur deux autres côtés, en *graffiti* : VA (= *Valerii*?) et SOLI (= *Solini*?).

Digitized by Google

Birch, *Archaeological Journal*, t. VIII, p. 210; *Archaeol. Anzeiger*, t. IX, p. 40; Klein, *Bonner Jahrb.*, t. XXVI, p. 174; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 163, n° 68 (tirage à part, p 42); Grotefend, p. 121, n° 101; *C. I. L.*, t, VII, n° 1321.

10. — **Apt** (Vaucluse); est à Paris, au Cabinet des médailles. Stéatite verdâtre, de forme carrée, ayant 0m,037 de côté et 0m,006 d'épaisseur. Le Musée de Saint-Germain en possède un moulage (n° 31239).

1 LENEM·ADIMPE
2 ·AD CALIGINE×
3 POST IMPETV×
4 AD ASPRITVDI

1. — *Lene m(edicamentum)* [ou *lenem(entum)*, pour *lenimentum*] *ad impe(tum)*.
2. — *Ad caliginem.*
3. — *Post impetum.*
4. — *Ad aspritudi(nem).*

Sur l'un des plats est un cartouche avec les lettres que voici :

ΣΠΛΛ
ΛΙΩΝ

Sur l'autre, est un signe qui peut être pris pour un grand Ω.

Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. I, p. 221; Gough, dans *Archaeologia*, t. IX, p. 236; Tôchon d'Annecy, n° 13; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 163, n° 69; Grotefend, n° 101; Adrien Blanchet, *Bull. des Musées*, t. III, 1892, p. 238.

11. — **Arbois** (Jura); est au Musée d'Arbois. Stéatite verte de 0m,037 de long, 0m,035 de large et 0m,008 d'épaisseur.

1 TI·CL·ONESIPHORI
DIAPSORICVMI

2 [illegible]I·CL·ONESIPHORI
[illegible]ENICILLEEXOVO

1. — *Ti(berii) Cl(audii) Onesiphori diapsoricum.*
2. — *Ti(berii) Cl(audii) Onesiphori [p]enicil(lum) le(ne) ex ovo.*

Bertherand, *Revue africaine*, t. XIX, 1875, p. 433.

Digitized by Google

12. — **Arles**; est au Musée d'Arles. Serpentine gris-verdâtre de 0m,026 de long, 0m,022 de large et 0m,006 d'épaisseur. Le Musée de Saint-Germain en possède un moulage (n° 32597).

1 KOCMOY
MHAINON
2 KOCMOY
AYΘHMEPON
3 KOCMOY
APMATION

1 Κόσμου μήλινον.
2 Κόσμου ἀνθήμερον.
3 Κόσμου ἁρμάτιον.

Héron de Villefosse et Thédenat, *Bull. des Antiquaires de France*, 1879, p. 87, et *Cachets d'oculistes*, t. I, p. 22 (avec une gravure); *C. I. L.*, t. XII, n° 5696, 2.

13. — **Arles**; est au Musée d'Arles. Stéatite verdâtre de 0m,047 de long, 0m,046 de large et 0m,010 d'épaisseur.

1 Q L · DIONYSIDIALIBA
NVADLPPIT · EXOVO
2 Q · L · DIONYSIPENICLLEM
ADIMPET · LIPPTEX∘V∘
3 Q · LDIONYSIDIAGLVCI
VADLPPTVDNEMEXO
4 QLDIONYSICHLORON
ADLIPPITVDINEMEX∘V∘

1. — *Q(uinti) L(.....ii) Dionysi(i) dialibanu(m) ad lippit(udinem) ex ovo.*
2. — *Q(uinti) L(.....ii) Dionysi(i) penicille m(olle) ad impet(um) lippit(udinis) ex ovo.*
3. — *Q(uinti) L(.....ii) Dionysi(i) diaglauciu(m) ad lippitudinem ex o(vo).*
4. — *Q(uinti) L(.....ii) Dionysi(i) chloron ad lippiditudinem ex ovo.*

Sur les plats, d'un côté, un cercle marqué d'un point au centre; de l'autre, trois cercles concentriques marqués de même.

Huart, *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1887, p. 397; Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, t. II, p. 358.

Digitized by Google

14. — **Autun**; est à Paris, dans la collection Mowat. Serpentine verte de $0^m,038$ de long et $0^m,012$ d'épaisseur; une cassure qui s'est produite dans le sens de la longueur ne permet plus de savoir quelle était la largeur de ce cachet.

1 P · FVLVI · COTT [redacted]
OPOBALSAMA[redacted]

2 P · F[redacted]
OI [redacted]

1. — *P(ublii) Fulvi(i) Cotta[e...]opobalsama[tum]*.
2. — *P(ublii) F[ulvi(i) Cottae...]op[obalsamatum]*.

Duchalais, p. 36; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII; p. 140, n° 22; Sichel, dans *Annales d'oculistique*, t. LVI, p. 132, et *Nouveau recueil*, p. 38; Grotefend, p. 53, n° 34.

15. — **Bagnols** (Gard); est au Musée de cette ville. Serpentine verte de $0^m,03$ de long, $0^m,02$ de large et $0^m,015$ d'épaisseur.

1 IVLI THALASS
2 I[redacted]R IVLI
3 IVLI · DIAME ·
4 IVLI DIA

1. — *Juli(i) thalass(eros)*.
2. — *...Juli(i)*.
3. — *Juli(i) diame(sus)*.
4. — *Juli(i) dia...*

Allmer, *Bull. de la Soc. d'archéol. et de statist. de la Drôme*, 1878, p. 56, et *Revue épigr. du midi de la France*, t. I, p. 230; *C. I. L.*, t. XII, n° 5691-6.

16. — **Bath**; paraît aujourd'hui perdu. Copie de Gough.

1 T·IVNIANI·THALASER
ADCLARITATEM

2 T · IVNIANICRSOMAEL
INMADCLARITATEM

3 T·IVNIANIDΓΓVM
ADVETERESCICATRICES

4 T·IVNIANIHOFSVMADQV
ECVMQDELICTAAMEDICIS

Digitized by Google

1. — *T(iti) Juniani thalas(s)er(os) ad claritatem.*
2. — *T(iti) Juniani c(h)r(y)somaelin(u)m ad claritatem.*
3. — *T(iti) Juniani diamisum* [ou *dioxum*] *ad veteres cicatrices.*
4. — *T(iti) Juniani* [*dioxum*, ou *phoebum*?] *ad qu(a)ecumq(ue) delicta a medicis.*

Gough, dans *Archaeologia*, t. IX, p. 228; Duchalais, p. 71; Way, dans *Archaeological Journal*, t. VII, p. 357, et *Bonner Jahrb.*, t. XX, p. 574; Simpson, dans *Monthly-Journal of medical science*, 1851, p. 236 et pl. II, n° 5; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 146, n° 34 (tirage à part); Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 240, et *Nouveau recueil*, p. 62; Grotefend, p. 75, n. 53; *C. I. L.*, t. VII, n° 1318.

17. — Bavai (Nord); est au Musée de Lille. Cachet hexagonal, en serpentine vert pâle, ayant 0m,021 de long, 0m,012 de large et 0m,004 d'épaisseur.

1 GANCENSORINVS
2 VICTOR
3 C
4 CEN
5 et 6 *ornements.*

1. — *G(aius) An(nius) Censorinus.*
2. — *Victor.*
3. — *G(aius?).*
4. — *Cen(sorinus).*

Sur l'un des plats :

G(*aius*?).

Sur l'autre, une main tenant un objet indéterminé (peut-être un bâtonnet de collyre), entre le pouce et l'index.

Desjardins, *Revue archéol.*, t. XXV, 1873, p. 260 et *Mon. épigr. de Bavai*, p. 88 et pl. VI, fig. 1; Klein, n° 114.

18. — Bavai (Nord); appartient à Mme Béchard, villa Flavie, à

Digitized by Google

Menton (Alpes-Maritimes). Stéatite carrée de 0m,035 de côté et 0m,007 d'épaisseur.

1 L · ANTONIEPITECTI
DIALEPIDOSACDIĀ

2 L · ANTOEPITECTI
STACTVMADCLA

3 L · ANTONIEPITECTI
DIAMISIOSADL (ou C)

4 L · ANTONIEPITECTI
DIARODONADIMP

1. — *L(ucii) Antoni(i) Epitecti dialepidos ad diat(heses).*
2. — *L(ucii) Antoni(i) Epitecti stactum ad cla(ritatem).*
3. — *L(ucii) Antoni(i) Epitecti diamisyos ad l(ippitudinem)* [ou *c(icatrices)*].
4. — *L(uci(i) Antoni(i) Epitecti diarodon ad imp(etum).*

A. Dinaux, *L'Écho de la frontière* du 10 nov. 1836; *L'Institut*, sect. II, 1837, p. 111; Becker, dans le *Neue Jahrb. für Philol. und Pædag.*, 1858, p. 588; Begin, *Mémoires de l'Acad. de Metz*, t. XXI, p. 131; *Heidelberg. Jahrb.*, 1858, p. 810; Schuermans, *Revue archéol.*, 1867, p. 75; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIV, p. 628; Grotefend, p. 17, n° 4; Desjardins, *Mon. épigr. de Bavai*, p. 104 et pl. VII, fig. 2; Wilmanns, *Exempla*, n° 2755.

19. — **Bavai** (Nord); est au Musée de Lille. Stéatite de 0m,065 de long, sur 0m,025 de large et 0m,015 d'épaisseur.

1 CLFIDII[redacted]
MISVS · AD · VE[redacted]

2 [redacted]L·FIDIISIDORIDIAS
[redacted]RNESPOSTIMP

1. — *Cl(audii) Fidi I[sidori dia]misus ad ve[t(eres) cic(atrices)].*
2. — *[C]l(audii) Fidi Isidori dias[my]rnes post imp(etum).*

Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 122, et *Nouveau recueil*, p. 28; Grotefend, p. 37, n° 19; Desjardins, *Mon. épigr. de Bavai*, p. 78 et pl. V, fig. 2.

Digitized by Google

20. — **Bavai** (Nord); est au Musée de Douai. Stéatite de 0m,042 de long, 0m,038 de large et 0m,009 d'épaisseur.

1 CIVLFLORI · BA
SILIVMADCIKA
2 L · SIL · BARBARI
PALLADI·AD·CIC

1. — *G(aii) Jul(ii) Flori basilium ad cikat(rices).*
2. — *L(ucii) Sil(ii) Barbari palladi(um) ad cic(atrices).*

Tôchon d'Annecy, n° 30; Grivaud de la Vincelle, *Recueil des mon. ant.*, t. II, p. 284; Bottin, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, 1820, p. 449; Duchalais, p. 48; Cahier, dans les *Mémoires de la Soc. d'agriculture, sciences et arts de Douai*, 2e série, t. II, p. 213; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 142, n° 28 (tirage à part, p. 21); Grotefend, p. 67, n° 46; Desjardins, *Mon. épigr. de Bavai*, p. 71, et pl. V, fig. 1.

21. — **Bavai** (Nord); appartient à Mme Béchard, villa Flavie, à Menton (Alpes-Maritimes). Stéatite verte de 0m,035 de long et large, sur 0m,007 d'épaisseur.

1 ISADELFI CROCO
DES AD ASPRIT
2 ISADELFI NARDI
NVM AC DIATESI
3 ISADELFI DIAOPO
LSMV AD CALI
4 ISADELFI DIARH
ODON AD OMNI

1. — *Isadelfi* [ou *Isadelfi(i)*] *crocodes ad asprit(udines).*
2. — *Isadelfi nardinum ad diathesi(s).*
3. — *[I]sadelfi diapo[ba]lsamu(m) ad cali(ginem).*
4. — *Isadelfi diarhodon ad omn(es) l(ippitudines).*

Dinaux, *Écho de la frontière*, n° du 23 févr. 1837; Schuermans, *Revue archéol.*, 1867, p. 188; Grotefend, p. 108, n° 85; Desjardins, *Mon. épigr. de Bavai*, p. 98 et pl. VI, fig. 2.

22. — **Bavai** (Nord); appartenait en 1844 à M. de Préseau, à Hujemont. Stéatite de 0m,034 de long et de large, sur 0m,006 d'é-

Digitized by Google

paisseur. Ce cachet, qui paraît aujourd'hui perdu, avait une inscription de deux lignes sur trois de ses tranches. La suivante seule est connue par une copie de Saint-Memin.

Q·MAEIĪ THREPIĪ
CROCODES · DIOPOBLSAMV

Q(uinti) Mae[t]i(i) Threp[t]i crocodes diopob(a)lsam(um).

Isidore Lebeau, *Archives hist. et litt. du nord de la France*, 1844, p. 261 ; Lebeau, *Bavai*, 1re édit., 1845, p. 61; 2e édit., 1859, p. 69; Fevret de Saint-Memin, *Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. II, 1842-46, p. 190; Héron de Villefosse et Thédenat, t. I, p. 138.

23. — Bavai (Nord); est au Musée de Lille. Schiste ardoisier de 0m,038 de long et de large sur 0m,009 d'épaisseur.

1 SPIENTISVPERS
EVVODADGENÆ

2 LIVLAMANDIS
DIAMISADVETIS

3 IAMANDIPE
NICILEMEXO

4 [redacted]SVPER
[redacted]IK

1. — *S(exti)? Pienti(i)? Supers(titis)? euvod(es) ad gen(as) re(tortas).*
2. — *L(ucii) Jul(ii) Amand[i] diamis(us) ad vet(eres) [c(icatrices)].*
3. — ... *J(ulii) Amandi penicile m(olle) ex o(vo).*
4. — *[S(exti)? Pienti(i)?] Super[stitis)?... ad c]ik(atrices).*

Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 119, et *Nouveau recueil*, p. 25; Grotefend, n° 39; Desjardins, *Revue archéol.*, t. XXV, 1873, p. 263, et *Mon. épigr. de Bavai*, p. 81 et pl. VI, fig. 3.

24. — Bavai (Nord); est au Musée de Lille. Stéatite de 0m,032 de long, 0m,030 de large et 0m,007 d'épaisseur.

1 ROMANILIN[redacted]

2 ROMANICRO
CODESADASP[redacted]

3 ROMANIDIA
PSORICVM[redacted]

Digitized by Google

1. — *Romani len[e...?*
2. — *Romani crocodes ad asp(ritudinem).*
3. — *Romani diapsoricum.*

Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 123, et *Nouveau recueil*, p. 29; Desjardins, *Mon. épigr. de Bavai*, p. 90 et pl. VII, fig. 1; Klein, n° 117.

25. — **Bavai** (Nord); appartient à M. E. Balicq, d'Ixelles-les-Bruxelles (Belgique). Pierre schisteuse, très tendre, d'un gris verdâtre; longueur, 0m,025; épaisseur, 0m,004.

1 M · TARQFLoREN
DIALEPIDOS

2 MTAR · FLORN
PENICILLVM

3 MTARQFLoRN
DIASMYRNES

4 MTAR · FLOR
DIACISIAS ø

1. — *M(arci) Tarq(uinii) Floren(tini) dialepidos.*
2. — *M(arci) Tar(quinii) Floren(tini) penicillum.*
3. — *M(arci) Tar(quinii) Floren(tini) diasmyrnes.*
4. — *M(arci) Tar(quinii) Flor(entini) diacisias.*

Desjardins, *Revue médicale*, 1880, p. 789; Héron de Villefosse. *Bull. des Antiquaires de France*, 1881, p. 57; Thédenat, *Revue médicale*, 1881, p. 141; R. Serrure, *Bull. mensuel de numismatique et d'archéologie de Bruxelles*, 1881, pp. 9 et 33; Héron de Villefosse et Thédenat, t. I, p. 127 (avec une gravure).

26. — **Bayeux**; était au Musée de Bayeux; paraît perdu. Tablette de 0m,030 de long, 0m,008 de large et 0m,005 d'épaisseur. Copie de Rever.

1 M · A · C · DIAGE
2 DIC
3 M · A · C · ISOCRY
4 DIA

1. — *M(arci) A... C... diage(ssamias).*
2. — *Dic(entetum).*

Digitized by Google

3. — *M(arci) A... C... isocry(sum).*
4. — *Dia...*

Rever, *Mém. sur les ruines de Lillebonne*, Évreux, 1824, pp. 40 et 53; Éloi Johanneau, dans les *Mélanges d'archéol.* de Bottin, p. 110; Duchalais, p. 57; F. Pluquet, *Essai hist. sur Bayeux*, p. 31; E. Lambert, *Épigraphie romaine du département du Calvados*, p. 34 et pl. V, n° 12; Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 289, et *Nouveau recueil*, p. 111; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 127, n° 1 (tirage à part, p. 6); Grotefend, p. 13, n° 1.

27. — **Beaune**; est au Musée de Lyon. Stéatite verte de $0^m,030$ de long, $0^m,010$ de large et $0^m,008$ d'épaisseur. Copie de M. Allmer.

1 C·ATTICI·LATIN
IVL·CHELIDON
2 LATINI·ET·IVLI
DIAPSORICVM

1. — *G(aii) Attici(i) Latini (et) Jul(ii) chelidon(ium).*
2. — *Latini et Juli(i) diapsoricum.*

Comarmond, *Musée de Lyon*, p. 423; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XXV, p. 155, n° 81; Grotefend, p. 20, n° 6; Fevret de Saint-Memin, *Note addit.*, dans *Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. II, 1817, p. 188; Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, p. 128; Allmer, *Musée de Lyon*, t. IV, p. 509.

28. — **Beauvais**; est aujourd'hui perdu. Copie de Grivaud de la Vincelle.

1 SE·PO·CALENI·DIALEPIDOS·AD·VETERES·CICATRICES
2 SE·PO·CALENI·AMIE·STACTVM·OPOBALS·AD·CI·
3 *se·po·caleni diam*|ISVM·AD·VETERES·CICATRICES
4 *se·po·caleni diasmy*|RNES·AD·SEDATVS·LIP

1. — *Se(xti) Po(llenii?) Caleni dialepidos ad veteres cicatrices.*
2. — *S(exti) Po(llenii?) Caleni... stactum opobals(amatum) ad cl(aritatem).*
3. — *[S(exti) Po(llenii?) Caleni] diam]isum (?) ad veteres cicatrices.*
4. — *[S(exti) Po(llenii?) Caleni] diasmy]rnes ad sedatus lip(pitudinis).*

Grivaud de la Vincelle, *Recueil de mon. ant.*, p. 287; Duchalais, p. 61; Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 102, et *Nouveau recueil*, p. 101; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 156, n° 53 (tirage à part, p. 35); Grotefend, p. 101, n° 79.

Digitized by Google

29. — **Besançon**; est à Paris, dans la collection Mowat. Serpentine verte de $0^m,022$ de long sur $0^m,009$ de large et $0^m,003$ d'épaisseur. C'est le plus petit de tous les cachets connus.

1 ENTIMI · S · S · S
2 LEN
3 ACR

1. — *Entimi s(tactum) s(cabritiem) s(anatarium).* [Cette lecture appartient à M. Mowat; MM. Héron de Villefosse et Thédenat ont proposé celle : *s(tratum) s(uper) s(tratum)*].
2. — *Len(e).*
3. — *Acr(e).*

Sichel, *Annales d'oculistes*, t. LVI, p. 292, et *Nouveau recueil*, p. 114; Grotefend, n° 28; *Bull. mon.*, 1882, p. 669.

30. — **Besançon**; est à Paris, dans la collection Mowat. Serpentine verte de $0^m,054$ de long sur $0^m,049$ de large et $0^m,009$ d'épaisseur. Les arêtes des tranches sont en biseau.

1 L · I · DOCILAE · PENICIL
LVM · AVTHEMER · EX · (v)
2 L · I · DOCILAE · DIACINNA
BAREOS · AD · CLAR · OCVL
3 L · I · DOCILAE · CROCO
DES · DIAMYSEOS · AD
4 L · I · DOCIL · AMBROSIVM
OPOBALSAM · AD CLAR

1. — *L(ucii) J(ulii) Docilae penicillum authemer(um) ex ov(o).*
2. — *L(ucii) J(ulii) Docilae diacinnabareos ad clar(itatem) ocul(orum).*
3. — *L(ucii) J(ulii) Docilae crocodes diamyseos ad (diatheses).*
4. — *L(ucii) J(ulii) Docil(ae) ambrosium opobalsam(atum) ad clari(tatem).*

Sur l'un des plats, en caractères directs :

LIDOCILAE

L(ucii) J(ulii) Docilae.

Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI. p. 282, et *Nouveau recueil*, p. 104; Grotefend, p. 65, n° 44.

Digitized by Google

31. — **Besançon**; est à Paris, dans la collection Mowat. Serpentine vert pâle, de forme triangulaire, ayant $0^m,04$ de base, $0^m,021$ de haut et $0^m,005$ d'épaisseur.

CLVCSABIN

G(aius) Luc(cius?) Sabin(us).

Sichel, *Nouveau recueil*, p. 115; Grotefend, pp. 8 et 47, notes 9 et 11.

32. — **Besançon**; paraît aujourd'hui perdu. Copie de Tôchon d'Annecy.

1 L · SACCI · MENANDR · CHELIDONIM · AD · CA
2 L · SACCI · MENANDR · MELINVM · DELACR
3 L · SACCI · MENANDRI · THALASSEROS · DELAC
4 L · SACCI · MENAN · DIASPHORIC · AD · SC

1. — *L(ucii) Sacci(i) Menandr(i) chelidonium ad ca(ligines).*
2. — *L(ucii) Sacci(i) Menandr(i) melinum delacr(imatorium).*
3. — *L(ucii) Sacci(i) Menandri thalasseros delac(rimatorium).*
4. — *L(ucii) Sacci(i) Menan(dri) diasphoric(um)* [pour *diapsoric(um)*], *ad sc(abrities).*

Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. I, p. 230; Gough, dans *Archaeologia*, t. IX, p. 234; Tôchon d'Annecy, n° 11; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 158, n° 57 (tirage à part, p. 37); Grotefend, p. 110, n° 88.

33. — **Besançon**; paraît aujourd'hui perdu. Copie de Sichel d'après un fac-similé de Dunod.

G · SAT · SABINIA
NI · DIACHERA · LE

G(aii) Sat(...ii) Sabiniani diachera(tos) le(ne).

Dunod, *Histoire des Séquanais*, Paris, 1735, p. 205; Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. I, p. 229; Muratori, *Thes.*, 508-5; Gough, dans *Archaeologia*, t. IX, p. 234; Tôchon d'Annecy, n° 9; Sichel, dans *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 288, et *Nouveau recueil*, p. 109; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 159, n° 58 (tirage à part, p. 38); Grotefend, p. 111, n° 89.

34. — Dans le voisinage de **Bitburg** (Allemagne). Copie de M. Zangemeister.

1 CRODIALAPIDO
ANTONIMEDICI
2 CROCODADASP
SECVNDANTON̄

Digitized by Google

1. — *Cro(codes) dialapido(s) Antoni(i) medici.*
2. — *Crocod(es) ad asp(ritudinem) Secund(i) Antoni(i).*

Korrespondenzblatt der westd. Zeitschrift, t. VII, 1888, p. 17; Cagnat, *Année épigraphique*, 1888, n° 82.

35. — **Bordeaux**; appartient à M. Delfortrie. Tablette quadrangulaire de $0^m,056$ de long, $0^m,025$ de large et $0^m,009$ d'épaisseur. Stéatite foncée d'un vert brunâtre.

1 P · VIN[redacted]I
ARPA[redacted]IMPETVM

2 P · VINDICIS
DIOXSV[redacted]

3 Effacée

4 [redacted]M
I · II[redacted]DV

1. — *P(ublii) Vin[dicis...] arpa[st(on) po]s(t?) impetum.*
2. — *P(ublii) Vindicis dioxsu[s].*
4. — *[P(ublii) Vindicis...*

Delfortrie, dans *Mémoires de l'Acad. de Bordeaux*, 1868, p. 517; Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France*, t. I, 1881, p. 201; *Mémoires de la Soc. archéologique de Bordeaux*, t. VII, p. 178; Héron de Villefosse et Thédenat, *Bull. monumental*, 1883, p. 181 (avec une gravure); *Philologische Wochenschrift*, 7 juillet 1883, col. 848; Mowat, *Bulletin épigraphique*, 1883, p. 258; C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, p. 437.

36. — Le **Bolard**, commune de Quincey, près de Nuits (Côte-d'Or); est au Musée de Nuits. Réglette en stéatite verdâtre de $0^m,053$ de long, $0^m,009$ de large et $0^m,008$ d'épaisseur.

1 CDEDEMONISAMBROS
IVMADKALIGINEMETCL

2 CDEDEMONISTHEOCH
ISTAD·EPIPHORAEXOVOTER

3 CDEDEMONISMELINVM
ADCLARITATEMETCALIGI

4 CDEDEMONISMELINV
MAD·CLARITATEMETKA

Digitized by Google

1. — *C(aii) Dedemonis ambrosium ad kaliginem et cl(aritatem).*
2. — *C(aii) Dedemonis theoch(r)ist(um) ad epiphora(s) ex ovo ter.*
3. — *C(aii) Dedemonis melinum ad claritatem et caligi(nem).*
4. — *C(aii) Dedemonis melinum ad claritatem et ka(liginem).*

Sur l'un des bouts de la réglette :

a Z D
L·E

Fevret de Saint-Memin, *Note addit. au rapport sur les cachets des médecins oculistes*, dans les *Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. II, 1847, p. 187; Duret, *Essai hist. sur la ville de Nuits*, Dijon, 1848, p. 370 et pl. IV, fig. 1; Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 216, et *Nouveau recueil*, p. 39; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIV, p. 630; Grotefend, p. 44, n° 26; Schuermans, *Épigr. rom. de la Belgique*, Bruxelles, 1883, in-8, t. II, p. 216; Lejay, *Inscrip. ant. de la Côte-d'Or*, Paris, 1890, in-8°, p. 186.

37. — Le **Bolard** (Côte-d'Or); était à Nuits, dans la collection de M. Boudier; a été détruit par accident. Copie de M. l'abbé Lejay.

1 SEPT · SOTERICHIAN
PALLAD · AD DIATHES

2 SEPT · SOTERICHIANI
DIAMYS · AD VET · CICA

1. — *Sept(imii) Soterichiani pallad(uim) ad diathes(es).*
2. — *Sept(imii) Soterichiani diamys(us) ad vet(eres) cicat(rices).*

Mémoires de la Soc. éduenne, n. s., t. VII, p. 389; Bigarne, *Étude sur l'origine et les mon. des Kalètes Edues*, Beaune, 1872, in-8°, p. 112 et pl. III; Rénier, *Revue des Soc. savantes*, t. IV, 1872, p. 534; Klein, n° 124; Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, p. 186.

38. — **Bouguenais** (Loire-Inférieure); est au Musée de Nantes, Stéatite verdâtre de $0^m,043$ de long, $0^m,039$ de large et $0^m,010$ d'épaisseur.

1 · PROCLIANI
DIARHODON · ADL

2 · PROCLIANI ·
DIAGESAM · ADL

3 PROCLIANI · DI
ASMYR · POST · M

4 PROCLI[redacted]
L·VM[redacted]

Digitized by Google

1. — *Procliani diarhodon ad li(ppitudinem).*
2. — *Procliani diages(s)am(ias) ad lip(pitudinem).*
3. — *Procliani diasmyr(nes) post imp(etum).*
4. — *Procli[ani bas]ilium? [ad...*

Sur l'un des plats :

a ›OЯꟼ

a. — *Pro(clianus).*

(Je ne crois pas à l'authenticité d'une inscription bizarre, qui a été tracée sur l'autre plat.)

Parenteau, *Catalogue du Musée de Nantes*, 2e édit., p. 103; Grotefend, *Bullett. dell' Istituto rom.*, 1870, p. 190; Klein, n° 121.

39. — Bourg (Ain); paraît aujourd'hui perdu. Copie de Grotefend d'après Mongez :

1 MARITVM · COL · AEGP
TIAC · OPOBALS · AD · CLAR

2 MARITVM · L · EVVODES · O
POBALSAMATVM · AD · ASPR

1. — *Maritum(i) col(lyrium) aeg(y)ptiac(um) opobals(amatum) ad clar(itatem).*
2. — *Maritum(i) l(ene) euvodes opobalsamatum ad aspr(itudines).*

Mongez, dans *Mém. de l'Institut*, t. III (an IX), p. 380; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, n° 47 (tirage à part, p. 33); Grotefend, p. 93, n° 70.

40. — Bourges; est au Musée de la Société des Antiquaires du Centre. Tablette en stéatite verdâtre de 0m,023 de long, 0m,017 de large et 0m,004 d'épaisseur.

1 KATIDIAN
2 CIRRĀ|
3 ꟼITALION
4 NECTAR

1. — *Katidian(i).*
2. — *Cirr(on) ad...*
3. — *[V]italion(is).*
4. — *Nectar(ium).*

Deux ou trois fragments de lettres sur l'un des plats.

Digitized by Google

De Laugardière, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires du Centre*, 1892, p. 359 (avec une gravure); Cagnat, *Année épigraphique*, 1892, n° 88.

41. — Brumath (Alsace); paraît perdu. Copie de Brambach.

1 GAICAECAOb
STACTVMOPOBAD

2 CATODIALBVML
ENEMADIMPLI

3 CATODIDIAL
EPIDOSCROC

4 IVNIHELI
DIAMISVS

1. — *Gai(i) Cae(...ii) Catodi stactum opob(alsamatum) ad (claritatem?).*
2. — *Catodi album lene m(edicamentum) ad imp(etum) li(ppitudinis).*
3. — *Catodi dialepidos croc(odes).*
4. — *Juni(i) Heli(i) diamisus.*

Ravenez, dans l'*Alsace illustrée* de Schœpflin, t. III, p. 129 et pl. XII; Éloi Johanneau, dans les *Mélanges d'arch.* de Bottin, p. 115; Duchalais, p. 61: Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 130, n° 6 (tirage à part, p. 9); Brambach, *C. I. R.*, n° 1901; Grotefend, p. 25, n° 10.

42. — Carbec-Grestain, près de Lillebonne (Eure); paraît perdu. Copie de Duchalais.

1 T LOLLI FRONIMI
LENE PENICILLVM

2 T L FRONIMI
ISOTHEON A D

1. — *T(iti) Lolli(i) Fronimi lene penicillum.*
2. — *T(iti) L(ollii) Fronimi isotheon a(d) d(iatheses).*

Rever, *Mém. sur les ruines de Lillebonne*, pp. 45 et 52; Éloi Johanneau, dans les *Mélanges d'arch.* de Bottin, p. 113; Duchalais, p. 58; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 152, n° 44 (tirage à part, p. 31); Grotefend, p. 89, n° 64.

43. — Charbonnier (Puy-de-Dôme); appartient à M. Jules De-

Digitized by Google

nier, de Brioude. Stéatite de 0m,016 de long, 0m,024 de large et 0m,006 d'épaisseur.

1 C · IVL · C · ALLISTI · AD
SEDAT · EPIPHOREXO

2 [redacted]ALLISTI
DIASMYSNES

3 CIVL · CALLISTI
CHELIDONIVM

4 CIVLCALLIS
TIHARPAGION

1. — *G(aii) Jul(ii) Callisti ad sedatus epiphor(arum) ex o(vo).*
2. — *[G(aii) Jul(ii) C]allisti diasmyrnes.*
3. — *G(aii) Jul(ii) Callisti chelidonium.*
4. — *G(aii) Jul(ii) Callisti harpagion.*

Sur l'un des plats, la légende suivante quatre fois répétée :

CIVLCALLISTIO

G(aii) Jul(ii) Callisti o(fficina).

Sur l'autre plat, la même légende deux fois répétée.

Héron de Villefosse, *Bull. des Antiquaires de France*, 1886, p. 274 (avec une gravure).

44. — **Charbonnier** (Puy-de-Dôme) ; appartient à M. Jules Denier, de Brioude. Stéatite en forme de trapèze dont les bases ont 0m,029 et 0m,026 ; hauteur 0m,024 ; épaisseur 0m,005.

1 SABINI · COL
2 SABINI · COL
3 SIIN

1 et 2. — *Sabini col(lyrium).*

Héron de Villefosse, *Bull. des Antiquaires de France*, 1886, p. 275 (avec une gravure).

Digitized by Google

45. — Cessey-sur-Tille (Côte-d'Or); est au Musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon. Schiste ardoisier de 0m,053 de long, 0m,052 de large et 0m,015 d'épaisseur.

1 [redacted]LPRIMITVRINVMØ
[redacted]SVPPVRATOCVLOR

2 CCLPRIMI·TERENTIANV[redacted]
CROCADASPRIT·ET·CI[redacted]

3 CCLPRIMIDIASMYRNES
POSTIMPETLIPPITVD

4 C·IVL·LIBYCIDIACHO
LES·AD·SVPPVRATVETE CCT IAR

1. — [*C*(*aii*) *C*]*laudii*) *Primi turinum ad suppur*(*ationes*) *oculor*(*um*).

2. — *C*(*aii*) *Cl*(*audii*) *Primi terentianu*(*m*) *croc*(*odes*) *ad asprit*(*udines*) *et ci*(*catrices*).

3. — *C*(*aii*) *Cl*(*audii*) *Primi diasmyrnes post impet*(*um*) *lippitud*(*inis*).

4. — *C*(*aii*) *Jul*(*ii*) *Libyci diacholes ad suppur*(*ationes*) *et vete*(*res*) *cicatr*(*ices*).

Fevret de Saint-Memin, dans *Mém. de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or*, t. I, p. 375 et pl. I; Duchalais, p. 66; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 137, n° 17 (tirage à part, p. 16); Grotetend, p. 42, n° 24, *Bulletin monumental*, 1883, p. 341; Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, p. 60; *Catal. du Musée de la Comm. des antiquités de la Côte-d'Or*, Dijon, 1893, in-8, n° 720.

46. — Cirencester (Gloucestershire); est à Londres, au British Museum. Tablette rectangulaire de 0m,049 de long, 0m,032 de large et 0m,011 d'épaisseur.

1 MINERVALISDEALEb
ANVMADINPTLPPEXO

2 [redacted]MINERVALISMELINV[redacted]
[redacted]DOMNEMDOLOREM[redacted]

1. — *Minervalis dealebanum ad inp*(*e*)*tum lipp*(*itudinis*) *ex o*(*vo*).

2. — *Minervalis melinu*(*m*) *ad omnem dolorem.*

Buckmann et Newmarch, *Illustrations of the remains of Roman art in Cirencester*, p. 117; Wright, *The Celt*, p. 243; Way, *Archaeological Journal*, t. VII, p. 357; *Bonn. Jahrb.*, t. XX, p. 174; Simpson, *Monthly-Journal of medical science*, 1851, p. 252 et pl. III, fig. 11; Osann, *Philologus*, t. VIII, p. 758;

Digitized by Google

Göttinger gelehrte Anzeigen, 1852, p. 1826; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 155, n° 50 (tirage à part, p. 34); Grotefend, p. 96, n° 73; *C. I. L.*, t. VII, n° 1316.

47. — Clermont-Ferrand? Ce cachet, dont l'authenticité n'est pas certaine (les caractères en sont directs), est à Rouen, dans une collection privée. Copie de M. Mowat.

1 CALIENI MATVRI
2 CVASSILLI CHELIDO

1. — *G(aii) Alieni(i) Maturi.*
2. — *G(aii) Vassilli(i) chelido(nium).*

Mowat, *Bull. des Antiquaires de France*, 1883, p. 112, et *Bulletin épigraphique*, 1883, p. 102.

48. — Colchester (comté d'Essex); paraît perdu. Copie de Gough.

1 QIVLMVRRANIMELI
NVMADCLARITATEM
2 QIVLMVRRANISTACTV
MOPOBALSAMATADCAP

1. — *Q(uinti) Jul(ii) Murrani melinum ad claritatem.*
2. — *Q(uinti) Jul(ii) Murrani stactum opobalsamat(um) ad ca(liginem?).*

Gough, dans *Archaeologia*, t. IX, p. 228; Tôchon d'Annecy, n° 4; Simpson, dans *Monthly-Journal of medical science*, janv. 1851, et *Annales d'ocul.*, t. XXVI, p. 96; Wright, *The Celt*, p. 248; Becker, dans *Neue Jahrb. für Philol. und Pädag.*, t. LXXVII, p. 589; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 144, n° 30 (tirage à part, p. 23); Grotefend, p. 71, n° 48; *C. I. L.*, t. VII, n° 1131.

49. — Colchester? (comté d'Essex); est à Londres, au British Museum. Tablette rectangulaire de 0m,038 de long, 0m,037 de large et 0m,009 d'épaisseur.

1 CVLPDECIMINIDA
EPIDOSCROCOD
ADOMNISVITAD
2 CVLPDECIMIN
PENICILLE
3 CVLPDEC (*gravure inachevée*)

Digitized by Google

1. — *Gaii Ulp(ii) Decimini dialepidos crocod(es) ad omnis vitia (oculorum).*
2. — *Gaii Ulp(ii) Decimini penicil(lum) le(ne).*
3. — *Gaii Ulp(icii) Dec(imini...*

Inédit.

50. — **Collanges** (Puy-de-Dôme); appartient à M. Cohendy, président du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand. Schiste vert-pâle de 0m,040 de long, 0m,010 de large et 0m,009 d'épaisseur.

1 ELITRYFONIS
SVSADCICAT

2 TRYFONIS
NVMADCLAR

3 LTRYFONIS
LASSERADCLA

4 LITRYFON
EPIADASP

1. — [...*A*]*eli*(*i*) *Tryfonis* [*diamy*]*sus ad cicat*(*rices*).
2. — [...*Aeli*(*i*)] *Tryfonis* [*meli*]*num ad clar*(*itatem*).
3. — [.. *Ae*]*l*(*ii*) *Tryfonis* [*tha*]*lasser*(*os*) *ad cla*(*ritatem*).
4. — [...*Ae*]*li*(*i*) *Trifon*[*is dial*]*epi*(*dos ad asp*[*rit*(*udinem*).

Mowat, *Mémoires de l'Acad. de Clermont*, 1880 (tirage à part, Clermont, 1881, in-8°), et *Bull. des Antiquaires de France*, 1881, p. 109.

51. — **Cologne**; est au Musée de Bonn.

1 DIAZMRN
2 ISOCHRYSVM

1. — *Diazmyrn*(*es*).
2. — *Isochrysum.*

Hersch, *Bonner Jahrb.*, t. II, p. 87; Steiner, *Codex inscript. roman.*, n° 1156; Overbeck, *Katalog des Bonner Museums*, p. 150, n° 9; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 164, n° 72; Brambach, *C. I. R.*, n° 250; Grotefend, n° 107.

52. — Forêt de **Compiègne**; est au Musée de Saint-Germain-

Digitized by Google

en-Laye (n° 14455). Stéatite verdâtre de 0m,049 de long, 0m,014 de large et 0m,008 d'épaisseur.

1 CFVSCIANIIVSTI
DIARODADIMPET

2 SENMATIDIAVI
DIACHOLES

1. — *G(aii) Fusciani Justi diar(h)od(on) ad impet(um).*
2. — *Sen(ii) Matidiani diacholes.*

Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 272, et *Nouveau recueil*, p. 94; Grotefend, n° 35.

53. — Condé-sur-Iton (Eure); appartenait en 1867 à M. Bonnin, conservateur du Musée d'Évreux. Stéatite vert foncé de 0m,053 de long, 0m,022 de large et 0m,010 d'épaisseur. La pierre a été sciée dans le sens de la longueur; on n'en possède plus que la moitié. Copie de Sichel.

[redacted]ELLINI
[redacted]ILLVM

[*Marc*]*ellini* [*penic*]*illum.*

Sichel, *Annales d'ocul.*, t. LVI, p. 109, et *Nouveau recueil*, p. 15; Grotefend, n° 69.

54. — Contines (Tarn-et-Garonne); est à Paris? dans une collection privée. Copie de M. Mowat.

1 M IVLI SABINI
DIASMYR ACRE

2 M IVLI SABINI
EVODES AD DIA

3 M IVLI SABINI
CHLORON AD ADV

4 M IVLI SABINI
ITALICV AD CIC

1. — *M(arci) Juli(i) Sabini diasmyr(nes) acre.*
2. — *M(arci) Juli(i) Sabini euvodes ad dia(theses).*
3. — *M(arci) Juli(i) Sabini chloron ad adu(stiones).*
4. — *M(arci) Juli(i) Sabini italicu(m) ad cic(atrices).*

Digitized by Google

Mowat, *Bull. épigraphique*, 1883, p. 102, et *Bull. des Antiquaires de France*, 1883, p. 122.

55. — **Danestal**, près de Pont-l'Évêque; appartenait en 1824 à M. de Cacheleu de Tourville; paraît aujourd'hui perdu. Stéatite de 0m,048 de long, 0m,043 de large et 0m,007 d'épaisseur.

1 TITIIVL VICTORISLE
[illegible] NEMLACT [illegible]

2 T·IVLIVICTORIS
LENESOMNVS [illegible]

3 TITIIVLIVICTORIS
LENEHERBIDVM [illegible]

4 T·IVLIVICTORIS
LENERAPIDVM

1. — *Titi Juli(i) Victoris lene m(uliebri) lact(e).*
2. — *T(iti) Juli(i) Victoris lene somnus.*
3. — *Titi Juli(i)i Victoris lene herbidum.*
4. — *T(iti) Juli(i) Victoris lene rapidum.*

Saxe, dans les *Mém. de la Soc. des sciences de Flessingue*, Middelbourg, 1778, in-2, p. 117; Tôchon d'Annecy, p. 68, n° 20; Rever, *Appendice au mémoire sur les ruines de Lillebonne*, pp. 17 et 50 et pl. IV, n° 1; Grotefend, dans le *Philologus*, t. XIII, p. 145, n° 33 (tirage à part, p. 24); Grotefend, p. 74, n° 52.

56. — **Dalheim** (Luxembourg); paraît perdu. Copie de M. Klein.

1 Q POMP GRAECIN
EVOD AD ASPR

2 Q POMP GRAECIN
[illegible]S AD DI

1. — *Q(uinti) Pomp(eii) Graecin(i) eu(v)od(es) ad aspr(itudines).*
2. — *Q(uinti) Pomp(eii) Graecin(i) [diami]s(us) ad di(atheses).*

Publications de la Soc. pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, t. XI, p. 85 et pl. IV, fig. 4; Klein, dans *Bonner. Jahrb.*, t. XXVI, p. 73; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 157, n° 54 (tirage à part, p. 36); Grotefend, p. 104, n° 81.

Digitized by Google

57. — **Daspich** (Moselle); est au Musée de Saint-Germain-en-Laye (n° 9033). Serpentine verte de 0m,60 de long, 0m,32 de large; son épaisseur est de 0m,013 d'un côté et de 0m,010 de l'autre. Les plats sont légèrement bombés.

1 Q · VALERI · SEXTI · STAC
TVM · AD · CALIGINES
OPOBALSAMATVM

2 G · VITALI · AMANDI
ONIS · CLORON

1. — *Q(uinti) Valeri(i) Sexti stactum ad caligines opobalsamatum.*
2. — *G(aii) Vitali(i) Amandionis cloron.*

Giornale arcadico, 1838, t. LXXIV, p. 123; *Ausland*, 1836, n° 276, p. 1204; Orelli-Henzen, n° 7249; *Écho du monde savant*, 6 oct. 1836; *Le Temps*, n° du 9 sept. 1836; *Courrier de la Moselle*, sept. 1836, p. 112; *Annuaire de la Moselle*, 1837, p. 130; Overbeck, *Katalog des Bonner. Museums*, p. 150, n° 10; Grotefend, dans *Philologus*, t. XIII, p. 161, n° 64 (tirage à part, p. 40); Osann, dans *Philologus*, t. XIV, p. 632; Grotefend, p. 118, n° 91; Brambach, *C. I. R.*, n 1875; *Académie de Metz*, 20e année (1838-39), p. 288 et pl. I, fig. 10; *Id.* (21e année), p. 153; *Id.* (25e année), p. 268.

Ém. Espérandieu.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES

MONUMENTS DE PIERRE BRUTE

DANS LE LANGAGE ET LES CROYANCES POPULAIRES[1]

(*Suite*)

CHAPITRE II

CROYANCES POPULAIRES RELATIVES AUX MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Les traditions populaires relatives aux monuments mégalithiques sont très variées et très répandues; elles n'ont jamais encore été ni réunies ni classées[2]. Les éléments d'un travail d'ensemble sur ce sujet doivent surtout être empruntés aux ouvrages des celtisans et des celtomanes du commencement de ce siècle, Cambry, Mahé, Fréminville, les membres de l'Académie celtique et de l'ancienne Société royale des Antiquaires, qui ne laissent pas, cependant, d'être quelquefois suspects[3]; quant aux témoignages recueillis de nos jours, c'est-à-dire postérieurement

1. Voir *Revue archéologique*, mars-avril 1893. Pour les abréviations usitées, cf. *ibid.*, p. 195.

2. On peut rappeler, mais pour mémoire seulement, les quelques pages qui ont été consacrées à cette question par MM. Daleau (*Association française*, 1877, p 691) et Cartailhac (*France préhistorique*, p. 162).

3. Voir aussi le *Magasin encyclopédique*, 6e année, t. II, p. 145-173 (des pierres et des tombeaux celtiques de la Basse-Bretagne, par un Bas-Breton). Parmi les travaux modernes, je citerai souvent celui de MM. Sacaze et Piette (*Bsa.* 1877, p. 239 et suiv.), bien que tout n'y paraisse pas digne de foi, et les livres récents de MM. Musset, Bézier, Bulliot et Thiollier. Les deux premiers ont malheureusement recueilli nombre de traditions suspectes ou interpolées.

Digitized by Google

à la constitution du folklore en science, ils doivent être l'objet d'une critique sévère, d'une part à cause des chances d'erreur et de mystification que comportent les enquêtes de ce genre, de l'autre, par suite de la diffusion des livres et de la demi-science, qui viennent de plus en plus troubler le courant de la tradition[1]. Il est arrivé souvent, par exemple, qu'une légende authentique, recueillie dans un ouvrage populaire, y a été développée et embellie suivant le goût de l'époque ; puis que cet ouvrage, lu aux paysans ou par eux, est devenu le point de départ d'une nouvelle tradition orale, plus ou moins interpolée, destinée à être recueillie à son tour par un folkloriste. Il faut compter aussi avec la tendance naturelle des narrateurs à enjoliver de détails extraordinaires les choses déjà merveilleuses qu'ils racontent. C'est ce qu'a déjà fait observer Pausanias (VIII, 2) : ὁπόσοι δὲ μυθολογήμασιν ἀκούοντες ἥδονται, πεφύκασι καὶ αὐτοί τι ἐπιτερατεύεσθαι.

Nous laissons de côté, pour les examiner ailleurs[2], les hypothèses exégétiques émises depuis le moyen âge ou fondées sur la littérature néo-celtique ; mais on ne saurait trop répéter qu'en pareille matière la limite où cesse le folklore est souvent fort difficile à tracer. Nous en avons réuni quelques exemples dans le 9e et dernier paragraphe de cette étude, dont nous indiquons à l'avance l'économie :

1° Phénomènes généraux ; crainte et respect inspirés par les pierres ;

2° Vertus attribuées aux pierres ;

3° Vie attribuée aux pierres ;

4° Relations des pierres avec les nains, démonets, fées ;

5° Relations des pierres avec les géants, Héraklès, Gargantua ;

1. Exemple de mystification relative à des usages populaires, *Rép. Hautes-Alpes*, p. 147. Et le mystifié n'était rien de moins qu'un préfet de l'Empire, M. de Ladoucette ! Un autre cas bien curieux, concernant la prétendue survivance de la *couvade* dans les Pyrénées, a été exposé récemment par M. Murray, *The Academy*, 1892, II, p. 567.

2. Les présents articles doivent trouver place quelque jour dans le second volume de nos *Antiquités nationales*, relatif à l'époque néolithique et aux dolmens.

Digitized by Google

6° Relations des pierres avec les saints du christianisme et le diable. Traditions diverses relatives à des pétrifications;

7° Croyance aux trésors enfouis et aux souterrains;

8° Idée que les dolmens sont des tombeaux;

9° Traditions demi-savantes.

I. — Phénomènes généraux. Crainte et respect inspirés par les pierres.

A) Lorsque Artémidore alla visiter le Promontoire Sacré à l'extrémité de l'Espagne, il n'y trouva aucun temple ni autel, mais seulement des groupes épars de trois ou quatre pierres que les visiteurs, pour obéir à une coutume locale, tournaient dans un sens, puis dans l'autre, après y avoir répandu certaines libations[1]. Il paraît évident qu'il s'agit là de pierres branlantes[2]. « Quant à des sacrifices en règle, ajoute Strabon d'après Artémidore, il n'est pas permis d'en faire en ce lieu, non plus qu'il n'est permis de le visiter la nuit, les dieux, à ce qu'on croit, s'y donnant alors rendez-vous. » Un anonyme a signalé à l'Académie celtique une énorme pierre branlante qu'il aurait vue au cap Finistère, en Espagne, et à laquelle s'attachaient, dans la région, certaines idées superstitieuses mal définies[3].

B) Des superstitions analogues peuvent encore être constatées de nos jours. C'est avec terreur, dans certains pays, que les bergers cherchent un abri sous les dolmens; on ne s'en approche jamais pendant la nuit et l'on évite même de les regarder pendant le jour[4]. Parlant d'un dolmen des Pyrénées-Orientales, M. Pallary écrit[5] : « Les habitants du pays n'ignorent pas que c'est

1. Strabon, III, 4; trad. Tardieu, I, p. 223.
2. Cf. *L'Anthropologie*, 1891, p. 203.
3. *Msa.* XII, p. 79.
4. *Mat.* IX, p. 195 (Haute-Vienne); *ibid.*, XX, p. 177 (Gard). Trois dolmens ruinés, près de Crach, sont situés sur une colline appelée « montagne des pierres redoutables. » (*Rép. Morb.*, p. 3.)
5. *Mat.* XXI, p. 441.

Digitized by Google

un tombeau, *mais ils n'osent le fouiller.* Ce dolmen est pour eux un objet de curiosité dont ils prennent grand soin. Les bergers qui fréquentent cet endroit ont cru l'embellir en comblant les vides laissés par les dalles avec des pierres de petites dimensions. » On fait le signe de la croix, pour éloigner les maléfices, en passant devant le menhir de la Femme blanche, dans l'Yonne[1]. En Ille-et-Vilaine, on disait que celui qui détruirait le dolmen d'Essé mourrait infailliblement dans l'année[2]. « C'est à ces appréhensions, à ces terreurs populaires, écrivait Chaudruc de Crazannes en 1820, qu'est due la conservation d'une grande partie de ce qui nous reste de ces monuments[3]. » Ces sentiments n'ont rien de commun avec la religion des tombeaux, qui n'a pas empêché la violation de presque toutes les nécropoles romaines et franques de la Gaule. Nous verrons plus loin que le respect et la crainte inspirés par les grosses pierres dérivent d'une même source : la croyance aux rapports qui existeraient entre elles et le monde des esprits[4].

La durée ou plutôt la continuité du culte des pierres est attestée non seulement par les survivances dont nous nous occuperons plus loin, mais par d'autres témoignages que l'on peut classer sous trois chefs :

α) Certains textes du haut moyen âge ;

β) Les transformations et les transferts que les monuments en pierre brute ont subis ;

1. Salmon, *Yonne*, p. 53.

2. *Acc.* V, p. 41. Même idée dans la Charente-Inférieure, Musset, p. 144 ; dans l'Indre, *Assoc. franç.*, 1877, p. 692 (le propriétaire qui permettra de fouiller le monument perdra un de ses proches). Dans la Gironde, il est question de tumulus gardés par des chiens qui dévorent ceux qui veulent y toucher (*ibid.*).

3. *Msa.* IV, p. 63. En Algérie, Féraud attribue la conservation des dolmens moins à la paresse des indigènes, « qu'au respect superstitieux qui est toujours attaché à ce que la main des païens a édifié. » (*Ra.* 1865[1], p. 207.)

4. Il s'en faut que ces croyances soient encore vivaces dans toute la France. En 1833, dans un travail sur les monuments celtiques des Pyrénées-Orientales, le maire de Pontella, Jaubert de Réart, dit que ces monuments, jadis si redoutables, ont perdu tout prestige : « Le pâtre de la montagne n'y voit que de simples cabanes pour lui servir d'abri dans un temps de pluie. » (*Msa.* XI, p. 7.)

Digitized by Google

γ) L'existence de chapelles chrétiennes, élevées tout auprès de monuments en pierres brutes.

Nous allons examiner ces divers témoignages avant de passer à l'étude des survivances et des superstitions.

α) Les conciles d'Arles (452), de Tours (567), de Nantes (658) condamnent le culte rendu aux arbres, aux fontaines *et aux pierres*; le dernier même prescrit aux évêques de démolir ou de faire transporter au loin les pierres qui sont l'objet de pratiques idolâtriques[1]. Charlemagne, en 789, ordonne de traiter comme sacrilèges ceux qui ne feraient pas disparaître de leurs champs les simulacres qui y sont dressés et qui s'opposeraient à leur destruction[2]. En Espagne, les conciles de Tolède fulminèrent, en 681 et 682, contre les *veneratores lapidum*[3]. On n'a pas signalé d'interdictions de ce genre dans les pays où il n'y a pas de monuments mégalithiques; aussi est-il très probable que les textes en question se rapportent bien aux menhirs et aux pierres sacrées. Encore vénérés de nos jours, comment ne l'auraient-ils pas été au VIIe siècle? Lukis a cependant objecté que, s'il en était ainsi, il n'y aurait plus tant de menhirs debout aujourd'hui[4]; suivant lui, les canons des conciles s'appliquaient à des pierres plus petites, analogues à de grossières statues en granit trouvées à Guernesey[5]. Il pense que les menhirs ont été respectés parce qu'on les considérait comme des monuments funéraires; mais cette dernière opinion est certainement erronée, l'idée que les menhirs sont des tombeaux n'ayant laissé que bien peu de traces dans les désignations populaires de ces monuments[6]. Quant à

1. *Lapides quos in ruinosis locis et silvestribus, daemonium ludificationibus decepti, veneranlur, ubi et vota vovent et deferunt, funditus effodiantur atque in tali loco projiciantur ubi nunquam a cultoribus suis inveniri possint.* (Labbe, t. IX, col. 468.)

2. Keysler, *Antiq. septentrionales*, Hanovre, 1720, c. II; Ferg., p. 23 sq.; *Mat.* XX, p. 326.

3. Ferg., p. 388.

4. Lukis, *Archaeologia*, XLVIII, p. 429.

5. *Ibid.*, pl. XXXII, 4, 5.

6. Le fait allégué par Lukis, la présence d'un monolithe dans un cimetière païen à Rudston, ne prouve rien du tout.

Digitized by Google

l'objection principale de Lukis, elle s'était déjà présentée aux archéologues du commencement de ce siècle. Baudouin Maison-Blanche y a répondu[1] : « La hache et le fer, dit-il, secondaient les prédications du clergé contre les chênes...., mais la chose était plus difficile à l'égard des colonnes..... Pour en détruire le culte superstitieux, le clergé fut réduit à placer sur leur sommet des croix que l'on y voyait encore au commencement de la Révolution. »

β) Ces « surfrappes » ou « surcharges » de monuments mégalithiques remontent à une époque très ancienne. Sans parler du menhir de Poitiers, dont l'inscription celtique est encore obscure[2], on trouve des divinités du panthéon gréco-romain sculptées après coup sur le menhir de Kernuz, aujourd'hui conservé dans le parc du manoir de Kerviler[3]. Quelques transformations de ce genre appartiennent à une époque tout à fait récente : Schweighaeuser a raconté qu'en 1787, à la suite d'un vœu fait par des marchands de bois, on sculpta les douze apôtres en relief sur un menhir d'Alsace dit *Breitenstein*[4]. En 1853 encore, une statue de la Vierge fut placée sur la *Pierre qui vire* dans l'Yonne[5].

C'est surtout en Irlande que la continuité du culte des menhirs est sensible, depuis la « pierre de souvenir » anépigraphe jusqu'à la stèle portant des inscriptions oghamiques ou des inscriptions latines accompagnées de symboles chrétiens. Dans l'Écosse orientale, les menhirs, dits monuments des Picts, ont été imités jusque vers le XIe siècle, époque où les rois d'Écosse en élevaient encore pour y faire graver des scènes de chasses et de combat[6].

A Plouaret (Côtes-du-Nord), un grand dolmen est devenu la

1. *Acc.* II, p. 206.
2. *Rev. celt.*, XI, p. 386; Lièvre, *Le menhir du Vieux-Poitiers*, Poitiers, 1890.
3. *Ra.* 1879[1], pl. III-V, p. 104, 129, 377.
4. *Msa.* XII, p. 3.
5. Salmon, *Yonne*, p. 128. Dans un menhir à Hœdic, on a pratiqué une niche pour y placer une statue de la Vierge (*Rép. Morb.*, p. 17.) Les arbres sacrés ont aussi été « christianisés » par l'addition de niches contenant des images religieuses (Boisvillette, p. 8).
6. H. Martin, *Études*, p. 237.

Digitized by Google

chapelle des Sept-Saints[1]. Un exemple plus frappant encore est celui du dolmen de Saint-Germain-sur-Vienne, près de Confolens[2], qui fut transformé en chapelle vers le XIIe siècle et dont Fergusson a si malencontreusement abusé pour nier la haute antiquité de ces monuments. On cite aussi en Espagne des exemples de dolmens transformés en cryptes d'églises et en chapelles[3]. Ailleurs, on a transporté un monument mégalithique dans une église pour mettre fin aux pratiques superstitieuses dont il était l'objet : tel est le cas d'un menhir à l'entrée de la cathédrale du Mans[4].

Le système le plus généralement suivi par le clergé chrétien, système déjà recommandé en 426 par Théodose II[5], consistait à planter, à graver ou à sculpter une croix sur les monuments incriminés ; ces croix sont particulièrement nombreuses sur les menhirs[6] ; mais on les trouve aussi sur les blocs de certains cromlechs[7] et sur des dolmens[8]. On a même signalé une croix tracée, en réunissant quatre écuelles, sur une pierre à bassins des Pyrénées[9]. Quelques croix ont été taillées, semble-t-il, dans la masse même des peulvans ou des menhirs[10]. Mais ces tentatives pour « christianiser » les mégalithes se heurtent parfois à de sourdes résistances : on a raconté, dans les Pyrénées, qu'un ouvrier qui avait façonné une croix pour en surmonter une pierre fut frappé de mort par le génie du lieu[11].

C'est sans doute par ce motif que le clergé s'est généralement abstenu de détruire les monuments mégalithiques, même à une

1. *Mat.* XXII, p. 98; *Rev. celt.*, III, p. 489.
2. *Mat.* XX, p. 326; Ferg. fig. 124.
3. Ferg., p. 387, 388.
4. H. Martin, *Études*, p. 163.
5. *Cod. Theod.*, X, 23.
6. Acc. II, p. 191; IV, p. 65; H. Martin, *Études*, p. 145, 193; *Encycl. du XIXe siècle*, t. XVIII, p. 416; Bézier, p. 39, 85, pl. XI.
7. *Msa.* II, p. 177 (Eure-et-Loir).
8. *Rép. Morb.*, p. 64. Un dolmen de Beaumont (Dordogne) est dit *La Croix de la Vierge* (*Assoc. franç.*, 1877, p. 693).
9. *Bsa.* 1877, p. 239.
10. *Msa*, II, p. 192.
11. *Bsa.* 1877, p. 251.

Digitized by Google

époque où leur intérêt archéologique lui échappait. Peu de prélats ont eu la hardiesse de cet évêque de Cahors qui, au dire de Delpon [1], fit briser un dolmen du Quercy parce qu'il était pour les habitants du pays l'objet d'un culte idolâtre. On assure que dans la profonde vallée de Larboust, creusée au cœur de la chaîne des Pyrénées, les pierres sacrées sont encore tellement en honneur que les prêtres combattent en vain le culte qu'on leur rend: les habitants s'ameutent pour en empêcher la destruction, et si par hasard on réussit à en détruire une, ses restes, pieusement recueillis, deviennent l'objet de la même vénération [2].

γ) D'après une tradition locale, un ermite du VIe siècle, saint Viâtre, aurait établi sa cellule sous un dolmen de la Sologne [3]. Fréminville et Mahé ont noté plusieurs fois en Bretagne que des chapelles ou des calvaires avaient été construits tout près de menhirs et de dolmens « pour faire diversion au faux culte » [4]. Dans la Mayenne, une grande croix a été plantée auprès de la pierre dite *Chaire du diable* [5]. En Hollande, Gratama a signalé la proximité des églises chrétiennes et des dolmens du pays ou *Hunnebedden*, que l'on appelle quelquefois « églises sans pasteur » [6]. Comme le dit poétiquement Boisvillette : « L'erreur ancienne s'éclaira de la vérité nouvelle et l'eau lustrale devint l'eau du baptême; c'est ainsi que fréquemment nous trouvons l'autel à côté de la fontaine, le baptistère à l'entrée de l'église [7]. »

Nous passons à la classification des superstitions et des survivances, tant dans les croyances que dans les pratiques : ces deux ordres de faits sont connexes et ne peuvent être étudiés séparément.

1. Delpon, *Statistique du Lot*, I, p. 384.
2. *Bsa.* 1877, p. 237 sq.
3. *Msa.* t. XII, p. XXX.
4. Mahé, p. 120, 129, 146, 169, 191, 223; Fréminville, *Msa.* II, p. 191. Cf. *Msa.* XX, p. 153; Bézier, p. 41.
5. *Msa.* IV, p. 294.
6. *Congrès de Pesth*, p. 494.
7. Boisvillette, p. LXXIX.

Digitized by Google

II. — Vertus particulières attribuées aux pierres.

Il y a quatre points à examiner : les pierres ont des vertus curatives et favorisent la génération (α) ; elles produisent des phénomènes atmosphériques (β) ; elles sont les témoins et les garants de la foi jurée (γ) ; elles sont consultées comme des oracles (δ).

α) « On est obligé, écrit le chanoine Mahé, de tolérer des pratiques qui ne sont que bizarres pour combattre avec plus de hardiesse et de succès celles qui sont criminelles [1]. » Ces pratiques bizarres sont encore très vivaces aujourd'hui. En visitant, vers 1820, un dolmen de la Loire-Inférieure, dit *Pierre des Fées*, Coquebert Montbret trouva, dans les fentes des pierres, des fragments de laine rose liés avec du clinquant, ex-voto de jeunes filles qui désiraient se marier dans l'année [2]. Dans la Creuse, les jeunes filles qui ont la même ambition se jettent en bas du dolmen dit du Bois d'Urbe [3] ; ailleurs, elles se laissent glisser sur la paroi inclinée d'une roche [4] ou vont se frotter contre une allée couverte [5]. Dans la vallée pyrénéenne de Larboust, au dire de MM. Piette et Sacaze [6], les paysans vont prier en secret auprès des pierres sacrées, les baiser mystérieusement, coller leur oreille contre elles comme pour entendre leur voix ; d'autres fois, ces pierres sont l'objet de cérémonies assez grossières, sur lesquelles on voudrait cependant être renseigné avec plus de certitude, vu la fâcheuse tendance de certains folkloristes à reconnaître un peu partout des rites et des symboles phalliques. Dans le Finistère, le menhir de Plouarzel porte sur deux faces opposées, à la hauteur d'un mètre environ, une bosse ronde de $0^m,30$ de diamètre, analogue à une mamelle. Les nouveaux ma-

1. Mahé, p. 419.
2. *Msa.* IV, p. IX.
3. *Ra.* 1881², p. 44.
4. Bézier, p. 100. D'où le nom de *Roche écriante* (*écrier* = glisser).
5. Bézier, p. 107.
6. *Bsa.* 1877, p. 241, 242, 244.

Digitized by Google

riés se rendent au pied de ce menhir et, après s'être en partie dévêtus, la femme d'un côté et l'homme de l'autre, se frottent le ventre contre ces bosses. L'homme prétend, grâce à ce manège, avoir des enfants mâles et la femme espère par là d'obtenir d'être maîtresse au logis. A près de quatre-vingts ans de distance, cette pratique a été constatée par Cambry [1] et par M. Paul du Chatellier[2]. Un autre dolmen du Finistère guérit des rhumatismes ceux qui se frottent contre la plus haute de ses pierres[3]; un troisième rend la santé aux fiévreux qui s'y couchent[4]. Dans divers pays, les femmes stériles vont embrasser les menhirs pour avoir des enfants[5]. A Ancelle (Hautes-Alpes), les jeunes mariés font passer leurs bras dans l'orifice d'une pierre percée[6]. A Aix-en-Othe, on dépose les enfants morts-nés sur une pierre miraculeuse de l'église de Saint-Avit[7]; ailleurs, on place les morts sur de grosses pierres voisines des églises[8], dans la pensée que l'âme des défunts en ressentira une action bienfaisante. Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini.

On a aussi attribué aux menhirs des propriétés curatives. A Ablaincourt (Somme), on fait asseoir les enfants malades sur un banc de pierre placé dans la chapelle de Saint-Georges, voisine du menhir appelé grès de Saint-Aignan; évidemment, à l'origine, c'est le menhir lui-même qui était l'objet de cette superstition[9]. On se rend en pèlerinage à la pierre dite Pas de Saint-Martin, en Ille-et-Vilaine, pour se guérir de la fièvre intermittente et l'on dépose dans le creux des épingles, de la menue monnaie et de petites croix en bois[10]. Les habitants de Livernon, dans le Lot,

1. Cambry, p. 269.
2. P. du Chatellier, *Époques du Finistère*, p. 24. Ce récit, indépendant de celui de Cambry, n'en diffère que par de légères variantes.
3. Commune de Guimaëc, arrondissement de Morlaix (note de M. P. du Chatellier).
4. Commune de Primelin (même informateur).
5. *Bsa.* 1877, p. 243.
6. Salmon, *Yonne*, p. 59.
7. Salmon, *Aube*, p. 32.
8. Salmon, *Yonne*, p. 83.
9. *Bsa.* 1889, p. 563.
10. Bézier, p. 223.

Digitized by Google

croient se mettre à l'abri des fièvres s'ils peuvent, sans être aperçus, déposer des fleurs sur la roche branlante dite Pierre Martine[1]. Dans l'Oise, on croit que les enfants guérissent en faisant le tour de la pierre de Saint-Vaast[2]; les malades frottent la partie souffrante de leur corps sur le grès de Saint-Lucien[3]; la pierre de Saint-Urbain passe pour guérir le mal de tête[4], etc.

Mais les guérisseuses par excellence sont les pierres trouées ou percées, à travers lesquelles on fait passer soit le membre malade, soit le malade lui-même. Une forme tout à fait primitive de cette pratique se voit en Provence, dans les Ardennes et dans les Vosges, où l'on insinue un enfant malade à travers un tronc de chêne[5]. Les pierres trouées sont l'objet de la même superstition, tant en France que dans le pays de Cornouailles[6]. Dans un trou naturel que présente un gros bloc du village de Kerangalet en Gouesnon (Finistère), on plonge les membres blessés ou affligés d'infirmités[7]; même pratique à Draché, dans l'Indre-et-Loire[8]. Dans la forêt de Fouvent-le-Bas, les mères insinuent les nouveau-nés au travers d'une pierre percée[9]; en Eure-et-Loir, on les fait passer à travers la dalle trouée d'un dolmen[10]. Pour donner des forces aux enfants débiles, on les assied dans le trou d'une pierre sacrée du Poitou[11]. L'église elle-même devient parfois le théâtre de l'opération : ainsi, dans les Landes, il y a des ouvertures nommées *veyrines*, ménagées dans les piliers de certaines chapelles, à travers lesquelles les mères font passer leurs enfants[12]. Mahé a vu, dans le caveau de l'église de Quimperlé,

1. *Msa.* XII, p. 90.
2. *Rép. Oise*, p. 161.
3. *Rép. Oise*, p. 144.
4. *Ibid.*, p. 142.
5. *Bsa.* 1890, p. 895. Pour des pratiques analogues, voir le livre de Wagler, *Die Eiche in alter und neuer Zeit*, Wurzen, 1891, et *L'Anthropol.*, 1893, p. 32.
6. Cambry, p. 92; Mahé, p. 40.
7. P. du Chatellier, *Époques*, p. 24.
8. Salmon, *Yonne*, p. 59.
9. *Soc. Émul. du Doubs*, 1868, p. XXXVI.
10. Boisvillette, p. 70.
11. *Msa.* VIII, p. 455.
12. *Acc.* IV, p. 80; *Bsa.* 1890, p. 899.

Digitized by Google

une pierre verticale percée d'un trou circulaire, à travers lequel on passait pour se guérir de la céphalalgie[1]. Près de Chartres, dans une église dite de la Madeleine, il existait une pierre percée : les femmes passaient les pieds de leurs enfants dans le trou de cette pierre pour les faire marcher seuls[2]. Dans l'Yonne, il existe un menhir dit *Pierre percée* : jusqu'à une époque récente, on y amenait les animaux malades et, pour les guérir, on laissait tomber une pièce de monnaie à travers le trou[3].

Les pierres à bassins jouissent de propriétés analogues. Près de Plumergat, les paysans qui ont des coliques se couchent dans les bassins en invoquant saint Étienne[4]. En Ille-et-Vilaine, les femmes stériles vont se frotter contre les pierres à bassins[5]. Il serait peu utile d'accumuler les faits de ce genre : nous nous contentons de signaler les plus significatifs.

A défaut d'un trou, il s'agit de passer sous le ventre d'un animal[6] ou dans l'espace étroit compris entre une pierre sacrée et le sol. Ainsi l'on se glisse sous un dolmen à Ymare (Seine-Inférieure) pour guérir du mal de reins[7], sous le dolmen de Cressac (Creuse) pour avoir des enfants[8].

Ces pratiques se sont étendues au christianisme. A Ardenne, en Belgique, les malades se traînent au-dessous de la dalle tombale de sainte Begge pour obtenir la guérison de la colique[9]. A Modène, les personnes qui souffrent des jambes se glissent sous le tombeau de san Gimignano[10]. Dans le Finistère, on voit des pèlerins se traîner à genoux sous des tables de pierre qui portent des reliques[11] ou passer à plat ventre sous la tombe de saint

1. Mahé, p. 40.
2. *Msa.* III, p. 375.
3. Salmon, *Yonne*, p. 86.
4. *Rép. Morb.*, p. 9.
5. Bézier, p. 111.
6. *Bsa.* 1890, p. 897.
7. *Bsa.* 1890, p. 903. Pour guérir de la fièvre et de la morsure des chiens enragés, suivant Cochet, *Rép. S.-Inf.*, p. 271.
8. *Ra.* 1881², p. 44.
9. *Msa.* III, p. 376.
10. *Bsa.* 1890, p. 903.
11. *Acc.* III, p. 213.

Digitized by Google

Gurloës à Quimperlé[1]. Les vertus curatives attribuées à certaines niches dérivent de la même idée. Dans l'église de Saint-Maurice, à Chartres, avant la Révolution, on faisait passer les enfants sous une châsse pour faciliter leur dentition[2]; ailleurs, on les fait seulement passer sous une étole[3]. Même en pays musulman, au Caire, on a signalé une mosquée où les mahométans pieux essaient de passer dans l'espace étroit qui sépare deux colonnes[4]. L'extraordinaire diffusion de ces pratiques prouve qu'elles tirent leur origine d'une idée générale, assez analogue à celle que l'on a résumée dans l'adage : *Ad augusta per angusta.*

β) Une pierre branlante des Pyrénées, au dire de Cambry[5], passe pour former des orages et des pluies aussitôt qu'on la met en mouvement. On a cité un menhir de la Creuse « qui s'ébranle quand le tonnerre gronde »[6] : c'est peut-être une inversion de la légende primitive.

γ) Certains menhirs s'appellent pierres du serment, parce qu'on prêtait jadis serment devant elles[7]. Jusqu'à une époque récente, les tribunaux des Orkneys considéraient comme particulièrement solennels les serments prêtés par un homme à un autre en lui tenant la main à travers un trou que présente un menhir dit Pierre d'Odin[8]. Certaines pierres, en Bretagne et ailleurs, sont dites Pierres des larmes, parce qu'elles suintaient en présence des parjures[9]. Dans l'Oise, on vient encore signer des contrats de mariage dans un coin d'un rocher de grès dit *Pierre Sortière*[10].

δ) « Il y a quelque apparence, écrit Mahé[11], que les roulers étaient des pierres probatiques et que les femmes étaient répu-

1. *Msa.* II, p. 206.
2. *Msa.* III, p. 375; *Bsa.* 1890, p. 897.
3. *Bsa.* 1890, p. 902.
4. *Bsa.* 1890, p. 899.
5. Cambry, p. 200.
6. *Ra.* 1881², p. 112.
7. Mahé, p. 295.
8. *Archaeologia*, t. XXXIV, p. 101; Ferg. p. 255.
9. BTh. p. 883.
10. *Rép. Oise*, p. 181.
11. Mahé, p. 39; cf. *Acc.* p. 217.

Digitized by Google

tées coupables quand elles ne pouvaient pas les bercer. Aussi, dans la Basse-Bretagne, les appelle-t-on pierres des *dogan*, c'est-à-dire, en termes honnêtes, pierres des maris infortunés. » Hagemans a dit, au Congrès de Stockholm[1], que ces monuments « passent pour avoir été des pierres probatiques et avoir servi aux jugements des Druides »; mais ce dernier détail, qui sent son demi-savant, n'est certainement pas fourni par la tradition[2].

M. F. Brun m'apprend qu'à Bucy-le-Long, dans le Soissonnais, il existait une pierre dite Pierre de la Mariée. Les fiancés devaient sauter de là avec leurs sabots : si ceux-ci se brisaient en touchant le sol, c'était un mauvais présage pour l'avenir du mari. Cette pierre a été détruite il y a une cinquantaine d'années.

D'autres pratiques ont trait aux accumulations de pierres ou *galgals*, qui ont gardé un singulier prestige dans certains pays. Dans le Finistère, des galgals en cours d'exhaussement sont attribués à l'usage actuel de jeter une pierre en passant auprès d'une tombe[3]; le même usage subsiste en Scandinavie[4], dans l'Afrique du nord[5], etc. Dans les défilés périlleux des Alpes, il y a des galgals auxquels les voyageurs ajoutent toujours une pierre[6]. En Provence, sur la montagne de la Sainte-Baume, on a décrit de petits amoncellements de pierres dits *castellets* ou *moulins de joie* qui sont l'œuvre des pèlerins de nos jours[7]. Quelques castellets sont constitués par une seule pierre plus longue que large, insérée dans une cavité du roc : ce sont de petits menhirs. Les fiancés considèrent les castellets comme des espèces d'oracles : si, au bout d'un an, le tas de pierres a été

1. *Congrès de Stockholm*, p. 230.
2. Sur les monuments mégalithiques considérés comme lieux de réunion, cf. *Ra.* 1893[1], p. 204. Un dolmen d'Auxerre passe pour être le lieu où les seigneurs du pays rendaient la justice et où les vassaux venaient offrir leurs hommages (*Congrès archéol. de France*, 1866, p. 477).
3. Halna du Fretay, *La Bretagne aux temps néolithiques*, p. 13.
4. Nilsson, *L'âge de la pierre*, p. 259.
5. *Bsa*, 1892, p. 691.
6. *Msa.* IV, p. 61.
7. *Rev. d'anthropol.*, 1888, p. 49. Galgals dits *montsjoie* au moyen âge, Boisvillette, p. 113.

Digitized by Google

dérangé, c'est que sainte Madeleine ne bénira pas leur union. Des coutumes analogues ont été constatées dans d'autres régions montagneuses de la France et même en Syrie[1]. C'est le rôle des castellets comme oracles qui nous a autorisé à placer ici ce que nous avions à dire des galgals.

III. — Vie attribuée aux pierres.

Les menhirs poussent comme des arbres (α), décroissent (β), vont boire ou se baigner aux rivières voisines (γ), marchent, dansent et parlent (δ), exécutent quelquefois des révolutions (ε).

α) Une tradition recueillie à Carnac veut qu'autrefois on y ait semé des pierres en sillons et qu'elles aient poussé comme des arbres[2]. La même croyance a été signalée par Mahé à Pontivy dans le Morbihan[3]. En Ille-et-Vilaine, les *Roches piquées* passent pour « pousser lentement »[4].

β) La *pierre du Champ Dolent* s'enfonce en terre d'un pouce tous les cent ans ; suivant d'autres, la lune en mange chaque nuit un morceau. Quand il n'en restera plus rien, ajoute-t-on, l'heure du Jugement dernier sonnera[5].

γ) Un menhir de Pontivy va boire au Blavet pendant la nuit de Noël[6]. Les pierres de Carnac vont, une fois par an, se baigner à la mer[7]. La *Pierre de Minuit*, dans l'Yonne, va boire une fois par an dans la rivière, qui en est assez éloignée[8]. Le grand menhir de la Bonexière va boire dans la Veuvre pendant la nuit de Noël, tous les ans suivant les uns, tous les siècles suivant

1. *Rev. d'anthropol.*, 1888, p. 54.
2. Elzéar Blaze, *Journal des Chasseurs*, 1841.
3. Mahé, p. 228.
4. Bézier, p. 106.
5. Bézier, p. 52, 57, 83.
6. Mahé, p. 229; *Rép. Morb.*, p. 118. Même tradition en Ille-et-Vilaine, Bézier, p. 89, 115.
7. *Rép Morb.*, p. 63.
8. Salmon, *Yonne*, p. 162.

Digitized by Google

d'autres [1]. Pour empêcher les sceptiques d'y aller voir, on ajoute qu'un menhir, qui va boire au ruisseau voisin dans la nuit de Noël, remonte avec une telle rapidité qu'il écraserait tout sur son passage [2].

δ) Si l'on enlève les pierres d'un monument, elles y reviennent seules pendant la nuit [3]. Vers 1830, on racontait en Poitou qu'une pierre sacrée ayant été enlevée nuitamment par les « gens du district », sous la Révolution, ceux-ci furent bien étonnés, le lendemain, lorsqu'ils virent qu'elle était retournée toute seule à la même place [4]. Une tradition analogue a cours en Saône-et-Loire [5]. On disait de même, en Eure-et-Loir, qu'une image de la Vierge, enlevée pendant la Révolution d'une niche creusée dans un chêne, s'y était « reproduite d'elle-même sous une forme apparente » [6]. Ces légendes rappellent ce que Varron raconte sur les Pénates, qui, transportés de Lavinium à Albe, revinrent d'eux-mêmes à leur ancien domicile [7]. On dit que le nombre des blocs du dolmen d'Essé varie sans cesse [8], sans doute parce que ces pierres ont le don d'aller et de venir.

On a signalé, dans l'Yonne, un menhir dit *Pierre qui chante* [9]; la croyance dont cette désignation témoigne rappelle celle de la statue vocale de Memnon. Deux menhirs de l'île de Sein sont dits *Fistillerien*, nom que l'on explique par « les causeurs » [10]. La *Pierrebise*, en Eure-et-Loir, fait entendre à minuit douze fois le tintement d'une cloche [11].

1. Bézier, p. 238.
2. Bézier, p. 115.
3. *Acc.* V, p. 412; Musset, p. 137; *Assoc. franç.*, 1877, p. 692.
4. *Msa.* VIII, p. 455.
5. BTh. p. 307.
6. Boisvillette, p. 10.
7. Varron, *De ling. lat.*, V, p. 144.
8. *Acc.* V, p. 376. Un vieux matelot dit à Cambry qu'au mois de juin de chaque année les *anciens* (?) ajoutaient une pierre aux alignements de Carnac et qu'on les illuminait la nuit qui précédait cette cérémonie (Cambry, p. 3).
9. Salmon, *Yonne*, p. 135.
10. Desjardins, *Gaule rom.*, t. I, p. 307.
11. Boisvillette, p. 41.

Digitized by Google

ε) Certains menhirs tournent tous les jours à midi, ou quand le coq chante [1], ou quand sonne l'Angelus, ou tous les ans à minuit au solstice de Noël [2], ou deux fois par an [3], ou seulement tous les cent ans [4]; on ajoute quelquefois qu'ils tournent si vite qu'il est impossible d'en apercevoir le mouvement [5]. On dit qu'une pierre de la Creuse se met à danser quand la cloche sonne au beffroi voisin [6]; une autre danse le jour de la Saint-Jean [7]; une troisième se soulève le jour de Noël pendant la messe de minuit [8]. Beaucoup de pierres du Périgord passent pour faire trois bonds tous les jours à midi [9]. A Gerpouville, une pierre fait trois fois le tour de la fosse du clos Blanc pendant la *généalogie* de la messe de minuit [10].

IV. — Relations des pierres avec les nains et les fées.

Nains et fées bâtissent des mégalithes (α), y habitent (β), dansent et chantent alentour pendant la nuit (γ); d'autres personnages viennent s'y asseoir (δ).

Les nains des deux sexes portent en Bretagne un grand nombre de noms : *bolbiguéandets*, *boudighets*, *corighets*, *crions* [11], *gorics* [12],

1. D'où le nom de *Pierre de Chantecoq* (Boisvillette, p. 49).
2. *Acc.* IV, p. 306; V, p. 415; Mahé, p. 229; Musset, p. 144; Salmon, *Yonne*, p 37, 52, 76; BTh. p. 357; *Assoc. franç.*, 1877, p. 692.
3. La nuit de Noël et celle de la Saint-Jean, *Rép. Oise*, p. 42 (Vaudancourt); cf. *ibid.*, p 33 (Boury).
4. Salmon, *Yonne*, p. 133.
5. *Msa.* IV, p. IX (Loiret).
6. *Ra.* 1881², p. 112.
7. *Ra.* 1881², p. 173.
8. *Ra.* 1881², p. 173. Une pierre saute trois fois dans la nuit de Noël, Musset, p. 144.
9. Taillefer, I, p. 258.
10. *Rép. Seine-Inf.*, p. 336 (?)
11. Cambry, p. 2.
12. Cambry, p. 2.

Digitized by Google

guerrionets[1], *hoséguéandets*[2], *poulpiquants*[3], *poulpiquets*[4]. Ils sont analogues, par l'idée qu'on s'en fait, aux *nutons* belges[5], aux *trolls* scandinaves[6], aux *small people* du pays de Cornouailles[7]. Les relations que la légende établit entre les dolmens et eux s'expliquent sans peine. Comme l'imagination populaire a été frappée d'une part par le peu de hauteur des chambres dolméniques, de l'autre par le poids des pierres dont elles sont formées, on a été naturellement amené à concevoir les « génies des dolmens » sous la forme de nains aussi forts que des géants[8]. Dans le Caucase et en Crimée, les dolmens passent aussi pour être les demeures de nains, demeures construites autrefois par des géants, leurs voisins[9]. De même encore, les paysans de l'Inde, voyant les dolmens percés d'un trou, en concluent qu'ils servaient de maisons à une race de pygmées et en appellent la réunion « cité des nains »[10]. Ces pygmées auraient été de petits êtres très intelligents, capables d'exécuter de grands travaux, mais que Dieu finit par punir de leur insolence[11]. Ici encore, la légende a tenu compte de la contradiction que présente, dans les dolmens, l'exiguïté de la hauteur et l'énormité des matériaux.

Saint Augustin[12], copié par Isidore de Séville, nous a transmis le nom de nains celtiques, *Dusii pilosi*, présentant quelque analogie avec les Silvains et les Faunes du paganisme gréco-romain. Il est probable, comme on l'a conjecturé depuis

1. Mahé, p. 289.
2. Mahé, p. 289.
3. Mahé, p. 127.
4. Mahé, p. 111.
5. Dupont, *Temps préhistoriques*, 2e éd., p. 241.
6. Nilsson, *L'âge de la pierre en Scandinavie*, p. 252.
7. *Revue celt.*, I, p. 485.
8. Cambry, p. 2; Mahé, p. 168; surtout Le Men, *Revue celt*, I, p. 227. On trouvera une série d'histoires populaires sur les poulpiquets dans Mahé, p. 493 et suiv.
9. *Mat.*, XIX, p. 552.
10. *Congrès de Norwich*, p. 241.
11. *Congrès de Norwich*, p. 253; cf. *Mat.* VI, p. 57, 61.
12. *De civit. Dei*, XV, 23. Cf. *Msa.* XVII, p. XLIX.

Digitized by Google

longtemps, que les poulpiquets sont proches parents de ces *Dusii*[1].

α) Une légende fait des alignements de Carnac l'ouvrage des crions[2]. Les corighets aiment à transporter de lourdes pierres pour essayer leurs forces[3]. Celles des fées paraissent plus grandes encore : trois fées bâtissent un dolmen en une nuit[4]; une autre apporte un menhir sur le bout de son petit doigt[5] ou sous son bras[6]; des fées ont construit le dolmen d'Essé (Ille-et-Vilaine) après avoir apporté les pierres sur leur tête et dans leur tablier, le tout en filant leur quenouille[7]; la même tradition se retrouve exactement dans la Haute-Loire[8]. Dans la Charente-Inférieure, la construction du dolmen de la Jarne est attribuée à Mélusine[9]. Nous verrons plus loin que l'on fait les mêmes récits touchant la Vierge et les saintes du christianisme.

β) Les dolmens sont, en Bretagne et ailleurs, les maisons des nains et des naines[10], qui les balayent pendant la nuit avec grand soin[11]. D'autres habitent sous les menhirs ou simplement sous de grosses pierres plates[12].

Parlant d'un montissel ou tumulus à Saint-Nolf, Mahé[13] dit qu'il passe pour servir de palais aux poulpiquets, qui y pratiquent

1. On rattache à ce nom celui de Satan dans le langage populaire de l'Angleterre, *Deuce* (Baring Gould, *Strange survivals*, p. 169).
2. Cambry, p. 2.
3. Mahé, p. 268.
4. *Acc.* V, p. 41.
5. *Acc.* V, p. 415.
6. *Msa.* IV, p. 409. La pierre s'appelle *quenouille de la fée* (Jura).
7. *Acc.* V, p. 376. M. Paul du Chatellier m'écrit : « En vous faisant remarquer un menhir, nos paysans vous diront : Je ne sais pas si c'est vrai, mais on dit qu'il a été planté là par une *c'horriques* qui, en filant sa quenouille, le porta dans son tablier. » Une variante de la même légende (*Msa.* XII, p. 100) ajoute que, le dolmen terminé, les fées qui s'y rendaient avec leur charge laissèrent tomber leurs pierres : telle serait l'origine des peulvans voisins.
8. *Msa.* VIII, p. 283.
9. Musset, p. 114.
10. Ty-corriked, loch-corriganed (*Rev. celt.*, I, p. 227).
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*
13. Mahé, p. 140.

Digitized by Google

des terriers comme les lapins. « Ce petit peuple, ajoute Mahé, rendait service aux autres habitants du canton, car, quand ils avaient perdu quelque chose, ils venaient, au commencement de la nuit, à la garenne des nains, et ils disaient : « Poulpiquets, « j'ai perdu tel objet. » Cette prière était exaucée et le lendemain matin on trouvait à sa porte ce qu'on avait perdu. »

Cette croyance à des nains aussi artificieux qu'obligeants ne se trouve pas seulement en Bretagne. Schmerling a décrit des cavernes des environs de Liège, qui s'appellent dans le pays *trous des Sottais* : ces Sottais étaient des nains industrieux qui réparaient tout ce qu'on déposait près de l'ouverture d'une caverne, à condition que l'on y ajoutât quelques vivres[1]. M. Dupont a raconté la même légende avec quelques variantes : quand on veut obtenir quelque chose des Nutons, petits forgerons qui habitent les cavernes, on place à l'entrée d'une grotte un pain ou une pièce de monnaie, et le lendemain on retrouve en place ce que l'on désire[2]. En Angleterre, dans le comté de Berkshire, on dit que lorsque le cheval d'un voyageur s'est déferré, il suffit de laisser le cheval devant un dolmen dit « Cave du forgeron Wayland », en plaçant une pièce de monnaie sur la table : en revenant au bout de quelque temps, on constate que le cheval est ferré et que la monnaie a disparu[3]. Des légendes analogues ont été constatées en Allemagne, en Suède et jusque chez les Veddahs de l'île de Ceylan[4]. Ce qu'il y a de particulièrement curieux, c'est que Pythéas avait recueilli la même tradition aux îles Lipari : « Si, dit-il, l'on plaçait du fer non travaillé, avec une pièce d'argent, sur le bord du cratère du volcan de l'île, on retrouvait le lendemain à la même place une épée, ou tout autre article dont on avait besoin[5]. » Il est bon d'ajouter que Mahé, en racontant quelque chose de semblable sur les Poulpiquets, n'ins-

1. Schmerling, *Ossements fossiles*, I, p. 43.
2. *Mat.* XIII, p. 364.
3. *Archaeologia*, t. XXXII, p. 313.
4. Lubbock, *L'homme avant l'histoire*, p. 41.
5. Schol. Apoll. Rhod., *Argon.*, IV, 761, éd. Merkel.

Digitized by Google

titue aucune comparaison avec la tradition antique correspondante, circonstance qui suffirait pour garantir sa sincérité.

On peut rapprocher de ce qui précède certaines croyances populaires dans lesquelles toute mention des nains obligeants a disparu. Chaque matin, avant le lever du soleil, on trouve au pied de la Pierrefitte (Yonne) un pain et une bouteille de vin. Pendant l'Évangile de la messe de Pâques et de minuit à Noël, on trouve sur la Grande-Borne, dans le même département, une bouteille de vin et un plat d'argent [1].

A côté des génies, on cite aussi, mais plus rarement, des dolmens habités par certains animaux mystérieux : tels sont les moutons et les chiens blancs qui sortent de temps en temps de l'antre du dolmen de la Jarne [2].

γ) Les nains et les fadets dansent la nuit autour de leurs demeures, épiant le voyageur qu'ils cherchent à y entraîner [3]. Les diables dansent et chantent autour des pierres d'un dolmen ruiné, essayant en vain de le rebâtir [4]. Fées et sorciers se réunissent la nuit autour des menhirs [5]. On entend alors des instruments de musique et le bruit de sabbats [6]. Il y a des chaires de pierre où les fées viennent nuitamment filer leurs quenouilles [7]. Dans les Pyrénées, on prétend que les pierres sacrées chuchotent pendant la nuit, parce qu'elles sont la demeure d'un génie (*incantada*) qui sort à cette heure de sa retraite, parfois pour se baigner dans une source voisine ou y laver son linge [8].

Près de Dreux, on parle d'un « homme blanc », qui vient s'asseoir toutes les nuits sur une des pierres d'un dolmen

1. Salmon, *Yonne*, p. 1.
2. Musset, p. 137.
3. Cambry, p. 2; *Rép. Morb.*, p. 52; Musset, p. 123.
4. Bézier, p. 116.
5. *Bsa.* 1889, p. 561 (Somme); Salmon, *Yonne*, p. 28; *Rép. Oise*, p. 69 (apparition de fées blanches près de la Pierre aux fées).
6. *Acc.* III, p. 209; V, p. 412; Salmon, *Yonne*, p. 53 (amas de pierres dit la *Chaumière des fées*). De là des noms de lieux tels que *Grand Branle*, *Branle des Fées* (Salmon, *Yonne*, p. 58; *Aube*, p. 89).
7. Bézier, p. 98.
8. *Bsa.* 1877, p. 244, 246.

Digitized by Google

ruiné[1]. Ailleurs c'est le diable qui, sous la forme d'un bouc, prend place la nuit sur un bloc de granit dit *Chaire au diable*[2]. Un dolmen d'Eure-et-Loir passe pour être le centre du « sabbat des chats » la veille de Noël[3]; un cromlech du Forez serait le « rendez-vous des loups diaboliques »[4]. En Vendée, le menhir du champ du Rocher est le rendez-vous nocturne des loups-garous[5]. En Algérie, près de Sigus, on montre un grand dolmen qui serait le rendez-vous des *ghoul* ou ogresses[6].

V. — Relations des pierres avec les géants, le diable, etc.

Les pierres sont des projectiles lancés par des géants (α), ou des cailloux qui les incommodaient (β); d'autres, portées par des personnages de grande taille, qui accomplissaient ainsi une corvée, sont tombées par une cause indépendante de leur volonté ou parce qu'ils ont voulu s'en défaire (γ).

α) On est heureux de pouvoir commencer par un texte classique. « Dans la partie extrême de la Japygie, dit l'auteur des Θαυμάσια ἀκούσματα[7], il existe une pierre tellement énorme qu'il serait presque impossible de la transporter sur un chariot. Mais Héraklès la souleva sans effort et la jeta derrière son épaule; et elle se posa de telle façon qu'on la fait mouvoir avec la simple pression du doigt. » M. L. de Simone en 1872 et F. Lenormant en 1881[8] ont montré que ce texte désigne une pierre branlante encore vénérée dans la terre d'Otrante, non loin du village de Giuggianello.

1. *Acc.* IV, p. 457. Cet « homme blanc » est remplacé ailleurs par un ermite (Bézier, p. 61).
2. Bézier, p. 92.
3. *Msa.* I, p. 15.
4. Gras, p. 27.
5. Salmon, *Yonne*, p. 54.
6. *Mat.* XVI, p. 363.
7. Œuvres d'Aristote, éd. Didot, t. IV, p. 91, l. 41.
8. *Gazette archéol.*, 1881, p. 31.

Digitized by Google

Les traditions de Tréguier font mention d'un géant nommé Rannon le Fort, qui aurait lancé un peulvan contre des vieilles femmes qui médisaient de lui; un autre jour, il aurait posé en équilibre, sur une butte rocheuse, une grosse pierre qu'il avait parié de porter jusqu'à Morlaix[1]. En Allemagne, on montre une grosse pierre qui aurait été jetée par le diable à un paysan coupable de parjure[2].

A Cergy, dans l'Oise, il y a une pierre levée dite *Palet de Gargantua*, qui passe pour être un projectile lancé par ce géant contre un autre géant dont le quartier général était à Cormeil[3]. Dans le Forez, on montre trois pierres, dont l'une est dite Pierre du diable, et qui sont les fragments d'une énorme roche que Gargantua lança un jour pour se distraire[4]. Une *Pierre fitte* dans le voisinage de Lyon passe pour avoir été lancée par Gargantua en jouant au palet du haut du mont Ceindre[5]. Le même géant lançait des pierres aux chiens pour se défendre quand il allait voir nuitamment une fée de ses amies[6].

Rabelais attribue à Pantagruel, et non à Gargantua, la construction du grand dolmen de Poitiers, qu'il appelle la *Pierre levée*; mais, dans la tradition locale, les noms de Pantagruel et de Gargantua ne sont pas attachés à ces monuments[7].

β) Les alignements du Haut-Brambien et ceux de Carnac sont des graviers qui incommodaient Gargantua et que le géant planta dans le sol en secouant ses chaussures[8]. La même légende se retrouve ailleurs, par exemple en Eure-et-Loir et en

1. *Revue celt.*, I, p. 416. Les géants sont aussi mis en rapport avec la construction des *oppida* celtiques dont les remparts sont formés de très gros blocs, par exemple celui de Castel-Ruffec (Finistère).
2. *ZE.* XII, p. 259.
3. *Rev. celt.*, II, p. 502.
4. Gras, p. 25.
5. *Mat.* XIII, p. 284.
6. Bézier, p. 108.
7. Cf. *Msa.* XIV, p. 38. Rabelais mentionne déjà l'habitude qu'avaient les étudiants de Poitiers de monter sur la table de ce dolmen et d'y inscrire leurs noms (voir l'ancienne gravure de ce monument, avec des signatures du XVIe siècle, reproduite dans *La Gaule avant les Gaulois* de M. Bertrand, 2e éd., p. 194).
8. Mahé, p. 177.

Digitized by Google

Ille-et-Vilaine, pour expliquer l'origine d'un menhir[1], et dans le Loiret, pour expliquer celle d'un dolmen[2].

γ) Sur des roches et des menhirs que le diable a dû transporter (entre autres pour construire l'église du Mont-Saint-Michel)[3], on montre les traces de son dos, de ses griffes, de la sangle ou paulet dont il se servait pour les fixer[4]. Telles pierres sont tombées de son bissac, telles autres ont été abandonnées par lui « parce qu'on lui cria qu'il n'en fallait plus »[5].

Un menhir de Maine-et-Loire est tombé des mains du diable, qui devait le transporter à cloche-pied de l'autre côté d'une rivière avant minuit et que l'heure fatale surprit avant qu'il fût arrivé[6]. On raconte une histoire analogue sur la *pierre du Diable* dans la Côte-d'Or[7] : le démon devait la transporter au pont de Toulon-sur-Arroux avant le chant du coq et obtenir en récompense la fille du constructeur de ce pont; mais la fille, prévenue, réveilla le coq avant l'heure et la pierre tomba là où on la voit aujourd'hui. On ajoute que la « fée du diable », qui portait en même temps dans son tablier du sable pour confectionner le mortier, en laissa tomber le contenu : ainsi se forma le tumulus des Mancey[8]. La table d'un dolmen d'Eure-et-Loir est dite palet de Gargantua, parce que le géant, revenant de jouer, la laissa tomber sur son chemin[9]. En Ille-et-Vilaine, des *pierres piquées* sont tombées du tablier d'une fée à laquelle ses compagnes, construisant avec elle le dolmen d'Essé, firent signe qu'elles n'en

1. *Msa.* II, p. 178; Bézier, p. 6, 8.
2. *Msa.* XVII, p. 416.
3. Bézier, p. 62, 78, 100.
4. Bézier, p. 13, 16, 18. D'où le nom d'*épaulée du diable* donné à une grosse pierre (Bézier, p. 78).
5. Bézier, p. 78, 114, 115.
6. *Acc.* II, p. 192.
7. BTh. p. 331. Voir des historiettes du même genre dans le curieux livre de M. Baring Gould, *Strange survivals*, p. 3.
8. Quand il est question de menhirs « plantés par le diable », comme à Guidel (*Rép. Morb.*, p. 52), on peut toujours supposer qu'il s'agit d'une légende analogue (*Pierrelatte* = *Petra lapsa*).
9. *Msa.* I, p. 25.

Digitized by Google

avaient plus besoin[1]. Des légendes concernant des pierres ou des buttes que des femmes portaient dans leur tablier et qu'elles ont laissé tomber par divers motifs ne se trouvent pas seulement en France, mais dans l'île de Rügen[2] et en Grèce, où l'on racontait que le mont Lycabette avait échappé des mains d'Athéna lorsque, venant de Pallène vers l'Acropole d'Athènes, elle apprit soudain la naissance d'Érichthonios[3].

VI. — Relations des pierres avec la Vierge et les saints. Pétrifications.

Les pierres ont été jetées comme projectiles (α), ou apportées par un saint personnage qui a jeté celles dont il voulait se défaire (β). Des hommes et des animaux ont été changés en pierres : les légendes attribuent cette mésaventure à des amantes inconsolables (γ), à des démons païens (δ), à des soldats mécréants (ε), à des personnes désobéissantes, impies ou curieuses (ζ), à des noces et à des troupeaux avec leur berger (η), à des animaux malfaisants (θ).

On remarquera que toutes les traditions concernant des pierres portées par la Vierge et les saints sont évidemment modelées sur les légendes païennes dont nous nous sommes occupé à l'alinéa précédent.

α) Les alignements de Lestridiou (Finistère) sont l'œuvre de Marie-Madeleine, qui jeta ces pierres pour chasser le diable[4]. Un champ dans la Côte-d'Or est dit de *Pierre Madeleine*, sans doute à cause d'une tradition analogue[5].

β) La Vierge est évidemment substituée à une fée dans la légende de la Haute-Loire qui lui fait apporter en une seule fois un

1. Bézier, p. 187.
2. Mahé, p. 123.
3. Antig. Caryst., XII.
4. Paul du Chatellier, *Époques*, p. 29.
5. BTh. p. 343.

Digitized by Google

énorme dolmen[1]. Il en est de même dans la Charente, où la Vierge aurait apporté sur sa tête la table d'un dolmen, alors qu'elle en tenait les quatre supports dans son tablier ; mais un de ces supports tomba en route dans la mare de Saint-Fort[2]. De même encore dans le Puy-de-Dôme, où la pierre dite *roche branlaire* aurait été apportée par la Vierge, qui la tenait dans son tablier en filant sa quenouille[3]. La Vierge apporta dans un voile de gaze les pierres du dolmen dit *La pierre folle* de Montguyon[4].

Sainte Frodoberte laissa tomber près de l'étang de Maillard (Seine-et-Marne) des pierres qu'elle portait à son frère pour construire une chapelle, mais qui étaient devenues inutiles, l'édifice étant achevé quand elle arriva[5]. Une légende analogue, dans l'Ille-et-Vilaine, mentionne seulement une fée. A Valdériès dans le Tarn il y a un dolmen ; on raconte que la Vierge destinait ces pierres à la construction d'une église d'Albi et qu'elle en portait une sur sa tête, les deux autres sur ses épaules, tout en filant. Ayant appris en route que l'église était terminée, elle déposa les pierres à Valdériès[6]. Toutes ces légendes sont de même souche, et de souche païenne ; leur couleur poétique les a exposées à des remaniements dont voici un exemple : « La Sainte Vierge se promenait sur les landes de la Guinon, portant sur sa tête Pierre Longue et dans son tablier Pierres Blanches, lorsque son fuseau tomba à terre. Elle se baissa pour le relever et, dans le mouvement qu'elle fit, la pierre qu'elle portait sur sa tête glissa et se ficha en terre dans la place même où était tombé le fuseau ;

1. *Msa.* V, p. IX.
2. *Msa.* VII, p. 31. On substitue aussi sainte Madeleine à la Vierge (dolmen de Confolens, *Assoc. franç.*, 1877, p. 693).
3. *Msa.* XII, p. 84.
4. Musset, p. 138.
5. *Acc.* V, p. 187. Des traditions analogues sont relatives à des mottes de terre, que la Vierge aurait transportées dans son tablier (*Acc.* II, p. 218) ; de même, deux tumulus près de Vernon sont appelés la *hottée de Gargantua* (*Msa.* XVII, p. 416).
6. *Rép. Tarn*, p. 41. Un autre dolmen du Tarn est dit *les trois pierres* ; la Vierge les aurait laissé tomber de son tablier en filant sa quenouille (*ibid.*, p. 47). — Pierre que sainte Carissime aurait portée dans le pan de sa robe, *ibid.*, p. 86.

Digitized by Google

puis celles du tablier s'envolèrent et allèrent former, dans le champ des Meules, un cordon pour le fuseau de Pierre Longue[1]. »

γ) Une « pierre dégouttante » serait la « dame » du paladin Roland, qui le pleure jusqu'à l'heure du jugement (à rapprocher de la Niobé du Sipyle)[2].

δ) Des fées ont été pétrifiées parce qu'elles dansaient après l'heure fixée pour leurs ébats[3].

ε) Saint Corneille transforma en pierres les soldats du roi mécréant Asar : de là les alignements de Carnac et d'Erdeven[4]. Les menhirs des environs de Quiberon sont des soldats pétrifiés par sainte Hélène[5]. Le cercle de pierres de Rollerich (Oxfordshire) passe pour être composé d'hommes pétrifiés : la pierre la plus haute est le roi, cinq autres sont des chevaliers, les autres sont de simples soldats[6].

ζ) Un menhir de la Loire-Inférieure, dit *Vieille de saint Martin*, serait une femme changée en pierre sous les yeux du saint pour s'être retournée, comme la femme de Lot, malgré la défense qui lui en avait été faite. La légende est calquée sur le récit biblique[7]. Dans la Nièvre, on voit aussi un roc figurant une femme qui aurait été pétrifiée en punition de sa curiosité[8]. Les cromlechs dits *demoiselles de Langon* sont des jeunes filles pétrifiées pour s'être rendues à la danse au lieu d'assister aux offices[9]. Un chasseur a été pétrifié par saint Hubert avec la meute et le gibier qu'il poursuivait pour avoir voulu forcer un cerf avant la grand'messe le jour de Pâques[10]. Une réunion de danseurs a été transformée en

1. Bézier, p. 179. Le livre de cet instituteur, si estimable à tant d'égards, est rempli de légendes demi-savantes ou interpolées.
2. Bézier, p. 83.
3. *Acc.* V, p. 323.
4. *Rép. Morb.*, p. 20.
5. Cambry, p. 83.
6. Cambry, p. 83.
7. *Acc.* V, p. 100.
8. BTh. p. 431.
9. Bézier, p. 163.
10. Bézier, p. 181.

Digitized by Google

pierres, avec le curé et son clerc, pour être venus danser avant la messe[1].

η) Dans les Pyrénées, un groupe de pierres représente un berger, son chien et ses moutons, pétrifiés en punition du mauvais accueil fait par le pâtre à Jésus-Christ[2]. En Poméranie, certains *Hünebetten* dont les pierres sont éparses passent pour des noces ou des troupeaux pétrifiés[3]. Une légende sur la pétrification d'une noce de mécréants existe dans le Pas-de-Calais[4]. Ces traditions sont parmi les plus répandues. Dans la vallée de Caboul, comme dans le Somersetshire, le peuple croit que les cercles de pierres debout sont des noces que des magiciens ont pétrifiées[5].

θ) Stukeley, dont l'autorité est plus que suspecte, prétend que le cercle de Stanton Drew devrait son origine à des serpents pétrifiés par une vierge du ve siècle[6]; mais il a probablement inventé cette légende pour confirmer son système d'après lequel les cromlechs se rapporteraient au culte du serpent. Un menhir dit *Roche aboyante* est un chien pétrifié par saint Convoyan et saint Fiacre[7]. On montre en Corse les bœufs, le joug et la charrue du diable pétrifiés par saint Martin[8].

Exceptionnellement, il est question d'une sainte qui se métamorphose en pierre pour échapper à la poursuite de chiens féroces lancés contre elle par des païens[9].

Les polissoirs, qu'on ne doit pas classer avec les monuments mégalithiques, sont l'objet de nombreuses légendes chrétiennes. Saint Martin fait boire son cheval dans l'auge d'un polissoir de

1. Cartailhac, *France préhist.*, p. 164.
2. *Bsa.* 1877, p. 243.
3. *BG.* IX, p. 302.
4. *Acc.* V, p. 323.
5. Ferg. p. 453.
6. Ferg. p. 152.
7. Bézier, p. 158.
8. A. de Mortillet, *Monum. mégal. de la Corse*, p. 32.
9. Menhir de Champagnac, dans la Creuse, *Ra.* 1881², p. 111. — Les légendes relatives à des villes et à des hommes pétrifiés sont également fréquentes en pays arabe; cf. *Archaeologia*, t. XXXVIII, p. 259-60.

Digitized by Google

la Somme; les paysans y mènent boire aujourd'hui leurs chevaux quand ils souffrent de tranchées[1]. Les cuvettes, les rainures et le bassin d'un polissoir sont l'empreinte du train de derrière du cheval de saint Martin[2]. Ailleurs, sainte Radegonde creuse les cavités d'un polissoir en se jetant à genoux; les mères y frottent les épingles avec lesquelles elles doivent attacher les langes de leurs nouveau-nés[3]. Cette pratique, comme le nom de *Pierre aux sabres* donné quelquefois aux polissoirs, prouve que la véritable destination de ces monuments n'est pas encore entièrement oubliée. Les rainures de certains polissoirs passent enfin pour des berceaux où ont reposé l'Enfant Jésus et les anges[4].

VII. — Croyance aux trésors enfouis (α), aux souterrains (β), et aux sources (γ).

α) L'idée qu'on trouve de l'or et de l'argent dans les dolmens est encore très répandue en Bretagne et y a causé la destruction de nombreux mégalithes[5]. A Mervilliers (Eure-et-Loir), les paysans croient qu'il y a un trésor caché sous un demi-dolmen[6]. A Carnac, on raconta à Cambry qu'une des pierres couvrait un immense trésor et qu' « un calcul, dont on ne trouverait la clef que dans la Tour de Londres, pourrait seul en indiquer la place »[7]. On peut rapprocher de cette tradition celle qui attribue aux Anglais la construction des murs de Lanlef (Côtes-du-Nord), dont les ruines abritent, dit-on, un trésor dont les Anglais ont la clef[8].

1. *Bsa.* 1889, p. 558.
2. *Bsa.* 1889, p. 559.
3. *Bsa.* 1889, p. 562.
4. *Mat.* XX, 79. Les pierres dites « aux berceaux » sont des rocs naturels; cf. *Ra.* 1881², p. 165.
5. Halna du Fretay, *La Bretagne aux temps néolithiques*, p. 58 sq.
6. *Msa.* II, p. 179.
7. Cambry, p. 3.
8. *Acc.* III, p. 40.

Digitized by Google

Les paysans bretons croient au menhir *qui va boire*, laissant à découvert un trésor qu'il revient aussitôt cacher[1].

Un menhir recouvre un trésor qu'un merle vient mettre à découvert, tous les ans, pendant la nuit de Noël : celui qui voudrait s'en emparer serait écrasé par la pierre, que le merle laisserait retomber sur sa tête[2]. Quand certaines gens voulurent s'emparer du trésor que recouvrent les *Roches piquées*, ils virent que les pierres s'enfonçaient à mesure qu'ils creusaient et qu'il sortait de dessous des crapauds noirs[3].

Près de Dreux, un homme blanc est le gardien d'un trésor placé dans un caveau ferré et qui se trouve ouvert annuellement pendant la messe de Noël à minuit[4]. Les blocs du Champ des meules recouvrent un trésor gardé par une levrette blanche[5]. A Bussière-Dunoise, dans la Creuse, on signale une pierre qui se soulève le jour de Noël pendant la messe de minuit et laisse voir alors d'immenses trésors[6]. Dans la Charente-Inférieure, la Charente et la Lozère on croit qu'il y a des *veaux d'or* enterrés sous les dolmens[7] ; on dit aussi que les tumulus ou les dolmens renferment un lion ou une chèvre en or, ou une peau de bœuf remplie d'or[8], une « toise d'or »[9], une « barrique d'or »[10], une « barrique d'argent »[11]. Dans le Forez, on dit que des trésors sont enfouis sous les pierres du cromlech dit *Pierres-jar* et que les excavations qu'y creusent les pâtres se comblent d'elles-mêmes du jour au lendemain[12].

1. *Rép. Morb.*, p. 118 (Pontivy).
2. Bézier, p. 77.
3. Bézier, p. 105.
4. *Acc.* IV, p. 458.
5. Bézier, p. 179.
6. *Ra.* 1881², p. 173.
7. *Msa.* IV, p. 59; VII, p. 30; VIII, p. 328; Musset, p. 145.
8. *Assoc. franç.*, 1877, p. 693.
9. Bézier, p. 207.
10. Bézier, p. 170.
11. Bézier, p. 40.
12. Gras, p. 27.

Digitized by Google

β) Il y a, dit-on, un souterrain dont l'entrée est bouchée par le menhir appelé *Pierre du diable* près de Namur[1].

γ) Le menhir de Doingt (Somme) aurait été planté par Gargantua pour boucher l'orifice d'une source[2]. Si l'on déracinait certain dolmen d'Eure-et-Loir, il sortirait de la place qu'il occupe un torrent qui inonderait la Beauce[3]. A certains jours de l'année, une source d'eau vive jaillit d'une pierre plate du même département[4]. Dans la Charente-Inférieure on montre une pierre qui, jetée sur le sol par un mauvais génie ou un géant, aurait fait jaillir une source en touchant terre[5].

VIII. — Croyance aux dolmens tombeaux.

L'idée que les dolmens sont des tombeaux, idée qui n'a prévalu que tout récemment dans la science, semble assez peu répandue dans les campagnes : là où on la trouve, on peut croire souvent qu'elle est d'origine savante, ou qu'elle a été accréditée par la découverte accidentelle d'ossements. Nous avons énuméré les désignations populaires qui en accusent l'influence, *tombeaux des géants*, *des infidèles*, etc. Quelques auteurs ont trouvé cette croyance dans les Pyrénées[6], dans la Charente-Inférieure[7], dans la Lozère[8]; mais il est remarquable qu'elle a laissé très peu de traces en Bretagne[9]. D'ailleurs, elle ne paraît nulle part

1. *Acc.* III, p. 332.
2. Renseignement communiqué par M. Legrain.
3. *Msa.* II, p 163.
4. *Msa.* II, p. 170.
5. *Msa.* IV, p. 483; Musset, p. 113.
6. *Mat.* XXI, p. 441.
7. *Msa.* IV, p. 483 : « L'opinion générale dans le peuple est que ces pierres levées sont des tombeaux, opinion écartée par les antiquaires en ces derniers temps, mais que le savant M. Dulaure a adoptée. » (Chaudruc de Crazannes; écrit en 1822.)
8. *Msa.* VIII, p. 231.
9. On cite le Tombeau de la fileuse, *Bez-an-inkinérez*, dans la commune de Guimaëc, arrondissement de Morlaix (note de M. du Chatellier). Le dolmen de

Digitized by Google

avoir prévalu sur les autres hypothèses au point d'en effacer le souvenir. En Inde, où d'autres traditions représentent les dolmens comme des maisons, une légende curieuse veut que ce soient des tombeaux[1]. On raconte que, peu de temps après le déluge, les hommes ne mouraient pas, mais se ratatinaient en vieillissant et cessaient de boire et de manger; dans cet état d'existence douteuse, on les ensevelissait sous les dolmens avec les instruments et les armes dont ils s'étaient servis autrefois. Ce dernier trait montre bien que, s'il s'agit là d'une tradition populaire, c'est d'une tradition à laquelle une fouille heureuse aura donné cours.

IX. — Exemples de traditions demi-savantes.

En Irlande, il y a de grands tumulus à chambre mégalithique que la tradition locale attribue à la race des dieux de Dana, *Tuatha de' Danaan*. Henri Martin, à l'exemple des savants irlandais, a voulu voir là une race historique, de caractère sacerdotal[2]; mais on incline aujourd'hui à reconnaître que la race de Dana, comme celles de Partholon et de Nemed, appartient à la mythologie irlandaise. Les Tuatha de' Danaan correspondraient à la race d'or dans la tradition hésiodique, qui est peut-être indo-européenne .

Geffroi de Monmouth (1147) attribue la construction de Stonehenge à Aurelius Ambrosius, c'est-à-dire à son auxiliaire l'enchanteur Merlin, et Geraldus Cambrensis (1187)[5], en racontant la même histoire, mentionne une *chorea gigantum... lapidum*

Paimpont est le tombeau de Merlin, qui dort en attendant d'être réveillé par sa mère Viviane (Bézier, p. 234). Tout cela est très suspect de littérature.

1. *Congrès de Norwich*, p. 244.
2. H. Martin, *Études*, p. 187.
3. D'Arbois de Jubainville, *Le cycle irlandais*, p. 11 et *passim*.
4. Jeffr. VIII, 9; Ferg. p. 107.
5. *Topogr. Hiberniae*, II, 18; Ferg. p. 108.

Digitized by Google

congeries admiranda, qui, transportée par des géants d'Espagne en Irlande, aurait été à son tour transférée en Angleterre par Aurelius Ambrosius et Merlin. Ces témoignages sans valeur historique ont complètement égaré Fergusson, qui les a pris pour point de départ de son système sur les monuments mégalithiques du monde entier.

Il y a enfin des traditions qui sont, comme on l'a dit, le résultat combiné de l'opinion populaire et de la science des académiciens de village. Ainsi, près de Xérès, une grande pierre de dolmen est appelée « pierre des sacrifices » et l'on raconte que l'on y égorgea, après la bataille de Munda, les partisans de Pompée [1]. Bézier raconte qu'on élevait chaque année près du cromlech de Château-Bu un autel sur lequel on immolait une jeune fille [2]. Une pierre d'Ille-et-Vilaine aurait surgi de terre pour séparer deux combattants « au temps des Romains » [3]. Bourquelot prétend qu'il existe à Néaufle une pierre dite « pierre à repasser de Gargantua » et que, d'après la tradition locale, « c'est sur ses rudes arêtes que le monstrueux général affilait la faux avec laquelle il achevait les soldats de César. » Et Bourquelot part de là pour voir dans Gargantua « une sorte de personnification de la race gauloise en lutte avec les Romains [4] ! »

D'après un livre publié à Rennes en 1882 (!), Bézier rapporte que la *pierre du diable* à Orgères fut lancée par la druidesse Irmanda contre saint Martin, ce qui a été répété à titre de tradition populaire par M. Cartailhac [5].

Je ne signalerai que pour m'en détourner ce qu'on peut appeler les superstitions demi-savantes, qui peuvent quelquefois donner le change. Ainsi, dans une assemblée bardique du Glamorganshire, réunie en 1861, H. Martin [6] vit les bardes entrer dans un cercle de pierres et le président prendre place sur une grosse

1. *Congrès de Copenhague*, p. 96.
2. Bézier, p. 203.
3. Bézier, p. 30.
4. *Msa.* XVII, p. 435
5. Bézier, p. 9; Cartailhac, *France préhistorique*, p. 164.
6. H. Martin, *Études*, p. 50.

Digitized by Google

pierre placée au milieu. Une « pierre druidique » trouvée dans la forêt de Rouvray fut placée, en 1837, sur la tombe de l'artiste antiquaire E.-H. Langlois [1] et il fut question, l'année suivante, d'ériger un peulvan sur celle de Legonidec au Conquet [2]. A Sacy dans l'Yonne, Restif de la Bretonne avait élevé un autel en pierres brutes sur lequel il venait offrir des sacrifices [3]. Ces simagrées n'ont rien de commun avec des usages traditionnels; mais ont le tort grave de vouloir persuader aux simples qu'elles en sont la légitime continuation.

Cherchons à dégager, en ce qui concerne la Gaule, des conclusions de ce qui précède.

Nous avons fait observer déjà combien la part du christianisme est restreinte dans la nomenclature populaire des monuments mégalithiques. On pourrait croire, au premier abord, qu'il n'en est pas de même dans les légendes relatives à ces monuments : mais, en y regardant de plus près, on se convaincra que la Vierge, les saints et les saintes qui y paraissent occupent simplement la place de fées, de géants et de démons, auxquels s'attachent, souvent aux mêmes endroits, des traditions identiques. Il est plus facile de démarquer une légende que de changer un nom de lieu : aussi le témoignage des désignations populaires a-t-il été recueilli au début de cette étude comme le plus authentique et le plus probant. Attribuer aux traditions christianisées une origine chrétienne équivaudrait à placer à l'époque du christianisme l'érection des menhirs qui sont aujourd'hui surmontés d'une croix; et cette dernière opinion, qui a été si obstinément soutenue par Fergusson, n'a heureusement pas trouvé, que je sache, d'autre défenseur que lui.

1. *Msa.* XIV, p. CIV; *Rép. S.-Inf.*, p. 336.
2. *Msa.* XVI, p. XL.
3 Salmon, *Yonne*, p. 106.

Digitized by Google

On en arrive donc à la conclusion que le *folklore* des mégalithes proprement dits, dolmens, menhirs, cromlechs, est essentiellement païen, à prendre ce mot non seulement dans son acception vulgaire, mais avec sa signification primitive de « rural ». Mais le paganisme de ces légendes est-il celui de la mythologie celtique? Voilà ce qu'on est en droit de se demander.

Il est assurément fort naturel de croire que la religion celtique, détrônée par le christianisme, se réfugia dans les campagnes et y subsiste encore[1]. Mais de quelle religion celtique veut-on parler? En 1826, déjà, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires*[2], un archéologue obscur, Coquebert de Montbret[3], développait, à grand renfort d'étymologies puériles, cette idée très juste qu'il y avait dans la Gaule différentes religions superposées : il en distinguait deux, l'une fort ancienne, où il proposait de reconnaître un sabéisme mélangé de chamanisme, l'autre plus récente, venue du midi de la Grande-Bretagne et apparentée au bouddhisme. M. Bertrand a soutenu récemment, dans son mémoire sur les *Triades gauloises*, une théorie assez voisine de celle-là[4]. La rencontre est d'autant plus intéressante que M. Bertrand ignorait le mémoire de Coquebert de Montbret et qu'il connaissait, en revanche, bien des documents que son prédécesseur avait ignorés. Pour ma part, je ne suis nullement disposé à admettre une influence, même indirecte, de l'Inde sur la Gaule et ne sais trop sur quoi se fondait Coquebert de Montbret pour assimiler la plus ancienne religion celtique au sabéisme. Mais j'ai tenu à rappeler que l'idée de la multiplicité des religions dites celtiques s'est déjà présentée à d'autres esprits comme la conséquence des quelques données positives dont nous disposons.

Les documents épigraphiques de l'époque gallo-romaine nous font connaître deux mythologies : l'une, conforme à celle dont parle César, que laisse entrevoir Lucain, caractérisée par un

1. Gaidoz, *Ra.* 1868², p. 172.
2. *Msa.* VII, p. 11.
3. Voir la notice nécrologique que lui a consacrée Leber, *Msa.* IX, p. xxxi.
4. *Ra.* 1880², p. 83.

Digitized by Google

panthéon de grands dieux ; l'autre, dont la nomenclature déjà longue s'accroît incessamment par des découvertes nouvelles, caractérisée par un nombre presque infini de petites divinités d'un caractère vague, que des épithètes locales viennent seules distinguer[1]. Le catalogue des *matres* et *matronae* dressé en dernier lieu par M. Max Ihm comprend à lui seul plus de cent noms[2].

Entre ces deux mythologies, il y a certainement une différence de date, sinon d'origine, car la première, aux allures demi-savantes, offre une hiérarchie, une famille de dieux, tandis que la seconde est un *polydémonisme*, pour nous servir d'une expression qui a déjà été proposée par M. Milchhoefer pour désigner la mythologie anonyme des Pélasges orientaux[3].

Or, ce qui a survécu dans nos campagnes, ce dont on trouve des traces si nombreuses et si vivantes à l'entour des pierres sacrées et des fontaines, c'est le polydémonisme seul, la croyance aux génies locaux, démons, lutins, fées, géants et nains, sans traits définis, sans légende distinctive, sans connexion généalogique : ce n'est donc pas une mythologie savante qui a persisté en Gaule, mais un polythéisme antérieur à la constitution du panthéon celtique, à la triade d'Ésus, de Teutatès et de Taranis.

Il s'est passé quelque chose d'analogue dans l'Afrique du nord. Là aussi, à l'époque de la conquête romaine, il y avait deux mythologies en présence : l'une, caractérisée par le polydémonisme, celle des indigènes libyens ou berbères ; l'autre, ne dépassant guère la zone littorale, celle des Phéniciens qui avaient un panthéon. Or, l'effet de la conquête romaine fut moins d'introduire le panthéon romain en Afrique que de faire pénétrer en pays libyen les divinités phéniciennes, assimilées à des divinités romaines, Tanit à Caelestis, Astarté à Vénus. C'est à la suite des légions que Melkarth, Eschmoun et Molok vinrent occuper les hauts plateaux de l'Algérie et de la Tunisie actuelles[4]. Il est

1. *Unicuique provinciae et civitati suus deus est* (Tert. *Apol.*, XXIV).
2. *Bonner Jahrbücher*, 1887, p. 1 et suiv
3. Cf. nos *Esquisses archéologiques*, p. 124.
4. Voir l'article de M. R. de La Blanchère, *Ra.* 1889[2], p. 212.

Digitized by Google

bien probable qu'il en fut de même en Gaule et que le triomphe éphémère de la religion savante sur le polydémonisme indigène fut un des effets de la conquête de César.

L'analogie pourrait se poursuivre plus loin, car le polydémonisme en Gaule, c'est la religion des constructeurs de dolmens, et le polydémonisme libyque, lui aussi, est celui d'un peuple qui a élevé des monuments mégalithiques, dont les descendants actuels en élèvent encore.

Si de l'Afrique du nord on passait en Syrie, autre région à dolmens, les textes nous permettraient d'établir des faits de même ordre. Mais sur le sol de la Grèce elle-même, où le panthéon hellénique se substitue au polydémonisme des Pélasges, où ce polydémonisme semble, comme en Gaule, n'avoir d'autres symboles que des pierres sacrées, ne constatons-nous pas quelque chose de tout à fait analogue à ce que nous entrevoyons seulement, faute de textes, dans nos contrées d'Occident, si tardivement révélées au jour de l'histoire?

Je me résume. L'archéologie comparée nous montre de plus en plus, d'un bout à l'autre de l'ancien monde, une même civilisation matérielle, pélasgique en Grèce, innomée ailleurs, ayant prévalu à une époque très reculée, qui est le début de l'ère des métaux. Plus nous étudions les monuments de cette civilisation, qu'on rapportait naguère si volontiers à des origines orientales, plus nous nous persuadons qu'elle n'a rien de commun avec la Babylonie ni avec l'Égypte, que les analogies qu'on a fait valoir portent sur des suggestions ou sur des emprunts et sont, pour ainsi dire, toutes superficielles. Si nous comparons seulement la Gaule de l'ouest et la Grèce, nous voyons, de part et d'autre, de grandes constructions en blocs énormes, indépendantes de tout modèle oriental, des poignards triangulaires en cuivre, avec rivets, d'une forme qui n'est ni égyptienne ni assyrienne, des vases ornés d'incisions remplis d'une substance blanche[1], d'autres pourvus de mamelons perforés tenant lieu d'anses; la décoration

1. Cf. Schliemann, *Ilios*, p. 266.

Digitized by Google

de certains vases découverts à Mycènes rappelle singulièrement les demi-cercles surhaussés, concentriques, gravés sur le granit de l'allée couverte de Gavr'inis ou sur un vase de même époque récemment tiré d'un dolmen près de Quiberon[1]. D'autres considérations, empruntées les unes aux traditions écrites, les autres aux survivances du folklore, nous font entrevoir des similitudes non moins frappantes dans le domaine des religions primitives. Il est donc tout au moins permis de croire que plusieurs dizaines de siècles antérieurement à la grande unité réalisée par la conquête romaine, il a existé une autre unité dont la cause nous restera toujours inconnue. Faut-il, comme l'indolence en est facilement tentée, la mettre sur le compte des aptitudes instinctives de l'esprit humain, dont les premières manifestations sont uniformes, quoique indépendantes les unes des autres? Faut-il faire intervenir les événements mystérieux dont témoignent la diffusion des animaux domestiques et des céréales, ou, dans un tout autre ordre de faits, la diffusion des langues aryennes? N'est-on pas porté à admettre que le courant de civilisation pélasgique, au lieu de se mouvoir d'Orient en Occident, comme on le croit d'ordinaire, ait pris naissance, au contraire, quelque part dans l'ouest de l'Europe, pour gagner de là l'Italie, la presqu'île des Balkans, l'Asie Mineure et ne s'y trouver en contact que vers le XVIe siècle avant notre ère avec le courant égypto-babylonien? C'est à cette dernière solution que j'incline, mais sans oser encore rien affirmer. Car ces questions sont de celles auxquelles on ne peut se flatter que l'avenir même doive donner réponse et qu'on se sent déjà quelque hardiesse à poser sans les résoudre.

Salomon Reinach.

P. S. — MM. Blanchet, Brun, Clermont-Ganneau et P. du Chatellier ont bien voulu m'adresser quelques observations au sujet de mon précédent article ; je

1. *Bsa.* 1892, p. 41 ; cf. *Ra*, 1893[1], p. 91.

Digitized by Google

ne crois pas pouvoir mieux les remercier qu'en tirant parti de leurs obligeantes communications dans ce *post-scriptum*.

P. 200, note 12. A Crouy, arrondissement de Soissons, il y a une « sorte de menhir » que les habitants nomment tantôt *pierrefitte*, tantôt *pierrefritte* (Brun).

P. 207, note 12. Rapprocher le *Eben Bohan ben Reuben* de *Josué*, xv, 16, où *Bohan* semble être pour *Bohen* « pouce » (Cl. Ganneau).

P. 208. Une figure priapique en porcelaine blanche, au Musée de Rouen, porte l'étiquette : « Insigne que l'on rapportait de l'assemblée de Saint-Gorgon, près Rouen ; encore en usage au commencement de ce siècle » (Blanchet).

P. 212, note 2. Un menhir dit Pierre de la Vierge existe à Kerscaven, commune de Penmarch (Paul du Chatellier).

P. 213. A Missy-sur-Aisne, il y a une pierre de Sainte-Radegonde, présentant une cavité qui aurait servi de refuge à la sainte. Les enfants du pays s'y rendent à certains jours et en couvrent les parois de petites croix faites de deux branchettes (Brun).

P. 221, l. 8. On trouve aussi en Palestine les désignations de *K'boûr el-'Amâlqa*, *K'boûr beni Helâl* (Cl.-Ganneau).

P. 224, 225. On montre en Syrie les *pas* d'Élie, de Mahomet, de Jésus, de la jument du Prophète, etc. (Cl. Ganneau). — Pour les empreintes de pas divins dans l'antiquité, considérés comme les vestiges de théophanies, cf. Lanckoronski, *Villes de Pamphylie et de Pisidie*, t. II, p. 232. Pas de Persée à Chemmis, Hérod., X, 91; d'Héraklès en Scythie, *ibid.*, IV, 82. On a trouvé à Termessos un autel dont la partie supérieure porte l'empreinte d'un pied (Lanckoronski, *op. laud.*, p. 79) ; d'après la dédicace, cette empreinte passait pour être due à un dieu. Au même ordre d'idées se rattachent les pieds sculptés, consacrés à quelque divinité par une inscription.

Digitized by Google

LE SEPTIZONIUM

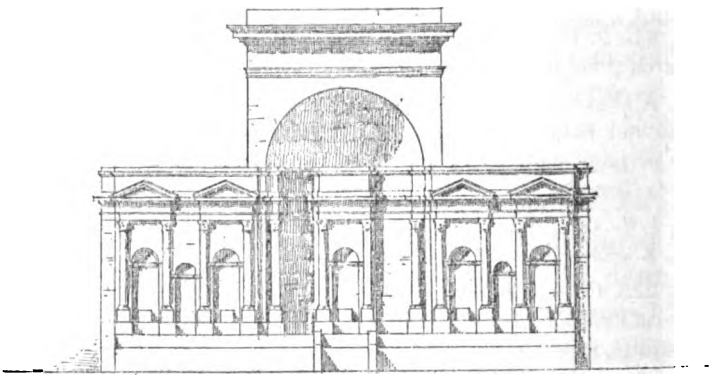

On lit dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* d'Antony Rich traduit de l'anglais par M. Chéruel et imprimé en 1861, ainsi que dans celui de Schmidt et de même dans les *Dictionnaires latins-français* que le *Septizonium* ou, suivant d'autres, le *Septemzonium* était, comme son nom semble l'indiquer, un monument à sept étages de colonnes supportant chacun un entablement distinct, en sorte qu'une corniche distincte, une *zona*, séparait chacun de ces sept étages de colonnes.

A l'appui de cette explication et pour donner une preuve du fait allégué, chacun des deux auteurs précités dit qu'il y avait dans l'ancienne Rome deux monuments établis d'après ce mode de décoration, et que l'un d'eux était situé aux pieds du Palatin, près du *Circus maximus* de Septime Sévère. Chacun d'eux ajoute qu'au règne de Charles-Quint, il restait encore trois rangs de colonnes et que le pape Sixte-Quint les fit enlever pour les employer à la construction du Vatican.

Digitized by Google

Vu le mérite d'érudition de ces deux auteurs de dictionnaires des antiquités, on ne veut pas contester de pareilles assertions. On acceptera cette définition du *Septizonium*, tout en se demandant cependant comment avec trois ordres d'architecture plus un quatrième, l'ordre composite, on peut faire un monument à sept étages ayant un cachet artistique de décoration. Avant d'élever de pareilles constructions, il eût fallu passer par des monuments qui auraient quatre, cinq et six rangées de colonnes, et leur donner un nom. L'antiquité cherchait et trouvait la grandeur ou la beauté architecturale dans des monuments se faisant remarquer beaucoup plus par l'harmonie des proportions que par la hauteur de la construction. Quoi qu'il en soit pour Rome ou l'Italie, il en était tout autrement dans les provinces romaines de la partie montagneuse de l'Afrique, c'est-à-dire sur ce sol qui a été si souvent et tant bouleversé par les tremblements de terre. Là, bien loin de rechercher la hauteur dans les constructions, il faut chercher la stabilité de celles-ci dans le développement des rez-de-chaussée.

On prouve, avec un témoignage authentique à l'appui, qu'en Algérie le *Septizonium* désigne un rez-de-chaussée ayant sept corniches distinctes placées les unes à la suite des autres, dans un ordre symétrique, surmontant tantôt deux colonnes accouplées, tantôt une colonne isolée. Le caractère architectural réside dans l'emploi et dans la combinaison de ces sept corniches.

Il y a au milieu des ruines de l'ancienne ville romaine de Lambessa les soubassements encore bien conservés de trois bâtiments en rez-de-chaussée constituant un *Nympheum* ou établissement public de bain. Il ne sera ici question que du bâtiment central, le plus important, celui qui avait la principale décoration et qui portait le nom de *Septizonium*. Sur la place qui précède cet établissement et en avant de ses marches, on aperçoit une pierre qui devait faire partie de l'attique du bâtiment central et sur laquelle on lit cette simple inscription :

SEPTZONVM MARMORIBVS

Digitized by Google

Dans cette inscription tout indique l'époque de la décadence.

Il faut prouver que la construction et la décoration de cet établissement justifient bien le nom de *Septizonium*.

Tout subsiste encore jusqu'au sol du rez-de-chaussée : on peut faire une reconstitution de l'édifice. Celui-ci est précédé d'un promenoir et la façade se compose de trois parties égales en longueur; celle du milieu est une niche haute et profonde dont le plein cintre de la voûte supérieure ne prend naissance qu'au niveau supérieur des deux parties latérales.

Les deux parties latérales, à droite et à gauche de la niche, ont chacune quatre colonnes accouplées deux par deux sous un même entablement surmonté d'une corniche. Celle-ci supporte un fronton triangulaire : voilà déjà quatre des sept corniches.

Dans la voûte centrale, on trouve à droite et à gauche, en entrant, une colonne isolée, portant un entablement distinct et surmontée d'une corniche. Enfin dans le fond de la niche on a placé deux colonnes accouplées sous un entablement droit et surmonté d'une corniche, qui est ici la septième et la dernière de cette ordonnance architecturale. En résumé, il y a douze colonnes, trois genres d'entablements et sept corniches. Il fallait ce mode de décoration et ce minimum de sept corniches pour donner un cachet architectural à un simple rez-de-chaussée. C'est bien là le *Septizonium* modeste qui redoute les tremblements de terre, qui cherche des garanties de solidité tout en conservant une forme élégante.

C. Boissonnet,
sous-intendant militaire en retraite.

Digitized by Google

Fig. 1. — Ambres et verroteries trouvés à Vétulonia.

CORRESPONDANCE D'ÉTRURIE

[Nous nous proposons de tenir dorénavant nos lecteurs au courant des principales découvertes faites en Étrurie. Nous nous sommes assuré la collaboration régulière d'un de nos correspondants italiens, particulièrement familier avec l'archéologie étrusque et qui, par sa situation, est plus que personne à même d'en suivre les progrès au jour le jour.]

Parmi les découvertes faites en Etrurie dans ces dernières années, les plus importantes sont celles de *Vetulonia*. Elles sont dues à M. Isidoro Falchi, qui, après avoir dirigé les fouilles, vient d'en publier les résultats dans un ouvrage intitulé *Vetulonia e la sua necropoli antichissima* (gr. in-4° avec nombreuses planches lithographiques. Florence, Lemonnier, 1891). Comme l'annonçait dès 1882 M. Fiorelli, directeur général des antiquités et des arts en Italie (cf. *Notizie degli Scavi di antichità*, 1882, p. 251 et suiv.), le véritable emplacement de *Vetulonia* a été reconnu par M. Falchi sur le territoire de la commune de Castiglione della Pescaia, près du *lacus Prelius* des Romains, au *Poggio di Colonna*, et depuis un décret royal a restitué officiellement à la localité le nom antique de *Vetulonia*. Il subsiste encore une partie des murs de l'acropole et de

Digitized by Google

l'enceinte, formés d'énormes blocs superposés sans mortier. Tout autour du terrain occupé par la ville, sur les flancs de la hauteur où elle s'élevait, s'étend une immense nécropole, où l'on distingue : 1° trois cimetières italiques primitifs; 2° des tombes entourées d'un cercle de pierres; 3° des *tumuli* de dimensions variées, les uns assez petits et les autres gigantesques. Ce qu'on y a recueilli est déjà assez considérable pour remplir trois salles du *Musée archéologique* de Florence : on y remarque, outre une multitude d'objets d'or, d'ambre ou de verre, une foule de pièces d'un type qu'on n'avait pas encore observé en Étrurie.

Des trois cimetières italiques, le plus ancien, celui qui est le plus voisin de la ville et que l'on désigne sous le nom de *Poggio alla Guardia*, renferme plus de dix mille tombes. Elles ressemblent à celles que l'on a découvertes en maint endroit de l'Étrurie centrale, circumpadane ou campanienne. Ce sont des tombes à incinération en forme de petits puits (*pozzi*); beaucoup ont des ossuaires du type de l'urne-cabane; toutes sont très pauvres comme mobilier funéraire et sont complètement dépourvues d'objets de provenance exotique.

Dispersées au milieu de ces tombes primitives se trouvent des espèces de cachettes composées exclusivement de pièces de provenance exotique (ambres, verroteries, scarabées, fibules *a sanguisuga*, parfois objets d'or et d'argent), déposées avec beaucoup de soin et dans un ordre parfait au fond d'un trou rempli de pierres, sans aucune construction apparente au-dessus du niveau du sol, et — chose plus curieuse encore — sans aucun reste d'ossements inhumés ou incinérés, sauf quelques dents, dont il ne subsiste plus que la couronne à l'émail verdâtre, et qui sont déposées au fond du trou sur l'emplacement du bûcher au milieu des autres objets précieux.

En dehors, mais dans le voisinage immédiat de la nécropole primitive, ces sortes de dépôts sont plus abondants. On y retrouve toujours la même disposition, le même mobilier exotique, les mêmes dents au milieu des autres objets, les mêmes pierres bouchant le trou; mais on observe une particularité nouvelle : les dépôts sont entourés d'une enveloppe circulaire formée de pierres amincies en tranchant à leur partie supérieure. De plus ces dépôts sont extrêmement riches. Outre les morceaux d'ambre, les verroteries, les scarabées, qui sont très nombreux, on y remarque de merveilleuses pièces d'orfèvrerie, des débris de char funèbre et de harnachement (seulement ce qui a pu résister au feu du bûcher), des ustensiles en forme de candélabres d'un type étrange, des poteries de *bucchero*. Parmi les morceaux d'ambre, dont les formes sont très variées, il y en a qui représentent des figures humaines et des singes (fig. 1). Les scarabées portent des hiéroglyphes. Quelques verroteries présentent l'image soit de Bès soit de quelque autre divinité égyptienne, telle que la déesse *Mut* allaitant *Horus* avec l'inscription suivante en hiéroglyphes ainsi interprétée par l'égyptologue Schiapparelli : *La déesse qui parle est Mut, maîtresse de la vie*. Les pièces d'orfèvrerie consistent en superbes bracelets, travaillés à jour et tout en filigrane (fig. 2), en fibules ornées de perles d'or avec un semis de granulé (fig. 3 et 4). Les restes de harnachement sont des mors de chevaux de formes diverses : les uns ont des montants représentant un

Digitized by Google

cheval surmonté d'un cheval plus petit debout sur la croupe du premier (fig. 5); d'autres sont garnis de chaque côté d'un anneau adhérant à deux autres an-

Fig. 2.
Bracelet en filigrane d'or (Vétulonia).

Fig. 4. — Fibule d'or.

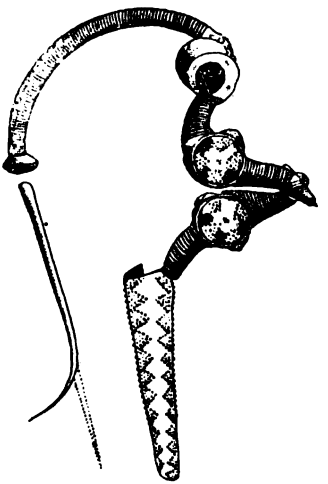

Fig. 3.
Fibule d'or.

neaux que relie une figurine humaine qui a les bras étendus et qui est de facture grossière (fig. 6). Avec les mors se trouvent des bossettes, des boucles pour les

Digitized by Google

traits, des crochets de formes variées, des clochettes, des gourmettes, des têtières,

Fig. 5. — Mors de cheval.

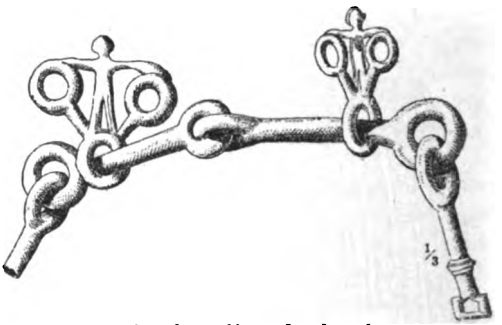

Fig. 6. — Mors de cheval.

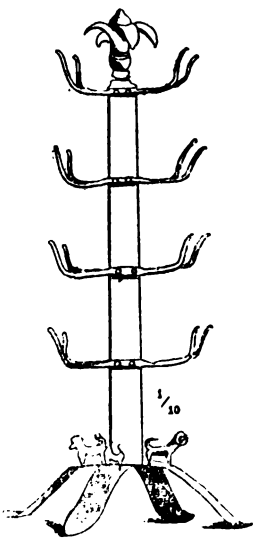

Fig. 7. — Candélabre de bronze.

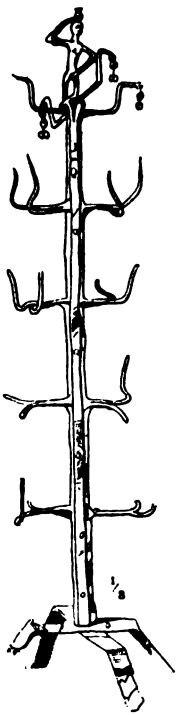

Fig. 8. — Candélabre de bronze.

des grelots, des cercles de roue, en un mot tous les débris d'un attelage. Les candélabres, d'un travail assez grossier, ont quatre ou cinq rangées de bran-

Digitized by Google

ches horizontales et sont souvent surmontés d'une statuette ou d'une fleur (fig. 7 et 8). Parmi les bronzes, on remarque certains ustensiles articulés formant une longue chaîne posée sur les pétales d'une fleur dont la tige est ajus-

Fig. 9. — Couvercle de bronze avec tiges articulées (Vétulonia).

tée au-dessus d'une base destinée à servir de couvercle à un vase conique en bronze (fig. 9). Un autre objet, non moins curieux, présente l'aspect d'un petit lit reposant sur des figures de singes assis aux angles (fig. 10). Dans un des dépôts à circonférence de pierres, on a trouvé deux figurines nues, dont le visage est comme couvert d'un masque (un homme ithyphallique et une femme), réunies ensemble par une chaîne qui va de la tête de la femme aux bras de l'homme (fig. 11).

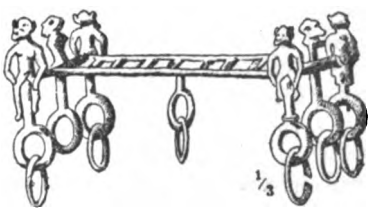

Fig. 10. — Ustensile de bronze (Vétulonia).

Toutes ces cachettes avec enveloppe circulaire de pierres occupent toute la pente est de la hauteur de *Vetulonia*. Aucun signe apparent ne les signale à la surface du sol.

A quelque distance du cimetière italique dont il a été question plus haut, disséminés au milieu des cachettes qui ne contiennent pas d'autres restes humains que des dents, ont été découverts d'autres dépôts soit avec des urnes cinéraires et des ossements calcinés, soit avec un squelette entier, la nature et le style du mobilier funéraire restant d'ailleurs toujours les mêmes. Une de ces tombes, que l'on a désignée sous le nom de *tomba del Duce*, était extrêmement

Digitized by Google

riche : les objets étaient déposés dans deux grands chaudrons de bronze, dont l'un avait, en guise de couvercle, un bouclier surmonté d'un casque presque hémisphérique sans ornements. Parmi ces objets on remarque : 1° une grande cassette d'argent en forme d'édicule, décorée de figures animales au repoussé avec des détails au burin, montée sur quatre pieds de bronze garnis sur leur face d'un ruban d'argent ciselé ; la caisse contenait des ossements enveloppés dans une pièce de toile ; 2° une tasse d'argent doré avec bandes d'oiseaux et de sphinx ciselés, dans le style des coupes phéniciennes de Palestrina (voir Martha, *Art étrusque*, p. 115, fig. 107); 3° une barque de bronze surmontée de figurines d'animaux (fig. 12)[1].

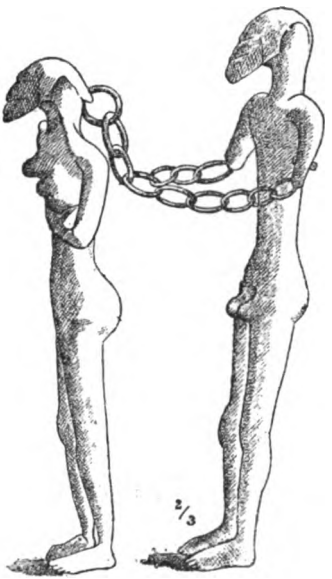

Fig. 11.
Figurines de bronze (Vétulonia).

Les cercles de pierres d'où proviennent tous ces objets paraissent devoir être rapportés au moins au VIe siècle avant notre ère et très vraisemblablement au VIIe.

Après avoir exploré plus de trente de ces dépôts à cercle de pierres, M. Falchi a entrepris en 1891 de fouiller l'un des grands *tumuli*. Les travaux poursuivis jusqu'ici au printemps de 1891 et 1892 n'ont encore permis de déblayer qu'un tiers du tumulus. Les résultats de ces campagnes ne sont pas encore officiellement publiés : ils n'ont encore été qu'annoncés par l'*Opinione nazionale di Roma*. Au centre du tumulus on a découvert une construction cyclopéenne à voûte hémisphérique, qui rappelle le Trésor des Atrides à Mycènes. La chambre contenait des statues de grandeur naturelle en pierre fétide, mais brisées. En dehors de la chambre on a trouvé plusieurs squelettes, ainsi qu'un riche mobilier funéraire d'objets en or et en argent, de style égyptien, avec une décoration de figures humaines. Nous en reparlerons dans une correspondance ultérieure.

Corneto-Tarquinii. — Les fouilles ont été reprises dans la nécropole sous la direction de M. Helbig, dont les rapports ont été publiés dans les *Notizie degli Scavi*. On a mis au jour des tombes *a camera* et des tombes *a fossa*, en grande partie déjà violées. Dans une tombe *a camera* on a recueilli des boucles d'oreilles en or, du type dit *a baule*, décorées de rosettes; deux anneaux d'or avec une figure d'oiseau gravée au burin et plusieurs vases de *bucchero* avec un lé-

1. Les principaux types de ces objets sont reproduits sur les 19 planches lithographiques qui accompagnent l'ouvrage de M. Falchi, cité plus haut. A noter de plus une planche de monnaies de Vetulonia, les unes en bronze à revers lisse, les autres en argent, d'un style analogue à celles de Populonia.

Digitized by Google

cythe corinthien à figures d'animaux. Deux autres tombes *a camera* ont donné l'une un vase attique à figures noires (scènes de banquet), l'autre deux scarabées (1° Ulysse éventrant un cerf; 2° éphèbe attachant la corde d'un arc), un vase à figures noires, de style sévère, représentant la rencontre d'Héraclès et du Centaure Pholos, plus deux autres vases peints (1° Héphaistos sur un âne ithyphallique précédé de Silène; 2° Dionysos barbu derrière un char monté par Apollon, Athéna et Hermès). Une des tombes *a camera* avait les parois peintes de sujets obscènes.

Telamone. — Le professeur A. Milani y a retrouvé en grande quantité les restes du couronnement céramique d'un temple qui date du IIe siècle avant notre ère; ces débris ont été transportés au Musée archéologique de Florence.

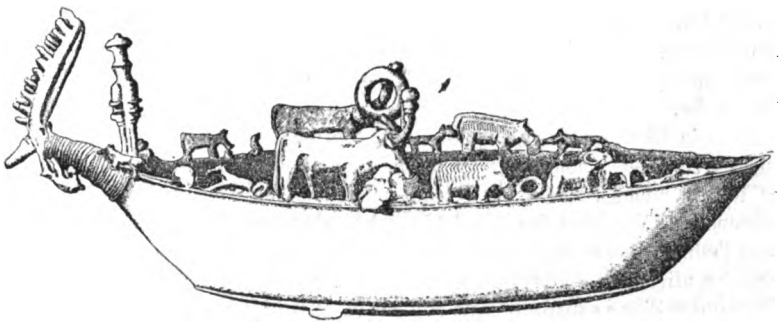

Fig. 12. — Barque votive (Vétulonia).

Pise. — Plusieurs découvertes, dont a rendu compte M. Ghirardini, commissaire des antiquités et des arts pour la province de Pise, ont prouvé, contrairement à l'opinion générale, qu'il existait encore dans cette ville des restes étrusques. Près du Dôme notamment on a recueilli des vases peints, des fusaïoles, des cylindres en forme de bobines et autres débris céramiques propres aux nécropoles de l'Étrurie.

Novilara. — A l'endroit où furent retrouvées, il y a quelques années, deux stèles du VIe siècle (cf. Oderici, *Di un pietra figurata*, Perusia, 1873; Undset, *Zeitschrift*, Berlin, 1873), M. Gamurrini a découvert une nécropole italique, dont il a rendu compte dans les *Notizie*. Il la rapporte au VIIIe et au VIIe siècles, et l'attribue à une population analogue à celle qui occupait Volterra, Tarquinies et Préneste au temps où le commerce phénicien dominait le marché italique.

Ligurie. — A la suite d'une communication de M. Rossi, inspecteur des fouilles à Vintimille, annonçant la découverte d'un squelette au lieu dit *Balzi Rossi*, sur les confins de la France, le professeur Issel fut envoyé à Vintimille et fouilla plusieurs grottes situées près de la mer; dans l'une d'elles on trouva trois squelettes appartenant à l'époque néolithique, des dents d'animaux, des arêtes de poisson, les unes et les autres percées de trous, ainsi qu'un couteau

Digitized by Google

de silex. Peu après, dans la même grotte, M. Orsi recueillit un silex en forme de poignard (long de 0m,26).

Dans la *Rassegna delle scienze geologiche in Italia* (2e année, vol. II, fasc. 3), M. Pigorini a publié une conférence faite par lui sur les premiers habitants de la vallée du Pô, qu'il rapporte au groupe de Moustier.

Le même M. Pigorini dans les *Comptes rendus de l'Académie des Lincei* (série 5, vol. I, p. 267 et suiv.), a publié un mémoire où il combat l'opinion de plusieurs savants allemands, italiens et grecs qui soutiennent que les Italiotes de l'âge du bronze n'étaient pas des pêcheurs. Il montre que dans les *terramares* des environs de Parme et de Mantoue, on recueille beaucoup de restes de poissons et signale un hameçon de bronze trouvé dans le Modénais. Il ajoute que les débris de poissons ne sont pas rares dans les palafittes du lac de Garde.

Dans le *Bulletino di paletnologia italiana* (série 2, t. VIII) le même auteur a étudié les tombes de Correggio (province de Reggio d'Emilie), dont s'étaient déjà occupés Chierici en 1883 et Bandieri en 1889. Il en a tiré des conclusions très importantes sur le mouvement des populations italiques à l'époque du premier âge de fer.

Dans la *Civiltà cattolica*, M. de Cara continue la publication de son travail sur les Héthéens; nous y reviendrons quand l'ouvrage sera achevé. Dans le n° 109 du même périodique, il rend compte de l'ouvrage de M. Falchi sur la nécropole de Vetulonia (voir plus haut). Les observations de M. Falchi intéressant l'ethnographie en général et l'ethnographie étrusque en particulier, nous croyons utile d'en donner un court résumé. Selon lui, on a tort d'admettre l'hypothèse d'une substitution de peuples et de tirer des conclusions ethnographiques du caractère de la civilisation. Il montre que depuis l'âge du fer, pendant toute la période historique, on ne constate nulle part une élimination de peuple, et d'autre part, avant l'âge de fer, quand les hommes n'avaient encore ni flottes, ni routes, ni cultures, il est impossible qu'une population étrangère ait pu, soit par terre, soit par mer, envahir un pays en assez grand nombre pour chasser les sauvages Aborigènes et se substituer complètement à eux. La souche d'une nation, quelle qu'elle soit, doit donc être cherchée dans le fonds originel des populations primitives, qui les premières ont habité le sol de cette nation. Celles-ci, en se multipliant, en se répandant de proche en proche, occupèrent les cantons les plus tempérés et les plus fertiles, les seuls où la civilisation rudimentaire de l'âge de pierre leur permettait de vivre facilement, et il en fut ainsi jusqu'à la découverte des métaux. L'apparition du bronze et les débuts de la navigation de cabotage n'eurent d'autre effet que de changer la situation politique de ces Aborigènes. Un peuple de marchands, d'origine asiatique, se répandit sur tous les rivages, dès avant l'époque de la guerre de Troie, y établit des comptoirs et, sinon par le nombre, du moins par la supériorité de sa civilition, s'imposa aux Aborigènes qui perdirent dès lors, non pas leurs domaines, mais leur indépendance. Les régions jusqu'alors inhabitées furent occupées par les nouveaux venus, comme par exemple l'Europe centrale; les terres déjà occupées ne furent pas enlevées aux populations primitives, et les envahisseurs

Digitized by Google

se bornèrent à s'emparer du gouvernement. En Italie les envahisseurs furent des Pélasges de Tyr ou Tyriens, d'où le nom de Tyrrhénie donné à la péninsule. Après la découverte du fer, l'art nautique s'étant perfectionné et les guerres maritimes ayant commencé, une lutte s'établit entre les éléments étrangers pour savoir à qui appartiendrait le gouvernement des Aborigènes. Une nation libyphénicienne, peu nombreuse, mais puissante par sa marine et forte d'une civilisation supérieure empruntée à l'Egypte, réussit à s'imposer aux Aborigènes et à enlever aux Tyrrhéniens la domination de l'Italie et des mers voisines. Telle est, dans ses lignes principales, la théorie soutenue par M. Falchi.

On annonce l'apparition d'un nouveau périodique intitulé : *Erudizione e belle arti*, que publiera à Cortone le professeur Franc. Ravagli et qui contiendra des articles d'archéologie, d'histoire, de littérature et de beaux-arts.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 24 MARS 1893

M. Clermont-Ganneau termine sa communication sur le régime des eaux du Jourdain et les perturbations auxquels il a été sujet. Il établit que le lieu où se serait produit, selon le livre de *Josué*, une interruption subite du cours du fleuve, est le même (Dâmié, jadis Adamah) où un phénomène semblable, rapporté par un chroniqueur arabe, arriva en l'an 1267 de notre ère.

M. Barth continue sa communication sur deux inscriptions, l'une sanscrite, l'autre pâlie, dont les copies ont été rapportées du Cambodge par M. Fournereau. Ces monuments, conservés aujourd'hui à Bangkok, proviennent l'un et l'autre de la vallée supérieure du Ménan. Cette translation n'est pas un fait isolé : les Siamois ne sont pas des barbares, ils ont le respect de leur passé et s'appliquent à en sauver les débris; quelques-uns de leurs palais et de leurs temples rappellent de loin nos musées.

SÉANCE DU 29 MARS 1893

M. Héron de Villefosse rend compte d'un envoi de M. Zürcher, ingénieur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur en chef, directeur des travaux hydrauliques de la marine. M. Zürcher a adressé à l'Académie les photographies de deux fragments de briques tumulaires découverts dans une fouille sur une des voies de l'Arsenal de Toulon. L'un de ces fragments porte une inscription en caractères cursifs, où l'on peut distinguer deux noms de femme au génitif, *Castellane Erniose* (pour *Herniosae*?). L'autre ne contient que trois lettres, R·OT ou R OP.

M. Héron de Villefosse communique ensuite, de la part du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, une seconde inscription de Carthage mentionnant le proconsulat de Symmaque. La première inscription avait été trouvée en 1889; la seconde lui est en tout semblable. Le texte de l'une et de l'autre est ainsi conçu :

Q · AVRELIVS
SYMMACHVS · V · C ·
PROCONSVLE · P · A ·
V · S · I · CONSTITVIIVSSIT

« *Q(uintus) Aurelius Symmachus v(ir) c(larissimus) proconsule p(rovinciae) A(fricae) v(ice) s(acra) j(udicans) constitui jussit.* » Le nouveau monument a été trouvé entre les ruines de l'amphithéâtre et la muraille extérieure de la ville antique, dans le même quartier où avait déjà été recueillie la grande statue de la Victoire aujourd'hui conservée au Musée de Saint-Louis. On a exhumé du même

Digitized by Google

terrain un morceau d'aile qui a dû appartenir, lui aussi, à une statue de la Victoire. M. Héron de Villefosse rapproche de ces faits les démarches tentées par Symmaque pour obtenir de Gratien, puis de Valentinien II, le rétablissement du culte de la Victoire. Ce culte était héréditaire dans sa famille : son père, Lucius Aurelius Symmachus, préfet de Rome en 364, avait élevé auprès du pont Valentinien une statue consacrée *Victoriae Augustae comiti dominorum sanctissimorum nostrorum*, statue dont on a retrouvé dans le Tibre, en 1891, le piédestal de marbre avec l'inscription et une grande aile en bronze, d'une belle facture et d'une conservation remarquable.

A l'envoi du R. P. Delattre est jointe une photographie de la Victoire du Musée de Saint-Louis de Carthage.

M. Barth termine sa communication sur deux inscriptions conservées aujourd'hui à Bangkok, mais provenant l'une et l'autre de la vallée supérieure de Ménan (Vât Mahyeng ou Prapathour). Ces deux textes viennent d'être rapportés en Europe par M. Fournereau. — L'une des deux inscriptions est en sanscrit; elle n'est pas datée, mais elle doit remonter au VIIIe siècle de notre ère. C'est la plus ancienne inscription nettement bouddhique qu'ait fournie jusqu'à présent cette région. Elle donne des informations intéressantes sur le bouddhisme tout sanscrit qui a précédé, là comme dans le reste de la péninsule, le bouddhisme à canon pâli qui domine à présent. Elle permet, en outre, d'élucider un point douteux de l'archéologie religieuse du royaume de Campâ. — L'autre inscription, gravée sur une énorme dalle de pierre au-dessous d'une image des pieds sacrés du Bouddha, est en langue pâlie et relate la consécration de cette image par un mahâthera du nom de Çrîmedhankara, sous les auspices d'un roi Mahâdharmarâjâdhirâja, le jeudi 11 avril 1426 de notre ère. Le texte assure que l'image est la copie exacte de la célèbre empreinte du pied sacré au sommet du pic d'Adam, dans l'île de Ceylan. L'alphabet avec lequel il est écrit est remarquable par son caractère archaïque.

M. Chipiez fait une communication sur les origines de l'architecture dorique. On a prétendu que cette architecture, avec tous ses éléments constitutifs et son type presque invariable, avait été créée de toutes pièces par les Grecs. M. Chipiez, s'appuyant sur les découvertes de Schliemann à Hissarlik, à Tirynthe et à Mycènes, montre l'origine de toutes les formes élémentaires de l'architecture dorique dans les édifices de ces antiques cités. C'est le frontispice des palais préhomériques que les Grecs ont imité, on peut même dire copié, dans les temples doriques. Avec des proportions différentes, l'entablement de ces temples reproduit membre pour membre, forme pour forme, l'entablement en bois des palais mycéniens.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1893

M. le comte de Lasteyrie donne la seconde lecture de son mémoire sur l'origine des basiliques chrétiennes.

Cette lecture donne lieu à diverses observations, présentées par MM. Duchesne, Derenbourg, Boissier, Ravaisson et Müntz.

Digitized by Google

M. Philippe Fabia, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lyon, fait une communication sur la date du consulat de Tacite. Conformément à la tradition et à l'opinion de M. Klebs, M. Fabia estime que Tacite fut consul en 97, sous Nerva. Il rejette l'opinion de M. Asbach, qui place son consulat en 98, sous Trajan. M. Asbach s'appuyait sur un passage du Panégyrique de Trajan, par Pline le Jeune. M. Fabia interprète autrement ce passage; il signale, en outre, dans Pline même un autre texte, la lettre sur la mort de Verginius Rufus, qui milite en faveur de la date traditionnelle.

M. l'abbé Duchesne communique une étude sur la *Vie de sainte Geneviève*, en prose latine. Ce document a été récemment soumis à une critique très sévère par M. Bruno Krusch, chargé d'éditer dans les *Monumenta Germaniae* les vies des saints mérovingiens. Ce savant y voit un faux du temps de Charlemagne. M. Duchesne, reprenant la question après lui, arrive à des conclusions toutes différentes. En ce qui regarde le classement des manuscrits, il s'en tient à celui que M. Kohler a établi pour son édition, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes-études* (fasc. 48), sans contester que le texte préféré par M. Kohler ait subi beaucoup de retouches grammaticales. M. Krusch croit que le biographe, qui dit écrire vers l'an 520, dépend de Fortunat, de Grégoire de Tours et d'auteurs encore moins anciens; M. l'abbé Duchesne soutient que cette dépendance n'est pas établie et que les auteurs dont s'est aidé le biographe sont tous antérieurs au VIe siècle. Il entre ensuite dans la discussion des faits rapportés et conclut qu'aucun d'eux n'est en désaccord avec les usages du Ve siècle; que des préoccupations du narrateur et de sa façon de raconter il ne résulte aucune objection contre la date qu'il s'attribue. L'auteur est bien, dit-il, un contemporain de Childebert Ier, et non un faussaire des temps carolingiens : il n'y a pas de raison de lui attribuer moins de créance qu'avant les recherches de M. Krusch.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1893

M. Schlumberger présente à l'Académie un *polycandilon* de bronze, byzantin, qui vient d'être offert au Musée du Louvre par M. Sorlin-Dorigny, de Constantinople. C'est un disque en bronze percé de huit trous dans lesquels étaient fichés autant de cierges. Cette lampe à plusieurs lumières, munie d'une triple chaîne de suspension, porte une inscription votive grecque, ainsi conçue : « Seigneur, souviens-toi de ton serviteur Abraham, fils de Constantin. » Les historiens byzantins font souvent mention de ces *polycandila* ou lustres à plusieurs lumières, en forme de couronnes, des églises de Constantinople ; les uns étaient d'or, les autres d'argent, souvent d'un poids très considérable et à lumières très nombreuses. D'autres, plus modestes, étaient de bronze, comme celui qui vient d'être donné au Louvre. Le chevalier picard Robert de Clary, dans la *Prise de Constantinople*, parle aussi de ces curieuses lampes d'argent de Sainte-Sophie qu'il appelle des « lampiers ».

M. Deloche communique une note relative à la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies des vicomtes de Béarn, et de l'S barré sur les jetons

Digitized by Google

des mêmes seigneurs. Il explique *honor* par droit seigneurial ; *honor forcas*, formule plus complète de certaines monnaies, par droit de haute justice criminelle ; *pax*, par la paix, l'ordre social, tel que l'assure l'exercice de ce droit de justice. Quant à l'S barré, où l'on a vu un rébus représentant le vieux mot français *fermesse* il y reconnaît simplement l'abréviation du mot *sigillum*.

M. Ravaisson annonce l'intention de faire prochainement une communication sur un précieux portrait de Pisanello, qui vient d'être acquis par le Musée du Louvre. Il croit avoir trouvé des preuves que ce portrait représente, non pas, comme l'a dit M. Venturi, une princesse d'Este, mais bien une princesse de Gonzague, Cécilia, fille du premier marquis de Mantoue.

M. Delisle communique, de la part de M. Charles de Robillard de Beaurepaire, correspondant de l'Académie à Rouen, deux mandements inédits de Henri IV, qui attestent le goût de ce prince pour les animaux rares et exotiques. Ils sont relatifs à un éléphant qui avait été amené des Indes à Dieppe. Par le premier mandement, en date du camp devant Noyon, le 29 juillet 1591, le roi ordonne aux trésoriers généraux de Rouen de faire marché avec une personne qui s'entende à « traicter, nourrir et gouverner » l'éléphant et de pourvoir aux dépenses de l'animal et du gardien. Par le second, donné au camp de Provins, le 4 septembre 1592, il fait don du même éléphant à sa « bonne sœur » Élisabeth, reine d'Angleterre. M. Delisle, en faisant cette communication, rappelle divers faits analogues. En 802, un éléphant nommé *Abou-'l-Abbâs* fut donné à Charlemagne par le khalife Haroûn Ar-Rachîd. Sa mort, survenue en 810, a été notée par les chroniqueurs du temps. Un autre éléphant, vers 1255, fut donné par saint Louis, roi de France, à Henri III, roi d'Angleterre. A son arrivée en Angleterre, au rapport du chroniqueur Mathieu de Paris, les populations se pressaient sur son passage pour le regarder. Enfin, M. Delisle donne des détails sur un éléphant qui fut amené à deux reprises en France, au temps de Louis XIII, en 1626 et en 1631. A son second voyage, Peiresc, dont la curiosité était non moins vive pour l'histoire naturelle que pour les autres sciences, décida le maître de l'animal à s'arrêter trois jours dans sa maison de campagne de Belgencier et mit ce temps à profit pour l'examiner avec grand soin. En étudiant la configuration de la mâchoire, il reconnut qu'une dent qui lui avait été envoyée d'Afrique, et qu'on disait avoir été trouvée dans la sépulture d'un prétendu géant Theutobochus, sur la côte tunisienne, n'était autre chose qu'une dent d'éléphant.

M. Schlumberger dit qu'un antiquaire lui a signalé un liard du Béarn, à l'effigie de Henri IV, portant pour différent un éléphant. Serait-ce une allusion à l'éléphant de Dieppe ?

M. Julien Havet continue la lecture du second mémoire de M. Robiou sur l'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 15 MARS 1893

M. Eugène Müntz entretient la Société de peintures exécutées au début du XVe siècle au palais ducal de Venise par le Pisanello. Il reconstitue ces peintures depuis longtemps détruites, au moyen de dessins de Pisanello conservés soit au Louvre soit au Musée Britannique.

M. Frossard fait part à la Société de la découverte faite à Lannemezan, en 1892, de 400 pièces d'argent, oboles et demi-oboles de Centulle, comte de Bigorre. A propos des monnaies portant la légende *Forcas* une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Schlumberger, Blanchet, Prou et Mowat.

M. Frossard montre le dessin d'un objet préhistorique en ivoire trouvé l'an dernier dans les Landes et remarque qu'il est difficile de tirer de ces objets des données certaines au sujet de l'existence de l'homme dans certains pays à une époque déterminée, car beaucoup de ces ivoires travaillés à l'époque préhistorique sont des ivoires fossiles.

M. l'abbé Duchesne annonce à la Société que le Sultan a envoyé au Pape un fragment de l'inscription funéraire de l'évêque phrygien Abercius Marcellus; il a été assez heureux pour obtenir de M. Ramsay un autre fragment de cette épitaphe que ce savant avait enlevé et emporté en Angleterre; on a pu ainsi rapprocher au Vatican les deux fragments de cette inscription chrétienne très importante.

SÉANCE DU 22 MARS 1893

M. Durrieu communique un tableau récemment acquis par le Louvre, le portrait de l'une des deux femmes de Lionel d'Este par Pisanello. C'est très probablement le pendant du portrait de Lionel donné au Musée de Bergame, par le sénateur Morelli.

M. Molinier, à propos des papillons figuré sur le fond de ce tableau, rappelle la signification symbolique que l'on attachait à cet emblème à l'époque de la Renaissance.

M. Saglio communique une belle bague du XIIe siècle en or niellé offerte récemment au Louvre par M. Corroyer; cette bague passe pour avoir été trouvée dans le tombeau de l'évêque de Paris, Maurice de Sully.

M. Saglio présente ensuite un ivoire remontant au moins au VIe siècle dernièrement acquis par le Louvre. Cet ivoire fort curieux et exécuté en Italie représente une prédication de saint Paul.

M. Babelon rectifiant une communication déjà faite par lui, signale plusieurs reproductions en bronze, faites à l'époque de la Renaissance, du *missorium* antique en argent représentant Hercule et le lion de Némée, acquis par le Cabinet des médailles à la vente de la collection Eugène Piot.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— M. Kavvadias annonce la première livraison d'un ouvrage intitulé *Fouilles de Lykosura*. Il doit renfermer onze planches, décrire les monuments d'architecture, les sculptures, les inscriptions, et donner l'histoire du sanctuaire d'Esculape. L'ouvrage coûtera 75 francs. Le prix paraît bien élevé, pour un atlas de onze planches seulement. La première livraison est mise en vente ; elle coûte 10 francs ; elle renferme quatre bonnes planches en phototypie et 16 pages de texte, qui donnent trois têtes des statues exécutées par Damophon et deux fragments d'une curieuse draperie ciselée. La description est claire et judicieuse. Le format est ce que nous appelons l'in-quarto ; aussi sommes-nous fort embarrassés par l'avis inséré sur la couverture, qui parle du grand format in-folio. Aurions-nous reçu une *editio minor* ?

— La publication des *Bas-reliefs funéraires attiques* se poursuit, avec activité, grâce au zèle qu'y apporte M. A. Conze, qui a été l'âme de cette entreprise et sans qui elle n'aurait pas abouti, malgré les dépenses faites par l'Académie de Vienne, qui en avait eu la première pensée, et malgré l'abondance des matériaux qu'elle avait recueillis. La quatrième livraison vient d'être mise en vente. Elle renferme les feuilles 9, 10, 11, 12 et les planches LXXVI à C. L'exécution va toujours s'améliorant.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archeology*, t. XV, 23e session, 3e séance, 10 janvier 1893. — Rapport du secrétaire pour l'année 1892, budget et liste des dignitaires de la Société. — Le Page Renouf, président. *Le Livre des Morts* (suite). *Chapitres* XXVI-XXX. — Prof. Fritz Hommel, *Gisgalla-ki* — *Babylon* — *Ki-nu-nir-ki* — *Borsippa*. — Prof. Fritz Hommel, *Sur un idéogramme*. — Dr A. Wiedemann, *Le cobalt dans l'ancienne Égypte*. — Rév. A.-J. Delattre, *Lettres de Tell-el-Amarna* (6e série). — Prof. E. Lefébure, *Étude sur Abydos*.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archeology*, t. XV, 23e session, 4e séance : P. Le Page Renouf, président, *Le Livre des Morts, chapitres* XXXI-XXXVII. — Rév. G. Margoliouth, *La ponctuation superlinéaire dans l'écriture hébraïque, son origine, les différents stages de son développement et ses rapports avec les autres systèmes sémitiques de ponctuation*. — A. C. Bryant et F.-W. Read, *Une inscription de Khu-en-aien*.

— *Mittheilungen des k. d. archeologischen Instituts*. Athenische Abtheilung, t. XVIII, 3e cahier : E. Pernice, *Vase à décor géométrique d'Athènes* (pl. X). — J. Zichen, *Études sur les bas-reliefs d'Asklepios*.— Doerpfeld, *Les différents Odéons à Athènes*. — M. Meyer, *Les Muses de Praxitèle. Amphictyon dans le Céramique*. — G. Pernice, *Tombeaux d'Athènes*. — O. Kern, *Offrande aux héros, bas-relief de Magnésie du Méandre*. — Bibliographie. — Fouilles et découvertes.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

The Church in the Roman Empire, before A. D. 170, by W. Ramsay, professor of Humanity in the University of Aberdeen, etc., etc., with maps and illustrations. 1 vol. in-8°, Londres, Hodder and Stoughton, x-494 pages.

Il n'y a certainement personne au monde qui connaisse l'Asie Mineure aussi à fond que M. Ramsay, qui en ait, comme lui, parcouru en tout sens le plateau central, visité, à plusieurs reprises, les districts les moins fréquentés par les explorateurs, et qui se soit ensuite, dans l'intervalle de ses nombreux voyages, appliqué avec plus de succès à illustrer, par les résultats de ses observations et de ses découvertes, les textes classiques et les documents épigraphiques qui ont trait à l'histoire de cette contrée. C'est dire que, dans tout ce qu'il publie, on est toujours sûr de trouver beaucoup à apprendre. On sait quelle est la valeur de l'ouvrage qu'il a donné en 1890 sous ce titre : *The historical geography of Asia Minor* (John Murray, 1890, in-8°). Le nouveau volume qu'il vient d'ajouter à la série déjà si riche de ses écrits n'a pas moins d'importance. L'auteur y tire parti des recherches qu'il a poursuivies sur ce terrain pendant tant d'années pour jeter un jour tout nouveau sur plusieurs des questions qui sont discutées entre les historiens, au sujet des premiers progrès que fit le christianisme en Asie Mineure, dans l'âge apostolique; il apporte, sur tous les problèmes qu'il étudie, des solutions très personnelles, dont il emprunte surtout les données à son expérience de voyageur et à l'enquête approfondie qu'il a instituée, sur le terrain, dans les monuments figurés, dans les inscriptions et dans les livres, pour retrouver et restituer les différents états de civilisation par lesquels ont passé les habitants de la péninsule, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'Empire byzantin.

La première partie, *Saint Paul en Asie Mineure*, est des plus curieuses. L'auteur y montre dans quelles erreurs et quelles confusions sont tombés des savants d'ailleurs judicieux et bien informés, faute de s'être fait une idée exacte du développement qu'avait pris, au Ier siècle, cette province romaine de Galatie dont nous avons essayé jadis d'écrire l'histoire, dans notre dissertation intitulée *De Galatia provincia romana*. Jamais l'itinéraire probable de saint Paul, dans les trois voyages qu'il a faits en Asie Mineure, n'a été aussi bien expliqué; noue sommes seulement surpris que M. Ramsay semble admettre (p. 82, note), sur la foi d'un texte souvent cité de saint Jérôme, que l'on parlait encore un idiome celtique en Galatie, au IVe siècle de notre ère; nous croyons avoir montré jadis, par de bonnes raisons, qu'il y a tout lieu de révoquer en doute l'assertion de saint Jérôme, et que, bien avant cette époque, toute trace de l'emploi du gaulois avait dû s'effacer chez les descendants des soldats aventureux, en assez petit nombre, que les victoires des rois de Pergame avaient rejetés vers le centre de la péninsule et amenés à s'établir dans la province qui a pris leur nom [1]. Quoi qu'il en soit, M. Ramsay paraît avoir très bien établi que saint

1. *De la disparition de la langue gauloise en Galatie* (dans *Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire*, in-8°, Didier, 1875, IX.)

Digitized by Google

Paul n'a jamais visité la Galatie proprement dite, que les églises qu'il a fondées et auxquelles il s'adresse dans son épître aux Galates sont celles de districts pisidiens, lycaoniens et phrygiens que Rome, dans l'intérêt de sa politique, avait annexées à la Galatie, avait comprises dans une grande province de Galatie, dont le gouverneur résidait à Ancyre et qui embrassait presque tout le plateau central, du Taurus à la chaîne septentrionale que l'on appelle parfois l'Olympe galate. Le rédacteur des *Actes* et saint Paul, dans la suscription de son épître, emploient les mots *Galatie* et *Galates* dans le même sens que le faisait alors la langue officielle de l'administration romaine.

On lira encore avec intérêt, dans cette première partie, une note sur le séjour de saint Paul à Éphèse et sur l'émeute que souleva contre lui l'orfèvre Démétrios, ainsi que les remarques auxquelles donnent lieu les variantes du manuscrit des *Actes* connu sous le nom de *Codex Bezæ*.

La seconde partie comprend une série de leçons faites à Mansfield College sur l'histoire de l'Église primitive, de 64 à 170 après Jésus-Christ. Voici les titres des chapitres entre lesquels ont été partagées ces leçons, sous la forme nouvelle qu'elles ont reçues pour être présentées au lecteur :

1. *Sujet et méthode.*
2. *Le rapport de Pline et le rescrit de Trajan.*
3. *Comment Néron se conduisit avec les chrétiens.*
4. *La politique des Flaviens à l'égard de l'Église.*
5. *Les sources chrétiennes pour la période flavienne.*
6. *Les règles que suivirent, dans leurs relations avec l'Église, Hadrien, Antonin et Marc-Aurèle.*
7. *Les causes des persécutions et jusqu'où elles furent poussées.*
8. *Les Actes de Paul et de Thècle.*
9. *L'Église de 120 à 170 après Jésus-Christ.*
10. *Glycerius le diacre.*
11. *Le miracle de Khonai.*

Le sujet traité dans ces chapitres est trop vaste et trop complexe pour qu'il soit possible de discuter ou même d'indiquer ici les idées exposées par M. Ramsay. Nous nous contenterons de signaler, comme particulièrement neufs et curieux, les deux chapitres consacrés aux *Actes de sainte Thècle* et au *Diacre Glycerius*. Dans le premier de ces essais, M. Ramsay dégage avec beaucoup de sagacité ceux des éléments du récit, plus tard chargé d'interpolations, qui paraissent appartenir à la rédaction originale, et il montre, surtout par les détails donnés sur la reine Tryphæna, que cette rédaction doit remonter à un temps assez voisin des voyages de l'Apôtre[1]; les pages sur Glycerius font connaître un intéressant épisode de la lutte qu'un grand évêque, représentant de l'orthodoxie catholique, Basile de Césarée, eut à soutenir, au IVe siècle, en Cappadoce, pour déraciner les habitudes qu'avait laissées dans ce pays la tradition des anciens cultes orgiaques qui y avaient, pendant si longtemps, réuni des troupes d'*hiérodules* autour des grands prêtres de Venasa et de Komana.

G. Perrot.

1. Un bel ivoire, des bas temps de l'empire romain, récemment acheté par le Louvre, montre Thecla écoutant, de la fenêtre de sa maison, la prédication de saint Paul.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Mars — Juin

1° PÉRIODIQUES

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES, 1892.

P. 214. Héron de Villefosse. Inscription provenant sans doute de Carthage.

56)
LLL
IPENSA
NVS·PRO
PETVNT PROI
SA VNA · FOLLE*s*
TRECENTA TRIG*inta*
OCTAVIANVS PRO*c*
TABVL PROVINC TI
TAT VECTIGALI LATE
TIONE NVNDINAL
LATO FISCO A PROVINC
OCTO LIGNI PENSAS TRIA
OCTOGINTA QVATTVOR M
PONDO QVINDECIM MILIA

Ce paraît être un règlement édicté par un procurateur et relatif à quelque impôt.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1892.

P. 154 et suiv. Espérandieu. Inscriptions recueillies en Tunisie par M. le lieutenant Denis.

P. 154. Inscription du capitole de Maâtria (voir *Année épigraphique*, 1892, p. 145).

P. 162. Au Kef.

57)
MARISATH · NI
CRI · TECTORIS
FILIA · VIX · AN
LXXX H S E

P. 163. Même provenance.

58) ..*iu*LIO C *f* Q*uir*
*a*QVILINO
*e*QVO PVBLICO AD
LECTO IN V DECVRIAS
PRAEF

P. 170 et suiv. Carton et Denis. Inscriptions de Dougga.

P. 199 et suiv. J. Toutain. Inscriptions de Tabarka.

P. 223. Héron de Villefosse. Inscription sur lame de bronze trouvée à Mandeure (Doubs).

Digitized by Google

59)

Aquis Hel(veticis) Gemellianus fecit.

P. 302 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions d'Afrique.

P. 302, n° 2. Provenance inconnue.

60) *a*) ESIIS PROCON
TVS FL PP CIVIS ET CV

b) ᵀPOLIBI V C N
M N R CASTR

Peut-être *procon[sulatu]... Polibi v(iri) c(larissimi).*

P. 312, n° 48. Henchir-Skira (route de Teboursouk).

61) *n*OBILISSIMORVM · CAESS · TOTIVS*que domus divinae*
MISIIONIRARIS · DECVRIONVM ET
*atq*VE · HORREVM · PVBLICVM · SOLO
*cu*RANTIBVS · CAECILIO · FELICIANO PRI
PERDVXERVNT · ET · DEDICAVERVNT

P. 314. L. Duchesne. Inscription du grand Djedar de Ternaten.

62) A ☧ ω

M E M O R I A M
ARCELLI RECEƧ
ƧIT ΔIE MARTIƧ LV
NA XXI · IDVƧ AVG
VƧTAƧ Λ P CCCCXLI

l. 6. *a(nno) p(rovinciae).*

Les dates de cette inscription sont comptées d'après un comput dressé à Rome en 447, ce qui prouve qu'à cette date l'usage pascal de Rome faisait loi en Maurétanie.

P. 319. Gsell. Inscriptions de Tipasa.

P. 331. Dissard. Inscription de Lyon.

63) *dis manibus*
*et memo*RIAE AETERN*ae*
· CAESONI NICONIS
*se*VIRI · AVG · LVG · CORPO
*ra*TI · INTER · FABROS · TIGN
LVG · CONSIST
..*caes*ONIVS · MENAS · CON
*li*BERTO · OPTIMO
PONEND · CVR · ET · SVB · AS
CIA DEDICAVIT

l. 4. *[se]viri Aug(ustalis) Lug(dunensis), corpo[ra]ti inter fabros tign(uarios) Lug(uduni) consistentes.*

Digitized by Google

P. 452. Héron de Villefosse. Trois bornes milliaires de Maurétanie (*Année épigraphique*, 1892, n° 116). L'une a déjà été reproduite dans cette *Revue*. Les deux autres qui indiquent le V• et le VII• mille concordent à fixer la position de Lucu à Timziouine.

P. 457. S. Reinach. Peinture tombale d'Hadrumète, représentant un marchand de vin? avec l'inscription :

64)

OMNES AMICI·ET·AMATORES·CVM·QVIBVS·SEMPER·BAENE·VIXI
ET IS·TATERE [redacted] PONDVS LIBRE REDI
VALETE

l. 2. *et i(n) statere? pondus libr(a)e red(d)i(di)* ou *[d]edi.*

P. 471 et suiv. Inscriptions sur mosaïques trouvées dans une basilique de Tipasa par M. l'abbé Saint-Gérand. Ce sont des tombes d'évêques de la ville ou de saints personnages. Les épitaphes sont rédigées en prose mesurée. Je ne reproduirai ici que celle de l'évêque Alexandre :

65) *Alexander episcopu[s l]egibus ipsis et altaribus natus,*
Aetatibus honoribusque in aeclesia catholica functus,
Castitatis custos, karitati pacique dicatus,
Cuius doctrina floret innumera plebs Tipasensis;
Pauperum amator, aelemosinae deditus omnis,
Cui numquam defuere unde opus caeleste fecisset :
Huius anima refrigerat, corpus hic in pace quiescit
Resurrectionem expectans futuram de mortuis primam,
Consors ut fiat sanctis in possessione regni caelestis.

P. 485. R. Cagnat. Inscriptions d'Afrique.

P. 486. Trouvée à Henchir-Salah, par M. le lieutenant Montagnon.

66)

pro salut]E· IMPERATORVM ꝏ CAESARVM ꝏ AVG ꝏ M ꝏ AVRELLI ꝏ ANTONINI
*ar*MENIACI · LIB · QVE · EIVS·L · AVRELLI · VERI · ARMENIACI · PLEBS · FVNDI
ITANI · MACERIAM · DOM · CERER · S·P · F · IDEM · Q· D· D · MAG · P · STATILIO
SILVANO ꝏ OVI ΓT [redacted] MA

[*Pro salut*]*e Imperatorum Caesarum Aug(ustorum), M. Aurelli Antonini* [*Ar*]*meniaci lib(erorum)-que ejus, L. Aurelli Veri Armeniaci, plebs fundi...itani* (ou...*etani*) *maceriam dom(us) Cerer(um) s(ua) p(ecunia) f(ecit) idemq(ue) d(e)d(icavit), mag(istro) P. Statilio Silvano qui et...ma.*

Digitized by Google

P. 489. Nouvelle copie de l'inscription du col de Fdoulès (*C. I. L.*, VIII, 8379).

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ D'ORAN, 1893.

P. 115, n° 1180. A Aïn-Temouchent.

67) D M S
CLAVDIVS LVCIANVS
VIX AN III MESE X CLA
VDIVS ROGATVS PATER
VEXILARVS HOR SAR
PIEÑISIMO FECIT
MATER MARINA

M. Demaeght lit, l. 3 et suiv. : *vix(it) an(nos) III, me(n)se(s) X. Claudius Rogatus pater, vexil(l)ar(i)us (co)hor(tis) Sar(dorum).*

P. 118. A Larbot. Sur la voie de Siga à Numerus Syrorum.

68) IMP Caes
M *opellius seve*
RVS *macrinus*
PIVS FELIX NG ET
M *opellius diadume*
NIANVS *nob. caes*
MIL·CONSTI*tuerunt*
PER T·AEL[redacted]
[redacted] *proc·suum*

BULLETIN DES MUSÉES, 1893.

P. 236 et suiv. Blanchet. Cachets d'oculistes conservés au Cabinet des médailles.

P. 237, n° 3. Cachet inédit.

69) *a)* ANDRONI TALA
SEROS AD CALIG
b) ANDRONI
DIACERATOS
c) ANDRONI STRA
TIOTIDES AD[redacted]
d) ANDRONI
HARNA

Les quatre remèdes ici mentionnés sont le collyre *tala(s)seros ad calig(inem)*, le collyre *diaceratos*, le collyre *stratiotides*, et le collyre *harma(tion)*.

P. 238, n° 4. Autre cachet d'un oculiste grec dont le nom est incertain.

BULLETTINO DI STORIA DALMATA, 1893.

P. 49. Trouvée à Ivoševci.

70) SVB HAC · IN
SCRIPTIONE
M · CVPITIVS
M · F · POL
P A V L V S
A M A S I A
MILES·LEG
XI·C·P·F·STIP
ENDIORVM
XVII CVPITIVS
POLIO FRATER
FACIVNDVM
C V R A V I T

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1893.

P. 30 et suiv. Cantarelli. Fastes des gouverneurs du Picenum suburbicarium et de la Sicile après Dioclétien.

Digitized by Google

BULLETTINO DELL' IMPERIALE ISTITUTO ARCHEOLOGICO GERMANICO. 1892.

P. 198. P. Bienkowski. Inscription de bronze trouvée dans les travaux du palais Campanara, en même temps qu'une tête reproduite à la pl. VI.

71)

L · CORNELIO · L · F
GAL · PVSIONI
IIIi viR · VIAR CVRANDAR
TR · MIL · LEG · XIIII · GEMINAE
QVAESTORI TR · PL · PR · LEGAT
AVGVSTI · LEG · XVI
M · VIBRIVS · MARCELLVS
> LEG · XVI ·

l. 2 et suiv. *Gal(eria tribu) Pusioni [quatuorvi]r(o) viar(um) curandar(um), tr(ibuno) mil(itum) leg(ionis) XIIII Geminae, quaestori, tr(ibuno) pl(ebis) pr(aetori).*
l. 8. *c(enturio) leg(ionis).*

Ce personnage a vécu, d'après M. Bienkowski, dans le second quart du Ier siècle.

P. 204 et suiv. Graeven. Note sur certains diptyques consulaires déjà connus.

P. 299. Tuyaux de plomb trouvés dans les fondations de la nouvelle maison des chanoines de San Giovanni in Laterano, sous les ruines d'un atrium. On y lit la marque :

72)

D N IVLIAE MAMEAE
poLYCHOrNIVS AVG LIB FEC

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTCHEN ZEITSCHRIFT, 1892.

P. 121. Domaszweski. (73). Remarques sur une inscription relative à un personnage du nom d'Annianus (*Année épigraphique*, 1888, n° 80). Il y lit (l. 15 et suiv.) *praef(ectus) fr(umenti) dand(i) p[l]eb(i)ro[ma]n(ae) missus adv(ersus) h(ostes) p(ublicos) in re[g(ionem) Transp]ad(anam) tir(onibus) leg(endis).*

HERMES, 1893.

P. 230 et suiv. M. Wilcken. Déclarations de biens, en grec, contenues dans des papyrus du Musée de Berlin. Quelques-unes sont déjà publiées; les autres seront insérées dans les *Grieschische Urkunden* en cours de publication.

P. 233. (74) Déclaration qui fait allusion à un édit du préfet d'Égypte L. Julius Vestinus.

LIMESBLATT, 1893.

P. 68. Près du castellum de Neckarburken, sur le plateau appelé Berk, on a trouvé un grand fort; sur le front est, dans une construction, on a recueilli une inscription (75) de la *coh(ors) III Aq(uitanorum) [e]q(uitata) c(ivium) r(omanorum)* et deux tuiles de la légion VIII *Augusta*.

P. 69-70. Diplôme militaire de Neckarburken (cf. plus haut, n° 45).

Digitized by Google

76) IMP CAESAR DIVI TRAIANI PARTHICI F DIVI
NERVAE NEPOS TRAIANVS HADRIANVS AVG
PONT MAX TRIB POTEST XVIII COS III P P (a. 134)
EQVITIB ET PEDITIB QVI MILITAVER IN ALA I ET
COH XV QVAE APPELL INDIAN GALLOR ET I FLAV
DAM ∞ E*t* I GERMAN ET I LIGVR ET HISP ET I CR ET I
AQVIT *veter* ET I BITVR ET I ASTVR ET II AVG CYR
ET II RAET ET III AQVIT ET III DALM ET IIII AQVIT
ET IIII VIND ET V DALM ET VII RAETOR ET SVNT IN
GERMAN SVPER SVB CLAVDIO QVARTINO QVIN
QVE ET VIGINTI STIPEND EMERIT DIMISS HO
NEST MISSION QVORVM NOMIN SVBSCRIPT
SVNT IPSIS LIBER POSTERISQEORVM CIVITAT
DEDIT ET CONVB CVM VXORIB QVAS TVNC HA
BVISSENT CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT SI
QVI CAELIB ESSENT CVM IIS QVAS POSTEA DV
XISS DVMTAXAT SINGVLI SINGVLAS · A D XVII K NOV
P LICINIO PANSA *l attio* MACRO COS

P. 93. Fragment d'un autre diplôme trouvé dans le castellum d'Unterböbingen.

77) SYRO
*descri*PT ET RECOG*nitum ex tabula aenea*
*quae fi*XA EST ROM IN *muro post templum*
divi AVG *ad mivervam*

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1891.

P. 323 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions latines de Doukla, copiées ou estampées par MM. Nicod et Rowinski.

P. 327.

78)
M · FLAVIO · T · F · QVIR
FRONTONI SACERD
IN COLONIS · NARON
ET EPIDAVRO IIVIR I D
IVIIO RISINO IIVIR
CVINQ IONI IN COI
SCCDR IIVIRIDQVIM
IIAM[redacted] PRAEFI[redacted]
PLEPS
EX AERE CONLAIC

*M. Flavio T. f(ilio) Quir(ina tribu) Frontoni sacerd(oti) in coloni(i)s Narona et Epidauro, duumvir(o) j(ure) d(icundo) Ju[l]io Risin[i]o, duumvir(o) quinq(uennali), [p]on[t](*ifici*) in co[l](onia) Sc[o]-*

Digitized by Google

dr(a), duumvir(o) j(ure) d(icundo), qui[nq](uennali), [fl]am(ini) [divi Aug(usti)]?, praef(ecto [fabrum] plebs, ex aere conlato.

Cf. pour ce personnage, *C. I. L.*, III, 8287.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1892.

P. 407. Trouvé à Rome, en creusant les fondations du monument de Victor-Emmanuel.

79)

FLAVIAE · EPICHA*ridi*
SACERDOTIAE
DEAE · VIRGINI · CAELESTIS
PRAESENTISSIMO · NVMINI
LOCI · MONTIS · TARPEI ·
SEXTIA · OLYMPIAS · H · F
ET · CHRESTINA · DORCADIVS · H · F
HONORIFICAE · FEMINAE
CONIVGI · IVNI · HYLE · SACERD ·
VNA CVM SACRATAS ET CANISTRARIIS
DIGNISSIMAE

Sur le côté

DEDICATA
IDIB · NOV
AEMILIANO · ET · BASSO · COS (a. 259)

P. 410. Fragment des fastes triomphaux qui complète un morceau déjà connu.

80)

(a. 257) *l* · cLA*u*DIVS *ap. f. p.* N · PVLCHER · COS · ANN DLXX*ui*
DE HISTRE*is et* LIGVRIBVS · K · INTERK
*t*I · SEMPRON*ius. p. f. t*I · N · GRACCHVS · II · A DLX*xuiii*
PROCOS *ex sa*RDINIA · TERMI*nalib.*
m TITIN*ius...f* M · N · CVRVVS · PR*o cos an dlxxuiii*

P. 411.

81)

DIIS · MAN
ABGARVS · EV
TYCHI · F · PETRAE
VS · ABDARETAE
COGNATO SVO
ESTECHI · F · VIXIT ·
AN · XXX · B · M

Inscription nabatéenne.

l 7. *b(ene) m(erenti).*

P. 457. A Marradi.

82)

VIV
C · CALESTERNAI · C · F
PATRI
TRABENNIAE · L · F
TANNIAE · MATRI
*s*EX · CALESTERNAE · C · F
FRATRI
C · CALESTERNA · C · F · FECIT

Digitized by Google

A noter le gentilice *Calesterna* qui est nouveau. M. Gamurrini, qui publie ce texte, hésite à expliquer la première ligne par *vivus*.

P. 475. Inscription de Rome

83) *x vir stlit. ju au*
IVS·P·F·SER
ARQVITIANVS
D·Q·PRO·PR
· CAESARIS
GVSTI

P. 480. Inscription trouvée à Naples. Copie de M. Sogliano.

84)
IMP · CAESAR · DIVI · M
ANTONINI · PII · GERM · SARM
FILIVS DIVI · COMMODI · FRA
TER · DIVI · ANTONINI · PII · NEPOS
DIVI · HADRIANI · PRONEPOS
DIVI · TRAIANI · PARTHICI
ABNEP · DIVI · NERVAE · ADNEP
L · SEPTIMIVS · SEVERVS · PIVS
PERTINAX · AVG · ARABICVS
ADIABENIC · PARTHIC · MAXIM
PONTIF · MAX · TRIB · POTEST · X
IMP · XI · COS · III · P · P · PROCOS · ET ·
IMP · CAES · IMP · L · SEPTIMI
SEVERI · PII · PERTINACIS · AVG
ARAB · ADIAB · PARTH · MAX · FILIVS
DIVI · M · ANTONINI · PII · GERM
SARM · NEPOS · DIVI · ANTONINI
PII · PRONEP · DIVI · HADRIANI
ABNEP · DIVI · TRAIANI · PARTH
ET · DIVI · NERVAE · ADNEP ·
M · AVRELIVS · ANTONINVS
PIVS · FELIX · AVG ·
TRIBVNIC · POTEST · V
COS PROCOS
MOLEM · NOVAM AD DE
FENSIONEM VIAE
ADLVVIONE · MARIS
CORRVPTAE · FECERVNT

l. 11. *trib(unicia) potest(ate) X, imp(erator) XI, co(n)sul III, p(ater) p(atriae) proco(n)s(ul)* (an. 202).

RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, 1893.

P. 1 et suiv. Delattre. Inscriptions chrétiennes de la basilique de Damous-el-Karita.

P. 55 et suiv. Bernelle. Vestiges antiques de la commune de l'Oued-Cherf. Nombreuses inscriptions, déjà publiées dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*.

P. 114 et suiv. Domergue. Note sur Seriana, avec quelques inscriptions nouvelles.

P. 154. Sur une mosaïque, dans un panneau circulaire.

85)
DIGNIS DIG
NAM PATRI ARCE
NTIO CORONAM
BENENATVS
TESELAVIT

P. 179. Moliner-Violle. La synonymie de Seriana. Inscription trouvée par M. Calvère (voir une seconde édition de ce texte par M. Vars, p. 317). Copie corrigée d'après un estampage que m'a communiqué M. Diehl.

86)
ANICIVS · F
MAGG · LAMIGGI
PARTEM EPISTVLAE S
AB OFFICIO SVBIC
MAGISTROS ET O
RIONVM HABEAT I
SAECVLI FELICITAT
BLICAE VESTRAE
SI QVIS VA
ITV

Digitized by Google

Le même texte a été communiqué par M. Diehl à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (séance du 3 mars 1893). Il lit :

Anicius F[austus) leg(atus) Aug(usti) pro pr(aetore)] mag(istratibus) Lamiggi[gensibus sal(utem)]. Partem epistulae sacrae... ab officio subj(i)c[imus...] magistros et or[dinem decu]rionum habeat... saeculi felicitat[...et rei]publicae vestrae... Si quis va...

P. 188 et suiv. Gsell. Commentaire de deux inscriptions relatives aux proconsuls d'Afrique Cn. Domitius Afer et Cn. Domitius Tullus.

P. 250 et suiv. Poulle. Inscriptions d'Announa.

P. 255.

87)

D N FL IVLIANO
PIO FELICI VIC
TORI AC TRIVM
FATORI SEM
PER AVG
RESTITVTO
RI SACRORVM
ORDO SPLEN
DIDISSIMVS
THIB ⌀ P ⌀ D

l. 1. *D(omino) n(ostro) Fl(avio) Juliano.*

l. 10. *Thib(ilitanorum) p(osuit) d(edicavit).*

P. 261. Texte revu par moi sur un estampage communiqué par M. Mercier.

88)

q. antistio advento
Q · F · QVIR · POSTVMIO · AQUILINO COS · SACERDOTI · FETIALI · LEG · AVG · PR · PR · PROVINC · GERMANIAE INFERIORIS · LEG · AVG AT PRAEENTVRAM ITALIAE ET ALPIVM EXPEDITIONE GERMANICA · CVRA OPERVM LOCORVMQ PVBLICORVM · LEG AVG PR · PR PROVINC · ARABIAE LEG · AVG · LEG VI FERRATAE · ET SECVNDAE ADIVTRICIS · TRANSLATO · IN EAM EXPEDITIONE · PARTHICA · QVA DONATVS · EST · DONIS · MILITARIBVS CORONIS · MVRALI · VALLARI · AVREA · HASTIS · PVRIS · TRIBVS · VEXILLIS · DVOBVS · PRAETORI · LEG PR · PR · PROVINC · AFRICAER · PL · SEVIRO · EQ · R · Q · PR · PR · PROVINC MACEDONIAE · TRIBVNO MIL LEG · I · MINERVIAE · P · F · IIII · VIR
VIARVM CVRANDARVM
SEX · MARCIVS · MAXIMVS · OB INSIGNEM EIVS · IN SE · BENIVOLENTIAM S P P D D

l. 1. *Q. f(ilio) Quir(ina tribu).*

l. 4. *leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore).*

l. 8. *cura(tori).*

l. 18 et suiv. *provinc(iae) Africae, tr(ibuno) pl(ebis), seviro eq(uitum) r(omanorum), q(uaestori) pr(o) pr(aetore).*

l. 21. *Minerviae P(iae) F(idelis) quatuorvi(ro).*

l. 25. *s(ua) p(ecunia) p(osuit). D(ecreto) d(ecurionum).*

Digitized by Google

P. 280 et suiv. Vars. Inscriptions diverses de la province de Constantine.

P. 322. Inscription de provenance inconnue.

89) MEMORIA SA
N C T A E
GER ☧ MA
N I L L A E
INNOCENTIS

P. 333. Haïdra.

90) D M S
IVLIVS DATVS
VIX ANNIS L
CVRIALES PRO
PIETATE POS
V E R V N T
H S E

REVUE CELTIQUE, 1893.

P. et suiv. Thédenat. Noms gaulois, barbares, ou supposés tels (suite).

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE

G. Botti. IL MUSEO DI ALESSANDRIA (Alexandrie, typographie Penasson, 1893).

P. 18.

91) C · MINICIO C · F · VEL · ITALO
PRAEF · COH · V · GALL *eq.* ET Ī BRITAN
*eq. c. r et ii? varcian*OR · TRIB · MIL · LEG
V VIC*tr praef. alae. I sing. c. r. proc.....*
TVSCIAE PROC · PROVINC · ASIAE · PROC
PROVINC*ia*R · LVGDVNENS*is*
et AQVI*t*AN*ic* PRAEF · ANNONAE
PRAEF · AEG
A · PEDANIVS M · F [redacted]
7 LEG · III · GALLICAE

Le personnage auquel ce texte est dédié est déjà connu (*C. I. L.*, V, 875); il y a ici, dans l'énumération de ses fonctions, quelques variantes; mais peut-être, à un nouvel examen de la pierre, disparaîtraient-elles.

COLLECTION DU MUSÉE ALAOUI, I.

P. 97 et suiv. Ed. Le Blant. Inscription des saintes Maxima, Donatilla et Secunda (*C. I. L.*, VIII, 1429).

P. 100 et suiv. Maspero. Nou

Digitized by Google

velle *tabella devotionis* d'Hadrumète.

92) HORKIZO SE DAEMONION PNEVMA TO ENTHADE SIMENON TO ONOMATI TO AGIO Ἀώθ, Αϐαώθ, τὸν θεὸν τοῦ Αϐραὰν καὶ τὸν Ἰάῳ τὸν τοῦ Ἰάκου, Ἰάῳ, Ἀώθ, Ἀϐαώθ, θεὸν τοῦ Ἰσράμα, ἄκουσον τοῦ ὀνόματος ἐντείμου καὶ φοϐεροῦ καὶ μεγάλου SAI APELTHE PROS TON ORBANON HON ETEC[E]N VRBANA, καὶ ἄξον αὐτὸν πρὸς τὴν Δομιτιανὰν ἣν ἔτεκεν Κανδιδὰ ἐρῶντα, μαινόμενον, ἀγρυπνοῦντα ἐπὶ τῇ φιλίᾳ αὐτῆς καὶ ἐπιθυμίᾳ, καὶ δεόμενον αὐτῆς ἐπανέλθειν εἰς τὴν οἰκίαν αὐτοῦ, σύμϐιον γένεσθαι. Ὁρκίζω σὲ τὸν μέγαν θεόν τὸν αἰώνιον καὶ ἐπαιώνιον καὶ παντοκράτορα, τὸν ὑπεράνω τῶν ὑπεράνω θεῶν. Ὁρκίζω σε τὸν κτίσαντα τὸν οὐρανὸν, καὶ τὴν θάλασσαν · Ὁρκίζω σε τὸν διαχωρίσαντα τοὺς εὐσεϐεῖς · Ὁρκίζω σε τὸν διαστήσαντα τὴν ῥάϐδον ἐν τῇ θαλάσσῃ, ἀγαγεῖν καὶ ζεῦξαι τὸν Οὐρϐανον, ὃν ἔτεκεν Ὀυρϐανὰ, πρὸς τὴν Δομιτιανὰν, ἣν ἔτεκεν Κανδιδὰ, ἐρῶντα, ϐασανιζόμενον, ἀγρυπνοῦντα ἐπὶ τῇ ἐπιθυμίᾳ αὐτῆς καὶ ἔρωτι, ἵνα αὐτὴν σύμϐιον ἀπάγῃ εἰς τὴν οἰκίαν ἑαυτοῦ. Ὁρκίζω σε τὸν ποιήσαντα τῆν ἡμίονον μὴ τεκεῖν. Ὁρκίζω σε τὸν διορίσαντα τὸ φῶς ἀπὸ τοῦ σκότους · ὁρκίζω σε τὸν συντρείϐοντα τὰς πέτρας. Ὁρκίζω σε τὸν ἀπορήξαντα τὰ ὄρη · Ὁρκίζω σε τὸν συστρέφοντα τὴν γῆν ἐπὶ τῶν θεμελίων αὐτῆς · Ὁρκίζω σε τὸ ἅγιον ὄνομα ὃ οὐ λέγεται ἐν τῷ ἀδύτῳ, ὀνομάσω αὐτὸ καὶ οἱ δαίμονες ἐξεγέρθωσιν ἔκθαμϐοι καὶ περίφοϐοι γενόμενοι, ἀγαγεῖν καὶ ζεῦξαι σύμϐιον τον Ὀυρϐανὸν ὃν ἔτεκεν Ὀυρϐανὰ, πρὸς τῆν Δομιτιανὰν, ἣν ἔτεκεν Κανδιδὰ, ἐρῶντα καὶ δεόμενον αὐτῆς ἤδη, ταχύ. Ὁρκίζω σε τὸν φαστῆρα καὶ ἄστρα ἐν οὐρανῷ ποιήσαντα διὰ φωνῆς προστάγματος ὥστε φαίνειν πᾶσιν ἀνθρώποις. Ὁρκίζω σε τὸν συνσείσαντα πάσαν τὴν οἰκουμένην καὶ τὰ ὄρη ἐκτραχηλίζοντα καὶ ἐκϐράζοντα, τὸν ποιοῦντα ἔκτρομον τὴν γῆν ἅπας, καινίζοντα πάντας τοὺς κατοικοῦντας · Ὁρκίζω σε τὸν ποιήσαντα σημεῖα ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς καὶ θαλάσσης, ἀγαγεῖν καὶ ζεῦξαι σύμϐιον τὸν Ὀυρϐανὸν, ὃν ἔτεκεν Οὐρϐανὰ, πρὸς τὴν Δομιτιανὰν, ἣν ἔτεκεν Κανδιδὰ, ἐρωντα αὐτῆς καὶ ἀγρυπνοῦντα ἐπὶ τῇ ἐπιθυμίᾳ αὐτῆς, δεόμενον αὐτῆς, καὶ ἐρωτῶντα αὐτὴν ἵνα ἐπανέλθῃ εἰς τὴν οἰκίαν αὐτοῦ σύμϐιος γενομένη. Ὁρκίζω σε τὸν θεὸν τὸν μέγαν τὸν αἰώνιον καὶ παντοκράτορα οὗ φοϐεῖται ὄρη καὶ νάπαι καθ' ὅλην τὴν οἰκουμένην, δι' ὃν ὁ λείαν ἀφείησιν τὸ ἄρπαγμα, καὶ τὰ ὄρη τρέμει καὶ ἡ γῆ καὶ ἡ θάλασσα, ἕκαστον ἰϐάλλεται ὃν ἔχει φόϐος τοῦ κυρίου ἀ[ἰ]ω[νίου], ἀθανάτου, παντεφόπτου, μεισοπονήρου, ἐπισταμένου τὰ γενόμενα ἀγαθὰ καὶ κακὰ, καὶ κατὰ θάλασσαν καὶ ποταμοὺς καὶ τὰ ὄρη καὶ [τὴν] γὴ[ν] Ἀώθ. Ἀϐαώθ, τὸν θεὸν τοῦ Ἀϐραὰν καὶ τὸν Ἰάω τὸν τοῦ Ἰάκου, Ἰάω, Ἀώθ, Ἀϐαώθ, θεὸν του Ἰσράμα, ἄξον, ζεύξον τὸν Ὀυρϐανὸν, ὃν ἔτεκεν Ὀυρϐανὰ, πρὸς τὴν Δομιτιανὰν, ἣν

Digitized by Google

ἔτεκεν Κανδιδὰ, ἐρῶντα, μαινόμενον, βασανιζόμενον, ἐπὶ τῇ φιλίᾳ, καὶ ἐρῶτι, καὶ ἐπιθυμίᾳ τῆς Δομιτιανῆς ἣν ἔτεκεν Κανδιδὰ · ζεύξον αὐτούς γάμῳ καὶ ἔρωτι συμβιοῦντας ὅλῳ τῷ τῆς ζωῆς αὐτῶν χρόνῳ · ποίησον αὐτὸν ὡς δοῦλον αὐτῇ ἐρῶντα ὑποτετάχθηναι, μηδεμίαν μήτε γυναικὰ μήτε παρθένον ἐπιθυμοῦντα μόνην δὲ τὴν Δομιτιανὰν ἣν ἔτεκεν Κανδιδὰ σύμβιον ἔχειν ὅλῳ τῷ τῆς ζωῆς αὐτῶν χρόνῳ · ἤδη, ἤδη, ταχὺ, ταχύ.

P. 109 et suiv. Amphore cachetée de Sfaks, portant le mot SECVƎINVS.

P. 133 et suiv. Mispoulet. Inscription d'Aïn-Ouassel (*Année épigraphique*, 1892, n° 90).

Alb. Dumont. MÉLANGE SD'ARCHÉOLOGIE ET D'ÉPIGRAPHIE réunis par Th. Homolle. Paris, 1892, in-8°.

Contient, p. 307 et suiv., un *Corpus* des inscriptions de la Thrace, avec des commentaires abondants. M. Homolle y a joint, conformément aux intentions de M. Dumont, un grand nombre de renseignements relatifs à des Thraces, tirés des inscriptions recueillies dans toutes les parties de l'empire romain, et une table des matières très développée.

D. G. Hogarth and J. A. Munro. MODERN AND ANCIENT ROADS IN EASTERN ASIA MINOR. (Extrait du 3e volume des *Supplementary Papers of the Royal Geographical Society of London*, 1893.)

P. 47 et suiv. Les auteurs donnent le texte de tous les milliaires de la route militaire de Caesarea à Mélitène, dont beaucoup sont encore inédits. On y trouve les noms de différents empereurs, depuis Septime Sévère jusqu'à Dioclétien, et des gouverneurs de Cappadoce qui ont fait réparer la route à diverses époques.

93) Ce sont :

C. Julius Flaccus Aelianus sous Septime Sévère et Caracalla (en 198).

M. Ulpius Ofellius Theodorus sous Elagabal (en 218?).

Licinnius Serenianus sous Maximin (235-236).

Cuspidius Flaminius Severus sous Gordien (238).

Antonius Memmius Hiero sous Philippe (244-245).

A. Virgilius Maximus sous Gallius et Volusien (251-252?).

P. 72. Provenant de Kara-Tach.

94) Γαΐον ᾽ΙουΛΙΟΝ ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΝ
ΦΛΑΟΥΙΑΝΟΝ ΤΕΣΣΑ
ρων ανΔΡΩΝ ΧΕΙΛΙΑΡΧΟΝ ΠΛΑ
τύσηΜΟΝ ΛΕΓΕΩΝΟΣ ΙΒ ΚΕΡΑΥ
νοφΟΡΟΥ ΚΑΙ ΛΕΓΕΟΝΟΣ Δ
ΣκυΘΙΚΗΣ ΟΙ ΙΕΡΕΙΣ ΤΗΣ ΑΘΗΝΑΣ
ΜΑΓαρσίας τΟΝ ΕΑΥΤΩΝ ΠΟΛΕΙΤΗΝ

Digitized by Google

P. 79 et suiv. Étude de diverses routes du vilayet de Sivas. Quelques milliaires portant des noms d'empereur. Le suivant seul est à citer ici.

P. 98.

95) DDNN N
CONSTANTINO · AVGS F AV
VENERANDAE MEMORIAE AVG
IMP CAES FLL
CONSTAVTIO G ET
P F SEMP AVG SAbJ
IMP CAES FL IVL
CONSTANTE P F AVG AVG
FL ACHILIVS

L'inscription est à la fois mal gravée et incorrectement conçue. M. Munro lit :

D(ominis) n(ostris) [Imp(eratori) Caes(ari)] Constantino Aug(usto) [P(io)] F(elici) Aug(usto) venerandae memoriae Aug(usto); Imp(eratori) Caesari Fl(avio) [Julio] Consta[n]tio [Au]g(usto) ⟨et⟩ P(io) F(elici) semp(er) Aug(usto).... Imp(eratori) Caes(ari) Fl(avio) Jul(io) Constant(i) P(io) F(elici) Aug(usto) ⟨Aug.⟩, Fl(avius) Achilius.

MUSÉES ET COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ALGÉRIE.

1° *Musée de Constantine*, par MM. G. Doublet et P. Gauckler (Paris, 1892, chez Ern. Leroux, in-4°).

2° *Musée d'Oran*, par M. R. de La Blanchère (Paris, 1893, *ibid.*).

Une partie du travail, dans les deux ouvrages, est consacrée aux inscriptions latines conservées dans ces deux musées. Les plus intéressantes sont reproduites dans les planches, ou même en fac-similé, dans le texte.

De Ruggiero. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE, vol. I, fasc. 27. Tout le fascicule est occupé par l'article *Augustales*.

— Vol. II, fasc. II. Articles principaux : *Caligula*, *Campania*, *Campestres*, *Campus*, *Canaba*.

Rushforth. LATIN HISTORICAL INSCRIPTIONS. Oxford, 1893, in-8°.

Contient une centaine d'inscriptions importantes pour l'histoire de l'empire romain avec commentaires. Le livre a pour but de montrer l'utilité de l'épigraphie pour les études d'histoire romaine et d'initier les étudiants à la méthode épigraphique.

R. CAGNAT.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXI DE LA TROISIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Statuette en terre cuite et bronze trouvés à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), par M. J.-Adrien Blanchet 1

Une statue crétoise archaïque, par M. André Joubin 10

La *lex Hadriana* et son commentaire par le procurateur Patroclus, par M. le Dr Carton 21

Catalogue sommaire des monuments figurés relatifs au culte de Mithra (*fin*), par M. Franz Cumont 40

Chronique d'Orient, par M. S. Reinach 55

Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 123

Société nationale des Antiquaires de France. 128

Nouvelles archéologiques et Correspondance. 130

Bibliographie : René Cagnat. L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs (par Georges Goyau) 134

Nécrologie, M. Lindenschmit, par M. S. Reinach 136

Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 137

Sur l'introduction en Grèce du coq et des combats de coqs à propos d'un lécythe archaïque du Musée du Louvre, par M. P.-F. Perdrizet . . 157

Les déesse de la mer dans le fronton oriental du Parthénon, par M. Romain de Sèze 168

La légende de la mort de Caïn, à propos d'un chapiteau de Tarbes, par M. Émile Male 186

Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires, par M. S. Reinach 195

Lettre inédite relative à un épisode du règne d'Antonin le Pieux, par M. Jules Nicole 227

Digitized by Google

Pages.
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 234
Société nationale des Antiquaires de France. 242
Nouvelles archéologiques et Correspondance 245
Bibliographie : 1. Gustave Clausse. Basiliques et mosaïques chrétiennes. Italie-Sicile (par Eug. Müntz) 247
2. Reinold Roehricht. Bibliotheca geographica Palestinae. Chronologisches Verzeichniss der auf die Geographie des Heiligen Landes bezüglichen Literatur, von 333 bis 1878, und Versuch einer Cartographie (par Clermont-Ganneau) 249
3. Hippolyte Bazin : *a*) Villes antiques : Vienne et Lyon gallo-romaines. *b*) Villes antiques : Nimes gallo-romain (par R. Mowat) 251
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. René Cagnat 253
Études sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*), par M. M. Deloche 265
Le vase d'argent de Gundestrup (Jutland), par M. Alex. Bertrand . . 283
Statuettes en bronze de prisonniers barbares, par M. J.-Adr. Blanchet. 292
Recueil des cachets d'oculistes romains, par M. le capitaine Ém. Espérandieu. 296
Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires (*suite et fin*), par M. S. Reinach 329
Le septizonium, par M. C. Boissonnet. 368
Correspondance d'Étrurie. 371
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 380
Société nationale des Antiquaires de France. 384
Nouvelles archéologiques et Correspondance 385
Bibliographie: 1. W. Ramsay. The Church in the Roman Empire, before A. D. 170 (par G. Perrot). 386
2. Paul Tannery. Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne (par ***) 387
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique, par M. René Cagnat 388

Digitized by Google

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

BERTRAND (Alexandre). — Le vase d'argent de Gundestrup (Jutland). . 283
BLANCHET (J.-Adr.).— Statuette en terre cuite et bronze trouvés à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) 1
— Statuettes en bronze de prisonniers barbares. 292
BOISSONNET (C.). — Le septizonium 368
CAGNAT (René). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité classique. 253, 388
CARTON (Dr). — La *lex Hadriana* et son commentaire par le procurateur Patroclus 21
CUMONT (Franz). — Catalogue sommaire des monuments figurés relatifs au culte de Mithra (*fin*). 40
DELOCHE (M.). — Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne (*suite*) 137, 265
ESPÉRANDIEU (Ém.). — Recueil des cachets d'oculistes romains . . . 296
JOUBIN (André). — Une statue crétoise archaïque 10
MALE (Émile). — La légende de la mort de Caïn, à propos d'un chapiteau de Tarbes 186
NICOLE (Jules). — Lettre inédite relative à un épisode du règne d'Antonin le Pieux 227
PERDRIZET (P.-F.). — Sur l'introduction en Grèce du coq et des combats de coqs, à propos d'un lécythe archaïque du Musée du Louvre . 157
REINACH (S.). — Chronique d'Orient. 55
— Necrologie, M. Lindenschmit 196
— Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires 195, 329
SÈZE (Romain DE). — Les déesses de la mer dans le fronton oriental du Parthénon 168

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

I. Bronze trouvé à Saint-Honoré-les-Bains.
II. Groupe en terre cuite trouvé à Saint-Honoré-les-Bains.
III-IV. Statue archaïque trouvée dans l'île de Crète (vue de face et de dos).
V. Lécythe du Louvre représentant les préparatifs d'un combat de coqs.
VI. Le Bon Pasteur. Mosaïque du tombeau de Placidie, à Ravenne (ve siècle).
VII. Le Christ, la Vierge, saint Jean-Baptiste et saint Nil. Mosaïque de Grottaferrata (xie siècle).
VIII. Abside de Sainte-Pudentienne (mosaïque du ive siècle).
IX. Église de Saint-Vital, à Ravenne.
X. Vase d'argent de Gundestrup, vue générale.
XI-XII. Vase d'argent de Gundestrup, vue partielle.
XIII. Statuettes de prisonniers barbares.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

Digitized by Google

VASE EN ARGENT

DÉCOUVERT EN 1891 A GUNDESTRUP EN JUTLAND

Diamètre intérieur, 0,69 ; hauteur, 0,25.

Digitized by Google

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

LE VASE D'ARGENT DE GUNDESTRUP (JUTLAND)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE VASE D'ARGENT DE GUNDESTRUP (JUTLAND)

Digitized by Google

Digitized by Google

STATUETTES DE PRISONNIERS BARBARES

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

rue Bonaparte, 28

LES PERSÉCUTEURS ET LES MARTYRS

Aux premiers siècles de notre ère

Par EDMOND LE BLANT

Membre de l'Institut

Un beau volume in-8°, illustré . . . . . 7 fr. 50

LES MONUMENTS DU CHRISTIANISME AU MOYEN AGE

Basiliques et mosaïques chrétiennes

ITALIE — SICILE

2 beaux volumes in-8°, illustrés d'environ 500 dessins dans le texte, et de 9 planches en héliogravure. . . . . 30 fr.

RELIGION ROMAINE

ET MOYEN AGE ORIENTAL

Essais d'histoire religieuse

Par Ed. SAYOUS

Un volume in-18. . . . . 3 fr. 50

SHEN SIEN SHU

LE LIVRE DES ESPRITS ET DES IMMORTELS

ESSAI DE MYTHOLOGIE CHINOISE

D'APRÈS LES TEXTES ORIGINAUX

Par C. DE HARLEZ

Un volume in-4° . . . . . 10 fr.

NOUVELLES ARCHIVES

DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS

Publiées sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

TOME II. — Un volume in-8°, avec 19 planches . . . . . 10 fr.

A. MARTIN. Mission en Espagne et en Portugal. — A. HAUVETTE. Mission en Grèce. Marathon. Salamine. — H. SALADIN. Mission en Tunisie. — A. BOUTROUE. Mission en Portugal. — MORISSE. Les gutta-perchas américaines. — G. ROCHÉ. La pêche au grand chalut dans le golfe de Gascogne. — JOUSSEAUME. Mission dans le golfe d'Aden. — A. BLANCHET. Musées d'Allemagne et d'Autriche. — MEUNIER. Politique coloniale d'Athènes.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28.

PUBLICATIONS DU MUSÉE GUIMET

ANNALES DU MUSÉE GUIMET
TOMES XXI, XXII ET XXIV

LE ZEND AVESTA. Traduction nouvelle avec commentaire historique et philologique, par JAMES DARMESTETER, professeur au Collège de France.

TOME I. — La Liturgie (Yama et Vispered). Un volume in-4°. . . . . 20 fr.

TOME II. — La Loi (Vendidad). — L'Épopée (Yashts). — Le livre de prière (Khorda-Avesta). Un vol. in-4°. . . . . 20 fr.

TOME III. — Origines de la littérature et de la religion zoroastriennes. Appendice à la traduction de l'Avesta (Fragments des Nasks perdus et Index). Un volume in-4° . . . . . 20 fr.

TOME XXIII

LE YI KING, ou livre des changements de la dynastie des Tscheou, traduit pour la première fois du chinois en français, avec les commentaires traditionnels complets de Tsheng-Té et Tshou hi, et des extraits des principaux commentateurs, par P.-L.-F. PHILASTRE. — Seconde partie, un vol. in-4° . . . . . 15 fr.

INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vient de décerner à M. James DARMESTETER, pour sa traduction du ZEND AVESTA, le prix biennal de 20 000 francs.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES

Série in-8°

I

LE RIG-VÉDA et les origines de la mythologie indo-européenne, par PAUL REGNAUD. Première partie. Un volume in-8° . . . . . 15 fr.

II

LES LOIS DE MANOU, traduites par STRECHLY. Un volume in-8°. . 15 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE VULGARISATION

Série de volumes in-18 illustrés à 3 fr. 50

TOME V

LES YÉZIDIS. Les adorateurs du feu, par J. MENANT, membre de l'Institut. In-18, illustré . . . . . 3 fr. 50

TOME VI (SOUS PRESSE)

LE CULTE DES MORTS dans l'Annam et dans l'Extrême-Orient, par le lieutenant-colonel BOUINAIS et PAULUS. In-18. . . . . 3 fr. 50

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DEC 13 1899

FEB 25 1901

MAY 26 [illegible] H

Canceled

DUE MAR 13 1920

DUE MAR 16 1922

Digitized by Google

3 2044 098 932 783

Digitized by Google